

I

118 b

HISTOIRE

DES

LAGIDES



LE PUY-EN-VELAY

IMPRIMERIE RÉGIS MARCHESSOU.

HISTOIRE

DES

LAGIDES

PAR

A. BOUCHÉ-LECLERCQ

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME PREMIER

LES CINQ PREMIERS PTOLÉMÉES

(323-181 avant J.-C.)



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

1903

PRÉFACE

Il n'est guère de préface qu'on ne puisse résumer en une ligne : l'auteur a cru faire œuvre utile, et il y a mis tous ses soins. Je n'échapperai pas à la loi du genre ; mais je n'abuserai pas du droit de développer ce thème.

L'idée de reprendre en sous-œuvre certaines parties de l'*Histoire de l'Hellénisme* ou de la continuer ne pouvait manquer de venir au traducteur du savant et fondamental ouvrage de J.-G. Droysen. Longtemps avant que ne parût le premier volume de la nouvelle histoire générale de cette époque que vient d'achever M. B. Niese, j'avais songé à me tailler dans ce vaste domaine une province spéciale, en rédigeant, à titre d'essai, d'abord une histoire des Séleucides, puis une histoire des Lagides. Mal satisfait de l'une et l'autre ébauche, qui, à peine esquissées, n'étaient déjà plus au courant des nouvelles découvertes épigraphiques et papyrologiques, je me laissai distraire de ces projets par d'autres occupations. Ils ont été réalisés depuis, bien que dans des conditions et proportions assez différentes, par la publication d'histoires spéciales où l'appareil critique est réduit au strict nécessaire : celle des Ptolémées, par M. Mahaffy, et celle des Séleucides, par M. Bevan.

On ne m'accusera pas, pour peu qu'on ait jeté les yeux sur les notes de mon livre, d'avoir fait peu de cas des ouvrages de M. Mahaffy, un de ceux qui travaillent avec le plus de zèle et de succès, comme philologue, paléographe, historien ingénieux et novateur, à reconstituer les annales dévastées de la période hellénistique. Il m'a paru seulement que la voie frayée par lui pouvait être élargie, et que les lecteurs entraînés à sa suite trouveraient quelque intérêt à refaire le même chemin en regardant d'un peu plus près les textes qui le jalonnent et les discussions soulevées à chaque pas par l'insuffisance de nos renseignements. D'autre part, le livre de M. L. Strack, en débrouillant — entre autres problèmes — la chronologie des Ptolémées et groupant un choix judicieusement fait d'inscriptions ptolémaïques de langue grecque, met aujourd'hui à la disposition des historiens un outil de premier ordre. Il a singulièrement allégé pour moi une tâche préparatoire qui m'avait longtemps occupé et finalement rebuté. J'ai donc repris l'une des ébauches délaissées depuis une douzaine d'années, et c'est elle, patiemment remaniée, que j'intitule, pour abréger, *Histoire des Lagides*. Il va de soi que le titre complet devrait être « Essai sur l'Histoire des Lagides ». Personne n'a plus, si on l'a jamais eue, la prétention d'écrire des histoires définitives : prétention qui serait particulièrement ridicule dans le cas présent, en un moment où l'histoire de l'Égypte ancienne, enrichie par les résultats de fouilles récentes, peut encore espérer beaucoup des découvertes à faire.

L'ouvrage que j'offre au public — en souhaitant que ce public dépasse le cercle étroit des érudits — comprendra trois volumes, dont le second suivra le premier sans

autre délai que le laps de temps exigé par l'impression. Ces deux volumes étant consacrés à l'histoire politique, diplomatique et militaire, celle qui est rarement visée par les documents nouveaux, je me suis cru en droit de réserver pour le troisième volume, consacré aux institutions, l'exploitation méthodique des papyrus, *ostraka* et autres débris de la vie quotidienne des habitants de l'Égypte ptolémaïque. Je demande simplement que l'on ne suppose pas oubliés des documents qui seront utilisés plus tard. Une Table chronologique et un Index général seront joints au troisième volume, avec les *Addenda et Corrigenda* pour l'ouvrage entier.

On me permettra de dire, en terminant, que si, abstraction faite des références, les notes occupent tant de place dans la structure de l'ouvrage, c'est que j'ai cherché non seulement à expurger le texte de toute digression et à en faire un récit continu, mais aussi et surtout à nommer tous ceux de mes devanciers à qui j'ai emprunté quelque chose, afin de rendre à chacun ce qui lui est dû. Dans un sujet aussi encombré par avance de conjectures de toute sorte, il eût été peu scientifique et presque indélicat d'opérer comme sur table rase. Il m'est arrivé ainsi de faire l'historiographie des points litigieux, par scrupule de conscience et non pour faire étalage d'érudition. Du reste, je n'ai pas à m'en excuser auprès des critiques pour qui les notes sont toujours des *impedimenta* mis en surcharge dans les livres mal digérés, et je compte qu'il s'en trouvera d'autres pour m'en savoir gré.

Août 1903.

A. Bouché-Leclercq.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES ANTIQUES

A. Textes d'auteurs.

Il m'a paru inutile d'indiquer, pour les auteurs anciens, les éditions utilisées. Pour les auteurs comme Polybe et Diodore, dont les fragments se prêtent à des arrangements arbitraires, j'ai cité ou indiqué les textes d'après les éditions de Dindorf dans la collection Teubner. La référence *FHG.* = *Fragmenta Historicorum Graecorum*, éd. C. Müller, I-IV. Paris, Didot, 1841-1851.

A ajouter quelques fragments d'Arrien, publiés récemment et commentés par :

R. Reizenstein, *Arriani* τῶν μετ' Ἀλέξανδρον *libri septimi fragmenta e codice Vaticano rescripto, nuper iteratis curis lecto* (Breslauer Philol. Abhandl., III, 3, 1888).

B. Textes et documents tirés des papyrus.

La bibliographie des textes tirés des papyrus de l'époque ptolémaïque sera mieux à sa place en tête de notre troisième volume, consacré aux institutions. La « papyrologie » est devenue tellement importante qu'elle a aujourd'hui un organe spécial (*Archiv für Papyrusforschung*, fondé en 1899 par U. Wilcken) et qu'elle occupe une place à part dans nombre de Revues savantes.

N. B. Cette Bibliographie vaut pour les deux premiers volumes. J'ai dû en exclure, sauf exception, les ouvrages concernant l'histoire connexe des Séleucides et les monographies consacrées aux villes de l'Asie-Mineure ou de la Phénicie, pour ne pas doubler l'étendue de cette liste déjà trop longue.

Il suffit pour le moment d'indiquer les recueils suivants :

Am. Peyron, *Papyri graeci Regii Musei Aegyptii Taurinensis editi atque illustrati* (Mem. d. R. Accad. di Torino, XXXI, 2 [1827], pp. 9-188. XXXIII, 2 [1829], pp. 1-80).

B. Peyron, *Papiri greci del Museo Britannico di Londra e della Biblioteca Vaticana*, tradotti ed illustrati. Torino, 1841.

C. Leemans, *Papyri graeci Musei antiquarii publici Lugduni Batavi*. I, Lugd. Batav., 1843.

W. Brunet de Presle, *Notices et Textes des papyrus grecs du Musée du Louvre et de la Bibliothèque Impériale*, publication préparée par feu M. Letronne (Notices et Extr. des Mss. etc., tome XVIII, 2 [Paris, 1865]).

The Flinders Petrie Papyri, with transcriptions, commentary and Index by J. P. Mahaffy. Dublin, I, 1891. II, 1893.

Greek Papyri in the British Museum. Catalogue with Texts, edited by F. G. Kenyon. London, I, 1893. II, 1898.

The Revenue Laws of Ptolemy Philadelphus, ed. by B. P. Grenfell, and an Introduction by the Rev. J. P. Mahaffy. Oxford, 1896.

Pap. Grenfell (abréviation usuelle). Oxford, I, 1896. II, 1897.

The Oxyrhynchos Papyri, edited by B. P. Grenfell, A. S. Hunt. London, I, 1898. II, 1899.

The Tebtunis Papyri, edited by B. P. Grenfell, A. S. Hunt and J. G. Smyly. I, London, 1902.

Demotische Papyrus aus den Königlichen Museen zu Berlin, von W. Spiegelberg. Leipzig und Berlin, 1902.

Paul M. Meyer, *Neue Inschriften und Papyrus zur Geschichte und Chronologie der Ptolemäer* (Beitr. z. alten Gesch., II, 3 [1902], p. 477-479).

Cf. U. Wilcken, *Die griechischen Ostraka*, t. II (textes). Leipzig und Berlin, 1899.

C. Textes épigraphiques.

A.-J. Letronne, *Recueil des inscriptions grecques et latines d'Égypte*, 2 vol. Paris, 1846-1848.

CIG. (*Corpus Inscriptionum Graecarum*), I-IV. Berlin, 1825-1877.

CIL. (*Corpus Inscriptionum Latinarum*), I-XV, Berlin, 1863-1902.

Ph. Lebas et W. H. Waddington, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure :* tome III, *Inscr. d'Asie Mineure* (V^e partie), *de Syrie* (VIe partie) *et de l'île de Cypre* (VIIe partie). Paris, 1870.

CIA. (*Corpus Inscriptionum Atticarum*), I-IV. Berlin, 1873-1897.

IGA. (*Inscriptiones Graecae antiquissimae praeter atticas in Attica repertas*). Berlin, 1882.

IGS. (*Corpus Inscriptionum graecarum Graeciae Septentrionalis*). Berlin, I, 1892. III, 1, 1897.

IGI. (*Inscriptiones Graecae Insularum Maris Aegaei*), I-III. V, 1. Berlin, 1895-1903.

W. Dittenberger, *Sylloge inscriptionum graecarum,* 2 vol. Lips., 1883 : 2e éd. 3 vol. Lips., 1898-1901. Sauf avis contraire, nos références se rapportent à la première édition.

Ch. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques.* Paris, 1900.

CIS. (*Corpus Inscriptionum Semiticarum*), Paris, I, 1 (1881); I, 2, fasc. 1-2 (1889-1893); II, 1, fasc. 1-2 (1890-1899). *Répertoire d'Épigraphie Sémitique*, publié par la Commission du *Corpus I. S.*, fasc. 1-4. Paris, 1900-1902.

H. Brugsch, *Thesaurus inscriptionum aegyptiacarum*, I-VI en pagination continue, pp. 1-1578. Leipzig, 1883-1889.

Stèles de Rosette ou de Memphis (1799), de Tanis ou de Canope (1866 et 1881), du Caire (1871), de Mendès (1871), de Pithom (1883); voy. ci-après, I, pp. 368-2. 266, 2. 104, 3, et 159, 3.

M. K. Krispi et A. Wilhelm, *Neue Bruchstücke aus Marmor Parium* (Athen. Mitth., XXII [1897], p. 179-217), allant de 336 à 302/1 a. Chr. La partie connue antérieurement (depuis 1627), sous le nom de Marbre de Paros ou d'Arundel, dans *CIG.,* II, 2374, et *FHG.*, I, p. 533-590, avec commentaires de Böckh et de C. Müller. Cf. un fragment de chronique tiré des *Oxyrhynchos Papyri* (I, p. 25-36 : voy. ci-dessus), allant de 355 à 315 a. Chr.

Max L. Strack, *Sammlung griechischer Ptolemäer-Inschriften* (Appendice de l'ouvrage cité plus loin, *Die Dynastie der Ptolemäer*, p. 215-294). Collection tenue au courant par le même auteur dans des articles spéciaux (*Inschriften aus ptolemäischer Zeit*, dans l'*Archiv für Papyrusforschung*, I [1901], pp. 200-210; II, 4 [1903], pp. 537-561).

La plupart des nouvelles découvertes épigraphiques faites en pays grecs s'enregistrent dans les Recueils que publient, à raison

d'un volume par an, l'École française d'Athènes depuis 1877 (*BCH. = Bulletin de Correspondance Hellénique*) et l'Institut Archéologique allemand depuis 1876 (*Athen. Mitth. = Mittheilungen des Deutschen Archaeologischen Institutes in Athen*).

D. Textes et indications numismatiques.

Nous nous contentons d'indiquer ici les répertoires spéciaux et récents de :

R. Stuart Poole, *The Ptolemies, Kings of Egypt* (Catalogue of the Greek coins in the British Museum), London, 1883.

J. N. Svoronos, Περιγραφὴ τῶν νομισμάτων τῶν Πτολεμαίων. Athènes, 1903. Répertoire complet, non publié encore, consulté en « bonnes feuilles », grâce à l'obligeance de M. E. Babelon.

II. HISTOIRES, MONOGRAPHIES, ARTICLES DIVERS

A. Histoires générales de l'époque hellénistique.

J.-G. Droysen, *Geschichte des Hellenismus*, 2e éd. Gotha, 1877-1878. Je ne cite cet ouvrage fondamental que dans notre traduction française (*Histoire de l'Hellénisme*, 3 vol. Paris, 1883-1885), parce que le texte a été alors retouché et mis au courant par l'auteur, et que la traduction est, en réalité, une troisième édition. L'exemplaire du texte original, annoté de la main de Droysen, est à la Bibliothèque de l'Université (Sorbonne), au fonds des manuscrits. Droysen s'est arrêté à la date de 220 avant J.-C.

B. Niese, *Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea.* Bd. I-II, Gotha, 1893-1899. L'ouvrage s'arrête provisoirement à la date de 188 avant J.-C. [Vient de paraître (juillet 1903) le tome troisième et dernier, muni d'un ample Index. La date de clôture définitive est 120 avant J.-C.].

J. P. Mahaffy, *Greek Life and Thought from the death of Alexander to the Roman conquest.* London, 1887 ; 2e éd. 1896. Cf. *The Greek world under Roman sway from Polybius to Plutarch.* London, 1890.

J. KAERST, *Geschichte des Hellenistischen Zeitalters*. Bd. I, Leipzig, 1901. Ne dépasse pas actuellement le règne d'Alexandre.

Cf. Fr. REUSS, *Hieronymus von Kardia : Studien zur Geschichte der Diadochenzeit*. Berlin, 1876. *Zur Chronologie der Diadochenzeit* (Philologus, XXXIX [1880], pp. 91-112).

Cf. H. KALLENBERG, *Die Quellen für die Nachrichten der alten Historiker über die Diadochenkämpfe bis zum Tode des Eumenes und Olympias* (Philologus, XXXVI-XXXVII [1877-1878]).

A consulter les Histoires de la Grèce qui comprennent l'époque hellénistique, notamment le t. IV de A. Holm, *Griechische Geschichte*, IV, Berlin, 1894.

B. Histoires spéciales.

J. VAILLANT, *Historia Ptolemaeorum Aegypti regum ad fidem numismatum accommodata*. Amstelædami, 1701.

S. SHARPE, *History of Egypt under the Ptolemies and the Romans*. London, 1836-1842. 2e éd., 1852. Traduction allemande par Jolowicz, annotée par A. von Gutschmid. 2 vol. Leipzig, 1857-1858. 2e éd., 1862.

J. P. MAHAFFY, *The Empire of the Ptolemies*. London, 1895. — *A History of Egypt under the Ptolemaic dynasty*. London, 1899 (tome IV d'une Histoire de l'Égypte en 6 vol., par Flinders Petrie, Mahaffy, J. G. Milne, Stanley Lane Poole).

E. WALLIS BUDGE, *History of Egypt from the end of the neolithic period to the death of Cleopatra*, t. VII, ch. IX, et VIII. London, 1902.

Cf. E. R. BEVAN, *The House of Seleucus*, 2 vol. London, 1902.

C. Monographies et articles divers.

On n'a pas reproduit ici tous les titres des mémoires ou articles cités dans les notes de l'ouvrage, mais seulement (dans l'ordre chronologique) ceux des travaux qui ont un intérêt un peu général et sont le plus souvent visés ou sous-entendus.

J. J. CHAMPOLLION-FIGEAC, *Annales des Lagides ou Chronologie des rois grecs d'Égypte successeurs d'Alexandre-le-Grand*, 2 vol. Paris, 1819-1820.

J. Saint-Martin, *Nouvelles recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre le Grand et sur la chronologie des Ptolémées.* Paris, 1820. Articles *Ptolémée* dans la Biographie Universelle de Michaud, t. XXXVI [1823], pp. 187-263.

A.-J. Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains.* Paris, 1823.

Jo. P. Thrige, *Res Cyrenensium a primordiis inde civitatis usque ad aetatem qua in provinciae formam a Romanis est redacta,* ed. S. N. J. Bloch, Hafniæ, 1828.

J.-G. Droysen, *De Lagidarum regno Ptolemaeo VI Philometore rege.* Berlin, 1831. Réimprimé et annoté par U. Wilcken dans le t. II des *Kl. Schriften zur alten Geschichte* de Droysen (Leipzig, 1894), pp. 351-453. — *Zum Finanzwesen der Ptolemäer* (SB. der Berlin. Akad., 1882, pp. 207-236.)

C. F. Merleker, *Achaicorum libri tres.* Darmstadii, 1837.

R. Geier, *De Ptolemaei Lagidae vita et commentariorum fragmentis.* Gymn.-Progr. Hal. Sax., 1838.

W. H. Engel, *Kypros*, 2 vol. Berlin, 1841.

C. Cless, Articles *Ptolemaeus* dans la *R.-E.* de Pauly, t. VI (1852), pp. 178-238.

K. R. Lepsius, *Ueber einige Ergebnisse der ägyptischen Denkmäler für die Kenntniss der Ptolemäergeschichte* (Abhandl. der Berlin. Akad. d. Wiss., 1852, pp. 455-506). En appendice: liste cultuelle, tableau généalogique, cartouches, etc.

F. Robiou, *Aegypti regimen quo animo susceperint et qua ratione tractaverint Ptolemaei.* Rhedonis, 1852.

K. B. Stark, *Gaza und die philistäische Küste.* Jena, 1852.

G. J. A. Huberts, *Observationes chronologicae in Ptolemaeorum historiam.* Lugd. Batav., 1857.

J. H. Schneiderwirth, *Politische Beziehungen zwischen Rom und Aegypten bis zu dessen Unterwerfung.* Heiligenstadt, 1863.

Ad. Stahr, *Cleopatra.* Berlin, 1864.

Schmid, *Rom und Aegypten in ihren politischen Beziehungen vom Kriege mit Pyrrhus bis auf die Zeiten Konstantins.* Gymn.-Progr. Rottweil, 1870.

G. Lumbroso, *Recherches sur l'économie politique de l'Égypte sous les Lagides.* Turin, 1870. *Ricerche alessandrine* (Mem. d. R. Accad. di Torino, Serie II[a], XXVII, 2 [1873], pp. 189-273). *Nuovi*

Studj d'archeologia alessandrina (ibid., pp. 517-556). — *L'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*. Roma, 1882. Ouvrage refondu sous le titre : *L'Egitto dei Greci e dei Romani*. Roma, 1895. — *La casa dei Tolomei nella memoria degli antichi* (Communication au Congrès des Sciences Historiques de Rome, en avril 1903).

P. Guiraud, *De Lagidarum cum Romanis societate*. Paris, 1879.

A. Wiedemann, *Zur Chronologie der Arsinoe Philadelphos* (Rhein. Mus., XXXVIII [1883], pp. 384-393). — *Die Ehe des Ptolemäus Philadelphus mit Arsinoe* (Philol., XLII [1889], pp. 81-91).

Fr. Koepp, *Ueber die syrischen Kriege der ersten Ptolemäer und Antiochos Hierax* (Rhein. Mus., XXXIX [1884], pp. 209-230).

J. Krall, *Studien zur Geschichte des alten Aegypten*, II, 3. *Zur Ptolemäergeschichte* (SB. der Wien. Akad. d. Wiss., CV [1884], pp. 347-385).

A. Gercke, *Alexandrinische Studien* (Rhein. Mus., XLII [1887], pp. 262-275, 590-626). Pour la bibliographie des autres commentateurs de Théocrite et de Callimaque, voy. ci-après, p. 160, 4.

R. Schubert, *Geschichte des Agathokles*. Breslau, 1897. — *Geschichte des Pyrrhus*. Königsberg, 1894.

A. Reicke, *De rebus post Alexandri mortem Babylone gestis quaestionum particula prima*. Regimonti, 1887.

E. Beurlier, *De divinis honoribus quos acceperunt Alexander et successores ejus*. Paris, 1890.

U. Wilcken, *Observationes ad historiam Aegypti pertinentes*. Berlin, 1885. — Articles *Arsinoe*, *Antiochus*, *Berenike*, dans la *R.-E.* de Pauly-Wissowa. Stuttgart, 1894-1899. — *Die griechischen Ostraka*, t. I. Leipzig und Berlin, 1899. Cf. ci-dessus (p. x), Droysen.

U. Köhler, *Ueber die Diadochengeschichte Arrians* (SB. der Berlin. Akad., 1890, pp. 537-588). — *Ueber einige Fragmente zur Diadochengeschichte* (ibid., 1891, pp. 207-214). — *Zur Geschichte des Ptolemäos II Philadelphos* (ibid., 1895, pp. 965-977).

E. Szanto, *Die Ueberlieferung der Satrapienvertheilung nach Alexanders Tode* (Arch.-Epigr. Mittheil., XV [1892], pp. 12-18).

E. Bandelin, *De rebus inter Aegyptios et Romanos intercedentibus usque ad bellum Alexandrinum a Caesare gestum*. Hal. Sax., 1893.

A. von Gutschmid, *Ueber die Beinamen der hellenistischen Könige* (publication posthume dans les Kl. Schriften, IV [Leipzig, 1893], pp. 107-122). Cf. ci-dessus (p. ix), S. Sharpe.

J. Kaerst, *Die Begründung des Alexander- und Ptolemäerkults in Aegypten* (Rhein. Mus., LII [1897], pp. 42-68). Articles *Antigonos* et *Demetrios* dans la *R.-E.* de Pauly-Wissowa. Stuttgart, 1894-1901.

Max L. Strack, *Die Dynastie der Ptolemäer*. Berlin, 1897. — *Der Kalender im Ptolemäerreich* (Rhein. Mus., LIII [1898], pp. 399-431). — *Griechische Titel im Ptolemäerreich* (ibid., LV [1900], pp. 161-190).

W. Schubart, *Quaestiones de rebus militaribus, quales fuerint in regno Lagidarum*. Vratislav., 1900.

Paul M. Meyer, *Das Heerwesen der Ptolemäer und Römer in Aegypten*. Leipzig, 1900.

G. B. Possenti, *Il re Lisimaco di Tracia*. Torino, 1901.

E. Kornemann, *Zur Geschichte der antiken Herrscherkulte* (Beitr. zur alten Gesch., I, 1 [1901], pp. 51-146).

B. Haussoullier, *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion* (Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. 138). Paris, 1902. Y sont insérés les articles publiés par l'auteur sur le sujet dans la *Revue de Philologie*, de 1898 à 1901.

J. Beloch, *Die Schlacht bei Kos* (Beitr. z. alt. Gesch., I, 2 [1901], pp. 289-294). — *Zur Chronologie des Chremonideischen Krieges* (ibid., II, 3 [1902], pp. 473-476). — *Die auswärtigen Besitzungen der Ptolemäer* (Archiv f. Papyrusforschung, II, 2-3 [1903], pp. 229-256).

E. Breccia, *Il diritto dinastico nelle monarchie dei successori d'Alessandro Magno* (Studj di Storia antica, pubbl. da G. Beloch, fasc. IV. Roma, 1903).

HISTOIRE
DES LAGIDES

CHAPITRE PREMIER

PTOLÉMÉE FILS DE LAGOS GÉNÉRAL D'ALEXANDRE
(336-323)

Origine de la famille des Lagides. — Ptolémée, fils de Lagos, ami et général d'Alexandre. — Son mariage politique avec Artacama, à Suse (324). — Mort d'Alexandre à Babylone (323). — Partage de l'empire. — Ptolémée partisan de la fédération. — Unité de l'empire maintenue, avec Philippe Arrhidée pour roi et Perdiccas pour vicaire général. — Ptolémée satrape d'Égypte (323).

Quand Alexandre le Grand monta sur le trône de Macédoine (336) et qu'il rappela auprès de lui ceux de ses amis qui avaient encouru la colère de Philippe pour avoir aidé et encouragé l'opposition faite par le prince royal à son père, l'Éordéen Ptolémée, fils de Lagos, banni en 337 avec Harpale, Néarque et autres, rentra en Macédoine. Alexandre le retint près de sa personne et lui attribua quelque fonction de cour réservée aux amis (φίλοι-ἑταῖροι) et conseillers du roi.

Nous n'avons pour nous renseigner sur la naissance de Ptolémée et la condition sociale de sa famille que des généalogies fabriquées après coup dans un intérêt dynastique, pour donner à la race des Lagides devenus rois les ancêtres royaux et divins exigés par le dogme monarchique. Nous verrons plus loin par quelles fictions banales, familières aux mythographes dans l'embarras, les Lagides devinrent des descendants de Zeus par Héraklès et Dionysos. Peut-être ne faut-il pas ajouter plus de foi à une autre tradition qui représente Ptolémée comme un plébéien fils de ses œuvres, distingué pour son mérite et tiré des rangs inférieurs de la milice par Alexandre[1]. Ptolémée était déjà un ami d'Alexandre du vivant de Philippe, et il n'est pas probable qu'il eût dès lors conquis cette amitié par des prouesses comme en peut faire un simple soldat. L'assertion recueillie par Justin prend trop exactement le contre-pied de la généalogie héroïque ourdie par l'adulation officielle, et la défiance qu'elle inspire s'accroît quand on la voit servir de thème à des anecdotes d'un goût douteux. Sans doute, Ptolémée était un parvenu; mais il n'en était pas à ignorer ou à ne pouvoir décemment citer le nom de son grand-père[2]. Selon toute vraisemblance, la famille de Ptolémée appartenait à l'aristocratie macédonienne, de petite noblesse, à classer au dessous des maisons d'où sortaient les généraux de marque comme Cratère, Léonnatos et Perdiccas.

1. (*Ptolemaeus*) *quem ex gregario milite Alexander virtutis causa provexerat* (Justin., XIII, 4, 10). D'après U. Kœhler (*SB. der Berl. Akad.*, 1891, p. 211-212), c'est un écho de la légende de Ptolémée exposé par Lagos sur un bouclier. En revanche, Justin (XV, 4, 2-6) accepte d'emblée l'*origo admirabilis* de Séleucos, fondateur de la dynastie des Séleucides, bien que Séleucos ne fût d'abord qu'un στρατιώτης βασιλέως (Appian., *Syr.* 55) et n'ait pas reçu de province à gouverner à la mort d'Alexandre. Pour la biographie de Ptolémée, voy. la consciencieuse compilation de R. Geier, *De Ptolemaei Lagidae vita et commentariorum fragmentis commentatio*. Gymn. Progr., Halae, 1838.

2. Plutarque (*De cohib. ira*, 9. *De nobilit.*, 19) rapporte qu'un grammairien à qui Ptolémée demandait, pour l'embarrasser, le nom du père de Pélée, lui répondit insolemment : « je vous le dirai quand vous m'aurez dit d'abord quel était le père de Lagos ». On a remarqué (Lumbroso, Krall) que plus tard les Septante, pour éviter de faire remarquer le sens ridicule du nom de Lagos, ont traduit « lièvre » (λαγώς) par δασυπούς.

On peut supposer que Ptolémée était qualifié par sa naissance pour entrer dans le corps des pages royaux (βασιλικοὶ παῖδες)[1]. C'est là, dans cette pépinière de fonctionnaires et d'officiers, qu'il eut l'occasion de mériter l'amitié et la confiance d'Alexandre.

Ptolémée, mort en 283 à l'âge de 84 ans, était donc né vers 367, de Lagos et d'une Arsinoé, fille, dit-on, d'un certain Méléagre. Il avait un frère du nom de Ménélaos[2], et on lui attribue, pour des raisons à discuter plus loin, une sœur consanguine, Bérénice, née de Lagos et d'une seconde femme appelée Antigone, laquelle aurait été, par son père Cassandre, la nièce d'Antipater[3].

L'avènement d'Alexandre, dont il avait partagé la disgrâce, fut pour l'ancien page un coup de fortune qu'il avait attendu longtemps. Auprès d'un roi de vingt ans, il n'avait plus, lui qui avait dépassé la trentaine, l'air d'un tout jeune homme. Brave, sérieux, instruit, dévoué à la personne de son maître, il paraît avoir été pour Alexandre un véritable ami, au sens courant du mot[4], un confident sûr et un conseiller discret. On ne saurait dire si Ptolémée prit part aux expéditions qu'Alexandre entreprit contre les Triballes et contre Thèbes (335) : ce qui est certain, c'est que Ptolémée, écrivant plus tard ses *Mémoires*, donnait sur ces campagnes des détails précis qui ne peuvent guère avoir été notés que par un témoin oculaire[5].

L'histoire le retrouve au cours de la grande expédition d'Orient, non pas dès le début, ni au premier plan, mais toujours aux côtés d'Alexandre, veillant sur la sécurité du prince et investi de missions de confiance. Les auteurs n'ont pas songé à nous dire s'il accompagna Alexandre

1. *Pueri regii apud Macedonas vocabantur principum liberi, ad ministerium electi regis* (Liv., XLV, 6).
2. Éponyme du nome Ménélaïte (Strab., XVII, p. 801).
3. Cf. ci-après, p. 42, 2.
4. Sur les titres officiels de φίλοι, ἑταῖροι (βασιλέως), voy. ci-après, tome III.
5. Cf. Arrian., *Anab.*, I, 2, 7; 8, 1.

en Égypte, et s'il vit jeter les fondements de sa future capitale. On en est d'autant plus surpris qu'ils aiment à découvrir dans les circonstances fortuites des pressentiments de l'avenir, et que celle-ci leur eût fourni une explication rationnelle du choix que fit plus tard Ptolémée de la satrapie d'Égypte. Mais il n'y a aucune raison de penser qu'Alexandre se soit séparé alors de son fidèle acolyte, qui a peut-être été l'historiographe de l'excursion à l'oasis d'Ammon [1]. Dans l'hiver de 331-330, à l'affaire des Défilés Persiques, Ptolémée commande 3,000 hommes chargés de couper la retraite aux Perses [2]. C'est lui qu'Alexandre détache au devant de la grande armée, avec environ 6,000 hommes, pour négocier ou accélérer par la force la capture de Bessos, trahi et délaissé par ses complices, Spitamène et Dataphernе (329) [3].

Ptolémée était alors garde du corps (σωματοφύλαξ) en titre, étant entré dans l'état-major des sept officiers supérieurs à la place du somatophylaque Démétrios, impliqué dans le complot de Philotas (fin 330) [4]. Nous le voyons ensuite commander avec Héphestion le corps d'armée qu'Alexandre garde auprès de lui en Sogdiane (329) [5], diriger avec Perdiccas et Léonnatos le siège de la « Pierre de Choriène [6] »

1. On peut se demander si le « Ptolémée, fils de Philippe », qui commande la cavalerie au Granique (Arrian., I, 14, 6), ne serait pas le Lagide, qu'Arrien n'aurait pas reconnu en rencontrant son nom dans un auteur (peut-être Timagène) persuadé que le futur roi d'Égypte était en réalité un frère d'Alexandre. Cette généalogie avait ses partisans; elle ne fait pas doute pour Q. Curce (IX, 8, 33). Pausanias (I, 6, 8) remarque que, si elle est vraie, l'hérédité explique la passion de Ptolémée pour les femmes (τὸ ἐπιμανὲς ἐς τὰς γυναῖκας).

2. Arrian., III, 18, 9.

3. Arrian., III, 29-30.

4. Arrian., III, 27, 5. Cf. IV, 8, 9 (Ptolémée s'efforce de sauver Clitos). Arrien avait d'abord mis la nomination de Ptolémée comme σωματοφύλαξ en 336 (III, 7, 6). Il a dû employer alors ce terme dans un sens impropre, ou peut-être confondre le fils de Lagos soit avec le Πτολεμαῖος ὁ σωματοφύλαξ ὁ βασιλικός qui fut tué devant Halicarnasse en 334 (I, 22, 7), soit avec un autre garde du corps, Ptolémée fils de Séleucos (I, 24, 1). L'homonymie, la plaie de l'histoire ancienne, est à l'état chronique dans l'histoire des Lagides.

5. Arrian., IV, 16, 1.

6. Arrian., IV, 21, 4.

(328), et se signaler par sa bravoure personnelle dans les combats livrés aux Aspasiens. Blessé dans un premier engagement en même temps que Léonnatos et Alexandre lui-même, il tue de sa main, quelques jours plus tard, un prince indien qui avait failli l'abattre lui-même d'un coup de lance. Enfin, son corps d'armée prend une part brillante à l'écrasement final des Aspasiens (327) [1]. Moitié général, moitié ingénieur, il escalade et prend à revers les hauteurs d'Aornos, dirigeant avec un égal succès les travaux d'approche et les embuscades [2]. Au siège de Sangala, Alexandre utilise d'une façon analogue sa prudence et son coup d'œil [3]. Quand l'armée, s'engageant dans la voie du retour, descend le cours de l'Acésine, le Lagide commande encore un des trois corps d'armée qui doivent combiner leurs mouvements contre les Oxydraques, les deux autres étant conduits par Héphestion et Alexandre (326) [4]. Pour cette raison précisément, il n'était pas aux côtés d'Alexandre lorsque celui-ci fut dangereusement blessé à l'assaut de la capitale des Malliens. Il s'empressa lui-même plus tard de rectifier la légende qui faisait de lui en cette mémorable journée le sauveur d'Alexandre et prétendait expliquer ainsi son surnom royal de *Soter* [5]. On le retrouve un peu plus tard parmi les trente-trois triérarques auxquels Alexandre confie la flotte d'eau douce réunie sur l'Hydaspe [6].

Il n'eût dépendu que de lui, lorsqu'il tenait la plume, de

1. Arrian., IV, 23-25 : d'après les *Mémoires* de Ptolémée, qu'il cite ici (IV, 25, 4). Les fragments de ces mémoires dans les *Script. Alex. Magni* (Didot), p. 86.

2. Arrian., IV, 29-30.

3. Arrian., V, 23-24. *Ptolemaeus plurimas, Alexander maximas urbes cepit* (Curt., VIII, 10, 37).

4. Arrian., VI, 5. Diod., XVII, 104.

5. Arrian., VI, 11, 8. Mais le démenti de Ptolémée ne fit pas disparaître la version accréditée par Clitarque et Timagène (Curt., IX, 5, 21), laquelle reparaît dans Pausanias (I, 6, 2) et Ampelius (*Ptolemaeus Euergetes, qui Alexandrum apud Oxydracas objecto clipeo profecit*, § 35). La grossière méprise *Euergetes* nous donne un avant-goût des confusions commises par les compilateurs qui sont trop souvent nos seuls guides.

6. Arrian., *Indic.*, 18, 5.

grossir ses exploits et de se poser partout au premier plan sous le regard de la postérité. Il semble, au contraire, — la confiance absolue d'Arrien en témoigne, — avoir voulu rendre justice à chacun et opposer partout la vérité vraie au roman qui commençait déjà à envahir la merveilleuse histoire du conquérant.

Alexandre sut reconnaître et payer de retour le dévouement de son fidèle lieutenant. Une anecdote célèbre nous montre le roi veillant au chevet de son ami blessé et le guérissant avec une racine dont les vertus lui avaient été révélées en songe [1]. Son affection, mélangée, dit-on, de caprices et même d'accès de défiance, fit du Lagide une sorte de chambellan, de maître de la maison du roi [2]. Ptolémée assista ainsi, en témoin consterné, au meurtre de Clitos, qu'il avait prudemment emmené hors de la salle où s'était échauffée la dispute et qui y était rentré pour braver Alexandre ivre de colère et de vin [3]. C'est Ptolémée qui veillait à la porte de la tente royale le jour où la conspiration des pages mit en péril la vie d'Alexandre [4] : c'est lui que le roi charge de tout préparer pour l'holocauste volontaire du brahme Calanos [5]. A Suse, dans cette série de fêtes et de combinaisons polygamiques par lesquelles Alexandre inaugure sa nouvelle monarchie orientale, Pto-

1. Cic., *Divin.*, II, 66. Strab., XV, p. 173. Justin., XII, 10, 3. Curt., IX, 8, 33. D'après Diodore (XVII, 103), à Harmatelia dans l'Inde. Anecdote suspecte, dédaignée par Arrien, qui n'en dit mot.

2. Écuyer tranchant (ἐδέατρος), d'après Charès de Mitylène (ap. Athen., IV, p. 171 c). Geier (*op. cit.*, 13, n. 15) relève la bévue de Sainte-Croix entendant par Πτολεμαῖον τὸν σωτῆρα ἐδέατρον ἀποδειχθῆναι, que Ptolémée dut à cet office protecteur son surnom de Σωτήρ. D'après Quinte-Curce (IX, 8, 33), *regi an popularibus carior esset, dubitari poterat*. Cf. l'inepte conte de Candaule et Ptolémée déguisé en Alexandre (Ps.-Callisth. et Jul.Valer., *Hist.*, III, 49). En revanche, Élien croit savoir qu'Alexandre, jaloux et défiant, craignait l'adresse de Ptolémée (Πτολεμαίου τὸ δεξιὸν ὑφωρᾶτο. *Var. Hist.*, XIV, 48. Cf. XII, 16).

3. Arrian., IV, 8, 9.

4. Arrian., IV, 13, 7. Ptolémée devait être aussi de garde le jour où survint un prodige qu'il est chargé d'annoncer à Alexandre (Arrian., IV, 15, 7-8).

5. Arrian., VII, 3, 2.

lémée reçoit comme épouse Artacama, fille du satrape Artabaze, qui se trouvait être alors, par sa sœur Barsine, la belle-sœur d'Alexandre [1]. Il fait partie de ce cénacle de vice-rois qui entourent le nouveau Grand-Roi, le successeur des Pharaons, des rois de Babylone, de Ninive et de la dynastie des Achéménides (324).

Il est permis de croire qu'avec son sens rassis et sa prudence innée, il suivait sans enthousiasme son jeune et impétueux souverain dans une voie au bout de laquelle on risquait de rencontrer la désaffection des Macédoniens et des Hellènes. Il ne paraît pas avoir pris fort au sérieux le mariage politique que lui avait imposé Alexandre, et il est probable qu'il s'en considéra comme tout à fait dégagé par la mort du roi (323).

Dans le conseil tenu par les généraux après la mort d'Alexandre, se posa tout d'abord la redoutable question qui ne devait être résolue qu'au prix de vingt ans de discordes et de luttes à main armée. Par qui et comment allait être gouverné le vaste empire improvisé par Alexandre? Surpris par la mort, le conquérant n'avait laissé aucune instruction à ce sujet : ce serait lui faire injure que de lui prêter le mot fabriqué sous son nom par quelque rhéteur et de croire qu'il eût volontairement déchaîné la tempête en léguant sa succession « au plus digne » [2]. Le principe de l'hérédité monarchique pouvait seul sauvegarder l'unité de l'empire. Mais

1. D'après Plutarque (*Eumen.*, 1), Alexandre fit épouser une troisième fille d'Artabaze, appelée Barsine comme son aînée, à Eumène ; la seconde, donnée à Ptolémée, étant une Apama, homonyme, par conséquent, d'Apama, fille de Spitamène, femme de Séleucos et mère d'Antiochos Ier. Arrien (VII, 4, 6), corrigeant Plutarque, fait aussi de l'épouse de Ptolémée une fille d'Artabaze, mais il l'appelle Artacama. De toutes ces unions contractées par ordre, il n'y eut de durable que celle de Cratère, dont la femme, Amastris, épousa plus tard Lysimaque, et celle de Séleucos. Artacama ou Apama ne mit probablement jamais le pied en Égypte, où, vu sa nationalité, elle n'aurait pu être qu'impopulaire.

2. L'anecdote est dans Justin (XII, 15, 8) et Quinte-Curce (X, 5, 14), qui interprètent le mot comme désignant Perdiccas.

Alexandre avait tout improvisé, même ses amours, et ne s'était pas autrement soucié de distinguer entre ses concubines et ses épouses. Il avait eu de Barsine, fille d'Artabaze, un fils, Héraclès, alors âgé de quinze à seize ans [1], qui vivait avec sa mère à Pergame : mais c'était le fruit d'une union libre et Alexandre lui-même ne l'avait jamais traité en fils légitime. Depuis, le roi avait épousé, en 328, Roxane, fille du satrape de Bactriane Oxyartès, et, en 324, aux noces collectives de Suse, Statira, fille de Darius. Roxane portait dans son sein un rejeton d'Alexandre; mais, à trois mois de sa délivrance [2], c'était l'inconnu, et même, ceux qui n'étaient pas encore habitués à considérer la polygamie comme un régime légal pouvaient douter de la légitimité de cet héritier éventuel, le futur Alexandre IV. D'autre part, on avait sous la main, à Babylone même, un frère consanguin d'Alexandre, Arrhidée, qui était à la fois bâtard et faible d'esprit, mais qui, aux yeux de l'armée, et surtout des simples soldats, avait l'avantage de n'être pas un métis, né d'une Orientale. Sa mère Philinna n'avait été qu'une concubine de Philippe [3], mais c'était une Thessalienne de Larissa. Perdiccas, qui était le plus en vue des généraux, proposa d'attendre les couches de Roxane; Méléagre, d'élire Héraclès ou Arrhidée. Ptolémée tint le langage d'un Macédonien qui ne voulait être gouverné ni par un bâtard imbécile comme Arrhidée, ni par des rejetons d'aventure comme le fils de Barsine ou celui qu'on attendait de Roxane. Les Macédoniens, aurait-il dit, n'avaient pas vaincu les Perses pour obéir à leurs descendants. Il proposa donc de laisser vacant

1. Dix-sept ans d'après Diodore (XX, 20); quatorze ans passés d'après Justin (XV, 2, 3) ; tout petit (βραχὺς πάνυ), d'après Appien (Syr., 52).

2. *Exacto mense octavo matura* (Just, XIII, 2, 5) : *Sextus mensis est ex quo Roxane praegnans est* (Curt., X, 6, 19). Droysen (II, p. 35, 4) croit pouvoir opter pour Justin.

3. Satyros disait que Philippe terminait toutes ses campagnes par un mariage (ἀεὶ κατὰ πόλεμον ἐγάμει); Philinna avait été, suivant lui, épouse aussi légitime que les six autres (Athen., XIII, p. 557 c).

le trône d'Alexandre et de confier le gouvernement de l'empire aux chefs de l'armée, qui appliqueraient chacun dans un domaine particulier les décisions prises en commun [1]. Ce fut l'avis de Perdiccas qui prévalut dans le conseil; mais l'infanterie, la plèbe militaire, refusa d'adhérer à cette décision. Elle proclama Arrhidée, que Méléagre s'empressa de reconnaître et de protéger; si bien qu'il y eut conflit entre l'état-major et la cavalerie, d'une part, et les fantassins, de l'autre. Les cavaliers durent quitter Babylone, mais ils occupèrent les alentours, de façon à bloquer les rebelles. On finit par négocier, et il est probable que Ptolémée fit de son mieux pour ménager une transaction. Il avait pu, tout en se rangeant par devoir du côté de Perdiccas [2], conserver une attitude neutre, car l'avis qu'il avait exprimé au conseil ne l'engageait avec aucun des deux partis. Il fut convenu qu'Arrhidée serait roi sous le nom de Philippe, mais que les droits éventuels de l'enfant de Roxane, si c'était un enfant mâle, seraient réservés. On pouvait laisser provisoirement en suspens la question de savoir s'il serait associé au trône ou considéré comme l'héritier présomptif de Philippe Arrhidée [3]. Perdiccas, à qui l'on prétend qu'Alexandre mourant avait remis le sceau royal, serait, sous le nom de chiliarque, le vicaire général de l'empire et comme le tuteur du roi ou des rois succédant à Alexandre.

1. Il faut renoncer à mettre d'accord, dans le détail, les versions de Diodore, de Justin et de Q. Curce. On se contente ici de prendre, en ce qui concerne Ptolémée, les assertions suffisamment concordantes de Justin et de Q. Curce. Il est certain que Ptolémée a poussé au démembrement de l'empire.

2. D'après Q. Curce, il y aurait eu des scènes de violence jusque dans la chambre mortuaire, où Perdiccas s'était barricadé : *Ptolemaeus quoque se adjunxerat ei puerorumque regia cohors* (X, 7, 24). La popularité de Ptolémée (IX, 8, 33) et ce que l'on sait de son caractère permet de lui attribuer un rôle de conciliateur.

3. *Servata est portio regni Alexandri filio, si natus esset* (Justin., XIII, 4, 3). En fait, il y eut association des deux rois, dont les noms servirent d'enseigne officielle symbolisant l'unité de l'empire, de 323 à 317. Μετωνομάσαντες δὴ Φίλιππον ἀντὶ Ἀριδαίου (App., *Syr.*, 52). Sur le prétendu nom de A gos, attribué par Petau à Alexandre, fils de Roxane, voy. Droysen, II, p. 12, 1.

Ptolémée s'était bien gardé de prendre une attitude hostile à l'égard de Perdiccas, qui comptait régner sous le nom d'Arrhidée et qui commençait déjà à supprimer ses adversaires [1]. Il savait bien que, rejeté en théorie, son système serait appliqué en fait. Il fallut, en effet, tout en affirmant l'unité de l'empire, le partager en grands commandements militaires. Ptolémée choisit ou sut se faire attribuer la meilleure part. Il eut pour satrapie l'Égypte, avec les parties adjacentes de l'Arabie et de la Libye, c'est-à-dire un pays riche, pacifié, déjà ouvert de longue date à l'influence hellénique et qui s'était soumis sans coup férir à Alexandre [2]. Perdiccas, dont l'ambition clairvoyante se défiait des habiles, fit décider, il est vrai, que le nomarque d'Arabie, Cléomène de Naucratis, chargé par Alexandre de percevoir les tributs de l'Égypte et de surveiller les travaux d'Alexandrie, resterait adjoint à Ptolémée en qualité de sous-gouverneur (ὕπαρχος) [3]; mais le Lagide se dit sans doute que, en dépit des précautions du régent, il saurait bien être le maître chez lui.

Une fois investi de ses pouvoirs, Ptolémée avait hâte de

1. Voy. les exécutions de rebelles et la mort tragique de Méléagre (Diod., XVIII, 4. Curt., X, 9, 29).

2. Sur les négociations et partages entre les généraux, voy., outre les Histoires de Droysen (II, pp. 12-33) et de Niese (I, pp. 195-198), les études de A. Reicke, *De rebus post Alexandri mortem Babylone gestis quaestionum* Part. I, Regiom. 1887. E. Szanto, *Die Ueberlieferung der Satrapienvertheilung nach Alexanders Tode* (Arch.-Epigr. Mittheil., XV [1892], pp. 12-18). Tirage au sort, d'après Justin (XIII, 4, 10), version improbable. Cf. Diod., XVIII, 3. Curt., X, 10, 30. Les compilateurs de basse époque reprennent une tradition rejetée par Q. Curce, à savoir que la répartition avait été faite d'après un testament d'Alexandre. C'est lui, d'après le *Barbarus Scaligeri* (*Chronica minora*, 1 [1892], p. 270 ed. Frick), qui avait donné Αἴγυπτον δὲ καὶ τὰ περὶ τῆς ἄνω Λιβύης Φιλίππῳ τῷ καλουμένῳ Πτολεμαίῳ. Ce « Philippe surnommé Ptolémée » est donné comme le prédécesseur en Égypte de Ptolémée Lagide : c'est donc Philippe Arrhidée. On a là un échantillon des confusions qui foisonnent dans nos textes. Les chronographes simplifient la question. Alexandre partage son empire entre quelques parents, Séleucos, Démétrios, Philippe et Ptolémée, τοῖς συντρόφοις τοῖς ἐκ τοῦ γένους (p. 447 Frick). Le scoliaste de Lucien (*FHG.*, III, p. 668) ne reconnaît que trois successeurs d'Alexandre, Perdiccas, Ptolémée et Séleucos.

3. Justin., XIII, 4, 11 (*ad tractandam provinciam*).

quitter Babylone; mais il lui fallut attendre les couches de Roxane, dont le fils Alexandre, associé à l'empire, fut pour Perdiccas un nouveau pupille et un nouvel instrument de règne; puis, assister aux funérailles d'Alexandre. Celles-ci durent être longuement préparées, si l'on voulait qu'elles égalassent au moins en magnificence celles qu'Alexandre avait commandées pour Héphestion. Le départ de Ptolémée se trouva ainsi retardé jusqu'à la fin de l'automne [1]. Si nous prenions au sérieux, plus qu'elles ne le méritent, les formules traditionnelles par lesquelles les prêtres égyptiens louèrent plus tard Ptolémée d'avoir rapporté en Égypte les images des dieux emportées par les Perses, nous supposerions que Ptolémée employa son temps à faire collection de cadeaux destinés à ses futurs administrés. Enfin, il put partir et arriva en Égypte vers le mois de novembre 323. Il était décidé à n'en plus sortir qu'à bon escient.

1. Champollion-Figeac (*Annales*, I, p. 244-248) propose octobre. Cf. Droysen, II, p. 96, 2. Le fragment XII des *Oxyrrhynchos Papyri* dit simplement à la date de Ol. CXIV, 2 = 323/2 : Πτολεμαῖος ὁ Λάγου εἰς Αἴγυπτον πεμφθεὶς ἦρξε τῆς χώρας.

CHAPITRE II

PTOLÉMÉE SATRAPE D'ÉGYPTE

(323-305)

Gouvernement de l'Égypte sous Alexandre : Cléomène de Naucratis (331-322).

§ I. — PTOLÉMÉE SOUS PERDICCAS (323-321). — Cléomène mis à mort. — Troubles à Cyrène : Thibron battu par Ophellas : conquête de la Cyrénaïque, rattachée à la satrapie d'Égypte (322). — Ptolémée s'empare du corps d'Alexandre et rompt avec Perdiccas. — Ptolémée officiellement déclaré rebelle. — Invasion et mort de Perdiccas en Égypte. — Nouveau partage de l'empire à Triparadisos : Ptolémée épouse Eurydice, fille d'Antipater (321).

§ II. — PTOLÉMÉE SOUS ANTIPATER (321-319). — Coup d'œil rétrospectif sur les rapports de l'Égypte avec la Syrie. — Ptolémée s'empare de la Cœlé-Syrie (320). — Son protectorat sur les dynastes de Cypre. — Puissance croissante d'Antigone (le Borgne). — Mort d'Antipater, remplacé par Polyperchon (319).

§ III. — PTOLÉMÉE SOUS POLYPERCHON (319-311). — Intrigues de Cassandre, fils d'Antipater, contre Polyperchon. — Coalition des satrapes contre les partisans de l'unité de l'empire, Polyperchon et Eumène (319). — Eumène en Syrie (318). — Antigone à la poursuite d'Eumène. — Philippe Arrhidée mis à mort par Olympias : Alexandre IV seul roi (317). — Ptolémée et Bérénice. — Défaite et mort d'Eumène : Séleucos expulsé par Antigone et réfugié près de Ptolémée (316). — Coalition contre Antigone (315). — Antigone maître de la Syrie (315). — Révolte de Cyrène : exécutions et destitutions de dynastes à Cypre (313). — Défaite de Démétrios (Poliorcète), fils d'Antigone, à Gaza : Ptolémée recouvre la Cœlé-Syrie et Phénicie. — Séleucos réintégré à Babylone ; date initiale de l'*Ère des Séleucides* (1er oct. 312). — Les Juifs déportés en Égypte. — Retour offensif d'Antigone : défection d'Ophellas à Cyrène. — Paix de 311. — Le roi

Alexandre IV assassiné par Cassandre : Ptolémée virtuellement roi d'Égypte ; Ère « après la mort d'Alexandre » ou des Lagides (311).
§ IV. — Ptolémée satrape indépendant (311-305). — Ptolémée et Séleucos contre Antigone. — Mesures de rigueur à Cypre : le drame de Paphos (311). — Ptolémée à Cos : exécution du stratège Polémée (310) ; naissance de Ptolémée Philadelphe (309/8). — Ptolémée dans l'Archipel et en Grèce : ébauche du protectorat des Cyclades (308). — Ophellas trahi par Agathocle : Ptolémée recouvre la Cyrénaïque ; Magas vice-roi de Cyrène (308). — Démétrios (Poliorcète) libérateur d'Athènes (307). — Ptolémée vaincu à Salamine de Cypre : Antigone roi (306). — Les rivaux d'Antigone prennent comme lui le titre de rois (305).

Depuis dix ans qu'elle était incorporée à l'empire d'Alexandre, l'Égypte vivait sous un régime provisoire que le conquérant avait institué à la hâte et n'avait surveillé que de très loin. Accueilli par les Égyptiens en libérateur et assuré de l'appui du clergé, qui l'avait reconnu pour fils d'Ammon et lui avait conféré l'investiture religieuse, Alexandre n'avait pas cru devoir prendre de précautions contre les indigènes. Il s'était plutôt préoccupé de prévenir les excès de pouvoir ou les défections possibles des dépositaires de son autorité. Il avait fait de cette autorité deux parts, dont chacune était confiée à plusieurs mandataires. Les pouvoirs militaires étaient exercés par deux stratèges et un navarque ; les pouvoirs civils par deux nomarques égyptiens, Doloaspis et Petisis, avec mission d'appliquer les coutumes du pays. Enfin, la perception des taxes dans le pays tout entier était aux mains d'une sorte de surintendant des finances, Cléomène de Naucratis [1]. Mais cet ingénieux système s'était rapidement détraqué au profit du fonctionnaire qui, par les finances, tenait le grand levier du gouvernement. Au bout de deux ou trois ans, Cléomène était considéré comme le

1. Arrian., III, 5. Curt., IV, 8, 33. Il y a des divergences de détail entre ces deux textes. Q. Curce ne connaît pas, ou exclut les fonctionnaires égyptiens.

gouverneur de l'Égypte et commandait en maître. C'est lui, nous l'avons dit, qui était chargé de poursuivre la grande œuvre du règne, la construction d'Alexandrie [1], et l'on comprend que la direction de pareils travaux l'ait mis hors de pair. Mais avec sa puissance grandit l'impopularité qui s'attache toujours aux mesures fiscales. Il est probable qu'au lieu de se borner à pressurer le fellah, habitué à souffrir sans se plaindre, il s'était attaqué au clergé [2], et surtout aux marchands et spéculateurs grecs qui s'étaient abattus sur l'Égypte à la suite des conquérants. Cléomène passait pour avoir commis d'effroyables exactions et amassé ainsi d'immenses richesses. On l'accusait, à Athènes notamment, de spéculer sur les blés par des intermédiaires et de provoquer ainsi des hausses artificielles sur les marchés [3]. Des plaintes étaient parvenues à Alexandre, qui depuis l'affaire d'Harpale, n'était plus aussi confiant qu'autrefois en la loyauté de ses serviteurs : mais Alexandre, tout en admettant comme possible la culpabilité de Cléomène, tint celui-ci pour absous présentement, et même à l'avenir, à condition qu'il élèverait des monuments en l'honneur d'Héphestion à Alexandrie et dans l'île de Pharos. Arrien, qui considère Cléomène comme « un méchant homme, coupable de nombre d'iniquités commises en Égypte », blâme avec raison l'indulgence capricieuse du maître, aux yeux duquel une flagornerie effaçait tous les péchés [4].

1. *Cleomenes, qui Alexandriam aedificaverat* (Justin., XIII, 4, 11).

2. Dans le Ps.-Aristote (*Oecon.*, 2, 33), il est question de taxes levées par Cléomène sur les animaux sacrés, etc.

3. Dans un plaidoyer postérieur à la mort de Cléomène, Démosthène (*In Dionysod.*, § 7-10) déclare que ce gouverneur de l'Égypte a fait beaucoup de mal à Athènes et à tous les Grecs, παλιγκαπηλεύων καὶ συνιστὰς τὰς τιμὰς τοῦ σίτου.

4. Arrian., VII, 23, 7-8.

§ I

Ptolémée sous Perdiccas (323-321).

Arrien ne fait ici que répéter ce qui se disait autour de Ptolémée quand le nouveau satrape mit le pied sur la terre d'Égypte. Ptolémée dut prêter à ces propos une oreille complaisante. Il lui fallait avant tout assurer son indépendance en se débarrassant du contrôle de l'agent de Perdiccas, et il ne put qu'être charmé de rencontrer tant de gens intéressés comme lui à la perte de Cléomène. Son parti fut bientôt pris. Il condamna à mort un homme qu'il savait « attaché à Perdiccas et par cela même peu sûr pour lui [1] ». Avec l'argent confisqué, il enrôla des mercenaires, et il eut bientôt autour de lui des officiers dévoués et capables, car « sa douceur fit accourir auprès de lui un grand nombre d'amis [2] ». Pourvu de troupes grecques qui étaient bien à lui, déjà populaire parmi les Égyptiens, dont il respectait les coutumes [3] et assurait le repos, il pouvait attendre les événements.

Les circonstances, qui semblent toujours travailler pour les hommes d'avenir, le servirent à souhait. Il n'eut pas à prendre part à la guerre Lamiaque (323-322), qui devait laisser au cœur des Hellènes des souvenirs si amers, et il en tira plus d'un avantage comme ami des deux parties belligérantes. Au commencement de 322, alors qu'Antipater, à peine échappé de Lamia, était inquiet de la tour-

1. Pausan., I, 6, 3 (Περδίκκᾳ νομίζων εὔνουν καὶ δι' αὐτὸ οὐ πιστὸν αὑτῷ).
2. Diod., XVIII, 14.
3. *Aegyptios insigni moderatione in favorem sui sollicitaverat* (Justin., XIII, 6, 19). On reviendra plus loin sur la politique religieuse de Ptolémée, inaugurée par des libéralités pour les funérailles d'un Apis (Diod., I, 84) et des restitutions de biens au clergé. Un érudit en veine de conjectures (Fränkel) a même supposé que Ptolémée était devenu Σωτήρ dès le début, pour avoir délivré l'Égypte de Cléomène.

nure que prenaient les événements et redoutait l'ingérence de Perdiccas dans les affaires d'Europe, Ptolémée le fit sonder par des hommes de confiance et conclut avec lui une alliance éventuelle contre Perdiccas [1]. D'autre part, la défaite des Hellènes coalisés et la sévérité d'Antipater victorieux provoqua en Grèce un exode de proscrits et d'aventuriers en disponibilité, dont bon nombre durent chercher un asile en Égypte, étant assurés de trouver dans le « doux » Ptolémée un protecteur et, au besoin, un intercesseur auprès d'Antipater. C'étaient autant de forces vives mises sous la main de Ptolémée.

Le satrape d'Égypte, qui n'armait que contre Perdiccas, eut l'occasion d'essayer la valeur de ses nouvelles troupes dans une entreprise où il s'engagea en auxiliaire et, victorieux, garda pour lui l'enjeu de la partie. Vers la fin de 323, le condottiere spartiate Thibron, qui, l'année précédente, avait assassiné Harpale pour lui prendre ses trésors et ses mercenaires [2], avait été appelé à Cyrène par un parti de Cyrénéens et Barcéens proscrits. Il y avait réintégré ses clients et s'était payé de ses services en levant sur la riche cité une énorme contribution de guerre. Au partage du butin, les aventuriers s'étaient brouillés entre eux. Le Crétois Mnasiclès offrit aux Cyrénéens de les débarrasser des exigences de Thibron, et même de lui reprendre ce qu'il avait déjà emporté et emmagasiné à Apollonie. Battu d'abord, Thibron avait fait de nouvelles recrues sur le grand marché d'embauchage installé au Ténare : avec ces renforts, il avait taillé en pièces l'armée cyrénéenne et mis le siège devant la ville (322). Les souffrances de la cité affamée y réveillèrent les factions ; la populace en expulsa les riches, que Mnasiclès accusait probablement de pactiser avec l'ennemi. De cet essaim de proscrits, les uns passèrent au camp

1. Diod., XVIII, 14.

2. En Crète, suivant Diodore (XVII, 108. XVIII, 19); en Laconie, suivant Arrien (ap. Phot., p. 70 Bekker).

de Thibron, les autres allèrent supplier le satrape d'Égypte de les ramener dans leur patrie [1]. Ptolémée ne pouvait souhaiter occasion plus propice. Il allait intervenir au moment où l'épuisement des deux parties belligérantes promettait au troisième larron un prompt et facile succès. Vers le milieu de l'année 322, il envoya en Cyrénaïque un de ses compagnons d'armes, l'Olynthien Ophellas, avec une forte armée et une flotte. La résistance fut plus vive peut-être qu'on ne s'y serait attendu. Les démocrates cyrénéens, redoutant les vengeances des proscrits ramenés par Ophellas, firent leur paix avec Thibron et s'allièrent avec lui contre les Égyptiens. Mais Thibron, battu devant Cyrène par Ophellas, fut pris à Taucheira et mis en croix à Apollonie [2]. Cyrène, étroitement bloquée, se rendit enfin à Ptolémée, qui vint en personne, avec des renforts, pour briser sa résistance. L'orgueilleuse cité, qui avait jadis bravé les convoitises des Pharaons et battu l'armée d'Ouhabra, fut incorporée à la satrapie d'Égypte [3] et provisoirement administrée par Ophellas. Il y avait environ cent dix ans que Cyrène, débarrassée de ses Battiades, vivait en république. L'heureux Ptolémée revint de là plus puissant, acclamé par l'amour-propre national des Égyptiens et illustré de tout le bruit que fit dans le monde grec la chute de Cyrène (fin 322). Il devait s'apercevoir par la suite que les Cyrénéens n'oubliaient pas leur passé. Leur indomptable amour de l'indépendance servit de point d'appui à toutes les compétitions

1. Sur ces événements, Diod., XVIII, 19-21. Cf. J. P. Thrige, *Res Cyrenensium* (édition posthume par N. J. Bloch). Hafniae, 1828, p. 206-211. A. F. Gottschick, *Gesch. der Gründung und Blüthe des hell. Staates in Kyrenaika*. Leipzig, 1858 (insignifiant). A. Rainaud, *De Cyrenaicae Pentapolis natura et fructibus*. Paris, 1893. Ophellas ou Ophélas, Opheltas dans Plutarque. Pour Thibron, Thrige hésitant adopte l'orthographe Thimbron.

2. Arrian., ap. Phot. p. 70 Bekker. Sur le νόμισμα Θιβρώνειον (Phot.), monnaie de mauvais aloi émise par un Thibron, soit le Lacédémonien du temps de Xénophon (Mommsen, Lenormant, Babelon, Willers), soit ce lieutenant d'Harpale (Th. Reinach), voy. en dernier lieu Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies* (Paris, 1902), p. 257-260.

3. Cf. Justin., XIII, 6, 20.

dynastiques où ils crurent trouver une occasion de se détacher de l'Égypte.

Mais Ptolémée ne se laissait pas distraire de sa préoccupation principale. Il sentait sur lui l'œil de Perdiccas et savait que le régent, bravé dès le début par l'exécution de Cléomène, ne lui pardonnerait pas ses succès. Puisque le conflit était inévitable, Ptolémée trouvait avantage à ne pas louvoyer : les nombreux ennemis de Perdiccas étaient persuadés qu'ils pouvaient compter, le cas échéant, sur le satrape d'Égypte. De son côté, Perdiccas, aveuglé par l'ambition, poussait les choses au pire et calculait mal les chances de ses adversaires. Antipater et Cratère, régents des possessions d'Europe, qu'il avait cru diviser en donnant, dans les limites du même gouvernement, à l'un le titre de stratège, à l'autre, celui de « prostate » ou gouverneur civil, s'étaient arrangés à l'amiable et avaient contracté une alliance de famille. Cratère s'était séparé d'Amastris pour épouser Phila, fille d'Antipater [1]. Le satrape de Phrygie, Lycie et Pamphylie, Antigone le Borgne (Μονόφθαλμος), dépouillé et traqué par Perdiccas, s'était réfugié auprès d'Antipater et de Cratère. Grâce au despotisme du vicaire général de l'empire, qui allait mettre le comble à ses imprudences en répudiant une fille d'Antipater, Nicæa, pour épouser une sœur d'Alexandre et mettre dans son jeu les rancunes d'Olympias [2], la coalition se formait d'elle-même. C'est ce moment que choisit Ptolémée pour montrer publiquement le cas qu'il faisait des ordres et des prétentions du régent.

1. Le bon Cratère s'occupa par la suite de trouver un mari à Amastris, qui épousa Denys, tyran d'Héraclée, et, après la mort de celui-ci († 306), en 302, Lysimaque, roi de Thrace (Strab., XII, p. 544. Memnon in *FHG.*, III, p. 529). Cf. ci-dessus, p. 7, 1.

2. Perdiccas, veuf d'une Cléopâtre, paraît avoir mené de front deux intrigues, dont l'une suggérée par Olympias, qui lui offrit sa fille Cléopâtre, veuve du roi molosse Alexandre, au moment où il demandait la main de Nicæa, fille d'Antipater. Il aurait donc épousé provisoirement Nicæa, au printemps de 322, en se réservant de la répudier lorsqu'il jugerait à propos de rompre avec Antipater. Les mariages jouent un grand rôle dans la diplomatie de l'époque.

Il avait été décidé à Babylone, lors des funérailles d'Alexandre, que le corps du roi serait transporté, pour y reposer définitivement, dans le temple de Zeus Ammon, du dieu qui était officiellement le père du héros. Il eût été sans doute plus naturel, et plus conforme aux vœux des Macédoniens, de le déposer auprès de ses ancêtres dans les caveaux d'Ægæ, et peut-être s'était-on arrêté tout d'abord à ce parti [1]. Mais, comme la foi populaire attachait déjà à cette glorieuse dépouille la vertu d'un talisman [2] et qu'aucun des généraux d'Alexandre ne voulait laisser à un collègue un tel gage de prospérité, il est probable que le conseil avait tourné la difficulté en reléguant le corps d'Alexandre, sous un pieux prétexte, dans l'oasis d'Ammon, en dehors du monde habité. Qui avait suggéré cette idée? On l'ignore; mais il se pourrait que ce fût celui qui fit tourner à son avantage ce bizarre projet [3].

Le convoi funèbre devait être une procession triomphale. L'officier chargé d'organiser les préparatifs, Arrhidæos ou Arrhabæos, y avait employé près de deux ans; et, en effet, le fastueux catafalque roulant que décrit Diodore [4] avait dû occuper longtemps une légion d'artistes. Enfin, vers la fin de 322, le magnifique cortège partit de Babylone sous la conduite d'Arrhidæos, s'acheminant vers l'Égypte par la route de Damas. Ptolémée vint au devant du convoi jusqu'en Syrie avec son armée, y reçut le corps avec le plus grand

1. Pausan., I, 6, 3. Strab., XVII, p. 794.

2. Aelian., *Var. Hist.*, XII, 64.

3. Lucien fait dire à Alexandre, interrogé par Diogène (*Dial. Mort.*, XIII, 3) : « Voilà trois jours que je suis gisant à Babylone; mais Ptolémée a promis de me faire porter en Égypte, pour y être enseveli et mis au rang des dieux égyptiens ».

4. Diod., XVIII, 26-28. Droysen (II, pp. 12, 3. 645) propose de substituer Ἀρραβαῖος (Inscr. Thersipp., lig. 25) ou Ἀριβαῖος (Polyaen., VII, 30) à la leçon Ἀρριδαῖος, qui a causé la méprise de Justin : *jubetur Aridaeus rex corpus Alexandri in Ammonis templum deducere* (XIII, 4, 6). Mais il déclare qu'il « n'ose pas abandonner la tradition des manuscrits ». C'est, en effet, le parti le plus sûr : s'il y a corruption, elle date d'avant Justin.

respect et le conduisit à Memphis, en attendant qu'Alexandrie pût le recevoir dans un tombeau digne du grand Alexandre, œkiste divinisé et génie protecteur de la nouvelle cité [1]. Il y a, au fond de cette aventure, une intrigue dont le détail nous échappe et que Diodore ne paraît même pas avoir remarquée. On croit deviner, à travers l'obscurité des textes, que Arrhidæos, sans doute de connivence avec Ptolémée, partit de Babylone à l'improviste, sans attendre les ordres de Perdiccas [2]. Celui-ci était alors en Asie-Mineure, tout occupé de ses intrigues, et il se proposait vraisemblablement de conduire lui-même le convoi funèbre à Ægæ, à la tête d'une armée dont Antipater connaîtrait bientôt la destination [3]. Il avait dû envoyer à Babylone des hommes de confiance, Polémon et Attale, pour signifier sa volonté à Arrhidæos et, au besoin, lui barrer le chemin par la force [4] : mais Ptolémée avait tout prévu ; son complice avait brus-

1. La majorité des témoignages, y compris Diodore et Strabon (XVII, p. 794), disent que le corps fut conduit à Alexandrie. De son côté, Pausanias assure qu'il fut déposé à Memphis par Ptolémée Soter (I, 6, 3) et amené à Alexandrie par Philadelphe (I, 7, 1). Il n'y a pas là de quoi rudoyer Pausanias, comme le fait encore Kaerst (*Die Begründung des Alexander- und Ptolemäerkultes in Aegypten*, in Rh. Mus., XXVI [1897], p. 42-68). Memphis était bien sur le chemin de l'Oasis, et même d'Alexandrie, et Diodore a pu ne viser, par anticipation, que le fait accompli plus tard. Le dire de Pausanias a été confirmé depuis par un nouveau fragment des marbres de Paros (*Athen. Mittheil.*, XXII [1897], p. 187). Sous l'archontat d'Archippos (321/0), Ἀλέξανδρος εἰς Μέμφιν ἐτέθη καὶ Περδίκκας εἰς Αἴγυπτον στρατεύσας ἐτελεύτησεν.

2. Παρὰ γνώμην Περδίκκου (Arrian. ap. Phot., p. 70 Bekker).

3. Pausanias (I, 6, 3) dit que Ptolémée se fit livrer le corps d'Alexandre par « les Macédoniens chargés de la conduite à Ægæ »; Strabon (XVII, p. 794), confondant le cortège et l'expédition de Perdiccas en Égypte (ci-après), suppose que Perdiccas conduisait le corps — sans doute en Macédoine — et se détourna de son chemin pour attaquer Ptolémée. C'est comme trophée de victoire que le cercueil royal était resté aux mains du satrape d'Égypte. Arrien, au contraire (p. 24 Reizenstein), dit que Perdiccas voulait destituer Ptolémée et s'emparer du corps d'Alexandre. Arrhidæos pouvait être d'accord avec Ptolémée sans être dans sa confidence. Memphis était une étape sur la route de l'Oasis, et Arrhidæos ne savait peut-être pas en partant que sa mission serait écourtée. En tout cas, il fut récompensé : les vainqueurs de Perdiccas lui donnèrent en 321 la satrapie d'Hellespont.

4. Arrian. ap. Phot., p. 70 Bekker, et fol. 230, p. 23 Reizenstein.

qué le départ, et, en Syrie, son escorte était de taille à faire reculer les gendarmes de Perdiccas. Ptolémée réussit de cette façon à mettre la main sur le corps d'Alexandre, qui pouvait, en Égypte surtout, devenir une relique précieuse, et il rendit à son allié Antipater [1], alors en guerre avec les Étoliens, le service d'attirer sur sa propre tête les premiers coups de Perdiccas.

Que l'incident ait ou non contribué à hâter la rupture ouverte — rupture depuis longtemps prévue — entre Perdiccas et Ptolémée [2], il est certain que le régent, après avoir hésité entre la Macédoine et l'Égypte, se décida à faire d'abord un exemple sur le Lagide. Celui-ci abattu, viendrait le tour d'Antipater et Cratère, ses complices. Perdiccas avait pris ses précautions. L'Asie-Mineure serait gardée, en son absence, par son fidèle lieutenant, Eumène. Avec l'appui de Néoptolème, satrape d'Arménie, et d'Alcétas, frère du régent, Eumène serait en mesure de barrer le chemin aux troupes avec lesquelles Cratère, Antipater et Antigone pourraient tenter des diversions convenues avec leur allié. Une flotte, commandée par Clitos, surveillait les côtes. En même temps, Perdiccas avait signé un traité avec les Étoliens, qui s'étaient engagés à attaquer Antipater. En outre, pour ne pas laisser de traîtres sur ses derrières, il destitua, chemin faisant, le satrape de Cilicie, Philotas, ami de Cratère, qu'il remplaça par Philoxenos, et le satrape de Babylone, Archon, probablement soupçonné d'avoir favorisé l'enlèvement du corps d'Alexandre. Docimos fut chargé d'expulser et de

1. Il est possible que le mariage de Ptolémée avec Eurydice, fille d'Antipater, ait été conclu à ce moment (Niese, I, p. 218, 7). Droysen (II, p. 137, 1) préfère l'ajouter aux conventions passées à Triparadisos. Aucun texte ne donne d'indication chronologique. Il y a un moyen facile, et même trop facile, de concilier les opinions divergentes; c'est de distinguer entre les fiançailles et le mariage.

2. Il résulte des textes de Diodore et d'Arrien que l'expédition d'Égypte était déjà résolue quand Perdiccas apprit en Cilicie l'enlèvement du corps d'Alexandre.

remplacer Archon [1]. Puis, apprenant que les roitelets de Cypre, Nicocréon de Salamine, Pasicrate de Soles, Nicoclès de Paphos, Androclès d'Amathonte, faisaient cause commune avec Ptolémée et assiégeaient la ville de Marion, restée fidèle à l'empire, il envoya au secours de Marion une flotte phénicienne, commandée par Aristonous de Pella, ancien garde du corps d'Alexandre, et Sosigène de Rhodes [2].

Lorsque, au printemps de 321, il s'achemina par la Syrie vers la frontière d'Égypte, convoyé par la flotte d'Attale, il dut se flatter d'avoir éventé et prévenu les desseins de ses adversaires. Il ne se rendait pas compte de son irrémédiable impopularité. A peine avait-il tourné le dos que Cratère et Antipater passaient l'Hellespont, et qu'Antigone, débarqué à Éphèse, poussait une pointe hardie sur Sardes, où il faillit surprendre Eumène [3]. L'amiral Clitos n'avait pas seulement laissé passer les assaillants, il s'était rangé de leur côté. Ainsi avaient fait les satrapes de Lydie et de Carie, Ménandre et Asandros. Néoptolème, qui devait seconder Eumène, alla rejoindre Antipater et Cratère.

Perdiccas était de ceux qui se soucient peu d'être aimés pourvu qu'ils soient obéis. Il est à croire cependant que l'attitude de ses propres soldats lui donna quelques inquiétudes, car, arrivé à la frontière d'Égypte, il jugea à propos de donner à l'expédition le caractère d'une exécution légale, ordonnée par le verdict de l'armée elle-même. Il cita Ptolémée à comparaître devant ces assises militaires, dont il dicterait la sentence. Défaillant, Ptolémée serait déclaré rebelle et contumace : le procédé lui avait déjà réussi, l'automne précédent, avec Antigone. Si Ptolémée avait la naïveté de se présenter, il pourrait être appréhendé au corps, et prompte

1. Docimos entra de force à Babylone, après un combat où Archon reçut une blessure mortelle (Arrian., p. 26 Reizenstein).

2. Arrian., p. 27-28 Reizenstein.

3. Le coup de filet avait été préparé par Antigone et Ménandre; mais Eumène fut prévenu à temps par Cléopâtre, qui attendait à Éphèse le moment de convoler en justes noces avec Perdiccas (Arrian., p. 29 Reizenstein).

justice serait faite du satrape indocile qui, au mépris de tout droit, avait subjugué les Grecs de Cyrénaïque et s'était approprié, par un vol sacrilège, la dépouille d'Alexandre. Mais Ptolémée n'était point naïf : au lieu d'opposer à la citation un refus d'obéissance, il fit présenter sa justification par des mandataires et fut absous [1]. C'était, pour Perdiccas, le moment des réflexions utiles ; mais il ne sentit que la blessure faite à son orgueil et s'obstina dans son entreprise. Il comptait sur la force de la discipline, maintenue au besoin par des exécutions militaires, et sur le prestige de la victoire pour assouplir l'instrument qui frémissait dans sa main. Mais il fallait pour cela être victorieux, et Perdiccas fit preuve d'une rare incapacité [2]. Il ne sut même pas choisir sur la branche pélusiaque du Nil un endroit où il pût passer le fleuve sans être inquiété. C'est en face d'une forteresse gardée par Ptolémée, le « Mur du Chameau », qu'il tenta une première fois l'opération. Il commença par draguer un ancien canal hors d'usage pour y déverser l'eau du fleuve qui lui faisait obstacle. Il traversa ainsi le bras du Nil ; mais, pendant qu'il donnait l'assaut à la forteresse, un assaut qui lui coûta inutilement beaucoup de monde, l'eau se déversa dans le canal de décharge avec une telle violence que son camp fut inondé. Perdiccas crut à une trahison et sévit contre ses propres troupes, qui commençaient déjà à déserter. Remontant alors dans la direction de Memphis, il fit une nouvelle

1. En dépit des inductions que Droysen (II, p. 117), suivi par Niese (I, p. 222), tire d'un fragment d'Arrien (ap. Phot., p. 71), je ne puis pas plus me résoudre que Mahaffy (*Empire*, p. 30-31) à croire que Ptolémée, même renseigné sur les dispositions de l'armée de Perdiccas, commit l'imprudence de se présenter en personne. Perdiccas était homme à ne pas reculer devant un assassinat. Au surplus, on ne sait où eut lieu le débat, ni si Perdiccas était encore entouré de la famille royale, qu'il avait, dit-on (Diod., XVIII, 29), emmenée avec lui et dont on n'entend plus parler. On pourrait supposer que la citation eut lieu en Syrie, où Perdiccas aurait utilisé la présence « des rois » et se serait cru assuré de condamner Ptolémée par défaut.

2. On suit ici le récit, prolixe et confus, de Diodore (XVIII, 33-36). Voy., pour le détail et les rectifications, Droysen, II, p. 117-123.

tentative un peu au-dessous de Bubaste, en un endroit où une île partageait le courant et devait faciliter le passage. Mal calculée, l'entreprise se termina par un désastre. Perdiccas y perdit plus de deux mille hommes, morts sans avoir combattu, noyés ou dévorés par les crocodiles [1]. Pour le coup, ce fut dans l'armée un concert d'imprécations contre l'impéritie du général en chef. Les officiers supérieurs signifièrent à Perdiccas qu'ils ne lui obéiraient plus; d'autres, parmi lesquels se trouvait, dit-on, Séleucos, le futur roi de Syrie, appliquant à Perdiccas les procédés sommaires dont il était lui-même coutumier, le considérèrent comme condamné par la réprobation de l'armée et l'égorgèrent dans sa tente (juillet 321) [2].

« Le lendemain, l'armée étant réunie en assemblée, Ptolémée y parut, saluant affectueusement les Macédoniens; il fit ensuite l'apologie de sa conduite, et, comme les vivres manquaient, il fit distribuer aux troupes du blé en abondance et pourvut le camp de toutes sortes de provisions. Cette conduite lui fit beaucoup d'honneur et lui acquit l'affection de l'armée [3]. » Séance tenante, on offrit à Ptolémée la place de Perdiccas. Mais le prévoyant Lagide se garda d'accepter un honneur qui aurait pu exciter la jalousie de ses anciens compagnons d'armes, ou, en mettant les choses au mieux, l'eût tout d'abord dépossédé de son bien et lancé dans les aventures. Du reste, il était plus que jamais de l'avis exprimé par lui à Babylone. Il comprenait que, même avec ces rois que Perdiccas traînait partout avec lui, l'unité de

1. Mahaffy se moque un peu des χιλίων θηριοβρότων de Diodore. Le fait est que c'est beaucoup de crocodiles mettant leur appétit au service de la patrie. Le stratagème mentionné par Polyen (IV, 19) et Frontin (IV, 7, 20) n'est guère moins puéril. A Bubaste, les Perdiccaniens auraient pris pour une grande armée en marche des troupeaux rassemblés par Ptolémée, se ruant sous le fouet, avec des fagots à la queue, et soulevant des nuages de poussière.

2. Droysen justifie cette date, préférable au calcul de Champollion, qui (*Ann.* I, p. 290) tenait pour novembre.

3. Diod., XVIII, 36.

l'empire ne pouvait être maintenue ; et, pour tout dire, il était satisfait de son lot. Il fit déférer provisoirement la tutelle des rois à Pithon et Arrhidæos, et, afin de rétablir la concorde, il obtint une sorte d'amnistie pour tout ce qui restait encore d'amis de Perdiccas dans les rangs de l'armée. C'est alors seulement, deux jours après la mort de Perdiccas, que l'on fut informé des événements d'Asie. On apprit que Cratère avait été battu par Eumène en Cappadoce et qu'il avait succombé dans la mêlée (vers mai 321) ; qu'Antipater, parvenu en Cilicie, se trouvait dans une position critique, coupé de ses communications avec la Macédoine et peut-être mal secondé par la flotte qui, sous les ordres d'Antigone et de Clitos, donnait la chasse dans les mers de Cypre au navarque de Perdiccas [1]. Venues plus tôt, ces nouvelles auraient pu compromettre la cause de Ptolémée, solidaire de ses alliés. A ce moment, elles ne firent que détourner sur Eumène, le misérable scribe de Cardia, suppôt de Perdiccas, la colère de l'armée. Eumène fut condamné à mort par contumace, avec quinze autres stratèges absents de Perdiccas. On ne dit pas que Ptolémée se soit opposé à ces fureurs, qui entraînèrent la mise à mort immédiate d'Atalante, sœur de Perdiccas et femme de son navarque Attale. Cette fois, elles servaient sa politique, car elles visaient ceux qui travaillaient à empêcher le démembrement de l'empire. Du coup, Attale, qui stationnait à Péluse, se réfugia à Tyr, dont le gouverneur Archélaos lui ouvrit les portes et où vinrent le rejoindre les amis de Perdiccas échappés du camp de Memphis.

Des messagers furent aussitôt expédiés à Antipater et à Antigone, les convoquant à une réunion plénière qui se tien-

1. L'Hécatonnésien Thersippos « prit part à la guerre de Cypre avec Clitos » (*CIG.*, II, App. 2166 c. Texte rectifié dans Droysen, II, p. 643-645). Droysen (II, p. 126, 1) et Niese (I, p. 233, 4) placent ici la participation des Athéniens à la « guerre de Cypre » et la prise de l'amiral Hagnon de Téos par Athénien Thymocharès (*CIA.*, II, 331 = Dittenberger, 162). Je trouve plus plausible l'emploi de ce document à la date de 316/5 (ci-après, p. 46, 3), assignée par Klüber et Dittenberger.

drait à Triparadisos en Syrie [1]. L'armée d'Égypte, emmenant avec elle les rois et les régents provisoires, s'achemina vers le lieu du rendez-vous. Ptolémée, toujours prudent, ne paraît pas l'y avoir accompagnée. Ayant posé des limites à son ambition, il jugea que le plus sûr moyen de rester en possession de l'Égypte était de n'en pas sortir. Il se défiait avec raison des fantaisies d'une soldatesque démoralisée par la révolte et la défaite. La réunion de Triparadisos (automne 321) fut, en effet, assez tumultueuse. Antipater en sortit vicaire général de l'empire; mais, grâce aux intrigues d'Eurydice, femme de Philippe Arrhidée, il avait failli être lapidé et n'avait dû son salut qu'à la présence d'esprit d'Antigone et de Séleucos.

Le partage de Triparadisos [2] confirma Ptolémée dans la possession de l'Égypte, « comme d'une propriété conquise à la pointe de la lance [3] ». Du reste, remarque Diodore, il eût été impossible de l'en déloger. A l'Égypte proprement dite étaient adjointes l'Arabie, la Libye avec Cyrène, qui étaient déjà au pouvoir de Ptolémée et les conquêtes que pourrait faire le satrape d'Égypte du côté de l'ouest, c'est-à-dire probablement sur le domaine de Carthage. Pour consolider cet arrangement, Antipater donnait sa fille Eurydice au Lagide. Veuf ou séparé d'Artacama, Ptolémée vivait alors en union libre avec la courtisane athénienne Thaïs, que lui avait pour ainsi dire léguée Alexandre [4]; mais il suivait la mode du

1. On ne sait pas très bien où était Triparadisos. Diodore (XVIII, 39) le place dans la Haute-Syrie; Droysen, d'après Strabon (XVI, p. 756), près des sources de l'Oronte; Niese (I, p. 223, 5) propose le Paradisos de Xénophon (*Anab.*, I, 4, 10). Entre les opinions de P. Perdrizet, *Syriaca. I. Triparadisos* (Rev. Arch., XXXII [1898], p. 34-39), qui tient pour Riblah sur l'Oronte, et de R. Dussaud, *Triparadisos* (ibid., XXXIII, p. 113-121), qui tient pour Djousiyeh (non pas D. el Khrab), à l'E. de l'Oronte, l'écart n'est que de quelques kilomètres.

2. Diod., XVIII, 39. Arrian. ap. Phot., p. 71. Cf. Droysen, II, p. 132-137.

3. Αἴγυπτος δορίκτητος dans Diodore(XVIII, 39. 43).

4. Plut., *Alex.*, 38. Athen., XIII, p. 576 d-e. Letronne pense que Thaïs (= Ta-Isis) était de naissance égyptienne. Un ancien eût vu là un *omen*. Athénée appelle cette union un mariage. En tout cas, Ptolémée fut un bon père pour les enfants qu'il eut de Thaïs: deux fils, Léontiscos (cf. Justin., XV,

temps et ne craignait pas de cumuler les mariages politiques avec les choix de son cœur. En fait de mariage politique, il ne se préoccupait que du présent. Il ne songea pas, alors ni plus tard, à fonder une dynastie pharaonique ; sans quoi il eût cherché en Égypte une femme de race royale, s'il en restait encore, qui eût servi de soudure entre les Pharaons et les Lagides. Le procédé était de tradition en Égypte. Alexandre l'avait appliqué en Asie, le jour où il avait épousé Statira, la fille de Darius, et c'est aussi pour se ménager des droits à la succession d'Alexandre que Perdiccas avait voulu épouser en dernier lieu la sœur germaine du conquérant.

Ptolémée dut se louer de sa prudence : tout allait pour lui à souhait, et la tentative de Perdiccas n'avait fait que transformer son investiture révocable en droit de conquête définitif. Cependant le traité de Triparadisos dut lui laisser une inquiétude : Perdiccas était abattu et remplacé par un vieillard qui aspirait au repos ; mais, précisément afin de jouir en paix de ses possessions d'Europe, Antipater s'était déchargé sur Antigone du soin de réduire à merci le parti de Perdiccas. Ce parti avait pour chef Eumène, qui venait d'affirmer aux dépens des coalisés ses hautes aptitudes militaires, et, pour abattre un tel adversaire, Antigone avait besoin de pouvoirs proportionnés à sa tâche. A ses provinces de Grande-Phrygie, Lycie, Lycaonie et Pamphylie, Antigone joignit désormais le titre de « stratège autocrate, surveillant de l'Asie entière », et le commandement en chef des troupes de l'empire. Or Antigone, quoique ayant dépassé alors la soixantaine, était actif,

2, 7) et Lagos (ou un seul, si on corrige le texte d'Athénée en Λεοντίσκον <τὸν> καὶ Λάγον), et une fille, Irène, qu'il maria au roi cypriote Eunostos de Soles (cf. Aelian., *Var. Hist.*, XII, 16). Eunostos dut être un favori de son beau-père, car son nom — un nom de bon augure — fut donné au port occidental d'Alexandrie. Léontiscos, pris à la bataille de Salamine en 306 (ci-après), fut racheté par son père. On ignore de quelles femmes Ptolémée eut les bâtards (?) qui figurent dans les affaires de sa succession, Méléagre, Argæos et Philotera.

ambitieux, dépourvu de scrupules et tout prêt à reprendre pour son compte la suite des plans de Perdiccas. Il y avait là pour l'avenir un danger qui pouvait atteindre quelque jour Ptolémée lui-même et lui faire regretter peut-être de s'être désintéressé trop tôt des destinées de l'empire d'Alexandre, ou de n'avoir pas franchement demandé, à Triparadisos, la Syrie, qu'il était décidé à prendre.

§ II

Ptolémée sous Antipater (321-319)

Pendant qu'Antipater ramenait en Macédoine la famille royale et qu'Antigone se lançait à la poursuite d'Eumène, Ptolémée se préparait à profiter des circonstances. L'Égypte ne pouvait devenir une puissance maritime sans la possession des ports de la côte phénicienne et des bois de construction du Liban. La Syrie avait été, des siècles durant, et devait rester la pomme de discorde entre les souverains de l'Égypte et ceux de l'Asie antérieure. Apparentée par la race et la langue à la grande famille araméenne [1], elle se rattachait par ses affinités naturelles aux empires asiatiques; mais les Pharaons d'autrefois avaient, comme allait le faire leur successeur, saisi les occasions de mettre la main sur cette riche proie.

Sous les faibles successeurs du grand Saryoukin de Babylone, l'Égypte, débarrassée des Hik-Shous ou Bédouins qui l'avaient longtemps assujettie, franchit ses frontières avec Thotmès I[er] (XVIII[e] dynastie) et les poussa du côté du Nord. Les Syriens payèrent tribut, de gré ou de force, à Thotmès I[er] et Thotmès II. Thotmès III (entre 1560 et 1530 av. J.-C.), le

1. Le nom de *Syrie*, qui n'est pas le nom indigène (*Aram*), est un souvenir de la domination assyrienne. Il s'appliquait aussi bien à la Cappadoce assyrienne (*Leucosyriens*) qu'à la Syrie « noire », Σύροι μέλανες (Strab., XII, p. 544. XVI, p. 737), comprise entre le golfe d'Issos et Péluse.

vainqueur de Megiddo et de Kadesh, passa sa vie à écraser des révoltes sans cesse renaissantes, et cet état violent persista sous ses successeurs, non moins belliqueux que lui, Amenhotep (Aménophis) II et Thotmès IV. Ces conquêtes, qui ne visaient qu'à exploiter les vaincus et non à les assimiler, n'étaient jamais assises. La Syrie profitait des alternatives de vigueur et de lassitude pour échapper à ses maîtres : elle s'émancipa durant les guerres civiles déchaînées en Égypte par le schisme religieux de l'apostat Amenhotep IV (Khou-en-Aten) [1]. Les Pharaons de la XIXe dynastie, les Séti et les Ramsès, occupèrent plus solidement que leurs prédécesseurs un domaine plus restreint, la Syrie méridionale, abandonnant le Nord aux indomptables Khétas [2]. Ramsès II, après une offensive qu'il dit avoir été victorieuse, signa un traité de paix avec Khitisar, le roi des Khétas (en 1314), et épousa sa fille. Sous ses successeurs, l'Égypte paraît avoir traversé une nouvelle période d'anarchie : elle est envahie à son tour par une coalition de bandes asiatiques, et on entend parler d'un Syrien rapace et impie, Arisou, qui aurait imposé un tribut au peuple égyptien.

C'est probablement durant cette époque troublée que les Israélites s'échappèrent de l'Égypte et plantèrent leurs tentes au milieu des tribus araméennes affranchies du joug pharaonique. L'Égypte se ressaisit pourtant : elle eut même sous

1. On a trouvé en 1887-1888, à Tell-el-'Amarna, la correspondance officielle, en langue assyrienne, des fonctionnaires syriens avec Aménophis III et Aménophis IV. Cf. H. Winckler, *Der Thontafelfund von El-Amarna*, Berlin, 1889-1890. *Die Thontafeln von Tell-el-Amarna*, Berlin, 1896.

2. On ne sait si c'est Horemheb (Harmhabi) ou Ramsès Ier (XVIIIe dynastie) qui abandonna la Syrie du N. au roi khéta Sapaloulou, cession confirmée par Séti Ier. La capitale des Khétas, Héthéens ou Hittites, était probablement Karkhemish sur l'Euphrate (cf. Maspero, *De Carchemis oppidi situ*. Paris, 1872) : leur empire s'étendait au S.-O. sur la Cilicie et le bassin de l'Oronte. On a découvert tout récemment, à Tell Ech Chihâb au S. de Damas, une stèle de Séti Ier, qui fait preuve de la domination égyptienne sur cette région (Clermont-Ganneau in *C.-R. de l'Acad. des Inscr.*, 18 oct. 1901, p. 621). Cf. C. Fossey, *Quid de Hethaeis cuneatae litterae nobis tradiderint*. Paris, 1902.

Ramsès III (XXe dynastie) un brusque mouvement d'expansion qui porta les armées égyptiennes jusqu'à l'Euphrate et fit crouler l'Empire hittite. Après, c'est une nuit de six siècles, éclairée çà et là par les traditions juives qui vantent la puissance de David et de Salomon, ou parlent d'alliances et de conflits entre les rois de Juda ou d'Israël avec les Pharaons. On rencontre parmi les femmes de Salomon une fille d'un roi de Tanis (XXIe dynastie). Sheshonk Ier (XXIIe dynastie) fit la guerre au roi de Juda Roboam et prit Jérusalem ; mais on ne voit pas qu'il ait eu d'autre but que de faire main basse sur les trésors de Salomon. Redevenue indépendante et fractionnée en petits États, la Syrie excita les convoitises des Assyriens. Depuis le règne d'Assour-nazir-habal (IXe siècle), elle recommença contre les farouches souverains de Ninive la lutte qu'elle avait si longtemps menée contre les Pharaons. Les rois d'Égypte soutiennent parfois les Syriens contre leurs voisins de l'Est, mais avec l'arrière-pensée de reprendre possession du pays pour leur propre compte. Cette tactique leur réussit fort mal, tant qu'ils n'eurent à opposer aux Assyriens que des milices indigènes. Sabako (XXVe dynastie), battu à Raphia par Sargon, dut payer tribut au vainqueur. Sanherib, après avoir dévasté la Palestine, allait envahir l'Égypte lorsque son armée, comme plus tard celle de Perdiccas, hésita et se débanda devant Péluse. Enfin, Psammétik Ier (XXVIe dynastie) trouva dans les mercenaires grecs, cariens, lydiens, des soldats capables de tenir tête aux Assyriens. Non content d'enrôler des mercenaires grecs, ce roi philhellène attira les Grecs dans le Delta et entreprit, trois siècles avant Alexandre, de greffer sur la vieille souche égyptienne une civilisation mixte qui utiliserait les aptitudes spécifiques des deux races. Son fils Nécho voulut avoir une forte marine, sur la Mer Rouge et sur la Méditerranée, et reprit en conséquence les projets de conquête depuis longtemps abandonnés. En Syrie, il ne rencontra de résistance qu'à la frontière du royaume de Juda. Josias fut battu et tué

à Megiddo (608) [1], et Nécho s'avança jusqu'à l'Euphrate; mais il n'osa pas franchir le fleuve, bien que l'empire babylonien nouvellement restauré fût alors en conflit avec l'empire assyrien. Il expia pourtant cette bravade. Trois ans après, le roi de Babylone, Nabopolassar, enfin débarrassé de sa lutte contre Ninive, que les Mèdes de Cyaxare avaient ruinée de fond en comble, envoya son fils Neboukadnezar avec une armée formidable pour reprendre la Syrie et châtier l'Égyptien. Nécho, vaincu à Karkhemish (605), dut battre en retraite, poursuivi par le vainqueur, qui, lui aussi, s'arrêta à Péluse, en recevant, dit-on, la nouvelle de la mort de son père. La Syrie était définitivement perdue pour l'Égypte, et, si l'Égypte elle-même ne fut pas incorporée, trente-sept ans plus tard (568), à l'empire chaldéen, c'est que le terrible Neboukadnezar se contenta alors de la dévaster et jugea la leçon suffisante. Les Perses furent d'un autre avis. Cambyze, après une bataille sanglante livrée à Péluse, força l'entrée de l'Égypte, prit d'assaut Memphis et fit de l'Égypte une province de son empire (525). Mais les Perses ne purent étouffer les haines patriotiques des vaincus, secondées par les haines non moins vivaces des Grecs. Il y eut encore des Pharaons (XXVIIIe-XXXe dynastie), que les Perses finirent par expulser; mais l'Égypte fut, deux siècles durant, comme une plaie ouverte au flanc du grand empire oriental. Vingt ans après la fuite du dernier Pharaon, Nectanébo II (350), l'Égypte et l'empire perse tombaient aux mains d'Alexandre. L'avenir devait hériter du passé : nous verrons aussi Séleucides et Lagides s'affaiblir mutuellement par d'éternelles discordes, et leurs domaines s'absorber dans l'empire romain.

1. Cette bataille de Megiddo (II Reg., 23, 29-30) doit être celle qu'Hérodote (II, 159) appelle bataille de Magdolos. Th. Reinach (*C.-R. de l'Acad. des Inscr.*, 23 août 1895, p. 360-366) proteste contre cette identification. Suivant lui, la bataille de Magdolos est bien celle de 608 : seulement, elle a été gagnée non pas sur les Juifs, mais sur les Assyriens. Cf. la réfutation de J. Oppert (*ibid.*, p. 368-375).

Ptolémée n'en était pas à philosopher sur les enseignements du passé. Ceux qui font l'histoire ne sont pas ceux qui en tirent des leçons, d'ailleurs inutiles. Il pensa que le meilleur moyen de posséder la Syrie — c'est-à-dire, pour le moment, la Cœlé-Syrie et la Phénicie — était de la prendre tout de suite, en un moment où elle ne pouvait songer à se rendre indépendante et où le choix d'un maître devait lui paraître indifférent. Justement, la Syrie était échue à un officier sans notoriété, Laomédon d'Amphipolis [1], que Ptolémée avait rencontré jadis parmi les « amis » du prince royal Alexandre. Quoique persécuté alors, comme Ptolémée, par le roi Philippe, Laomédon n'était pas sorti depuis des emplois subalternes. Il avait été promu à la dignité de satrape par Perdiccas, et, bien qu'on l'eût épargné à Triparadisos, personne parmi les alliés de Ptolémée ne s'intéressait à sa fortune. Ptolémée lui mit le marché à la main en lui offrant une indemnité pécuniaire [2] et lui faisant sans doute entendre qu'il était inutile de s'opposer à une entreprise concertée entre lui, Ptolémée, Antigone et Antipater. Sur le refus de Laomédon, une armée égyptienne, commandée par Nicanor, un des « amis » de Ptolémée, envahit la Syrie [3], pendant que lui-même, à la tête d'une flotte [4], longeait la côte et provoquait la soumission des villes phéniciennes. Il ne paraît pas y avoir eu de résistance. Attale n'était plus là : il avait eu l'imprudence de s'attaquer aux Rhodiens, qui avaient détruit sa flotte et l'avaient contraint de se réfugier sur le continent [5]. Laomédon capturé réussit à s'enfuir auprès

1. Ὁ Μιτυληναῖος, d'après Dexippe (ap. Phot. cod. 82. *FHG.*, III, p. 668), ἐξ Ἀμφιπόλεως (Arrian., *Ind.*, 18).
2. Appian., *Syr.*, 52.
3. Diod., XVIII, 43.
4. Appian., *Syr.*, 52.
5. Arrian., fr. § 39 et 41 ap. Phot., p. 72 Bekker. Cf. Droysen, II, p. 139. C'est ici que Droysen (II, p. 155) place le siège de Jérusalem et la transplantation des Juifs à Alexandrie, événements douteux (cf. Niese, I, p. 230, 4, dont la réfutation me paraît probante) et qui, en tout cas, seront examinés plus à propos à la date de 312.

d'Alcétas et d'Attale, en Carie ; mais, séparés d'Eumène, — auquel, du reste, ils n'auraient pas voulu obéir, — pris entre Antigone et Ptolémée, ces Perdiccaniens dissidents ne pouvaient tenter un retour offensif. Ptolémée se trouva ainsi maître de la Cœlé-Syrie ou Syrie méridionale, de l'Anti-Liban à la côte [1]. Il mit des garnisons dans les villes et crut avoir assuré sa conquête, faite pour ainsi dire à l'amiable (320). Pour faire de l'Égypte une puissance maritime de premier ordre, il lui manquait encore Cypre. Celle-ci, occupée par des dynastes indigènes, n'était pas une proie qu'on pût saisir de vive force ; car ces dynastes étaient des amis pour les co-partageants de Triparadisos et une attaque contre eux eût fait scandale. Il fallait attendre, et compter sur l'avenir pour faire naître des occasions de transformer le protectorat en propriété ; mais le protectorat était moralement acquis à Ptolémée [2].

Au cours des années suivantes, nous voyons Ptolémée attentif aux événements que précipitaient la fougue vindicative d'Antigone et les louches intrigues de Cassandre, fils d'Antipater. Au printemps de 320, Antigone avait battu Eumène à Orcinia en Cappadoce, embauché son armée, et l'avait ensuite bloqué dans Nora, un nid d'aigle où le prudent Cardien avait su faire entrer à temps de quoi nourrir sa petite garnison. Durant le blocus, Antigone s'était retourné contre les Perdiccaniens qui n'avaient pas voulu soutenir Eumène, Alcétas et Attale. Passant à marches forcées de Cappadoce en Pisidie, il surprit (au printemps de 319)

1. Comme le nom de Cœlé-Syrie reviendra perpétuellement au cours de cette histoire, il est bon d'avertir que nous l'emploierons au sens large, comprenant toute la Syrie méridionale, Phénicie et Palestine (ἡ κάτω Συρία), par opposition à la Syrie du N. (ἡ ἄνω Συρία).

2. Je ne sais sur quoi se fondent Niese (I, p. 230) et Mahaffy (*Empire*, p. 34) pour dire que Ptolémée occupa d'abord Cypre, avant de s'attaquer à Laomédon. Si Ptolémée convoite la Syrie comme « prolongement de l'Égypte et moyen d'attaque contre Cypre » (καὶ ἐπιχείρημα κατὰ Κύπρου. App., *Syr.*, 52), il ne s'ensuit ni qu'il fût, ni qu'il ne fût pas maître de Cypre. Appien vise plutôt son intention secrète, qui était de s'emparer de l'île.

ses ennemis et les battit à Crétopolis. Attale et d'autres chefs tombèrent entre ses mains : leur armée fut incorporée à celle des vainqueurs. Alcétas, traqué dans Termesse, se donna la mort : Antigone ne put insulter que son cadavre. C'est en retournant vers la Phrygie qu'il apprit la mort d'Antipater [1].

§ III

Ptolémée sous Polyperchon (319-311)

La mort d'un vieillard de soixante-dix-huit ans n'était pas un événement tout à fait imprévu, et l'ambitieux Antigone en avait sans doute escompté le bénéfice. Mais Antipater avait en mourant transmis sa charge de régent ou vicaire général de l'empire à son vieux compagnon d'armes, Polyperchon de Tymphæa [2]. Il avait cru servir ainsi l'intérêt de l'empire et ménager les chances ultérieures de son fils Cassandre, qui, aussi impopulaire en Macédoine que Polyperchon y était estimé, pourrait peut-être, en se tenant provisoirement au second rang comme « chiliarque » ou connétable, se rendre digne de monter au premier. Il se faisait illusion sur le compte de Cassandre et connaissait mal Antigone. Cassandre était las des rôles subalternes. Déjà, à Triparadisos, il avait été adjoint, avec le titre de chiliarque, à Antigone, qui, lui, n'aimait pas à avoir de lieutenant, et surtout d'espion, à ses côtés. Dès les premières étapes, l'impérieux « stratège autocrate » avait fait comprendre à son chiliarque qu'il ne tolérerait pas d'ingérence intempestive.

1. Diod., XVIII, 44-47. Droysen place la mort d'Antipater au commencement de 319 : De Sanctis (in *Studi di storia antica* de Beloch, II [1893], p. 8, 1), avec plus de vraisemblance, vers le milieu de l'année.

2. L'orthographe Πολυπέρχων, attestée par les inscriptions (*CIA.*, II, 2, n° 723, et le décret en l'honneur de Thersippos) et suivie par tous les historiens latins, est décidément préférable à la leçon Πολυσπέρχων, qui domine dans les manuscrits grecs. Cf. Niese, I, p. 234, 1.

Cassandre avait récriminé auprès de son père, par lettres d'abord ; puis, n'y tenant plus, il avait quitté l'armée pour aller rejoindre Antipater, alors dans la Phrygie d'Hellespont, et il avait fallu qu'Antigone vînt se justifier des accusations portées contre lui par Cassandre. Antipater avait apaisé de son mieux ces dissentiments et laissé Cassandre en Asie, avec un corps de cavalerie indépendant de l'armée d'Antigone (321-320) [1]. Enfin, nous ne savons au juste à quel moment, il l'avait rappelé auprès de lui en Macédoine et l'avait associé au gouvernement [2]. En se substituant Polyperchon, un vieux brave novice en politique, Antipater avait évidemment voulu ménager les transitions et donner à son fils l'occasion de gouverner sous la responsabilité d'un chef nominal, qui couvrirait de sa bonne humeur, sympathique aux masses populaires, l'autorité du véritable régent. Mais Polyperchon, entouré de conseillers qui ne se souciaient pas d'obéir à Cassandre, se montra disposé à prendre son titre au sérieux. Le chiliarque bouda, s'enferma chez lui, et, mal surveillé sans doute, se prépara à la lutte en ourdissant un vaste réseau d'intrigues. Son ami Nicanor de Stagire, avant même que la mort d'Antipater ne fût connue en Grèce, était allé remplacer Ményllos comme gouverneur d'Athènes et commandant de la garnison. Dans les autres villes, ses émissaires prenaient des arrangements avec le parti oligarchique. D'autres affidés allaient sonder les dispositions des satrapes d'Asie, leur représentant que Polyperchon ne manquerait pas de s'allier avec Eumène et les partisans de Perdiccas pour les maintenir dans la dépendance du gouvernement central.

Un de ses messagers vint trouver Ptolémée [3]. Cassandre voulait renouer avec son beau-frère le satrape d'Égypte leurs anciennes relations d'amitié ; il l'engageait à le secon-

1. Arrian. ap. Phot., p. 72.
2. Porphyr. ap. *FHG.*, III, p. 694.
3. Diod., XVIII, 49.

der et à envoyer sa flotte de Phénicie vers l'Hellespont, où il se préparait lui-même à rejoindre ses amis, dès qu'il pourrait échapper à la surveillance jalouse du régent. Il s'agissait d'associer, dans une action commune contre Polyperchon, Ptolémée, qui n'avait cessé de pousser au démembrement définitif de l'empire d'Alexandre, et Antigone, qui aspirait maintenant à s'emparer du gouvernement général et ne voulait abattre Polyperchon que pour le remplacer. Antigone n'avait pas attendu pour cela les propositions de Cassandre. Dès qu'il eut appris la mort d'Antipater, sa première idée avait été de s'entendre avec Eumène, qui était aussi pour l'unité de l'empire. De Célænæ, où il était alors, il avait engagé des pourparlers avec Eumène par l'intermédiaire d'un compatriote de celui-ci, Hiéronyme de Cardia, qui, venu de Nora, y était retourné avec des propositions de paix et d'alliance [1]. Puis, sans perdre de temps, il s'était mis en devoir d'expulser d'Asie-Mineure les satrapes qui montraient des velléités d'indépendance. Il avait envoyé un corps d'armée pour déloger Arrhidæos de la Phrygie d'Hellespont, pendant qu'il s'attaquait au satrape de Lydie, Clitos, et s'emparait d'Éphèse [2]. C'est durant ces opérations qu'il vit arriver à son camp Cassandre, échappé de Macédoine, qui lui apportait son plan de coalition, garanti, suivant l'usage du temps, par des conventions matrimoniales. La sœur de Cassandre, Phila, veuve de Cratère, serait mariée à Démétrios, fils d'Antigone, le futur Poliorcète [3]; et il est possible que Cassandre eût aussi négocié le mariage d'une autre de ses sœurs, Nicæa, répudiée par Perdiccas, avec le satrape de Thrace,

1. Diod., XVIII, 50.

2. Diod., XVIII, 51-52. Clitos se réfugia à la cour de Macédoine et, reprenant son ancien métier, devint l'amiral en chef de Polyperchon.

3. Phila n'était plus jeune, surtout pour un mari de dix-sept ans. Aussi Démétrius eut à surmonter une certaine répugnance, τῆς Φίλης ἐν ἀρχῇ τὸ μὴ καθ' ἡλικίαν δυσχεραίνων (Plut., *Dem.*, 27. Cf. 14). Cette union fut cependant aussitôt féconde. Antigone Gonatas naquit en 318, en Thessalie, c'est-à-dire loin de son père. Phila fut épouse fidèle et délaissée.

Lysimaque, qu'on retrouve un peu plus tard parmi les alliés d'Antigone contre Polyperchon. L'accession de Lysimaque à la ligue ouvrirait aux coalisés l'accès de la Macédoine, où Polyperchon, assailli du côté du nord par Antigone, du côté du midi par Cassandre, serait comme pris au piège. Dans ces calculs se glissa pourtant un grave mécompte. Eumène, le rusé Cardien, avait joué à Antigone un tour de sa façon. Il avait fait mine d'accepter le protocole que lui apportait Hiéronyme ; mais il y avait fait, avec l'approbation des assiégeants eux-mêmes, des modifications telles que, en prêtant serment, il n'avait juré fidélité qu'aux souverains légitimes. Quand Antigone s'aperçut qu'il était dupé, il était trop tard : ses troupes avaient levé le siège, et Eumène était en train de se refaire une armée en Cappadoce [1].

Il n'y avait pas à craindre de défection de la part du satrape d'Égypte. Ptolémée entendait bien avoir sa part de collaboration, ne fût-ce que pour se la faire payer au prix convenable ; il se proposait même de commander en personne la flotte promise à Cassandre, pour être à même de suivre de près les événements. Mais il voulait ne rien livrer au hasard, et sans doute il attendit, pour mettre sa flotte en mouvement, d'être bien renseigné sur les dispositions arrêtées par Antigone. Cette fois, le prudent Lagide avait trop attendu : il se trouva surpris par l'incroyable activité d'Eumène. A peine sorti de Nora, où il avait résisté plus d'un an, Eumène, investi de pouvoirs illimités par Polyperchon, avait levé une nouvelle armée. Avec les trésors ramenés de Suse par les argyraspides et déposés sous leur garde au fort de Cyinda en Cilicie, — trésors qui lui furent livrés sur l'ordre de Polyperchon et des « rois », — Eumène avait recruté des mercenaires jusque dans les

1. Diod., XVIII, 53. Plut., *Eumen.*, 12. Corn. Nep., *Eum.*, 5. C'est une occasion d'apprécier Justin, d'après lequel Eumène aurait été délivré par Antipater : *a quo cum auxilia Eumeni missa Antigonus didicisset, ab obsidione recessit* (XIV, 2, 4).

domaines d'Antigone et de Ptolémée, en Syrie et en Phénicie. La haute paye exerçait sur tous les aventuriers en chômage une séduction irrésistible. Aussi, quand Ptolémée aborda avec sa flotte sur la côte de Cilicie, à Zéphyrion, et qu'il voulut s'aboucher avec les chefs des argyraspides, Antigène et Teutamas, il n'était plus temps. Ceux-ci avaient reconnu Eumène pour stratège, et ils résistèrent aux sollicitations qui leur venaient à la fois de Ptolémée et d'Antigone [1].

Ptolémée prit sans doute le parti de se replier, prudemment comme toujours, sur ses possessions de Phénicie, que menaçait l'infatigable Eumène, substitué à Antigone, par édit royal, comme stratège autocrate de l'Asie. Il n'était pas sans inquiétude, car les affaires des coalisés prenaient pour le moment une mauvaise tournure. Aussitôt que la fuite de Cassandre eut donné le signal de la rupture, Polyperchon avait riposté par un coup d'éclat, dont la conséquence devait être de mettre à néant d'un seul coup le fruit des intrigues nouées par Cassandre en Grèce et de soulever contre ses adversaires le patriotisme des villes grecques. Le régent, par un décret solennel rendu au nom des rois, avait restitué aux cités helléniques leur liberté et leur autonomie (319) [2]. Ce fut la première de ces proclamations, à la fois solennelles et mensongères, qui devinrent bientôt une arme diplomatique à l'usage de tous les ambitieux. A l'époque, cette arme n'était pas encore émoussée. La proclamation de Polyperchon déchaîna, à son profit, dans toute l'Hellade, une réaction démocratique qui coûta la vie à Phocion et à bien d'autres victimes moins illustres

1. Diod., XVIII, 59-62.

2. Le texte dans Diodore (XVIII, 56). La question est de savoir si cette proclamation visait tous les Grecs, comme celle de 315 (Diod., XIX, 61), ou seulement les Grecs d'Europe, seuls mentionnés dans le texte de 319. Il est probable (cf. Holm, *Gr. Gesch.*, IV, p. 73-74. Mahaffy, *Empire*, p. 35) que la liberté — à la condition d'une alliance avec les rois — était promise à tous les Hellènes, de sorte que les villes d'Asie étaient invitées à la réclamer contre Antigone, et celles de la Cyrénaïque contre Ptolémée.

des fureurs populaires. Polyperchon, à la tête d'une armée qu'il conduisit jusque dans le Péloponnèse, encourageait ces vengeances et présidait lui-même aux exécutions. Enfin, comme pour faire savoir que son énergie ne faiblirait pas, il rappela de l'Épire, où l'avait reléguée Antipater, la mère d'Alexandre, la vieille Olympias, qui rongeait son frein depuis près de vingt ans et allait montrer ce dont elle était capable.

Tout cela n'intimida point Antigone; mais Ptolémée prit le temps de réfléchir. Au commencement de l'année 318, Eumène, qui réservait à ses ennemis de nouvelles surprises, envahit la Syrie, et, poussant devant lui sans rencontrer de résistance, se trouva bientôt maître de tout le littoral, y compris les villes de Phénicie. Il songeait à transporter la lutte dans la mer Égée et à organiser une flotte, qui, avec celle dont disposait Polyperchon, rendrait impossible une attaque d'Antigone sur les possessions d'Europe. Ptolémée se contenta d'observer l'ennemi à distance. Au lieu d'aider Antigone, qui pendant ce temps battait à Byzance la flotte de Polyperchon, commandée par Clitos, et balayait l'Hellespont, la flotte égypto-phénicienne croisait entre Cypre et l'Égypte, prête à attaquer les navires qu'Eumène faisait construire en toute hâte dans les ports de Phénicie [1].

Heureusement pour le temporisateur, la fougue d'Antigone lui vint en aide. Celui-ci abandonna sans hésiter ses projets d'invasion en Europe. La flotte victorieuse à Byzance cingla à toutes voiles vers les parages de Cilicie, et son apparition suffit pour entraîner à la défection les équipages qui devaient monter la flotte d'Eumène. L'infortuné Cardien, dont la trahison défaisait partout le labeur, comprit qu'il allait être cerné entre les forces venues par mer et l'armée qu'Antigone amenait à marches forcées des bords

1. Diod., XVIII, 72. Polyæn., IV, 6. Droysen place la date de cette bataille au mois d'octobre 318. De Sanctis (dans les *Studi di storia antica* de Beloch, II [1893], p. 13, 1) propose le printemps de 317, sans raisons probantes.

de l'Hellespont. Il dut évacuer précipitamment la Syrie et aller chercher au delà de l'Euphrate des champs de bataille plus favorables. Nous ignorons de quelle façon Antigone apprécia l'attitude expectante de Ptolémée. Au fond, il ne lui déplaisait pas d'avoir porté à lui seul le poids de la lutte. Il saurait s'en prévaloir plus tard, quand il réglerait ses comptes avec son allié [1]. Pour le moment, les succès de Cassandre en Grèce le débarrassant de tout souci du côté de Polyperchon, il n'avait plus qu'à relancer Eumène dans son refuge et à l'écraser.

Rentré sans coup férir en possession de la Syrie et de la Phénicie, Ptolémée laissa marcher les événements, assistant de loin aux deux grands duels, féconds en péripéties, engagés l'un dans l'Extrême-Orient, entre Antigone et Eumène, l'autre, en Grèce et en Macédoine, entre Cassandre et Polyperchon. Pour lui, il se tenait correctement dans son rôle de satrape, inscrivant sur ses monnaies et dans ses dédicaces le nom du souverain officiel, Philippe (Arrhidée), puis, quand le pauvre monarque et sa femme Eurydice furent mis à mort par Olympias (oct.-nov. 317), le nom d'Alexandre IV, le fils de Roxane (316-311) [2]. Il s'occupait de bâtir ou réparer des temples, et surtout de développer les relations commerciales de l'Égypte, attentif à profiter d'une tranquillité dont elle avait alors, au milieu d'un monde troublé, l'heureux privilège. L'Égypte, habituée au trafic en nature, n'avait

1. Ptolémée commit la même faute, mais plus grave, en 301. Il n'était pas à Ipsos, et cet excès de prudence lui coûta la Syrie.

2. Olympias, que Roxane et Alexandre, menacés par les embûches de la reine Eurydice, avaient rejointe en Épire, fut rappelée par Polyperchon. Celui-ci, évincé par Cassandre et Eurydice, n'était plus là pour la recevoir quand elle se présenta à la frontière, barrée par ordre d'Eurydice. Mais, acclamée par les Macédoniens, elle entra de force et fit périr, avec des raffinements de cruauté, Philippe Arrhidée et Eurydice, vers oct. 317, d'après Diodore, XIX, 11, en été 316, d'après les calculs hypothétiques de G. F. Unger, *Der Tod des Philippos Aridaios 316 v. Chr.* (Philol., XLVIII [1889], p. 88-98). Cassandre, rentré en Macédoine, avait fait exécuter Olympias (Diod., XIX, 51) en 316, et interné à Amphipolis Alexandre et sa mère Roxane, en attendant qu'il pût les faire disparaître à leur tour.

connu jusque là d'autre circulation monétaire que celles des monnaies étrangères. Le commerce intérieur se servait aussi de lingots acceptés au poids. Ptolémée voulut avoir sa monnaie. Les numismates remarquent que, en tâtonnant pour trouver le meilleur instrument d'échange, il essaya tour à tour de l'étalon attique, puis de l'étalon rhodien, puis de l'étalon phénicien, auquel il finit par se fixer. Sans mettre encore sur ses monnaies son effigie, emblème de l'apothéose royale réservée à Alexandre, il y grave le symbole qui deviendra la marque caractéristique de sa dynastie, l'aigle porte-foudre, d'abord perché sur la main de Zeus ou placé sous le bouclier d'Athèna Alkis, puis occupant seul, les ailes éployées, tout le champ du revers [1]. En même temps, il ne perdait pas de vue la grande île voisine de ses possessions de Syrie. Il y installait discrètement son protectorat, en nouant des alliances avec les dynastes de Cypre, notamment avec celui de Soles, — peut-être cet Eunostos qui devint plus tard son gendre [2], — avec les princes de Salamine et de Paphos. Il s'occupait aussi, et même trop au gré des moralistes, d'arranger à son goût ses affaires domestiques. Comme il n'avait plus à ménager ni Antipater, ni Cassandre, il obligea sa femme Eurydice à supporter la concurrence d'une

1. Cf. J. G. Droysen, *Zum Finanzwesen der Ptolemäer* (SB. der Berl. Akad., XLVII [1882], p. 207-236 = *Kl. Schriften*, II, p. 275-305). E. Revillout, *Lettres à M. Lenormant* (Revue Égyptol., 1882-1883). R. S. Poole, *Catalogue of greek coins. The Ptolemies, Kings of Egypt.* London, 1883. J. Krall, *Zum Münzwesen der Ptolemäer* (Zeitschr. f. Aeg. Spr., 1884, p. 42 sqq.). P. Grenfell, *Arch. gr. coins in Egypt* (Num. Chron., 1890, p. 1 sqq.). *The silver and copper coinage of the Ptolemies* (dans les *Revenue Laws*, Oxford, 1896, App. III, p. 193-240), et les manuels de P. Hultsch et B. V. Head. Poids normal du tétradrachme attique, 17 gr. 464 ; rhodien, 14 gr. 60 ; phénicien et ptolémaïque, environ 14 gr. 50. L'étalon phénicien, combiné avec le système des multiples grecs (drachme-mine-talent), est adopté par Ptolémée roi, en 305 a. Chr., avec l'aigle au revers. Les monnaies antérieures à 305 sont à l'effigie d'Alexandre (qui ne l'avait jamais mise lui-même sur ses monnaies). L'aigle héraldique a donné lieu à la légende de Ptolémée, fils de Zeus et renié par Lagos, exposé sur un bouclier et nourri par un aigle, qui l'abreuvait de sang de cailles en guise de lait (Suidas, s. v. Λάγος).

2. Cf. ci-dessus, p. 26, 5.

rivale qu'elle avait elle-même amenée de Macédoine et qui devait un jour la supplanter. C'est ainsi, comme par une porte dérobée, qu'entra en tiers dans le ménage du satrape cette Bérénice qui devait être la mère de la dynastie des Lagides. Les poètes de cour vanteront plus tard sa beauté, le grand et fidèle amour qui unit les époux, sans épargner les allusions fâcheuses au caractère d'Eurydice, pour laquelle ces courtisans du succès se sont montrés sans pitié [1]. Que la favorite ait été aimée pour elle-même, on en peut d'autant moins douter que l'histoire hésite à prendre au sérieux sa généalogie officielle, celle qui fait d'elle une sœur consanguine de Ptolémée [2]. Même du côté maternel, sa filiation n'est pas à l'abri du soupçon. S'il est vrai qu'elle avait épousé en premières noces un « homme du peuple », on peut s'étonner qu'une nièce d'Antipater ait été si modestement pourvue. Ce qui est certain, c'est que Bérénice était déjà veuve et que les enfants issus de son premier mariage furent comme adoptés par Ptolémée [3].

Le moment allait venir cependant où il lui faudrait prendre parti dans les querelles dont il était resté jusque-là simple spectateur. Vers le mois de juillet 316, il vit tout à coup arriver à Alexandrie, accompagné de quelques cavaliers, le satrape de Babylone, Séleucos, investi à Triparadisos et présentement dépossédé par Antigone [4]. Eumène, après

1. Cf. Theocr., XVII, 34-52 (ci-après, p. 95, 4).

2. Bérénice fille d'Antigone, celle-ci fille elle-même d'un Cassandre frère d'Antipater (Schol. Theocr., XVII, 61, et non pas fils d'Antipater, comme le voulait Letronne, réfuté par Droysen, III, p. 258 en note), laquelle aurait épousé Lagos. Cette généalogie a dû être fabriquée pour faire remonter au fondateur de la dynastie la coutume, pratiquée depuis Philadelphe, des mariages entre frère et sœur.

3. Elle avait eu d'un certain Philippe (ἄλλως δὲ ἀγνώστου καὶ ἑνὸς τοῦ δήμου. Paus., I, 7, 1, que Droysen [III, p. 392, 1] prétend reconnaître dans Arrien [I, 14, 2]) un fils, Magas, qui fut vice-roi de Cyrène, et au moins deux filles, Antigone, que Ptolémée maria avec le roi Pyrrhos, et Théoxéna, qui épousa Agathocle de Syracuse. Arsinoé II, née de Bérénice et de Ptolémée, ayant épousé Lysimaque entre 300 et 298, doit être née au plus tard en 316.

4. Libanius (Ἀντιοχικός, I, p. 298 Reiske) dit que Séleucos aurait été assas-

avoir fait des prodiges d'habileté et de valeur, après avoir battu et lassé son ennemi, avait été livré par ses officiers à Antigone. Le vieux Borgne, exaspéré par ses défaites et étranger à tout sentiment généreux, avait mis sous les verrous et fait ou laissé étrangler cet odieux rival. Puis, se sentant enfin le maître, il avait exigé l'hommage des satrapes de la Haute-Asie, expulsé ou mis à mort — témoin l'exécution de Pithon, satrape de Médie — ceux qui paraissaient seulement hésiter à le reconnaître pour l'unique et omnipotent stratège de l'Asie. Maintenant, il revenait vers l'Occident, traînant avec lui tout ce qu'il avait pu trouver encore de richesses dans les résidences royales d'Ecbatane, de Suse, de Persépolis, de Babylone, et il fallait s'attendre à le voir arriver d'un moment à l'autre, on devinait avec quels desseins, sur le littoral de l'Asie-Mineure [1].

L'imminence du danger et les sollicitations de Séleucos décidèrent Ptolémée non pas à armer, mais à négocier. La diplomatie pourrait peut-être prévenir un conflit sanglant, et le moyen le plus sûr d'arrêter Antigone était de le mettre en présence d'une coalition toute prête à lui tenir tête. Une entente s'établit entre tous ceux que menaçait son ambition, Ptolémée, Séleucos, Cassandre, Lysimaque et le satrape de Carie, Asandros, qui avait naguère aidé Antigone contre Alcétas et Attale [2]. Les négociateurs durent se croiser avec ceux qu'Antigone, installé en Cilicie pour y prendre ses

siné par Antigone, si Démétrios ne l'avait prévenu silencieusement en traçant un avis sur le sol avec le bout de sa lance. Antigone s'entendait à supprimer qui le gênait.

1. D'après Diodore (XIX, 56), il avait extorqué en Orient 25.000 talents. Avec les 10.000 qu'il prit au Trésor de Cyinda et 12.000 levés sur ses domaines, il disposait de la somme énorme de 47.000 talents (environ 280 millions de francs).

2. Les auteurs ont souvent confondu Κάσανδρος et Ἄσανδρος (*Cassander-Asander*). Ici, la correction Ἀσάνδρῳ pour Κασάνδρῳ dans le texte de Diodore (XIX, 57-60) me paraît aussi nécessaire qu'à Wesseling, Droysen et Kaerst. Cassandre ὁ Ἀντιπάτρου figurait certainement parmi les coalisés (App., *Syr.*, 53); mais c'est la Macédoine et la Grèce qu'il voulait, et il n'avait que faire de la Lycie et de la Cappadoce (cf., contre, Niese, I, p. 274, 3. 275, 2).

quartiers d'hiver (316/5), dépêchait de son côté à ses collègues d'Occident, avec mission de prévenir une rupture, ou plutôt d'en rejeter la responsabilité sur les coalisés.

Antigone savait sans doute à quoi s'en tenir, et il ne fut pas autrement surpris quand, au printemps de 315, au moment où il mobilisait son armée avec l'intention de se saisir tout d'abord de la Syrie, il reçut à son quartier général l'ultimatum des alliés. Ceux-ci réclamaient la Syrie entière pour Ptolémée, la Phrygie d'Hellespont pour Lysimaque, la Babylonie pour Séleucos, la Lycie et la Cappadoce pour Asandros, et probablement la Macédoine pour Cassandre ; pour tous, un partage équitable de l'argent dont Antigone s'était emparé à titre de butin fait sur Eumène, leur ennemi commun. En retour, les alliés reconnaîtraient Antigone pour stratège des satrapies de la Haute-Asie et le laisseraient paisible possesseur de ce vaste domaine, qui égalait presque en étendue l'ancien empire des Perses. Si ces conditions étaient rejetées, c'était la guerre. Antigone répondit brusquement qu'il y était préparé et rompit les pourparlers.

Comprenant qu'il allait être assailli de divers côtés et que, contre tant d'adversaires, il lui fallait aussi sur divers points des alliés capables d'opérer des diversions opportunes, il envoya Agésilas à Cypre, Idoménée et Moschion à Rhodes, Aristodème dans le Péloponnèse avec une somme suffisante pour y lever une armée et tenir Cassandre en échec avec l'aide de Polyperchon. Puis, pendant que son neveu Polémée [1], avec un corps d'armée considérable, remontait au nord dans la direction de la Cappadoce, il envahit en personne la Syrie. Ptolémée, qui se savait particulièrement visé par les projets d'Antigone, paraît cependant n'avoir

1. Ce personnage était fils d'un Démétrios et neveu d'Antigone. Dittenberger, d'après les inscriptions (cf. *Syll.*, 133), l'appelle Polémée, orthographe singulière, plus rare et moins vraisemblable que les fautes d'orthographe chez les lapicides. Nous adopterons cette variante, qui a l'avantage de distinguer le Ptolémée en question des trop nombreux homonymes de l'époque.

fait aucun effort pour défendre cette province. Il crut sans doute plus prudent de revenir à la tactique qui lui avait réussi trois ans plus tôt et d'attendre que, comme Eumène en 318, Antigone fût obligé d'abandonner la Syrie pour défendre sur un autre point son empire menacé. Dès le début des hostilités, il avait retiré des ports phéniciens et mis en croisière le long des côtes une flotte de cent voiles, commandée par Séleucos, qui devait empêcher Antigone de rassembler des vaisseaux et couper ses communications avec la Grèce. Il avait aussi débarqué trois mille hommes à Cypre, pour aider ses alliés, notamment Nicocréon de Salamine, contre les autres dynastes, ceux de Kition (Citium), d'Amathonte, de Lapéthos, de Marion et de Kérynia, enrôlés dans le parti d'Antigone [1]. Enfin, apprenant qu'Antigone avait adressé aux villes grecques, pour les soulever contre Cassandre, un décret qui renouvelait et confirmait l'édit d'affranchissement rendu en 319 par Polyperchon, Ptolémée écrivit de son côté « pour faire savoir aux Hellènes qu'il était aussi partisan de leur autonomie qu'Antigone [2] ». Athènes, alors gouvernée d'une main à la fois douce et ferme pour le compte de Cassandre, mit ce qui lui restait de navires au service de la coalition. Les Athéniens n'auraient sans doute pas pu refuser leur concours, et, au surplus, ils étaient peut-être flattés de compter encore pour quelque chose dans les combinaisons politiques.

Ptolémée, lui, se fiait trop aux combinaisons présentes et aux opportunités futures. Pendant qu'il ménageait ses efforts, Antigone déployait une activité fébrile. A l'exemple d'Eumène, il se fit construire, sous les yeux des croiseurs égyptiens, la flotte qui lui manquait. On travaillait à la fois dans les chantiers de Tripolis, de Byblos, de Sidon, de Cilicie et

1. Droysen (II, p. 313, 2) compte à Cypre neuf villes : celles du parti de Ptolémée étaient Soles, Salamine, Paphos et Chytri.

2. Diod., XIX, 61-62. Antigone avait joint à son édit la condamnation de Cassandre, votée par son armée.

de Rhodes. Séleucos ne put empêcher ni la prise de Joppé et de Gaza, emportées d'assaut par Antigone en personne [1], ni le blocus de Tyr, la seule ville de Phénicie qui eût fermé ses portes à Antigone. Il ne réussit pas non plus à saisir au passage les vaisseaux que Thémison d'abord, Dioscoride ensuite, amenèrent de Rhodes et de l'Hellespont [2], et sa présence sur les côtes de Lydie, devant Érythræ, qu'il bloqua au cours de l'été de 315, ne paraît pas avoir sérieusement inquiété Antigone. Celui-ci l'en fit déloger par son neveu Polémée, alors maître des rivages du Pont et de l'Hellespont. Le Lagide sentit enfin qu'il n'y avait plus à tergiverser. Il réunit à Cypre une flotte nombreuse, montée par dix mille hommes d'infanterie, que vint rallier l'escadre de Séleucos, rappelée d'Érythræ, et très probablement le contingent athénien [3]. La plus grande partie de ces forces fut conduite par l'Athénien Myrmidon en Carie, où Asandros allait être assailli par le stratège Polémée : une escadre de cinquante-trois navires, sous le commandement de Polyclitos, cingla vers le Péloponnèse, pour opérer avec Cassandre contre Polyperchon, qui, en fait, se trouvait être maintenant l'allié d'Antigone. Quant à Séleucos, qui s'était montré médiocre amiral, il resta à Cypre avec Ménélaos, frère du Lagide, pour intimider les dynastes du parti d'Antigone et empêcher les défections dans le parti égyptien. Les roitelets de Kérynia, Lapéthos, Amathonte, furent contraints de se soumettre, et celui de Kition, après une plus longue résistance, dut en faire autant [4]. Ptolémée ne crut pas pouvoir

1. Diod., XIX, 59.

2. Diodore (XIX, 62) évalue la flotte d'Antigone à 240 vaisseaux de guerre, dont 120 sortaient des chantiers phéniciens.

3. C'est ici, et non en 321 (cf. ci-dessus, p. 25, 1), selon toute vraisemblance, qu'il faut placer les exploits de l'amiral athénien Thymocharès, lequel συνδιεπολήμησεν τὸν πόλεμον τὸν ἐν Κύπρῳ καὶ ἔλαβεν Ἄγνονα τὸν Τήιον καὶ τὰς ναῦς μετ' αὐτοῦ (*CIA*., II, 331 = Dittenb., 162). Par la suite, Thymocharès prend Cythnos et capture Glaucétas, croise dans l'Archipel et aide encore (en 313/2) Cassandre au siège d'Oréos, en Eubée.

4. Diod., XIX, 62.

faire davantage. Il ne voulait pas laisser sans défense, ni quitter de sa personne, l'Égypte, où le nouveau Perdiccas, qu'on avait déjà vu pousser jusqu'à Joppé et Gaza, pouvait faire irruption d'un moment à l'autre.

Ptolémée fut encore mieux servi par la chance que par ses précautions. Son amiral Polyclitos n'eut pas besoin de batailler dans le Péloponnèse, qui venait d'être moitié conquis, moitié acheté par Cassandre [1]; en revenant, Polyclitos eut la bonne fortune de surprendre sur la côte de Cilicie une partie de la flotte d'Antigone, et d'infliger à l'ennemi un échec des plus humiliants [2]. Antigone, qui ne pouvait briser la résistance de Tyr et n'osait quitter la Syrie en laissant cette porte ouverte derrière lui, eut un instant l'idée de traiter séparément avec le Lagide. Il y eut une entrevue des deux potentats sur la frontière de la Syrie et de l'Égypte, entrevue inutile d'ailleurs, car il s'agissait de prétentions inconciliables et Antigone n'était pas assez retors pour endormir la défiance de Ptolémée.

Au cours de l'année 314, la deuxième de la guerre contre Antigone, les succès furent très mélangés. Séleucos reprit la mer, et on le rencontre aux environs de Lemnos, où il est rejoint par vingt navires athéniens que lui expédia Cassandre [3]; mais, pendant que la flotte égyptienne s'occupait ainsi d'intérêts secondaires, elle laissait succomber Tyr, le seul obstacle qui arrêtât le mouvement offensif des forces d'Antigone [4]. Une fois maître de la place, Antigone envoya

1. Alexandre, fils de Polyperchon, qui s'était abouché avec Antigone en Asie et était revenu dans le Péloponnèse avec 500 talents (Diod., XIV, 61), trahit son parti et reçut de Cassandre le commandement du Péloponnèse (XIX, 64). Il fut bientôt après, en 314, assassiné par le Sicyonien Alexion (XIX, 67).

2. C'est probablement ce fait d'armes que visent les prêtres de Pe et de Tep, dans l'inscription de 311 (ci-après, chap. IV, § 1), en parlant d'une expédition où figurent beaucoup de vaisseaux.

3. Diod., XIX, 64. Cf. *CIA.*, II, 234 (document utilisé ici par Droysen), 268, et peut-être 284.

4. Le siège de Tyr avait duré un an et trois mois : la garnison égyptienne, obligée par la famine à capituler, sortit avec armes et bagages (Diod., XIX, 61).

sa flotte, commandée par Médios, croiser dans la mer Égée, où elle fit avec succès la chasse aux navires ennemis, et lui-même, laissant la Syrie à la garde de son fils Démétrios, alla prendre ses quartiers d'hiver (314/3) à Célænæ en Phrygie, tout prêt à fondre sur le satrape de Carie.

L'année suivante, en effet, Antigone s'emparait de tout le littoral de l'Asie-Mineure, et, maître de la mer, s'apprêtait à franchir l'Hellespont pour abattre Cassandre. La chance tournait du côté d'Antigone, et, comme il arrive en de telles conjonctures, les indécis trahissaient ceux que la fortune paraissait accabler. Sollicitée ou non par les émissaires d'Antigone, Cyrène se révolta, et les dynastes cypriotes prirent des allures équivoques. Ptolémée, justement inquiet, déploya, pour relever son prestige amoindri, toute l'énergie dont il était capable. Il envoya flotte et armée, sous la conduite d'Agis et Épænétos, pour réintégrer à Cyrène son gouverneur Ophellas, et, l'opération terminée, partit en personne pour Cypre, afin, dit Diodore, « de châtier les rois qui lui avaient désobéi ». Pygmalion, dynaste de Kition, qui avait entamé des négociations avec Antigone, fut mis à mort : les dynastes de Lapéthos (Praxippos), Marion (Stasiœcos), Kérynia, tous rebelles l'année précédente, relaps et impénitents, furent destitués et emprisonnés. La ville de Marion, qui avait sans doute reporté sur Antigone les sympathies mises jadis au service de Perdiccas, fut rasée et les habitants transportés à Paphos. « Cela fait, il remit à Nicocréon le commandement militaire de Cypre et lui confia les villes et les revenus qui avaient appartenu aux rois déchus [1]. » Ptolémée ménageait les transitions. Il lui suffisait pour le moment d'avoir à Cypre un allié qui lui devait tout et qui régnait sous son protectorat. De Cypre, Ptolémée alla piller les côtes de la

1. Diod., XIX, 79. Clermont-Ganneau, *L'ère autonome de Citium et le dernier roi phénicien Poumayyaton* (*Pygmalion*), dans *L'Instr. publ.*, 6 mars 1880, p. 150-151), identifie Pygmalion avec Poumayyaton. Mais, pour dater de là l'ère de Kition, il faut faire descendre la date de la crise jusqu'en 311, après la bataille de Gaza, ce à quoi s'oppose Diodore.

Haute-Syrie et de la Cilicie, après quoi il rentra à Cypre avec son armée « gorgée de butin » et retourna en Égypte pour se préparer à envahir la Cœlé-Syrie.

Au printemps de 312, il était prêt, et la bouillante impatience de Séleucos le décida à ne plus balancer davantage. Antigone se préparait à passer l'Hellespont pour attaquer chez eux Lysimaque et Cassandre : la Syrie n'était plus gardée que par le fils d'Antigone, le jeune Démétrios, un général de vingt ans, qui probablement, vu l'insuffisance de ses forces, reculerait devant une armée bien supérieure en nombre. Mais Démétrios n'était pas de ceux qui reculent, et il comptait beaucoup sur ses quarante éléphants, un engin de guerre dont il savait l'ennemi dépourvu. L'armée égyptienne, commandée par Ptolémée et Séleucos, rencontra à Gaza celle de Démétrios. Le choc fut terrible et la défaite de Démétrios décisive. Ptolémée recouvra d'un seul coup la Phénicie, la Palestine et toute la Syrie méridionale [1]. Son associé, Séleucos, sans perdre de temps, courut à Babylone, où, suivant l'opinion communément adoptée, sa rentrée marque le début de l'ère des Séleucides (1[er] oct. 312) [2].

1. Diod., XIX, 80-86. Plut., *Demetr.*, 4-5. Justin (XV, 1, 6) écrit *Gamala* pour *Gaza*. Cf. Stark, *Gaza*, p. 352. Appien (*Syr.*, 56) raconte que Ptolémée interpréta en optimiste et en esprit fort un *omen* qui, sur la foi des devins, effrayait Séleucos ἐς τὴν Βαβυλωνίαν ἀπίοντα. Le bon sens fut toujours la qualité maîtresse du Lagide. La victoire de Gaza est pompeusement célébrée dans l'inscription de 311 par les prêtres de Pe et de Tep (ci-après, ch. IV, § 1). Il ne faut pas chercher de chronologie dans ce fouillis d'hyperboles, et il se peut que l'expédition « en Marmarique », dite postérieure, soit celle faite antérieurement en Cyrénaïque. On s'est demandé à quel propos le Cypriote Praxidémos élève un autel Ἀθηνᾷ Σωτείρᾳ καὶ [Νίκῃ ?] βασιλέως Πτολεμαίου avec inscription bilingue (Waddington, *As. Min.*, III, 2778. *CIS.*, I, 95). Les auteurs du *CIS.* songent à la date de 312 et au châtiment des rois cypriotes (que Diodore place en 313 et 310, ci-après, p. 57). Cette date conviendrait bien à la « victoire » de Gaza; mais elle est absolument conjecturale. La dédicace pourrait aussi bien commémorer la reprise de Cypre par Ptolémée en 295.

2. Ἔτη ἀπὸ Σελεύκου (Joseph., *A. Jud.*, XII, 9, 3), ἐξ οὗ χρόνου Σέλευκος ὁ Νικάτωρ ἐπικληθεὶς κατέσχε Συρίαν (XIII, 6, 6) — ἔτη τῶν Συρομακεδόνων (*Chron. Pasch.*, p. 117), ère dite aussi « ère d'Alexandre » (voy. ci-après, p. 54, 3). L'année peut être celle du retour de Séleucos; mais la date du 1[er] octobre n'a pu être adoptée qu'après la transformation de l'année lunisolaire syro-

Toujours prudent, habile à profiter du présent et à préparer l'avenir, poli et presque chevaleresque envers son adversaire, auquel il envoya ses compliments courtois, Ptolémée traita les populations syriennes avec douceur, désarmant ainsi les villes qui auraient pu résister encore, comme Sidon et Tyr. Sidon l'accueillit spontanément, et les Tyriens lui ouvrirent leurs portes, en expulsant leur gouverneur, Andronicos, qui voulait résister. Il y eut cependant, autant qu'on en peut juger par des traditions dépourvues de chronologie et suspectes pour bien des raisons, il y eut un coin de la Palestine où Ptolémée dut achever sa conquête par la force. On entend parler d'un siège de Jérusalem, prise, comme toujours, grâce à l'observance juive du sabbat [1], de mesures de rigueur prises par Ptolémée,

macédonienne en année solaire, époque (inconnue) où put être établie la correspondance du 1[er] Dios avec le 1[er] octobre julien.

1. Agatharch. ap. Joseph., *C. Apion.*, I, 22. *A. Jud.*, XII, 1 = *FHG.*, III, p. 196. Ce trait de caractère est trop souvent relevé, avec l'intention visible de railler la stupidité des Juifs, pour qu'on prenne au sérieux cette plaisanterie. La date du siège de Jérusalem — qu'on place généralement en 320/319 — et toute cette question des rapports entre Juifs et Lagides, est un sujet de discussions que l'insécurité des témoignages ne permet pas de trancher. Cf. Cless, *De coloniis Judaeorum in Aegyptum terrasque cum Aegypto conjunctas post Mosen deductis.* Pars I. Stuttgart, 1832. Friedlaender, *De Judaeorum coloniis.* Progr. Königsb., 1876. Schürer, *Gesch. d. jüd. Volkes im Zeitalter Jesu Christi,* II (1886), p. 500 sqq. Tout est mélangé de légendes, qui ne sont pas toutes aussi invraisemblables que celle du transfert des reliques du prophète Jérémie à Alexandrie par ordre « d'Alexandre le Macédonien » (*Chron. de Michel le Syrien*, éd. J.-B. Chabot, I, p. 89. Paris, 1899). On dit qu'Alexandre avait déjà transporté en Thébaïde les huit mille Samaritains de Sanballat (Joseph., *Ant. Jud.*, XI, 8, 6). D'autres juifs, en récompense des services rendus à Alexandre, auraient été faits citoyens d'Alexandrie, par « lettres d'Alexandre », au même titre que les Macédoniens (Joseph., *B. Jud.*, II, 18, 7. *C. Apion.*, II, 4). Il est inutile de chercher à sauver une part de cette tradition en supposant qu'il s'agit d'Alexandre IV, au nom duquel Ptolémée aurait rédigé la charte. On sait pertinemment que les Juifs avaient leur ethnarque, et, vivant sous la loi mosaïque, ne pouvaient pas être assimilés aux citoyens d'Alexandrie. On voit aussi l'intérêt qu'avaient les Juifs alexandrins à propager ces légendes. D'autre part, il est probable que la colonie juive d'Alexandrie, ville nouvelle, y a été implantée par Ptolémée. Quant à choisir entre les dates de 320 et 312, il semble bien qu'en 320, Ptolémée n'avait pas dû songer encore à prendre des mesures aussi graves. En 312, il était moins sûr de garder la Syrie, et, en tout état de cause, il

et notamment de déportation en masse d'Israélites, qui allèrent rejoindre en Égypte les huit mille prisonniers de guerre restés aux mains du vainqueur après la bataille de Gaza. Une version quelque peu différente considère la déportation des Juifs comme un exode volontaire de colons dirigés sur l'Égypte et conduits par le grand-prêtre Ézéchias. Il est probable que Ptolémée, en un moment où il n'était pas autrement sûr de garder sa conquête, voulut en tirer un avantage immédiat. Il transporta un grand nombre de Juifs dans la nouvelle capitale qu'il se construisait à Alexandrie. Il utilisait ainsi des forces vives qui, dangereuses à Jérusalem, fourniraient un appoint considérable à la population d'une ville destinée à devenir un emporium cosmopolite. Étant donné le caractère des Juifs, réfractaires à toute fusion avec les autres races, ils y joueraient le rôle d'élément pondérateur, incapable de coalition avec les autres composants et les tenant par son antagonisme à la discrétion du maître. Du même coup, il soulageait la Syrie d'une pléthore et d'une poussée qui exaspérait les Cananéens de la côte, habitués de longue date à détester le Juif, ou, si l'on veut, à lui rendre haine pour haine. Enfin, la solidarité qui unissait les membres dispersés de cette singulière race mettrait Alexandrie en relations avec toutes les juiveries éparses sur le continent asiatique, jusque sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. Pour accomplir son dessein, il n'eut sans doute pas besoin, une fois maître de Jérusalem, d'employer la violence. Les Juifs avaient pris depuis longtemps l'habitude de se répandre parmi les « Gentils », et l'appât de l'Égypte à exploiter dut suffire pour les attirer à Alexandrie. Ils y formèrent comme une colonie à part, ayant son

trouvait son compte à transporter chez lui une bonne part de ce peuple inassimilable, qui, nuisible en Syrie, serait utile en Égypte. E. Renan (*Hist. du peuple d'Israël*, IV [1893], p. 209) pense que Ptolémée assaillit Jérusalem dans le but « de se procurer des prisonniers pour peupler Alexandrie », et cela, en 319. Tradition de l'exode avec Ézéchias après la bataille de Gaza, dans le Pseudo-Hécatée cité par Josèphe (*C. Apion.*, I, 22 = *FHG.*, II, p. 393).

sanhédrin et son ethnarque spécial, chargé d'appliquer, aussi bien au droit qu'à la morale, les préceptes de Moïse. Un certain nombre d'entre eux furent répartis dans des places fortes, où ils seraient, comme à Alexandrie et par la force des choses, les fidèles du gouverneur, protégés par lui contre l'animosité des autres groupes ethniques. Quant aux prisonniers qui avaient capitulé à Gaza, Ptolémée les répartit de préférence dans les nomes du Delta [1]. Ces mercenaires n'avaient point d'opinion et changeaient de patrie aussi facilement que de drapeau. De colons, ils pouvaient redevenir soldats, si besoin était, au service de leur nouveau maître.

Le coup frappé à Gaza avait rétabli les affaires de Ptolémée ; mais Antigone n'avait pas dit son dernier mot. Quelques mois après, Cillès, le général que Ptolémée avait envoyé sur l'Oronte pour se saisir de la Haute-Syrie, était surpris et battu par un retour offensif de Démétrios [2] ; Antigone, joignant son armée à celle de son fils, reprenait la Syrie méridionale, précipitamment évacuée par les garnisons égyptiennes [3], et Ptolémée, rejeté sur sa frontière, s'attendait à une irruption de son impétueux adversaire. On disait que Séleucos, surpris, lui aussi, par une brusque attaque de Démétrios, avait dû s'enfuir de Babylone, et on ne savait ce qu'il était devenu. Pour comble d'infortune,

1. Wesseling corrige le texte de Diodore et écrit νομαρχίας au lieu de ναυαρχίας (XIX, 85). L'un et l'autre termes sont de grécité douteuse. Droysen approuve, Niese (I, p. 297, 5) hésite à accepter, et Mahaffy (*Empire*, p. 43) rejette la correction de Wesseling. Je pense, comme Mahaffy, que Ptolémée devait tenir à avoir ces mercenaires sous la main, près de la mer et de la frontière.

2. Diodore dit « à Myonte » (XIX, 93) ; mais on ne peut songer à Myonte en Carie. Niese (p. 300, 2) propose une localité à chercher dans les environs d'Antioche, ou Marsyas dans la région du Liban (cf. Polyb., V, 45, 8).

3. Ptolémée détruisit en se retirant Aké, Joppé, Samarie, Gaza, καὶ τῶν χρημάτων ὅσα δυνατὸν ἦν ἄγειν καὶ φέρειν ἐπανῆλθεν εἰς Αἴγυπτον (Diod., *l. c.* Cf. Pausan., I, 6, 5). On eût dit qu'il n'espérait plus rentrer en Syrie. Pour les prêtres de Pe et de Tep, Ptolémée, victorieux des Syriens, emmène en Égypte « leurs princes, leurs chevaux, leur flotte et leurs œuvres d'art ».

le gouverneur de Cyrène, Ophellas, fit défection (312)[1]; c'était un ennemi de plus et l'Égypte exposée du côté de l'ouest. Toutes les espérances de Ptolémée étaient déçues et ses projets s'écroulaient. Le vainqueur de Gaza en était réduit à trembler pour la possession même de l'Égypte, que ni Lysimaque, ni Cassandre ne l'aideraient à défendre.

Opiniâtre quand il le fallait, Ptolémée savait aussi se résigner à propos, c'est-à-dire avant d'y être contraint. S'il eût été de tempérament plus aventureux, il aurait pu se rassurer en voyant Antigone s'engager dans des querelles inopportunes avec les Nabatéens. Peut-être ne sut-il pas que Séleucos donnait beaucoup d'inquiétude à Antigone, qui fit faire par son fils Démétrios une pointe rapide, victorieuse mais inutile, sur Babylone; mais il aurait dû tout au moins ne pas se désintéresser aussi complètement du sort de son allié. Quoi qu'il en soit, et de quelque côté que soit venue l'initiative des négociations, Ptolémée et Prépélaos, plénipotentiaire de Cassandre et Lysimaque, conclurent en 311 avec Antigone un traité de paix dont Diodore énumère ainsi les clauses. « Cassandre garderait la stratégie d'Europe jusqu'à la majorité d'Alexandre, fils de Roxane; Lysimaque était reconnu pour maître de la Thrace; Ptolémée, de l'Égypte avec les villes limitrophes de la Libye et de l'Arabie. Antigone serait le stratège de l'Asie entière, et les Hellènes étaient déclarés autonomes[2]. » Il est presque superflu d'a-

1. Cette défection d'Ophellas est une hypothèse de Thrige (p. 214), fondée sur l'expression ἀπόστασις Κυρήνης dans Pausanias (I, 6, 8) et la conduite ultérieure du *rex Cyrenarum Aphellas* (sic), *qui spe improba regnum totius Africae amplexus societatem cum Agathocle per legatos junxerat* (Justin., XXII, 7, 4. Cf. Oros., IV, 6, 29). Elle est généralement acceptée et ne me paraît pas ébranlée par les objections de Gercke (*Alexandrin. Studien*, in Rhein. Mus., XLII [1887], p. 262 sqq.). Il est possible qu'Ophellas ait pris le titre de roi, ne fût-ce que pour complaire aux Cyrénéens, qui tenaient surtout à ne pas dépendre de l'Égypte.

2. Diod., XIX, 105. Antigone paraît avoir attaché quelque importance à cette dernière clause, qui, loyalement observée, devait surtout gêner Cassandre. Voy. la circulaire adressée aux habitants de Scepsis (Munro, *A letter from Antigonus to Scepsis, 311 B. C.* in *Journ. of Hell. Studies*, XIX [1899],

jouter que chacun des contractants espérait lier les autres en se réservant de déchirer le traité le jour où il y verrait avantage. Ptolémée renonçait à la Syrie qu'il ne possédait plus; Cassandre était décidé à ne pas laisser arriver à sa majorité le fils de Roxane, qui fut aussitôt après assassiné par ses ordres, ainsi que sa mère; et Antigone s'applaudissait de la facilité avec laquelle les alliés, trompés probablement sur le véritable état des choses en Extrême-Orient, avaient abandonné Séleucos [1]. Maintenant, il était libre de traquer ce dernier adversaire, dont il comptait avoir facilement raison. Séleucos était probablement rentré à Babylone aussitôt que Démétrios en était sorti, mais on ne supposait pas qu'il eût l'habileté et le courage déployés autrefois par Eumène.

En achevant par un crime l'extermination de la famille d'Alexandre [2], Cassandre avait brisé le seul lien qui rattachât encore officiellement les unes aux autres les diverses parties de l'empire. Maintenant, l'hégémonie de Polyperchon n'a même plus la valeur d'une fiction légale : les satrapes sont virtuellement rois dans leurs domaines respectifs, et nulle part plus qu'en Égypte, où le patriotisme et la tradition monarchique réclament également l'autonomie. Là, c'est bien une ère nouvelle, l'ère des Lagides, qui commence [3].

p. 330-340. Dittenberger, *Zum Brief des Antigonos an die Skepsier*, in Hermes, XXXVI [1901], p. 450). Kœhler in *SB. der Berl. Akad.*, 1901, p. 1057 sqq.

1. Niese (I, p. 304) trouve invraisemblable que les trois alliés aient abandonné Séleucos, mais il admet qu'Antigone refusa de reconnaître ses droits par stipulation écrite. Il y aurait eu pour Séleucos armistice sous-entendu, en attendant la majorité d'Alexandre IV. C'est une solution boiteuse, démentie par les faits.

2. Il ne restait plus qu'un bâtard, Héraclès, fils de Barsine, qui fut assassiné, peu après, par Polyperchon (ci-après, p. 59).

3. Depuis Eckhel (IV, 9. Cf. S. Poole, *Ptolemies*, p. LXXIV sqq.), on appelle communément « ère des Lagides » une ère partant de la prise de possession de l'Égypte (323), donc identique à l'ère ἀπὸ τῆς 'Αλεξάνδρου τελευτῆς. Mais J. N. Svoronos (*Les monnaies de Ptolémée II qui portent date*, Rev. Num. Belge, 1901, p. 55) a constaté que Ptolémée III et Ptolémée IV ont frappé des monnaies d'après une ère commençant en 311/0, l'an I de Ptolémée successeur du jeune Alexandre IV. C'est là proprement l'ère des Lagides.

Mais les acteurs de l'histoire n'ont pas immédiatement conscience des conséquences futures de leurs actes, et les systèmes minés par la logique ne s'effondrent pas tout d'un coup. Du reste, parmi les potentats de l'époque, il y en avait un qui, après avoir poussé au démembrement de l'empire, voulait maintenant en reconstituer l'unité à son profit. Antigone comptait bien ressaisir le sceptre d'Alexandre.

§ IV

Ptolémée satrape indépendant (311-305).

Il est probable que l'expulsion de Séleucos fut le premier souci d'Antigone après la signature du traité, et qu'il partit aussitôt pour l'Orient ou y envoya de nouveau son fils Démétrios. Le silence des textes couvre d'un voile épais les opérations de cette campagne hypothétique. Ce qui paraît certain, c'est que Ptolémée, alors mieux informé de ce qui s'était passé du côté de Babylone, s'empressa de se mettre en communication avec Séleucos. Arrien rapporte, sans dater le fait, que « les gens envoyés par Ptolémée fils de Lagos à Babylone vers Séleucos Nicator à travers l'Arabie, après avoir mis huit jours à franchir un isthme, entrèrent dans un pays désert et sans eau, où ils firent route en toute hâte sur des chameaux, ne voyageant que de nuit, pour éviter la

D'autre part, étant donné : 1° que l'ère des Séleucides (ci-dessus, p. 49, 1) a porté aussi le nom « d'ère après Alexandre (Alexandre IV, confondu plus tard avec Alexandre-le-Grand) ; 2° qu'elle a été rattachée, sous le nom d'ère κατὰ Χαλδαίους, à l'année 311 (au lieu de 312) ; 3° que le *Chronicon Paschale* (p. 171 Bonn) la fait partir « du consulat de Rullus et Rutilius » (310) ; on est amené à conclure que toutes ces ères — y compris l'ère de Citium (ci-dessus, p. 48, 1) — ont pour point de départ le même événement, à savoir, le morcellement de l'empire à la mort d'Alexandre IV. Ce sont des façons différentes de situer la date initiale, soit au début de l'année syromacédonienne dans laquelle l'événement s'est produit (ère des Séleucides, quelque peu antidatée, pour la faire coïncider par surcroît avec le retour de Séleucos) ; soit au début de l'année suivante, syromacédonienne (ère chaldéenne), ou égyptienne (ère des Lagides), ou romaine (ère séleucide, d'après le *Chron. Pasch.*).

chaleur intolérable du jour, avec une provision d'eau portée par les chameaux [1] ». On ne voit pas à quel autre moment Ptolémée put être obligé de prendre cette voie détournée pour communiquer avec Séleucos. Que cette mission clandestine ait été un renfort, ou simplement une députation portant à Séleucos le conseil de tenir bon pendant que ses alliés répareraient de leur mieux les erreurs du traité conclu [2], il est évident que Ptolémée entendait maintenant revenir sur les concessions faites à Antigone. Débarrassé des soucis les plus pressants, — à l'extérieur, par le départ de l'armée d'Antigone, et, d'un autre côté, par une expédition heureuse contre les tribus libyennes de la Marmarique, peut-être aussi par un arrangement quelconque avec Ophellas à Cyrène ; à l'intérieur, par des libéralités faites à propos au clergé indigène [3], — Ptolémée jugea le moment venu de tirer parti des circonstances. Elles étaient redevenues soudain favorables, grâce à un de ces revirements qui, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, rompaient à tout propos l'équilibre branlant établi par les traités. Le stratège Polémée, chargé par Antigone de combattre Cassandre en Grèce, trahit la cause de son oncle et s'entendit avec Cassandre, comme l'avait fait, cinq ans auparavant, le fils de Polyperchon. Il associa à sa défection son lieutenant Phœnix, qui commandait pour lui dans la Phrygie d'Hellespont [4]. Une fois cette brèche ouverte dans la domination d'Antigone, le prudent Ptolémée crut ne pas trop risquer en essayant de l'agrandir. Il se mit à agiter les villes grecques, surtout

1. Arrian., *Indic.*, 43, 4.

2. C'est l'hypothèse la plus probable, évidente pour Niese (I, p. 311, 7).

3. C'est à cette date (nov. 311) que se place le décret du satrape Ptolémée, célébré en style pompeux par les prêtres de Pe et de Tep, qui rappellent la victoire de Gaza et les succès en Marmarique (ci-dessus, p. 49, 1, et ci-après, ch. IV, § 1).

4. Diod., XX, 19. Déjà, en 312, le navarque Télesphore avait quitté le service d'Antigone en récriminant; maintenant Polémée se trouvait mal récompensé. Je croirais assez qu'ils étaient tous jaloux de Démétrios et n'espéraient plus sortir des rôles subalternes avec un maître si bien pourvu de fils.

celles du littoral de l'Asie-Mineure, en leur rappelant que le traité de 311 leur garantissait l'autonomie et l'indépendance. Sans doute, il s'offrait à soutenir leur juste cause, et, sous ce prétexte, son général Léonidas délogea des villes de la Cilicie Trachée les garnisons d'Antigone [1]. Pour qui possédait Cypre et convoitait la Syrie, la position était excellente.

Il n'en fallait pas moins pour ébranler l'obstination d'Antigone et arracher Séleucos à son étreinte [2]. Ne voulant pas encore lâcher prise, il envoya ses deux fils, Démétrios et Philippe, l'un en Cilicie, pour en chasser les troupes de Ptolémée, l'autre pour reprendre à Phœnix la Phrygie d'Hellespont. Serviteurs d'un maître hésitant, les lieutenants de Ptolémée lâchèrent pied devant Démétrios, qui, de la Cilicie, dut chercher à nouer des intelligences avec ce qui restait encore de dynastes à Cypre. L'effet de ces menées fut un drame terrible. « Ptolémée », dit Diodore, « averti que Nicoclès, roi des Paphiens, avait secrètement traité avec Antigone, envoya deux de ses amis, Argæos et Callicrate, avec mission de mettre à mort Nicoclès ; car il craignait que l'impunité des premiers rebelles n'encourageât d'autres chefs à la révolte. Les deux émissaires de Ptolémée abordèrent à Cypre, et, s'étant fait donner un détachement de soldats par le stratège Ménélaos, ils investirent la demeure de Nicoclès, lui communiquèrent les ordres reçus et lui commandèrent d'en finir avec la vie. Nicoclès chercha d'abord à se justifier des accusations ; mais, comme personne ne l'écoutait, il se tua. La femme de Nicoclès, Axiothéa, apprenant la mort de son époux, égorgea elle-même

1. Diod., XX, 19.

2. Nous ne savons pas du tout ce qui s'est passé en Orient, de 311 à 309, entre Séleucos et Antigone. On a accepté plus haut la conjecture de Droysen fondée sur le texte d'Arrien (*Ind.*, 43) : celle qu'il tire d'un passage de Polyen (IV, 9, 1) est plus contestable. Comme le remarque Niese (I, p. 411, 7), cette bataille de deux jours, gagnée le second jour par Séleucos, pourrait bien être la bataille d'Ipsos (301).

ses filles encore vierges, pour qu'elles ne tombassent point au pouvoir de l'ennemi. En même temps, elle persuada aux femmes des frères de Nicoclès de se donner la mort avec elle, bien que Ptolémée n'eût rien ordonné de pareil au sujet des femmes et leur eût, au contraire, garanti toute sécurité. Le palais étant rempli de meurtres et de catastrophes imprévues, les frères de Nicoclès fermèrent les portes, mirent le feu à la maison et se tuèrent eux-mêmes. C'est de la façon susdite et dans ces circonstances tragiques que fut exterminée la famille des rois de Paphos [1]. » Ptolémée n'avait pas prévu ces horreurs, et il dut regretter un éclat qui risquait de lui valoir la réputation d'un Cassandre. Mais on conçoit ses alarmes et la promptitude de son intervention, si le traître était non pas un roitelet de Paphos, comme le veut Diodore, mais l'homme qu'il avait investi de sa confiance, Nicocréon, son lieutenant-général à Cypre. Nous ne saurons jamais jusqu'à quel point Ptolémée pouvait

1. Diod., XX, 21. Polyen (VIII, 48) détaille et paraphrase le dénouement. Il y a là un problème dont la solution a été longtemps discutée. On sait par les monnaies (ΝΙΚΟΚΛΕΟΥΣ ΠΑΦΙΟΝ dans E. Babelon, *Les Perses Achéménides* [Paris, 1893], p. CXLV, fig. 68) et par les nouveaux fragments d'Arrien (p. 27 Reizenstein), qu'il a réellement existé un Nicoclès de Paphos ; mais ce Nicoclès n'a pas d'histoire, et il est clair qu'une confusion entre des noms aussi semblables que Nicoclès et Nicocréon a pu se produire aisément. Dans une citation d'Athénée (VIII, p. 349 e), que la mesure du vers rend inattaquable, Axiothéa est appelée Νικοκρέοντος γυνή, et plus loin (p. 352 d), il est question d'un Νικοκλέους τοῦ Κυπρίων [et non Παφίων] βασιλέως, qui paraît bien être le même que le mari d'Axiothéa. Aussi Wesseling restituait Νικοκρέων, au lieu de Νικοκλῆς, dans le texte de Diodore. Mais Droysen s'est refusé absolument à confondre Nicocréon, roi de Salamine d'après Plutarque (*Alex.*, 29) et les monnaies, avec un roi de Paphos, et Niese (I, p. 306, 2) le suit encore. Le nouveau fragment de la chronique de Paros tranche enfin la question contre Diodore et ses partisans (Niese, II, p. 774, s'est rétracté). On y lit que, sous l'archontat de Simonide (311/0). Νικοκρέων ἐτελεύτησεν καὶ Πτολεμαῖος κυριεύει τῆς νήσου (*Ath. Mitth.*, XXII [1897], p. 188). On s'explique ainsi très bien ce qui embarrassait fort Droysen et Niese, à savoir que Ménélaos reparaît comme stratège général en 310 et qu'on ne trouvait nulle part mention de la mort de Nicocréon. Il est possible que l'exécution ait eu lieu à Paphos, Nicocréon ayant l'île entière à sa disposition (Macrobe, *Sat.*, I, 29, 16, appelle aussi Nicocréon *Cypriorum rex*); mais il se peut aussi que Diodore l'ait placée à Paphos en vertu de la confusion faite entre Nicocréon et Nicoclès.

être informé, et si cette justice sommaire, qui fermait l'oreille aux apologies, ne frappait pas peut-être un innocent. Nous savons trop, en revanche, avec quelle facilité le soupçon se transforme en certitude, et comment celle-ci engendre ses preuves. En tout cas, il y eut, dans ce sombre drame, plus de victimes que de coupables.

Antigone, inquiet et désespérant de réduire, avec des forces diminuées, un adversaire qu'il n'avait pu terrasser quand il les avait toutes sous la main, se décida enfin à abandonner la partie, après un accommodement quelconque avec Séleucos. Il eût été imprudent de laisser derrière lui une guerre ouverte, et Séleucos n'aspirait qu'à jouir en paix de son lot. On ne sait au juste ni où, ni quand, ni comment Antigone renonça ainsi à la Haute-Asie, dont Séleucos fut désormais le « stratège » ; mais on peut croire que, s'il sacrifiait une si grosse part du domaine à lui reconnu par le traité de 311, c'était pour sauver le reste.

Rentré en Asie-Mineure, Antigone prépara sa vengeance. Mais lui aussi savait dissimuler. Il ne fallait pas considérer comme ouvertement rompue la paix de 311, car la coalition avec laquelle il l'avait signée se fût aussitôt reformée. Sans doute, il pouvait demander compte à Cassandre de l'assassinat du roi Alexandre — un attentat dont, au fond, il lui était reconnaissant — ainsi que des intrigues qui avaient poussé à la trahison le fils de Polyperchon, d'abord, et ensuite son neveu à lui Antigone; mais les appuis qu'il s'était ménagés en Grèce s'effondraient l'un après l'autre. En ce moment même (309), par un chef-d'œuvre d'habileté et de ruse, Cassandre venait de gagner le vieux Polyperchon et de décider ce champion de la légitimité à supprimer sa raison d'être en assassinant le dernier rejeton d'Alexandre, Héraclès, fils de Barsine [1]. De son côté, Lysimaque, qui, au cas où Antigone franchirait l'Hellespont, se sentait le pre-

1. Diod., XX, 28.

mier menacé, travaillait de son mieux à lui barrer le passage. Il était entré dans toutes les ligues formées contre Antigone, mais ne s'était occupé que de ses propres affaires. Durant les quatre dernières années, il avait imposé sa domination aux villes grecques riveraines de la Mer Noire, en dépit des Thraces, des Scythes, du prince du Bosphore Cimmérien et d'Antigone lui-même, qui avaient appuyé leur résistance. Pour le moment, il se construisait une capitale. Sur l'isthme qui rattache la Chersonèse de Thrace au continent, entre Cardia et Pactye, s'élevait une ville nouvelle, Lysimachia, que son éponyme pourvut d'habitants en dépeuplant le reste de la Chersonèse [1]. Antigone ne pouvait attaquer d'un côté sans courir le danger d'avoir à se défendre de l'autre. La défection de Polémée avait dû le laisser dépourvu de marine : il n'oubliait pas qu'entre l'Europe et lui il y avait la mer, et que, sur cette mer, le Lagide était aux aguets avec une flotte dont on entendait parler de temps à autre. Évincé de la Cilicie par Démétrios, Ptolémée profitait de sa supériorité sur mer pour s'attaquer à la Lycie et à la Carie, débarquant à l'improviste et multipliant les coups de main. Il avait pris de cette façon Phasélis, Xanthos, Caunos, Héraclion, Persicon, et il était maintenant installé à Cos, qui était, depuis quelques années déjà, un point de ralliement pour sa flotte [2]. C'est là que, sur son invitation, Polémée, l'infidèle stratège d'Antigone, vint le rejoindre de Chalcis. Rien ne nous autorise à soupçonner que cette invitation fût un piège [3] ; Ptolémée n'avait aucun intérêt à se

1. Mahaffy (*Greek Life*, p. 327) remarque que tous les potentats hellénistiques se bâtirent des capitales ou « résidences » nouvelles : Lysimaque à Lysimachia, Antigone à Antigonia sur l'Oronte, Séleucos à Antioche, Attale à Pergame, Prusias à Nicomédie. Pour Ptolémée, c'était chose faite ; il avait Alexandrie.

2. Dès 314, on voit Séleucos ramener ses navires de Lemnos à Cos (Diod., XIX, 68).

3. Droysen (II, p. 382) me paraît dénaturer le texte de Diodore en supprimant l'invitation (μετεπέμψατο) de Ptolémée, et y ajouter une conjecture

défaire d'un homme qui ne pouvait plus être que l'ennemi irréconciliable d'Antigone. Mais le Lagide était vigilant et de prompte décision, on l'avait bien vu à Cypre, quand sa méfiance était excitée. Le stratège Polémée l'apprit à ses dépens. « Il fut d'abord très bien accueilli par Ptolémée ; mais celui-ci ne tarda pas à s'apercevoir que son nouvel allié avait trop de prétentions et cherchait à s'attacher les chefs de l'armée par des discours et des présents. Il le prévint donc dans ses desseins, le fit arrêter et le força à boire la ciguë. Quant aux soldats qui l'avaient accompagné, Ptolémée les gagna par de magnifiques promesses et les incorpora dans les rangs de son armée [1]. » Les traîtres peuvent s'attendre à tout quand ils oublient que même leurs obligés les craignent et les méprisent.

Le Lagide semble avoir prolongé son séjour dans l'île des Asclépiades, en compagnie de Bérénice, qui y mit au monde vers ce temps (309) le futur Ptolémée Philadelphe [2]. Peut-être le futur précepteur de l'enfant, Philétas de Cos, fut-il déjà à ce moment admis dans l'intimité du satrape d'Égypte. C'est en libérateur et non en maître que Ptolémée frayait avec les habitants de l'île. Il n'avait pas ou n'affichait pas l'intention de la garder pour lui : il s'y plaisait, et la place était commode pour observer de là les mouvements d'Antigone, sans cesser de surveiller l'Archipel.

gratuite en supposant que « le Lagide agit en cette occasion d'accord avec Cassandre ».

1. Diod., XX, 27. Les garnisons laissées par Polémée en Grèce durent se débander ou se rallier au plus offrant. Le commandant du poste de Chalcis eut le bon esprit de laisser la ville s'affranchir, κατὰ τὴν προαίρεσιν τῶν βασιλέων (les futurs rois) Ἀντιγόνου καὶ Δημητρίου (*CIA.*, II, 266).

2. La date de la naissance de Philadelphe a été maintes fois discutée. Niebuhr la plaçait en 301 ; Droysen, en 309 ; Strack, pour des raisons de théorie juridique (la légitimité bornée aux porphyrogénètes), en 304, le père étant roi. La question est maintenant tranchée par la découverte d'un fragment nouveau de la chronique de Paros (ci-dessus, p. 58, 1), document contemporain de Philadelphe : ἄρχοντος Ἀθήνησι Ἱερομνήμονος (310/9 a. Chr.) Πτολεμαίου ὁ υἱὸς ἐν Κῶι ἐγένετο. Sur Cos, voy. les nouveaux textes épigraphiques dans R. Herzog, *Koische Forschungen und Funde*, Leipzig, 1899.

On peut s'étonner qu'Antigone soit resté si longtemps inactif ou que l'histoire nous renseigne si mal sur ses faits et gestes durant deux ou trois ans (309-306), trois ans durant lesquels les signataires du traité de 311 n'étaient ni en guerre ni en paix, mais se tâtaient pour ainsi dire en multipliant les conflits de détail, sous prétexte de défendre les uns contre les autres les libertés des villes grecques. Il avait, pour le suppléer en Asie-Mineure, son fils Démétrios. Quant à lui, pour bien montrer au Lagide qu'il entendait garder la Syrie, il s'occupait à fonder une Antigonia aux bouches de l'Oronte [1], sans se douter que son œuvre inachevée serait déracinée au profit d'une Antioche future. C'était la troisième Antigonia qu'il implantait sur le sol de l'Asie; il en avait déjà improvisé une en Troade, qu'il avait peuplée de Cébréniens et de Scepsiens, et une autre en Bithynie, villes qui devaient s'appeler plus tard Alexandrie Troas et Nicée. Il rebâtissait Smyrne et Téos, remuant partout la terre et les hommes, comme avait fait son maître Alexandre [2]. Nous n'avons pas besoin de savoir ce qui se passait dans les chantiers et arsenaux du littoral pour deviner à quoi Antigone les occupait. Il avait besoin d'une flotte, et il la voulait capable de balayer la mer Égée. En attendant qu'elle fût prête, son fils faisait bonne garde sur le littoral de la Carie; c'est peut-être, comme le veut Droysen, à la fin de 309 que Démétrios dégagea Halicarnasse assiégée par le Lagide [3]. Mais celui-ci n'en restait pas moins maître de Caunos, que son stratège Philoclès, le futur roi de Sidon, avait enlevée par surprise [4],

1. Diod., XX, 47. XXI, 1. Libanius, *Orat.*, XI (I, p. 299-301 Reiske).

2. Il va sans dire qu'on ne peut fixer exactement la date de toutes ces fondations. Cf. Strab. XII, p. 565. XIII, p. 593-597. XIV, p. 646. La longue inscription de Téos (126 lig.), contenant deux lettres d'Antigone relatives à la fusion entre Téos et Lébédos, dans Lebas-Wadd., *As. Min.*, III, 86 = Dittenberger, 126 = Michel, 34.

3. Plut., *Demetr.*, 7. Cf. Droysen, II, p. 383, 1.

4. C'est ici, et non vers 266, comme le voulait Droysen, que doit se placer l'exploit du στρατηγός Philoclès (Polyaen., III, 16). Cf. Homolle (*BCH.*, XV [1891], p. 137) et Holleaux (*BCH.*, XVII [1893], p. 62 sqq.).

et de Myndos. C'est de là qu'au printemps suivant (308), Ptolémée partit avec sa flotte pour le Péloponnèse. Il est difficile de pénétrer les motifs qui imprimaient aux actes de Ptolémée cette allure, assez capricieuse en apparence. Il semble qu'il restait à portée de la Carie pour inquiéter Antigone, et de Cypre pour prévenir quelque entreprise facile à tenter par un ennemi maître de la Cilicie et de la Syrie. Dès lors, on ne voit pas très bien pourquoi il sentit tout à coup le besoin d'aller « délivrer » Corinthe et Sicyone des mercenaires qui s'imposaient plutôt qu'ils n'obéissaient à Cratésipolis, la bru de Polyperchon, alors veuve d'Alexandre et acharnée à venger sur les Sicyoniens le meurtre de son mari [1]. Cependant, la suite des événements montre que Ptolémée ne se désintéressait pas tout à fait de ce qui se passait en Grèce. Là, l'anarchie était complète : les trahisons, les volte-face changeaient à tout propos les forces respectives des partis. Ptolémée s'avisa sans doute que tous les potentats du moment y avaient leur parti, sauf lui, et que l'occasion était bonne pour s'en faire un en prenant l'étiquette commode de libérateur, libérateur tout au moins des villes qui n'appartenaient pas à son allié Cassandre. Rien ne serait compromis en son absence du côté de l'Asie, puisque, maître de la mer, il était libre d'y revenir au premier signal.

Il commença par délivrer, chemin faisant, l'île d'Andros [2], où Polémée avait dû laisser garnison, et il lui rendit le droit de battre monnaie, que lui avait enlevé jadis l'hégémonie athénienne. Ce fut le premier jalon planté sur la voie qui, patiemment suivie par la politique des Lagides, devait aboutir à la constitution d'une « commune des Insulaires » (κοινὸν τῶν Νησιωτῶν) sous le protectorat égyptien. Ptolémée ne manqua pas de délivrer aussi le centre nécessaire de cette Ligue, Délos, qui était depuis près de deux siècles sous la

1. Diod., XIX, 67, à la date de 314. XX, 37. Polyaen., VIII, 58.
2. Diod., XX, 37, 1.

dépendance des Athéniens. On peut rapporter à cette année 308 le don que fit Ptolémée au sanctuaire d'Artémis à Délos, un superbe vase avec l'inscription Πτολεμαῖος Λάγου Ἀφροδίτει[1]. Un décret des Insulaires, rendu une trentaine d'années plus tard, sous le règne de Philadelphe, rappelle que le père du roi actuel, « le roi et sauveur Ptolémée, a été l'auteur de nombreux et grands bienfaits pour les Insulaires et pour les autres Hellènes, ayant affranchi les villes, restitué partout les lois et le gouvernement national et allégé les impôts ». C'est pourquoi, les Insulaires « ont été les premiers à rendre au sauveur Ptolémée des honneurs l'égalant aux dieux »[2]. Les faits relatés dans cet éloge n'appartiennent pas tous au moment où nous sommes; mais les Insulaires tiennent visiblement à constater que Ptolémée a été pour eux le « Sauveur » avant de l'être pour les Rhodiens.

L'affranchissement de Délos dut être un coup sensible à l'orgueil athénien, mais très bien supporté par les tuteurs d'Athènes, qui n'avaient pas intérêt à entretenir les illusions patriotiques de leurs protégés. On ne se tromperait guère en supposant que Ptolémée avait agi au su et avec la connivence de Démétrios de Phalère[3]. Certains indices donnent à penser que le Lagide était en rapports à ce moment avec Athènes, où se discutaient des questions intéressant ses propres affaires. Ophellas, dont depuis quatre ans Ptolémée avait dû laisser la trahison impunie, avait senti croître son ambition. La Cyrénaïque ne lui suffisait plus. Il avait accepté

1. Inscription publiée par Homolle (*BCH.*, VI [1882], p. 29; *Archives*, p. 40).

2. Inscription de Nicourgia (Amorgos) publiée par Homolle (*BCH.*, XVII [1893], p. 205 sqq.) et Delamarre (*ib.*, XX [1896], p. 103-115) = Michel, 373. Homolle (*Archives*, p. 40-45) plaçait ici, vers 308, un décret de Délos en l'honneur de Philoclès βασιλεὺς Σιδωνίων (*BCH.*, IV [1880], p. 327 = Dittenberger, 155 = Michel, 387). Malgré l'adhésion toute récente de von Schœffer (in Pauly-Wissowa's *R.-E.*, IV, p. 2482) à ce système, la qualité de βασιλεύς donnée à Philoclès fait descendre la date de ce décret vers 280/279, après la mort d'Eshmounazar II (voy. ci-après, ch. v, § 1).

3. Ne pas oublier que Philoclès eut sa statue à Athènes (Βασιλεὺς Σιδωνίων Φιλοκλῆς Ἀπολλοδώρου. *CIA.*, II, 1371 = Michel, 1261), et que Démétrios de Phalère finit ses jours à Alexandrie.

avec empressement les propositions d'Agathocle de Syracuse, qui, trop faible pour abattre Carthage à lui seul, promettait à Ophellas, pour prix d'une alliance, toutes les possessions carthaginoises d'Afrique [1]. Or, précisément en cette année 308, Ophellas envoya des ambassadeurs à Athènes pour inviter les Athéniens à se joindre à lui, qui était un peu leur parent par alliance, comme ayant épousé Euthydice, une descendante de Miltiade [2]. Nous savons, d'autre part, que les Athéniens donnèrent audience à des ambassadeurs carthaginois, Synalos et Iodmilcas (?) [3], et il est difficile d'imaginer à cette mission envoyée de Carthage un autre motif que le désir soit de prévenir les avances d'Ophellas, soit plus probablement d'en détruire l'effet. Les députés carthaginois ont dû, par conséquent, se trouver à Athènes au moment où la flotte de Ptolémée opérait dans les Cyclades et où Philoclès était à Délos par ordre de Ptolémée. Comme les inventaires de Délos mentionnent parmi les donateurs un certain Iomilcas [4], on peut sans invraisemblance supposer que cet Iomilcas est un des députés carthaginois et qu'il est allé à Délos avec l'intention d'y rencontrer soit Philoclès, soit Ptolémée lui-même, et de proposer au Lagide une alliance contre Ophellas. Il est inutile de pousser plus loin dans la voie des conjectures [5], car un revirement imprévu rendit ces projets inutiles. Lorsque Ptolémée eut débarqué à l'isthme, occupé

1. Gercke estime qu'Ophellas ne se fût pas risqué de la sorte, s'il avait été en guerre avec Ptolémée. Mais il n'était pas en guerre, et les ambitieux ont une logique à eux.

2. Euthydice dans Diodore (XX, 40 ed. Dindorf), Eurydice dans Plutarque (*Demetr.*, 14). La leçon de Diodore nous permet d'éviter des confusions.

3. *CIA.*, II, 235. Nom douteux (le texte donne...]οδμίλκας ou...]οδμοάκας: Kœhler propose Βοδμίλκας) et nationalité hypothétique. On connaît un Synalos carthaginois en 357 (Plut., *Dio*, 25. 26. 29).

4. Homolle, *op. cit.*, p. 36.

5. Celle-ci n'est pas très sûre. L'Iomilcas de Délos a été identifié, par une hypothèse encore plus aventurée, avec un roi de Byblos, Jehawmelek (J. P. Six, in *Num. Chron.*, VI, [1887], p. 97). Je ne garantirais pas davantage la suivante. Comme Agathocle épousa plus tard Théoxéna, une fille de Ptolémée, Mahaffy (*Empire*, p. 52-53) suppose que la trahison d'Agathocle avait été machinée par Ptolémée.

Mégare [1], négocié avec Cratésipolis la reddition de Corinthe et de Sicyone [2], lancé un appel aux Hellènes et convoqué aux Jeux Isthmiques [3] une Diète qui probablement repoussa ses demandes de vivres et d'argent [4], il apprit qu'Ophellas avait péri aux environs de Carthage, par la trahison de son allié Agathocle [5]. C'était, pour reprendre Cyrène, une occasion qu'il ne fallait pas laisser échapper. Aussi, laissant là son rôle de libérateur, qui aurait fini par le brouiller avec Cassandre, il s'empressa de conclure un traité avec ce même Cassandre et de reprendre le chemin d'Alexandrie. Il gardait provisoirement Corinthe et Sicyone, confiées au stratège Cléonidas [6], et ne renonçait pas à je ne sais quelles obscures intrigues dans lesquelles entrait jusqu'à un mariage projeté entre lui, Ptolémée, et Cléopâtre sœur d'Alexandre le Grand. La main de cette princesse avait été briguée, paraît-il, par Perdiccas, par Cassandre, Lysimaque, Antigone; et Ptolémée s'était mis sur les rangs, « car chacun d'eux espérait, par cette alliance avec la maison royale, attirer de son côté les Macédoniens et s'approprier le gouvernement général [7] ». Ce qui tendrait à prouver qu'une pareille alliance n'eût pas été sans conséquences politiques, c'est qu'Antigone, mis au courant du projet de mariage, empêcha la vieille princesse de quitter Sardes et ne put se laver du soupçon de l'avoir fait assassiner (308).

Rentré en Égypte, Ptolémée se hâta d'envoyer en Cyré-

1. Diog. Laert., II, 115. Ptolémée a pu entrer à Mégare comme allié de Cassandre. Il n'est pas nécessaire de supposer, avec Droysen, que la ville fut prise et rendue plus tard à Cassandre. Elle faisait pour ainsi dire partie de l'Attique, où Ptolémée ne cherchait pas à s'introduire.

2. Diod., XX, 37. Polyaen., VIII, 58.

3. Suid., s. v. Δημήτριος. Cf. Köhler, in *SB. der Berlin. Akad.*, 1891, p. 207.

4. Diod., XX, 37.

5. Diod., XX, 42. Suidas, s. v. Δημήτριος.

6. Je ne vois pas pourquoi le Cléonidas de Plutarque (*Demetr.*, 15), Λεωνίδας dans Suidas (*loc. cit.*), ne serait pas le Léonidas de Diodore (XX, 19), le stratège que Démétrios avait chassé de la Cilicie. Il ne faut pas fabriquer des inconnus avec les variantes orthographiques des manuscrits.

7. Diod., XX, 37.

naïque son beau-fils Magas, fils de Bérénice, avec une armée. Cyrène paraît s'être soumise sans résistance. La malencontreuse expédition d'Ophellas avait épuisé ses forces [1], et elle était rassurée contre les représailles par le caractère et l'intérêt bien entendu du Lagide. Depuis lors, Magas resta préposé au gouvernement de la province, où la prospérité rentra avec l'ordre [2]. Il est probable que Ptolémée, pour remplir les vides et avoir dans la place des amis sûrs, favorisa l'immigration des Juifs, qui formaient plus tard environ le quart de la population de Cyrène.

Au printemps de 307, on sut enfin à quelle combinaison s'était arrêté Antigone. Son fils Démétrios partit d'Éphèse à la tête d'une superbe flotte de 250 voiles [3], bien pourvu d'hommes et d'argent, et cingla droit sur le promontoire de Sounion. Quelques jours après, il entrait au Pirée, et, après avoir expulsé la garnison macédonienne, il proclamait Athènes libre, annonçant qu'il était chargé par son père d'affranchir de la même façon toutes les villes de la Grèce. Antigone tenait les promesses qu'il avait faites en 315 aux Hellènes. Il allait refouler la Macédoine au nord des Ther-

1. Diodore (XX, 41) dit qu'Ophellas emmena de Cyrène plus de vingt mille hommes, dont beaucoup avec femmes et enfants, « de façon que l'armée ressemblait à une colonie ».

2. Pausan., I, 6, 8. Cf. Thrige, p. 217-219. Droysen, II, p. 392, 1. A. Gercke, *Alexandrin. Studien*, I. *Ueber die Regierungszeit des Magas von Kyrene* (Rh. Mus., XLII [1887], p. 262-275). On a édifié bien des conjectures sur un texte d'Agatharchide (ap. Athen., XII, p. 550 b) où il est dit que Magas « régna » (βασιλεύσαντα) cinquante ans à Cyrène. Au lieu d'admettre qu'Agatharchide a compté en bloc toutes les années que Magas a passées à Cyrène, on veut que Magas ait été « roi » tout de suite, avant Ptolémée lui-même, ou que, fait roi plus tard (vers 300 suivant Gercke), il ait encore vécu cinquante ans de « règne », auquel cas il aurait été trop jeune pour conduire une expédition en 308, etc. C'est avec cette exégèse pharisaïque qu'on a embrouillé pareillement, et pour le même motif, l'histoire d'Eumène I[er] de Pergame, successivement dynaste et roi (cf. Bouché-Leclercq, *Le règne de Séleucus II Callinicus*, in Rev. des Univ. du Midi, III [1897], p. 56, 1).

3. C'est le chiffre donné par Plutarque (*Demetr.*, 8). Je ne me charge pas de discuter les évaluations de Diodore et de Plutarque à propos de la bataille de Salamine (ci-après). Les chiffres sont ce qu'il y a de plus suspect dans les auteurs, et ce n'est pas peu dire.

mopyles, et reconstituer une Grèce indépendante dans laquelle Athènes reprendrait son rang, le premier. Du coup, Cassandre était affaibli, Ptolémée discrédité. Tout à la joie d'être enfin débarrassés de ce Démétrios de Phalère, un compatriote renégat qui les gouvernait depuis dix ans au nom de Cassandre, les Athéniens firent à leur « Sauveur » un accueil où l'enthousiasme prit les allures de la folie. Aux noms de « sauveur », de « père », de « dieu », dont ils comblèrent et accablèrent leurs idoles du moment, Démétrios et Antigone, ils mêlèrent un titre plus sérieux, l'objet des secrètes convoitises de leurs libérateurs, celui de « roi » [1]. Le peuple athénien n'était-il pas l'arbitre des renommées? Antigone n'avait-il pas dit, en envoyant son fils à Athènes, qu'il ne voulait des Athéniens que leur affection, espérant voir rayonner au loin sa gloire du haut de ce « fanal de l'univers »? En fait de flatteries, Antigone avait pris l'avance, et il en était récompensé. Les Athéniens lui offraient le diadème: il ne lui restait plus qu'à le prendre. En attendant, Démétrios continuait la série des mariages politiques en épousant l'Athénienne Euthydice [2]. C'était une flatterie de plus à l'adresse des Athéniens, et peut-être, Euthydice étant veuve d'Ophellas, une façon de jeter le gant à Ptolémée.

Ptolémée n'avait pas besoin qu'on le défiât pour se préparer à la lutte. Il sentait approcher le moment de la rupture ouverte et n'avait le choix qu'entre l'offensive et la défen-

1. Diod., XX, 45-46. Plut., *Demetr.*, 8-15. Cf. *CIA.*, II, 238. Plutarque blâme les flatteries « sacrilèges » des Athéniens, et il y avait réellement de quoi. Cf. l'ithyphalle qui fut chanté (ap. Athen., XV, p. 697) soit alors, soit plutôt en 302 (Droysen) ou en 290 (Niese), l'adulation enchérissant à chaque séjour de Démétrios. Les modernes jugent la conduite des Athéniens avec leurs préjugés. Droysen, hégélien anti-démocrate, la flétrit; Holm l'excuse et compare les honneurs décernés à Démétrios aux « décorations à titre étranger », qui ne sont que des politesses internationales.

2. Plut., *Demetr.*, 14. Cette veuve n'était peut-être pas plus jeune que l'autre épouse, Phila. Mais, pour Démétrios, un mariage de plus ou de moins ne tirait pas à conséquence. Plutarque (*Demetr.*, 53) rapporte comme un on-dit qu'un fils nommé Corragos naquit de cette union.

sive. Si la flotte qu'il armait à Alexandrie était destinée à attaquer la Syrie, Antigone, l'homme aux promptes décisions, ne lui laissa pas le temps de mûrir ses projets. Démétrios reçut à Athènes l'ordre d'amener en toute hâte sa flotte à Cypre. Il partit donc au commencement de 306, avec un renfort de trente tétrères athéniennes placées sous le commandement du navarque Médios [1]. Arrivé dans les eaux de la Carie, il essaya vainement d'entraîner les Rhodiens dans son parti; puis, longeant la côte de Cilicie, où il fit de nombreuses recrues, il se dirigea sur Cypre. Ménélaos n'avait pour défendre l'île que des forces insuffisantes, et ses soixante vaisseaux ne pouvaient barrer le passage. Battu dans une première rencontre, il s'enferma dans Salamine, où Démétrios vint l'assiéger. Une fois de plus, le Lagide temporisateur s'était laissé surprendre. Cependant, la résistance de Salamine lui donna le temps d'accourir avec une flotte quelque peu inférieure en nombre à celle de l'ennemi. De Kition, où il avait abordé, il somma son adversaire d'évacuer l'île « avant que toutes ses forces réunies ne vinssent l'écraser [2] ». Démétrios riposta par une autre bravade, en lui offrant de le laisser se retirer s'il consentait à débarrasser de ses garnisaires Corinthe et Sicyone. Ptolémée s'avança en vue de Salamine, comptant la débloquer du coup et être soutenu dans la bataille par les navires de Ménélaos. Il se trompait. Démétrios accepta la bataille sans lever le blocus. Sous les yeux des assiégeants et des assiégés, il infligea au Lagide une défaite qui équivalait à un désastre. Ptolémée

1. Diod., XX, 50. Il est étonnant que Plutarque ne fasse aucune mention de ce contingent athénien, même à propos des 1,200 panoplies expédiées à Athènes par Démétrios (ci-après). Il aurait pu dire à ce propos que c'était la part de butin qui revenait aux Athéniens comme alliés.

2. Plut., *Demetr.*, 15. D'après les estimations éparses dans Diodore, Plutarque et Polyen (IV, 7, 7), Ptolémée aurait amené d'Égypte environ 150 navires de guerre ; avec les 60 restés à Salamine, il comptait avoir plus de 200 vaisseaux à mettre en ligne contre les 180 de Démétrios. De même, en fait de troupes de terre, il avait 10,000 hommes à joindre aux 13,100 (Plut., *Demetr.*, 16) ou aux 8,000 qui restaient encore (cf. Diod., XX, 47) à Ménélaos.

vit sa flotte presque anéantie [1] : lui-même s'échappa à grand' peine, avec huit navires, et se réfugia provisoirement à Kition, abandonnant au vainqueur tout ce qu'il avait amené sur ses bâtiments de transport, « domestiques, amis, femmes », son argent, ses machines de guerre et huit mille hommes de troupes pris comme au filet. Du coup, Ménélaos se rendit à discrétion, et toutes les villes de l'île en firent autant. Cypre échappait, pour dix ans au moins, à la domination égyptienne. Démétrios se conduisit en galant homme. Il garda pour lui la belle Lamia ; mais il renvoya à Ptolémée, qui avait regagné l'Égypte en toute hâte, son frère Ménélaos, son bâtard Léontiscos et, en général, les « amis » du vaincu [2]. Il relâcha de même les prisonniers qui ne s'enrôlèrent pas dans son armée [3].

Un pareil triomphe mettait les vainqueurs hors de pair. Le messager qui en porta la nouvelle à Antigonia salua le vieux Borgne du titre de βασιλεύς, et celui-ci partagea cet honneur suprême avec son fils, le « roi Démétrios ». Les acclamations enthousiastes de l'armée leur conférèrent la légitimité [4], suivant la vieille coutume macédonienne, qui voyait surtout dans les rois des chefs de guerre et n'avait rien à objecter au droit des victorieux. La victoire de Salamine, célébrée à l'égal de celle qui avait illustré l'Athènes

1. Plut., *Demetr.*, 16. Voir les péripéties de la bataille, le compte des vaisseaux pris avec leurs équipages (αὔτανδροι) ou coulés, etc., dans Diodore (XX, 49-53) et Plutarque (*Demetr.*, 16). Lorsque, trois ans plus tard, Démétrios, au comble de la prospérité, prenait les allures d'un Roi des rois et que ses flatteurs s'amusaient à faire de ses rivaux les grands officiers de sa couronne, on destinait à Ptolémée l'emploi de grand amiral (Plut., *Demetr.*, 25). La plaisanterie était d'une ironie assez transparente.

2. Justin., XV, 2, 7 : *pari provocatus munere*. Ptolémée en avait fait autant après la bataille de Gaza.

3. Plut., *Demetr.*, 17. Il avait fait des funérailles magnifiques aux « morts des ennemis » (*ibid.*).

4. Ἐκ τούτου πρῶτον ἀνεφώνησε τὸ πλῆθος Ἀντίγονον καὶ Δημήτριον βασιλέας (Plut., *Demetr.*, 18). Antigone ne cherchait pas à se créer une généalogie héroïque. On raconte que, le poète Hermodote l'ayant appelé « fils du Soleil », il répondit : Οὐ ταῦτά μοι σύνοιδεν ὁ λασανοφόρος (Plut., *Apophth. reg.*).

de Thémistocle[1], venait enfin d'adjuger l'empire d'Alexandre au plus digne. Les nouveaux rois ne négligèrent pas les moyens pratiques de mettre en branle les voix de la renommée. Les Athéniens reçurent « douze cents armures complètes » prélevées sur le butin[2]. Des ex-votos furent placés dans les temples les plus fréquentés : la célèbre Victoire de Samothrace est probablement un de ces monuments, érigé dans le sanctuaire des Cabires[3].

Pour apprécier la portée de cette prise de possession de la royauté par des parvenus, il faut tenir compte de la magie des mots. Sans le titre de roi, on pouvait commander; on n'avait pas le droit, un droit inhérent à la personne et inaliénable, d'exiger l'obéissance. Antigone allait être, au moins pour les Orientaux, le souverain légitime, en face duquel ses adversaires feraient désormais figure de rebelles. Ceux-ci le sentirent, et ils parèrent le coup en prenant, eux aussi, le diadème. Si l'on en croit les auteurs, c'est le Lagide qui, le premier, se raidissant contre sa défaite, « prit aussi le diadème et se donna dans tous ses actes le titre de roi. Les autres potentats, imitant à l'envi cet exemple, se proclamèrent rois à leur tour. Ainsi firent Séleucos, qui venait de reprendre les satrapies supérieures, Lysimaque et Cassandre, qui conservaient les domaines à eux attribués dès l'origine[4] ». Cependant, le Canon des Rois ne fait dater le règne de Ptolémée Soter que du 1er Thoth de l'an 443 de

1. On distingue par la suite la « nouvelle Salamine », celle de Cypre (Hor., *Od.*, I, 7, 29), de la « vraie », la voisine d'Athènes (Senec., *Troad.*, 844. Lucan., *Phars.*, III, 183 [*veram Sciri Salamina*, corr. S. Reinach]. Manil., *Astron.*, V, 50).

2. Plut., *Dem.*, 17. Allusion à l' Ἀντιγόνου νίκη dans un fragment d'Alexis (fr. 110 Meineke).

3. Le type de la Victoire de Samothrace (aujourd'hui au Musée du Louvre) est reproduit sur les monnaies de Démétrios : au revers, Poseidon brandissant son trident.

4. Diod., XX, 53. Cf. Plut., *Demetr.*, 18. Justin., XV, 2, 10-14. Appian., *Syr.*, 54. Plutarque (*Demetr.*, 18) dit que Cassandre ne prenait pas le titre de roi dans ses lettres ; mais ce titre figure sur ses monnaies et dans les inscriptions (cf. Dittenberger, *Syll.*, I, 127). Lysimaque, lui, ne mit pas son effigie sur ses monnaies.

l'ère de Nabonassar (7 nov. 305), et il se pourrait que le Lagide eût hésité quelque temps avant de se parer officiellement d'un titre qui, au lendemain d'une défaite, risquait de paraître une revanche trop facile [1].

En tout cas, c'était bien le démembrement de l'empire d'Alexandre qui s'achevait. « L'année des Rois » supprime le simulacre de solidarité qui en rattachait encore les diverses parties. La royauté, envahie par tant d'intrus à la fois, en demeure comme abaissée et mise à la portée du premier venu. On dit qu'Agathocle de Syracuse, Denys d'Héraclée, probablement aussi les dynastes de Cappadoce, de Pont, d'Atropatène, se haussèrent vers cette époque, sans autre investiture que leur bon plaisir, jusqu'à la dignité royale.

1. Strack (p. 191, 7) suppose que Ptolémée a pris le titre de roi en 306, mais ne s'est fait couronner officiellement, « peut-être à Memphis », que dans le courant de l'année 305/4. C'est une façon plausible de concilier les textes. On peut se demander aussi si Ptolémée n'était pas déjà roi en Égypte depuis la mort du roi Alexandre (311), et s'il ne l'était pas également à Cypre, comme suzerain des « rois » cypriotes. Il est appelé « seigneur des rois » (*Adon Melakim*) dans une inscription de Larnax Lapithou que les auteurs du *CISemit.* (n° 95) ont cru pouvoir placer vers 312. Mais cette date est incertaine. Cf. Clermont-Ganneau, *L'ère de l'Adon Melakim, l'ère des Séleucides et l'ère d'Alexandre* (Études d'archéologie orientale, I [1880], p. 60-64), et ci-dessus, pp. 49, 54, 3 ; ci-après, p. 96, 1.

CHAPITRE III

PTOLÉMÉE I[er] SOTER ROI D'ÉGYPTE
(305-283).

§ I. — La lutte contre Antigone (306-301). — Tentative d'invasion en Égypte (306-305). — Antigone se retourne contre les Rhodiens : siège de Rhodes par Démétrios Poliorcète (305-304). — Ptolémée sauveur (*Soter*) de Rhodes. — Démétrios Poliorcète libérateur de l'Hellade : la « Guerre de quatre ans » (305-302). — Coalition (Séleucos, Lysimaque, Cassandre, Ptolémée) contre Antigone : abstention effective de Ptolémée. — Antigone vaincu et tué à Ipsos (301).

§ II. — La question de la Cœlé-Syrie (301-286). — Ptolémée réduit à une portion de la Syrie méridionale. — Alliance entre Ptolémée et Lysimaque, qui épouse Arsinoé (Philadelphe). — Démétrios Poliorcète en Cœlé-Syrie ; à Athènes ; enfin, roi de Macédoine (294). — Ptolémée reprend Cypre (295). — Coalition contre Démétrios. — Démétrios, détrôné par Pyrrhos d'Épire (287), reste en possession de la Grèce. — Expédition en Asie et captivité de Démétrios (286) : sa mort (283).

§ III. — La question de succession. — Ptolémée (Kéraunos), fils d'Eurydice, déshérité au profit de Ptolémée (Philadelphe), fils de Bérénice. — Ptolémée (Philadelphe) épouse Arsinoé (I), fille de Lysimaque, et reçoit le titre de roi, comme associé au trône (285). — Mort de Ptolémée Soter (283).

Antigone s'était fait roi : mais ce n'était pas pour être imité qu'il avait donné l'exemple. Il comptait bien être le seul roi et l'unique successeur d'Alexandre. S'il courait sus jadis à ceux qui voulaient l'empêcher d'être souverain dans son lot, il entendait maintenant reprendre les bonnes traditions pour son compte et imposer sa suzeraineté à ses

anciens alliés et rivaux, devenus ses inférieurs. Sans perdre de temps, il fit en Syrie d'immenses préparatifs pour une invasion de l'Égypte. Une armée de plus de 80,000 hommes d'infanterie, 8,000 cavaliers et plus de 83 éléphants [1], qu'il devait conduire lui-même ; une flotte de 150 vaisseaux de guerre et de 100 bâtiments de transport, chargés d'artillerie de siège, agissant de concert sous la direction de Démétrios, allaient assaillir, étreindre, terrasser enfin cet opiniâtre Lagide, qui s'obstinait à braver plus fort que lui. Antigone n'avait pas oublié qu'il avait un désert à traverser. Quand l'armée, concentrée à Antigonia, fut arrivée à Gaza, « il ordonna aux soldats de se munir de vivres pour dix jours et fit charger sur les chameaux fournis par les Arabes 130,000 médimnes de blé et une masse de foin pour les quadrupèdes [2] ». Mais le succès ne répondit pas à la grandeur des préparatifs. Toujours impétueux, et, cette fois, pressé d'abattre Ptolémée avant que celui-ci eût le temps de réparer ses pertes, il avait cru pouvoir se lancer dans cette aventure à l'approche de l'hiver [3], au moment où la crue du Nil devait rendre le passage plus difficile à l'armée de terre et où la mer était inclémente. Antigone, après une marche pénible à travers les marécages de la côte, fut arrêté, comme autrefois Perdiccas, par le bras de Péluse, par ce « mur immortel » dont la nature a pourvu l'Égypte [4] : la flotte,

1. Diod., XX, 73. On sait que les historiens aiment à grossir les chiffres, surtout quand il s'agit de rendre plus frappante la déception infligée à un ambitieux par la « Fortune ».

2. Diod., XX, 73.

3. La flotte met à la voile huit jours avant le coucher des Pléiades, qui avait lieu, à cette latitude et à cette époque, dans les premiers jours de novembre. G. F. Unger (*SB. d. Bayer. Akad.*, 1875, I, p. 395 sqq.) a voulu avancer l'expédition en avril 306, au laver matinal des Pléiades, bouleversant toute la chronologie au mépris du texte de Diodore, qui signale la crue du Nil (minimum en avril-mai, maximum en septembre) comme un obstacle pour Antigone (Diod., XX, 74-76). Son système est rejeté avec raison par Niese (I, p. 322, 3) et Kaerst (art. *Demetrios* in Pauly-Wissowa's *R. E.*, IV, p. 2776). L'expédition a dû commencer en novembre 306 et se terminer au début de 305.

4. [Αἴγυπτον] ἀθανάτῳ δὲ τείχει τῷ Νείλῳ τετειχισμένην (Isocr., *Busiris*, 12).

constamment battue des vents, avait perdu une partie de ses bâtiments de transport sur la côte de Raphia ; elle arriva trop tard aux points de débarquement et ne put faire les diversions convenues ; enfin, Antigone, plus craint qu'aimé du soldat, vit la désertion se mettre dans son armée et Ptolémée lui enlever ses mercenaires par surenchère. Il fut contraint par la disette de reprendre le chemin de la Syrie, à temps pour échapper au sort de Perdiccas, sans avoir fait autre chose que compromettre son prestige et remettre en question les résultats de la bataille de Salamine. Ptolémée eut soin d'informer Séleucos, Lysimaque et Cassandre, non seulement qu'Antigone était battu, mais qu'il n'était pas difficile de débaucher ses soldats [1].

La colère est mauvaise conseillère. Antigone voulut se venger sur les Rhodiens, qui lui avaient rendu quelques services, mais avaient refusé, avant la bataille de Salamine, de s'allier avec lui contre Ptolémée. Rhodes était alors le plus grand entrepôt de tout l'Archipel, et les Rhodiens n'entendaient pas se mêler à des querelles qui ne profitaient qu'aux neutres. Ils avaient aidé Antigone, en 315, en construisant pour lui des navires, non comme belligérants, mais comme fournisseurs payés. Ils y avaient mis d'autant plus d'empressement qu'ils collaboraient par là à la ruine de Tyr, une rivale à qui déjà Alexandre avait porté un coup mortel. En 312, ils avaient consenti à joindre dix de leurs vaisseaux de guerre à la flotte qui, sous la conduite du stratège Polémée, allait « délivrer » la Grèce de la tyrannie de Cassandre. Mais ils avaient jugé absolument contraire à leurs intérêts d'aider Antigone, dont le voisinage était dangereux pour leur indépendance, contre Ptolémée, qui, par Alexandrie, tenait

1. Voir le détail des opérations militaires dans Diodore (XX, 74-76). La flotte, dispersée par une tempête, perd du temps et trouve barrées les bouches (le ψευδόστομον, puis la bouche Phatnitique) dans lesquelles elle essaie d'entrer. Elle essuie une nouvelle tempête en retournant vers Péluse, où Antigone n'avait pu forcer le passage. Enfin, sur l'avis du conseil de guerre, l'armée et la flotte retournent en Syrie.

entre ses mains une tête de ligne de leur commerce [1]. Antigone avait compris : il connaissait le moyen de forcer les Rhodiens à faire amende honorable ou à se battre, ce que n'oserait un petit peuple de marchands contre le roi de l'Asie. Il éleva la prétention de les empêcher de commercer avec Alexandrie et donna ordre à ses croiseurs de saisir les navires marchands entre Rhodes et Alexandrie. Les Rhodiens, habitués à protéger leurs convois contre les pirates, s'étant défendus avec succès contre ces nouveaux corsaires, furent accusés d'avoir « commencé une guerre injuste [2] ». La petite république fit d'abord d'humbles remontrances : Antigone se montra de plus en plus exigeant et envoya son fils avec la flotte pour mettre les Rhodiens à la raison. Ceux-ci, épouvantés, acceptèrent le rôle d'alliés d'Antigone contre l'Égypte; mais ce n'était plus assez. Démétrios demandait cent otages et la libre entrée des ports. Alors les Rhodiens résolurent de résister à outrance. Ainsi commença, dans les premiers mois de l'année 305, ce fameux siège de Rhodes, qui dura environ quinze mois et finit par lasser l'industrieuse opiniâtreté du Poliorcète. Les historiens ont autant parlé du siège de Rhodes que les poètes du siège de Troie. Diodore décrit avec complaisance le déploiement de forces des assiégeants, les formidables engins imaginés par le nouvel Achille, non moins impétueux et plus intelligent que le héros d'Homère. Les Rhodiens avaient appelé à leur

1. Diod., XX, 81. On a vu plus haut que, du vivant même d'Alexandre, les blés d'Égypte étaient dirigés de préférence sur Rhodes au détriment du marché d'Athènes. Rhodes vivait de son commerce avec l'Égypte : καὶ τὸ σύνολον τρέφεσθαι τὴν πόλιν ἀπὸ ταύτης τῆς βασιλείας. Sur l'histoire de Rhodes, voy. l'ouvrage récent de H. van Gelder, *Geschichte der alten Rhodier*. Haag, 1900, qui donne la bibliographie des travaux antérieurs.

2. Diod., XX, 81-89; 91-100. Plut., *Demetr.*, 21-22. Paus., I, 6, 6-7. App., *B. Civ.*, IV, 66-67. Polyaen., IV, 6, 16. Cf. Droysen, II, p. 450-468. Niese, I, p. 326-332. Les détails de cette guerre ont été utilisés pour l'histoire de la poliorcétique par Rüstow et Köchly, Wescher, H. Droysen, Ad. Bauer, etc. La durée du siège est évaluée approximativement à un an par Diodore et Plutarque.

secours Ptolémée, Lysimaque et Cassandre ; mais ces derniers étaient trop occupés de leurs propres affaires, et Ptolémée, heureux dans la défensive, était trop prudent pour recommencer à Rhodes ce qui lui avait si mal réussi à Cypre. Il fit cependant preuve de bonne volonté. Il avait fait entrer à Rhodes, dès le début du siège, un corps de cinq cents mercenaires, commandé par le Milésien Athénagore [1]. Il secourut les Rhodiens de la manière la plus efficace en leur envoyant à deux reprises des chargements de blé et de légumes, avec quelques renforts, qui réussirent à déjouer la surveillance des assiégeants et à pénétrer dans le port. On est un peu étonné de voir, à côté de si furieux assauts, une surveillance aussi lâche, qui laissa de même arriver dans la place les envois plus modestes expédiés par Cassandre et Lysimaque [2]. Les Rhodiens purent même lancer dans l'Archipel des corsaires qui gênaient le ravitaillement des assiégeants. L'un d'eux envoya un jour à Ptolémée des habits royaux que Phila avait confectionnés pour son mari et qui étaient tombés, avec sa correspondance, aux mains des Rhodiens [3]. Ptolémée trouva sans doute le tour excellent, mais il n'en était pas moins inquiet sur l'issue de cette lutte inégale. C'est lui qui, attentif à saisir les occasions favorables, conseilla par lettre aux Rhodiens d'accepter les bons offices des ambassadeurs étoliens venus en Asie pour invoquer contre Cassandre le secours d'Antigone [4]. Les essais de médiation tentés antérieurement par les démarches isolées ou collectives de plusieurs cités grecques, notamment par les Cnidiens et les Athéniens [5], avaient échoué, plutôt, semble-t-il,

1. Diod., XX, 88. 94.
2. Diod., XX, 96. 98.
3. Diod., XX, 93. Plut., *Demetr.*, 22. Phila devait être alors en Lycie. Cf. le décret des Samiens en l'honneur de Démarchos de Lycie διατρίβων παρὰ τῆι βασιλίσσηι Φίλαι καὶ τεταγμένος ἐπὶ τῆς φυλακῆς (Dittenberger, 132 = Michel, 367).
4. Diod., XX, 99. Plutarque (*Demetr.*, 22) attribue cette médiation aux Athéniens, alors assiégés par Cassandre. Il confond avec une tentative précédente.
5. Les Cnidiens d'abord (Diod., XX, 95), puis « plus de cinquante députés » παρά τε Ἀθηναίων καὶ τῶν ἄλλων Ἑλληνίδων πόλεων (XX, 98). Le blocus d'une

par l'intransigeance des Rhodiens, qui ne voulaient faire aucune concession à l'orgueil de leur adversaire. Le conseil de Ptolémée était bon, et les Rhodiens s'applaudirent de l'avoir suivi. Antigone était pressé d'avoir les mains libres, et Démétrios se sentait à bout de patience [1]. Les Rhodiens en furent quittes pour livrer les cent otages réclamés au début de l'affaire et pour s'engager à soutenir Antigone contre tout venant, sauf contre Ptolémée [2]. Avec ces concessions réciproques, il n'y avait plus ni vainqueurs, ni vaincus. Les Rhodiens témoignèrent leur gratitude à tous ceux qui les avaient secourus. « Ils élevèrent des statues à Cassandre et à Lysimaque, qui avaient beaucoup contribué, quoique en seconde ligne, au salut de la ville. Mais, pour Ptolémée, voulant surpasser toute autre marque de reconnaissance, ils envoyèrent en Libye demander à l'oracle d'Ammon s'il leur conseillait d'honorer Ptolémée comme un dieu. L'oracle ayant acquiescé, ils lui consacrèrent dans la ville un enclos carré, bordé de chaque côté par un portique long d'un stade, qu'ils appelèrent *Ptolemaeon* [3] ». Les Rhodiens firent, avec plus de formalités et de sérieux, ce que les Athéniens avaient fait naguère pour leurs « Sauveurs », Antigone et Démétrios. Pausanias croit même, tant l'imitation est frappante, que Ptolémée reçut à cette occasion son surnom historique de *Soter* [4].

place de commerce comme Rhodes équivalait à une banqueroute générale. Les Athéniens tirèrent au moins quelque argent d'Antigone, à titre de secours contre Cassandre (*Athen. Mitth.*, V [1880], p. 268). Le siège de Rhodes fit du bruit dans le monde. C'est probablement alors que commencent les relations entre les Rhodiens et les Romains (Polyb., XXX, 5, 6).

1. Niese (I, p. 331, 4) soupçonne que les tentatives de médiation avaient été suggérées par Démétrios lui-même.

2. Diod., XX, 99.

3. Diod., XX, 100.

4. Pausan., I, 8, 6. Il y a sur ce point un débat qui a commencé dès l'antiquité et qui menace de s'éterniser. Arrien (VI, 11, 8) réfute ceux qui faisaient de Ptolémée le σωτήρ d'Alexandre. Malgré la défiance qu'inspire Pausanias, son assertion a été généralement acceptée (Droysen, von Gutschmid, Niese, etc.) : mais on a allégué contre elle deux arguments. Le premier, mis en avant par E. Revillout (*Rev. Égyptol.*, I, p. 15 sqq.), confirmé par Stuart

Malgré les difficultés imprévues du siège, Antigone et Démétrios, pour qui une retraite équivalait presque à une défaite, n'auraient pas lâché prise si l'état de la Grèce, foulée et dévastée par Cassandre et Polyperchon, n'avait réclamé un prompt secours. Acclamé en 307 comme sauveur d'Athènes et libérateur de la Grèce, Démétrios ne pouvait pas laisser détruire son œuvre inachevée. Depuis son départ précipité pour Cypre, les Athéniens étaient constamment en butte aux attaques de Cassandre, qui, établi en Béotie, en Eubée, maintenant maître de Phylé, de Panacton, peut-être de Salamine, les cernait de toutes parts [1]. Sans doute, ils avaient été aidés par les Étoliens, irréconciliables ennemis de Cassandre, et Antigone leur avait envoyé quelques subsides ; mais ils devaient infailliblement succomber, s'ils

Poole (*Br. Mus. Catal., Ptolemies*, p. xxv), c'est que la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ ne s'est rencontrée jusqu'ici que sur des monnaies ancestrales, phéniciennes ou cypriotes, et seulement à partir de l'an xxv de Philadelphe (261/0 a. Chr.). Le second argument, c'est qu'un titre officiel n'a pas pu être conféré par l'étranger. Il faut donc que Ptolémée l'ait pris ou reçu en Égypte, soit, dès 323, pour avoir débarrassé le pays de Cléomène (Fränkel), soit pour avoir repoussé l'invasion de Perdiccas ou celle d'Antigone, ou encore, à l'occasion du siège de Rhodes, mais comme sobriquet alexandrin (Mahaffy). L'inscription de Nicourgia (ci-dessus, p. 64, 2) fait remonter le titre de Σωτήρ, avec culte ἰσόθεος, bien au-delà de 261 : elle prouve aussi qu'il a été décerné hors d'Égypte, en pays grec, et il n'y a rien d'étonnant à ce que ce titre soit devenu officiel — avec l'addition de θεός — quand il s'agit de distinguer Ptolémée Ier de son successeur. On reviendra sur la question à propos du culte monarchique en Égypte.

1. R. Schubert (*Der vierjährige Krieg*, in Hermes, X [1876], p. 111-116) et Fr. Ladek (*Ueber die Echtheit zweier Urkunden in Ps.-Plutarchs* βίοι in Wiener Studien, XIII [1891], p. 62-128), ont repris et justifié l'opinion de Clinton, Westermann, Grauert, etc., et reconnu dans la lutte contre Cassandre, de 305 à 302, le τετραετὴς πόλεμος de Plutarque (*Vit. X Orat.*), que Droysen place en 298-295 et transforme en une guerre faite aux Athéniens (ou à leur tyran Lacharès) non plus par Cassandre, mais par Démétrios. Il y a pour ainsi dire unanimité (Unger, Wilamowitz, Niese, Kaerst, Swoboda, etc.), en faveur de l'opinion répudiée par Droysen. De Sanctis (*Studi di storia antica*, II [1893], p. 50 sqq.) entend par τετραετὴς πόλεμος une guerre faite par Démétrios roi de Macédoine, de 291 à 289, contre les Béotiens, les Étoliens et Pyrrhos. C'est la plus étrange des conjectures qui aient été émises jusqu'ici. Le patriote athénien Démocharès a pris sa revanche sur Démétrios de Phalère et le Poliorcète en écrivant ses *Histoires* (*FHG.*, II, p. 445-449).

n'étaient secourus à temps. Aussi, à peine libre, vers la fin de l'automne 304, Démétrios abordait à Aulis avec 330 navires et des forces proportionnées, chassait Cassandre de l'Hellade et venait jouir de ses faciles triomphes à Athènes, en attendant que le retour du printemps lui permît de procéder à la libération du Péloponnèse.

Ptolémée n'avait pas là d'intérêt vital à défendre. Il avait cédé, paraît-il, Corinthe à Cassandre, et la garnison qu'il avait laissée à Sicyone se contenta de faire une défense honorable, terminée par un accommodement qui permit à son chef Philippe de la ramener en Égypte [1]. Tout le Péloponnèse fut arraché, morceau par morceau, à la domination de Cassandre et de Polyperchon (303). Alors, Démétrios proclama une fois de plus la liberté de tous les Hellènes, groupés en une Ligue dont il fut naturellement élu généralissime, et annonça pour l'année suivante une guerre à outrance contre Cassandre, sur qui il allait venger les injures des Hellènes.

Ce n'étaient pas là de vaines menaces. Démétrios allait avoir une armée formidable et un nouvel allié, le roi d'Épire, dont il venait d'épouser la sœur [2]. Cassandre éperdu chercha à négocier avec Antigone. « Celui-ci répondit qu'il ne connaissait qu'un seul accommodement possible, à savoir que Cassandre se remît à sa discrétion [3]. » Antigone ne pratiquait la franchise que sous forme d'insolence. Il oubliait que si Cassandre, réduit à ses propres forces, était hors d'état de lui résister, il pouvait arriver aussi que le roi de Macédoine trouvât des alliés parmi ceux que menaçait également, après lui et derrière lui, l'ambition d'Antigone. En effet, Cassandre n'eut pas de peine à faire comprendre à Lysimaque que la

1. Diod., XX, 102.

2. Plut., *Demetr.*, 25. *Pyrrh.*, 4. Le mariage — une nouvelle mortification pour Phila et Cassandre — avait eu lieu dans l'été de 303, à Argos. Déidamia fut, avec Phila et Euthydice, la troisième femme légitime de Démétrios. De ce mariage naquit un Alexandre, ὃς ἐν Αἰγύπτῳ κατεβίωσε (Plut., *Demetr.*, 53); c'est tout ce qu'on sait sur ce personnage.

3. Diod., XX, 106.

Thrace suivrait le sort de la Macédoine. Les deux rois dépêchèrent alors des envoyés auprès de Ptolémée et de Séleucos, et une coalition se forma qui allait engager avec l'intraitable Borgne un duel à mort (303/2) [1].

Dans cette guerre décisive, Ptolémée, uniquement préoccupé de son intérêt immédiat, se contenta d'un rôle peu glorieux. Il attendit, pour envahir la Syrie, que la marche de Lysimaque eût attiré Antigone dans le nord de l'Asie-Mineure [2], et il l'évacua précipitamment — en laissant, il est vrai, de fortes garnisons dans les villes dont il s'était emparé — sur le simple bruit qu'Antigone victorieux reprenait le chemin d'Antigonia [3]. Le bruit était faux d'ailleurs, mais Ptolémée voulut sans doute donner à sa timidité égoïste l'apparence d'un système calculé; il ne bougea plus de l'Égypte, laissant à ses alliés le soin d'abattre l'ennemi commun. C'était presque une trahison, et, par surcroît, un mauvais calcul [4]. Antigone, à l'inverse, courait, par excès de présomption, au-devant de cruels mécomptes. Il crut pouvoir écraser Lysimaque, qui s'était aventuré en Asie-Mineure au-devant de Séleucos, avant que les coalisés ne pussent se rejoindre; et Lysimaque se trouva, en effet, dans une situation des plus critiques lorsque Démétrios, rappelé de Thessalie [5], vint couper ses communications avec l'Europe. Mais Lysimaque, à force d'habileté manœuvrière [6], sut se dérober

1. Diod., *ibid.* Justin., XV, 2, 15; 4, 1.

2. Lysimaque avait sous ses ordres ses propres troupes et un contingent fourni par Cassandre (Diod., XX, 107).

3. Diod., XX, 113.

4. Gercke (*Alexandrin. Studien*, in Rh. Mus., XLII [1887], p. 262 sqq.) suppose qu'il y eut alors une insurrection à Cyrène, ce qui expliquerait l'inaction de Ptolémée du côté de la Syrie. Mais il arrive à ce résultat par une reconstruction aventureuse de toute la chronologie concernant Magas.

5. Démétrios poussait devant lui Cassandre, qui, tout en reculant, cherchait à négocier. Rappelé en Asie, Démétrios conclut avec Cassandre une trêve qui ne fut pas ratifiée par Antigone et que, au surplus, personne ne prit au sérieux (Diod., XX, 111).

6. Il s'était assuré un refuge et avait rétabli ses communications par le Pont-Euxin en épousant Amastris, reine d'Héraclée (Diod., XX, 109. 112. Memnon ap. Phot., p. 244 = *FHG.*, p. 530).

à cette poursuite acharnée jusqu'au moment où l'arrivée de Séleucos vint le dégager. Celui-ci, accouru du fond de l'Orient avec une belle armée et 480 éléphants de guerre, prit ses quartiers d'hiver en Cappadoce [1]. Il était temps pour Lysimaque ; car ses soldats, harassés et mal payés, commençaient à déserter pour s'enrôler dans le camp ennemi, et les renforts expédiés par Cassandre n'étaient arrivés à Héraclée qu'à l'état de débris [2]. Maintenant, les coalisés pouvaient concentrer leurs forces : Antigone se vit contraint de reculer. Au printemps de 301, les armées réunies de Séleucos et Lysimaque, comptant ensemble plus de 80,000 hommes, s'avancèrent au centre de la Phrygie, en mesure de faire front au sud ou au nord, suivant les événements.

Nous ignorons par quelles voies les belligérants vinrent masser leurs troupes sur le champ de bataille d'Ipsos, où se trouvait au juste le lieu ainsi dénommé [3], et à quelle date précise eut lieu la rencontre. Nous savons seulement que le choc fut formidable. La bataille d'Ipsos (été 301) trancha net la plus pressante des questions remises au sort des armes. Antigone, qui ne voulait plus d'égaux, resta sur le champ de bataille, enseveli dans sa défaite, et son fils Démétrios s'enfuit à toute bride jusqu'à Éphèse [4]. Avec la flotte qui lui restait et Cypre pour quartier général, Démétrios pouvait encore devenir un corsaire redoutable ; mais ce n'était plus un roi, même pour les Athéniens, qui fermèrent leurs portes au dieu tombé [5].

1. Diod., XX, 113. Ici finit le livre XX de Diodore, après lequel nous n'avons plus que des fragments.

2. Diod., XX, 111-112.

3. Ipsos était certainement en Phrygie, probablement non loin de Synnada (cf. Droysen, II, p. 508, 1). Démétrios, qui avait hiverné à portée du Bosphore et du Pont-Euxin, était venu rejoindre son père.

4. Plut., *Demetr.*, 29. Antigone périt dans la 81[e] année de son âge (Lucian., *Macrob.*, 11). Pyrrhos, roi détrôné d'Épire, avait « combattu aux côtés de Démétrios » (Plut., *Pyrrh.*, 4).

5. C'est probablement en allant d'Éphèse à Athènes qu'il fit escale à Délos, où une inscription signale la présence du Roi (ὁ βασιλεύς), c'est-à-dire de Démétrios, maître encore des Cyclades (Cf. Homolle, *Archives*, p. 67, 1).

§ II

Ptolémée et la question de la Cœlé-Syrie (301-286).

Après la victoire, le butin. Pour n'avoir pas été à la peine, Ptolémée perdit le profit, auquel il tenait plus qu'à l'honneur. Le partage des dépouilles se fit sans lui. On ne lui rendit ni Cypre, ni la Phénicie ; et la Cœlé-Syrie elle-même, y compris les villes dans lesquelles il avait laissé des garnisons, fut dévolue à Séleucos [1]. Il protesta sans nul doute et fit valoir un traité antérieur, que la diplomatie égyptienne invoqua toujours depuis [2], une convention qui, le jour où il était entré dans la coalition, lui avait assuré le recouvrement de la Phénicie et de la Cœlé-Syrie. Les vainqueurs durent répliquer que l'on avait entendu payer de ce prix non pas son accession nominale à l'alliance, mais les services qu'il s'était engagé à rendre et qu'il n'avait pas rendus. Diodore nous a conservé un écho de ces pourparlers, menés sur le ton aigre-doux. « Séleucos », dit-il, « après le partage du royaume d'Antigone, se rendit en Phénicie avec son armée et essaya, d'après les arrangements pris, de se mettre en possession de la Cœlé-Syrie. Mais Ptolémée avait occupé d'avance les villes de la région et se plaignait de ce que Séleucos, un ami, eût la prétention de comprendre dans son lot un pays appartenant à Ptolémée, et de plus, que, malgré sa coopération dans la guerre contre Antigone, les rois ne lui eussent rien donné du pays conquis. A ces récriminations Séleucos répliqua qu'il était juste que les combattants

1. Les rois vainqueurs ἔκριναν Σελεύκου τὴν ὅλην Συρίαν ὑπάρχειν (Polyb., V, 67, 8). Ce n'est pas un traité, mais une dérogation au traité ; c'est un « jugement » et presque une condamnation. Plus tard, en 170, Antiochus IV Épiphane invoque expressément τὰ συγχωρήματα τὰ γενόμενα Σελεύκῳ διὰ τῶν ἀπὸ Μακεδονίας βασιλέων μετὰ τὸν Ἀντιγόνου θάνατον (Polyb., XXVIII, 17).

2. Cf. Polyb., V, 67, 10. XXVIII, 17. Diod., XXX, 2. Au fond, la thèse égyptienne reposait moins sur ce traité hypothétique que sur le droit de conquête, les Égyptiens prétendant que toute atteinte au droit antérieur était une usurpation.

victorieux restassent maîtres du pays conquis; que, en ce qui concernait la Cœlé-Syrie, il n'insisterait pas pour le moment, en considération d'amitié, mais que par la suite il verrait comment il en faut user avec des amis trop ambitieux [1]. » Nous ne savons pas très bien à quel moment les deux rois échangeaient ces notes diplomatiques. L'histoire des combinaisons instables provoquées par les conséquences de la bataille d'Ipsos est irrémédiablement embrouillée. Les provinces du littoral étaient des agrégats de cités plus ou moins autonomes, qui ne passaient pas en bloc d'un maître à l'autre. Séleucos ne rencontra probablement pas de résistance en Syrie, où il se hâta de détruire Antigonia pour fonder Antioche [2] ; mais il semble bien que les principales villes de la Phénicie restèrent au pouvoir de Démétrios, maître encore de la mer, ou, sous prétexte de fidélité à sa cause, essayèrent de se rendre indépendantes. Séleucos avait de bonnes raisons pour ne pas pousser à une rupture avec Ptolémée et pour le laisser provisoirement en possession de ce qu'il tenait, c'est-à-dire d'une partie de la Phénicie et de la Palestine [3]. Il se réservait de régler le différend plus tard.

1. Diod., XXI, 1, 5 (Exc. Vatic., p. 42). Je ne parviens pas à saisir pour quelles raisons Stark (*Gaza*, p. 361-362) transporte ce dialogue au moment des négociations amorcées par Séleucos entre Démétrios et Ptolémée (ci-après), et veut que « l'ami trop ambitieux » soit Démétrios.

2. Strab., XVI, p. 750. Appian., *Syr.*, 57. Antioche fut fondée en 300, sous le nom du père de Séleucos et peuplée avec les habitants d'Antigonia. Cf. K. O. Müller, *Antiquitates Antiochenae*. Gotting., 1839.

3. Tout cela est hypothétique. On retrouve plus tard le Poliorcète en possession des villes phéniciennes et détruisant Samarie (en 296/5, d'après Eusèbe). Avait-il gardé ou repris le littoral phénicien, pendant que le Lagide reprenait la Judée ? Droysen (II, p. 547, 1) tient pour avéré que la Palestine, restée aux mains de Démétrios jusque vers 295, tomba alors au pouvoir de Séleucos. Niese (II, p. 125) établit comme suit le partage qui finit par être consenti entre les prétendants. La Cœlé-Syrie proprement dite, entre le Liban et l'Anti-Liban, avec Damas et le Haut-Jourdain, à Séleucos, ainsi que la Phénicie jusqu'à Aké ou Ascalon : Samarie et Jérusalem à Ptolémée. On n'est guère mieux renseigné sur les parts faites à Lysimaque et à Cassandre. Plutarque (*Demetr.*, 31) assure que la Cilicie fut donnée à Plistarchos, frère de Cassandre.

Plus tard! Ce mot, qui était une menace dans la bouche de Séleucos, indiquait à Ptolémée le moyen de réparer sa faute. Il n'avait qu'à mettre à profit le temps que lui laissait l'ajournement du conflit. Il se hâta donc de faire des avances à Lysimaque, qui, tout en ayant eu sa bonne part des possessions d'Antigone, — l'Asie-Mineure en deçà du Taurus jusqu'au milieu de la Phrygie à l'est [1], — devait être quelque peu jaloux de Séleucos. Ptolémée avait bien deviné, sans doute ; car Lysimaque se sépara d'Amastris pour épouser, à soixante et un ans, Arsinoé, une fille de Ptolémée et de Bérénice, alors âgée de seize ans tout au plus [2]. Ce mariage politique cachait ou plutôt révélait une alliance. Séleucos comprit que l'alliance devait être dirigée contre lui, et il riposta par une combinaison analogue. On le vit se rapprocher de Démétrios et épouser, à cinquante-sept ou huit ans, la fille de Démétrios et de Phila, Stratonice, qui avait à peu près l'âge d'Arsinoé. Aux premières propositions, prompt à profiter du moindre sourire de la fortune, le Poliorcète quitta les parages de la Chersonèse de Thrace, où il rançonnait les sujets de Lysimaque, et fit voile pour la Syrie. Avant même que le mariage ne fût conclu, il chassa de Cilicie Plistarchos, le frère de Cassandre [3], et agrandit d'autant son domaine maritime, qui comprenait, outre la Cilicie, Cypre, les villes phéniciennes et les places les plus impor-

1. Appian., *Syr.*, 55.

2. Plutarque, qui traite la chronologie en moraliste, fait conclure en même temps le mariage de Lysimaque et celui de son fils avec une autre fille de Ptolémée (*Demetr.*, 31). Haussoullier (*Milet*, p. 29, 4) n'y contredit pas. Mais si cette autre fille est Lysandra, et s'il n'y a pas eu deux sœurs du même nom (cf. Niese, I, 354, 2), c'est un anachronisme ; car Lysandra, la seule « autre fille » connue de Ptolémée, ne put épouser Agathocle qu'après la mort (294) de son premier mari, Alexandre de Macédoine (ci-après, p. 89). La date probable du mariage de Lysimaque oscille entre 300 et 298. Memnon (*FHG.*, III, p. 530) assure que Lysimaque était amoureux. Il paraît bien qu'il le devint, car il donna à Arsinoé en douaire les villes d'Héraclée, Tios, Amastris, Cassandria, et voulut qu'Éphèse s'appelât Arsinoéia.

3. D'après Plutarque, il envoya sa femme Phila auprès de Cassandre, pour justifier sa conduite.

tantes du littoral de l'Asie-Mineure. Il est probable que Séleucos, qui tenait à ne pas laisser la Cœlé-Syrie au Lagide et ne voulait pas la prendre de force, engagea lui-même Démétrios à s'emparer du territoire contesté ou tout au moins le laissa faire. Il est question, à une date, il est vrai, postérieure de quelques années (296/5), mais elle-même suspecte, d'une campagne dans laquelle le Poliorcète aurait pris Samarie. En fait, nous ignorons si Démétrios eut le temps ou les moyens de déposséder complètement Ptolémée, et si ce qu'il avait pris revint plus tard, sans partage et sans conflit, à Séleucos.

Mais Démétrios, avec son tempérament primesautier, fait d'audace et d'imprévoyance, était un allié dangereux. Ce n'était pas pour son gendre qu'il travaillait; la Cœlé-Syrie ne devait pas être, comme l'avait sans doute espéré Séleucos, la dot de Stratonice. Démétrios entendait la garder, et ceci était particulièrement fâcheux pour Séleucos, qui paraissait dès lors avoir renoncé à ses droits sur cette province. Par conséquent, si Ptolémée parvenait à la reprendre, il l'aurait légitimement conquise sur un ennemi. On ne voit pas pour quel autre motif Séleucos chercha à ménager un rapprochement entre Démétrios et Ptolémée [1]. Peut-être commit-il là une imprudence. Ptolémée était retors, et Démétrios fourbe à l'occasion. Ils firent entre eux des conventions secrètes dont Séleucos eut sujet de se méfier quand il sut que son volage beau-père, tout récemment veuf de Déidamia, devait épouser Ptolémaïs, une fille de Ptolémée et d'Eurydice. On ne se tromperait guère en supposant que Ptolémée s'engagea à fournir au Poliorcète ce qui lui man-

1. Plut., *Demetr.*, 32. D'après Stark (p. 362-363), Séleucos, toujours plein de sollicitude pour Ptolémée, voulait dédommager Ptolémée aux dépens de Démétrios. C'est lui qui négocie le mariage de Démétrios avec Ptolémaïs, qui veut racheter la Cilicie, Sidon et Tyr pour Ptolémée, qui ensuite travaille de concert avec Ptolémée à déposséder Démétrios, et, quand il voit Ptolémée maître de Cypre, se décide à prendre la Syrie, toute la Syrie, « wenn nicht mit Zustimmung, doch mit Ignorirung von Seiten des Ptolemäos ».

quait le plus, de l'argent. Avec ces subsides, celui-ci comptait se tailler un royaume quelque part en Europe, aux dépens de Cassandre ou de Lysimaque ; une fois installé, il rembourserait son créancier en lui cédant quelqu'une de ses possessions d'Asie [1]. Séleucos paraît avoir deviné le plan du Lagide, car il offrit à son tour de l'argent à Démétrios, le priant de lui céder pour une certaine somme soit la Cilicie, soit Tyr et Sidon ; mais Démétrios répondit sur un ton hautain, et Ptolémée dut s'applaudir, en attendant mieux, d'avoir brouillé l'accord cimenté naguère par le mariage de Stratonice [2]. D'autre part, le Lagide avait pris ses précautions contre la versatilité bien connue de Démétrios. Il s'était fait livrer comme otage le jeune Pyrrhos d'Épire [3], beau-frère de Démétrios, et, d'autre part, il avait donné sa belle-fille Théoxéna à Agathocle de Syracuse, lequel pourrait, au besoin, tenir Démétrios en respect du côté de l'Adriatique [4]. Tout indique que Ptolémée prévoyait le cas où Démétrios parviendrait à prendre la place de Cassandre. Ce revirement pouvait être considéré comme possible du vivant même de Cassandre ; il devenait tout à fait probable après la mort de Cassandre, qui survint en 297, sans doute alors que les négociations entre Démétrios et Ptolémée duraient encore.

Le Poliorcète exécuta le pacte à sa façon, c'est-à-dire autrement peut-être que ne l'eût voulu Ptolémée. Il avait un compte à régler avec les Athéniens, qui l'avaient encensé victorieux et bafoué vaincu. Ils étaient alors en pleine anarchie démagogique, sous la « tyrannie » de Lacharès, et per-

1. Cela revient à dire que Démétrios avait d'abord songé à abandonner l'Europe pour l'Asie, puis aurait adopté le plan inverse, suivant les alliances qu'il trouvait à sa portée. Avec lui, rien de plus vraisemblable.

2. Plut., *Demetr.*, 32. Plutarque blâme énergiquement l'avidité de Séleucos.

3. Plut., *Demetr.*, 32. *Pyrrh.*, 4. Pyrrhos, roi détrôné, était un prétendant dont Ptolémée pourrait se servir au besoin contre Cassandre ou contre Démétrios. Cf. R. Schubert, *Gesch. des Pyrrhus*, Breslau, 1894.

4. En ce moment même (298), Agathocle enlevait à Cassandre l'île de Corcyre (Diod., XXI, 2).

sonne n'avait intérêt à les défendre. C'est à eux que Démétrios s'en prit tout d'abord (296). La résistance fut acharnée, mais Démétrios s'obstina, maintenant ses croiseurs autour de l'Attique pendant qu'il faisait la conquête du Péloponnèse. Les Athéniens, affamés, implorèrent le secours de Lysimaque [1] et de Ptolémée. Ptolémée, qui aimait à passer pour un ami des Hellènes, se trouva dans un cruel embarras. Il ne put refuser des secours aux Athéniens, mais il les envoya trop tard et insuffisants. La flotte égyptienne, forte de cent cinquante voiles, ne fit que paraître à la hauteur d'Égine ; Démétrios se préparant à l'attaquer, elle prit la fuite [2]. Athènes succomba enfin (294), et Démétrios victorieux put se considérer comme délié de ses engagements envers le Lagide, qui avait fait mine d'intervenir contre lui. Ptolémée, au surplus, n'avait pas attendu la rupture ouverte pour escompter le bénéfice du traité passé avec Démétrios et mettre la main sur ce qu'il convoitait, en commençant par Cypre, où Phila, la courageuse et fidèle épouse de Démétrios, se défendit longtemps dans Salamine (295/4) [3]. Il dut se contenter provisoirement de cette conquête, car Séleucos s'empara aussitôt de la Cilicie, et son attitude montrait assez que ce n'était pas le moment de toucher à la Cœlé-Syrie. Celle-ci avait dû passer tout naturellement des mains de Démétrios dans celles du souverain d'Antioche [4]. Entre

1. Lysimaque, qui avait dû soutenir Lacharès contre Cassandre, avait envoyé un cadeau de 10,000 médimnes de blé sous l'archontat d'Euctémon (299/8. *CIA.*, II, 314 = Dittenb., 143 = Michel, 126). C'est la raison pour laquelle Droysen fait commencer en 298 la guerre de Démétrios contre Athènes et l'identifie avec le τετραετὴς πόλεμος, qui a été reporté ci-dessus (p. 79) à la date initiale de 305. Il est probable que les Athéniens sollicitèrent encore Lysimaque ; mais celui-ci paraît ne les avoir aidés qu'indirectement, en attaquant les villes de l'Asie-Mineure qui restaient ou prétendaient rester fidèles à Démétrios.

2. Plut., *Demetr.*, 33.

3. Plut., *Demetr.*, 35. Ptolémée renvoya Phila et ses enfants en Macédoine, comblés de « présents et d'honneurs » (Plut., *Demetr.*, 38).

4. On suit ici à peu près la direction indiquée par Droysen (II, p. 543), lequel admet que Ptolémée avait essayé de prendre et que Séleucos prit

temps, Ptolémée avait expédié son jeune pupille Pyrrhos, avec des troupes et de l'argent, en Épire, et marié une de ses filles, Lysandra, à Alexandre, fils de Cassandre. C'était une façon de surveiller de loin et d'entraver sans provocation directe les agissements de Démétrios, qui ne devait plus avoir, en effet, ni le temps ni l'envie de reprendre Cypre.

C'est ainsi que l'industrieux Lagide reprenait en sous-œuvre ses projets avortés et réparait de son mieux des mécomptes imputables à l'imprévu. Il se tint en repos pendant que Démétrios, devenu roi de Macédoine (294) à la place d'Alexandre, qu'il avait fait massacrer au sortir d'un festin, bataillait contre Pyrrhos, puis rêvait de s'associer avec ce rival pour faire simultanément, dans deux directions différentes, la conquête du monde. On peut supposer d'ailleurs que Ptolémée, moins prudent dans la conduite de ses affaires domestiques qu'au dehors, était, au cours de ces années de trêve (294-287), absorbé par des embarras qu'il s'était créés à lui-même. Il dut y avoir, vers ce temps, des tiraillements dans le ménage royal, où se firent sentir les inconvénients de la polygamie. A soixante-dix ans passés, Ptolémée pouvait songer à régler sa succession, et nous savons que cette question fut tranchée en faveur du fils de Bérénice, le futur

pour lui tout ce qu'avait possédé Démétrios en Syrie. Plus tard, en 219, les diplomates syriens font valoir, à propos de la Cœlé-Syrie, τὴν Σελεύκου δυνάστειαν τῶν τόπων τούτων (Polyb., V, 67), possession adjugée par les vainqueurs d'Ipsos. Fr. Koepp (*Die syrischen Kriege der ersten Ptolemäer*, in Rh. Mus., XXXIX [1884], p. 213-215) veut que Ptolémée ait recouvré alors Cypre *et* la Cœlé-Syrie ; d'abord, parce que Pausanias le dit, dans un texte où il y a autant d'inexactitudes que de mots : ἀποθανόντος δὲ Ἀντιγόνου (donc en 301 ?) Πτολεμαῖος Σύρους τε αὖθις (toute la Syrie ? et avant Cypre ?) καὶ Κύπρον εἷλε (I, 6, 8 ; cf. Hieron., *In Dan.*, XI : *Cyprumque obtinuerit et Phœnicen*) ; ensuite, parce que Antiochos II voulut plus tard reprendre la Cœlé-Syrie et qu'on ne voit pas à quel autre moment les Lagides l'auraient prise. C'est encore un argument *a silentio*, auquel Droysen a déjà répondu en signalant, comme occasion opportune pour les Lagides, les troubles qui suivirent la mort imprévue de Séleucos. Holm, Mahaffy, Wilcken, adhèrent à l'opinion de Koepp. Niese (I, p. 387) pense que Ptolémée recouvra « peut-être une partie de la Syrie méridionale ». Libanius (Ἀντιοχικός, I, p. 299 Reiske), autorité médiocre, dit que l'empire de Séleucos allait jusque τοῖς κατ' Αἴγυπτον ὅροις.

Ptolémée Philadelphe, c'est-à-dire au détriment des fils d'Eurydice [1]. Le fut-elle à ce moment, nous l'ignorons; mais ce serait la cause la plus vraisemblable des dissensions qui amenèrent la répudiation et le départ d'Eurydice. Celle-ci paraît avoir emmené ses enfants avec elle, et nous la retrouverons bientôt à Milet, qui, peut-être avec l'assentiment de Lysimaque, lui aurait été attribuée comme douaire [2]. Enfin, en 289, Ptolémée donna asile à sa belle-fille Théoxéna, qu'Agathocle de Syracuse mourant renvoya à Alexandrie, avec ses deux enfants et ses trésors [3].

L'ambition inquiète de Démétrios troubla bientôt cette quiétude relative. Quand on sut qu'il se préparait à recommencer, avec une armée formidable et une flotte comme on n'en avait jamais vu, l'expédition d'Alexandre, Lysimaque, Séleucos et Ptolémée se coalisèrent de nouveau [4]. Pyrrhos, qui considérait Ptolémée comme son père adoptif [5], accéda sans difficulté à la coalition. Avant que les cinq cents

1. On connaît Ptolémée Kéraunos : il se peut que Méléagre et Argæos, et le fils anonyme mentionné par Pausanias (I, 7, 1), aient été aussi enfants d'Eurydice (ci-après, p. 94, 3). Nous savons que Ptolémaïs était avec sa mère à Milet en 287 (ci-après, p. 93) : le reste est conjecture.

2. Droysen (II, p. 589, 1) suppose que Milet avait été donnée à Eurydice par Ptolémée. On ne voit pas comment Milet, qui était dans le lot de Lysimaque, aurait appartenu à Ptolémée. Haussoullier (*Milet*, p. 29) suppose, avec L. Müller, que Lysimaque, épousant Arsinoé (300), aurait fait ce don à Eurydice, qui se serait installée à Milet presque aussitôt. Il est plus facile de critiquer ces hypothèses que de les remplacer par de meilleures. Je croirais plutôt que Milet accueillit Eurydice pour avoir une raison, valable en diplomatie, de rester indépendante. La ville n'appartenait plus (depuis 294 ?) à Démétrios, et « on ne connaît pas de monnaies de Lysimaque frappées à Milet » (Haussoullier, *ibid.*). Cf. G. B. Possenti, *Il re Lisimaco di Tracia*, Torino, 1901.

3. Justin., XXIII, 2, 6.

4. C'est à ce moment que Droysen (II, p. 581) place le mariage d'Agathocle, fils de Lysimaque, avec Lysandra, fille de Ptolémée et veuve du roi de Macédoine Alexandre, assassiné par Démétrios en 294 (ci-dessus, p. 89). Ptolémée se trouva alors avoir pour gendres le père et le fils.

5. Plutarque (*Pyrrh.*, 6) raconte que Lysimaque voulut un jour tromper Pyrrhos en fabriquant une fausse lettre de Ptolémée, et que Pyrrhos reconnut la supercherie à l'en-tête de la lettre, qui n'était pas la formule ordinaire de Ptolémée : ὁ πατὴρ τῷ υἱῷ χαίρειν. Pyrrhos appelle un de ses fils Ptolémée, et fonde une Béronicis, « en souvenir de Bérénice et Ptolémée ».

navires que faisait construire Démétrios ne fussent sortis des chantiers du Pirée, de Corinthe, de Chalcis et de Pella, une flotte égyptienne alla croiser en vue des côtes de la Grèce, appelant les Hellènes à la liberté. En même temps, Lysimaque envahissait la Macédoine par le nord, et Pyrrhos par l'ouest. La crise eut un dénouement imprévu : Démétrios, abandonné par les Macédoniens, qu'exaspéraient ses façons despotiques, se trouva tout à coup détrôné et remplacé par Pyrrhos (287) [1].

Mais ce dénouement n'était lui-même que provisoire. Démétrios disposait encore de la petite armée avec laquelle son fils, Antigone Gonatas, maintenait sa domination en Grèce ; la Thessalie, ou tout au moins Démétrias, était encore entre ses mains ; enfin, il lui restait l'instrument qu'il savait le mieux manier, sa flotte. Il pouvait redevenir le roi des mers, et, en attendant mieux, faire aux dépens de Ptolémée la guerre ou la course dans l'Archipel. Les coalisés, surpris par le coup de théâtre survenu en Macédoine, durent être fort perplexes. Leur intérêt évident était que Démétrios se contentât d'être le maître en Grèce, ou qu'il y fût occupé et retenu le plus longtemps possible. A ce point de vue, le soulèvement d'Athènes, provoqué par la déconfiture de Démétrios (été 287), venait à propos. Aussi les envoyés athéniens qui allèrent demander des secours à Lysimaque, à Ptolémée, à Pyrrhos, furent-ils partout bien accueillis. Lysimaque donna en deux fois jusqu'à 130 talents d'argent ; Ptolémée, 50 talents et du blé : le roi de Bosphore, Spartocos, envoya 15,000 médimnes de froment, et le petit roi de Péonie, Audoléon, 7,500 [2]. Mais il semble bien

1. Plut., *Demetr.*, 43-44. *Pyrrh.*, 11. Phila s'empoisonne à Cassandria, où Démétrios était venu la rejoindre.

2. Droysen (II, p. 586) place à cette date les dons de Spartocos (*CIA.*, II, 311) et d'Audoléon (*CIA.*, II, 312); mais il a reporté plus haut, à la date de 296 environ (II, p. 536), les dons en argent de Ptolémée et de Lysimaque, mentionnés par le décret en l'honneur de Démocharès (Plut., *Vit. X Oratt.*). Il y a une difficulté à laquelle échappait par là Droysen : c'est d'expliquer

que Ptolémée tenait plus à prolonger la résistance des Athéniens qu'à leur assurer la victoire. La flotte égyptienne ne fit rien pour arracher le Pirée et Éleusis aux troupes de Démétrios, et, quand Pyrrhos vint dégager Athènes, celui-ci conclut avec Démétrios un traité secret à la suite duquel Démétrios resta en possession des ports et partit de là pour l'Asie, sans que la flotte égyptienne essayât de lui barrer le passage. Si l'on songe que Pyrrhos était alors un fils soumis de Ptolémée, on peut conclure de ces faits que le traité secret était un traité à trois contractants ; que Démétrios restait maître de la Grèce, à condition de renoncer à la Macédoine, et libre d'aller attaquer Lysimaque, à condition de ne rien tenter soit contre les Insulaires, protégés du Lagide, soit contre Cypre. Ces garanties n'étaient pas des plus sûres ; mais, avec un improvisateur comme Démétrios, il fallait se contenter de débrouiller la situation présente. Ptolémée comptait rester spectateur indifférent d'une guerre entre Lysimaque et Démétrios, et cette guerre, utile comme diversion, servait par surcroît les intérêts de Pyrrhos, car Lysimaque avait été et était encore, comme on le vit par la suite, un prétendant au trône de Macédoine [1]. Démétrios traversa donc sans encombre l'Archipel et se jeta, avec sa fougue ordinaire, sur les possessions de Lysimaque en Asie-Mineure. A Milet, dont Eurydice lui ouvrit les portes, il

comment Antipater, ex-roi de Macédoine, détrôné en 294 par Démétrios et réfugié chez son beau-père Lysimaque, a pu donner en 287 une somme de 20 talents à Démocharès. Il n'est même pas sûr qu'il fût encore en vie. Mais on peut ou laisser à cette date la cotisation d'Antipater, comme le fait Niese (I, p. 379, 2), ou la reporter plus haut, entre 296 et 294. Droysen est obligé par son système (ci-dessus, p. 79, 1) de pratiquer dans le texte du décret des interversions beaucoup plus arbitraires.

1. Il avait tout récemment obligé Pyrrhos à lui céder un morceau de la Macédoine, comme prix de sa coopération contre Démétrios (Pausan., I, 10, 2). Si Pyrrhos s'attaque à la Thessalie pendant que Démétrios est en Asie, ce peut être, comme le dit Plutarque (*Pyrrh.*, 12), à la sollicitation de Lysimaque ; mais c'était surtout, ainsi que le remarque aussi Plutarque, dans son propre intérêt. L'attitude équivoque de Pyrrhos explique mieux pourquoi Lysimaque, aussitôt libre, lui déclara la guerre.

épousa Ptolémaïs, la fiancée que Ptolémée lui avait autrefois promise [1]. Bientôt, maître de Sardes, il se voyait déjà en mesure de poursuivre la conquête du littoral. Mais Lysimaque était assez fort pour se défendre : il avait autant d'énergie et plus de suite dans ses desseins que Démétrios. Celui-ci commit l'imprudence de se séparer de sa flotte et de s'enfoncer, à la poursuite de quelque plan chimérique, à l'intérieur du continent. Traqué par Agathocle, le fils de Lysimaque, il chercha un refuge en Cilicie, qui appartenait maintenant à Séleucos. Celui-ci voulait bien accueillir son beau-père [2], mais à condition que Démétrios déposât les armes. L'incorrigible Poliorcète ne voulut rien entendre et courut à sa perte. Il fut battu, poursuivi, cerné, obligé de se rendre à discrétion. Séleucos, qui aurait pu être son protecteur, devint son geôlier. Respectueux, mais inflexible, le roi de Syrie crut devoir assurer la paix du monde en mettant sous bonne garde, provisoirement tout au moins, celui qui ne vivait que pour la troubler (286). La carrière du grand aventurier était finie. Interné à Apamée sur l'Oronte, il n'en devait plus sortir. Le lion en cage n'y vécut pas longtemps : moins de trois ans après (283), le chagrin, l'oisiveté et l'intempérance achevaient de ruiner sa constitution minée par une vie orageuse et dévorante [3].

§ III

La fin du règne

Enfin, le moment était venu pour Ptolémée de se reposer.

1. Ci-dessus, p. 86. De ce mariage naquit Démétrios le Beau, le futur prétendant à la succession de Magas à Cyrène (Plut., *Demetr.*, 53).

2. Ou plutôt le beau-père de son fils : Séleucos avait cédé Stratonice à son fils Antiochos, quelques années auparavant (vers 293).

3. Plut., *Demetr.*, 51-52. Antigone rapportant à Démétrias l'urne funéraire et débarquant à Corinthe avec un cérémonial imposant fait songer à Agrippine rapportant à Rome les cendres de Germanicus et débarquant à Brindes (Tac., *Ann.*, III, 1 sqq.).

En 285, il avait quatre-vingt-deux ans et ne prêtait plus qu'une attention distraite aux affaires extérieures. Il put joindre ses sollicitations à celles qui vinrent de tous côtés — sauf du côté de Lysimaque [1] — implorer la mise en liberté de Démétrios, mais à titre officieux et sans hausser le ton. Il ne chercha pas à réveiller la vieille querelle au sujet de la Cœlé-Syrie, estimant qu'il valait mieux laisser le litige pendant et réserver l'avenir. En attendant, il continuait à exploiter indirectement ces régions en attirant à Alexandrie les Juifs, que Séleucos mettait de son côté à contribution pour peupler ses deux nouvelles capitales, Séleucie sur le Tigre et Antioche sur l'Oronte. Enfin, Ptolémée laissa expulser de la Macédoine son protégé et fils aimé Pyrrhos, sans essayer d'entraver l'offensive de Lysimaque. Après tout, la domination d'un roi d'Épire en Macédoine ne pouvait être qu'instable, et Lysimaque était aussi, au point de vue politique et domestique, un allié de Ptolémée. C'est même très probablement à cette époque que Ptolémée resserra ces liens de famille en négociant le mariage de son fils Ptolémée dit plus tard Philadelphe avec Arsinoé, fille de Lysimaque [2]. Il amenait ainsi à maturité le grand projet qu'il méditait depuis longtemps et qu'il se trouva enfin en mesure d'accomplir.

Ptolémée, père de deux lignées concurrentes [3], issues de

1. D'après Plutarque (*Demetr.*, 51), Lysimaque offrit une grosse somme à Séleucos, s'il voulait mettre à mort Démétrios.

2. Sur la date de ce mariage (ci-après), on ne peut faire que des conjectures. On ignore de quelle union était issue cette Arsinoé (probablement de Nicæa, épousée vers 302 ou avant cette date), et, par conséquent, quel âge elle pouvait avoir lors de son mariage. On sait seulement que, répudiée vers 277 (encore une date à débattre), elle avait déjà trois enfants, Ptolémée (Évergète), Lysimaque et Bérénice.

3. Sans compter les bâtards nés de Thaïs et les enfants du premier mariage de Bérénice, adoptés — Magas tout au moins — par lui, Ptolémée avait cinq fils, dont, au dire de Justin (XVI, 2, 7), Philadelphe était le *minimus natu* : à savoir : Ptolémée Kéraunos, Méléagre, Argæos, un ἄλλος ἀδελφὸς γεγονὼς ἐξ Εὐρυδίκης (Pausan., I, 7, 1), et Philadelphe. Il lui restait encore une fille non mariée, Philotera. Nous ignorons de quelle mère étaient nés Méléagre, Argæos et Philotera. Ils pouvaient être nés d'Eurydice et cependant, vu la bigamie

mariages polygamiques, ne pouvait laisser au hasard des conflits, aux discussions de droit monarchique, compris à la grecque ou à la mode égyptienne [1], et aux compétitions de personnes, le soin de régler sa succession. L'exemple tout récent des fils de Cassandre, qui, par leurs dissensions avaient perdu le trône et la vie, montrait assez le danger des situations mal définies. Celle que Ptolémée avait à régler était autrement compliquée. Le dernier acte de son règne, pour avoir été longuement prémédité, n'en fut pas moins un acte où la prudence eut moins de part que la complaisance sénile de l'octogénaire pour le fils de son épouse préférée, Bérénice. Le jeune prince qui allait porter dans l'histoire le surnom de Philadelphe avait reçu les leçons des maîtres les plus renommés, de Philétas de Cos, de Zénodote, de Straton de Lampsaque ; le soin apporté à son éducation contrastait avec le délaissement soupçonneux au milieu duquel avaient grandi les fils d'Eurydice. A l'humeur farouche de l'aîné [2], on opposait la grâce et les talents du fils de Bérénice, un Apollon aux boucles blondes [3] entouré du cortège des Muses. Les courtisans, sûrs de flatter la secrète pensée du couple royal, forçaient à l'envi le contraste, qui, commencé peut-être par la nature, avait certainement été achevé par l'éducation [4].

prolongée de leur père, n'être pas les aînés de Philadelphe. Des filles mariées, Lysandra et Ptolémaïs étaient filles d'Eurydice ; Arsinoé, fille de Bérénice.

1. Voy., sur ces questions épineuses, l'étude de Strack (*Die Dynastie der Ptolemäer*. II. *Thronfolge und Erbrecht*, p. 72-104). En fait, Ptolémée n'avait à se préoccuper que des coutumes grecques : c'est aux Alexandrins qu'il présente son successeur. Les Égyptiens ne comptent pas encore.

2. On peut discuter sur le sens de son surnom ὁ Κεραυνός (Plut., *Pyrrh.*, 22) : *cognomine Ceraunus* (Trog., *Prol.* xvii) et rejeter l'opinion de Memnon (*FGH.*, III, p. 532), qui suppose ce surnom donné à Ptolémée, fils d'Eurydice, διὰ τὴν σκαιότητα καὶ ἀπόνοιαν (allusion à l'aigle Kéraunophore d'après Mahaffy, *Empire*, p. 105, 2) ; mais les crimes commis plus tard par ce bandit sont un témoignage irrécusable.

3. Ξανθοκόμας Πτολεμαῖος (Theocr., XVII, 103).

4. On peut juger, ce semble, de ce qu'ils dirent par ce qu'écrivirent plus tard les poètes de cour. Ceux-ci répètent que Philadelphe ressemble à son père, au moral (ὁ δ' εἴσεται ἤθεα πατρός. Callim., *In Jov.*, 170 : πατρὶ ἐοικώς,

Ptolémée se laissa aisément persuader qu'il avait à choisir entre la brutalité et l'intelligence, entre le vice et la vertu ; qu'il devait assurer à ses peuples un maître clément, aux lettrés et savants de sa cour un protecteur éclairé. Des scrupules, il en eut sans doute, ne fût-ce qu'en songeant à l'accueil que feraient peut-être les Macédoniens à un renversement de l'ordre de succession établi par les coutumes dynastiques. A supposer que le fils de Bérénice ne fût point considéré comme bâtard, il n'en restait pas moins que le fils d'Eurydice était l'aîné et de légitimité incontestable. Il était même de race plus royale par sa mère, qui était la sœur du roi Cassandre, tandis qu'on n'avait sans doute pas encore découvert la généalogie royale de Bérénice [1].

Il se trouva quelqu'un pour faire valoir, au risque de déplaire, des considérations de ce genre : ce fut Démétrios de Phalère, l'ex-gouverneur d'Athènes, devenu un des familiers de Ptolémée [2]. D'après une version recueillie par Héraclide dit Lembos, Démétrios aurait, d'une manière générale, déconseillé à Ptolémée d'abdiquer ou de s'associer un corégent, en disant : « Ce que tu donneras à un autre, tu ne l'auras plus [3] ». Mais le point important était de savoir qui serait l'associé et le successeur. La disgrâce qui frappa Démétrios sous le règne suivant ne permet guère de douter

Theocr., XVII, 63), tandis qu'Eurydice (?), comme l'insinue Théocrite, a des τέκνα δ' οὔποτ' ἐοικότα πατρί. Cf. ci-après, p. 97, 3.

1. Ceci pouvait être d'importance au point de vue du droit égyptien, qui attachait la légitimité à la descendance par les femmes. Strack (*op. cit.*, p. 94), adoptant une idée lancée par Mahaffy, pense qu'en Égypte les porphyrogénètes étaient seuls aptes à succéder, à l'exclusion des enfants nés avant que leur père ne fût roi. C'est la raison pour laquelle (p. 192) il place la naissance de Philadelphe après 306 (ci-dessus, p. 61, 2). A défaut de cette date, Mahaffy sauve sa théorie en affirmant que Ptolémée fut roi, pour les Égyptiens, à partir de la mort du roi Alexandre (311). Cela doit être vrai ; mais la théorie reste hypothétique, comme la proposition connexe, également approuvée par Strack : « it was not the habit of Ptolemaic crown princes to get « married before they succeeded to their throne » (Mahaffy, *Empire*, p. 491. Cf l'*Introduction* des *Revenue Laws* [1896], p. xxv, 2).

2. Πρῶτος τῶν Πτολεμαίου φίλων (Plut., *De exsil.*, 7).

3. Diog. Laert., V, 79.

qu'il ait plaidé la cause du fils d'Eurydice, comme l'affirme expressément Diogène Laërce. Il avait été jadis l'homme de confiance de Cassandre, frère d'Eurydice, et il est à présumer que, bien accueilli à Alexandrie par Eurydice, il lui en avait gardé quelque reconnaissance [1]. Dans le débat présent, sa vaste érudition put lui fournir nombre d'arguments historiques : il n'avait qu'à puiser dans l'histoire de la dynastie des Achéménides, conduite à sa ruine par des compétitions comme celles que menaçait de faire naître en Égypte la substitution du choix, même judicieux, au droit d'aînesse. C'est ainsi que le pouvoir royal était arrivé discrédité et affaibli aux mains du dernier Darius, à qui Alexandre avait durement reproché — Ptolémée devait s'en souvenir — d'être un assassin et un intrus, « détenant le pouvoir au mépris de la justice et de la loi des Perses [2] ». Cet effrayant tableau des conséquences d'une première dérogation aux coutumes traditionnelles s'appliquait d'autant mieux à la situation présente que Ptolémée avait pratiqué la polygamie orientale, et que, de ses épouses, Eurydice n'était certainement pas la moins légitime aux yeux des Macédoniens et des Hellènes. A ces réalités, les courtisans durent opposer de la littérature, des raisons à côté, qu'on retrouve dans les flatteries adressées plus tard à Philadelphe. On n'osait peut-être pas encore insinuer que les enfants d'Eurydice « ne ressemblaient pas à leur père », forme voilée d'une odieuse calomnie [3]; mais les rois ne pouvaient-ils pas prendre

1. Il est superflu d'imaginer des motifs autres que ces sympathies réciproques, comme la rancune ou la peur, Lysimaque, auquel Démétrios avait jadis échappé à grand'peine (Polyaen., III, 15. Cf. ci-après, p. 128, 1) étant supposé acquis à la cause de son beau-frère Philadelphe (Droysen, II, p. 602, 3). C'est précisément chez Lysimaque que le client de Démétrios, Ptolémée Kéraunos, va chercher un asile.

2. Arrian., II, 14, 6.

3. Theocr., XVII, 43-44 (Ἀστόργου δὲ γυναικὸς ἐπ' ἀλλοτρίῳ νόος αἰέν, | Ῥηΐδιαι δὲ γόναι, τέκνα δ' οὔποτ' ἐοικότα πατρί. De toutes les conjectures proposées, celle de O. Hempel (*Quaest. Theocriteae*. Kiliae, 1881) me paraît la plus vraisemblable. L'ἄστοργος γυνή aux « couches faciles » n'est ni la première femme

exemple sur les dieux? Kronos n'était-il pas le dernier né des Ouranides, et Zeus le plus jeune des Kronides? La dignité des rois, surtout de ceux qui sont montés tard à ce haut rang, s'élève et s'affine avec le temps; plus royal et plus divin est le sang qui coule dans les veines de leurs derniers rejetons. Quelques années plus tard, dans une cantate officielle, le poète de cour Callimaque aura soin de célébrer la supériorité de Zeus — père, protecteur et modèle des rois — sur ses aînés, qui ont modestement reconnu sa prééminence [1]. L'exemple de Zeus, précédé de celui de Kronos et Rhéa [2], servira aussi à justifier les mariages entre frère et sœur, dont les Lagides allaient faire une coutume dynastique. Sans exagérer l'influence de pareilles suggestions ni affirmer qu'elles aient été essayées à l'état de raisonnements, il est permis de penser que la littérature alexandrine, faite de mythologie frelatée et de morale facile, a commencé par corrompre le premier de ses protecteurs.

Il faut reconnaître que, sa résolution une fois prise, Ptolémée retrouva toute sa clairvoyance pour en assurer l'exécution. Pour que la transmission du pouvoir se fît sans secousse, il voulut y présider lui-même et voir son fils régner sous ses yeux. Si l'on en croit Justin [3], il ne se con-

de Philadelphe, Arsinoé I (conjecture de Bücheler [*Rh. Mus.*, 1875, p. 55], reprise en dernier lieu par H. von Prott [ib. 1898, p. 469]), ni la femme de Magas, Apama (conjecture de Droysen), mais bien Eurydice, la mère du prince dépossédé de son droit d'aînesse. C'est Philadelphe seul qui est πατρὶ ἐοικώς. L'allusion, couramment acceptée depuis Droysen, est récusée par Vahlen (*SB. der Berl. Akad.*, 1888, p. 1377-8), qui n'y veut voir qu'un aphorisme général.

1. Callimach., *In Jovem*, 58 sqq. Il eût été dangereux de discréditer absolument le droit d'aînesse : aussi le poète l'admet, en constatant l'exception. Les frères de Zeus ne lui disputent pas le ciel, προτερηγενέες περ ἐόντες. L'allusion peut être un blâme rétrospectif à l'adresse des frères de Philadelphe ou un avertissement. Théocrite, après avoir disqualifié les enfants d'Eurydice, affirme le droit d'aînesse dans la descendance légitime : ὁ δ' ἔξοχος ὅν κε φιλάσῃ | γεινόμενον τὰ πρῶτα (XVII, 74-75), sans faire la moindre allusion à la théorie des porphyrogénètes (ci-dessus, pp. 61, 2. 96, 1), théorie ignorée des Alexandrins et des historiens anciens.

2. Theocr., XVII, 130 sqq.

3. Justin., XVI, 2, 7-9. Cf. Ps. Lucian., *Macrob.*, 12. Appian., *B.C.*, 1, 108.

tenta pas d'associer son fils à l'exercice du pouvoir, comme le faisait en Syrie Séleucos : après avoir exposé ses raisons au peuple d'Alexandrie, qui y répondit par des acclamations, Ptolémée abdiqua et rentra dans la vie privée. L'historien ajoute, se faisant en cela l'écho de quelque légende fabriquée après coup, que le vieux roi démissionnaire « prit du service parmi les gardes de son fils, estimant qu'être le père d'un roi était plus beau que tous les trônes du monde ». On se demande ce qui se cache sous cette fade rhétorique : peut-être la désapprobation du peuple, qu'il fallut ramener par des harangues sentimentales, ou les murmures de l'entourage, que le vieux monarque voulut décider, par des démonstrations insolites, à respecter son œuvre. La légende est bien faite pour toucher les âmes sensibles ; mais même le postulat qui l'a engendrée ne peut être accepté sans réserves. Il est certain que Philadelphe fut roi à partir de 285/4 [1] ; mais il pouvait l'être comme associé, et non substitué, à son père [2].

1. Il se trouva probablement un astronome courtisan du nom de Denys (*Dionysius a Philadelpho missus*. Plin., VI, 58 ?), qui affecta de dater ses observations de l'avènement du nouveau roi. L'ère κατὰ Διονύσιον, citée par Cl. Ptolémée dans l'*Almageste*, disparaît après 241/0, au moment des réformes de Ptolémée Évergète (ci-après, pp. 265-266. 270).

2. Le Canon des Rois (de Cl. Ptolémée) fait commencer le règne de Ptolémée II au 2 nov. 285 = 1er Thoth de Ol. CXXIII, 4 ; et Porphyre (*FHG*., III, p. 719) insiste pour que les deux années 285-284 soient retranchées au règne τοῦ πρώτου Πτολεμαίου, ὃν Σοτῆρα ἐπέκαλουν. Mais cette insistance prouve que tout le monde n'était pas de son avis (Cf. Clinton, III, p. 379). Plutarque (*Fort. Alex*., II, 9) assimile le cas de Philadelphe à celui d'Antiochos Ier, qui régna conjointement avec son père. Le scoliaste de Théocrite (XVII, 41) ne parle que d'association : ζῶν γὰρ ἔτι ὁ Σωτὴρ ἐκοινοποίησε τῷ Φιλαδέλφῳ τὴν βασιλείαν, et plus loin, κοινωνὸν τῆς ἀρχῆς τὸν Φιλάδελφον ἐποιήσατο. Strack (p. 25) allègue contre la thèse de l'association une nouvelle inscription phénicienne de Larnax Lapithou où figurent les dates de l'an I et de l'an XI « du Roi des rois Ptolémée, fils du Roi des rois Ptolémée », la dernière correspondant à l'an XXXIII de l'ère de Lapithos (Ph. Berger, in *Rev. Crit*., XXXVII [1894], p. 154). Il resterait à prouver que l'an I correspond bien à 285/4. Or, cette ère de Lapithos est inconnue, et c'est pure conjecture que d'en placer le début en 307. Après mûr examen, Clermont-Ganneau (*L'inscription phénicienne de Narnaka*, in Études d'archéol. orientale, II [1897], p. 159-181) substitue à Ptolémée Philadelphe soit Ptolémée VI Philométor, soit plutôt Ptolémée X Soter II (voy. ci-après, ch. XII). Le fait que, vers 270, les Athéniens appelaient le défunt Ptolémée Ier τὸν βασιλέα τὸν πρεσβύτερον Πτολεμαῖον

Cependant, l'association au trône étant un procédé connu et n'ayant point été considéré ailleurs comme entraînant l'abdication du père, il faut admettre que Ptolémée affecta de se conduire comme s'il avait réellement abdiqué. Il dut mettre quelque ostentation à se désintéresser des affaires publiques et à renvoyer les solliciteurs au soleil levant.

Il voulait que ce successeur illégalement institué prît de son vivant pleine possession de l'autorité, de façon à décourager toute opposition ultérieure. Il est possible, et même probable, qu'il entoura d'une certaine solennité, d'un cérémonial extérieur, cet avènement du co-régent [1]. Enfin, ce qui explique le mieux l'hésitation ou la méprise des historiens, c'est le mariage de l'héritier présomptif, qui dut être la maîtresse pièce de la combinaison imaginée pour assurer la transmission du pouvoir. Suivant la coutume égyptienne, le pouvoir appartenait toujours à un couple de sang divin, assorti par une espèce d'union sacrée, qui, réellement ou par fiction légale, commençait à l'avènement du roi. En donnant à son héritier présomptif une épouse de sang royal, Ptolémée faisait de lui un roi complet et était censé l'introniser du même coup [2]. Ce mariage conférait au fils de Bérénice une possession de fait que ne pouvait plus lui contester le fils d'Eurydice, disqualifié par le fait qu'il n'avait point d'épouse légitime de sang royal [3].

(*CIA.*, II, 331, lig. 29) pour le distinguer de son fils n'est pas un argument pour ou contre : il ne prouve absolument rien, sinon que les Athéniens ne connaissaient pas ou n'employaient pas le prédicat Σωτήρ. Plutarque (*Cleom.*, 33) emploie la même expression pour distinguer Ptolémée Évergète de son successeur Philopator.

1. Voy. ci-après une des hypothèses émises au sujet de la πομπή de Callixène (p. 156, 1), qu'on avait pu croire célébrée du vivant de Ptolémée Soter. L'hypothèse s'est trouvée démentie, mais la présomption était plausible.

2. Il est à peine besoin d'avertir — il faudrait le faire à chaque instant — que je table sur une hypothèse. Nous ne connaissons la date ni du premier (ci-dessus, p. 94, 2), ni du second mariage de Philadelphe (ci-après, p. 160-163). Champollion proposait pour le premier 281 (date acceptée encore par Haeberlin, Ehrlich et autres : cf. ci-après, p. 160, 4). On peut rappeler, à ce propos, que le Séleucide Antiochos Ier devint roi associé en épousant Stratonice.

3. Ptolémée Kéraunos avait une fille, qui épousa Pyrrhos d'Épire en 280

Le même raisonnement permet de conjecturer que Ptolémée Soter s'est associé son fils au moment où lui-même n'était plus qu'un roi sans reine. Aucun texte ne parle de la mort de Bérénice. Elle disparaît à une date inconnue, comme la plupart des reines de l'époque. En tout cas, personne ne dit qu'elle ait eu sa part dans l'abdication de Ptolémée, ou qu'elle ait vu son fils sur le trône et joué un rôle quelconque comme reine douairière [1].

Deux ans après avoir exécuté son dessein, Ptolémée Soter mourait à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (283), laissant à son successeur le royaume le plus uni et le mieux gouverné qui eût été formé avec les débris de l'empire d'Alexandre.

(ci-après, p. 151). On ignore de quelle espèce d'union elle était issue. Le polygame Pyrrhos, comme son ami Démétrios Poliorcète, faisait autant de mariages que de traités et n'y regardait pas de si près.

1. Encore une matière à conjectures. Il est certain que Bérénice était morte lors de la πομπή de Callixène (ci-après, p. 156) et avant le mariage de Philadelphe avec Arsinoé II. Qu'elle ait vivement poussé à l'exhérédation consommée en 285, on n'en saurait douter ; mais son influence n'eût été que plus forte et son désir irrévocable, si elle était morte en exprimant ce vœu. Droysen (*SB. d. Berlin. Akad.*, 1882, p. 227, 1) a cru trouver dans le pathos sacerdotal de la stèle de Mendès (lig. 6) la preuve qu'elle a assisté à l'avènement de son fils en 285. H. von Prott (*Rh. Mus.*, LIII [1898], p. 462) croit pouvoir affirmer qu'elle est morte après 279, et a été associée, lors de la πομπή, au culte fondé d'abord en l'honneur du θεὸς Σωτήρ seul. Il remarque cependant lui-même — ce qui va contre sa thèse — que Théocrite (XVII, 124) la mentionne avant son mari dans le couple auquel Philadelphe éleva des temples (ματρὶ φίλᾳ καὶ πατρὶ θυώδεας εἵσατο ναούς). Hypothèse pour hypothèse, il me semble que la mort de Bérénice a dû être l'occasion qui décida Ptolémée à inaugurer le nouveau règne. Elle devait approcher alors de soixante-douze ans. Si la dédicace ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ τῶν τέκνων Σαράπιδι Ἴσιδι (Strack, n. 4) est bien du temps de Ptolémée Soter, l'omission de Bérénice (dans une dédicace à Sérapis *et Isis*) entre Ptolémée et ses enfants indique que Ptolémée était veuf, ce qu'il n'a pu être à aucun autre moment.

CHAPITRE IV

LE GOUVERNEMENT DE PTOLÉMÉE Ier SOTER

Tendance générale de la politique intérieure de Ptolémée Soter et de ses successeurs; respect des coutumes nationales.

§ I. — La politique religieuse de Ptolémée. — Relations de Ptolémée avec le clergé égyptien : l'édit de 311 ; réparation et construction de temples. — L'immigration hellénique en Égypte. — Hellènes, Égyptiens et Juifs à Alexandrie. — Institution du culte de Sérapis, divinité poliade d'Alexandrie : critique des traditions concernant l'origine du culte de Sérapis.

§ II. — La civilisation alexandrine. — Impulsion initiale donnée par Ptolémée Soter. — Construction de la ville : Dinocrate et Sostrate de Cnide, constructeur du Phare. — Littérature et philosophie : Philétas de Cos; Théodore de Cyrène et Hégésistrate *Peisithanatos;* Démétrios de Phalère, organisateur du *Musée* et de la *Bibliothèque.* — La philosophie en disgrâce. — Alexandrie foyer d'études scientifiques : sciences naturelles, médecine, astronomie et mathématiques; Aristarque de Samos et Euclide. — Débuts de la poésie alexandrine : élégie et comédie. — Les études historiques; les *Mémoires* de Ptolémée Soter; Hécatée d'Abdère. — Les beaux-arts à Alexandrie.

L'histoire, qui juge les hommes par leurs œuvres [1] et se montre assez dédaigneuse pour les intentions non réalisées, doit classer le fondateur de la dynastie des Lagides parmi les

1. Je m'abstiens des inductions psychologiques tirées de l'iconographie. L'application de la physiognomonie à l'histoire m'a toujours paru un procédé suspect, et les astrologues m'en ont tout à fait dégoûté. Les monnaies des Lagides reproduisent le plus souvent le type de Ptolémée Soter (Bérénice et Arsinoé II sur les monnaies ancestrales) : les autres n'y figurent que par exception.

hommes les mieux doués de sa génération. Il ne sut pas seulement commander; il sut gouverner et accommoder son régime politique aux habitudes des peuples, ou plutôt des races groupées sous son sceptre. Il n'a pas cherché à imposer au peuple égyptien les habitudes d'esprit ou les coutumes grecques. Ce peuple avait pris, au cours des siècles, son assiette naturelle et son allure définitive. Ptolémée jugea que le mieux était de le laisser vivre comme par le passé. Ce fut la règle constante observée par la dynastie, qui, sur ce point tout au moins, conserva fidèlement l'esprit large et tolérant de son fondateur.

§ I

La politique religieuse de Ptolémée.

Les Égyptiens, comme les Juifs, n'ayant d'idées que sous forme de croyances religieuses, c'est du côté des cultes nationaux et des prêtres que Ptolémée dut tourner tout d'abord son attention [1]. La tolérance n'était pas difficile à un Hellène ou Macédonien; elle l'était moins que jamais au temps d'Alexandre. Le conquérant avait lui-même indiqué à ses successeurs la politique à suivre en recherchant l'investiture religieuse à laquelle les divers peuples attachaient la souveraineté légitime.

Mais il ne suffit pas d'offrir la paix aux religions; il faut encore qu'elles l'acceptent, et l'entente ne va pas sans difficulté quand elles sont représentées par des corporations ou des castes sacerdotales. Se montrer prévenant pour les prêtres égyptiens était le meilleur moyen de perdre à leurs yeux ce caractère « impur » qu'ils attribuaient à tous les étrangers,

1. Cf. Schreiber, *Die Götterwelt Alexandriens* (Philologenversammlung in Görlitz, 1889, pp. 307-312). *Die neuesten Fortschritte der alexandrinischen Forschung* (Philologenversammlung in Bremen, 1899, pp. 34-38). A. Bouché-Leclercq, *La politique religieuse de Ptolémée Soter et le culte de Sérapis* (Rev. de l'Hist. des Relig., XLVI [1902], pp. 1-30), article reproduit ici en substance.

et surtout aux Hellènes [1]. Ptolémée n'avait pas besoin de posséder à fond l'histoire de l'Égypte pharaonique pour savoir que l'inimitié des prêtres avait toujours été fatale même aux rois de race indigène. A plus forte raison, un maître étranger était-il tenu de s'accommoder à tout prix avec ces pasteurs du peuple. Il faut dire que cette conquête morale était singulièrement facilitée par les souvenirs récents de la domination des Perses. Les prêtres s'estimaient heureux de n'avoir plus à redouter les fureurs d'un Cambyze ou les vengeances d'un Ochos. Ptolémée s'était hâté de leur donner des preuves de ses bonnes intentions. Diodore raconte qu'au moment où il prit possession de l'Égypte comme satrape, il prêta cinquante talents pour subvenir aux frais des funérailles d'un Apis [2]. Il eut sans doute le bon goût de ne pas se faire rembourser, et d'inaugurer par là ses relations avec le clergé. Une inscription hiéroglyphique trouvée au Caire en 1871 nous édifie sur les moyens employés par le satrape pour gagner la confiance des prêtres [3]. Elle est gravée sur une stèle de granit noir, au-dessous d'une scène où l'on

1. Sur le souci de la pureté matérielle chez les Égyptiens, surtout chez les prêtres, voy. Hérodote. Ce sont des gens θεοσεβέες δὲ περισσῶς ἐόντες μάλιστα πάντων ἀνθρώπων (II, 37). De là l'antipathie pour les étrangers qui faisaient fi de ces minutieuses observances : « aussi pas un Égyptien ni une Égyptienne ne baiserait un Hellène sur la bouche et ne se servirait soit du couteau, soit de la broche ou de la marmite d'un Hellène » (II, 41). Il n'y a que l'Hellène pour acheter la viande des victimes expiatoires, chargées d'imprécations (II, 39). Il y avait là le germe d'intolérance qui s'est pleinement développé dans le judaïsme. Dans l'ethnographie astrologique de Cl. Ptolémée (*Tetrab.*, II, 3), les Égyptiens sont encore signalés comme φιλόθεοι καὶ δεισιδαίμονες καὶ θεοπρόσπλοκοι.

2. Diod., I, 84. Les anecdotes les plus vraisemblables n'inspirent qu'une confiance médiocre. Polyen (VII, 11, 7) croit savoir que Darius en avait fait autant et plus. Il avait promis cent talents d'or à qui trouverait le remplaçant d'un Apis défunt. Alexandre avait fait ses dévotions « aux autres dieux et à Apis » (Arrian., III, 1).

3. H. Brugsch, *Ein Decret Ptolemaios' des Sohnes Lagi des Satrapen* (Zeitschr. f. Aeg. Sprache, IX [1871], p. 1-13). La traduction courante, allégée des longues formules protocolaires, que Brugsch donne à la suite de sa traduction littérale, est reproduite et commentée par C. Wachsmuth, *Ein Dekret des ägyptischen Satrapen Ptolemaios I* (Rhein. Mus., XXVI [1871], p. 463-472). C'est celle que nous retraduisons ci-après, sauf le « mois de Thoth ».

voit un roi présentant des offrandes, d'une part à « Horos, seigneur de la ville de Pe », de l'autre à « Bouto, dame des villes de Pe et de Tep ». Le texte est daté « de l'an VII du roi Alexandre toujours vivant », au moment où commence la crue du Nil, c'est-à-dire du mois de juin 311, et la stèle a dû être gravée plus tard, à une époque où le « toujours vivant » n'était probablement plus en vie [1]. Entre un roi défunt et un satrape qui n'osait pas encore se proclamer roi, le régime provisoire était difficile à définir ; aussi les deux cartouches royaux que porte la stèle sont-ils restés vides.

En l'an VII, au début de l'inondation, sous le gouvernement du roi Alexandre, toujours vivant [2], l'ami des divinités des villes de Pe et de Tep. Il advint que Sa Sainteté, qui régnait aussi sur les pays étrangers, était dans l'intérieur de l'Asie, ce pourquoi il y avait en Égypte un gouverneur du nom de Ptolémée. C'était un homme dans la fleur de la jeunesse, au bras vigoureux, à l'esprit sage, puissant entre tous, au cœur ferme, au pied solide, repoussant les plus furieux sans tourner le dos, frappant le visage de ses adversaires au milieu de leur assaut. Quand il avait saisi son arc, il ne lançait pas de trait sur l'agresseur ; c'est avec son épée qu'il soutenait le combat. Au milieu de la bataille, nul ne tenait devant lui. Il avait le bras puissant, et nul n'était en état de détourner sa main. Ce que sa bouche avait prononcé était irrévocable. Personne ne l'égalait parmi tous les étrangers. Il avait rapporté les images des divinités qui avaient été trouvées en Asie, ainsi que tout l'attirail et tous les livres qui étaient la propriété des temples de l'Égypte, et il les remit à leur ancienne place [3].

1. La mort d'Alexandre IV, point de départ des ères diverses « après Alexandre » (ci-dessus, p. 54, 3), doit être antérieure à octobre 311. J'ignore absolument pourquoi Brugsch interprète *tep sha-t*, « début de l'inondation », par « mois de Thoth », dans sa traduction courante ; attendu que le 1er Thoth correspondait alors au 9 novembre, c'est-à-dire au plein de la crue.

2. La formule « toujours vivant » est de protocole et s'applique, dans le décret, même au roi Khahbash. Le titre *Hon*, signifiant « celui qui ordonne » (trad. Amélineau), est rendu indifféremment par Majesté ou Sainteté.

3. Cf. ci-dessus, p. 11. C'est un véritable « cliché », qui reparaît sur la stèle de Pithom pour Philadelphe, sur celle d'Adulis et de Canope pour Évergète.

Pour sa résidence, il choisit la forteresse du roi Alexandre, ainsi nommée, au bord de la Mer Ionienne, lieu qui s'appelait auparavant Rhakotis.

Il avait rassemblé un grand nombre d'Ioniens avec leurs chevaux et quantité de navires avec leurs équipages lorsqu'il partit avec son armée pour le pays des Syriens, qui étaient entrés en guerre avec lui. Il fondit sur eux d'un élan puissant et valeureux, comme le vautour sur les petits oiseaux. Quand il les eut saisis tous ensemble, il emmena en Égypte leurs princes, leurs chevaux, leur flotte et toutes les œuvres d'art [1]. Ensuite, lorsqu'il fit irruption dans le pays des habitants de Mermerti [2], il les étreignit d'un seul coup et emmena leur population, hommes et femmes, y compris leurs chevaux, comme revanche de ce qu'ils avaient fait à l'Égypte. Lorsqu'il fut rentré en Égypte, il eut le cœur joyeux et se donna du bon temps. Et ce grand satrape se répandit en bienfaits envers les dieux de l'Égypte Haute et Basse.

Alors un de ses compagnons, avec les anciens de la Basse-Égypte, lui parla ainsi : « Le domaine bordant le lac [3], qu'on appelle Patanout, le roi Khabbash [4] en a fait don aux divinités des villes de Pe et de Tep, lorsque Sa Sainteté se rendit dans les villes de Pe et de Tep pour visiter la région bordant le lac, qui se trouvait comprise dans son domaine, pour pénétrer dans les marécages [5] et apprendre à connaître tous les bras du Nil qui débouchent dans la mer, afin que la flotte asiatique fût tenue à l'écart de l'Égypte. Alors Sa Sainteté (Ptolémée) dit à son compagnon : « Qu'on me fasse connaître ce domaine bordant le lac ». Et ils parlèrent ainsi devant Sa Sainteté : « Le domaine bordant le lac, qu'on appelle Patanout, était de temps immémorial la

1. Allusion à l'expédition de 312, qui eut, en réalité, une issue moins glorieuse (ci-dessus, p. 52, 3). Quant aux exploits de la flotte, on peut les identifier avec la victoire remportée en 315 par Polyclitos à Aphrodisias, sur la côte de Cilicie (ci-dessus, p. 47).

2. Ce pays de Mermerti (leçon incertaine) doit être la Marmarique, la région qui sépare l'Égypte de la Cyrénaïque (cf. ci-dessus, p. 49, 1).

3. Ce lac était la Βουτικὴ λίμνη de Strabon (XVII, p. 802).

4. Khabbash (Khabbîsha) avait été élu roi par les Égyptiens révoltés contre Darius en 486 (cf. Wiedemann, *Aegyptische Geschichte* [Gotha, 1884], p. 685. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, III [1892], p. 713-715).

5. Ce fut encore plus tard le refuge d'Amyrtæos, τοῦ ἐν τοῖς ἕλεσι βασιλέως (Thucyd., I, 110).

propriété des divinités de Pe et de Tep. Mais l'ennemi héréditaire Xerxès changea l'état des choses, car il n'en laissa rien aux divinités de Pe et de Tep. » Alors Sa Sainteté dit : « Que l'on m'amène les prêtres et les magistrats de Pe et de Tep. » Et on les lui présenta en toute diligence.

Alors Sa Sainteté dit : « Je veux savoir quelle importance ont les divinités de Pe et de Tep, et ce qu'elles ont fait à l'ennemi héréditaire, en retour de l'attentat qu'il avait commis contre elles, car on dit que l'ennemi Xerxès avait fait tort à Pe et Tep et leur avait enlevé leur possession. » Ils répondirent à Sa Sainteté : « Le roi notre maître, Horos, le fils d'Isis et d'Osiris, le maître des maîtres, le roi des rois d'Égypte, le vengeur de son père, le seigneur de Pe, le commencement et la fin des dieux, après lequel il n'y aura plus de roi, il a expulsé le sacrilège Xerxès de son palais avec son fils aîné, attendu qu'en ce jour-là il se rendit visible à Saïs, ville de Neith, à côté de sa sainte mère. » Alors Sa Majesté dit : « Ce dieu puissant entre les dieux, après lequel il n'y aura plus de roi, il sera la voie et la règle de ma Sainteté; cela, je le jure ! » Alors les prêtres et magistrats de Pe et de Tep dirent : « En ce cas, plaise à ta Sainteté ordonner que le domaine bordant le lac, qu'on appelle Patanout, soit rendu aux divinités de Pe et de Tep, avec tous ses revenus. Que la donation renouvelée aux divinités de Pe et de Tep soit enregistrée une seconde fois sous ton nom, en récompense de ton généreux procédé. » Alors ce gouverneur dit : « Un décret sera rédigé par écrit dans le bureau du scribe royal des finances en la forme suivante :

« Moi, Ptolémée, le satrape, je restitue le territoire de Patanout « au dieu Horos vengeur de son père, seigneur de Pe, et à « Bouto, dame de Pe et de Tep, à partir de ce jour et à perpé- « tuité, avec tous ses villages, toutes ses villes, tous ses habi- « tants, tous ses champs, toutes ses eaux, tous ses quadrupèdes, « tous ses oiseaux, tous ses troupeaux de bétail, et tout ce qui y « est engendré et produit, tel qu'il était jadis et avec tout ce qui « y avait été ajouté par la donation du roi Khabbash. Que sa limite « au sud soit le territoire de la ville de Bouto et la ville d'Her- « mopolis en Basse-Égypte jusqu'au lieu dit Na-â-ui-n-hap ; au « nord, la dune longeant le rivage de la mer; à l'ouest, les sinuo- « sités du fleuve navigable jusqu'à la dune ; à l'est, le nome de

« Sebennys. Ses veaux appartiendront aux grands éperviers ; ses « taureaux à la face de la déesse Nebtaui ; ses bœufs aux éper- « viers vivants ; son lait au glorieux nourrisson ; sa volaille à « celui qui est dans le Sha-t et qui [puise en lui-même sa] propre « vie [1] ; et tout ce qui croît sur son sol sera pour la table d'autel « de Horos lui-même, le seigneur de Pe, et de Bouto, la tête de « Râ-Harmachis, à perpétuité. »

Tout cela ensemble, qu'avait donné le roi Khabbash, le gouverneur d'Égypte Ptolémée en a renouvelé la donation aux dieux de Pe et de Tep, à perpétuité. En récompense de ce qu'il a fait, que lui soit donnée victoire et force au contentement de son cœur, de manière que tremblent devant lui les peuples étrangers qui existent aujourd'hui. En ce qui concerne le domaine de Patanout, celui qui se laisserait aller à en enlever quoi que ce soit sera sous la vindicte des dieux de Pe et sous la malédiction de ceux de Tep. Que la déesse Aptaui, au jour où elle répand l'épouvante, le consume avec son haleine de flamme, et que ni son fils ni sa fille ne lui offrent de l'eau.

Les souvenirs que rappelle ce document étaient habilement choisis parmi ceux qui pouvaient le mieux recommander le nouveau régime, comparé à celui des Perses. Le roi Khabbash, dont Ptolémée honore ainsi la mémoire, avait été le chef d'un soulèvement national contre Darius en 486. Ptolémée se faisait ainsi le représentant du patriotisme égyptien et du même coup rappelait indirectement les services rendus à l'Égypte par les Grecs ; car c'était la défaite des Perses à Marathon qui avait provoqué la rébellion de l'Égypte. On savait, du reste, que tous les prétendants de race égyptienne avaient été soutenus, au cours du ve siècle, par des renforts venus de la Grèce. Quant à la donation faite jadis par le roi Khabbash, il importait peu à la politique de

1. Il y a ici dans le texte quelques lacunes, que je comble, au juger, avec une restitution peut-être hérétique. M. Amélineau veut bien lever mes scrupules sur ce point. Le Sha-t est l'inondation, et celui qui est dans le Sha-t est le dieu ou élément divin qui possède et communique la fécondité.

Ptolémée qu'elle fût ou non authentique [1] : elle était invoquée à propos pour rattacher le présent au passé. Enfin, d'autres documents nous apprennent que Ptolémée s'occupa aussi, dès son arrivée en Égypte, de réparer ou rebâtir les temples dégradés par les iconoclastes. C'est ainsi que des travaux furent exécutés par ordre du satrape, au nom des rois Philippe (Arrhidée) et Alexandre, à Karnak, Louqsor et autres lieux [2]. On oublie souvent qu'une bonne partie des « pierres éternelles » encore debout sur le sol de l'Égypte ont été dressées par les Lagides et que le fondateur de la dynastie, en cela comme en tout le reste, a donné l'exemple à ses successeurs.

Il ne faudrait pas toutefois prétendre asseoir sur quelques faits isolés un jugement d'ensemble sur la politique suivie par Ptolémée à l'égard du clergé égyptien. Celle de ses successeurs, que nous connaissons un peu mieux, n'a pas été faite uniquement de condescendance, et il est à croire qu'ils ont suivi la ligne de conduite tracée par le sage ancêtre. Il y avait eu de tout temps, même sous les derniers rois indigènes, des aliénations de biens de mainmorte (*neter-hotep*), des prélèvements ou emprunts forcés sur les revenus des temples. On avait vu jadis Amasis, pour payer ses mercenaires étrangers, mettre à contribution les richesses des temples de Bubaste, Héliopolis et Memphis [3]. Plus récem-

1. Les prêtres fabriquaient parfois des actes de donation apocryphes au nom des Pharaons, pour pouvoir proposer aux Ptolémées les exemples des anciens rois. Telle l'inscription trouvée dans l'îlot de Sahel par M. de Morgan, document attribué par les prêtres de Khnoumou au Pharaon Zosiri, de la troisième dynastie (*C.-R. de l'Acad. des Inscr.*, 19 mai 1893, p. 156). C'est un procédé qui rendit encore de bons services aux clercs du moyen âge.

2. Cf. Rosellini, *Monum. di Egitto*, Mon. Stor., II, p. 290 sqq. IV, p. 259 sqq. Monum. di culto, p. 321. Inscription hiéroglyphique de Louqsor, relatant les dépenses faites pour le temple par les rois Philippe et Alexandre (*Athenaeum*, n° 3305 [1891], p. 288). Travaux exécutés, au nom du roi Philippe, à Louqsor (G. Bénédite, *Égypte* [Guides Joanne, Paris, 1900], p. 469) et à Karnak (p. 484) ; au nom du roi Alexandre, à Beni-Hassan (p. 403), à Louqsor (p. 470) et à Karnak (p. 485).

3. E. Revillout, *Revue Égyptol.*, I, 49 sqq. 145 sqq. II, 1 sqq. 52 sqq. Cf. D. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte* (Mém. de la miss. arch. du

ment encore, le roi Takhos, pour les besoins de la défense nationale et sur le conseil de Chabrias, avait ordonné aux prêtres de réduire au dixième les dépenses du culte et de « lui prêter le reste jusqu'à la fin de la guerre contre les Perses [1] ». Ptolémée se garda sans doute d'opérer des restitutions par mesure générale : celles qu'il fit à titre de faveur spéciale n'en eurent que plus de prix. Il eut besoin de terres à distribuer à ses vétérans, et il dut établir une bonne partie des nouveaux colons sur des terres appartenant ou ayant appartenu aux temples. Le régime concordataire que nous trouvons plus tard établi sous Philadelphe, c'est-à-dire protection accordée au clergé et budget des cultes, contre redevances imposées aux biens sacerdotaux, peut remonter à une époque antérieure et même ne différer que par des nuances du régime pharaonique.

Quoi qu'il en soit, Ptolémée a voulu inaugurer un système de conciliation par des procédés qui réussissent d'ordinaire avec tous les clergés du monde. Mais il fallait aussi songer au peuple, et particulièrement aux besoins de ce peuple mixte qui commençait à se former sur le littoral du Delta par association de trois éléments disparates, Égyptiens, Juifs, Helléno-Macédoniens. Jusque-là, les immigrants étrangers avaient formé en Égypte des groupes séparés du reste de la population. Du temps d'Hérodote, il y avait à Memphis un quartier phénicien appelé le « Camp des Tyriens » (Τυρίων

Caire, XII, 1. Paris, 1893), p. 130-131. Les imprécations fulminées contre les usurpateurs des biens du clergé « n'empêchaient pas toujours les barons ou le roi de porter la main sur les revenus des temples : sinon l'Égypte serait promptement devenue terre sacerdotale d'une frontière à l'autre. Même réduit par des usurpations périodiques, le domaine des dieux couvrait en tout temps un tiers environ du territoire » (G. Maspero, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient classique*, I [1895], p. 303).

1. Ps. Aristot., *Oecon.*, 2, 25-53. Cf. G. Maspero, *op. cit.*, III [1899], p. 759. En revanche, son successeur Nectanébo II octroya à la déesse Nit, de Saïs, une dîme gagée sur les recettes des douanes de Hounît (Branche Canopique) et de Krati (Naucratis). Sur cette stèle de Nectanébo, voy. Maspero in *C.-R. de l'Acad. d. Inscr.*, 29 déc. 1899, p. 793-795. A. Erman et U. Wilcken, in *Zeitschr. f. Aegypt. Sprache*, XXXVIII [1900], p. 127-135.

στρατόπεδον)[1], et une factorerie samienne à la Grande-Oasis[2]. Naucratis était une ville toute grecque, où les colons milésiens avaient importé leurs cultes nationaux, notamment ceux de l'Apollon des Branchides et d'Aphrodite. Leur Hellénion était le centre d'une espèce de fédération hellénique; mais son nom même indique que les Naucratites ne songeaient pas à abaisser les barrières qui les isolaient de la population environnante. Ptolémée, lui aussi, suivit ce système, imposé par l'orgueil de race, — un orgueil égal des deux côtés, — lorsqu'il fonda dans la Haute-Égypte Ptolémaïs, une ville pourvue d'un organisme grec qui le révéra, à la mode grecque, comme son œkiste ou héros éponyme. On peut même dire, d'une manière générale, que les Lagides n'ont pas cherché à favoriser la fusion des races en Égypte. Le royaume fût devenu moins facile à gouverner si les Égyptiens avaient pris, au contact des Grecs, des habitudes incompatibles avec le despotisme traditionnel de leurs rois. Mais Alexandrie n'était pas une colonie exclusivement gréco-macédonienne. Elle avait été fondée sur un emplacement déjà occupé en partie par une petite ville égyptienne du nom de Rhakotis[3], et ce premier fonds de population indigène avait été grossi par le transfert des habitants de Canope[4]. Le commerce devait attirer dans cet emporium cosmopolite des gens de tous pays, créant ainsi une mixture hétérogène qui ne pouvait former une cité si quelques idées communes,

1. Herod., II, 112. Il y avait aussi à Memphis, au moins depuis le temps d'Amasis, des Ἑλληνομεμφῖται et des Καρομεμφῖται, qui s'alliaient par mariage à la population indigène (Steph. Byz., s. vv. Ἑλληνικόν et Καρικόν). Les Ἑλληνομεμφῖται sont nommés dans un papyrus du Ier siècle (?) avant J.-C. (*Brit. Mus. Pap.*, I, p. 49).

2. Herod., III, 26.

3. Strab. XVII, p. 792. Dans l'inscription de 311, le satrape Ptolémée est dit installé « au bord de la mer Ionienne dans la forteresse du roi Alexandre, qui s'appelait autrefois Rhakotis » (ci-dessus, p. 106).

4. Ps. Aristot., *Oecon.*, 2, 33. Le nom égyptien de Canope paraît avoir été Kâh-n-noub. La ville, qui a donné son nom à la Bouche Canopique, est mentionnée par Eschyle (*Suppl.*, 311) et par Hérodote (II, 97).

résumées dans le culte d'une même divinité poliade, ne venaient donner à cette masse un certain degré de cohésion [1]. La religion a été, à l'origine, le lien à peu près unique des sociétés, et elle tient encore une grande place dans les civilisations plus avancées. Si la fusion morale des races pouvait et devait s'accomplir à Alexandrie, c'était à la condition que l'obstacle provenant de l'antagonisme des religions fût levé ou tout au moins atténué. En ce qui concerne les Juifs, Ptolémée n'eut peut-être pas ce souci [2]. Josèphe fait entendre que les Lagides avaient tenu compte dans leurs calculs de l'opiniâtreté juive, et que, isolés des autres peuples par les observances de la Loi, les Juifs jouaient un peu, dans les villes où la prévoyance du gouvernement les avait dispersés, le rôle de garnisaires. « Ptolémée fils de Lagos », dit-il, « eut des Juifs habitant Alexandrie la même opinion qu'Alexandre. Il leur confia, en effet, les places fortes de l'Égypte, persuadé qu'ils les garderaient avec autant de fidélité que de bravoure ; et, quand il voulut consolider son autorité sur Cyrène et les autres villes de Libye, il envoya une partie des Juifs y installer leur domicile [3] ». Des privilèges, qui passaient pour avoir été octroyés par Alexandre lui-même et confirmés par Ptolémée, assuraient aux Juifs alexandrins le droit de constituer une communauté à part dans la grande cité. C'est au milieu de leur quartier que le roi avait édifié son palais. Mais, si l'isolement des Juifs convenait à la politique des Lagides, ils ne pouvaient que souhaiter un rapprochement entre la race conquérante et le

1. Sur la population d'Alexandrie, voy. Polyb., XXXIV, 14. Polybe, qui ne considère pas les Juifs comme des citoyens, distingue trois éléments ou races (γένη) : les indigènes égyptiens, les mercenaires, et les Alexandrins proprement dits, de race hellénique : καὶ γὰρ εἰ μιγάδες, Ἕλληνες ὅμως ἀνέκαθεν ἦσαν καὶ ἐμέμνηντο τοῦ τῶν Ἑλλήνων ἔθους.

2. Sur les Juifs alexandrins, le travail le plus récent est l'article *Alexandria* (de E. Schürer et Eli Hazan) dans *The Jewish Encyclopedia* de New-York, I [1901], p. 361-368.

3. Joseph., *C. Apion.*, II, 4. Les assertions de Josèphe ont été revisées et fortement émondées par la critique moderne.

peuple conquis. C'est dans ce but que fut institué le culte hellénisé d'Osiris-Apis ou Sérapis [1].

Évidemment, il fallait faire choix d'un culte égyptien susceptible d'être hellénisé, et non pas d'un culte grec qu'aucune contrainte n'aurait pu imposer aux Égyptiens [2]. Autant les Grecs, las de leur mythologie et doutant de la puissance de leurs dieux, montraient de goût pour les religions exotiques, autant les Égyptiens se raidissaient dans leur orgueil théologique et leurs habitudes séculaires. Ils avaient persuadé à Hérodote que les cultes grecs n'étaient que des travestissements de leur religion nationale, et ils les jugeaient avec raison à la fois plus récents et plus décrépits que les leurs. On peut dire que, en matière de révélation, de théologie, de science absconse, les Grecs, fascinés par l'antiquité de la civilisation égyptienne, étaient tout disposés à reconnaître la supériorité des prêtres dépositaires de traditions prétendues immuables. D'autre part, le culte qu'il

1. Sur le culte de Sérapis ou Sarapis (orthographe grecque, sur laquelle a prévalu dans l'usage l'orthographe latine), seul ou associé à Isis, il y a tout une « littérature ». Voy. P. E. Jablonski, *Pantheon Aegyptiorum*. Francof. ad Viadrum, 3 vol. 1750-1752. T. I, cap. 5. II, cap. 3. Fr. Creuzer, *Dionysus :* IV. *De Serapide et Baccho Pelasgio*, p. 173-308. J. Guigniaut, *Sérapis et son origine* (inséré au t. V du Tacite de Burnouf. Paris, 1828, p. 531-558). W. Th. Streuber, *Sinope*, Basel, 1855. E. Plew, *De Sarapide*, Regiomont., 1868. *Ueber den Ursprung des Sarapis* (Jahrbb. f. kl. Philol., CIX [1874], p. 93-96, recension et réfutation de Lumbroso). G. Lumbroso, *Ricerche alessandrine* (Mem. d. Accad. di Torino, XXVII [1871], p. 189 sqq.). *L'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*. Roma, 1882, cap. XVI (2e édit. 1895). J. Krall, *Tacitus und der Orient*. I Theil, *Die Herkunft des Sarapis*, Wien, 1880. A. Bouché-Leclercq, *Hist. de la Divination*, III [1880], p. 377-394. *Les reclus du Sérapéum de Memphis* (Mél. Perrot, 1903). G. Lafaye, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie, Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis, hors de l'Égypte*. Paris, 1883. W. Drexler, *Der Isis- und Sarapiscultus in Kleinasien* (Num. Zeitschr., XXI, p. 1-234), Wien, 1889. *Der Kultus der ägyptischen Mythologie in den Donauländern* (Mythol. Beitr., I. Wien, 1890). A. Dieterich, *Ueber den Ursprung des Serapis*, in Verhandl. d. Philologenversamml. in Dresden. Leipzig, 1897, p. 31-33. E. Preuschen, *Mönchtum und Sarapiskult*. Gymn. Progr. Darmstadt, 1899.

2. Il y avait déjà un culte égyptien hellénisé, celui d'Ammon-Râ dans l'Oasis. Ptolémée lui éleva un autel commémoratif dans son temple (Pausan., IX, 16, 1), mais ne crut pas devoir essayer de déplacer le centre de son culte, qui serait nécessairement resté plus thébain et cyrénaïque qu'alexandrin.

s'agissait de revêtir d'une forme acceptable aux Hellènes devait s'adresser, non pas à une divinité de notoriété restreinte ou de fonction obscure, mais à un être divin qui pût tenir une grande place dans les préoccupations humaines et qui fût connu de tous. Or, il n'était pas de type divin, dans tout le panthéon égyptien, qui remplît mieux toutes ces conditions que Osiris. Tous les Égyptiens invoquaient la protection du dieu mort et ressuscité qui protégeait les morts au cours de leur voyage souterrain et leur faisait part de son immortalité. De leur côté, les Grecs devaient être persuadés — Hérodote le répète à satiété — que leur Dionysos mystique, le Zagreus des Orphiques, mis à mort par les Titans et ressuscité par Zeus, n'était qu'un décalque d'Osiris [1]. La religion dionysiaque, plus jeune que les cultes apolliniens, était précisément alors en plein crédit, et les Macédoniens ou Thraces avaient des raisons de croire que le prophète de Dionysos-Osiris, Orphée, était leur compatriote [2]. C'était donc le type d'Osiris qui se prêtait le mieux à la création d'une divinité syncrétique, laquelle serait Osiris pour les

1. Sur l'assimilation de Sérapis à Dionysos et d'Isis à Déméter, voy. M. Wellmann, *Aegyptisches* (Hermes, XXXI [1896], p. 221-253), p. 221-228. Cf. Maron, de Maronée en Thrace, petit-fils de Dionysos et compagnon d'Osiris (Diod., I, 18 et 20), éponyme d'un dème alexandrin.

2. Orphée était très connu en Grèce depuis la publication de ses œuvres, colligées et, disait-on, falsifiées ou fabriquées par Onomacrite, au temps des Pisistratides. Les Pythagoriciens et les Orphéotélestes avaient fait pénétrer les idées orphiques, les uns dans les spéculations savantes, les autres dans les croyances populaires. Enfin, les mystères, et notamment ceux d'Éleusis, paraissent bien avoir exploité un fonds d'idées tout à fait analogue ou identique, qu'on peut croire emprunté directement à l'Égypte (cf. P. Foucart, *Rech. sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis*. Paris, 1895). Orphée passait pour avoir vécu en Thrace et avoir frayé avec les Boréades. On retrouve, dans cette figure légendaire, revendiquée par deux religions rivales, des traits empruntés au type d'Apollon et le caractère le plus saillant du Dionysos osiriaque, la mort violente et la dispersion des membres, recueillis ensuite par Athéna ou par les Muses, comme ceux d'Osiris l'avaient été par Isis. La descente aux enfers, la résurrection espérée pour Eurydice, tout cela suggère des rapprochements sur lesquels il est inutile d'insister. Hérodote (II, 81) estimait déjà que les rites « appelés orphiques et bachiques étaient en réalité égyptiens et pythagoriens ». Cf. l'article *Orpheus* (de O. Gruppe) dans le Roschers *Lexicon*, V [1901], p. 1058-1207.

Égyptiens, Dionysos pour les Grecs, et participerait de l'un et de l'autre sous un nom nouveau.

Mais ce nom même, qui fait la personnalité, ne devait pas être tout à fait nouveau. Un dieu ne s'improvise pas : on ne peut que le distinguer entre d'autres et ajouter à sa notoriété antérieure. Il fallait donc emprunter encore le vocable du culte alexandrin à l'onomastique égyptienne. La théorie commode des incarnations et métempsycoses divines laissait sur ce point toute latitude. Osiris, qui avait été à l'origine une personnification du Nil, desséché ou tué annuellement par Set-Typhon et sans cesse renaissant, était devenu une divinité cosmopolite, sans attache locale, une âme divine, prête à toutes les incarnations, et par là même susceptible d'entrer en combinaison avec les mythes fixés dans les lieux les plus divers. Là où le dieu des vivants était le Soleil vivant, Râ, le dieu des morts, l'Osiris, était le Soleil éteint, poursuivant sa course sous terre et renaissant en Horos. A Memphis, le grand dieu Phtah s'étant incorporé la personnalité de Hapi (Apis) ou Nil tauriforme, considéré comme son œuvre et son hypostase, l'Osiris était l'Apis mort, le Hesiri-Hapi ou Asar-Hapi, Osar-ḥapi (Ὀσορόαπις, Ὀσίραπις, ὁ Σόραπις, Σόραπις, Σέραπις, Σάραπις, *Serapis*, *Sirapis*) [1]. Au temps d'Alexandre, Memphis était redevenue, depuis des siècles, la capitale de l'Égypte, et les cultes memphites gagnaient en vogue ce que perdaient les cultes solaires de Thèbes, alors en pleine décadence. Si l'on voulait suivre les préférences populaires et greffer la pousse nouvelle sur la

1. Τοὔνομα αἰνίττεται τὴν κοινωνίαν τῆς κηδείας καὶ τὴν ἐκ τῆς ταφῆς δημιουργίαν, σύνθετον ἀπό τε Ὀσίριδος καὶ Ἄπιος γενόμενος Ὀσίραπις (Athenod. ap. Clem. Alex., *Protrept.*, p. 14 Sylb. = *FHG.*, III, p. 488). L'Apis vivant appelé Ὀσόραπις dans un papyrus du Sérapéum de Memphis (*Br. Mus. Pap.*, I, p. 28 Kenyon). Cf. Nymphod. ap. Clem., *Strom.*, I, p. 139 = *FHG.*, II, p. 380. Plut., *Is. et Osir.*, 29. Σάραπις = Σόραπις = σορός + Ἄπις, dans Augustin, *C. Dei*, XVIII, 5, et Suidas (s. v.). Jablonski a tiré du copte une étymologie étrange, *Sar-Api*, signifiant « colonne de numération » ou Nilomètre (ὕδατος μέτρον. Suidas, s. v. Σάραπις). De là, son système des deux Sérapis ; le Memphitique ou *Serapis Niloticus*, et l'Alexandrin ou *Serapis cælestis* ou *Sol inferus*.

souche la plus vigoureuse, c'est à la capitale égyptienne que la capitale alexandrine devait emprunter sa divinité poliade.

Comment Ptolémée réalisa-t-il ce dessein et réussit-il à pratiquer entre les conceptions religieuses de deux races une soudure, cachée à nos yeux par une végétation de légendes délayées dans les conjectures aventureuses des antiquaires, c'est une question qu'il serait trop long de débattre ici. Nous ne pouvons que mentionner les données du problème et indiquer, parmi les diverses solutions, celle qui nous paraît la plus probable.

Les textes anciens, d'ailleurs assez rares, dont nous disposons confondent l'institution du culte avec l'importation de la statue qui en était le symbole visible. Ils ne font aucune allusion aux spéculations théologiques qui ont dû précéder et motiver l'institution du culte. De ces textes, les plus anciens, conservés sous forme de citations écourtées, ne remontent pas au-delà du temps d'Auguste. Athénodore de Tarse pensait que la statue de Sérapis avait été fabriquée en Égypte et peut-être érigée à Rhakotis même, sur l'emplacement du Sérapéum alexandrin, au temps de Sésostris, par un artiste grec du nom de Bryaxis, homonyme du sculpteur qui fut au IVe siècle avant notre ère le collaborateur de Scopas. C'est un anachronisme contre lequel protestait déjà Clément d'Alexandrie. Isidore de Charax croyait savoir que la statue avait été importée « de Séleucie près d'Antioche », par un Ptolémée qui doit être Ptolémée III Évergète [1]. Enfin, au temps de Plutarque et de Tacite, apparaît une version nouvelle. Ces auteurs racontent, avec détails circonstanciés, comment Ptolémée Soter, averti en songe par le dieu lui-même, fit venir sa statue de Sinope sur le Pont [2]. D'autres,

1. Athénodore et Isidore, cités par Clem. Alex., *Protrept.*, p. 14 Sylb. = *FHG.*, III, p. 487. Évergète nommé par Tacite : *Seleucia urbe Suriae accitum regnante Ptolemaeo quem tertia aetas tulit* (Tac., *Hist.*, IV, 84).

2. Plut., *Is. et Osir.*, 28. *Soll. anim.*, 36. Tac., *Hist.*, IV, 83-84. Cf. Eustath. ad Dion. Perieg., 235 = Steph. Byz., p. 571 Meineke.

par la suite, trouvèrent que cet épisode convenait mieux au règne de Ptolémée II Philadelphe [1]. Suivant le système auquel ils se rallient, les chronographes placent l'importation de la statue à des dates qui varient entre 288 et 278 avant notre ère.

L'autorité de Plutarque et de Tacite a fait prévaloir la tradition romanesque qui les a séduits et s'est substituée par eux à toutes les autres dans l'opinion courante. Les critiques modernes se sont contentés pour la plupart d'en ôter le merveilleux et de remplacer la révélation divine, le songe de Ptolémée et la consultation de l'oracle de Delphes, par des combinaisons rationnelles établissant un rapport intelligible entre un culte de Zeus-Hadès à Sinope et le culte alexandrin de Sérapis. En fait de combinaisons hypothétiques, on n'en a pas trouvé jusqu'ici de plus satisfaisante que celle qui, d'après des témoignages empruntés aux *Éphémérides* ou journal officiel d'Alexandre le Grand [2], suppose le culte de Sérapis (c'est-à-dire d'un dieu chaldéen analogue à Sérapis) installé à Babylone de temps immémorial, implanté et hellénisé à Sinope, colonie assyro-hellénique, et finalement transporté avec son symbole plastique de Sinope à Alexandrie par Ptolémée Soter, lequel connaissait le Sérapis chaldéen pour l'avoir consulté à Babylone sur la destinée d'Alexandre agonisant. Ce laborieux détour aboutit à nier l'origine égyptienne du culte de Sérapis et méconnaît absolument la nature du problème qu'avait à résoudre le fondateur du culte alexandrin. Le seul but que l'on puisse raisonnablement attribuer à l'organisateur de la nouvelle cité était, répétons-le, de trouver un culte égyptien, déjà accepté par les Égyptiens, et susceptible de prendre une forme grecque. On peut et on doit considérer comme un fait acquis, implicitement reconnu même par les tenants de l'origine hellénique, que le culte de Sérapis est celui de l'Osiris-Apis mem-

1. Clem. Alex., *loc. cit.*
2. Plut., *Alex.* 76. Arrian., *Anab.*, VII, 26.

phite, implanté artificiellement à Alexandrie et adapté aux habitudes grecques par une transaction voulue entre deux théologies ; celles-ci représentées dans les récits de Plutarque et de Tacite par Manéthon le Sébennyte et par Timothée l'Eumolpide. Les textes ne diffèrent là-dessus qu'en un point, selon qu'ils considèrent Sérapis comme un dieu égyptien hellénisé ou comme un dieu grec assimilé à un type égyptien.

Cette thèse n'est pas incompatible avec l'origine sinopienne de la statue, qui était incontestablement de facture grecque et attribuée, comme le prouve la tradition défigurée par Athénodore, au sculpteur Bryaxis. Le lieu d'où est venu le corps destiné à héberger l'âme du dieu memphite importe peu, et rien ne nous oblige à récuser l'indication topographique fournie par Plutarque et Tacite. Rien, si ce n'est, d'une part, la difficulté de trouver des motifs plausibles à ce commerce religieux entre Sinope et Alexandrie, et, d'autre part, la possibilité d'expliquer comment ce nom de Sinope, auquel n'avaient pas songé les contemporains d'Auguste et de Tibère, y compris Strabon, est intervenu plus tard dans le débat. Un extrait de quelque compilation géographique, recueilli par un commentateur byzantin, nous apprend qu'on appelait mont de Sinope (Σινώπιον ὄρος) le monticule de sable sur lequel s'élevait le Sérapéum de Memphis ou tombeau des Apis défunts; et, d'après une conjecture des plus vraisemblables, ce nom n'est qu'une déformation de l'égyptien *Sen-Hapi*, « demeure d'Apis ». Dès lors, il y a lieu de penser qu'à une époque où l'origine de la statue, peut-être soigneusement cachée dès le début, était objet de discussion entre érudits, un improvisateur de solutions inédites, tel que fut au temps de Tibère le grammairien alexandrin Apion, a pu imaginer ce rapport énigmatique entre Memphis, d'où est venu réellement le culte de Sérapis, et la Sinope pontique dont le Sinopion memphite était censé conserver le souvenir [1].

1. Explication suggérée, sinon adoptée, par Jablonski et Guigniaut, reprise par Letronne et, après que Brugsch eut établi la corrélation Σινώπιον = *Sen-*

Nous pouvons laisser sans solution précise le problème archéologique concernant l'origine de la statue [1]. Les fondateurs du culte alexandrin, qui ne fut sans doute pas constitué en un jour, ont dû entourer de mystère l'opération délicate qui aboutit à faire considérer l'image du dieu comme miraculeusement prédestinée à recevoir les hommages de la nouvelle cité ; et l'on peut dire que notre ignorance à ce sujet témoigne encore aujourd'hui de leur habileté.

Le succès dépassa leur attente. Sérapis, associé à Isis, attesta sa puissance par les preuves que réclame la logique populaire : il fit des miracles, et des miracles utiles. Son temple devint un oracle médical, où les cures se multiplièrent [2]. Il sut trouver dès le début des clients illustres, qui vantèrent sa gloire et sa bonté. On rapporte que le conseiller intime du premier Ptolémée, Démétrios de Phalère, devenu aveugle, recouvra la vue par la grâce de Sérapis et composa en l'honneur du dieu des péans qui, ajoute Diogène Laërce, « se chantent encore [3] ». Les poètes de la cour se chargèrent, comme on le voit, d'approvisionner d'hymnes liturgiques le culte de Sérapis, de lui composer un Office digne de la beauté plastique qu'il devait au ciseau du sculpteur.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si le Sérapis hellénisé fut aussi bien accepté dans la vieille Égypte, et si la juxta-

hapi, par G. Lumbroso. Elle est, ce me semble, complétée d'une façon satisfaisante si l'on admet pour auteur de ce quiproquo étymologique le grammairien Apion. Je renvoie, pour la discussion du sujet, à *La politique religieuse de Ptolémée Soter et le culte de Sérapis* (cf. ci-dessus, p. 103, 1).

1. J'ai proposé, dans l'article précité, d'identifier le Sérapis alexandrin avec un Asklépios que Pline (XXXIV, § 73) mentionne comme œuvre de Bryaxis. Pline n'a parlé nulle part du Sérapis grec d'Alexandrie, et il ne serait pas étonnant qu'un compilateur de sa force n'ait pas reconnu la transformation.

2. Au temps de Strabon (XVII, p. 801), les consultations avaient lieu dans le Sérapéum de Canope.

3. Diog. L. V, § 76. Cf. Artemidor., *Onirocr.*, II, 44. Le type de Sérapis n'apparaît que tard sur les monnaies alexandrines ; mais on a une dédicace alexandrine du temps de Ptolémée Soter ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ τῶν τέκνων Σαράπιδι Ἴσιδι (Strack, n. 4). Cf. ci-dessus, p. 101, 1.

position d'un Sérapéum hellénisant aux temples de Memphis témoigne plutôt d'une conciliation que d'un antagonisme entre le culte d'Hésiri-Hapi et celui de Sérapis. Macrobe assure que le culte « à la mode des Alexandrins » fut imposé aux Égyptiens par « la tyrannie de Ptolémée [1] », et il se pourrait qu'il y ait eu des résistances de la part du sacerdoce indigène, protestant contre l'intrusion d'une religion faite pour les Alexandrins. Mais, au temps de Ptolémée Soter, il n'était pas question de propagande, ni en pays égyptien, ni au dehors. Ce fut l'œuvre des siècles suivants. Le but immédiatement visé paraît avoir été atteint à Alexandrie. Hellènes et Égyptiens purent vénérer la même divinité poliade, dont la personnalité complexe s'accommodait de toutes les théologies. Les Grecs le considérèrent toujours comme un Dionysos, et les Égyptiens comme un Osiris; mais ces deux aspects se rejoignaient dans une essence dont l'énergie se trouvait ainsi doublée. La vogue vint avec le temps. Nul ne pouvait prévoir alors l'incroyable vitalité de ce culte syncrétique, qui, créé pour satisfaire aux besoins religieux d'une cité, envahit plus tard le monde gréco-romain et prit rang parmi les religions cosmopolites [2]. A ce point de vue, la fondation du

1. L'assertion de Macrobe (I, 7, 14-15) est fondée sur une théorie pythagoricienne, la prétendue horreur des Égyptiens pour les sacrifices sanglants. La théorie étant fausse, l'assertion pourrait bien l'être aussi. Elle est cependant plausible. Les prêtres de Memphis et de Thèbes ne purent voir d'un bon œil l'élément étranger s'infiltrer partout, propageant le culte qui symbolisait la fusion des races. Il est question (Lucian., *Hippias*, 2) d'une rébellion à Memphis, que Sostrate conseille de dompter en détournant le cours du Nil : mais, avec Lucien, on peut toujours soupçonner un anachronisme. Au temps d'Aelius Aristide (*In Serap.*, I, p. 96 Dind.), Sérapis avait quarante-deux temples en Égypte (onze énumérés par G. Parthey, *Plut. über Isis u. Osiris* [Berlin, 1850], p. 216-7) et un bien plus grand nombre dans le reste de l'empire romain.

2. Nous n'avons pas à suivre le prodigieux travail d'assimilation qui permit à chaque peuple, et pour ainsi dire à chaque individu, de reconnaître son idéal divin ou son dieu préféré dans Sérapis. Le dieu alexandrin fut à volonté Zeus, Pluton, Dionysos, Asklépios pour les Grecs, Baal, Mên, etc. pour les Asiatiques, et finalement *Pantheus*. Les évhéméristes découvrirent que Sérapis était le roi argien Apis mis au tombeau (dans le σορός). Sérapis n'était plus seulement hellénisé, mais Hellène. Les Juifs eux-mêmes et les chrétiens se

culte de Sérapis est un événement de première importance, et il était bon de s'y arrêter un instant.

§ II

La civilisation alexandrine.

Si heureux qu'ait été l'effort fait par Ptolémée pour utiliser au profit de l'hellénisme le sentiment religieux, la postérité lui sait surtout gré de la sollicitude avec laquelle il se préoccupa de transplanter à Alexandrie tous les éléments de civilisation élaborés par le génie grec. Là encore, on devine un plan suivi, une attention toujours en éveil au service d'un jugement sain. En groupant autour de lui des hommes de lettres et des savants, attirés par son intelligente munificence, ce n'était pas une satisfaction d'amour-propre que cherchait Ptolémée. Ce n'était pas un Achille en quête d'un Homère et soucieux de faire bonne figure devant la postérité. Ce qu'il voulait qu'on sût et qu'on crût de lui, il l'avait écrit lui-même dans des *Mémoires* dont Arrien vante à la fois la modestie et l'exactitude [1]. Son but, et celui-là aussi a été atteint, était de faire d'Alexandrie non seulement l'entrepôt du commerce international, mais un foyer de civilisation dont l'éclat devait contribuer sans doute à la gloire des Lagides, mais plus encore aux progrès de l'esprit humain. La Grèce, fatiguée et appauvrie, ne pouvait plus soutenir sa vieille renommée. Ptolémée agit avec elle comme il avait fait avec la Syrie : ne pouvant la posséder, il s'appliqua à lui emprunter tout ce qui était susceptible d'être transporté

décidèrent sur le tard à l'incorporer à leurs traditions par le procédé évhémériste. Sarapis devint le descendant de Sara (Σάῤῥας παῖς), c'est-à-dire Joseph, qui, sous les Pharaons, avait été préposé aux subsistances, comme l'indiquait le boisseau placé sur sa tête (Tertull., *Ad. nat.*, II, 8. Firmic. Mat., *De err. prof. relig.*, 13. Suidas, s v. Σάραπις). Sur l'expansion du culte, voy. les travaux précités (ci-dessus, p. 113, 1) de G. Lafaye et W. Drexler.

1. Voy. ci-dessus, pp. 3. 4, 1, et ci-après, p. 135.

sous un autre ciel, les idées, les livres, les hommes. A cette œuvre s'est attaché surtout le nom de son successeur ; mais la gloire de Philadelphe, exaltée par l'adulation, ne doit pas nous faire oublier que le rôle plus difficile d'initiateur appartient à son père.

Les relations de Ptolémée avec les poètes, grammairiens, savants de toute école, se nouèrent un peu au hasard des circonstances. Il est probable que, durant ses années de satrapie et même dans la première moitié de son règne, les soucis de la politique ne lui laissèrent pas le loisir de préparer la grandeur littéraire et scientifique d'Alexandrie. Il employait le temps et l'argent à pousser les travaux de construction, qui, commencés sous Alexandre par l'ingénieur Dinocrate de Rhodes [1], étaient dirigés alors par Sostrate de Cnide, le constructeur du fameux Phare alexandrin [2]. La nouvelle capitale fut édifiée méthodiquement, suivant le plan tracé par Dinocrate, qui s'était inspiré des idées systé-

1. Vitruv., II, praef. 4 : *Dinochares* dans Pline (V, § 62. VII, § 125) et Ausone (*Mosell.*, 312). Les éditeurs de Strabon (XIV, p. 641) corrigent Χειροκράτους en Δεινοκράτους. Ce Dinocrate passait pour avoir construit le T. d'Artémis à Éphèse (Strab., *ibid.*). Sur la description et l'historiographie d'Alexandrie s'accumulent quantité de travaux et de plans qu'on trouvera indiqués dans l'article *Alexandreia* de la *R.-E.* de Pauly-Wissowa (I [1894], p. 1376-1388) par Puchstein. Ajouter le plan dressé en 1898 par G. Botti, dans Mahaffy, *History of Egypt* (London, 1899). G. Lumbroso a résumé ses nombreuses *Ricerche alessandrine* dans la 2e édition de son *Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*, Roma, 1895.

2. Strab., XVII, p. 791. Plin., XXXVI, § 83. Lucian., *Quom. hist. conscrib.*, 62. Cf. Lumbroso, *op. cit.*, ch. XIII. P. Perdrizet, *Sostrate de Cnide, architecte du Phare* (Rev. des Ét. anciennes, I [1899], p. 261-273). Restauration architecturale du Phare par F. Adler, *Der Pharos von Alexandria,* fol. Berlin, 1901. Les légendes arabes (cf. M. van Berchem in *C.-R. de l'Acad. d. Inscr.*, 1898, p. 339-345) se sont superposées aux légendes antérieures, qui attribuaient la construction de cette merveille tantôt à Alexandre (Ps. Callisth.), tantôt à Cléopâtre (Amm. Marc., XXII, 16, 9). On discute encore sur le conte rapporté par Lucien et pris au sérieux par Letronne (*Recueil*, II, p. 529-533), d'après lequel l'architecte avait éludé la défense de mettre son nom sur le monument en cachant sa dédicace personnelle (Σώστρατος Δεξιφάνους Κνίδιος θεοῖς Σωτῆρσιν) sous une couche caduque de plâtre. G. Lumbroso l'explique — trop ingénieusement — par un calembour gréco-latin sur Σώστρατος (*substratum*) mis au jour (δεξιφάνης). La mention θεοῖς Σωτῆρσιν ne peut dater au plus tôt que du règne de Philadelphe.

matiques appliquées, au temps de Périclès, à Rhodes, au Pirée, à Thurii, par l'architecte philosophe Hippodamos de Milet. La forme générale était celle d'une « chlamyde macédonienne », c'est-à-dire d'un parallélogramme écourté aux quatre coins. Dans cet espace rectangulaire, les rues se croisaient toutes à angle droit, et deux voies centrales, larges de plus d'un plèthre (31 mètres environ), perpendiculaires l'une à l'autre, partageaient la ville en quatre régions aussi égales que l'avait permis la conformation du terrain [1]. Les égouts et les conduites d'eau suivaient la direction des rues principales. Un canal, qui contournait la ville au S., fournissait l'eau potable et mettait le lac Maréotis, alimenté par la branche Canopique du Nil, en communication avec la mer. La rade, abritée au nord par l'île de Pharos [2], avait été divisée en deux ports par une digue de plus d'un kilomètre (l'*Heptastadion*) menée du rivage à l'île. Le port principal, celui de l'E., avait son ouverture rétrécie et protégée par des môles qui prolongeaient, d'un côté, l'île de Pharos, de l'autre, la presqu'île de Lochias. C'était le port dans lequel était inclus le port de guerre avec ses arsenaux [3]. L'autre port, l'Eunostos, qui devait ce nom de bon augure à un des gendres de Ptolémée [4], était moins profond et largement ouvert aux vents d'ouest. C'était le port marchand. Deux ouvertures pratiquées dans la digue de séparation permettaient aux navires de passer d'un port dans l'autre.

Si activement qu'ils fussent menés, les travaux se continuèrent sous les règnes suivants, et il n'est pas facile de préciser la part qui revient à Ptolémée Soter. Il dut com-

1. Il est permis de croire qu'Hippodamos et Dinocrate (de Macédoine, Vitruv., II, p. 1, ou de Rhodes, Jul. Valer., I, 25) avaient entendu parler de la théorie étrusco-italique du « temple », appliquée à la fondation des cités.

2. Φάρος est aussi le nom d'une île illyrienne, colonie homonyme de Paros.

3. Il y eut par la suite un autre bassin pour les navires de guerre, le Kibotos, dans le port de l'Ouest. Nous reviendrons sur ces détails à propos de la « Guerre alexandrine » de J. César.

4. Ci-dessus, pp. 27 (en note) et 41.

mencer sur bien des points, pour assurer l'exécution du plan d'ensemble, ce que ses successeurs ont achevé. L'aménagement du port, centre de la vie alexandrine, était de première nécessité. L'origine que l'on attribue au nom d'Eunostos est une indication chronologique et suppose la construction de l'Heptastadion [1]. Le célèbre Phare, classé parmi les merveilles du monde, ne fut dédié que sous Philadelphe, mais il le fut « aux dieux Soters », à qui revenait l'honneur de l'avoir fondé sur un îlot rocheux attenant à l'île de Pharos. L'enceinte fortifiée de la ville, le palais royal, qui se prolongeait en forme de citadelle dans la presqu'île de Lochias, le théâtre, datent très probablement du règne de Ptolémée Soter. L'intérêt que le roi attachait à la possession de la dépouille d'Alexandre et l'obligation, officiellement imposée pour ainsi dire à un souverain d'Égypte, de se préparer une sépulture royale, ont dû l'engager à ne pas ajourner la construction du *Sêma* (σῆμα Ἀλεξάνδρου) destiné à être le tombeau et l'héroon d'Alexandre, le lieu de sépulture des membres de la dynastie et le centre du culte monarchique organisé plus tard [2]. Enfin, ce qui a été dit plus haut de l'institution du culte de Sérapis, et ce que nous dirons plus loin de la création du Musée, ne permet guère de douter que les édifices consacrés à Sérapis et aux Muses aient été tout au moins projetés et commencés sous le règne de Ptolémée Soter.

1. La légende s'obstinait à placer la construction de la digue (donnée comme τετραστάδιον) par Dexiphane, père de Sostratos, au temps de Cléopâtre (Chron. Pasch., p. 363 Bonn. Tzetz., *Hist.*, II, 26. IV, 503. VI, 293).

2. Μέρος δὲ τῶν βασιλείων ἐστὶ καὶ τὸ καλούμενον Σῆμα, ὃ περίβολος ἦν ἐν ᾧ αἱ τῶν βασιλέων ταφαὶ καὶ ἡ Ἀλεξάνδρου (Strab., XVII, p. 794). Strabon, qui suppose le corps d'Alexandre amené directement de Babylone au lieu ὅπου νῦν ἔτι κεῖται (ci-dessus, p. 20, 1), pense évidemment que le *Sema* fut bâti par Ptolémée Soter. Mais un renseignement égaré dans les collections byzantines de Proverbes (Zenob., *Cent.*, III, 94 in *Paroemiogr. gr.*, I, p. 81) affirme que le Sêma fut édifié par Ptolémée IV Philopator, qui y réunit πάντας τοὺς προπάτορας καὶ Ἀλέξανδρον τὸν Μακεδόνα. Ce doit être une méprise, explicable par le fait que Philopator (voy. ci-après, chap. VIII, § 3) réorganisa et compléta le culte dynastique.

Ptolémée, en effet, avait la noble ambition de faire de sa capitale autre chose qu'un rendez-vous de marchands. Dès 309, lors du séjour qu'il fit à Cos, il dut entrer en relations avec les médecins et autres notabilités du pays. C'est de là que vint à Alexandrie, vers 294, le poète Philétas de Cos, appelé pour faire l'éducation de Philadelphe, et sans doute aussi le médecin Hérophile de Chalcédoine, qui avait étudié son art auprès de Praxagoras de Cos. En 307, Ptolémée assiégeait et prenait Mégare. La ville était alors le centre d'une école de philosophie socratique, fondée par Euclide de Mégare. Cette école passait pour avoir porté à sa perfection l'art de discuter ou « éristique », et elle était alors représentée par deux maîtres en cette escrime de la pensée, Diodore surnommé Kronos et Stilpon de Mégare. Les philosophes n'étaient pas gens à faire mauvaise mine au vainqueur : c'est sans doute à la table de Ptolémée que les deux rivaux engagèrent un tournoi d'esprit où Diodore fut, dit-on, battu. La légende ajoute que le dialecticien déconfit mourut de chagrin, ni plus ni moins que les Calchas, les Mopsos, les Hésiode d'autrefois [1].

Le robuste bon sens du Lagide dut être passablement choqué de la futilité des exercices auxquels ces graves personnages passaient leur temps. Les débats sur les rapports du possible et du réel, thème préféré de Diodore Kronos, le laissaient indifférent, et il tenait sans doute pour charlatans des gens qui prétendaient démontrer l'impossibilité du mouvement. On dit pourtant qu'il invita Stilpon à le suivre en Égypte, mais que le philosophe, tout en acceptant l'argent du satrape, sut se dispenser du voyage [2]. Ptolémée ne fut guère plus heureux avec une autre école philosophique dont

1. D'après Diogène de Laërte (II, § 111), c'est Ptolémée lui-même qui aurait donné à Diodore, par moquerie, le sobriquet de Κρόνος, allusion au vieil invalide divin, ou même, pour les amateurs de jeux de mots, à l'âne (ὄνος). Cf. E. Zeller, *Philos. d. Gr.*, II³, p. 210, 6.

2. Diog. Laert., II, § 115.

la réputation l'intéressait davantage, attendu qu'elle avait son siège à Cyrène, dans ses propres États. Nous ignorons pourquoi il fit choix du cyrénaïque Théodore, dit l'Athée, pour négocier en son nom avec Lysimaque. C'était une sorte de fanatique de la libre-pensée, qui se plaisait à scandaliser par ses propos les âmes naïves. Poursuivi pour crime d'impiété devant les tribunaux athéniens, il n'avait dû son salut qu'à l'intervention du tout-puissant Démétrios de Phalère [1]. A la cour de Lysimaque, il ne sut pas davantage tenir sa langue. On raconte que Lysimaque, exaspéré, le menaça de la potence et finit par le chasser en lui défendant de jamais reparaître en sa présence [2]. S'il est vrai que Lysimaque expulsa de son royaume tous les philosophes [3], ils le durent probablement aux inconvenances de leur pétulant confrère. Il est à croire que Ptolémée ne fut plus tenté de confier de pareilles missives à ce singulier ambassadeur. Théodore finit par trouver un asile dans sa ville natale, d'où une révolution l'avait expulsé jadis, et il y vécut tranquille sous la protection de Magas, qui était très cyrénaïque à sa façon. Le Lagide n'eut pas plus à se louer d'un autre tenant de la même école, mais de tempérament opposé, Hégésias, dit *Peisithanatos*. Celui-ci professait à Alexandrie un cours de pessimisme tellement persuasif que, les suicides se multipliant parmi ses auditeurs, Ptolémée dut l'obliger à interrompre ses leçons [4]. Le roi d'Égypte, qui n'était pas sans avoir rencontré des cyniques et des pyrrhoniens, dut se persuader que la philosophie à la mode de Socrate n'était, au fond, que de la déraison prétentieuse, et qu'il n'était guère

1. Diog. Laert., II, § 101.

2. Cic., *Tuscul.*, I, 43. Cf. Plut., *De amor. prol.*, 5. Diog. Laert., VI, § 97. Lysimaque supportait mieux, paraît-il, les plaisanteries sur son avarice (Athen., VI, p. 246 e).

3. Caryst. Pergam. ap. Athen., XIII, p. 610 e = *FHG.*, IV, p. 358. Il paraît qu'un Antiochos (VII Sidetes) en fit autant plus tard (Athen., XII, p. 547).

4. Cic. *Tuscul.*, I, 34. Val. Max., VIII, 9, 3. Doctrine des Ἡγησιακοί (Diog. Laert., II, § 93-95).

souhaitable de voir se multiplier tous ces théoriciens de la vertu.

Il est pourtant une école philosophique qui fut appréciée à Alexandrie et dont l'esprit tout au moins présida à l'organisation des établissements scientifiques d'Alexandrie : c'est l'école péripatéticienne. Celle-là était, pour ainsi dire, apparentée aux Macédoniens et associée au souvenir d'Alexandre, qui avait été l'élève du Stagirite : elle avait fait entrer dans son programme les sciences naturelles, pour lesquelles Socrate affichait une si méprisante indifférence ; enfin, elle eut pour représentant et pour avocat auprès de Ptolémée un homme qui avait su se rendre indispensable au roi d'Égypte, Démétrios de Phalère, ancien élève de Théophraste.

Démétrios de Phalère avait eu jusque-là une vie agitée. Il avait commencé par se faire une popularité à Athènes, grâce à la souplesse de son caractère et à la séduction de son talent oratoire ; puis il avait accepté de gouverner ses concitoyens non plus seulement par la persuasion, mais en vertu d'une autorité à lui déléguée par Cassandre de Macédoine. Il avait ainsi tenu Athènes en tutelle dix années durant (317-307), années de prospérité matérielle et de déchéance morale pour les Athéniens, de vie princière et — s'il en faut croire de malveillants chroniqueurs [1] — dévergondée pour Démétrios. Expulsé par son homonyme le Poliorcète, il se retira à Thèbes, pendant que les Athéniens renversaient ses statues pour en élever d'autres à leur « Sauveur ». A partir de ce moment, l'histoire le perd de vue pendant une douzaine d'années. Il est probable qu'il resta en Grèce tant que vécut Cassandre, et qu'après la mort de ce prince (297), il se chercha un nouveau protecteur. Les troubles qui mirent aux prises les fils de Cassandre, Démétrios Poliorcète, Antigone

1. On ne saurait trop se méfier des bavardages malveillants de Douris de Samos (ap. Athen., XII, p. 542 c). Nous n'avons plus, pour le contrôler, le Περὶ τῆς δεκαετίας de Démétrios, apologie de ses actes durant son décennat.

Gonatas, Pyrrhos, Lysimaque, firent de lui un proscrit [1]. Nous le retrouvons enfin à Alexandrie, investi de la confiance de Ptolémée, qui semble s'être reposé sur lui du soin d'appeler dans la nouvelle capitale les hommes les plus capables d'y implanter la culture des lettres et des sciences.

Démétrios était un esprit éminemment organisateur, et, s'il est douteux que Ptolémée l'ait jamais chargé de reviser la législation de son royaume [2], c'est à lui qu'il est juste d'attribuer le premier projet des mémorables institutions qui prirent leur forme officielle et définitive sous le règne de Philadelphe, le *Musée* et la *Bibliothèque*. L'idée de grouper des savants et de mettre à leur disposition une bibliothèque, Démétrios la trouva dans ses propres souvenirs. Il y avait longtemps que le culte des Muses était le symbole de l'esprit scientifique [3]. Déjà les Pythagoriciens avaient l'habitude d'élever au centre de leurs couvents philosophiques un autel des Muses. Leurs écoles étaient des Musées (Μουσεῖα). Les philosophes socratiques, même les moins mystiques de tous, les péripatéticiens, étaient restés fidèles à cette religion du bon goût, qui pouvait édifier le peuple tout en restant pour les libres esprits une allégorie transparente. Démétrios de Phalère avait collaboré lui-même, au temps de sa puissance, à l'organisation de l'école de Théophraste, prototype du Musée alexandrin. Il avait aidé le scolarque à faire l'acquisition d'un jardin entouré de portiques et de promenades, où se trouvait un Μουσεῖον ou salle de cours, avec de petites habitations ou cellules destinées à héberger des professeurs ou

1. D'après Polyen (III, 15), il échappa à la police de Lysimaque en se cachant dans une voiture de foin et se sauva εἰς τὴν ὅμορον χώραν, c'est-à-dire en Épire. Suivant Hermippos (ap. Diog. Laert., V, § 78), il se réfugia auprès de Ptolémée, μετὰ τὸν Κασάνδρου θάνατον, par crainte d'Antigone (Gonatas). C'est sans doute par distraction que Mahaffy (*Empire*, p. 92, 1) suppose qu'il a pu s'embarquer, dès 307, à bord de la flotte égyptienne.

2. Δ. συνὼν τῷ Πτολεμαίῳ νομοθεσίας ἦρξε (Aelian., *Var. Hist.*, III, 17).

3. Cf. W. Weinberger, *Ueber das Wort* Μουσεῖον *und das Alexandrinische Museum* (Jahrbb. f. Phil., CXLV [1892], p. 268-272). Μουσεῖα à Tarente (Polyb., VIII, 27, 11); à Stagire (Theophr., *H. Plant.*, IV, 16, 3. Plin., XVI, § 133).

des élèves de l'école [1]. Là aussi, sans aucun doute, se conservait la bibliothèque d'Aristote, la plus considérable qui eût été réunie encore, accrue par les soins de Théophraste lui-même. Démétrios n'avait qu'à élargir ce plan, à lui donner des proportions en harmonie avec la munificence royale [2], pour concevoir le Musée et la Bibliothèque d'Alexandrie. Il n'est même pas certain qu'il n'ait pas commencé lui-même l'exécution de ce magnifique projet, dont on est trop habitué à laisser tout l'honneur au second Ptolémée [3].

Cependant, si le Musée eut pour modèle les écoles philosophiques, et pour premier auteur un disciple des péripatéticiens, ce n'est pas dans les rangs des philosophes que devaient se recruter les plus illustres de ses hôtes. Le voisinage des cours n'est pas favorable aux méditations philosophiques. L'incompatibilité d'humeur est visible entre ceux qui gouvernent les hommes et ceux qui aspirent à régir les intelligences. C'est ce qu'on appellera plus tard la rivalité du temporel et du spirituel. Les philosophes ne comprenaient pas encore cet antagonisme latent. Au contraire, ennemis dès l'origine de la force irrationnelle que représentait à leurs yeux la démocratie, ils voyaient dans la royauté un levier puissant dont il leur suffirait de s'emparer pour conduire les peuples dans la voie de l'ordre et de la vertu. Les mécomptes éprouvés naguère par Platon ne les avaient pas découragés : ils rêvaient toujours de former des rois philosophes, et peut-être Straton de Lampsaque, futur successeur de Théophraste au

1. Diog. Laert., V, §§ 39. 51 sqq.

2. Le premier potentat qui ait eu l'idée de se faire une bibliothèque fut le tyran d'Héraclée, Cléarque, disciple d'Isocrate et de Platon (*FHG.*, III, p. 527). Les Athéniens ne songèrent pas, même au temps de Périclès, à reconstituer la bibliothèque fondée par les Pisistratides et enlevée par Xerxès. Elle leur fut rendue par Séleucos Nicator (Gell., VII [VI], 17).

3. La tradition qui attribue la fondation de la Bibliothèque à Ptolémée II n'a pour garant que la lettre d'Aristéas, c'est-à-dire un apocryphe. Comme cette même tradition attribue un rôle actif à Démétrios de Phalère, qui est tombé en disgrâce au début du règne de Philadelphe, cet indice autorise à remonter au règne de Soter.

scolarchat péripatétique, crut-il toucher au but quand Ptolémée l'appela à Alexandrie pour achever l'éducation de Philadelphe [1]. Ce qui le ferait croire, c'est que l'on rencontre parmi les titres de ses œuvres deux traités concernant les devoirs des rois, l'un Περὶ βασιλείας, l'autre Περὶ βασιλέως φιλοσόφου. C'était évidemment Démétrios de Phalère qui avait suggéré le choix de ce précepteur. Le vieux roi n'était plus d'âge à se mettre à l'école, mais Démétrios « lui conseillait d'acheter et de lire les ouvrages traitant de la royauté et du souverain pouvoir; car, disait-il, les conseils que les amis n'osent pas donner aux rois se trouvent écrits dans les livres [2] ». De ces livres, Démétrios en avait écrit lui-même, et peut-être n'y avait-il pas là d'Athénien pour lui dire qu'il eût mieux fait de prêcher d'exemple. Les stoïciens nourriront plus tard les mêmes illusions, partagées un instant, il faut le dire, par certains rois prompts à l'enthousiasme. On sait qu'Antigone Gonatas demanda au vieux Zénon de venir en Macédoine pour instruire en la personne du roi le peuple tout entier [3], et qu'il accueillit dans son intimité les délégués du chef de l'école stoïcienne, Persée et Philonide. De même nous rencontrerons par la suite, à la cour d'Alexandrie, le stoïcien Sphæros, qui devint le conseiller et le compagnon d'infortune du roi réformateur Cléomène III de Sparte [4].

1. Cf. G. Rodier, La *physique de Straton de Lampsaque*, Paris, 1891. L'auteur suppose que Straton fut appelé à Alexandrie vers 300, et remplacé en 294 par Philétas. Les raisons alléguées, v. g. la correspondance de Straton avec Arsinoé (Diog. Laert., V, § 60), sont peu probantes.

2. Plut., *Apophth. Dem. Phal.* Il n'est guère de philosophe marquant, à l'époque, — sauf les Épicuriens — qui n'ait écrit un Περὶ βασιλείας. On en cite d'Aristote, de Théophraste, de Cléanthe, Sphæros, Persæos, etc. Démétrios de Phalère figure dans la liste pour un traité intitulé Πτολεμαῖος α̅ (Diog. L., V, 81), qui pourrait être sur le sujet à la mode. Le pli était si bien pris que, des siècles plus tard, la vogue étant revenue aux directeurs de conscience, Dion Chrysostome écrivit encore pour Trajan quatre discours περὶ βασιλείας, et Plutarque quantité de dissertations analogues, entre autres περὶ τοῦ ὅτι μάλιστα τοῖς ἡγεμόσι δεῖ τὸν φιλόσοφον διαλέγεσθαι.

3. Diog. Laert., VII, § 7-10. Il va sans dire que l'authenticité de cette lettre d'Antigone n'est pas à l'abri de tout soupçon.

4. Diog. L., VII, § 177-185.

Toutes ces expériences aboutirent à des froissements. Leur curiosité une fois satisfaite, les rois s'effrayaient de l'audace de ces incommodes commensaux, qui mettaient en question le droit divin et ne reconnaissaient d'autorité légitime que celle qui acceptait d'abord le joug de l'idéal philosophique. La rupture se consomma enfin : les rois tinrent à distance les philosophes, et ceux-ci se consolèrent en mettant au-dessus de toutes les dignités la vertu solitaire et méconnue du Sage.

En revanche, sous l'impulsion même de l'esprit péripatétique, le gouvernement alexandrin fit la part belle aux sciences proprement dites, qui n'avaient été nulle part cultivées avec méthode. C'est par là surtout que les Lagides ont bien mérité de la postérité. On peut dire sans exagération que la science grecque, celle qui a sondé avant nous les arcanes de la Nature, s'est faite à Alexandrie. Jusque-là, il n'y avait eu que des efforts isolés, incohérents, aboutissant à des généralisations hâtives, à une mêlée de systèmes dont aucun ne pouvait se réclamer d'une longue et patiente expérience. Il allait être enfin possible aux savants de se partager la tâche et même de compter sur des successeurs pour la poursuivre. Collections, laboratoires, observatoire, livres et archives, en un mot, l'outillage dispendieux de la recherche scientifique, le roi d'Égypte se proposait de mettre tout cela à la disposition de ceux qui répondraient à son appel. La grandeur des préparatifs attestait qu'il ne s'agissait pas là d'un caprice éphémère, mais d'un dessein suivi, qui allait devenir une tradition dynastique.

C'est de l'école péripatéticienne que sortaient les premiers représentants des sciences naturelles à Alexandrie. On dit du moins que Théophraste avait compté parmi ses disciples le médecin Érasistrate, esprit curieux qui avait promené à travers diverses écoles son éclectisme intelligent et s'était acquis renommée et fortune par la pratique de son art. Il avait gagné, dit-on, cent talents à la cure du jeune Antio-

chos, fils de Séleucos Nicator, sans avoir fait autre chose que deviner l'amour du jeune prince pour sa belle-mère Stratonice, et, ce qui fut peut-être plus difficile, décider Séleucos à satisfaire la passion de son fils. Il vint fonder à Alexandrie l'école de médecine qui se perpétua depuis sous son nom, stimulée et tenue en haleine par la concurrence de l'école rivale, celle des empiriques, groupés autour du non moins célèbre Hérophile, également praticien, professeur, et écrivain fécond. Hérophile passait pour le plus habile anatomiste du temps; il fut, assure-t-on, le premier qui, bravant les préjugés religieux, osa disséquer des cadavres humains. Il put être guidé, dans ses premières recherches, par les traditions des embaumeurs égyptiens : il fut certainement encouragé par la faveur royale et défendu contre les protestations de l'opinion publique, qui l'accusait même de pratiquer des vivisections sur des criminels [1]. C'étaient les exécuteurs des hautes œuvres qui fournissaient des sujets au scalpel du savant.

A côté de ces rénovateurs de la médecine, qui suivaient à leur façon le mot d'ordre donné par Socrate, et, cherchant dans le cerveau l'attache de l'âme, se promettaient de connaître enfin l'homme tout entier, d'autres marchaient à la conquête de ces vastes espaces célestes vers lesquels la nouvelle philosophie ne voulait plus lever les yeux [2]. Nous ne connaissons guère d'Aristyllos et de Timocharès que leurs noms : nous savons pourtant que leurs observations sur les positions des étoiles et des planètes furent utilisées par Hipparque, qui leur dut sa découverte de la précession des équinoxes. Celles de Timocharès embrassaient une période allant de 293 à 272 avant notre ère. Elles avaient donc commencé sous le règne de Ptolémée Soter. Peut-être le vieux roi a-t-il été aussi témoin des premiers débuts de l'illustre

1. Cels., *Praefat.* Tertull., *De anima*, 10.

2. Xenoph., *Mem.*, IV, 7, etc. Cf. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, [Paris, 1899], p. 17-19.

Aristarque de Samos, le Copernic de l'antiquité. La plus ancienne observation que l'on cite de cet astronome est de l'an 280 avant J.-C. [1], postérieure, par conséquent, de trois ans à la mort de Soter ; mais il est permis de penser que ce n'était pas là le coup d'essai du jeune savant. En tout cas, Ptolémée put jouir de la gloire du géomètre Euclide, qu'il avait attiré à Alexandrie et dont il goûtait la naïve franchise. On raconte que Ptolémée, curieux de s'initier sur le tard aux mathématiques, ayant demandé s'il n'y avait pas une méthode plus facile que le long enchaînement des théorèmes, Euclide lui répondit : « Il n'y a pas de sentier de traverse pour conduire les rois à la géométrie [2] ».

Ptolémée se sentait moins incompétent au milieu des lettrés. Son éducation de soldat ne l'avait guère façonné sans doute aux raffinements qui devaient être comme la marque de fabrique de la littérature alexandrine, et il est certain que son successeur prit plus de goût que lui à ces jeux laborieux de la Muse. C'est lui cependant qui transplanta sur le sol alexandrin la fleur capiteuse de l'élégie érotique. Il le fit sans y songer peut-être; car, en invitant Philétas de Cos à venir diriger l'éducation de Philadelphe, c'est au professeur, au grammairien, qu'il s'adressait, et non à l'auteur de poésies galantes. Mais ce petit homme, chétif et valétudinaire, dont la maigreur était proverbiale, sut utiliser tous ses talents. Tout en instruisant son élève, il dut plaire aux princesses de la cour, qui supportaient les savants, mais leur préféraient sans aucun doute les chantres d'amour. L'amant en cheveux gris de la belle Battis leur apprit que l'amour pouvait mener les femmes à l'immortalité, et le succès de ces poésies de salon fit dès lors pressentir que Philétas ne manquerait pas de successeurs.

1. Ptolem., *Almag.*, III, 2.

2. Procl. ad Euclid., II. Anecdote sans garantie : d'autres prêtaient le mot au géomètre Ménæchme, qui aurait fait cette réponse à Alexandre (Exc. ex Joann. Damasc. in Stob., vol. IV, p. 205 Meineke).

Une ville grecque ne pouvait guère se passer de théâtre. Nous ignorons si celui d'Alexandrie fut bâti par Ptolémée Soter ou par son successeur. C'est sous Philadelphe seulement qu'on entend parler de concours dramatiques accompagnant la célébration de grandes Dionysies et de la « Pléiade tragique » qui fournissait les pièces nouvelles. La comédie était plus difficile à acclimater que le drame héroïque. Il paraît que Ptolémée Soter fit des démarches pour attirer à sa cour des poètes comiques et qu'il n'y réussit pas. Ménandre déclina une invitation officielle [1]; Philémon alla peut-être à Alexandrie, mais il rentra à Athènes après avoir constaté, s'il faut en croire une anecdote recueillie par Plutarque [2], que les rois supportent mal la plaisanterie. La comédie alexandrine n'a guère de nom à citer à côté de celui de Machon de Corinthe, qui, du reste, eut plus de succès en compilant des anecdotes scandaleuses pour les amateurs de morale facile. La littérature alexandrine a excellé dans la pornographie, et l'on peut juger par là des goûts de la cour. Ptolémée Soter y a sa part de responsabilité, car il n'était pas beaucoup plus scrupuleux, en fait de morale, que Démétrios Poliorcète.

Il s'intéressait cependant aussi à la littérature qui servait ses desseins politiques. Il avait écrit lui-même l'histoire d'Alexandre et la sienne dans des *Mémoires* dont la substance nous a été conservée par les emprunts d'Arrien. Il y a donc, dans l'histoire de la fin du IVe siècle avant notre ère, une

1. Plin., VII, § 111. Alciphr., *Epist.*, II, 3-4. Ménandre étant mort en 290, l'invitation venait bien de Ptolémée Soter.

2. Plut., *De virtut. moral.*, 10. *De cohib. ira*, 9. Cf. Alciphr., *loc. cit.* D'après Plutarque, Philémon avait ridiculisé Magas en plein théâtre, en disant qu'il ne savait pas lire les messages envoyés par le roi. C'était une allusion politique, qui n'avait de sel que pour un public alexandrin, au temps où Magas était brouillé avec Philadelphe. Philémon mourut presque centenaire en 262. Il a très bien pu aller en Égypte au temps de Soter. Mais tout est ici conjecture. On dit que Philémon ayant été jeté par une tempête sur la côte cyrénaïque, Magas le fit saisir, et, se vengeant par une plaisanterie féroce, fit mine de lui couper le cou; après quoi, il le congédia en lui donnant des joujoux, ὡς παιδαρίῳ νοῦν οὐκ ἔχοντι (*De cohib. ira*, 9).

foule de détails que nous voyons encore par ses yeux et qui nous sont garantis par sa parole royale [1]. Les auteurs de Mémoires sont généralement suspects de complaisance pour eux-mêmes ; mais Arrien accorde pleine confiance à Ptolémée, « parce que », dit-il naïvement, « étant roi, il lui eût été plus honteux qu'à un autre de mentir [2] ». Le motif n'est pas de nature à convaincre tout le monde : mais nous n'avons pas de raisons positives pour récuser le jugement d'Arrien. On doit croire que le prudent Lagide, attentif à tirer parti de tout, se préoccupait de discipliner l'histoire, et que sa faveur allait de préférence à ceux qui pouvaient l'y aider. La manière — ou peut-être le caractère — de Théopompe lui plaisait peu sans doute [3], car on dit que l'historien, expulsé pour la seconde fois de Chios, fut assez mal accueilli à Alexandrie et jugea prudent de s'esquiver [4]. Nous ignorons si Lycos de Rhégion, qui fut en butte à la malveillance de Démétrios de Phalère [5], n'a pas été peut-être un favori du maître, dont l'Athénien aurait été jaloux. On ne saurait même affirmer que l'ouvrage de Lycos Περὶ Ἀλεξάνδρου fût l'histoire du conquérant macédonien plutôt que celle d'Alexandre d'Épire. Mais il semble bien que Hécatée d'Abdère écrivit à Alexandrie, ou tout au moins à l'instigation de Ptolémée, son Histoire d'Égypte (Αἰγυπτιακά) et peut-être une

1. U. Wilcken, Ὑπομνηματισμοί (Philol., LIII [1894], p. 112-126), concluait de οὐ πόρρω κτλ. dans Arrien (VII, 26, 3) que les *Mémoires* de Ptolémée (*Scr. rer. Al. M.*, p. 86-93 Didot) n'allaient pas au-delà de la mort d'Alexandre. Thèse réfutée par J. Kaerst, *Ptolemaios und die Ephemeriden Alexanders des Grossen* (Philol., LVI [1897], p. 334-339), qui traduit οὐ πόρρω par *haud secus*.

2. Arrian., *Anab.*, Prooem. 2.

3. Ce *maledicentissimus scriptor* (Corn. Nep., *Alcib.*, 11) avait signalé tout ce qu'il avait pu trouver αἰσχρῶν καὶ δεινῶν (Polyb., VIII, 13) dans la vie de Philippe de Macédoine, et notamment les conséquences fâcheuses, au point de vue dynastique, de sa passion pour les femmes (VIII, 11). Ptolémée, imitateur, sinon fils, de Philippe (Paus., I, 6, 8), pouvait prendre sa part de la leçon et n'en savoir aucun gré à l'auteur.

4. Phot., *Bibl.* cod. 186, p. 120 Bekker. C. Müller (*FHG.*, I, p. LXVIII) substitue par distraction Philadelphe à son père, tout en constatant que Théopompe, né vers 380, n'a pas dû vivre beaucoup au-delà de 306.

5. Suidas, s. v. Λύκος. Cf. *FHG.*, II, p. 370.

Histoire des Juifs (Περὶ Ἰουδαίων) [1]. La tâche à laquelle Ptolémée rapportait toutes ses pensées était de grouper sous sa main et de faire vivre en bonne intelligence trois races hétérogènes. Il était utile, à ce point de vue, de les faire connaître l'une à l'autre, et autant que possible par les traits les plus sympathiques de leur caractère; de leur chercher des points de contact dans le passé; de leur persuader qu'elles étaient faites pour s'entendre et se compléter réciproquement. Les Grecs étaient depuis longtemps disposés, sur la foi d'Hécatée de Milet et d'Hérodote, à se considérer comme les fils cadets de la civilisation égyptienne. On s'attendait à voir sortir des archives sacerdotales bien des secrets ignorés et de vives lumières sur les siècles dont la tradition hellénique n'avait nul souvenir. En attendant que le prêtre égyptien Manéthon se décidât à dévoiler ces arcanes [2], Ptolémée encourageait les chercheurs à étudier les antiquités du pays. Hécatée d'Abdère était un de ces « nombreux Hellènes qui, sous Ptolémée fils de Lagos, partirent pour Thèbes et compilèrent des histoires égyptiennes [3] ». Une partie importante de ses Αἰγυπτιακά était consacrée « à la philosophie des Égyptiens », c'est-à-dire à leur théologie, interprétée avec la com-

1. Sur Hécatée d'Abdère ou de Téos (*FHG.*, II, p. 384-396) comme source de Diodore, cf. E. Schwartz, *Hekataeos von Teos* (Rhein. Mus., XL [1885], p. 223-262); Th. Reinach, *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au Judaïsme* (Paris, 1895), p. 14-20; et, en dernier lieu, H. Willrich, *Judaica* (Göttingen, 1900), p. 86-130. Hécatée avait confectionné une histoire à la mode d'Évhémère, rattachée à l'histoire grecque. C'est lui probablement qui avait imaginé un Macédon, fils d'Osiris, fait roi de Macédoine par Osiris (Diod., I, 20). Quant au Περὶ Ἰουδαίων, exploité par Josèphe (*C. Apion.*, I, 22 = *FHG.*, II, 384-396), on n'en peut rien dire, sinon que, en règle générale, tout ce qui touche aux Juifs — surtout aux Juifs alexandrins — est suspect d'interpolation ou tout à fait apocryphe.

2. En ce qui concerne Manéthon (*FHG.*, II, p. 511-616), il est impossible de faire le triage des parties apocryphes, et de dater les étapes de sa carrière, qui s'étend sur deux règnes. La dédicace Βασιλεῖ μεγάλῳ Πτολεμαίῳ Φιλαδέλφῳ σεβαστῷ κτλ. ἔρρωσο (ap. Syncell.) est apocryphe pour trois raisons au moins : Ptolémée II ne s'appelait pas de son vivant Philadelphe ; il n'était pas σεβαστός, et la formule ἔρρωσο eût été une inconvenance.

3. Diod., I, 46.

pétence que pouvait apporter en ce genre d'études un Grec, ignorant la langue du pays et pyrrhonien par surcroît. En traitant des Juifs, Hécatée paraît avoir pris à tâche de justifier la politique suivie à leur égard par les Lagides. Quoique les fragments qui nous en restent proviennent d'une œuvre retravaillée et tournée au panégyrique par les Juifs alexandrins, il est à croire que les faussaires n'auraient pas prêté un tel langage au Pseudo-Hécatée, si l'ouvrage original n'avait déjà montré une bienveillance réelle de la part de l'auteur à l'endroit de la race juive. Le Pseudo-Hécatée vante, avec une indiscrétion qui éveilla de bonne heure le soupçon, l'indomptable fidélité des Juifs à leur religion, une religion sans idoles et sans superstitions; leur loyauté, reconnue par Alexandre et assurée aux princes qui respectent leur attachement aux coutumes de leurs ancêtres; enfin, l'énergie et la puissance prolifique de la race. C'est bien ainsi, comme on le voit par des citations empruntées aux Αἰγυπτιακά [1], que le véritable Hécatée appréciait les Juifs. Il constatait, mais excusait par les souvenirs de l'Exode le trait le plus saillant et le plus antipathique du caractère juif, à savoir l'exclusivisme opiniâtre qui rendait cette race rebelle à toute fusion avec les Gentils. Enfin, si réellement Hécatée d'Abdère voulut entrer dans les vues de Ptolémée, on doit trouver ingénieux un système historique d'après lequel Égyptiens, Hellènes, Juifs, se trouvaient être non pas précisément de même race, mais du même pays. Hécatée racontait que jadis les Égyptiens, éprouvés par des fléaux qu'ils attribuaient à l'aversion de leurs dieux pour les étrangers, avaient expulsé ces étrangers. De ces exilés, les

1. Diod., XL, 3. Hécatée, qui avait écrit même une histoire des fabuleux Hyperboréens, était de ces Hellènes admirateurs des « Barbares », et surtout égyptomanes, si nombreux depuis Hérodote et Platon (cf. *L'Astrologie grecque*, p. 35, 1). Il ne connaissait évidemment pas les textes bibliques, qui n'étaient pas encore traduits, car l'histoire des Juifs commence pour lui à Moïse. Willrich (*op. cit.*) discute longuement la question controversée de l'âge du Pseudo-Hécatée.

plus distingués et les plus vaillants étaient allés peupler la Grèce sous la conduite de Cadmos et de Danaos ; les autres, les plus nombreux, s'étaient installés avec Moïse dans le pays désert qui fut depuis la Judée. Il restait de ce récit l'impression que le présent ne faisait que renouer la chaîne des traditions passées, et que l'association autrefois rompue par un accès passager d'intolérance pouvait, grâce à la tolérance, se rétablir pour le plus grand profit de tous.

On voit que Ptolémée s'entendait à tirer parti des forces intellectuelles associées à son œuvre de prédilection. Qu'il ait compris aussi, ne fût-ce qu'à la réflexion, le prestige des arts plastiques [1], on n'en saurait douter quand on songe qu'il voulait faire d'Alexandrie la plus belle ville du monde et qu'il avait pour conseiller Démétrios de Phalère. Mais là encore, la préoccupation de l'utile primait toutes les autres. Les architectes et ingénieurs devaient être plus avant dans sa faveur que les artistes dont le talent n'allait qu'à procurer à un petit nombre de délicats de coûteuses jouissances. On dit pourtant qu'il offrit 60 talents au peintre Nicias pour un tableau de la *Nekyia*, et que l'artiste ne voulut pas le céder à ce prix [2]. L'anecdote prouve aussi que Ptolémée, en fait de surenchère, savait s'arrêter à temps. Il se fit peindre en costume de chasse, à moins de frais assurément, par Antiphile, qui avait à ses yeux au moins deux qualités : à savoir, d'être né en Égypte et d'avoir été, même à la cour de Macédoine, au temps de Philippe et d'Alexandre, le rival d'Apelle [3]. On dit que Ptolémée avait conçu une sorte d'antipathie pour Apelle. Il trouvait sans doute bien encombrant et bien vaniteux le

1. Rappelons ici, sans insister sur l'hypothèse discutée plus haut, la statue de Sérapis.

2. Plut., *Non posse suav. viv.*, 11.

3. Cet Antiphile avait un talent dangereux pour la caricature : un certain Gryllos en fut, dit-on, victime. On voit apparaître, à l'époque, la diffamation par le pinceau, s'attaquant non seulement aux types mythologiques, mais aux rois et, qui pis est, aux reines. Cf. l'histoire, assez invraisemblable d'ailleurs, de Ctésiclès exposant à Éphèse un portrait de la reine Stratonice aux bras d'un amant de la basse classe (Plin., XXXV, § 140).

personnage qui, avec une insolence tranquille, engageait Alexandre en visite à son atelier « à se taire pour ne pas faire rire à ses dépens les garçons qui broyaient les couleurs [1] ». Il se crut insulté lui-même lorsque, un beau jour, Apelle se présenta à sa table sans être invité. Informations prises, Apelle, jeté par la tempête à Alexandrie, avait été l'objet d'une mystification de la part de ses rivaux, qui l'avaient fait inviter par un bouffon de cour [2].

S'il y a quelque chose à retenir des anecdotes concernant la vie privée de Ptolémée Soter, c'est qu'il était d'un abord facile, familier avec ses amis [3], de goûts simples, faisant son métier de roi sans faste et sans étiquette, sans l'étalage de magnificence et les allures de monarque oriental qui caractérisent la manière de son successeur. Il sentait encore le parvenu, mais dans le bon sens du mot; c'est-à-dire qu'il n'avait pas l'orgueil majestueux des porphyrogénètes et n'acceptait d'être dieu que pour ses sujets égyptiens.

Il laissa le royaume prospère, pourvu de bonnes finances et sagement administré. Le moment n'est pas venu d'examiner dans le détail cette administration dont il eut la sagesse d'utiliser, sans les déranger, les habitudes séculaires, et nous ne dirons rien non plus ici de la constitution alexandrine, qui dut être, ainsi que celle de Ptolémaïs, son œuvre personnelle. En toutes choses, il a été l'initiateur, et il est resté

1. Plin., XXX, § 86-89.

2. Lucien (*De calumn.*, 2-5) a bâti là-dessus un roman plein d'anachronismes. Apelle est accusé par Antiphile auprès de Ptolémée d'avoir trempé dans un complot tramé à Tyr par l'Étolien Théodote. Son innocence est reconnue, et Antiphile livré à sa merci; mais Apelle se contente, pour toute vengeance, de peindre le tableau de la Délation. Or, la trahison de Théodote est de 219, sous le règne de Ptolémée IV Philopator, d'une époque où Apelle et Antiphile étaient morts depuis longtemps. Les historiens de l'art qui se croient obligés de supposer un second Apelle et un autre Antiphile font plus d'honneur à Lucien qu'à leur sens critique.

3. Plutarque (*Apophth. reg.*) raconte qu'il « soupait et couchait souvent chez ses amis » et, pour recevoir chez lui, leur empruntait leur vaisselle, « ne possédant lui-même rien au-delà du nécessaire, mais trouvant plus royal d'enrichir les autres que d'être riche ». C'est encore de la légende, le charme et la plaie de l'histoire.

pour ses descendants le grand ancêtre, celui dont ils ont tous porté le nom et reproduit la figure sur leurs monnaies. Il a préparé le règne suivant, qui marque l'apogée rapidement atteint et annonce déjà la décadence prochaine de la puissance des Lagides.

CHAPITRE V

PTOLÉMÉE II PHILADELPHE

(285-246).

Ptolémée II, dit Philadelphe, associé au trône : ses voyages probables en Éthiopie et en Arabie : fondation de Bérénice sur la Mer Rouge.

§ I. — Ptolémée II et Arsinoé I (285-278). — Émigration des enfants d'Eurydice : Ptolémée Kéraunos à la cour de Lysimaque; mort d'Agathocle, fils de Lysimaque, victime d'Arsinoé (II) et de Ptolémée Kéraunos. — Lysimaque vaincu et tué à Koroupédion (281). — Séleucos assassiné par Ptolémée Kéraunos (281). — Ptolémée Kéraunos, roi de Macédoine, en guerre avec Antiochos Ier Soter et Antigone Gonatas (281-280). — Arsinoé (II) épousée et ses enfants assassinés par Ptolémée Kéraunos. — Invasion des Gaulois : défaite et mort de Ptolémée Kéraunos (280). — Ptolémée Philadelphe reprend possession de la Cœlé-Syrie (280). — La πομπή décrite par Callixène, partie intégrante de l'inauguration (279) des Jeux pentaétériques en l'honneur de Ptolémée Soter (inscription de Nicourgia). — Philadelphe à Héroopolis (stèle de Pithom). — Arsinoé II à Alexandrie; ses intrigues; condamnation et relégation de la reine Arsinoé I. — Mariage de Ptolémée avec sa sœur Arsinoé II, rois « Adelphes » (277).

§ II. — Ptolémée II et Arsinoé II (277-270). — Révolte de Magas, roi de Cyrène : ses complices exécutés à Cypre. — Tentative avortée de Magas. — Extermination des mercenaires gaulois par Ptolémée. — Antiochos Ier Soter occupé par l'invasion gauloise de 279 à 276. — Négociations entre Magas et Antiochos : Magas épouse Apama, fille d'Antiochos. — Préparatifs de guerre : Ère de Tyr (275/4) ; ambassade égyptienne à Rome (273). — *Première guerre de Syrie* (273-271); la Lycie, la Carie et Milet au pouvoir de Ptolémée; ses victoires célébrées par Théocrite (Ἐγκώμιον εἰς Πτολεμαῖον). — Mort d'Arsinoé II (270) : institution du culte de la « déesse Philadelphe ».

§ III. — La co-régence de Ptolémée III Évergète (270-258). — L'héritier

présomptif associé au trône. — Athènes s'insurge contre la domination macédonienne (*Guerre de Chrémonide,* 267-263) : Ptolémée allié des Athéniens. — Attitude expectante de l'amiral égyptien Patroclos. — Diversion tentée par Alexandre d'Épire. — Prise d'Athènes par Antigone Gonatas (263). — Antigone contre Ptolémée : la flotte égyptienne défaite à Cos (262?). — Mort d'Antiochos Ier Soter (261) : activité envahissante d'Antiochos II. — Mort de Magas de Cyrène (259/8) : sa veuve Apama destine sa fille Bérénice au prince macédonien Démétrios le Beau. — Mort violente de Démétrios : Bérénice fiancée à Ptolémée III Évergète, qui, virtuellement roi de Cyrène, cesse d'être roi en Égypte. — La constitution de Cyrène réformée par Ecdélos et Démophane.

§ IV. — La fin du règne (258-246). — *Deuxième guerre de Syrie :* Éphèse au pouvoir des Égyptiens ; défection et mort du jeune Ptolémée, gouverneur d'Éphèse; Milet reprise par Antiochos II, surnommé *Théos.* — Défection des provinces orientales de l'empire des Séleucides. — Paix conclue entre Antiochos II et Philadelphe : Antiochos répudie Laodice pour épouser Bérénice, fille de Philadelphe (254?). — Mort de Ptolémée Philadelphe (246).

Ptolémée II, connu dans l'histoire sous le nom impropre, mais couramment employé, de Philadelphe [1], était, comme on l'a vu, associé au trône depuis deux ans quand la mort de son père le laissa seul maître de l'Égypte. Le premier acte de son règne effectif fut de porter son vieux père dans le *Sêma* ou sépulture royale et peut-être d'y amener de Memphis le corps d'Alexandre, le Palladium de la nouvelle capitale [2]. Aucun texte ne nous parle des funérailles du roi

1. Ptolémée II n'est appelée Philadelphe qu'un siècle après sa mort et par les historiens (cf. Polyb. ap. Athen., II, p. 45 c), pour lui donner un surnom distinctif. Officiellement, Arsinoé II a été seule Φιλάδελφος, et c'est d'elle que l'épithète a été communiquée à l'autre membre du couple des « dieux Adelphes » (voy. ci-après). Cependant Strack (p. 9) ne « doute pas le moins du monde » que Philadelphe n'ait été le nom du jeune prince, au temps où l'aîné (Kéraunos) portait le nom de Ptolémée, réservé dans la famille royale à l'héritier présomptif du trône. Cette thèse et les questions connexes seront discutées plus loin (tome III).

2. D'après Pausanias (I, 7, 1 ; cf. ci-dessus, p. 20, 1), qui mentionne le fait après l'avènement de Ptolémée II, c'est Argæos, un frère du roi, qui avait ramené de Memphis le corps d'Alexandre.

défunt, funérailles qui durent être l'apothéose du Σωτήρ, devenu le compagnon divin d'Alexandre. Mais nous verrons plus loin les raisons qui rendent vraisemblable la fondation d'une fête commémorative de l'apothéose ou — pour parler plus exactement — de l' « héroïsation », fête annuelle et célébrée avec un éclat particulier tous les quatre ans.

Les premières années de ce règne si brillant sont plongées dans une obscurité profonde, qui, avouons-le tout de suite, se continue sous l'éclat un peu factice de la surface. Nous ne voyons à distance que l'auréole dont l'adulation officielle, transmise à la postérité par la littérature, a entouré la personne du monarque, et, çà et là, un petit nombre de faits, débris de la tradition historique, qui viennent attester les succès de sa politique ou la réalité de sa proverbiale opulence. Quand on veut ordonner ces témoignages disséminés à travers quarante ans de règne, on ne trouve qu'une matière à hypothèses en suspens dans une chronologie flottante. Par une singulière ironie du sort, le prince qui a attaché son nom à la grande Bibliothèque est peut-être celui dont les livres — en dehors de la littérature poétique et anecdotique — ont le moins fidèlement gardé le souvenir.

Il se pourrait qu'il faille reléguer dans les pages blanches qui représentent les deux années d'association au trône les premières expéditions de Philadelphe en Éthiopie et en Arabie [1]. On n'en a pour indice que le nom de *Bérénice* donné à une ville, située sur le rivage occidental de la Mer Rouge,

1. Diodore (I, 37) dit que jusqu'à Philadelphe, aucun Hellène n'avait pénétré en Éthiopie (ce qui n'est pas tout à fait exact, témoin les *graffiti* d'Ipsamboul), mais que le pays est mieux connu depuis l'expédition qu'y fit ce roi avec une armée grecque. Il est à remarquer que des Éthiopiens figurent, portant des présents en ivoire, ébène et or, dans la grande pompe que nous placerons plus loin en 279. D'autre part, il est question d'un roi de Méroé, Ergamène, qui « élevé à l'école des Grecs » sous Philadelphe, se débarrassa par un coup d'État de la domination du clergé de son pays. On est conduit à supposer que ce prince, amené tout jeune comme otage à Alexandrie, y prit ces idées de libre penseur, qui, du reste, ne l'empêchèrent pas de construire le naos du T. de Dakkeh (Pselcis) en l'honneur du dieu Thot. Cf. Fr. Kœpp, *Ueber die syrischen Kriege u. s. w.* (Rhein. Mus., XXXIX [1884], p. 212, 1).

dont la fondation est attribuée à Philadelphe [1]; et la conjecture ne prend corps que par comparaison avec les autres fondations du règne, dont aucune ne porte le nom de la mère du roi. Il eût été, en effet, assez conforme aux plans de Ptolémée Soter que son héritier présomptif fît preuve d'activité et ajoutât un peu de mérites personnels à ses droits contestables avant le moment où il succéderait effectivement à son père.

§ I

Ptolémée II et Arsinoé I (285-278).

La transmission du pouvoir, si habilement préparée par le roi défunt, paraît s'être effectuée sans secousse. Les fils d'Eurydice, du moins ceux qui auraient pu créer des embarras, avaient probablement quitté Alexandrie avant même que leur père les eût officiellement déshérités [2]. L'aîné, le seul dont on puisse suivre la trace, s'était réfugié à la cour de Lysimachia, où il retrouvait deux sœurs, Lysandra, mariée à Agathocle fils de Lysimaque, celle-là née comme lui d'Eurydice, et Arsinoé, femme de Lysimaque, celle-ci née de Bérénice. Aigri par l'exil et décidé à tout pour se faire une

1. *Berenice, oppidum matris Philadelphi nomine* (Plin., VI, § 168). Parmi les six Βερενῖκαι πόλεις, Étienne de Byzance en compte deux dénommées d'après la première Bérénice : une en Épire, fondée par Pyrrhos; δευτέρα ἡ ὑπὸ Φιλαδέλφου Πτολεμαίου.

2. Nous manquons absolument de renseignements sur ce point. Il paraît bien que Ptolémée Kéraunos n'était plus à Alexandrie lorsque Philadelphe fut associé au trône. Appien (*Syr.*, 62) dit formellement qu'il avait quitté l'Égypte διὰ δέος ὅτι νεωτάτῳ παιδὶ ὁ Πτολεμαῖος τὴν ἀρχὴν ἐπενόει δοῦναι, c'est-à-dire avant que Soter n'eût mis son dessein à exécution. Son frère Méléagre, qu'on retrouve plus tard avec lui en Macédoine, doit s'être réfugié avec lui auprès de Lysandra (cf. τοὺς ἀδελφοὺς τοὺς αὐτῆς. Pausan., I, 10, 4). Quant aux autres, en supposant qu'ils fussent tous deux fils d'Eurydice, ils ont pu rester ou rentrer à bref délai. Nous les retrouverons bientôt conspirant ou accusés de conspirer (ci-après, p. 166).

place au soleil, Ptolémée Kéraunos sembla prendre à tâche de justifier l'exclusion dont il avait été frappé par son père. S'il en faut croire un historien qui jouit d'un certain crédit, il se tailla tout de suite un rôle dans une tragédie domestique qui eut de grandes conséquences. Lysimaque, en convolant sur le tard à de nouvelles noces, n'avait pas assez médité la légende classique de Thésée et Hippolyte. Soit antipathie de marâtre ambitieuse, qui voulait frayer le chemin du trône à ses propres enfants, soit vengeance de femme qui avait convoité les joies perverses de l'adultère et avait vu rebuter ses avances [1], Arsinoé accusa son beau-fils Agathocle de complot parricide. Arsinoé avait tout pouvoir sur le vieux roi, et elle exploitait cet amour sénile pour terrifier son entourage, qui ne l'aimait pas. Pour une allusion désobligeante que s'était permise sur son compte un haut fonctionnaire, Télesphoros, Lysimaque fit enfermer l'imprudent railleur dans une cage, comme une bête fauve, et l'y laissa mourir. Télesphoros n'avait que trop raison : le malheur était entré à la cour de Lysimachia avec cette femme bilieuse, qui « vomissait » à tout propos [2]. Elle vomissait aussi au figuré. La calomnie sortie de sa bouche eut un effet foudroyant. Lysimaque, violent et méfiant par nature, crut aisément qu'Agathocle comptait sur sa popularité pour sup-

1. Pausanias (I, 10, 3) donne les deux versions, sans garantir ni l'une ni l'autre. Justin (XVII, 1) n'allègue aucun motif.

2. Il faut avouer que l'allusion était doublement désobligeante. Télesphoros avait raillé Arsinoé ὡς ἐμετικὴν οὖσαν, en disant : κακῶν κατάρχεις τήνδ' ἐμοῦσαν εἰσάγων (Athen., XIV, p. 616 c). Si les verbes κατάρχεις, εἰσαγών au présent ne reportaient le fait au début du mariage, je serais tenté de croire que Lysimaque y soupçonna une allusion au poison donné par cette femme « émétique » à Agathocle, poison que revomit (ἐκείνου ἐξεμεθέντος) la victime. Nous savons si peu de chose sur la vie privée de cette terrible Arsinoé, que nous trouvons presque intéressant d'apprendre qu'elle avait mauvais estomac, et que son goût pour les aromates fit plus tard la fortune des parfumeurs alexandrins (Athen., XV, p. 689 a). La réclusion en cage avait été appliquée, dit-on, par Alexandre à Callisthène : Lysimaque imitait son maître. Le Lysimaque de Montesquieu (*Lysimaque,* 1751), roi idyllique et âme sensible, est une fiction mal réussie. *Quandoque bonus dormitat Homerus.*

planter son père, et sa décision fut bientôt prise. Il était de ceux pour qui la raison d'État répond à tout. Il avait fait assassiner son gendre Antipater, fils de Cassandre, pour ne pas lui restituer la Macédoine, et condamné sa fille Eurydice à la prison perpétuelle pour étouffer les protestations de cette veuve infortunée. C'est après avoir tenté d'assassiner le jeune Ariston, fils d'Audoléon, qu'il avait annexé la Péonie à la Macédoine. Le soupçon jeté dans son esprit par Arsinoé lui tint lieu de preuve : il condamna son fils sans l'entendre et le livra au bon plaisir d'Arsinoé. Celle-ci essaya d'abord du poison; mais, le breuvage ayant manqué son effet et averti le patient, elle eut recours à son frère. Ptolémée, au dire de Memnon de Rhodes, se chargea de l'office de bourreau opérant clandestinement au fond d'un cachot (284).

Le mystère qui enveloppait ce crime se dissipa bientôt; l'opinion publique se souleva, et l'on vit approcher le châtiment. Le vide se fit autour de Lysimaque. La malheureuse veuve d'Agathocle, Lysandra, crut sans doute qu'elle n'avait point de pitié à attendre de son père, qui était aussi le père d'Arsinoé. Emmenant avec elle ses enfants et suivie de ses frères, elle alla demander asile à Séleucos. Même un frère de son mari, Alexandre, prit part à cet exode [2]. Si réelle-

1. Memnon Rhod., 8 = *FHG.*, III, p. 532. Cf. Strab., XIII, p. 623. Appian., *Syr.*, 64. Strabon paraît croire à la culpabilité d'Agathocle, et Lucien, avec sa légèreté ordinaire, accepte l'accusation telle quelle (*Icarom.*, 15). Memnon déclare au contraire Agathocle ἄριστον τῶν παίδων, et Lysimaque est un monstre aux yeux de Justin (XVII, 1, 4). Quand au rôle de Ptolémée Kéraunos, il est à remarquer que, sauf Memnon, aucun des auteurs précités n'en parle. Justin le met même hors de cause en disant : *Lysimachus Agathoclem, ministra Arsinoe noverca, veneno interfecit* (cf. Trog., *Prol.* XVII : *occiso filio per novercam Arsinoen*); et lorsque plus tard Ptolémée tue les enfants d'Arsinoé, Justin (XXIV, 3) ne dit pas qu'Arsinoé fut punie par la main de son complice, ce qu'un moraliste de sa trempe n'eût pas manqué de faire s'il avait cru à la collaboration criminelle de Ptolémée et d'Arsinoé. Memnon a dû recueillir un bruit qui courut lorsqu'on sut Ptolémée capable de tous les crimes. Un témoignage postérieur de trois siècles, sur un fait qui s'est passé derrière les murs d'une prison, a peu de poids.

2. Paus., I, 10, 4. Appian., *Syr.*, 64. Le texte de Pausanias est malheureusement mutilé à cet endroit. Les « frères » de Lysandra doivent être Ptolémée

ment, comme l'affirme Memnon, Ptolémée Kéraunos avait « consommé le forfait de ses propres mains » [1], il fit preuve d'une hypocrisie égale à sa scélératesse en allant, assassin insoupçonné, mêler sa voix à celles qui criaient vengeance autour de Séleucos. Ptolémée fut accueilli à Antioche avec une bienveillance significative et traité en héritier de la couronne d'Égypte. Le roi de Syrie, disait-on, n'attendait que la mort du Lagide octogénaire pour détrôner au profit de son hôte l'usurpateur Philadelphe. Séleucos en fit la promesse formelle ou le laissa croire. Il est probable, en tout cas, que Kéraunos bâtit ses plans là-dessus, et que Philadelphe prit bonne note des sentiments hostiles de son voisin. Aussi la déception de Kéraunos fut-elle grande quand, après la mort de Ptolémée Soter, Séleucos préféra entamer la conquête de l'Asie-Mineure.

Lysimaque s'apercevait trop tard que l'iniquité commise était une faute irréparable. Le gouverneur de Pergame, Philétæros, qui avait des raisons de se méfier d'Arsinoé, avait, lui aussi, engagé Séleucos à venger la mort d'Agathocle et offert de lui livrer la place avec ses trésors [2]. La défection se propagea avec rapidité dans les villes d'Asie-Mineure. Accueilli partout en libérateur, Séleucos écrasa d'un seul coup son adversaire à la bataille de Koroupédion (printemps 281).

et Méléagre. Le séjour de Ptolémée à la cour de Séleucos, où il est traité comme παῖς βασιλέως et compte sur les promesses de Séleucos, qui doit le remettre en possession de son héritage, est attesté par Memnon (*op. cit.*, 12), Pausanias (X, 19, 7) et Appien (*Syr.*, 62). Droysen expliquait son départ de Lysimachia par une manœuvre de Philadelphe, qui aurait demandé à ce moment (283) la main d'Arsinoé, fille de Lysimaque. L'exode de toute la lignée d'Eurydice — le crime de Ptolémée restant caché — explique mieux le présent et la suite. Pausanias dit que les fugitifs allèrent trouver Séleucos ἐς Βαβυλῶνα. Il semble bien cependant que, depuis le partage de son empire entre son fils et lui, Séleucos résidait à Antioche, et Antiochos à Babylone, ou plutôt à Séleucie sur le Tigre.

1. Πτολεμαῖος αὐτόχειρ τοῦ μιάσματος ἐγεγόνει (Memn. Rhod., *loc. cit.*).

2. Strab., XIII, p. 623. Pausan., I, 10, 4. On a supposé que Philétæros était un protégé d'Agathocle, ou encore, qu'Arsinoé songeait à se faire donner Pergame et y installer une de ses créatures, etc. Strabon dit positivement qu'Arsinoé le calomniait (διαβάλλουσαν αὐτόν).

Lysimaque resta sur le champ de bataille, et tout ce qu'il avait possédé en Asie-Mineure fut théoriquement incorporé à l'empire des Séleucides [1]. Arsinoé s'enfuit en toute hâte d'Éphèse, sous un déguisement [2], et se déroba ainsi à la vengeance de Lysandra. Bien lui en prit, car Lysandra était tellement exaspérée, qu'elle aurait voulu infliger au cadavre de Lysimaque le suprême affront, la privation de sépulture [3].

Mais Séleucos ne sut pas s'arrêter à temps. Il voulait soumettre effectivement toute l'Asie-Mineure, prendre possession en Europe du royaume de Thrace pour le rendre aux enfants d'Agathocle, et garder pour lui la Macédoine, où il comptait finir ses jours en paix, laissant l'Asie entière à son fils Antiochos. Il oubliait dans ses calculs que les villes et provinces du nord de la péninsule asiatique entendaient garder ou recouvrer leur indépendance ; qu'une expédition en Europe, avec une armée où il avait enrôlé les vaincus de Koroupédion, était une aventure des plus risquées ; enfin et surtout, qu'il avait à ses côtés un ambitieux sans scrupules, enfiévré de convoitises et prêt à saisir toutes les occasions. On dit plus tard que l'oracle des Branchides l'avait averti de « ne pas se précipiter en Europe, attendu que l'Asie valait beaucoup mieux pour lui [4] ». Pendant que Séleucos, débarqué en Chersonèse, faisait halte sur la route de Lysimachia, il fut poignardé par Kéraunos, qui alla prendre le

1. Une inscription funéraire récemment découverte (G. Mendel, in *BCH.*, XXIV [1900], p. 380. B. Keil, in *Rev. de Philol.*, XXVI [1902], p. 257-262) nous apprend que des Bithyniens combattirent à Koroupédion et fixe le lieu de la bataille Φρυγίοιο παρὰ ῥοόν, c'est-à-dire au N. de Sardes, le Phrygios étant un affluent de l'Hermos (Strab., XIII, p. 626). Il n'est pas absolument démontré qu'il s'agisse de la bataille de 281 : cf. sur ce point les réserves de R. Bevan, *The House of Seleucos*, I (1902), p. 323. C'est de cette année 282/1 que date l'ère de Bithynie (ci-après, p. 150, 4).

2. Polyaen., VIII, 57. Éphèse reprend alors son ancien nom, qu'elle avait dû échanger contre celui d'Arsinoé (ci-dessus, p. 85, 2).

3. Pausan., I, 10, 5. Cf. la mise en scène romanesque (le chien gardant le cadavre, Alexandre reconnaissant son père, etc.) dans Appien (*Syr.*, 64).

4. Appian., *Syr.*, 56.

diadème dans la capitale et revint ensuite, « entouré d'une garde brillante », se faire acclamer par les soldats [1]. Ces armées de mercenaires soutenaient toutes les causes sans s'attacher à aucune et se donnaient volontiers au plus offrant. Ainsi périt, sept mois après sa victoire de Koroupédion, le dernier survivant des compagnons d'Alexandre [2] : il n'y a plus en scène que les Épigones (fin 281).

L'aventurier félon n'avait réussi si vite à prévenir toute résistance qu'en se donnant pour le vengeur de Lysimaque et le tuteur futur de ses enfants [3]. Il se réservait de supprimer quelque jour ces prétendants de l'avenir, actuellement réfugiés, avec leur mère, dans la ville de Cassandria, qui était propriété particulière d'Arsinoé [4]. En attendant, il avait à se défendre contre Antiochos, qui ne pouvait laisser impuni l'assassin de son père, et à conquérir la Macédoine, que lui disputait Antigone Gonatas, fils du Poliorcète. Ptolémée Kéraunos déploya autant d'énergie que d'habileté, et les circonstances le servirent à souhait. Il commença par gagner à sa cause Philadelphe. « Il implora par lettres », dit Justin, « l'amitié de son frère le roi d'Égypte, déclarant qu'il ne gardait désormais aucun ressentiment pour avoir été dépouillé du royaume paternel et qu'il ne demanderait plus à son frère

1. Memnon, 12. Trog. Pomp., *Prol.* xvii. Justin., XVII, 2, 5-6. Pausan., I, 16, 2. X, 19, 7. Appian., *Syr.*, 63. Cf. Plut., *Ser. num. vind.*, 10. D'après Memnon, les soldats l'accueillirent sans enthousiasme (ὑπὸ τῆς ἀνάγκης). Il faut croire alors que le coup était concerté avec les habitants de Lysimachia. La moindre résistance de leur part eût perdu Ptolémée.

2. A l'âge de 73 ans, suivant Appien (*Syr.*, 63), de 77 ans, suivant Justin (XVII, 1, 10). Les restes de Séleucos, rachetés à grands frais et incinérés par Philétæros, furent déposés par Antiochos dans un Νικατόρειον à Séleucie-sur-Mer (Appian., *Syr.*, 63). Cf. Lucien, *Dea Syr.*, 18, qui fait mourir Séleucos à Séleucie sur le Tigre!

3. Justin., XVII, 2, 6.

4. Arsinoé avait de Lysimaque trois fils, Ptolémée, Philippe et Lysimaque. Quant à Alexandre, fils de Lysimaque et d'une Odryse, qui avait ramené la dépouille de son père à Lysimachia (Appian., *Syr.*, 64), on n'entend plus parler de lui, ni de Lysandra et de ses enfants. On peut supposer qu'ils étaient restés en Asie, et qu'ils y vécurent obscurément, sans plus rien attendre d'Antiochos Soter.

ce qu'il avait acquis d'une façon plus honorable aux dépens de l'ennemi de leur père [1] ». Philadelphe ne put qu'être enchanté de voir son frère pourvu ailleurs, et il comprit très bien l'invitation suggérée par l'allusion à l'ennemi de leur père. Il est plus que probable qu'il se prépara aussitôt à reprendre la Cœlé-Syrie, cette province jadis égyptienne, que Séleucos avait toujours refusé de restituer à Ptolémée Soter. Peut-être s'en était-il déjà emparé quand Antiochos, enfin informé, vint de l'Orient pour prendre possession de son héritage [2].

Antiochos se trouva paralysé de tous côtés et faillit assister à la débâcle de son empire. Séleucos avait imprudemment exigé la soumission de peuples sur lesquels Lysimaque, Antigone et Alexandre lui-même n'avaient jamais exercé qu'une suzeraineté nominale. Le général Diodore, qu'il avait envoyé en Cappadoce, avait été battu [3]. Le dynaste de Cappadoce pontique, Mithridate dit Κτίστης, avait pris le titre de roi en 281, après la bataille de Koroupédion ou après la mort de Séleucos : le dynaste de Bithynie, Zipœtès, fils de Bas, s'était aussi rendu indépendant et probablement fait roi à la même époque [4]. Les villes grecques, encouragées par ces exemples, aspiraient aussi à l'indépendance, et elles avaient vu avec dépit Séleucos, en qui elles avaient espéré un libérateur, prendre des allures de maître. Les Héracléotes, déçus de cette façon, étaient en pleine révolte et ligués avec Chalcédoine et Byzance, d'un côté, avec Mithri-

1. Justin., XVII, 2, 9.

2. Rappelons ici que cette hypothèse de Droysen et Stark, déjà discutée plus haut (p. 88, 4), est contestée par Kœpp, à l'opinion duquel se sont ralliés la plupart des historiens, y compris, en dernier lieu, U. Wilcken (art. *Antiochus I*, in *R.-E.*, I, p. 2452). La question fait partie de tout un ensemble de problèmes.

3. *Ut Seleucus, amissis in Cappadocia cum Diodoro copiis, interfectus est ab Ptolemaeo, etc.* (Trog. Pomp., *Prol.* XVII).

4. La date initiale de l'ère bithynienne fixée par Th. Reinach, d'abord à 297 (*Essai sur la numismatique des rois de Bithynie* [Rev. Num., V [1887], p. 344 sqq. *Trois royaumes*, etc., p. 95), puis à sept. 282/1 (Rev. Num., IX [1891], p. 374).

date, de l'autre. Leurs navires faisaient partie de la flotte avec laquelle Kéraunos barrait l'Hellespont [1]. Pour atteindre Ptolémée, Antiochos devait d'abord pacifier l'Asie-Mineure. Le général qu'il chargea de cette mission, Patroclès, ne fut ni heureux, ni habile. Il marcha sur Héraclée, traita avec les habitants, puis se rabattit sur la Bithynie, sans prendre ses précautions en face d'un adversaire comme Zipœtès. Il tomba dans une embuscade, et il y resta, avec toute son armée (280) [2].

Du reste, Antiochos, étourdi par toutes ces complications, mal renseigné et changeant de projets au jour le jour, se conduisit comme s'il avait été l'allié de Kéraunos. Il ne sut ou ne voulut pas s'entendre avec Antigone Gonatas, qui, battu sur mer par Kéraunos, se replia sur ses possessions de l'Hellade, pour ne pas tout perdre du même coup [3]. Au lieu d'utiliser l'ambition de Pyrrhos, qui hésitait à ce moment entre la Macédoine et l'Italie, il le poussa à s'embarquer et lui fournit des subsides. Antigone et Kéraunos en firent autant de leur côté. Antigone prêta des vaisseaux : Kéraunos mit des troupes à la disposition du roi d'Épire et lui donna sa fille en mariage, si bien que Pyrrhos partit en toute hâte pour l'Italie, confiant à Kéraunos le soin de surveiller son royaume en son absence [4]. Au fond, Antiochos caressait l'espoir chimérique qui avait été la dernière illusion de son père. Il comptait annexer un jour la Macédoine à son empire et ne voulait pas laisser s'y installer une dynastie qui eût chance de durer. Mais c'était un projet qu'il fallait ajourner. Vers la fin de l'année 280, Antiochos, las de son impuissance, fit la paix avec Ptolémée Kéraunos.

1. Memn. Rhod., 13.
2. Memn. Rhod., 15.
3. Memn. Rhod., 13. Cf. Justin., XXIV, 1, 8. Une ligue hellénique s'étant formée alors, dirigée contre Antigone et ses alliés les Étoliens, on a supposé (Pöhlmann, Holm, Niese) que ce mouvement avait pu être suscité ou encouragé par Philadelphe, en vue d'empêcher Antigone de reprendre les hostilités contre Kéraunos.
4. Justin., XVII, 2, 15. XXIV, 1, 8.

Le moment était venu pour celui-ci de se défaire des prétendants qu'Arsinoé avait tenus jusque-là à l'abri de ses embûches. Ptolémée savait que ni eux, ni leur mère ne renonçaient à la succession de Lysimaque. L'aîné, du nom de Ptolémée, s'était même déjà mis en campagne, allié avec un prince illyrien appelé Monounios [1], et c'est à cette circonstance qu'il dut de ne point partager le sort de ses frères. Ptolémée avait affaire à forte partie, car Arsinoé, rompue aux intrigues, n'était pas facile à duper, surtout par un autre intrigant dont elle connaissait les aptitudes [2]. Ptolémée lui proposa de l'épouser et d'adopter ses enfants. C'était une solution simple et élégante du problème dynastique. Un mariage entre frère et sœur consanguins n'allait point contre la morale grecque, et les scrupules d'Arsinoé, si elle en avait eu, n'auraient point tenu devant la perspective de redevenir reine de Macédoine et de Thrace, avec la certitude de réintégrer dans leurs droits ses enfants, héritiers légitimes de Lysimaque. Mais Arsinoé restait défiante et enfermée dans Cassandria. Pour dissiper ses craintes, Ptolémée, au dire de Justin, joua la comédie de l'amour et prodigua les serments les plus sacrés. Il se pourrait même qu'il eût fait intervenir les conseils de Philadelphe [3], personnellement intéressé à ce pacte de famille. Convaincue enfin, Arsinoé, pour qui l'amour de Ptolémée n'était peut-être pas chose tout à fait nouvelle, consentit à épouser son frère, mais hors de Cassandria, où elle laissa ses enfants. Les noces furent splendides, et le tendre époux présenta la reine aux acclamations

1. *Bellum quod Ptolemaeus Ceraunus in Macedonia cum Monunio Illyrio et Ptolemaeo Lysimachi filio habuit, utque Arsinoen sororem suam imperio Macedonicarum urbium exuit* (Trog. Pomp., *Prol.* xxiv). C'est tout ce qu'on sait sur cette « guerre », dont Justin ne s'est pas occupé.

2. Et surtout si, comme le ferait supposer un texte de Polyen (fondation des Εὐρυδίκεια en l'honneur τῆς ἀποδούσης Κασσανδρεῦσι τὴν ἐλευθερίαν Εὐρυδίκης. VI, 7, 2), Ptolémée avait avec lui sa mère Eurydice.

3. Cf. Niese, II, p. 11, 1. Cette conjecture ajouterait un motif de plus aux raisons qui ont pu décider par la suite Philadelphe à épouser Arsinoé : il se sentait un peu responsable de ses malheurs.

de l'armée. Arsinoé ne pouvait plus ajourner le moment heureux où Ptolémée, admis au foyer de sa nouvelle famille, presserait dans ses bras ses chers neveux, devenus ses enfants. Elle l'invita à venir à Cassandria. Le maître fourbe tenait enfin sa proie. L'entrevue, d'abord toute en caresses, finit par un massacre. Justin déploie ici toute sa rhétorique [1]; il nous montre la mère couvrant de son corps ses enfants que les assassins poignardent entre ses bras, puis fuyant éperdue, les vêtements déchirés et les cheveux épars, jusqu'en Samothrace, et là, dans ce saint asile, déplorant encore de n'avoir pu mourir avec ses enfants [2]. Kéraunos déplorait sans doute, de son côté, de n'avoir pu mettre la main sur l'aîné : mais l'avenir réservait à ce jeune prince, dans quelque poste de fonctionnaire, une vie plus calme que celle de prétendant [3]. Les moralistes sont heureux de constater que la vengeance divine atteignit à bref délai le scélérat [4]. Ptolémée Kéraunos fut battu et tué l'année suivante (fin 280) par les Gaulois de la bande de Bolgios [5]. Il périt en combattant, confondu dans les rangs des patriotes macédoniens et réhabilité par un trépas que les mêmes moralistes n'auraient pas appelé une punition du ciel, si Kéraunos avait eu les vertus

1. Justin., XXIV, 3.

2. Le sanctuaire des Kabires avait été déjà l'objet de la sollicitude de Lysimaque (cf. Conze, Hauser, Benndorf, *Arch. Untersuch. auf Samothrake*, II, p. 85). Dédicace d'Arsinoé, femme de Lysimaque (II, p. 111. Strack, n° 32). Ptolémæon bâti par Philadelphe (II, p. 34-46).

3. Voy. ci-après, à la date de 240, l'inscription de Telmessos (Lycie), alors gouvernée au nom d'Évergète par un Πτολεμαῖος ὁ Λυσιμάχου (*BCH.*, XIV, [1890], p. 162 = Michel, 547), et, une dizaine d'années plus tôt, un décret d'Antiochos II nommant prêtresse de Laodice une Bérénice τὴν Πτολεμαίου τοῦ Λυσιμάχου (*BCH.*, IX [1885], p. 324 sq. XIII [1889], p. 523 sq. = Michel, 40). On a beaucoup discuté sur ce nom, dont on fait deux homonymes : l'un, celui de Telmesse, petit-fils de Philadelphe, l'autre fils du roi Lysimaque ; à moins que l'un ou l'autre ne soit fils du Λυσίμαχος Πτολεμαίου Σωστρατεύς de Ptolémaïs (Strack, n° 36). On reviendra sur ce problème, qui ne comporte que des solutions arbitraires.

4. Memnon Rhod., 14. Plut., *Ser. num. vind.*, 10. Justin., XXIV, 3, 10.

5. Niese (II, p. 15, 3) récuse la date de 279 donnée par Droysen et met la mort de Kéraunos au printemps 280. On se demande comment il peut faire tenir tant de faits en quelques mois après la mort de Séleucos.

de Léonidas. Kéraunos mort, les Macédoniens prirent pour roi son frère Méléagre. Celui-ci, jugé incapable, fut déposé au bout de deux mois, laissant la place aux compétitions et expédients qui préparèrent le retour d'Antigone Gonatas.

Il est temps de revenir aux faits et gestes de Ptolémée Philadelphe, que nous n'avons pas perdu de vue, mais laissé à l'arrière-plan. Ici, nous sortons de la pénombre pour entrer dans l'obscurité. Il est bon de le redire après tant d'autres, ne fût-ce que pour réclamer le droit d'échouer là où ils n'ont pas réussi, la chronologie des principaux événements du règne de Philadelphe n'est qu'un assemblage de conjectures, et l'hypothèse s'étend parfois jusqu'aux actes eux-mêmes. Il en est ainsi, on l'a vu plus haut, de la prise de la Cœlé-Syrie, que nous croyons avoir été opérée au cours de l'année 280, à la faveur des troubles déchaînés par la mort de Séleucos. Cette hypothèse est la clef de bien des faits postérieurs, et il importe de l'amener à un haut degré de vraisemblance.

Il est inutile d'insister sur le concours de circonstances qui rendaient cette conquête facile. Nous savons que l'ébranlement causé par la brusque disparition de Lysimaque et de Séleucos, deux coups frappés en sept mois, se propagea jusque dans la Syrie du nord, ou Syrie Séleucide [1]. On comprend que, avec de telles affaires sur les bras, Antiochos n'ait pas voulu engager une guerre avec un voisin puissant, lequel, de son côté, prétendait ne pas faire œuvre de belligérant, mais reprendre purement et simplement son bien, que Séleucos détenait depuis vingt ans au mépris des conventions de 301, et même contre le gré des populations. Il est constant, en effet, que les Syro-Phéniciens ont toujours préféré la domination des Lagides à celle des Séleucides [2], et

1. L'inscription de Sigée ou décret d'Ilion en l'honneur d'Antiochos (*CIG.*, 3595 = Dittenberger, 156 = Michel, 525), rédigée vers 277 a. C., rappelle que le roi fut obligé de « reconquérir son royaume (ἀνακτήσασθαι τὴν πατρῴαν ἀρχήν), et qu'il eut à souffrir de défections dans les villes κατὰ τὴν Σελευκίδα.

2. Polybe le dit à propos d'une guerre de Syrie en 227, et il ajoute qu'il en

c'est ce qui explique que Philadelphe ait pu s'emparer de la Cœlé-Syrie sans coup férir, si bien que l'histoire, préoccupée des faits de guerre, a oublié cette annexion pacifique [1]. C'est à ce moment peut-être que Philadelphe, aidé par les circonstances, put mettre son stratège Philoclès sur le trône de Sidon, laissé vacant par la mort prématurée d'Eshmounazar II. Cependant, Philadelphe avait dû prévoir une résistance possible et réunir des forces suffisantes pour parer à cette éventualité. Peut-être même ses préparatifs avaient-ils été formidables. Il était fastueux par nature, et quelque peu poltron : parader à la tête d'une grande armée était assez conforme à ses goûts. La défection de la Cœlé-Syrie rendant cette armée inutile, il eut l'idée de l'utiliser pour célébrer en l'honneur de son père, dont il avait réparé l'affront, des fêtes splendides dont le souvenir resterait associé à son nom et à cette première gloire de son règne.

La description de ces fêtes par Callixène de Rhodes [2] est une épave, échouée dans un musée de curiosités, que les érudits s'évertuent à reporter à sa véritable place, essayant tour à tour les hypothèses qui pourraient l'encadrer d'une façon satisfaisante. La description est à la fois d'une prolixité fastidieuse, bourrée d'hyperboles charlatanesques, incohérente et amputée de tout ce qui aurait pu nous laisser deviner l'occasion, le sens, le but, de cette colossale exhibition. On voit défiler, en cortège interminable, à travers le stade d'Alexandrie, devant de luxueuses tribunes [3], des chars

a toujours été ainsi : τῇ γὰρ οἰκίᾳ ταύτῃ [des « rois d'Alexandrie »] μᾶλλον ἀεί πως οἱ κατὰ Κοίλην Συρίαν ὄχλοι προσκλίνουσι (V, 86, 10).

1. Personne ne parle non plus de Samos, qui avait appartenu à Lysimaque (*CIG.*, II, 2256) et qui, vers 280 (voy. ci-après, inscription de Nicourgia), paraît ralliée à la confédération des Nésiotes et placée sous le protectorat égyptien. Inscription de Samos en l'honneur de Ptolémée II et de la première Arsinoé (*Athen. Mitth.*, IX [1884], p. 197 = Strack, n. 18).

2. Callixen. ap. Athen., V, p. 196 a-203 b = *FHG.*, III, p. 58-65. Extrait d'un ouvrage Περὶ Ἀλεξανδρείας, écrit probablement sous Philopator, plus de soixante ans après la πομπή. Callixène n'est pas un témoin oculaire.

3. Dans la décoration, les vases et autres objets en argent pesaient εἰς μύρια τάλαντ' ἀργυρίου (Athen., V, p. 197 c). Droysen (*SB. d. Berl. Akad.*, 1882, p. 223, 1)

gigantesques, portant des dieux, des rois, des figurants de toute espèce, représentant des scènes mythologiques ; devant et derrière, des milliers d'hommes, d'enfants, en costumes divers, portant des couronnes, des vases d'or et d'argent, trépieds, cassolettes, etc. ; puis des animaux de toute sorte, sauvages et domestiques, éléphants attelés et montés, chameaux, autruches, meutes de chiens, etc. ; enfin, pour fermer la marche, une armée de 157,600 fantassins et 23,200 cavaliers, tous équipés au complet. Après cette procession fantastique, qui met à une rude épreuve la foi du lecteur le plus complaisant, il est fait mention, mais en phrases écourtées par Athénée, de jeux où la valeur des prix décernés monta à 2,239 talents et 50 mines payés séance tenante, et où Ptolémée Soter et Bérénice, ainsi que Philadelphe lui-même, figurent parmi les lauréats.

Les discussions soulevées par le rapport de Callixène [1]

s'essaie à calculer la valeur probable de la dorure (en plaqué) du grand phallus de 56 mètres de long sur 8 mètres de diamètre, et il trouve des valeurs qui approchent ou dépassent cent millions de francs ! Voilà ce que j'appelle une foi robuste. A comparer les splendeurs, quand même un peu moins extravagantes, des Jeux célébrés en 165 par Antiochos IV Épiphane (Athen., V, p. 194 c-195 f. X, p. 439 a-d).

1. Depuis la publication de l'*Histoire de l'Hellénisme* de Droysen, qui avait fixé la date de la πομπή à l'avènement définitif de Philadelphe, « après la mort de son père », c'est-à-dire en 283 (III, p. 52), il n'est guère de savant qui n'ait dit son mot sur la question, les uns en passant, les autres discutant les données du problème. Cf. J. Kamp, *De Ptolemaei Philadelphi pompa Bacchica*. Bonnae, 1864. J. G. Droysen, *Zum Finanzwesen der Ptolemäer* (SB. d. Berl. Akad., Hist. Phil. Cl., 1882, p. 207-236 = *Kl. Schriften*, II, p. 275-305). E. Beurlier, *De divinis honoribus quos acceperunt Alexander et successores ejus*. Paris, 1890. U. Wilcken, in *Gött. gel. Anz.*, 1895, p. 139 sqq. J. Kaerst, *Die Begründung des Alexander- und Ptolemäerkults in Aegypten* (Rhein. Mus., LII [1897], p. 42-68). On peut ramener les solutions proposées avant la découverte de l'inscription de Nicourgia à trois.—1° *La* πομπή *fête du couronnement de Philadelphe*, soit en 385/4, du vivant de son père (Droysen [1re éd.], Beurlier), soit en 383/2, après la mort de son père, et avec le caractère d'apothéose (Droysen [2e édit.], Kamp, Holm, *Gr. Gesch.*, IV, p. 399. Niese, I, p. 389. Mahaffy, *Empire*, p. 116). Le motif chronologique invoqué est que la reine Arsinoé (I ou II) n'est point nommée, d'où la conclusion que Ptolémée était encore *caelebs*. — 2° *La* πομπή *fête du mariage de Philadelphe avec sa sœur Arsinoé II* (en 270, d'après Droysen, *Kl. Schr.*, II, p. 295-298). Motif chronologique, mention du couple royal dans un groupe du cortège affecté τοῖς τῶν βασιλέων γονεῦσι

tendent à s'apaiser depuis qu'une inscription découverte à Nicourgia, un îlot voisin d'Amorgos, a mis sur la voie d'une explication dont la vraisemblance approche de la certitude. Ce texte épigraphique est un décret du Conseil des synèdres de la Confédération des Insulaires (Νησιῶται), répondant à l'invitation, faite par Ptolémée II, d'assister aux Jeux « isolympiques » qu'il institue à Alexandrie en l'honneur de son père défunt [1]. Le décret, rendu à Samos dans une assemblée à laquelle assiste le délégué de Ptolémée, le « roi des Sidoniens » Philoclès, nous apprend que les Insulaires avaient déjà fondé à Délos un culte du Σωτήρ [2]. Aussi enverront-ils trois théories pour les représenter officiellement à la fête. La présence de Philoclès, qui prend la parole dans l'assemblée, donne un peu à l'invitation le caractère d'un ordre. Philoclès, amiral de la flotte égyptienne, avait la police des Cyclades, et il était chargé, en ce moment même, de restaurer les finances de la confédération en faisant rentrer « par ordre du roi Ptolémée », les contributions dues par les Insulaires au sanctuaire de Délos [3].

(Athen., p. 197 d), l'absence du nom d'Arsinoé étant expliquée par les lacunes du rapport de Callixène. — 3° *La* πομπή *apothéose de Ptolémée Soter*, en 261/0, comme conséquence des honneurs divins décernés à Arsinoé II (vivante) en 266 (Revillout, Lenschau, Gaebler, St. Poole). Motif chronologique invoqué : le défilé des villes, y compris αἵ τ' ἀπ' Ἰωνίας (Athen., V, p. 201 e) qui n'ont été prises que durant la guerre de Syrie. Cet argument est d'une faiblesse insigne, car Callixène parle de toutes les villes grecques, d'Asie et des Iles, qui ὑπὸ τοὺς Πέρσας ἐτάχθησαν. Il s'agit d'un hommage pour les bienfaits que toutes sont censées avoir reçus de Ptolémée le Σωτήρ. Depuis la découverte de Nicourgia, le débat ne porte plus que sur la date de la πομπή, avant ou après le mariage d'Arsinoé II.

1. Le texte de l'inscription, découverte en 1893 et publiée par Th. Homolle (*BCH.*, XVII [1893], p. 205 sqq.), a été établi par J. Delamarre (*Rev. de Philol.*, XX [1896], p. 103-115. Cf. *C.-R. Acad. Inscr.*, 27 mars 1896. *Ann. de l'Éc. des Hautes-Études*, 1897, p. 88-90). Ch. Michel, 373.

2. Voy. ci-dessus, p. 64.

3. Inscr. de Délos (voy. ci-dessus, p. 64, 2). Cette inscription me paraît de très peu postérieure à la précédente, comme visant des faits simultanés. Le décret des théores entraînant l'ouverture de crédits au budget fédéral, les Déliens profitent de l'occasion pour signaler à Philoclès le désordre des finances : ils lui envoient « une députation au sujet de l'argent que les Insulaires doivent aux Déliens », et l'amiral « a mis tous ses soins afin que les

Que les Jeux en question (Σωτήρια ou Πτολεμάεια ?) dussent se renouveler tous les quatre ans, l'épithète d' « isolympiques » l'indique suffisamment, et l'on s'est aperçu que Callixène l'avait déjà dit en renvoyant pour les détails aux « programmes des pentaétérides [1] ». Sa description montre encore que la fête pentaétérique, comme celle des grandes Panathénées à Athènes, se superposait à une commémoration annuelle, anniversaire de la mort du feu roi [2]. Il est hors de doute que la procession décrite par Callixène faisait partie de la fête isolympique. Mais le décret des Nésiotes n'est pas daté, et il reste de ce chef une marge aux conjectures. On n'a pas renoncé à voir dans la figuration des villes grecques groupées sur le char qui portait les images d'Alexandre et de Ptolémée (Soter), et dans le défilé militaire, l'indice d'une date postérieure à la guerre de Syrie dont il sera question plus loin ; soit que la fête isolympique eût été instituée à cette époque, soit qu'elle fût alors célébrée pour la seconde fois, quatre ans après l'inauguration du cycle [3]. Mais cette conclusion ne s'impose pas, et l'absence, déjà tant de fois remarquée, du nom d'Arsinoé en suggère une autre. Nous verrons

Déliens reçoivent leurs revenus comme le roi Ptolémée l'a prescrit ». Si les Déliens se sont hâtés de voter les honneurs qu'ils décernent à Philoclès, les deux inscriptions peuvent être l'une et l'autre de l'an 280/279.

1. Τὰς πεντετηρίδων γραφάς (Athen., V, p. 197 d).

2. Une superbe femme, représentant la Πεντετηρίς, figurait dans le cortège, associée à un homme qui représentait l' Ἐνιαυτός, la fête annuelle (p. 198 b).

3. Cf. M. P. Meyer, *Das Heerwesen der Ptolemäer* (Leipzig, 1900), p. 28. H. von Prott (ci-après, p. 161, en note) pense que la πομπή de Callixène a été célébrée en 275/4, après le mariage d'Arsinoé II, lorsque la mort de Bérénice eut complété le couple des θεοὶ Σωτῆρες, tandis que les Nésiotes avaient été invités à la fête précédente, celle de 279/8, célébrée avec moins d'apparat en l'honneur du Σωτήρ seul. Toutes ces hypothèses improvisées s'effondrent avec leurs postulats. L'an 275/4 n'est pas après, mais avant la guerre de Syrie ; Bérénice est probablement morte avant Ptolémée Soter (ci-dessus, p. 101), et le culte des θεοὶ Σωτῆρες n'est pas à antérieur à Philopator (ci-après, ch. VIII, § 3). En fait de dates, il faut s'en tenir à ce qui est presque évident, à savoir que le cycle a son point d'attache à la mort de Ptolémée Soter (283/2), et non de Bérénice, et que les époques subséquentes sont 279/8, 275/4, etc. Il n'y a aucune raison pour retarder l'inauguration de la fête isolympique jusqu'à 275/4, au moment où éclatait la guerre de Syrie.

plus loin comment Arsinoé II fit chasser son homonyme Arsinoé, fille de Lysimaque, pour la remplacer en qualité de sœur-épouse, et quel empire elle sut prendre sur son indolent époux. Elle voulut être la seule Arsinoé, la seule reine dont se souvînt l'histoire officielle, et elle dut faire effacer partout le nom de sa rivale. Quand on voit Ptolémée Évergète, dans des documents officiels [1], la reconnaître pour sa mère, on ne s'étonne pas que Callixène, historiographe de cour, ait supprimé de son rapport le nom de la délaissée. Celle-ci y figure pourtant, dissimulée dans le pluriel qui désigne les souverains régnants (βασιλεῖς) [2]. La πομπή eut donc lieu dans le court laps de temps qui va de la mort de Ptolémée Soter (283) à la date, encore problématique, mais très rapprochée, du second mariage de Philadelphe. Nous avons déjà signalé, en admettant la reprise de la Cœlé-Syrie en 280/279, les circonstances qui justifient le caractère triomphal de la cérémonie, l'étalage de richesse et de puissance destiné peut-être à intimider Antiochos. Il n'est pas non plus indifférent de noter que, en cette même année, on rencontre le roi en excursion dans la partie orientale de son royaume, à Héroopolis (Pithom), préoccupé de remettre en état le canal de Nécho [3].

1. Inscr. d'Adulis et Décret de Canope, de l'année 238 (voy. ci-après).

2. L'expression τοῖς τῶν βασιλέων γονεῦσι (Athen., V, p. 197 d) est certainement inexacte, appliquée à Arsinoé I; mais c'est une inexactitude officielle et voulue, comme celle qui fait d'Arsinoé II la mère d'Évergète.

3. Stèle de Pithom, découverte en 1883 par E. Naville, *The store-city of Pithom and the route of the Exodus*. London, 1885. Traduction et commentaire par H. Brugsch et Erman, *Die Pithomstele* (Zeitsch. f. Aegypt. Sprache, 1894, p. 74-87); U. Kœhler, *Zur Gesch. d. Ptol. II Philadelphos*, in *SB. d. Berlin. Akad.*, 1895, p. 965-977. E. Naville, *La stèle de Pithom* (Zeitschr. f. Aegypt. Sprache, 1902, p. 1-9). Les faits relatés vont de l'an VI à l'an XXI du règne de Philadelphe (280-265/4). C'est en l'an VI du règne (280/79) que Philadelphe vient faire des dédicaces de temples de Toum et d'Osiris (à Pikerehet) et commencer les travaux du canal. Il y dut employer une bonne part des soldats ou figurants de sa πομπή. Pithom est à environ 15 kil. du lac Timsah. La stèle de Mendès, dont il sera question plus loin, a été découverte en 1871 à Tmei el-Amdîd, publiée par Mariette (*Mon. divers recueillis en Égypte et en Nubie*, pl. 43-44), traduite par H. Brugsch, *Die grosse Mendes-Stele aus der Zeit des zweiten Ptolemäers* (Zeitschr. f. Aeg. Spr., 1875, p. 33-40). Les faits datés sont de l'an XV et de l'an XXI de Philadelphe (271/0 — 265/4).

L'entreprise lui permettait de masser du côté de la Syrie une armée de travailleurs dont il pourrait faire, au besoin, des soldats.

Prévoir une future guerre de Syrie, pour le moment où Antiochos aurait les mains libres, était à la portée du plus médiocre politique; mais l'imprévu fondit en orages successifs sur les années suivantes. Comme un oiseau de proie chassé par la tempête, Arsinoé, la veuve de Lysimaque, encore toute meurtrie du coup brutal frappé à Cassandria par Kéraunos, vint chercher un asile à Alexandrie [1]. Avait-elle déjà autrefois, comme sœur aînée, de huit ans plus âgée que Philadelphe [2], pris conscience de l'ascendant qu'elle pouvait exercer sur une nature molle, et venait-elle avec l'espoir de remonter encore sur un trône? Combien de temps lui fallut-il pour semer la mésintelligence dans le ménage royal, pour habituer son frère à l'idée de répudier une femme qui lui avait déjà donné trois enfants et de la prendre elle-même, sans souci ni de la disproportion d'âge, ni de l'inceste, pour sa légitime épouse [3]? Se contenta-t-elle d'abord, comme autrefois sa mère Bérénice, d'être une épouse de second rang, ou commença-t-elle par perdre sa rivale avant de la remplacer? Par quelles séductions, par quels leurres, politiques ou autres, vint-elle à bout de ses projets? Autant de questions sans réponses. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'amas de dissertations entassées à cet endroit [4] pour se convaincre que vingt conjectures ne valent

1. Il n'y a aucune raison de croire qu'elle se soit attardée longtemps à Samothrace. Elle a dû venir tout droit, dès l'année 279, à Alexandrie, où elle pensait être sûre d'être bien accueillie par son frère.

2. On a discuté plus haut (p. 61, 2) la date de la naissance de Philadelphe. Ceux qui le font naître en 304 — Arsinoé étant née vers 316 — accroissent encore la différence d'âge. Arsinoé frisait la quarantaine, et Théocrite lui-même, qui vante la beauté de Bérénice (XVII, 34-38), ne dit rien des charmes d'Arsinoé.

3. Callimaque (*In Artem.*, 134 sqq.) fait allusion au temps heureux où les deux belles-sœurs, épouses de deux frères, s'asseyaient à la même table. S'agit-il des deux Arsinoé?

4. Tous les historiens, chronographes, commentateurs de Théocrite et de

pas un renseignement précis. Étant donné, d'une part, un enfant gâté, de complexion délicate, de caractère indolent, voluptueux et vaniteux, aimant l'étalage plus que la réalité du pouvoir, « toujours en quête de distraction et d'amusements nouveaux [1] »; d'autre part, une femme énergique et

Callimaque, ont donné leur avis, quelques-uns sur les motifs, tous sur la date du mariage de Philadelphe avec sa sœur Arsinoé. En fait de motifs, la passion étant le moins vraisemblable, on s'est rejeté sur les calculs politiques. Droysen suppose que Philadelphe comptait revendiquer les droits d'Arsinoé sur le douaire à elle constitué par Lysimaque, à savoir Héraclée, Amastrios, Tios, Ephèse, Cassandria,— peut-être même Samothrace (Niese), — et utiliser au besoin comme prétendant, contre Antiochos pour l'Asie-Mineure, contre Antigone pour la Macédoine, le jeune Ptolémée, fils et héritier légitime de Lysimaque. Ce système, auquel s'est ralliée la majorité des suffrages (Kœpp, Niese, Strack, etc.), est bien artificiel, et on ne voit pas que Philadelphe ait jamais fait valoir les droits d'Arsinoé. On revient, en fin de compte, sur l'attraction personnelle, soit ascendant d'une « femme démoniaque » (Gercke), soit conformité d'humeur entre deux êtres intrigants et voluptueux, réciproquement indulgents pour leurs vices (Holm, Mahaffy), soit besoin chez Philadelphe d'avoir un auxiliaire énergique agissant pour lui (Kœhler, Wilcken). Avant que la stèle de Mendès d'abord (1871), celle de Pithom ensuite (1883), aient fourni chacune un *terminus ante quem*, assurant que le mariage était chose faite en l'an 15 (Mendès) et même (Pithom) en l'an 12 de Philadelphe (274/3), la question de date a été retournée de toutes les façons et avec toute espèce d'arguments, la plupart tirés des dates probables des poésies de Théocrite ou de Callimaque et tournant dans un cercle vicieux. On a essayé les dates de 277 (Champollion-Figeac, Lepsius, Krall), 276 (Buecheler, Conze, Wescher, Kœpp), 273 (Wiedemann), 271 (Wilamowitz), 270 (Droysen, 1882) et même plus bas, peu avant 266 (Droysen, 1re édit., et Couat). Cf. J. G. Droysen, *Arsinoe Philadelphos* (SB. d. Berl. Akad., 1882, p. 226-229). A. Wiedemann, *Zur Chronologie der Arsinoe Philadelphos* (Rhein. Mus., XXXVIII [1883], p. 384-393). *Die Ehe des Ptolemaeus Philadelphus mit Arsinoe II* (Philol., XLVII [1889], p. 81-91). J. Krall, *Stud. z. Gesch. d. alten Aegypten*, II, 3 (SB. d. Wien. Akad., 1884, p. 347-385). A. Gercke, *Alexandrinische Studien. III. Die Geschwisterehe* (Rh. Mus., XLII [1887], p. 270-275). C. Haeberlin, *Quaestiones Theocriteae* (Philol. L [1891], p. 689-712). B. Ehrlich, *De Callimachi hymnis quaestiones chronologicae* (Bresl. Phil. Abhandl., 1894). U. Kœhler (ci-dessus, p. 159, 3). M. L. Strack, *Die Dynastie der Ptolemäer*. Berlin, 1897. Ph. E. Legrand, *Étude sur Théocrite*, Paris, 1898. H. von Prott, *Das* Ἐγκώμιον εἰς Πτολεμαῖον *und die Zeitgeschichte* (Rhein. Mus., LIII [1898], p. 460-476). Kœhler veut que l'excursion du couple à Pithom en 274/3 soit le voyage de noces. Strack (p. 182) s'abstient prudemment de choisir entre les dates échelonnées de 279 à 273; Gercke et Haeberlin resserrent la marge entre 276 et 273; H. von Prott, entre 278 et 275. La date de 277 me paraît la plus probable.

1. Strab., XVII, p. 789 (φιλιστορῶν καὶ διὰ τὴν ἀσθένειαν τοῦ σώματος διαγωγὰς ἀεί τινας καὶ τέρψεις ζητῶν καινοτέρας). Élien (*Var. Hist.*, IV, 15) dit que Philadelphe devint μουσικώτατος précisément parce qu'il était valétudinaire.

ambitieuse, ne dédaignant aucun moyen de parvenir et opérant sur un terrain qu'elle connaissait bien ; il y a entre la cause et l'effet une logique suffisante, et il est inutile de chercher à deviner la marche tortueuse des intrigues dont nous connaissons le résultat. Arsinoé acheva sa victoire par un coup de théâtre qui dut terrifier Ptolémée et lui faire apprécier le bonheur d'avoir, pour le protéger, une sœur si vigilante.

Ce qui est attesté, c'est que l'on découvrit un complot tramé par la reine son épouse. La culpabilité fut démontrée par le châtiment, et ce fut une vérité officielle. Les deux complices de la reine, Amyntas et le médecin rhodien Chrysippe, furent mis à mort [1]. Quant à Arsinoé, elle fut reléguée à Koptos dans la Thébaïde, où l'on a cru récemment retrouver sa trace [2]. Elle laissait ses trois enfants, Ptolémée, Lysimaque et Bérénice, à cette rivale homonyme qui l'avait peut-être calomniée pour la supplanter, ou dont l'odieuse présence l'avait rendue jalouse d'abord, criminelle ensuite [3].

1. Gercke (*op. cit.*, p. 612) prétend que Théocrite renonça depuis lors à employer ce nom mal famé d'Amyntas.

2. Stèle hiéroglyphique, découverte en 1894 par Fl. Petrie (cf. Mahaffy, *History*, p. 75). Lysimaque fut plus tard, sous Ptolémée Évergète, stratège de la Haute-Égypte (cf. Krall, *Studien*, II, in *SB. d. Berl. Akad.*, 1884, p. 366).

3. Le scoliaste de Théocrite (XVII, 128) ne discute pas la culpabilité d'Arsinoé I et parle du complot (ἐπιβουλεύουσαν δὲ ταύτην εὑρών) sans mettre en cause Arsinoé II, dont il dit simplement que Ptolémée l'épousa ensuite. Il suit la version officielle. Il se pourrait cependant, s'il y eut complot, qu'Arsinoé I ait voulu se débarrasser non pas de son mari (ce qui ne se comprendrait guère et ce que le scoliaste ne dit pas), mais d'Arsinoé II, sans doute par le poison, comme l'indique la collaboration d'un médecin. Le scoliaste ajoute, au sujet des enfants, que Ptolémée fit adopter par la seconde Arsinoé, laquelle mourut sans enfants, les enfants de la première (εἰσεποιήσατο αὐτῇ τοὺς ἐκ τῆς προτέρας Ἀρσινόης γεννηθέντας παῖδας · ἡ γὰρ ἀδελφὴ καὶ γυνὴ αὐτοῦ ἄτεκνος ἀπέθανεν). La raison alléguée semble indiquer que l'adoption n'eut lieu que quand il fut évident que le mariage resterait stérile, et non lors du mariage. Mais tout prête aux conjectures, et nous en verrons plus loin de romanesques. En fait, nous ignorons ce que devinrent alors les enfants ; mais, même en supposant Ptolémée décidé à les renier, parti inhumain et impolitique, Arsinoé II devait tenir à les avoir sous la main et à ne pas les laisser à sa rivale. Heureusement pour eux, Arsinoé II n'eut pas d'enfant de Ptolémée. Letronne (*Recueil*, I, p. 3) croit naïvement que Arsinoé témoigna

Alors, tout étant permis aux fils des dieux, imitateurs de leurs ancêtres Zeus et Hêra, la seconde Arsinoé remplaça la première, et le mot d'ordre fut d'admirer ce grand amour pour son frère qui lui valut le titre de Philadelphe. Si Démétrios de Phalère avait déjà payé de l'exil la courageuse résistance qu'il avait opposée naguère à la violation du droit d'aînesse au profit de Philadelphe [1], il n'y avait plus à la cour d'Alexandrie que des adulateurs. Le mariage des « Adelphes » fut à leurs yeux la grande pensée du règne. Les scrupules de la morale grecque étaient levés par l'exemple décisif du grand couple olympien [2]; la morale égyptienne, loin d'être offensée, y trouvait une satisfaction réclamée par le droit monarchique, et les théologiens ne pouvaient qu'applaudir à une union modelée sur celle d'Isis et Osiris, aussi bien que sur l'ἱερὸς γάμος de Zeus et Hêra. Enfin, les historiographes et généalogistes se chargèrent de démontrer que Philadelphe rentrait par là, non seulement dans la coutume égyptienne, mais dans la tradition paternelle, en découvrant que sa mère était la sœur de son père. Désor-

toujours à ses enfants adoptifs une « tendresse maternelle », et que c'est la raison pour laquelle Évergète, reniant sa mère criminelle, se dit fils de sa mère adoptive.

1. On ne peut utiliser comme indication chronologique précise le texte d'Hermippos (ap. Diog. Laert., V, § 78), d'après lequel Démétrios fut relégué et interné (παραφυλάττεσθαι ἐν τῇ χώρᾳ) « après la mort de Soter ». Sa disgrâce peut avoir été un des premiers actes de Philadelphe ou — ce qui me paraît plus probable — l'œuvre d'Arsinoé écartant préalablement un censeur. Il mourut de la morsure d'un aspic ; par accident, suivant Hermippos, par ordre du roi, suivant Cicéron (*Pro Rab. Post.*, 9).

2. C'est le thème de Théocrite (XVII, 131-134), qui, plus tard, brouillé avec la cour d'Alexandrie, décocha une pointe à « la femme aux trois maris » (ὅσσον παρθενικὴ προφέρει τριγάμοιο γυναικός. XII, 5). Callimaque dut aussi payer son écot poétique et composer un épithalame : Ἀρσινόης, ὦ ξεῖνε, γάμον καταβάλλομ' ἀείδειν (fr. 196). Allusion à ce mariage dans l' Ὑποβολιμαῖος d'Alexis (fr. 139 Meineke). Du reste, les railleurs furent invités à la prudence par l'exemple de Sotade, qui paya de sa vie un mot plus risqué que spirituel sur ce sujet délicat : εἰς οὐχ ὁσίην τρυμαλίην τὸ κέντρον ὠθεῖς (Athen., XIV, p. 621 a). Cf. Plut., *De liber. educ.*, 14. *Quaest. Symp.*, IX, 1. Lucian., *Icarom.*, 15). Les protestations des moralistes se retrouvent dans un petit nombre de textes (Lucan., *Phars.*, VIII, 692-696. Paus., I, 7, 1. Herodian., I, 3, 3). Cf. Ps. Maneth., *Apotelesm.*, V, 202-209. *Incesta Aegyptus* (Senec., *Oct.*, 520).

mais, les Lagides, comme les Pharaons, se marieront, réellement ou par fiction légale, à la mode divine, qui préserve leur sang de tout mélange avec la race des simples mortels. Ce dogme monarchique, adopté par la plupart des dynasties orientales, tiendrait une belle place dans une histoire des rapports de la morale avec les doctrines religieuses. On le retrouve plus tard justifiant aux yeux de Caligula ses incestueuses amours; et on pourrait dire qu'il se survit encore, à l'état latent, dans les théories aristocratiques sur les mésalliances. Quand on voit, de nos jours, le chef d'une vieille dynastie disqualifier ceux de ses rejetons qui descendraient par moitié d'une famille non souveraine, on se demande ce que ne pourrait pas exiger un orgueil de race survivant à tous les progrès de la raison humaine et mystérieusement concilié avec l'esprit chrétien. En tout cas, on devient indulgent pour la logique qui veillait autrefois sur la transmission de l'autorité légitime par filiation pleinement royale.

§ II

Ptolémée II et Arsinoé II (277-270).

Stimulé par une femme ambitieuse, qui voulait justifier son élévation en faisant sentir partout l'autorité royale, Ptolémée eut bientôt l'occasion de faire preuve d'énergie. La réputation d'Arsinoé ne put que semer la défiance parmi tous ceux qui n'étaient pas assurés de sa faveur. Il n'est pas sûr que Magas, le stratège ou vice-roi de Cyrénaïque, ait vu d'un œil indifférent l'usurpation légalisée de Philadelphe, et que, à la mort de Soter, il n'ait pas eu l'idée de profiter des circonstances pour se rendre indépendant. Il ne devait pas être alors aussi obèse et aussi pacifique que dans sa vieillesse [1], et, au surplus, il était poussé à la rébellion par le

1. Agatharch. ap. Athen., XII, p. 550 b-c (ἀπολέμητον γενόμενον καὶ τρυφῶντα κατάσαρκον γένεσθαι ἐκτόπως τοῖς ὄγκοις, κτλ.).

patriotisme local des Cyrénéens, qui supportaient mal d'être les vassaux du roi d'Alexandrie et qui caressaient peut-être l'espoir de se débarrasser de Magas lui-même, à la faveur des complications futures [1]. Il paraît avoir donné une première satisfaction à leur orgueil et au sien en prenant le titre de roi [2]. Mais l'ébranlement sur lequel il comptait sans doute ne se produisit pas, et il dut attendre une meilleure occasion, celle qui se présenterait lorsque le Séleucide tenterait de reprendre la Cœlé-Syrie. Alors, le vice-roi de Cyrène pourrait, suivant le cas, rompre le pacte ou mettre le prix à son alliance. Le mariage — on pourrait presque dire l'avènement — d'Arsinoé II vint ajouter des motifs de toute sorte à ceux qu'il avait déjà pesés. On savait, par l'exemple de Lysimaque, ce qu'Arsinoé était capable d'obtenir d'un mari complaisant ; et, d'autre part, le trône des « Adelphes » n'était peut-être pas si bien affermi qu'il pût résister à un retour d'opinion en faveur de la reine disgraciée [3]. Ainsi s'expliquerait, sans avoir besoin de recourir à l'hypothèse d'une entente préalable entre Antiochos et Magas, la révolte ouverte de Magas, qui, à supposer une entente, eût été — l'événement le prouva — fort mal concertée [4]. Il est probable, en revanche, que Magas avait noué des intelligences avec ceux des frères de Philadelphe qui n'avaient pas émigré à la suite de Ptolémée Kéraunos et de

1. Polyen (II, 28, 1) raconte que Magas, avant de quitter Cyrène, mit des amis sûrs dans la citadelle et fit raser les créneaux des murailles, pour pouvoir rentrer en cas de sédition.

2. Il faut dire que, les monnaies avec ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΑΓΑ n'étant pas datées, c'est là une conjecture.

3. Ehrlich (*De Callim. hymn.*, p. 18) suppose gratuitement qu'Arsinoé I, du fond de son exil, excita Magas contre Philadelphe. Il y a loin de Koptos à Cyrène. C'est un débris de l'hypothèse de Niebuhr, imaginant qu'Arsinoé I s'était réfugiée à Cyrène et y avait épousé Magas (cf. Justin., XXVI, 3, 3. Hygin., *Astr. Poet.*, II, 24 : ci-après, p. 172, 1).

4. Köhler (*SB. d. Berl. Akad.*, 1895, p. 969-70) suppose qu'il y avait accord, mais que Magas se mit en campagne trop tôt. Ceci, contre l'ordre des faits dans Pausanias (I, 7, 3). Dans ce fouillis de conjectures, chacun se fraye une voie au juger.

Méléagre, c'est-à-dire Argæos et un autre, fils d'Eurydice, à qui Philadelphe semble avoir confié le gouvernement de Cypre. Celui-ci était en mesure d'aider efficacement Magas.

Mais Arsinoé avait l'œil ouvert sur ces menées et n'était pas femme à se laisser surprendre en s'attardant à vérifier ses soupçons. Avant même que Magas se fût mis en campagne, Argæos et le prince qui préparait la défection des Cypriotes furent mis à mort [1] ; et, très probablement, des émissaires allèrent exciter les Marmarides, des nomades libyens dont Soter avait autrefois réprimé les incursions [2], à prendre les armes contre Magas.

Magas, s'avançant avec précaution le long de la côte, franchit la frontière d'Égypte, sans rencontrer de résistance ni à Paraetonion, ni plus loin, jusqu'à un endroit que Polyen appelle le Khi (τὸ χῖ), sur la route d'Alexandrie [3]. Que se passa-t-il alors ? D'après Pausanias, Magas, apprenant que les Marmarides s'étaient soulevés, se hâta de rentrer à Cyrène. Ptolémée s'apprêtait à l'y relancer, mais il en fut empêché à son tour par un contre-temps imprévu. Dans son armée de mercenaires de toutes races éclata une sédition.

1. Pausanias, notre seul garant, mentionne l'exécution des deux princes après le mariage d'Arsinoé II et avant la défection de Magas : Δεύτερα δὲ ἀδελφὸν ἀπέκτεινεν Ἀργαῖον ἐπιβουλεύοντα, ὡς λέγεται. — Ἀπέκτεινε δὲ καὶ ἄλλον ἀδελφὸν γεγονότα ἐξ Εὐρυδίκης, Κυπρίους ἀφιστάντα αἰσθόμενος. Μάγας δὲ- - - ἀποστήσας Πτολεμαίου Κυρηναίους ἤλαυνεν ἐπ' Αἴγυπτου (Paus., I, 7, 1). Avec un auteur de style moins lâche, la mention « né d'Eurydice » pour le second frère signifierait qu'Argæos était fils de Bérénice. Quant à l'inconnu, — qui a pu intriguer à Cypre sans en être gouverneur, — Champollion voulait que ce fût Méléagre, l'ex-roi de Macédoine, déposé en 279 (ci-dessus, p. 154). De même, Gutschmid. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, dans notre système (et non pas dans celui de Droysen), la chronologie ne s'y oppose pas. On a supposé une défection réelle de Cypre (cf. l'omission de Cypre dans Théocrite : ci-après, p. 178, 1) et placé le fait à des dates très diverses.

2. Cf. ci-dessus (pp. 49, 1. 106, 2), l'inscription hiéroglyphique des prêtres de Pe et de Tep.

3. Polyaen., II, 28. Polyen parle d'un stratagème qui consistait à « élever un feu ami » (πυρσὸν φίλιον αἴρειν) soir et matin, à partir de Paraetonion. La ruse avait sans doute pour but de tromper les Bédouins de Marmarique. Τὸ Χῖ est pour Χειμὼ κώμη (Geogr. Min., II, p. 430 Müller), ou un autre endroit, en forme de X, à l'O. de Taposiris (Sethe in Pauly-W's *R.-E.*, s. v. *Chi*).

Des Gaulois, qu'il venait d'enrôler au nombre de quatre mille, dignes émules de ceux qui ravageaient alors la Macédoine et la Grèce, voulurent, eux aussi, faire un usage lucratif de leurs armes; ils ne songeaient à rien moins qu'à s'emparer de l'Égypte par un coup de main heureux. Philadelphe, averti du complot, les mena dans une « île déserte » formée par les bras du fleuve et les y laissa mourir de faim ou s'entretuer [1]. Ainsi, comme le dira plus tard Callimaque, « les Titans de l'Occident » furent défaits en même temps et par Apollon sur les pentes du Parnasse et par Philadelphe sur les bords du Nil [2]. Cet incident paraît avoir suspendu les hostilités, Philadelphe craignant de s'engager à fond, sous la menace toujours pendante d'une attaque du Séleucide, et Magas n'ayant aucun intérêt à risquer de perdre la vice-royauté qu'on lui laissait.

Du côté de la Syrie, Philadelphe avait été servi à souhait par les circonstances. Antiochos avait, comme nous l'avons vu, perdu son temps à ébaucher des projets qu'il était hors d'état d'achever, guerroyant contre les dynastes et rois récalcitrants du nord, se résignant à laisser en paix Kéraunos, puis se retournant contre Antigone Gonatas, l'allié de tous ses ennemis; et cela, au moment où une invasion gau-

1. Pausan., I, 7, 2.

2. Callim., *In Del.*, 171. Schol., *ibid.* Le scoliaste rapporte que ces Gaulois avaient été expédiés en Égypte par « un certain Antigone, ami de Philadelphe » ('Αντίγονός τις φίλος τοῦ Φιλαδέλφου), et que, pour avoir voulu piller les trésors du roi, ils avaient été mis à mort dans la Bouche Sébennytique du Nil. Ce texte, insignifiant pour qui le prend à la lettre et voit dans ce certain Antigone un simple agent recruteur (Lumbroso, Rannow, Weinberger, Ehrlich), — peut-être l' 'Αντίγονος ὁ Μακεδών que Ptolémée Soter avait envoyé au secours des Rhodiens en 304 (Diod. XX, 98), — a obligé à des tours de force les érudits qui reconnaissent là le roi de Macédoine, Antigone Gonatas (Droysen, Wachsmuth, Koepp, Buecheler, Couat, Haeberlin, etc.). Comme Antigone avait enrôlé des Gaulois pour reconquérir son royaume sur Antipater (Polyaen., IV, 6, 17), on suppose qu'il en avait écoulé ensuite une partie en Égypte; mais le difficile est de trouver une époque où Antigone a pu être « l'ami » de Philadelphe. Au temps où Antigone était en guerre avec Antiochos (280-279), une entente avec Philadelphe eût été possible; mais, pour un enrôlement de Gaulois, la date est prématurée,

loise, franchissant le Danube, s'abattait sur la péninsule des Balkans [1]. La Macédoine, qu'il convoitait probablement, était aux mains des Barbares. La guerre entre Antiochos et Antigone paraît avoir traîné en préparatifs et ne put être vigoureusement menée par l'agresseur, car Antiochos s'était attaqué d'abord à Nicomède de Bithynie, allié d'Antigone, et se trouvait arrêté par ce premier obstacle. La paix qui intervint fut, en somme, pour Antigone l'équivalent d'une victoire. Elle fut évidemment hâtée par la terreur que répandaient les dévastations des Celtes, et elle fut sincère, car les belligérants durent reconnaître qu'ils n'avaient aucun intérêt sérieux, l'un en Europe, l'autre en Asie. Les fiançailles de Phila, sœur d'Antiochos, avec Antigone scellèrent la réconciliation [2], et les deux rois purent envoyer chacun un bataillon de 500 hommes pour aider les Hellènes à défendre les Thermopyles (automne 279) [3].

De l'Europe, les bandes galates se déversèrent sur l'Asie-Mineure et mirent en coupe réglée le littoral. Des indices isolés permettent de constater leur présence à Érythræ, à Éphèse, à Milet, et jusqu'à Thémisonion en Carie [4]. Il semble

1. *Bellum quod inter Antigonum Gonatam et Antiochum Seleuci filium in Asia gestum est* (Trog., *Prol.* xxiv). Justin (XXV, 1) ne parle que de la paix consécutive. Memnon (c. 18) dit vaguement que la guerre dura longtemps, et que les flottes de Nicomède et d'Antiochos se rencontrèrent sans engager le combat. On ne cite pas de bataille, navale ou autre. Droysen (III, p. 186, 2) suppose qu'Antigone « battit la flotte syrienne et aborda en Asie » et s'empara de villes grecques sur le littoral, par exemple, de Pitane, pour laquelle intercéda le philosophe Arcésilas (Diog. Laert., IV, § 39). Mais ceci s'explique mieux par la victoire de Cos, remportée plus tard sur la flotte égyptienne (ci-après, p. 193).

2. Le mariage paraît avoir eu lieu, vers 277, en Macédoine (*Vit. Arat.*, p. 53 Westermann). Comme fille de Stratonice (cf. Dittenb., 151 = Michel, 1295), Phila était la nièce d'Antigone. Suidas (s. v. Ἄρατος Σολεύς) confond cette Phila avec Phila, fille d'Antipater et mère d'Antigone.

3. Pausan., X, 20, 3.

4. Cf. Pausan., X, 30, 9; 32, 4. Nous ne pouvons que renvoyer, pour les invasions gauloises, en Grèce et en Asie, aux nombreuses histoires et études spéciales (Wernsdorf, Pelloutier, Ritter, Am. Thierry, Contzen, Robiou, Wieseler) que peuvent remplacer aujourd'hui les travaux récents de H. van Gelder, *Galatarum res in Graecia et Asia gestae usque ad medium saeculum*

que leurs excès auraient dû provoquer contre eux une coalition des rois hellénistiques. Mais la discorde était partout, et chacun cherchait soit à composer à prix d'argent, soit, tels Antigone et Nicomède, à embaucher les Gaulois comme mercenaires et à s'en faire un instrument de conquête. C'est à Antiochos surtout qu'incombait le devoir de défendre la cause de la civilisation, qui se confondait avec ses propres intérêts. La question ne pouvait non plus rester indifférente au roi d'Égypte, qui, maître de la mer, devait offrir ses secours, plus ou moins intéressés, aux villes du littoral. Une inscription d'Érythræ, rédigée vers 274, parle des « terreurs et dangers » récemment surmontés, des dépenses engagées pour obtenir la paix des Barbares de Léonnorios et pour payer un corps de « Ptolémaïques » (Πτολεμαϊκοί), commandé par Hermocrate, qui a collaboré à la défense de la ville contre les Galates [1]. Antiochos, toujours pris au dépourvu, n'avait sous la main qu'une faible armée de

secundum ante Christum. Amstelod., 1888. F. Stähelin, *Gesch. der kleinasiatischen Galater bis zur Errichtung der röm. Provinz Asia*. Basel, 1897. Cf. Gäbler, *Erythrae*. Berlin, 1892. Les sources anciennes ont été cataloguées et appréciées par Ad. Schmidt, *De fontibus veterum auctorum in enarrandis expeditionibus a Gallis in Macedoniam atque Graeciam susceptis*. Berolin., 1834 (= Abh. z. alt. Gesch., p. 1-65. Leipzig, 1888), et, à un point de vue plus général, par H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de litt. celtique*, tome XII. Paris, 1902.

1. Marbre publié par P. Foucart (*BCH.*, III [1879], p. 388 sqq.). Dittenberger, 159. Ch. Michel, 503. Ce texte sans date, n'offrant le nom de Léonnorios et de ses Barbares que par restitution, a provoqué toute espèce de conjectures. Il n'est pas évident : 1° que les Πτολεμαϊκοί soient des soldats égyptiens, et non un corps quelconque de mercenaires ainsi nommé pour une raison à trouver ; 2° que ces soldats égyptiens aient été un corps auxiliaire débarqué de la flotte, et non une garnison. Une garnison signifierait une occupation préalable, expliquée par une guerre entre Antiochos et Ptolémée (guerre de Syrie, hypothèse commune, sauf la date, à Droysen, Kœpp, Gäbler, Stähelin, etc.). Si ce sont des auxiliaires bénévoles, même en service commandé, la ville a pu prendre la dépense à sa charge. Quant à la date des faits visés, elle dépend de la restitution [τοῖς περὶ Λεον]νόριον βαρβάροις. Autrement, on pourrait, comme l'a fait J. Beloch, la transporter quarante ans plus tard et y voir un secours envoyé par Ptolémée III Évergète, vers 234, à Antiochos Hiérax contre ses mercenaires gaulois révoltés. Cf. notre article précité (ci-dessus, p. 67, 2).

troupes légères. Il songeait à négocier, lui aussi, quand le Rhodien Théodote releva son courage et lui remontra que ses seize éléphants pouvaient à eux seuls épouvanter les chevaux et disperser la cavalerie de l'ennemi. La défaite redoutée se changea en victoire : mais Antiochos eut le triomphe modeste, humilié qu'il était, au dire de Lucien [1], d'avoir dû son salut à ses éléphants. C'est en souvenir de cet exploit — de date (vers 278/7) et de lieu inconnus — que les villes helléniques lui décernèrent, alors ou plus tard, le prédicat de Sauveur (Σωτήρ) [2]. Les Gaulois, en effet, paraissent avoir commencé depuis lors le mouvement de concentration rétrograde qui finit par les confiner dans la région connue plus tard sous le nom de Galatie.

La victoire d'Antiochos sur les Galates dut hâter singulièrement la restauration de son autorité dans ses provinces d'Asie-Mineure. Il allait enfin avoir le loisir de songer au compte qu'il avait à régler avec le roi d'Égypte. Celui-ci avait mis le temps à profit. On rencontre de divers côtés, surtout en Carie et en Lycie, des indices qui permettent de conclure à une extension progressive de son protectorat. La flotte égyptienne était toujours prête à répondre à l'appel des villes qui, menacées dans leur indépendance, préféraient la domination du Lagide à toute autre. On s'est même demandé, sur la foi d'un texte vague, si Ptolémée n'avait pas envoyé sa flotte croiser dans le Pont Euxin, pour essayer de renouer avec les villes qui avaient autrefois appartenu à Arsinoé. Il est question d'ancres enlevées à des navires égyptiens par des Gaulois au service des dynastes-rois du Pont, exploit dont le nom d'Ancyre perpétua par la suite le souvenir [3]. On sait

1. Lucian., *Zeuxis s. Antiochus*, 8-11. Récit suspect et paradoxe de rhéteur. Les Gaulois ont une armée formidable, supérieurement organisée, avec chars à faux, etc., et Antiochos n'a qu'une poignée d'irréguliers. C'est le monde renversé.

2. Appian., *Syr.*, 65.

3. Steph. Byz., s. v. Ἄγκυρα, d'après Apollonios d'Aphrodisias au XVII[e] livre de ses Καρικά. Droysen (III, p. 265) édifie là-dessus une série de conjectures

avec quelle facilité les logographes grecs inventaient des légendes étymologiques, et c'est vraiment de la complaisance que de prendre celle-ci au sérieux.

Antiochos, avec ses allures cauteleuses et hésitantes, prit le temps de calculer ses chances avant de s'attaquer à son puissant voisin [1]. En fait d'alliés, il n'en pouvait guère trouver d'autre, et surtout de plus utile, que celui qui avait déjà fait preuve d'hostilité contre Philadelphe, Magas de Cyrène. Nous n'avons absolument, pour nous guider ici, que le canevas fourni par Pausanias. Magas, après l'échec de sa tentative, semble méditer une revanche. « Une fois marié avec Apama, fille d'Antiochos fils de Séleucos [2], Magas décida Antiochos à transgresser les conventions que son père Séleucos avait faites avec Ptolémée, et à se lancer sur l'Égypte. Comme Antiochos commençait à se mettre en campagne, Ptolémée envoya vers tous [les pays] sur lesquels régnait Antiochos des bandes de pillards pour ravager le territoire des plus faibles, de l'armée régulière pour dompter les plus puissants, si bien qu'Antiochos ne put jamais parvenir à marcher contre l'Égypte » [3]. A travers le vague de ces lignes,

(mais à la date de 266); Philadelphe contre Héraclée, puis s'attaquant à Mithridate et Ariobarzane, s'alliant avec Philétæros de Pergame et installant un certain Eumène de Tios à Amastris, donnant le nom de Bérénice à Tios, etc. Kœpp accepte le système, sauf à faire observer que ce n'est pas Tios, mais Chios qui a pris le nom de Bérénice (Steph. Byz. s. v.), au temps de Mithridate Eupator. Si l'on veut retenir le fait matériel, on peut, puisqu'il est emprunté à une histoire des Cariens, le reporter en Carie (cf. Niese, II, pp. 79, 3. 129, 9).

1. Sur cette guerre de Syrie, voy. Fr. Kœpp, *Ueber die syrischen Kriege der ersten Ptolemäer* (Rh. Mus., XXXIX [1884], p. 209-230). Kœpp a été le premier à ébranler le système de Droysen, qui faisait descendre la date initiale jusqu'en 266. Haeberlin (in *Philol.*, L [1891], p. 696) tient encore pour Droysen, estimant Kœpp dûment réfuté par Rannow (*Stud. Theocr.*, Berl., 1886).

2. Le mariage a peut-être été l'occasion de la dédicace d'une statue de la « reine Apama » par les Milésiens (Haussoullier, *Milet*, etc., p. 60).

3. Pausan., I, 7, 3. Ce texte fondamental se plie à tous les systèmes. Quelles sont ces conventions (συνθῆκαι) violées par Antiochos ? Évidemment, une cession de la Syrie, consentie à Ptolémée Soter par Séleucos avant la bataille d'Ipsos, mais que Séleucos avait refusé d'exécuter ensuite et que Philadelphe avait invoquée pour reprendre la Syrie à la mort de Séleucos (cf. ci-dessus,

on entrevoit une longue guerre commencée par Antiochos, détournée de son but par une série de diversions, et disséminée ainsi sur tous les points vulnérables qu'offraient aux coups de l'ennemi les possessions d'Antiochos. Ce qui est particulièrement étrange, c'est que Magas, qu'on nous donne comme le fauteur de la guerre, ne paraît pas avoir aidé en quoi que ce soit son beau-père et allié. Il est probable qu'il s'était engagé à collaborer à l'invasion de l'Égypte, mais que, Antiochos n'ayant pas franchi la frontière orientale, il ne voulut pas, en agissant isolément, aller au devant d'un nouvel échec. De son côté, Philadelphe avait trop d'intérêt à le laisser en repos pour ne pas faire semblant d'ignorer ses menées [1].

Il faut renoncer à deviner de quelle façon commencèrent les hostilités. Pausanias semble avoir oublié que, pour atteindre l'Égypte, Antiochos devait être maître de la Cœlé-Syrie et de la côte phénicienne [2]. On est tenté de croire que, incapable de résolutions hardies, il s'attarda à des demi-mesures, cherchant à provoquer des défections sans déclarer ouvertement la guerre, dissimulant ou croyant dissimuler les préparatifs qu'il faisait dans la partie orientale de son

p. 83). Il n'y eut jamais d'autres « conventions », et Kœpp n'est pas fondé à dire que, si Philadelphe avait repris la Syrie en 280, c'est lui qui aurait violé les traités.

1. Il semble, d'après le contexte de Pausanias, que le mariage de Magas avec Apama, quoique propre à faire suspecter les intentions de Magas, ne fut pas considéré à Alexandrie comme un acte d'hostilité, mais plutôt comme une satisfaction accordée à Magas et un gage de paix avec Antiochos. S'il est vrai que Apama fût fille d'Antiochos et de Stratonice (Malalas, p. 195 et 203, éd. Bonn, la dit fille de Séleucos Ier) et qu'elle eût une sœur aînée (*filiae Stratonike et Apama*, Euseb. Arm., I, p. 249 Schœne), elle n'a guère pu être nubile avant 274 ou 275. Son identité est un thème à discussions. On ne connaît pas d'autre épouse légitime à Magas, et cependant deux auteurs prétendent que la mère de la fille unique de Magas (Bérénice II) s'appelait Arsinoé (Justin., XXVI, 3, 3. Hygin., *Astr. Poet.*, II, 24). De là l'invraisemblable hypothèse de Niebuhr (ci-dessus, p. 165, 3). Le plus prudent est de supposer que Magas jugea à propos de substituer au nom exotique de sa femme celui d'Arsinoé.

2. C'est cependant sur lui que repose le système de Kœpp : la Cœlé-Syrie et Phénicie appartenant à l'Égypte depuis 295 environ (cf. ci-dessus, p. 88, 4).

empire, tergiversant et décourageant par là son allié secret, si bien que, à un moment donné, les rôles s'intervertirent et que l'adversaire, mieux avisé, passa de la défensive à l'offensive. Nous avons maintenant, par un texte cunéiforme daté de l'an 38 des Séleucides (274/3 a. Chr.)[1], quelques informations sur les agissements d'Antiochos au cours des années 275-274. Le roi s'était transporté au-delà de l'Euphrate dans une localité du nom de Sapardou, et il semble avoir installé là son quartier général. Le gouverneur d'Akkad, c'est-à-dire le satrape de Babylonie, lui amène de Babylone et de Séleucie des renforts et subsides, entre autres vingt éléphants. Puis, sans doute au printemps de l'an 273, Antiochos, avec ses gens et son épouse, lève le camp et marche contre l'armée de l'Égypte qui se trouvait de l'autre côté du fleuve. D'autre part, la stèle de Pithom nous apprend que, en l'an XII du règne (274/3), Philadelphe, accompagné de sa chère épouse et sœur, vint dans le nome d'Héroopolis pour aviser aux moyens de protéger l'Égypte contre l'étranger. On a pu conjecturer avec raison suffisante qu'il venait inspecter et hâter les travaux du canal, avec l'intention de s'en servir pour faire passer, au besoin, ses navires de guerre de la Méditerranée dans la Mer Rouge, ou inversement. Il y avait donc des préparatifs de guerre, et non pas encore guerre déclarée, au cours de cette année 274/3. Enfin, un événement qui doit avoir quelque rapport avec les projets et actes des rois prêts à entrer en conflit, l'inauguration d'une ère locale à Tyr en 275/4, est un indice utilisable[2]. Tyr avait beaucoup

1. J. N. Strassmaier (in *Zeitschr. f. Assyriologie*, VII [1892], p. 226 sqq.). C. F. Lehmann (*ibid.*, p. 355). Sur les incertitudes de la traduction, voy. les obss. de Fr. Delitzsch et U. Wilcken dans Ehrlich (*op. cit.*, p. 20-21). Strassmeier croyait reconnaître Sardes dans Sapardou; mais il est impossible d'imaginer, dans cette hypothèse, que l'armée égyptienne fût « de l'autre côté de l'Euphrate ». Les dates d'après le comput chaldéen, partant de oct. 311.

2. *CISemit.*, I, p. 31 (Inscr. du sarcophage d'Eshmounazar II). P. Six, *L'Ère de Tyr* (Num. Chron., VI [1886], p. 97-113). Six rétablit comme suit les rois de Sidon-Tyr après Alexandre : Abdalonyme (332-320), Eshmounazar I (319-307), Tabnit (306-294), Eshmounazar II (293-280), Philoclès (280-267). Après

souffert des deux sièges qu'elle avait soutenus contre Alexandre et plus tard contre Antigone. Elle était redevenue une dépendance de son ancienne métropole, Sidon; mais elle avait dû se relever peu à peu et reprendre avec ses forces un peu de son vieil esprit d'indépendance. Il se peut que Philadelphe, à la veille d'une guerre avec le roi de Syrie, ait jugé à propos de donner satisfaction à un désir qui aurait pu se tourner en hostilité s'il n'était satisfait à temps, en séparant Tyr de Sidon et en lui accordant l'autonomie. Cela lui était d'autant plus facile que le nouveau roi de Sidon, Philoclès, amiral de sa flotte, était tout à sa dévotion, et cette faveur put être considérée comme une juste récompense de l'héroïsme déployé par les Tyriens au temps où ils avaient bravé la colère d'Antigone pour rester sous la suzeraineté des Lagides. On rencontre encore, du côté où l'on s'y serait le moins attendu, des traces de l'activité diplomatique de Philadelphe. Les défaites de Pyrrhos en Italie venaient de révéler l'essor d'une puissance qui commençait déjà à inquiéter les Carthaginois. Philadelphe, bien que en relations amicales avec Pyrrhos, jadis l'hôte de son père à Alexandrie, jugea à propos d'être des premiers à offrir son amitié aux

267, l'ère de Tyr est remplacée par les années de règne des Lagides, jusqu'en 228. Mon savant confrère, M. Clermont-Ganneau, a édifié sur la grande inscription du sarcophage d'Eshmounazar II des conjectures tout à fait séduisantes et bien liées. Il suppose que Philoclès, amiral égyptien, acquit des droits à la couronne de Sidon en épousant la reine-mère Amastoreth, sœur et veuve de Tabnit, et mère d'Eshmounazar II, auquel il succéda. La découverte toute récente des inscriptions de Saïda (Ph. Berger, *Inscr. de fondation du T. d'Esmoun à Sidon*, Mém. Acad. Inscr., XXXVII, 1902, p. 1-29) ayant fait connaître un nouveau roi, Bodastart, et soulevé des objections au système précité, M. Clermont-Ganneau s'en est habilement servi pour consolider ses hypothèses. La concurrence d'une branche cadette, représentée par Bodastart, aurait été la raison pour laquelle Amastoreth, reine et prêtresse d'Astarté, aurait pris pour époux et associé Philoclès. Un point — au moins — reste obscur, la condition de Tyr avant 274. Abdalonyme étant roi de Sidon pour Justin et Q. Curce, et roi de Tyr pour Diodore (XVII, 47), on admettrait volontiers que les deux villes étaient alors réunies; mais il y a une objection grave, c'est que les rois de Sidon, Eshmounazar II, Bodastart (Bodastoreth) et Philoclès ne s'intitulent pas rois de Sidon *et de Tyr*.

Romains. Songeait-il seulement à ouvrir des voies nouvelles au commerce égyptien, ou se ménageait-il quelque alliance future au cas où Magas se prêterait à une entente avec les Carthaginois? On ne peut que chercher à deviner les motifs. Le fait certain, c'est qu'une ambassade égyptienne alla à Rome et que le Sénat fit porter ses assurances d'amitié à Alexandrie au cours de l'année 273 [1]. A ce moment, la guerre était enfin déclarée entre les rois de Syrie et d'Égypte.

Donc, au mois de Nisan, c'est-à-dire au printemps de 273, l'armée égyptienne avait envahi les États d'Antiochos et marchait dans la direction de l'Euphrate. Que se passa-t-il ensuite? Ici, le voile retombe; mais le silence de l'inscription cunéiforme est un indice défavorable pour la cause d'Antiochos. Du côté égyptien, les bulletins de victoire ne manquent pas; mais on ne sait à quelle époque les placer ni quel fond il faut faire sur le fatras ampoulé et les « clichés » de la prose sacerdotale. Un document saïtique daté de l'an XX de Philadelphe (266/5) rapporte que le roi a reçu le tribut des

1. Dion. Hal., XX, 14. Liv., *Epit.*, XIV. Val. Max., IV, 3, 9. Justin., XVIII, 2, 9. Dio Cass., fr. 41 B. Zonar., VIII, 6. Cf. Schneiderwirth, *Politische Beziehungen zwischen Rom und Aegypten bis zu dessen Unterwerfung*. Heiligenstadt, 1863. Schmid, *Rom und Aegypten in ihren politischen Beziehungen vom Kriege mit Pyrrhus bis auf die Zeiten Konstantins*. Gymn. Progr. Rottweil, 1870. P. Guiraud, *De Lagidarum cum Romanis societate*. Paris, 1879. H. Neuda, *Ueber die politischen Beziehungen zwischen Rom und Aegypten bis zur Thronbesteigung der Königin Kleopatra*. Gymn. Progr. Krems, 1881. E. Bandelin, *De rebus inter Aegyptios et Romanos intercedentibus usque ad bellum Alexandrinum a Caesare gestum*. Hal. Sax., 1893. C. F. Lehmann, *Ptolemaios II und Rom* (Beitr. z. alt. Gesch., II [1902], p. 347-348), émet l'hypothèse assez étrange que Ptolémée cherchait à Rome une garantie éventuelle contre Pyrrhos. Les préoccupations commerciales sont indiquées par le fait (contesté par M. Holleaux. *Le prétendu traité de 306*, in Mél. Perrot [Paris, 1903], p. 183-190) que, avant ou après le siège de Rhodes (ci-dessus, p. 78), les Rhodiens avaient traité avec les Romains (Polyb., XXX, 5, 6). On peut se demander si Philadelphe ne chercha pas à ce moment à nouer des intelligences avec les « rois Indiens », auprès desquels on rencontre un *Dionysius a Philadelpho missus* (Plin., VI, § 58). C'est environ dix ans plus tard que le célèbre Açoka Piyadaṣi commence sa propagande bouddhique et se vante d'avoir converti ses voisins d'Occident, cinq rois, parmi lesquels Tourâmaya (Ptolémée) et Maka (Magas). Cf. E. Senart, *Les inscriptions de Piyadasi* (Journ. Asiat., 1881-1883). J. Vahlen, in *SB. der Berl. Akad.*, 1888, p. 1383.

villes d'Asie, châtié les nomades asiatiques, coupé force têtes et versé le sang à flots. En vain les ennemis avaient mis en ligne d'innombrables vaisseaux, des chevaux et des chars, « plus que n'en possédaient les princes de l'Arabie et de la Phénicie »; le roi avait célébré son triomphe par des fêtes, et la couronne d'Égypte avait été affermie sur sa tête [1]. Il n'y a à peu près rien à tirer, pour le sujet actuel, de la stèle de Mendès. Les textes classiques sont d'une lamentable indigence, sans dates et sans rapports évidents avec des circonstances qui pourraient servir à les dater [2]. C'est, une fois de plus, la porte ouverte, et toute grande, aux conjectures. Nous savons seulement que, si Antiochos ne put atteindre la frontière de l'Égypte, il fit du moins quelques incursions dans la Syrie méridionale. C'est ainsi qu'il prit Damas, d'où il expulsa le stratège Dion [3]. Mais, harcelé de tous côtés par un adversaire qui, maître de la mer, se dérobait à son étreinte tout en pillant ses domaines, il devait être en état de perplexité constante et incapable d'un dessein suivi. La flotte égyptienne, après avoir assuré la conquête de la Lycie et de la Carie, remontait le long du littoral et poussait à la défection les villes grecques intimidées. Avec Samos pour point d'appui, elle menaçait également Milet et Éphèse. Milet paraît avoir été occupée alors, et d'une façon durable, par les Égyptiens. Éphèse resta pour le moment fidèle aux Séleucides, car la signature de ses délégués figure au bas d'un décret du κοινὸν des Ioniens, qui, quelques années plus tard, demandaient à Antiochos, en échange d'honneurs exceptionnels

1. Stèle du Louvre (Clarac, II, pl. 242, nr. 406). Cf. E. Revillout in *Rev. Égypt.*, I [1880], p. 183-187. Wiedemann, in *Rhein. Mus.*, XXXVIII [1883], p. 391. Koepp (*ibid.*, XXXIX [1884], p. 217, 1). Ehrlich (*De Callim. hymn.*, p. 23-24). Wiedemann rapportait ce texte à la guerre contre Magas et au massacre des mercenaires gaulois (ci-dessus, p. 167) : même en tenant compte des hyperboles traditionnelles, ce serait un incident bien mince pour un tel rapport, qui, du reste, indique formellement l'Asie comme théâtre de la guerre.

2. Nous éliminons de la guerre de Syrie la prise de Caunos par Philoclès (ci-dessus, p. 62, 4), que Droysen y intercalait (à la date de 266) et confondait avec la capture de Sotade à Caunos (ci-après, p. 193, 1) par Patroclos.

3. Polyaen., IV, 15.

décernés au roi et à la reine Stratonice, l'autonomie intérieure et la restauration du régime démocratique [1]. Antiochos comprit bien vite qu'à ce jeu il risquait de perdre l'Asie-Mineure tout entière. Une série d'insuccès pouvait provoquer des trahisons de toute sorte et avoir même des répercussions lointaines. L'argent de Ptolémée était encore plus redoutable que ses soldats. Ses libéralités pouvaient réveiller l'ardeur belliqueuse des dynastes et cités du nord, qui avaient secoué le joug du Séleucide et se trouvaient être les alliés naturels de son adversaire. Bref, la paix se fit, après deux ou trois ans d'hostilités ouvertes, et elle se fit aux dépens du Séleucide. La Lycie, la Carie étaient définitivement perdues pour lui, et il dut se résigner à laisser Milet, son meilleur port sur la mer Égée, aux mains du Lagide (271).

Pour apprécier les résultats acquis, nous pouvons utiliser le chant de triomphe entonné par Théocrite dans le morceau connu sous le nom d' « Éloge de Philadelphe » [2]. Le poète célèbre à pleine lyre la gloire du souverain qui règne sur 33,333 villes, et il énumère les provinces comprises dans son vaste empire. Ptolémée « se taille sa part [3] de la Phénicie, de

1. P. Foucart in *BCH.*, IX (1885), p. 388 sqq. = Michel, 486. Cf. Haussoullier, *Milet*, p. 67-69. Inscription à dater après 266, à cause de la mention du co-régent Antiochos II. Milet ne fut reconquise que par Antiochos II (ci-après, p. 208). C'est probablement dans cet intervalle que fut bâti le gymnase Ptolémæon et que le culte d'Osiris fut introduit à Didymes, où « la reine Philotéra », sœur de Philadelphe, eut sa statue (Haussoullier). Il est impossible de dater les inscriptions qui mentionnent un portique consacré par Halicarnasse « à Apollon et au roi Ptolémée » (Michel, 595), un cadran solaire d'Héraclée du Latmos dédié « au roi Ptolémée » (*Milet*, p. 67), ou qui font allusion à l'insécurité du littoral (inscr. de Bargylia, Michel, 457). Il est question de Priène libérée par Antiochos (S. Empir., *Adv. Gr.*, p. 293), c'est-à-dire reprise sur les Égyptiens (?). C'est ici que Droysen place l'aide prêtée par les Πτολεμαϊκοί aux Érythréens (ci-dessus, p. 169, 1). Quant à l'attaque de la flotte sur la Perse (?), d'où le roi rapporte les images des dieux égyptiens, c'est une flatterie sacerdotale qu'il faut laisser à la stèle de Pithom (lig. 11-12, *avant* l'an XII).

2. La date si controversée de l'*Idylle XVII* (Ἐγκώμιον εἰς Πτολεμαῖον) devient presque certaine si l'on admet que Arsinoé II, vivante au moment où Théocrite écrivit la pièce en question, est morte en 270, ce qui sera démontré ci-après.

3. Le sens de ἀποτέμνεται est controversé. Le scoliaste traduit par χωρίζεται,

l'Arabie, de la Syrie, de la Libye et des noirs Éthiopiens ; à un signe de lui obéissent tous les Pamphyliens, les vaillants Ciliciens, les Lyciens, les belliqueux Cariens et les îles Cyclades [1] ; car c'est pour lui que les meilleurs navires sillonnent l'onde marine ; la mer entière et la terre et les fleuves murmurants sont régis par Ptolémée. Nombreux sont les cavaliers, nombreux les porte-boucliers cuirassés d'airain brillant qui lui font le salut bruyant des armes. En opulence, il a surpassé tous les rois, et chaque jour elle s'amasse dans sa riche demeure, venant de tous côtés. Cependant ses peuples vaquent en paix à leurs travaux ; car jamais piéton ennemi, franchissant le Nil poissonneux, n'a poussé le cri de guerre dans des villages à lui étrangers ; jamais agresseur cuirassé, bondissant de son rapide navire sur le rivage, n'a effarouché les bœufs de l'Égypte. Ainsi protège les larges plaines la main virile du blond Ptolémée, expert à brandir la lance. Il a constamment souci, comme il sied à un bon roi, de garder tout l'héritage paternel et ce qu'il y a ajouté lui-même ». Quelques réserves que l'on fasse sur la tendance du poète à amplifier, sur la prétention d'incorporer en entier au royaume des régions dont le littoral seul était sous la domination égyptienne, il n'en reste pas moins que Philadelphe a agrandi l'héritage paternel et tenu l'Égypte à l'abri des inva-

qui n'est pas plus clair. Une possession partielle de la Phénicie étonne quelque peu ; mais il faut se souvenir que Sidon et Tyr étaient officiellement indépendantes. Arados, au N. de l'Éleuthéros, paraît avoir été adjugée au Séleucide.

1. L'omission de Cypre a donné lieu à toute espèce de conjectures : lacune (Niebuhr) ; Συρίας à remplacer par Κύπρου τε (Voss) ; Cypre comprise dans la Pamphylie (cf. Dion. Perieg., 508 : Gercke) ; ou même, défection momentanée de Cypre (Buecheler) ; rédaction plus ancienne du poème, etc. C'est vraiment trop exiger d'un poète, qui ne croyait pas rédiger un document historique et un titre de propriété. L'énumération des pays légués par Philadelphe à son successeur figure dans l'inscription d'Adulis (ci-après), et Cypre n'y a pas été oubliée. Mais, en revanche, l'Arabie, l'Éthiopie, la Pamphylie, ont disparu, et c'est un nouveau sujet de discussions. Il est fait mention, sans date, d'une expédition armée de Philadelphe en Éthiopie dans Diodore (I, 37 : ci-dessus, p. 143, 2). La meilleure raison qui ait été donnée (Haeberlin) de l'omission de Cypre et de Cyrène dans Théocrite, c'est que Cypre et Cyrène n'ont pas été plus mentionnées que l'Égypte elle-même, et pour le même motif.

sions. Il paraît avoir employé les loisirs que lui fit la paix à affermir en Cœlé-Syrie et en Phénicie son autorité de suzerain. Aké se transforme en Ptolémaïs et cesse en 267 de dater ses monnaies par l'ère des Séleucides. La domination de l'Archipel et le protectorat des Cyclades étaient assurés par des postes maritimes qui comptaient ensemble plus de quatre cents navires de guerre [1].

Nous arrivons ainsi à une année critique (271/0), dont l'importance, longtemps méconnue, donne lieu aujourd'hui encore aux controverses les plus irréductibles. On savait, par une foule de témoignages, que, vers le milieu de son règne, à une date que l'on plaçait généralement en 266, Philadelphe avait décerné à sa sœur-épouse les honneurs divins [2], lui avait fait ériger des statues consacrées dans tous les temples égyptiens, en attendant qu'il lui bâtît des Ἀρσινόεια particuliers. On savait même, que, par une habileté fort admirée, il avait pris ce prétexte pour détourner, au profit du nouveau culte officiel, une bonne part des revenus des temples égyptiens. Mais rien n'avait pu ébranler la conviction que cette apothéose était décernée, par un caprice amoureux ou un calcul intéressé du maître, à Arsinoé vivante. C'est en vain que les stèles de Mendès et de Pithom, sorties de terre au cours des trente dernières années, parlaient des pieux pèlerinages de Philadelphe, de la consécration des statues d'Arsinoé, auxquelles les rites magiques insufflent une vie éternelle, ou représentaient le roi offrant ses hommages à Arsinoé figurée en compagnie d'autres divinités. Le vague de la phraséologie sacerdotale, l'usage connu de traiter les souverains en dieux vivants, permettaient toujours d'échapper à une explication qui aurait renversé toutes les idées reçues [3]. Il a fallu, pour dégager de ce fatras l'idée simple

1. Athen., V, p. 203 d.

2. Sur le culte d'Arsinoé Philadelphe, voy. les ouvrages cités plus haut, p. 190, 1.

3. On en concluait généralement, avec Brugsch, Droysen et autres, que le

d'une apothéose posthume d'Arsinoé, qu'un nouveau fragment de la stèle de Mendès vînt donner la date de l'entrée au ciel, autrement dit, de la mort d'Arsinoé, événement survenu au mois de Pachon de l'an XV de Philadelphe (juillet 270). Cette année-là, dit le texte, « cette déesse, elle sortit vers le ciel; elle rejoignit les membres de [Râ ou Harmachis]..... [1] ». A la lumière de ce texte, on a compris enfin la signification de tous les menus faits concordants que l'on s'était ingénié à détourner de leur sens réel. L'effigie d'Arsinoé sur les monnaies, avec la double corne d'abondance (δίκερας), fait partie de son apothéose, et c'est précisément en 270 que commence la série des pièces ainsi frappées. Cette série, qui se continue sous le règne suivant, porte des dates comptées à partir de la dite année, devenue l'an I de l'ère d'Arsinoé [2]. Enfin, la date de la mort d'Arsinoé est aussi celle que nous serons amenés à attribuer au changement de politique intérieure dont témoigne l'association au trône de Ptolémée, dit plus tard Évergète, l'aîné des enfants d'Arsinoé I. A tout point de vue, cette année 270 est une

mariage avait eu lieu en 270, et que l'apothéose était un cadeau de noces (cf. Droysen, in *SB. d. Berl. Akad.*, 1882, p. 227). En 1895, Strack évite encore de se prononcer : « L'année de la mort d'Arsinoé », dit-il (p. 193), « est incertaine; tout ce qui paraît être assuré, c'est qu'elle mourut avant Philadelphe, cf. Paus., I, 7, 3 ». Même en 1897, Kœhler (*SB. d. Berl. Akad.*, p. 977) supposait Arsinoé morte après la guerre de Chrémonide (ci-après, p. 185 sqq.).

1. Ce nouveau texte termine la ligne 11 et est suivi d'une lacune au commencement de la ligne 12. Il est cité par H. von Prott (in *Rh. Mus.*, LIII [1898], p. 464, 1) d'après F. von Bissing, par Mahaffy (*History*, p. 74-79) d'après « the late Mr. Wilbour ». Je puis ajouter à ces autorités celle de M. Maspero, qui a bien voulu vérifier le texte sur la pierre et m'en adresser du Caire (à la date du 15 nov. 1902) la traduction littérale, en confirmant le sens réel de ce pathos sacerdotal. « Il ne peut y avoir aucun doute », écrit mon éminent confrère, « en présence d'un texte aussi formel : c'est la formule employée depuis les époques les plus anciennes pour indiquer par euphémisme la mort d'un roi. Arsinoé morte est traitée de la même manière que Amenemhaît I[er] ou Thoutmôsis III ou tous les autres Pharaons dont on dit qu'ils sont sortis ou qu'ils se sont envolés vers le ciel, et qu'ils se sont unis au dieu Soleil, père de leur race ».

2. Voy. J. N. Svoronos, *Les monnaies de Ptolémée II qui portent dates* (Rev. Belge de Num., 1901, pp. 263-298, 387-412). Cf. ci-dessus, p. 54, 3, référence où la pagination est celle du tirage à part.

année critique, qui partage en deux périodes distinctes, et à peu près égales en durée, le long règne de Philadelphe.

Nous considérerons désormais le fait comme démontré, et du coup tombent toutes les combinaisons qui supposent Arsinoé vivant jusqu'à une date inconnue, mais très proche de la fin du règne de Philadelphe. Nous nous abstiendrons d'entasser des conjectures oiseuses sur cette mort, dont les circonstances se dérobent à l'histoire. Il nous reste à discuter celles qui concernent l'adoption de Ptolémée Évergète par sa marâtre, et même l'existence possible d'un rejeton issu d'Arsinoé II et de Philadelphe.

Au cours des premières années de veuvage, Philadelphe est tout à sa douleur, ou à l'étalage de son zèle pour la déification de sa compagne. On le rencontre, dès la quinzième année de son règne, au mois de Pachon, c'est-à-dire immédiatement après la mort d'Arsinoé, procédant à l'apothéose d'Arsinoé, revivifiée suivant les rites sacerdotaux, dans le temple du Bélier de Mendès [1]. On le retrouve l'année suivante à Pithom (Héroopolis), occupé à introduire le culte de sa sœur-épouse, « la Philadelphe », dans le temple du dieu Toum et à édifier un temple aux « dieux Adelphes » dans la ville neuve d'Arsinoé, fondée sur les bords du lac Kemouer (Timsah) [2]. Les cérémonies inaugurales du culte d'Arsinoé se succèdent d'année en année dans les divers temples nationaux. A Alexandrie, Philadelphe installe un culte héroïque, de rite grec, avec un sacerdoce spécial, et bientôt les dédicaces à la « déesse Philadelphe » se multiplient dans les villes grecques qui tiennent à faire leur cour au roi d'Égypte [3].

1. Stèle de Mendès, lig. 11-13. Le roi est représenté faisant hommage au Bélier, derrière lequel sont rangées plusieurs divinités, et Arsinoé au bout de la série. A Pithom, disposition analogue ; en double série, Arsinoé en Isis derrière la rangée des dieux.

2. Stèle de Pithom, lig. 21. On remarque que, sur cette stèle, Arsinoé a deux cartouches, comme les rois et les reines régentes. A la suite, il est fait mention d'une expédition, conduite par un stratège sur la mer Arabique et aboutissant à la fondation de Ptolémaïs Épithéras.

3. Nous traiterons ailleurs les questions relatives au culte égyptien et au

§ III

La co-régence de Ptolémée III Évergète (270-258).

Arsinoé disparue, Philadelphe dut se sentir les mains plus libres pour résoudre de graves questions que l'impérieuse reine s'était probablement réservé de trancher à son gré et suivant l'occurrence. Les solutions auxquelles il s'arrêta sont l'objet de conjectures très diverses, dont chacune forme un système incompatible avec les hypothèses fondées sur un autre point de départ. A la date de 267/6 apparaissent des documents qui indiquent que Ptolémée (Philadelphe) s'est associé un fils du nom de Ptolémée ; et, comme pour compliquer encore le problème, le nom de ce co-régent disparaît à partir de l'année 260/59, an 27 de Philadelphe [1]. L'explication la plus simple de la première donnée du problème est que le roi s'est associé son fils et successeur Ptolémée III Évergète ; l'explication la plus simple de la seconde est la mort du co-régent à la date où son nom disparaît : mais ces deux explications ne peuvent s'adapter à la même personne. De là les hypothèses les plus aventureuses [2]. Le nombre en est heureusement allégé pour nous,

culte grec des souverains Lagides. Voy., pour les dédicaces de statues à la déesse Arsinoé Philadelphe dans les villes grecques, les inscriptions réunies par M. L. Strack, p. 223-224.

1. Le Papyrus des Revenus, de l'an 27, portait comme suscription : βασιλεύοντος Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου καὶ τοῦ υἱοῦ Πτολεμαίου (col. I, 1 et col. 24) : mais, à la col. I, la formule a été corrigée, pour en faire disparaître le co-régent, dont c'est la dernière mention (Grenfell et Mahaffy, *Revenue Laws of Ptolemy Philadelphus*. Oxford, 1896).

2. La question a été posée en 1880 par la publication de papyrus démotiques (Pap. du Louvre, 2424, 2433, 2443, etc.; le plus ancien, de l'an 19) portant la suscription : en telle année, tel mois « du roi Ptolémée et de Ptolémée son fils » (Revillout, in *Rev. Égyptol.*, I, p. 2 sqq.). La formule a été retrouvée depuis dans les papyrus grecs (*Petr. Pap.*, II, 26, et le *Revenue Papyrus*) et les *ostraka*. Revillout avait imaginé d'abord qu'il s'agissait de Ptolémée Soter, dont le père aurait eu pour nom Ptolémée et pour sobriquet Lagos. Mais on ne peut admettre qu'un sobriquet soit devenu le nom patro-

car nous pouvons écarter par la question préalable toutes celles qui supposent Arsinoé vivante et pesant sur les décisions du roi.

Il est certain que Ptolémée III Évergète, devenu roi à la mort de son père, prit dans les documents officiels la qualité de « fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Adelphes »[1]; et on ne peut guère douter qu'il ait été officiellement adopté par Arsinoé II. Il importerait beaucoup pour la connaissance du caractère de Philadelphe et de sa sœur épouse, mais il importe moins à l'histoire générale du règne, de savoir si cette adoption a eu lieu lors du mariage ou plus tard; soit du vivant d'Arsinoé, par acte réel, soit même, par fiction légale en forme d'adoption testamentaire, après sa mort. Il n'y a pas de raison sérieuse pour admettre que Phi-

nymique de la dynastie. Wiedemann (in *Rhein. Mus.*, XXXVIII [1883], p. 384 sqq.) émit l'opinion (approuvée par Strack et Mahaffy) que le co-régent était Ptolémée Évergète, adopté par Arsinoé lors de son mariage et associé par Philadelphe pour prévenir des compétitions au cas où Arsinoé II aurait eu des enfants. La précaution étant devenue inutile lorsque Arsinoé fut morte ἄτεκνος, la co-régence aurait disparu alors. Krall (*SB. d. Wien. Akad.*, 1884, p. 347 sqq.) fut d'avis (approuvé par Wilcken et Ehrlich) que cette co-régence avait dû être établie, à l'état de fiction légale, au profit d'un fils mineur d'Arsinoé II, laquelle se serait résignée à adopter les enfants d'Eurydice après le décès du sien, mort en bas âge. Gercke (in *Rhein. Mus.*, XLII [1887], p. 272-3), persuadé que Théocrite avait signalé comme adultérins les enfants d'Arsinoé I (cf. ci-dessus, p. 97, 3), jugea que le co-régent devait être un fils bâtard de Philadelphe, celui qui se révolta plus tard à Éphèse (υἱὸς ὢν τοῦ Φιλαδέλφου βασιλέως. Athen., XIII, p. 593 a), de connivence avec Timarque (ci-après, p. 208). Opinion acceptée par Haeberlin et Bevan. Enfin, H. von Prott (in *Rhein. Mus.*, LIII [1898], p. 470-4 : de même Wilhelm et Beloch), modifiant cette hypothèse, suppose que le révolté en question n'était pas un fils, soit légitime, soit bâtard, de Philadelphe, mais le fils aîné de Lysimaque, que sa mère Arsinoé II avait amené à Alexandrie et fait adopter par Philadelphe comme fils aîné, ayant le pas sur Ptolémée Évergète (!). Ce Ptolémée aurait succédé, en vertu des droits acquis, à sa mère, aussitôt après la mort d'Arsinoé II, dès 270/69. Un roi qui préfère à son héritier légitime tantôt un bâtard, tantôt un fils de sa femme, est bien étonnant. Plus étonnant encore est ce co-régent qui, héritier du trône d'Égypte, court sottement à sa perte. Entre tant de systèmes, nous admettrons, avec Wiedemann, que le co-régent était bien Ptolémée Évergète, et, avec Mahaffy (*Revenue Laws*, p. XXII-XXVI), que Ptolémée cessa d'être co-régent lorsqu'il fut fiancé avec Bérénice et virtuellement roi de Cyrène.

1. Voy. ci-après (ch. VII) les inscriptions d'Adulis et de Canope.

ladelphe, n'ayant pas d'enfants d'Arsinoé II [1], ait volontairement compromis l'avenir de sa dynastie en s'obstinant à disqualifier son héritier légitime. Il est probable, au contraire, qu'il voulut couper court à toute cabale et assurer son repos en manifestant publiquement sa décision par un acte qui la rendait irrévocable. Cet acte, fait pour la publicité, sans partage ou communication réelle du pouvoir souverain, Philadelphe dut l'accomplir peu de temps après la mort d'Arsinoé, en tout cas avant 268. Nous n'en connaissons pas la date, précisément parce que l'association au trône ne fut qu'une fiction légale et ne compta pas dans les années du règne de Ptolémée Évergète [2]. Tranquille de ce côté, Philadelphe ne paraît pas avoir jamais songé à contracter une nouvelle union légitime, qui aurait pu lui créer de nouveaux ennuis. Sa dévotion à la « déesse Philadelphe », toujours vivante par la grâce de la consécration, maintenait pour ainsi dire la défunte en rôle actif et le couple royal en état d'intégrité idéale. A l'abri de cette ombre protectrice et complaisante, Philadelphe se laissait bercer par ses favorites [3],

1. Il serait bien étonnant qu'un fils d'Arsinoé II et de Philadelphe ait passé inaperçu, et que le scoliaste de Théocrite ait pu dire qu'Arsinoé II adopta les enfants de la première Arsinoé parce qu'elle-même n'eut pas d'enfants de son mariage avec Philadelphe (ἡ γὰρ ἀδελφὴ καὶ γυνὴ αὐτοῦ ἄτεκνος ἀπέθανεν. Schol. Theocr., XVII, 128).

2. Suidas (s. v. Καλλίμαχος) dit que Ptolémée Évergète inaugura son règne (ἤρξατο τῆς βασιλείας) l'an 2 de la 127e Olympiade, c'est-à-dire en 270, l'année de la mort d'Arsinoé II. Il est possible que ce soit une erreur (ρκζ' au lieu de ρλγ') : mais on peut aussi en conclure, avec Wiedemann, que Suidas a recueilli une tradition historiquement — sinon officiellement — vraie. En tout cas, l'association au trône, une fois effectuée, put être antidatée.

3. Athénée (XIII, p. 576 e-f) en énumère un certain nombre, Didyme, Bilistiché, Agathocléia, Stratonice, Myrtion, et ajoute καὶ ἄλλας δὲ πλείστας, ἐπιῤῥεπέστερος ὢν πρὸς ἀφροδίσια. Plus loin, il cite encore Kleino, Mnésis et Potheine, l'une et l'autre joueuses de flûte. H. von Prott (*op. cit.* p. 465, en note), lisant dans la stèle de Pithom une de ces expressions équivoques qui représentent comme vivante la « sœur du roi, sa royale épouse » (lig. 23), est tenté de supposer que Philadelphe a pris une troisième épouse après la mort d'Arsinoé. C'est vraiment trop de conjectures à la fois. Mahaffy (*History*, p. 87) s'étonne que le roi n'ait pas épousé sa sœur Philotéra. Mais, était-elle encore vivante? L'association de Philotéra à Arsinoé dans l'apothéose (Schol. Theocr., XVII, 121 : stèle de Pithom, lig. 21) peut être aussi un honneur posthume.

et il ne lui déplaisait pas que l'on sût combien leur sort était enviable. C'est en 268 que la perle de son harem, la Macédonienne Bilistiché, faisait courir à Olympie et remportait le prix de la course des chars à deux chevaux [1]. On vit bientôt ces courtisanes se bâtir des palais, et l'adulation leur élever des statues en costume léger. L'une d'elles, Kleino, osa même usurper l'attribut de la corne d'abondance et s'égaler ainsi à la divine Arsinoé [2]. La carrière de Bilistiché finit, comme celle d'Arsinoé, par l'apothéose. La période tragique du règne était passée, et le deuil étalé au dehors semble avoir été porté assez légèrement dans la maison du veuf inconsolable.

Cependant, en dépit de ses goûts pacifiques, Philadelphe se trouva entraîné dans des complications engendrées par l'insurmontable antipathie des Hellènes pour la domination macédonienne. Tous n'étaient pas encore résignés à la perte de leur liberté, et les Athéniens moins que les autres. C'est d'Athènes que partit, cette fois encore, le signal de la guerre de l'indépendance, connue dans l'histoire sous le nom de « Guerre de Chrémonide [3] ».

Les Athéniens avaient cru bien des fois toucher à la délivrance et éprouvé autant de déceptions. Leur « Sauveur »,

1. Paus., V, 8, 11. Cf. Afric. ap. Euseb., I, p. 207. Clem. Alex., *Protrept.*, IV, 48 (où elle est appelé Βλίστιχις). *FHG.*, III, p. 187. Cette Bilistiché (aux dépens de laquelle le « phlyacographe » Sotade fit encore rire la galerie εἰς Βελεστίχην. Suid., s. v. Σωτάδης Μαρωνείτης) paraît avoir pris des allures de reine. D'après Plutarque (*Amator.*, 9) c'était une βάρβαρον ἐξ ἀγορᾶς γυναῖον ; mais, à Olympie, elle passait pour originaire ἐκ Μακεδονίας τῆς ἐπὶ θαλάσσῃ (Paus. *ibid.*). Athénée (XIII, p. 596 e) la dit Argienne et d'illustre origine, descendante des Atrides. Elle eut, « par ordre du roi amoureux », dit Plutarque, un culte et des temples, comme Aphrodite Belestiché. Arsinoé n'était pas oubliée; au contraire, elle servait d'original à ces copies.

2. Athen., X, p. 425 f.

3. Ὁ Χρημονίδειος πόλεμος (Athen., VI, p. 256 f). Sur le sujet, voy. Niebuhr, *Ueber den Chremonideischen Krieg*. Berlin, 1826 (Kl. Schr., I [1828], p. 451-453); Droysen, III, p. 219-240. J. Beloch, *Zur Chronologie des Chremonideischen Krieges* (Beitr. z. alt. Gesch., II, 3 [1902], p. 473-476). Cf., sous le même titre, les retouches proposées par C. F. Lehmann (*ibid.*, III, 1 [1903], p. 170-1). Niese (II, p. 130-131) est ici à la fois sommaire et confus. Il suppose gratuitement qu'Antigone, durant la guerre de Syrie, s'allia avec Antiochos, et que la guerre égypto-macédonienne se greffa ainsi sur l'autre, sans interruption.

Démétrios Poliorcète, leur avait montré qu'il entendait rester leur maître ; c'est lui qui, le premier, avait mis une garnison macédonienne sur le Musée. Lorsque, en 287/6, les Athéniens révoltés, trahis par le Carien Hiéroclès, dont ils avaient cru naïvement faire leur complice [1], étaient de nouveau assiégés par Antigone, Pyrrhos était venu à leur secours ; mais le roi d'Épire, au lieu de les affranchir, avait rivé leur joug en négociant avec Démétrios et Antigone une convention louche qui laissa les garnisaires macédoniens à Salamine, à Munychie et au Pirée, libres d'affamer Athènes à la première alerte. Quelques années plus tard, l'ébranlement causé par les troubles qui suivirent la mort de Séleucos Nicator provoquèrent un mouvement auquel les Athéniens ne surent pas s'associer autrement que par des déclamations patriotiques.

La campagne commencée, sous prétexte de « guerre sacrée », par le roi de Sparte Areus (280) se termina par une reculade. Il n'y eut d'affranchies que les petites villes d'Achaïe qui eurent assez d'esprit politique pour se lier par un pacte et rester fidèles à leurs conventions, premiers statuts de la Ligue Achéenne. En 272, Pyrrhos avait reparu en Grèce, vainqueur d'Antigone et s'annonçant comme le libérateur des Hellènes. Mais Pyrrhos, brouillon et capricieux, s'engagea dans une sotte querelle avec Areus et les Spartiates, qui s'allièrent avec Antigone, et ces adversaires réunis le battirent sous les murs d'Argos. Pyrrhos périt dans cette aventure, peu regretté des Hellènes, à qui les façons despotiques du libérateur avaient enlevé toute illusion. Ils avaient enfin compris qu'ils ne pouvaient attendre leur salut que d'eux-mêmes, d'un effort commun et persévérant, lequel supposait, commme condition première, une entente préalable entre Sparte et Athènes, l'une entraînant à sa suite les cités

1. Polyaen., V, 17. Pausan., I, 29, 10. Droysen (II, p. 560) place le fait en 293, en récusant l'assertion de Polyen (Δημήτριος περὶ Λυδίαν ἦν) ; mais cette indication chronologique oblige à descendre jusqu'à 287/6. Cf. Wilamowitz (*Philol. Untersuch.*, IV, p. 231, 63).

où dominait l'oligarchie, l'autre, les villes démocratiques. Un jeune Athénien, Chrémonide, disciple du stoïcien Zénon, paraît avoir été l'homme qui conçut la noble espérance de fonder sur l'abdication de toutes les antipathies le patriotisme hellénique.

Nous possédons encore le texte [1] du décret rendu sur la proposition de Chrémonide, fils d'Étéocle, du dème d'Aethalide, à une date qui ne peut guère varier qu'entre 268/7 et 267/6. Après avoir constaté, avec un certain optimisme de circonstance, que les Athéniens, les Lacédémoniens et leurs alliés de part et d'autre se sont toujours unis contre les ennemis de la liberté, et que le moment est venu pour l'Hellade entière de combattre ses oppresseurs, le document promet aux alliés l'assistance de l'Égypte. Il affirme que « le roi Ptolémée, suivant l'exemple de ses ancêtres et l'intention de sa sœur [2], montre ouvertement son zèle pour la liberté commune des Hellènes; c'est pourquoi le peuple des Athéniens, ayant fait alliance avec lui et les autres Hellènes, a décrété de les convier au même effort. De même aussi, les Lacédémoniens, étant amis et alliés du roi Ptolémée et avec le peuple athénien, ont décrété alliance avec les Éléens, Achéens, Tégéates, Mantinéens, Orchoméniens, Phialéens, Caphyens, Crétois, qui sont en l'alliance des Lacédémoniens et d'Areus et des autres alliés, et ont envoyé, de la part des synèdres, des députés à Athènes ». On est tombé d'accord sur tous les points, et le peuple athénien décide qu'il y aura amitié et alliance perpétuelle entre tous les peuples et rois susmentionnés, « pour lutter avec ardeur, d'accord avec le roi Ptolémée et entre eux, contre ceux qui actuellement violent la justice et les conventions à l'égard des cités, et

1. *CIA.*, II, 332 = Dittenberger, 163 = Michel, 130. Date, 9 Métagitnion de l'archontat de Peithidémos (août 266, d'après J. Beloch).

2. Cette expression paraissait attester qu'Arsinoé II était encore en vie. Elle montre, au contraire, que Ptolémée se conforme à la volonté, rendue irrévocable par la mort, de la reine défunte, mise à côté des ancêtres.

afin qu'à l'avenir ils assurent par la concorde le salut des cités ».

Le nom de Ptolémée figure trois fois dans ce document, et il est évident qu'on ne l'engageait pas sans son aveu, sur de simples présomptions de sympathie. La diplomatie alexandrine avait dû, déjà du vivant d'Arsinoé, préparer la mine dont l'explosion allait — on l'espérait, du moins — renverser le trône d'Antigone. Arsinoé connaissait mieux que son frère-époux les affaires de Grèce et de Macédoine, et surtout elle s'y intéressait davantage. Elle avait été un instant reine de Macédoine, et elle ne considérait pas comme périmés les droits de son fils aîné sur cet héritage. Son ambition était ici d'accord avec l'intérêt évident de la monarchie égyptienne. Aux mains d'Antigone, la Macédoine dominant la Grèce était en mesure de disputer à l'Égypte le protectorat des Insulaires, c'est-à-dire, l'hégémonie dans l'Archipel : avec un roi de sang lagide, inféodé à l'Égypte, elle eût fermé, pour ainsi dire, le cercle des possessions égyptiennes autour de la mer Égée. Antigone était pour Arsinoé l'ennemi. C'est très probablement pour préparer sa ruine qu'elle avait si aisément consenti à traiter avec Antiochos et ajourné le moment de demander des comptes à Magas de Cyrène. Mais Arsinoé n'était plus là, et il n'était pas sûr que sa volonté posthume, cette προαίρεσις que les Athéniens ont bien soin de rappeler, servirait longtemps d'aiguillon à l'indolence naturelle de Philadelphe.

Les pourparlers préalables avaient dû être secrets; le décret cité plus haut n'a pu être rédigé et publié que comme déclaration de guerre, ou même après le commencement des hostilités. On n'imagine pas les Athéniens faisant retentir ces fières paroles aux oreilles de la garnison du Pirée. Celle-ci paraît avoir été, à l'époque, sous les ordres de Glaucon [1].

1. Il fut un temps où Munychie et le Pirée étaient aux mains d'Hiéroclès, ὁ ἐπὶ τοῦ Πειραιῶς (Diog. Laert., II, § 127), ὁ τὴν Μουνυχίαν ἔχων καὶ τὸν Πειραιᾶ (id., IV, § 39), monté en grade depuis l'affaire de 287/6 (ci-dessus, p. 91). D'autre

Comme son prédécesseur Hiéroclès, ce Glaucon était en rapports familiers avec les philosophes. Antigone aussi les comblait de prévenances, persuadé, non sans raison, que leurs écoles n'étaient pas des foyers de propagande démocratique et patriotique. Mais la philosophie se prête à tout; spéculative et cosmopolite chez les professeurs, pour la plupart étrangers, elle put donner à l'âme de jeunes patriotes la trempe qui les raidit contre l'injuste oppression du faible par le fort. Antigone avait trop compté sur la garantie de l'éducation philosophique en confiant sa lieutenance à un Athénien, surtout à un frère de Chrémonide, et sur l'influence du vieux Zénon, qui était comme son chargé d'affaires auprès de la République [1]. Il est à peu près certain que, pour décider les Athéniens à le suivre, Chrémonide put leur révéler un plan concerté entre Glaucon et lui, et que la défection soudaine de Glaucon les mit, comme entrée de jeu, en possession de leurs ports.

Il eût été prudent d'attendre qu'une flotte égyptienne fût en vue, toute prête à barrer le chemin au retour offensif du Macédonien, ou que les Péloponnésiens fussent en mesure d'opérer une diversion. Mais c'eût été miracle si tant d'alliés avaient pu opérer ensemble. Du reste, bon nombre des cités dont les Athéniens avaient escompté l'alliance n'étaient pas libres de leurs mouvements. Elles se promettaient d'entrer dans la Ligue, quand la Ligue les aurait délivrées elles-mêmes

part, Pythermos (ap. Athen., II, p. 44 c) ἐν τοῖς Πειραιῶς τυραννεύουσι καταγράφει καὶ Γλαύκωνα ὑδροπότην. Buveur d'eau était à peu près, pour le peuple, synonyme de stoïcien. Comme on rencontre un Glaucon Athénien, fils d'Étéocle, vainqueur à Olympie (Paus., VI, 16, 7. Cf. *CIG.*, II, 231), et que Chrémonide est aussi fils d'Étéocle et associé à Glaucon (deux Ἀθηναῖοι, πάρεδροι καὶ σύμβουλοι) dans la liste des bannis énumérés par Télès (ap. Stob., *Floril.*, II, p. 66 Meineke), la conclusion tirée par Droysen (III, p. 220, 1), à savoir que Chrémonide et Glaucon étaient deux frères, est tout à fait légitime.

1. Zénon πολλὰ ὑπὲρ Ἀθηναίων ἐπολιτεύσατο πρὸς Ἀντίγονον (Aelian., *V. Hist.*, VII, 14). Suivant Droysen (III, p. 222, 1), Zénon était mort avant la guerre, due à la disparition de ce conseiller pacifique. Mais Beloch fixe entre juillet et novembre 362 la mort du philosophe, qui put encore rendre des services aux assiégés.

du protectorat macédonien. Les ligueurs dépensaient leur belle ardeur en paroles : ils sonnaient de la trompette avant de s'être fait une armée. Pendant qu'ils faisaient des collectes et des enrôlements, Antigone bloqua Athènes par terre et par mer, rompant ainsi toute communication entre la tête et les membres de la Ligue nationale [1]. La flotte égyptienne vint bien se poster près de la côte, à l'îlot qui porta depuis le nom de l'amiral Patroclos [2]; mais elle ne devait opérer que de concert avec les troupes de terre, et celles-ci ne vinrent pas. Quand le roi Areus, stimulé par les courriers de Patroclos, eut enfin amené jusqu'à l'isthme le contingent spartiate, il se trouva arrêté par les postes de Corinthe et de Mégare. Il attendit quelque temps; puis, ses provisions étant épuisées, il s'en retourna avec ses troupes. Ni le roi, ni l'amiral n'avaient su rien imaginer pour tourner l'obstacle. Il paraît même qu'ils manquèrent, par incapacité ou excès de prudence, une occasion inespérée de forcer le passage. Les mercenaires gaulois chargés de le défendre s'étant révoltés, Antigone laissa un rideau de troupes devant Athènes et eut le temps d'exterminer les Gaulois à Mégare avant que les coalisés eussent fait mine de s'en apercevoir [3]. C'est à se demander si l'un et l'autre prenaient leur rôle bien au sérieux, et si Areus surtout était vraiment désolé de laisser les Athéniens seuls aux prises avec Antigone. Patroclos avait sans doute pour instructions de ne pas s'engager à fond tant

1. Pausan., III, 6, 4 (πεζῷ τε καὶ ναυσὶν ἐπὶ Ἀθήνας στρατεύει).

2. Νῆσος ἔρημος οὐ μεγάλη Πατρόκλου καλουμένη (Pausan., I, 1, 1).

3. Il est impossible d'accommoder, d'une façon satisfaisante, les textes de Trogue-Pompée et de Justin. Pour l'un, il s'agit de Gaulois qui font défection : *Ut defectores Gallos* [*Antigonus*] *Megaris delevit* (Trog., *Prol.* xxvi). Justin (XXVI, 2) en fait une « nouvelle armée ennemie », venue de la Gallogrèce avec femmes et enfants, et anéantie par un effroyable massacre. Aucune indication de lieu. On apprend seulement qu'Antigone attaque les Gaulois, *in speciem castrorum parva manu adversus ceteros relicta*, et qu'ensuite, avec son armée victorieuse, *bellum Atheniensibus infert.* Jusque-là, Justin ne lui connaît d'autres adversaires que Ptolémée et les Spartiates. Cf. Polyaen., IV, 6, 3 (Ἀντίγονος Μέγαρα πολιορκῶν).

que la Ligue n'aurait pas frappé les premiers coups [1]. Areus parti et la flotte égyptienne tenue à bonne distance du Pirée, Antigone continua le blocus d'Athènes. Il ne répondit que par un sourire aux bravades de Patroclos, qui lui envoya un jour, raconte Phylarque, en guise de devinette, des poissons et des figues, pour lui faire entendre qu'il lui faudrait se passer de poisson et se contenter de figues tant qu'il ne serait pas maître de la mer [2]. Les Athéniens étaient encore plus mal nourris que les assiégeants, et l'événement prouva qu'Antigone ne désespérait pas d'arracher un jour à l'ennemi l'empire de la mer.

Cependant Ptolémée avait aussi ses pensées de derrière la tête. « Pendant qu'Antigone était occupé à cette guerre (contre les Athéniens), Alexandre, roi d'Épire, voulant venger la mort de son père Pyrrhos, ravage les frontières de la Macédoine [3]. » Quand on songe aux relations d'amitié entretenues depuis le temps de Ptolémée Soter entre les rois d'Égypte et d'Épire, on ne peut guère douter qu'Alexandre n'ait obéi à un signal parti d'Alexandrie [4]. Cette diversion produisit dans la situation un revirement soudain. Antigone dut courir en Macédoine pour arrêter l'invasion : sa couronne même était en jeu. Une de ces défections de mercenaires comme son père et lui-même en avaient tant de fois éprouvé lui fit perdre la partie. Au dire de Justin, il se trouva sans royaume et sans armée. Mais, en son absence, son fils Démétrios, un tout jeune homme, remit sur pied une armée, avec laquelle il recouvra la Macédoine, et, par surcroît, enleva l'Épire à Alexandre [5]. Cette brusque succession de péripéties

1. Paus., III, 6, 5.
2. Pythermos ap. Athen., VIII, p. 334 a-b.
3. Justin., XXVI, 2, 9.
4. Ptolémée avait dû songer aussi aux Étoliens, éternels ennemis de la Macédoine. C'est vers cette époque qu'a pu être fondée Arsinoé à l'embouchure de l'Achéloos (Strab., X, p. 460 : κτίσμα δ'ὑπῆρξεν Ἀρσινόης τῆς Πτολεμαίου τοῦ δευτέρου γυναικὸς ἅμα καὶ ἀδελφῆς), à la place de l'ancienne Conopa.
5. Justin., XXVI, 2, 10-12. Cf. Euseb. Arm., I, p. 243 Schœne ([*Pyrrhus* pour *Pyrrhi filius*] *Derdiae a Demetrio Antigoni filio rebus quoque privatur*).

est un beau thème à réflexions morales, mais nous voudrions d'autres explications que la « mobilité des soldats et de la fortune ». Antigone a pu éprouver des mécomptes en Macédoine et ajourner sa revanche, pour ne pas lâcher la proie qu'il tenait. Rien ne put lui faire lever le siège d'Athènes, pas même une nouvelle tentative d'Areus, qui s'était décidé ou résigné enfin à reprendre le chemin de l'isthme. A Corinthe, Areus se heurta à l'armée d'Antigone : il fut déconfit et resta sur le champ de bataille [1]. Et le cercle d'investissement se resserrait de plus en plus autour des malheureux Athéniens.

Après avoir longtemps résisté aux privations et aux déceptions les plus amères, Athènes, voyant ses faubourgs brûlés et sa population affamée, fut obligée d'accepter la paix que lui offrit Antigone [2]. Le vainqueur prit ses sûretés contre un retour des illusions passées. Il mit des garnisons jusque dans la ville, sur le Musée, et donna la chasse aux meneurs. Chrémonide et Glaucon se réfugièrent auprès de Ptolémée : l'archéologue Philochore, qui avait dû nourrir de vieilles légendes la flamme du patriotisme militant, fut mis à mort comme partisan de Ptolémée [3]. Antigone affectait de ne voir dans la rébellion d'Athènes que le résultat d'intrigues intéressées de la part du roi d'Égypte (automne 263).

On ignore où était Derdia, et il est fort probable que ce Démétrios n'était pas le fils, comme le disent Justin et Eusèbe, mais un frère d'Antigone, très probablement, suivant Droysen (III, p. 231, 3), Démétrios le Beau, alors âgé d'une vingtaine d'années. Le fils d'Antigone et de Phila était encore un enfant.

1. [*Ut Antigonus*] *regem Lacedaemoniorum Area Corinthi interfecit* (Trog., *Prol.* XXVI). Cf. Plut., *Agis*, 3. En mai 265, selon Droysen (d'après Diod., XX, 29) ; été 264, suivant Beloch. Je ne vois pas pourquoi Droysen place la bataille de Cos avant la mort d'Areus (III, p. 235-237).

2. Paus., I, 30, 4. Droysen se sert, pour déterminer la date de la capitulation, d'une anecdote concernant la mort du comique Philémon, laquelle aurait précédé de fort peu la prise d'Athènes et aurait eu lieu dans l'été de 263. C'est une base fragile ; mais il n'y a pas d'objection péremptoire. On sait que les Athéniens résistèrent très longtemps (ἀντισχοῦσιν ἐπὶ μακρότατον χρόνον. Paus., III, 6, 6), et trois ans ou plus (de 266 à 263) ne sont pas de trop pour justifier l'expression.

3. Suidas, s. v. (ὅτι διεβλήθη προσκεκλικέναι τῇ Πτολεμαίου βασιλείᾳ).

L'inaction de Ptolémée avait été presque de la trahison. Il eut tout le temps de la regretter par la suite. Pendant que sa flotte, inutilisée par ses ordres, s'occupait probablement à surveiller l'Archipel et se ravitaillait en Asie-Mineure [1], Antigone se préparait à l'attaquer. Les vaisseaux ne lui manquaient pas, et il put en faire construire dans les chantiers de Thessalonique, de Chalcis, de Corinthe, ou même du Pirée. Le jour vint où il put se lancer avec sa flotte dans l'Archipel, que ses adversaires étaient trop habitués à considérer comme un lac égyptien. De cette expédition, nous ignorons à peu près tout, sauf le résultat. On apprend seulement, par des allusions éparses çà et là, qu'Antigone remporta près de Cos, au cap Leucolla, une victoire décisive sur une flotte égyptienne supérieure en nombre [2]. Cette victoire fit du bruit dans le monde, et la réputation du glorieux Philadelphe ne s'en releva jamais complètement. Son humiliation était d'autant plus sensible que les vers de Callimaque

1. C'est ici (d'accord avec Droysen pour la date, mais non pour les circonstances) qu'on peut placer la capture, à Caunos, du poète Sotade, à qui Philadelphe n'avait pas pardonné ses plaisanteries sur Arsinoé et Bélestiché (ci-dessus, pp. 163, 2. 185, 1). Droysen rapprochait de force deux textes qui n'ont en commun que le nom de Caunos. Il est question dans l'un (Polyaen., III, 16 : cf. ci-dessus, p. 62, 4) de la prise de Caunos par Philoclès ; dans l'autre (Hegesandr. ap. Athen., XIV, p. 621 a) de la capture de Sotade par Patroclos, ἐν Καύνῳ τῇ νήσῳ. Comme Caunos n'est pas une île, on a proposé la correction ἐν Κύπρῳ (H. van Gelder). Sotade fut noyé dans une caisse de plomb, d'après Hégésandre ; d'après Plutarque (*De lib. educ.*, 14), il végéta des années en prison. On peut concilier ces textes, à la manière connue, qui dispense d'opter. Mais on ne comprendrait guère un supplice aussi cruel, infligé après des années de captivité.

2. Plut., *De se ips. laud.*, 16. *Apophth. Antig.*, 2. *Quaest. Symp.*, V, 3, 2. Athen., V, p. 209. Diog. Laert., IV, § 39. Rien de précis dans ces données : on ne sait même pas où était Leucolla. Quant à la date, Droysen la place en 265, deux ans avant la prise d'Athènes. Ehrlich (p. 28) estime que Philadelphe n'aurait pas abandonné les Athéniens, s'il n'avait été battu lui-même avant la fin du siège. Il est tout à fait invraisemblable qu'Antigone se soit aventuré ainsi avant d'être maître d'Athènes, et même avant d'avoir recouvré son royaume. Cf. Wilamowitz (*Phil. Unters.*, IV, p. 227). Holm (*Gr. G.*, IV, p. 265-266). J. Beloch, *Die Schlacht bei Kos* (Beitr. z. alt. Gesch., I [1902], p. 289-294), fait descendre la date jusque vers 254/3. Il a, en tout cas, démontré que la bataille de Cos ne peut avoir été livrée ni avant, ni durant la guerre de Chrémonide.

sur Cos — sa Délos à lui [1] — devenaient une ironie. Le nouvel Apollon avait laissé profaner son berceau. Antigone eut soin d'exploiter sa victoire et d'en faire un événement comparable à celle remportée jadis par son père sur le père de Philadelphe. Le trophée de Salamine avait été la couronne de roi et la Niké de Samothrace ; celui de Cos fut érigé sur le promontoire qui fait face à l'île, dans le téménos d'Apollon Triopien, centre de la confédération dorienne. C'était la trière, désormais « sacrée », sur laquelle il avait vaincu les stratèges de Ptolémée [2]. A Délos aussi, au centre de la fédération des Insulaires et comme pour leur apprendre qu'ils avaient changé de maître, Antigone fit ses dévotions et ses offrandes [3]. Nous ne savons s'il profita de sa victoire pour prendre pied en Asie-Mineure, sous l'éternel prétexte d'affranchir les villes de la domination de son adversaire [4].

1. Callim., *In Del.*, 160-190.

2. Τὴν Ἀντιγόνου ἱερὰν τριήρη, ᾗ ἐνίκησε τοὺς Πτολεμαίου στρατηγοὺς περὶ Λεύκολλαν τῆς Κώας · ὅπου δὴ καὶ τῷ Ἀπόλλωνι αὐτὴν ἀνέθηκεν (Athen., V, p. 209 e). Tétradrachme de Cnide (ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ), à l'effigie de Poseidon ; au revers, Apollon archer assis sur la proue d'une trière. Il appartient plus probablement à Antigone Gonatas (Imhoof-Blumer) qu'à Antigone Doson (Head). C'est peut-être à ce moment que les Cnidiens consacrèrent un τέμενος à Antigone (fils d'Épigone = fils de l' « épigone » Démétrios ?) et à son épouse (Kaibel, *Epigr. gr.*, 781). H. Usener (*Ein Epigramm von Knidos*, in Rh. Mus., XXIX [1874], p. 25-50) rapporterait plutôt l'inscription au temps où Antigone avait traité avec Antiochos et stipulé l'autonomie des villes d'Asie-Mineure, stipulation plus que problématique. J. Beloch rejette absolument l'identification d'Antigone fils d'Épigone avec Antigone Gonatas.

3. « Les offrandes d'Antigone ne commencent qu'après l'année 265. Il n'est point étonnant non plus que les présents de Stratonice, sœur et belle-mère d'Antigone, soient voisins et contemporains de ceux d'Antigone lui-même » (Homolle, *Archives*, p. 60. Cf. *BCH.*, IV [1880], p. 211). Ils datent de 252 (archontat de Phanos).

4. Comme le *Mon. Adulit.* ne mentionne pas la Cilicie et la Pamphylie parmi les provinces léguées à Ptolémée III Évergète par son père, alors qu'elles figurent dans l'énumération de Théocrite (ci-dessus), on a supposé qu'elles avaient été perdues dans cette guerre. Mais on ne voit pas au profit de qui, et une inscription que l'on ne connaît que par le carnet de Cosmas Indicopleustès n'est pas un document d'où l'on puisse tirer des preuves négatives. Gercke pense que le Séleucide a repris au Lagide, vers cette époque (265), le littoral de l'Ionie : mais il n'est pas démontré que les villes ioniennes aient été alors sous la domination égyptienne.

Antigone avait été trop éprouvé par les vicissitudes de la fortune pour se lancer dans les aventures. Il était plus prudent pour lui de ne pas provoquer, pour la gloriole de conquêtes précaires, un retour offensif du vaincu, et peut-être de nouvelles complications en Grèce ou en Macédoine. Sans qu'il y eût de paix signée, ni peut-être de négociations quelconques [1], les hostilités se trouvèrent suspendues en fait après la bataille de Cos, par la circonspection du vainqueur et la résignation du vaincu.

Cette résignation semble un peu étrange de la part d'un roi aussi vaniteux que Philadelphe. Il sortait du conflit frappé à l'endroit sensible, dans son prestige de dominateur des mers. Le dommage subi par sa flotte était réparable ; l'argent ne lui manquait pas, et il avait un intérêt évident à prendre sa revanche. Mais la prudence, qui s'alliait chez son père à une volonté tenace, était devenue chez lui de la timidité. Il dut redouter une alliance offensive entre Antiochos et Antigone, et s'estimer heureux que le Séleucide eût désarmé trop tôt ou fût trop préoccupé de reprendre Pergame à l'héritier de Philétæros, qui venait de mourir (263), pour recommencer la guerre en Syrie [2]. Comme, de son

1. Droysen (III, p. 235, 3) propose de placer ici une mission d'un Sostratos (de Cnide ?) envoyé par un Ptolémée (II ?) auprès d'un Antigone (Gonatas?) auquel il adresse les menaces voilées d'Iris à Poseidon (Hom., *Iliad.*, XV, 201-203) : sur quoi Antigone finit par céder (S. Empir., *Adv. Gramm.*, II, p. 106 Lips.). Rien de plus incertain, bien que Wilamowitz (*Phil. Untersuch.*, IV, p. 228) approuve sans réserve cette conjecture, rejetée par Niese (II, p. 131, 4).

2. Antiochos avait été paralysé, durant la guerre de Chrémonide, par de cruelles épreuves. Son fils aîné, Séleucos, qu'il avait associé au trône — sans doute au temps et à cause de la première guerre de Syrie — avait conspiré contre son père. Du moins le père le crut et mit à mort Séleucos (Trog. *Prol.*, xxvi. Jo. Antioch. fr. = *FHG.*, IV, p. 558), remplacé comme co-régent par Antiochos II à partir de 266. Plutarque (*Fort. Alex.*, II, 9) aurait bien dû ne pas classer Antiochos Ier, à côté de Philadelphe, parmi les princes qui « vieillirent au sein de la félicité ». Le sophiste Libanios (d'Antioche) ignore l'histoire de son pays au point d'affirmer qu'Antiochos Ier n'eut aucune guerre à soutenir, vieillit heureux, et transmit son royaume intact à son fils, lequel eut aussi un règne tout pacifique (I, p. 306 Reiske).

côté, Antigone avait d'aussi bonnes raisons pour ne pas s'engager plus avant dans l'offensive [1], les choses restèrent en l'état, chacun se réservant de régler sa conduite sur les circonstances.

Philadelphe eut donc, au milieu de son règne, quelques années de repos, durant lesquelles il put s'occuper à son aise de ses poètes et de ses savants, bâtir, réorganiser ses finances, et aussi étendre sa domination sur les côtes de la mer Rouge, où il fonda de nombreux établissements pour développer les relations commerciales avec l'Inde et le sud de l'Afrique. C'est vers ce temps que, moitié en conquérants, moitié en explorateurs, ses généraux pénétraient dans le pays des Troglodytes et s'avançaient dans l'intérieur de l'Éthiopie [2]. La science profitait de toutes ces expéditions : les officiers de Ptolémée — comme le navarque Timosthène, par exemple [3] — recueillaient des observations et des mesures qui allaient être utilisées par les naturalistes et les géographes du Musée alexandrin. Philadelphe refusa de s'immiscer dans le conflit qui venait d'éclater (en 264) entre Rome et Carthage. Il était l'ami des Romains; mais il ne voulait pas se brouiller avec les Carthaginois, qui tenaient les routes du commerce maritime et auraient pu s'entendre avec les Cyrénéens. Sollicité par les Carthaginois de leur prêter 2,000 talents, il n'offrit que ses bons offices pour réconcilier les belligérants, en disant qu'ils étaient également ses « amis », et il s'applaudit sans doute d'avoir échoué [4].

1. Dans le système de Droysen, — exagéré encore par Ehrlich, — Antigone, avant la bataille de Cos, n'avait plus que sa flotte. La Macédoine et la Thessalie étaient occupées par Alexandre d'Épire; l'Eubée avait fait défection, à l'instigation d'Alexandre, fils de Cratère, et Athènes tenait toujours. Et Philadelphe aurait donné partie gagnée à un adversaire aussi aventuré, sans faire le moindre effort pour dégager au moins les Athéniens! Cela est absolument inadmissible.

2. Voy. le chapitre suivant.

3. Plin., VI, § 183.

4. Καρχηδόνιοι ἐς Πτολεμαῖον ἐπρεσβεύοντο [τὸν Πτολεμαῖον τοῦ Λάγου], βασιλέα Αἰγύπτου, δισχίλια τάλαντα κεχρώμενοι κτλ. (Appian., *Sicil.*, 1). Le texte d'Appien

Il lui fallait cependant avoir l'œil ouvert sur les événements qui se déroulaient autour de la mer Égée. Antiochos I[er] avait péri en 261, en essayant de déposséder le neveu et successeur de Philétæros, Eumène de Pergame, qui, avec des mercenaires gaulois, avait battu l'armée syrienne à Sardes [1]. Antiochos II s'apprêtait à faire un effort énergique pour reprendre cette Asie-Mineure qui échappait morceau par morceau à la dynastie des Séleucides. Ses projets ne menaçaient pas directement l'Égypte, mais il n'en était pas moins de l'intérêt des Lagides d'éloigner leurs rivaux de la mer Égée et de les refouler vers l'Orient. Aussi tous les ennemis des Séleucides, les dynastes de Pergame, les rois de Bithynie et de Pont, les républiques maritimes, y compris Rhodes, Byzance, Héraclée, considéraient le roi d'Égypte comme un allié ou un protecteur [2]. Antiochos, n'osant attaquer de front Pergame et intervenir dans les affaires de la Bithynie, revint à un projet qui avait été l'idée fixe de son père et de son grand-père. Il voulut prendre le Bosphore et la Propontide à revers, en s'emparant de la Thrace d'Europe et surtout de Byzance, la clef de tout le trafic maritime entre l'Archipel et le Pont-Euxin. Il faut croire que son plan n'éveilla pas les susceptibilités du roi de Macédoine, car l'alliance entre les deux dynasties, scellée par le mariage d'Antigone Gonatas avec Phila, la tante d'Antiochos II, fut resserrée encore par le mariage de Démé-

contient deux indications qui ne peuvent convenir au temps de Ptolémée Soter, à savoir : 1° que les Romains sont en guerre avec les Carthaginois; 2° qu'ils n'ont pas encore de marine (οὐκέτι ἐναυπήγουν). Il faut donc que τὸν Πτολεμαῖον τοῦ Λάγου soit un anachronisme, imputable peut-être à quelque glossateur. On ne compte plus les méprises causées par l'homonymie des Ptolémées. Les deux conditions indiquées par Appien ne se rencontrent qu'au début de la première guerre punique. Dès 260, C. Duilius battait la flotte carthaginoise à Mylæ (Polyb., I, 20-24).

1. Sur sa mort, voy. ci-après (ch. VII, § 2) les détails donnés par Phylarque et attribués aussi à la mort d'Antiochos Hiérax.

2. C'est à Philadelphe, à Antigone, à Byzance, etc., que Nicomède I[er] de Bithynie confia en mourant (vers 260?) la tutelle de ses enfants (Memnon, 22). Il prenait ses précautions contre Antiochos.

trios, fils aîné d'Antigone, avec Stratonice, sœur du roi de Syrie [1]. Antigone, qui avait à surveiller sa frontière du côté de l'Épire et plus encore l'Hellade, avait sans doute renoncé à s'étendre au-delà de l'Hèbre. La Thrace étant partagée entre des Galates établis à demeure et des Thraces indépendants, on suppose que ceux-ci aidèrent Antiochos, à des conditions pour nous problématiques [2]. Cependant, Antiochos ne réussit pas à prendre Byzance ; la ville fut si efficacement secourue par les vaisseaux des Héracléotes et l'argent de Philadelphe que « la guerre s'arrêta aux menaces [3] ». En revanche, on peut admettre que la plupart des villes situées sur la mer Égée acceptèrent le protectorat du Séleucide, résultat fâcheux pour la politique égyptienne et conséquence de la bataille perdue à Cos.

Mis en goût par le succès, Antiochos dut songer à reprendre l'œuvre que son père n'avait pu mener à bout, la lutte contre les envahissements des Lagides. L'Égypte possédait alors, outre la Cœlé-Syrie et la Phénicie, tout le versant méridional du Taurus ; la Cilicie, où Philadelphe avait fondé Bérénice, Philadelphie, Arsinoé ; la Pamphylie, où s'élevait une Ptolémaïs ; la Lycie même, où l'on rencontre

1. Euseb. Armen., I, p. 249 Schœne. La date de ce mariage est inconnue. Démétrios II, né d'un mariage conclu en 279 (ci-dessus, p. 168), pouvait approcher de vingt ans en 259.

2. Cf. Polyaen., IV, 16. On a contesté que cet Antiochos, assisté au siège de Cypséla par « de nombreux eupatrides thraces », fût Antiochos II, et non pas Antiochos Hiérax. Il suffit de lire Polyen pour voir que les trois paragraphes (IV, 15-17) sont consacrés à trois Antiochos différents, et dans l'ordre de succession.

3. Memnon, 23. Don de 500 artabes de blé, envoyés d'Égypte aux Héracléotes (Memnon, 25). Au rapport de Denys de Byzance, Philadelphe fournit aux Byzantins du blé, de l'argent et des armes, et ceux-ci lui élevèrent un temple sur la côte de Péra, au Palinormikon (Dion. Byz., fr. 41). On ne voit pas trop en quelle autre occasion ils auraient eu besoin des libéralités de Philadelphe. Droysen (III, p. 206-7) veut qu'il y ait eu siège effectif, et il y fait jouer un rôle à un certain Léonide ou Léonidas (*FHG.*, IV, p. 377) que d'autres identifient à Léon, l'ami de Phocion (Plut., *Phoc.*, 14). On ne peut guère songer au Léonidas qui était au service de Ptolémée Soter cinquante ans plus tôt (Suidas, s. v. Δημήτριος : ci-dessus, p. 66, 6).

une Arsinoé Patara. Il n'y avait pas loin d'Antioche à la frontière de Cilicie ; mais tout le littoral était surveillé par les escadres postées à Cypre, et une armée de terre engagée dans cette étroite bordure pouvait être à tout moment surprise et coupée de ses communications par une flotte se mouvant en liberté. Du reste, il importait davantage à la sécurité comme à l'honneur des Séleucides de reprendre la Cœlé-Syrie et la Phénicie. Mais c'était une grosse partie à jouer, et Antiochos prit le temps de s'y préparer. Un des moyens qu'il employa fut probablement de promettre aux villes phéniciennes plus de libertés qu'elles n'en avaient sous la suzeraineté de l'Égypte. C'est ainsi, du moins, qu'on peut interpréter l'inauguration en 259/8 d'une ère locale pour la ville d'Arados, la seule cité phénicienne qui fût demeurée sous le protectorat des Séleucides [1]. Il est probable que le roi de Syrie rendit à Arados son autonomie, comme exemple de ce qu'il comptait faire pour les autres cités, quand elles se seraient données à lui.

Il put profiter, soit pour commencer, soit pour continuer les hostilités [2], des embarras que suscitèrent à Philadelphe, vers cette époque, les affaires de Cyrène. Magas, alourdi par l'obésité et devenu très pacifique [3], n'était plus dangereux pour son frère utérin. C'était le moment de mettre fin à la situation équivoque qui, depuis quinze ans, perpétuait l'inimitié entre les membres d'une même famille et faisait de la Cyrénaïque un royaume non seulement séparé de l'Égypte, mais hostile à la politique égyptienne. Heureusement, Magas n'avait point de fils, et une entente était possible par le pro-

1. Cf. Head, p. 666. Point d'explications dans les auteurs. Strabon (XVI, p. 754) ne parle que des privilèges accordés aux Aradiens par Séleucos II Callinicos. Peut-être Ascalon était-elle ralliée aussi aux Séleucides au début du règne d'Antiochos II (E. Babelon, *Les rois de Syrie*, p. 28), ce qui est au moins douteux.

2. On ne peut fixer aucune date, ni pour le commencement, ni pour la fin de cette « seconde guerre de Syrie » (voy. ci-après).

3. Ἀπολέμητον γενόμενον καὶ τρυφῶντα κατάσαρκον κτλ., empiffré et asthmatique (Agatharch. ap. Athen. XII, p. 550 c). Cf. ci-dessus, p. 164, 1.

cédé familier aux diplomates de l'époque. Que la diplomatie ait agi seule, ou que les sollicitations venues d'Alexandrie aient pris la forme de menaces [1], Magas consentit à régler sa succession, non pas au goût des Cyrénéens, ni même de sa femme, mais au mieux des intérêts de la famille des Lagides, en acceptant pour futur gendre l'héritier présomptif du trône d'Alexandrie, Ptolémée Évergète. Sa fille Bérénice était à peine nubile; mais il s'agissait simplement de fiançailles destinées à garantir une combinaison politique, la réunion ultérieure de la Cyrénaïque à l'Égypte en la personne des deux conjoints. Magas ne survécut pas longtemps à la conclusion de ce pacte de famille, et sa mort (259/8) déchaîna les complications les plus imprévues [2]. Sa veuve Apama,

1. *Per idem tempus rex Cyrenarum Magas decedit, qui ante infirmitatem* [avant sa dernière maladie] *Beronicam, unicam filiam, ad finienda cum Ptolemaeo fratre certamina, filio ejus desponderat* (Justin., XXVI, 3, 2). Il est excessif de prétendre que Justin parle ici de nouvelles hostilités entre Philadelphe et Magas, lequel aurait été contraint par les armes de signer le pacte matrimonial (cf. Niese, II, p. 243, 6). Ces *certamina* duraient depuis longtemps, et n'avaient jamais été réglés à l'amiable.

2. Encore un nid de controverses. Le seul fait considéré comme intangible est que Magas « régna cinquante ans à Cyrène » (Agatharch. ap. Athen., XII, p. 550 b). Mais à partir de quelle date ? Nous avons admis plus haut, avec la grande majorité des érudits (Thrige, Droysen, Merkel, Wilamowitz, Studniczka, Koepp, Vahlen, Koehler, Mahaffy, Ehrlich, Kaerst, H. von Prott), la date de 308, ce qui met la mort de Magas en 259/8. Ce calcul est corroboré par l'Eusèbe Arménien (I, p. 237 Schœne), qui place la mort de Démétrios le Beau en Ol. CXXX, 2 (259/8). Mais on a trouvé singulier que Bérénice soit restée fiancée à Ptolémée Évergète de 260 à 247 environ. Niebuhr (*Kl. Schr.*, I, p. 236 sqq.) a corrigé le chiffre d'Eusèbe en Ol. CXXXII, 2 (251/0) et fait dater le règne de Magas de 301, attendu que Diodore, dont le livre XX finit avec l'année 302, ne cite même pas le nom de Magas. Droysen, hésitant entre les deux systèmes, accepte 258 pour la mort de Magas et 251/0 pour celle de Démétrios. Celui-ci aurait eu tout le temps d'accomplir les exploits qu'Eusèbe attribue par erreur à Démétrios II, fils d'Antigone Gonatas : πᾶσαν τὴν Λιβύην ἔλαβε, Κυρήνης τε ἐκράτησε, καὶ κατέσχεν ἐτῶν δέκα (*FHG.*, III, p. 701 = p. 238 Schœne). Gercke (ci-dessus, p. 67, 2) invoque à l'appui du système de Niebuhr toute espèce d'arguments. Ophellas ne s'est pas insurgé contre son suzerain en 312 ; l'insurrection s'est produite plus tard, vers 303, et n'a été domptée au bout de cinq ans par Magas qu'après la bataille d'Ipsos (Paus , I, 6, 8). Magas était, du reste, trop jeune en 308, et le roi hindou Açoka le dit encore régnant en 251. Donc, Magas n'a commencé à régner qu'en 300 au plus tôt, peut-être même en 296, et sa mort a précédé de peu celle de Philadelphe. Tous ces arguments

sœur d'Antiochos II, rompit le pacte qui avait réglé sa succession [1]. L'ambition d'Apama, doublée de quelque haine dynastique et secondée par le patriotisme cyrénéen, lui suggéra l'idée d'appeler un prétendant qui, épousant Bérénice, continuerait la dynastie locale et lui laisserait à elle-même le gouvernement effectif du royaume. Elle fit choix d'un frère d'Antigone Gonatas, Démétrios dit le Beau (ὁ Καλός), fils du Poliorcète et petit-fils, par sa mère Ptolémaïs, de Ptolémée Soter. La combinaison avait dû être agréée, et elle avait chance d'être appuyée, au besoin, par le roi de Macédoine, qui était toujours en état d'hostilité latente avec Philadelphe. Antigone ne pouvait qu'être charmé de créer des embarras au Lagide, tout en se débarrassant lui-même d'un prince remuant, qui, une fois pourvu, cesserait d'être dangereux pour devenir un allié utile. Le bel aventurier accourut en toute hâte, et, sûr de plaire, s'installa entre la mère et la fille, sans plus distinguer entre elles qu'il ne convenait à sa morale particulière, héritée du Poliorcète [2]. Comme le dit Justin, « il avait transporté son désir de plaire de la jeune fille à la mère ». Amant de sa future belle-mère, il se voyait déjà roi et prenait avec tout le monde le ton du commandement. D'après Justin, qui est seul à nous renseigner sur ce

sont réfutables et ont été réfutés. Si Açoka a régné à partir de 266 environ (Vahlen), il a pu parler de Magas avant 258, ou n'être pas informé de sa mort. La date de la mort d'Ophellas (308) n'est pas contestée, et elle s'accorde parfaitement avec la chronologie d'Eusèbe. C'est le cadre du règne de Magas.

1. Nous avons déjà signalé (ci-dessus, p. 172, 1) la méprise de Justin, qui appelle Arsinoé la mère de Bérénice (XXVI, 3, 3), et l'hypothèse de Niebuhr, qui identifie cette Arsinoé avec la première femme de Philadelphe. Le texte de Justin, corroboré par le titre de « sœur » (ἀδελφή) de son époux (*fratris cari*. Catull., LXVI, 22) porté par Bérénice, a fait naître toute espèce de conjectures, et notamment la confusion entre deux Bérénice, l'une et l'autre filles d'une Arsinoé (cf. Eckhel, IV, p. 13). Ces méprises ne sont pas rares dans l'histoire hellénistique. Eusèbe confond les deux Démétrios (ci-dessus, p. 191, 5). Quant à Justin, il est coutumier du fait. Non seulement il confond les Démétrios, mais il lui arrive d'écrire *rex Bithyniae Eumenes* au lieu de *rex Pergami Attalus* (XXVII, 3, 1). Toutefois, il se peut qu'Apama ait changé de nom à Cyrène.

2. Il passait pour avoir été « aimé » d'Arcésilas (Diog. Laert., IV, 41), § qui a pu le renseigner sur Cyrène.

roman tragique, il y eut scandale. « La chose parut louche à la jeune fille d'abord, puis odieuse au peuple et aux soldats. Aussi, toutes les sympathies se tournant vers le fils de Ptolémée, on tend des embûches à Démétrios, et, au moment où il s'était retiré dans le lit de sa belle-mère, on fait entrer les meurtriers. Mais Arsinoé entendit la voix de sa fille qui, restée à la porte, demandait qu'on épargnât sa mère, et elle fit quelque temps à son amant un rempart de son corps. Par cette exécution, Bérénice vengea la honte de sa mère sans se départir de la piété filiale et suivit dans le choix d'un époux la volonté de son père [1]. »

Cette phraséologie sonore nous laisse entendre que la vengeance de la jeune princesse outragée servit la politique de Ptolémée et coupa court à toute tentative ultérieure de la reine mère, humiliée et déchue, pour empêcher la réunion des deux couronnes. En attendant que son fiancé fût roi d'Égypte, Bérénice continua à porter le titre de reine de Cyrène : elle garda même toujours, sur les monnaies cyrénaïques, ce titre de βασίλισσα joint à l'effigie, qui distingue les reines par droit de naissance des épouses des rois. Pour ménager la transition et ne pas devancer l'heure de la réunion effective des deux royaumes, Philadelphe jugea à propos d'ôter à son héritier le titre de roi en Égypte. C'est là, ce semble, une explication plausible de la disparition, au cours de l'année 258/7, de la formule protocolaire : « Sous le règne du roi Ptolémée et de Ptolémée son fils [2] ». Ce fut une con-

1. Justin., XXVI, 3. C'est là l'exploit célébré par Callimaque (trad. de Catulle, LXVI, 25 sqq.) : *At te ego certe | Cognoram a parva virgine magnanimam. | Anne bonum oblita es facinus, quo regium adepta's | Conjugium, quo non fortius ausit alis ?* Ehrlich (p. 48 sqq.) voit encore des allusions dans l'*Hymne à Artémis*, laquelle tue ses prétendants indiscrets, Otos et Orion. L'expression *parva virgo* indique bien que Bérénice était encore fort jeune (quinze ans, au maximum) et que son mariage avec Évergète n'eut lieu que plus tard, et non pas tout de suite, comme le veulent les partisans de Niebuhr (y compris Droysen et Koepp), lesquels reportent l'affaire en 251/0. Sur la date du mariage, il y a incertitude dans tous les systèmes, sauf dans celui qui n'admet de mariage que pour les rois en possession du trône (cf. ci-dessus, p. 96, 1).

2. Conjecture de Mahaffy (ci-dessus, p. 182, 1-2).

cession provisoire faite au particularisme ombrageux des Cyrénéens. Elle était de bonne politique, et il n'est pas nécessaire de supposer qu'elle fut arrachée de vive force à Philadelphe. Les événements, du reste, s'étaient précipités de telle sorte qu'il n'y a point de place pour des hostilités sérieuses entre la mort de Magas et la transaction précitée [1].

Mais les accommodements improvisés provoquent le plus souvent des retours offensifs de l'opinion. Les partis extrêmes n'y trouvent pas leur compte. Ceux qui s'agitaient à Cyrène ne désarmèrent pas ; la ville en fut « troublée et malade » [2]. Les patriotes cyrénéens sentaient bien que leur indépendance serait purement nominale, s'ils ne profitaient du répit qui leur était laissé pour opposer à l'annexion future des institutions incompatibles avec l'obéissance passive exigée d'un fief égyptien. Ils eurent l'idée d'appeler chez eux, pour leur demander une législation rationnelle, acceptable par tous les partis, deux philosophes, Ecdélos et Démophane, disciples de leur compatriote Arcésilas et probablement recommandés par lui. Ces deux législateurs, au dire de Polybe, « présidèrent brillamment, et conservèrent aux Cyrénéens la liberté [3] ». Plutarque répète, après Polybe, qu' « ils firent de

1. Le texte d'Eusèbe : [Δημήτριος] πᾶσαν τὴν Λιβύην ἔλαβε κτλ. (ci-dessus, p. 241, 1) a fait imaginer une guerre entre Démétrios le Beau et Philadelphe, guerre dans laquelle Philadelphe aurait même été battu et n'aurait été débarrassé du prétendant macédonien que par le complot de Bérénice (Ehrlich, *op. cit.* p. 44). C'est bien de la complaisance pour un texte entaché de méprise formelle, et beaucoup d'affaires pour une seule année. Il faudrait, en ce cas, accepter l'hypothèse de Niebuhr, qui étend la marge jusqu'en 251/0.

2. Plut., *Philop.*, 1.

3. Polyb., X, 22, 3. Ecdélos et Démophane (ou Ecdémos et Mégalophane. Plut., *Philop.*, 1. Paus., VIII, 49, 2) étaient des Mégalopolitains, qui, disciples d'Arcésilas, avaient tourné la philosophie du côté de la pratique et collaboré avec Aratos (Plut., *Arat.*, 5) à l'affranchissement de Mégalopolis et de Sicyone (Plut., *Philop.*, 1). Nous n'avons pas d'autre *terminus post quem* que la délivrance de Sicyone en 251/0, celle de Mégalopolis par le meurtre du tyran Aristodème (Polyb. et Plut., *loc. cit.*) n'étant pas datée. Aussi, la date de la mission des deux philosophes est livrée aux conjectures. Thrige (p. 239-241) optait pour 230. Droysen, qui suppose une révolution à Cyrène en l'absence de Ptolémée III (voy. ci-après, chap. VII, § 1), la place vers 243 ; Niese (II, p. 143) vers 250, supposant aussi un soulèvement et une guerre ouverte

bonnes lois et donnèrent à la cité une organisation excellente ». Ni Polybe, ni Plutarque ne donnent à entendre que cette constitution fût un intermède passager entre une révolution qui l'aurait fait naître et une répression violente qui l'aurait abrogée. Rien n'oblige à croire que les réformateurs, élevés à une école qui n'avait aucune répugnance pour le régime monarchique, aient légiféré pour une république, sans tenir compte des circonstances. Il semble plutôt que, réconciliant les partis entre eux et avec la dynastie, ils ont « conservé » aux Cyrénéens toutes les libertés que leur eût fait perdre une intervention armée provoquée par leurs discordes.

§ IV

La fin du règne (258-246).

Philadelphe avait tout intérêt à laisser les Cyrénéens débattre entre eux leurs propres affaires et à ne pas les pousser à une révolte qui leur eût suggéré l'idée d'appeler non pas des philosophes, mais le roi de Macédoine ou le roi de Syrie [1]. Antigone ne paraît pas avoir pris fait et cause pour son frère ou avoir songé à le venger. On peut croire qu'il n'en fut pas de même d'Antiochos. Qu'il ait été ou non le confident de sa sœur, les troubles de Cyrène lui fournissaient une occasion de reprendre la lutte pour la possession de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie. Il faut avouer que nous ne savons à peu près rien sur les péripéties d'une seconde

(d'après Polyaen., VIII, 70) où les Cyrénéens eurent le dessous. La date de 250 me paraît encore la plus probable, mais non pas une guerre dont la royauté de Bérénice ou son mariage eût été l'enjeu. Le siège de Cyrène dont parle Polyen peut très bien être un épisode de la guerre que fit, près d'un siècle plus tard (vers 162), Ptolémée Évergète II aux Cyrénéens révoltés.

1. Je suis tenté de supposer que les affaires de Cyrène ont attiré l'attention des Carthaginois, et que ceux-ci, à court d'argent pour soutenir la guerre contre les Romains, ont offert à Philadelphe leur alliance éventuelle contre les Cyrénéens, en échange d'un prêt de 2,000 talents (ci-dessus, p. 196, 4).

guerre de Syrie, dont la réalité même a été contestée [1]. Une lacune énorme s'est creusée ici dans la tradition, et nous n'avons pour la combler que quelques lignes échappées à la plume distraite du commentateur de Daniel. « Antiochos », dit-il, « fit nombre de guerres contre Ptolémée Philadelphe, qui régnait lui second sur les Égyptiens, et il lutta avec toutes les forces de Babylone et de l'Orient. Aussi, après bien des années, Ptolémée, voulant terminer cette guerre fastidieuse, donna pour femme à Antiochos sa fille appelée Bérénice » [2]. Ce canevas indigent laisse entrevoir une série d'hostilités menées sans plan d'ensemble, interrompues par des périodes de lassitude, telles enfin que le fait présumer le caractère indolent et capricieux des deux belligérants. Si Antiochos II, qu'on nous dépeint comme un crapuleux ivrogne [3], y employa « toutes les forces de Babylone et de l'Orient », il est probable qu'il les mit à contribution successivement et ne sut jamais les réunir pour frapper un coup décisif. La lutte s'est dispersée tout le long des côtes, où succès et revers dépendaient en grande partie des dispositions des villes dont les deux monarques se disputaient le protectorat. Ni l'un ni l'autre ne tirèrent profit de cette « guerre fastidieuse » ; mais le résultat en fut surtout désastreux pour le Séleucide, encore que, selon toute apparence, il ait eu finalement le dessus. L'Égypte, formant un tout compact, ne risquait de perdre que ses possessions au dehors : un empire hétérogène comme celui des Séleucides ne pouvait supporter

1. A commencer par Thrige et à finir provisoirement par Susemihl (*Alex. Lit.*, I [1891], p. 360, 62). Mais le texte de saint Jérôme est formel, et cette guerre explique mieux que toute autre hypothèse le déchet constaté dans la liste des possessions héréditaires énumérées par l'inscription d'Adulis (ci-après), comparée à celle que donne Théocrite (ci-dessus, p. 177-178).

2. *Iste adversus Ptolemaeum Philadelphum, qui secundus imperabat Aegyptiis, gessit bella quamplurima, et totis Babylonis atque Orientis viribus dimicavit. Volens itaque Ptolemaeus Philadelphus post multos annos molestum finire certamen filiam suam nomine Berenicen Antiocho uxorem dedit* (Hieronym., *In Daniel.*, XI, p. 560 B Migne).

3. Phylarch. ap. Athen., X, p. 438 c-d. Sans doute, il faut faire la part de l'exagération et de la malveillance dans ces bavardages.

sans se disloquer des chocs répétés, tels qu'en suppose une guerre prolongée durant peut-être dix ans. Nous allons essayer de combler ce vide béant en y alignant, dans un ordre plausible, quelques faits qui paraissent se rapporter à cette période [1].

On a vu plus haut comment l'autonomie concédée à Arados indique, de la part d'Antiochos, le dessein d'éveiller dans les villes phéniciennes le désir de recouvrer leur indépendance. C'est une vieille tactique dont les Diadoques avaient usé à l'envi les uns des autres. De son côté, Ptolémée chercha à soulever les villes d'Ionie contre le protectorat de son adversaire. Antiochos Ier ne s'était sans doute pas pressé de satisfaire le vœu exprimé par l'assemblée fédérale du Panionion, et le régime qui affermissait l'autorité royale en temps de paix devenait dangereux en cas de guerre. Par corruption ou par force, les Égyptiens prirent possession d'Éphèse, où Philadelphe installa comme gouverneur un de ses fils, un bâtard sans doute, du nom de Ptolémée [2].

La conquête du littoral, précédemment arrêtée à Milet,

1. Droysen accumule ici, par voie d'hypothèses, des faits de date très incertaine, la prise de Samos (d'après *CIG.*, 2905), celle de Magnésie par Callicratidas de Cyrène (Polyaen., II, 27), qui conviennent mieux au règne de Ptolémée III (ci-après). C'est à ce règne aussi qu'il faut renvoyer (cette fois, avec Droysen) la conquête de la Thrace, où commande Hippomédon au temps de Télès (ap. Stob., *Floril.*, XL, 8 : ci-après, ch. VII, § 1). L'unique raison pour laquelle on place le Περὶ φυγῆς de Télès entre 260 et 250 (Zeller, *Phil. der Griechen*, IV, p. 39, 4), c'est qu'Hippomédon y figure à côté de Chrémonide. Niese (II, p. 135) introduit encore ici les opérations des Rhodiens, alliés d'Antiochos, aux alentours d'Éphèse (cf. ci-après, ch. VII, § 1). Enfin, H. von Prott (*Rh. Mus.*, LIII [1898], p. 473, 1) trouve « hors de doute » que l'insurrection de Cypre (ci-dessus, p. 199, 2) doive trouver place ici.

2. Athen., XIII, p. 593 a. C'est ce Ptolémée qui, dans le système de Gercke (ci-dessus, p. 218, 1) aurait été co-régent d'Égypte jusqu'à sa mort en 259/8, et que H. von Prott transforme en un fils *adoptif* de Philadelphe, en réalité, fils de Lysimaque et d'Arsinoé II, lequel aurait voulu reconquérir l'héritage de son père. B. Haussoullier (*Milet*, p. 74 et 83) se rallie à cette hypothèse, qui oblige à chercher ailleurs le (ou les) Πτολεμαῖος ὁ Λυσιμάχου des inscriptions (ci-dessus, p. 53, 3). Elle me paraît inacceptable, parce qu'elle suppose, sans preuve aucune, l'adoption de ce Ptolémée par Philadelphe au détriment des fils du roi.

allait s'avancer méthodiquement vers le nord. Mais Philadelphe eut de ce côté des mécomptes. Antiochos reprit le beau rôle en octroyant aux villes ioniennes la liberté qu'elles avaient respectueusement réclamée à son père; et cela, non par une mesure générale qui, après tant d'expériences faites, n'eût inspiré aucune confiance, mais par chartes particulières, contrats en bonne forme, stipulant des engagements précis, notamment sur la question délicate de l'exemption ou réduction du tribut [1]. En outre, par suite de péripéties imprévues, Milet, peut-être Samos, Éphèse enfin, secouaient le joug égyptien et enlevaient ainsi aux envahisseurs leur base d'opérations. Il est à peine besoin d'avertir que nous sommes là en présence de faits mal connus et que les conjectures y ont une large place. Nous ne savons si c'est avec l'agrément ou contre le gré de la cour d'Alexandrie qu'un aventurier du nom de Timarque se fit tyran de Milet, ni à quelle date eut lieu cette espèce de coup d'État intérieur. Il est probable que Timarque était un chef de mercenaires à la solde de l'Égypte, qui supplanta le gouverneur régulièrement nommé et s'était trouvé par là en état de rébellion contre son souverain. Il réussit, paraît-il, au moins pour un instant, à surprendre Samos, les sentinelles du port l'ayant pris pour le gouverneur, qu'il avait mis à mort et dont il avait endossé la défroque [2]. Puis, il entraîna dans sa défection le bâtard

1. Les Ioniens parlent encore à Agrippa τῆς πολιτείας ἣν αὐτοῖς ἔδωκεν Ἀντίοχος ὁ Σελεύκου υἱωνός (Joseph., *A. Jud.*, XII, 3, 2). Nous avons de ces chartes pour Milet, Smyrne et Érythræ : cf. Gäbler, *Erythrae*. Berlin, 1892.

2. Nous supposons tranchée la question préjudicielle, l'identité de ce Timarchos avec l'Étolien Timarchos, qui, débarquant en Asie, brûla ses vaisseaux (Polyaen., V, 25) et s'introduisit à Samos, *occiso Charmade Ptolomaei regis praefecto, chlamyde interempti et galero ad Macedonicum ornatus habitum* (Frontin., *Strateg.*, III, 2, 11). Cf. Niese, II, p. 134, 6. Haussoullier, *Milet*, p. 70-71. Droysen (III, p. 390 en note) distingue entre le Timarchos, tyran de Milet, et l'Étolien, en faisant de celui-ci un allié d'Antigone Gonatas contre Ptolémée III. On peut considérer Charmade comme un « préfet » de Samos, ou de Milet et Samos. Mais la leçon même *in Samiorum portum receptus* dans Frontin est contestée (*Samniorum* dans deux mss.) : *Saniorum* transporterait le coup de main dans la Chalcidique de Thrace. Polyen dit

qui commandait à Éphèse [1]. Les deux associés caressaient l'espoir chimérique de rester indépendants à la fois des deux rois et de ne trahir qu'à leur seul profit. Mais Antiochos délivra de leur tyran les Milésiens, qui, recouvrant par sa grâce « la liberté et la démocratie », lui décernèrent dans leur enthousiasme le nom de « Dieu » (Θεός) [2]. Enfin, une émeute de mercenaires débarrassa les Éphésiens du jeune émule de Timarque. Les Thraces enrôlés par le Ptolémée rebelle le massacrèrent, lui et sa concubine Irène, dans le temple d'Artémis où il s'était réfugié [3]. Ils avaient dû conspirer avec les Éphésiens, qui rentrèrent volontiers sous le joug, maintenant allégé, du Séleucide [4].

Pourtant, à la longue, Antiochos s'aperçut qu'il avait plus perdu que gagné à s'attarder sur les bords de la mer Égée et à engager « toutes les forces de l'Orient », dans le conflit avec l'Égypte. Il n'avait pas repris la Cœlé-Syrie, ni même, à ce qu'il semble, pu tenter une attaque directe sur cette région, qui était le véritable enjeu de la partie [5]. D'autre

ἀποβὰς τῆς Ἀσίας et représente Timarque comme un envahisseur à main armée. Dans ces témoignages incohérents, on choisit au juger.

1. *Ut in Asia filius Ptolemaei regis socio Timarcho desciverit a patre* (Trog., *Prol.*, XXVI).

2. Appian., *Syr.* 65. Cette origine du prédicat n'est pas mieux garantie que celle de Σωτήρ pour Ptolémée Ier ne l'est par le texte de Pausanias (ci-dessus, p. 78, 4). Une inscription récemment découverte à Didymes rappelle les services rendus aux Milésiens par l'Athénien Hippomachos, ὃς κατήγαγεν τήν τε ἐλευθερίαν καὶ τὴν δημοκρατίαν παρὰ βασιλέως Ἀντιόχου τοῦ Θεοῦ (Haussoullier, *Milet*, p. 72-73).

3. Athen., XIII, p. 593 b.

4. Droysen (III, pp. 330. 334. 363, 1) affirmait que « Éphèse fut conservée à l'Égypte ». On sait aujourd'hui, par une inscription de Didymes, que « en 253, Éphèse appartenait aux Séleucides » (Haussoullier, *Milet*, p. 83). Il n'est pas besoin pour cela de placer ici, avec Niese (ci-dessus, p. 206, 1), la collaboration des Rhodiens. Nous retrouverons plus loin Antiochos II et la reine Laodice à Éphèse.

5. On ne rencontre pas de faits de guerre de ce côté, et l'on constate, en revanche, que la domination égyptienne s'y fortifie par la fondation de colonies. Aké devient Ptolémaïs; Rabbath-Ammon, Philadelphie ; Pella, Bérénice. Une ville nouvelle, Philotéria, est fondée sur les bords du lac de Génésareth. Estienne de Byzance connaît deux Arsinoé dans la Syrie méridionale. D'après une tradition juive (Aristeas ap. Joseph., *A. Jud.*, XII, 2, 3), Philadelphe

part, les peuples iraniens, se sentant moins surveillés, commençaient à s'agiter. Le mouvement commença (vers 250) par la révolte du satrape de Bactriane, Diodotos. Un an ou deux après, les fondateurs de la dynastie des Arsacides, Arsace et Tiridate, expulsaient le satrape de Parthyène et détachaient un vaste lambeau de l'empire séleucide. Antiochos avait dû être informé des premiers symptômes de la catastrophe prochaine : il avait besoin de la paix. De son côté, Ptolémée, qui sentait son prestige décliner d'année en année, ne tenait pas à prolonger une guerre dont Antigone et les Rhodiens auraient peut-être fini par se mêler. Les relations qu'il avait nouées tout récemment avec Aratos de Sicyone pouvaient toujours fournir au roi de Macédoine un prétexte pour renouveler les hostilités suspendues depuis la bataille de Cos. Antigone savait bien que ce n'était pas uniquement pour procurer des tableaux à Philadelphe que le jeune Sicyonien avait fait le voyage d'Alexandrie, d'où il avait rapporté 40 talents à valoir sur une subvention de 150 talents. Ce voyage nous montre, par surcroît, où en était l'ancienne hégémonie de l'Égypte dans l'Archipel. Aratos, rejeté par les vents sur l'île d'Andros, avait failli être capturé par le commandant de la garnison macédonienne; de là, il s'était fait transporter en Carie par un navire romain, et il avait dû y attendre longtemps un moment opportun pour s'embarquer à destination d'Alexandrie [1].

Nous ne connaissons ni la date, ni la teneur précise du traité intervenu entre Ptolémée et Antiochos [2]. Autant que

aurait émancipé à ses frais plus de cent mille esclaves juifs, rachetés à leurs propriétaires, sans doute pour peupler ses colonies. On ne peut pas assigner de dates à tous ces faits.

1. Plut. *Arat.*, 12-13. Ceci se passait, selon toute apparence, en 250. Le texte de Plutarque doit être corrompu, τῆς Ἀδρίας ne pouvant guère être que τῆς Ἄνδρου. Le vaisseau « romain » étonne aussi un peu : ῥωμαϊκῆς serait-il pour ῥοδιακῆς? Plutarque ajoute (*ibid.*, 15) qu'Aratos, desservi auprès de Philadelphe et comblé de prévenances par Antigone, changea bientôt de parti.

2. Droysen (de même Strack et Wilcken) le plaçait en 249/8, tout à la fin du règne de l'un et de l'autre roi. Niese l'avance vers 250 (II, p. 139). De même

nous pouvons en juger, il laissait à celui-ci le littoral de l'Asie-Mineure [1], en y ajoutant peut-être les possessions égyptiennes en Cilicie et en Pamphylie, dont la mention ne figure plus dans la liste des États légués par Philadelphe à son successeur [2]. La Carie seule restait à l'Égypte. Mais ces arrangements n'étaient que le corollaire d'un pacte étrange, qui suppose des calculs à longue portée du côté de Philadelphe, beaucoup de légèreté et d'imprudence chez l'autre contractant. L'événement prouva, du reste, que l'un était aussi imprudent que l'autre. Quoique marié à sa sœur Laodice et ayant d'elle au moins quatre enfants [3], Antiochos devait épouser la fille de Philadelphe, Bérénice, qui lui apportait en dot une somme d'argent considérable et, très probablement, les revenus de la Cœlé-Syrie, constituée pour elle en apanage. Seulement, le mariage n'était conclu et cette magnifique dot livrée qu'à la condition qu'Antiochos répudierait Laodice et disqualifierait par là ses enfants du premier lit. On s'est demandé si le Lagide, spéculant sur la cupidité inconsidérée de son partenaire, ne cherchait pas à semer la discorde dans la famille royale de Syrie et à faire en sorte que, même si Antiochos n'avait pas d'enfants de son nouveau mariage, les droits des enfants de Laodice pussent toujours être contestés [4].

Beloch (*Beitr. z. alt. Gesch.*, I [1901], p. 293, 2). Il faut probablement, comme le soupçonne Haussoullier (*Milet*, p. 87), l'avancer encore, vers 254/3.

1. La liste des villes grecques qui ont émis des monnaies au nom d'Antiochos II dans E. Babelon, *Les rois de Syrie*, p. LVI. Cf. Holm, IV, p. 264.

2. Niebuhr (*Kl. Schr.*, p. 292) suppose, avec assez de vraisemblance, que ces provinces faisaient partie de la dot de Bérénice. Il n'est aucunement question de la Cœlé-Syrie : mais on se demande, en voyant que Ptolémée conduit sa fille jusqu'à Péluse seulement, si la Cœlé-Syrie n'était pas cédée aussi comme apanage de Bérénice. C'était un appât auquel Antiochos devait infailliblement se prendre. Nous rencontrerons plus tard une stipulation analogue, mais en sens inverse, intervenue entre Antiochos III et Ptolémée V Épiphane.

3. On en connaît trois par leur nom : Séleucos II Callinicos, Antiochos Hiérax, Stratonice, mariée plus tard à Ariarathe de Cappadoce. En outre, une fille (probablement Laodice) mariée à Mithridate II de Pont.

4. Droysen, Koepp, Mahaffy, etc. Niese (II, p. 140, 1) trouve cette conjecture « peu vraisemblable ». On ne peut cependant pas faire de Ptolémée un naïf.

Quoi qu'il en soit, le mariage se fit. Ptolémée conduisit jusqu'à Péluse sa fille, qui entra en grande pompe à Antioche. On fit grand bruit des richesses qu'elle apportait à son époux : sa dot devint proverbiale (φερνηφόρος) [1]. On racontait que cette haute et puissante princesse ne buvait que de l'eau du Nil, laquelle lui était expédiée à grands frais par son père [2]. Il n'en fallait pas moins pour justifier la répudiation de Laodice, naguère traitée en déesse, et l'injustice commise à l'égard de ses enfants. Mais la fière Laodice, fille de roi, ne voulait ni être, ni avoir été une concubine [3].

1. Hieron., *In Daniel.*, c. xi.

2. Polyb. ap. Athen., II, p. 45 b-c. Hérodote (I, 188) et Ctésias (ap. Athen., *loc. cit.*) en disent autant des rois de Perse, qui ne buvaient que l'eau du Choaspe. Mahaffy (*Empire*, p. 171) est convaincu que ce n'est pas une légende : l'eau du Nil avait la réputation de rendre les femmes fécondes (cf. Senec., *Q. Nat.*, III, 25), et Philadelphe tenait à ce que sa fille donnât un héritier à Antiochos. Cette eau pouvait servir aussi aux ablutions rituelles du culte isiaque (cf. Juven., VI, 527. Aristid., II, p. 362 Dindorf).

3. *Antiochus autem, Berenicen consortem regni habere se dicens et Laodicen in concubinae locum* (Hieron., *loc. cit.*). Cf. Polychronios ap. Mai, *Scr. vett. nova collectio*, I, 3, p. 21. Sur la généalogie de cette Laodice, les données sont discordantes. Polyen (VIII, 50) la dit formellement ὁμοπατρίαν ἀδελφὴν de son mari Antiochos Théos. Mais l'Eusèbe arménien (I, p. 251 Schœne) la dit non moins formellement fille d'Achæos. D'autre part, on sait par Polybe (IV, 51, 4. VIII, 22, 11) que Laodice, femme de Séleucos II, était fille d'Achæos. Là-dessus, les érudits se partagent en deux camps, tenant les uns (Foy, Vaillant, Frœlich, Kœhler, Wilcken, Th. Reinach, Babelon, Radet, Niese, Bevan) pour Polyen et l'épouse-sœur ; les autres (Niebuhr, Droysen, C. Müller, Mahaffy avec variante : Laodice sœur d'Achæos), pour Eusèbe. La question paraît tranchée en faveur de Polyen par l'inscription de Durdurkar (Paris et Holleaux, in *BCH.*, IX [1885], p. 324 sqq., XIII [1889], p. 523 sqq. = Michel, 40), qui relate l'institution d'un culte en l'honneur de Laodice, qualifiée par Antiochos II de ἀδελφῆς βασιλίσσης (culte desservi dans la satrapie de Phrygie par « Bérénice, fille de Ptolémée fils de Lysimaque »). Laodice est encore dite ἀδελφή dans un papyrus postérieur à la mort d'Antiochos II (*Petrie Papyri*, II [1893], xlv, p. 145. Kœhler, *SB. d. Berl. Akad.*, 1894, p. 445 sqq.). Il reste cependant une objection possible, à savoir que, chez les Séleucides comme chez les Lagides, le titre d' ἀδελφή peut être purement de protocole. Pour expliquer ὁμοπάτριος ἀδελφή, il faut, Antiochos II étant fils de Stratonice, trouver une autre mère à Laodice. Étienne de Byzance (s. v. Ἀντιόχεια), dans un passage que Droysen déclare « inepte d'un bout à l'autre » (III, p. 338, 1), raconte que Antiochos Ier Soter eut pour mère Antiochis, pour femme Nysa, et une sœur Laodice. L'existence de cette Laodice, fille de Séleucos Nicator et d'Apama, est encore attestée par Malalas (p. 198 Bonn). L'inscription de Sigée (*CIG.*, 3595 = Dittenberger, 156 = Michel, 525)

Antiochos, chez qui des habitudes déplorables semblent avoir atrophié le sens moral, avait cru que Laodice entrerait avec résignation dans ses combinaisons politiques, satisfaite de vains honneurs et de libéralités qui lui assuraient une existence sortable à Éphèse, sa résidence ordinaire [1]. Il ne se doutait pas des rancunes qui s'amassaient dans cette âme, et du prix auquel il paierait un jour sa déloyauté. Philadelphe, qui avait cru faire un chef-d'œuvre de diplomatie, n'avait pas prévu non plus qu'il envoyait sa fille à la mort et que ses artificieuses combinaisons seraient balayées d'un seul coup par la vengeance de l'épouse outragée.

Pour le moment, il n'avait d'autre chagrin que celui de vieillir. Il versait dans l'hypocondrie. Malgré sa haute cul-

en l'honneur d'Antiochos Ier parle de τῆς ἀδελφῆς αὐτοῦ βασιλίσσης (lig. 22). De là les partisans de Polyen concluent que Laodice, femme d'Antiochos II, était la fille de Laodice, sœur d'Antiochos Ier et épousée par lui après la mort de Stratonice. Mais ici surgit une grave difficulté. Une inscription cunéiforme (J. Oppert, in *C.-R. Acad. Inscr.*, 5 sept. 1884. E. Peiser, in *Keilsch. Bibl.*, III, 2, p. 136 sqq.) atteste que Stratonice vivait encore en 267, c'est-à-dire en un temps où Laodice, femme d'Antiochos II, était déjà née. C'est peut-être l'année suivante (266) que les Ioniens décernent des honneurs « aux rois Antiochos et Antiochos et à la reine Stratonice » (Michel, 486, lig. 37-38). S'il n'y a pas erreur, substitution de nom, etc., on en est réduit à admettre, avec Wilcken (Pauly-Wissowa, *R.-E.*, I, p. 2452), qu'Antiochos Ier, à l'exemple de Ptolémée Soter, prit une seconde épouse du vivant de la première, singulière conclusion du roman d'amour dont Stratonice avait été jadis l'héroïne !

1. Une inscription cunéiforme de 173/2 a. Chr. (Lehmann, *Zeitschr. f. Assyriol.*, VII [1892], p. 330), qui relate des événements antérieurs, mentionne une donation d'un domaine en Babylonie, faite par Antiochos II à « Laodice sa femme ». Le titre de reine ne figure pas non plus dans un acte de vente faite par le Trésor royal à « Laodice » (inscription trouvée à Didymes en 1896 par Haussoullier, *Milet*, p. 76-89). Il s'agit d'un vaste domaine seigneurial, du côté de Cyzique, acheté trente talents. L'acquéreur ne peut être que l'ex-reine Laodice, et la vente me paraît être une fiction légale, destinée à rendre la donation irrévocable. Quant aux honneurs divins rendus à Laodice (ci-dessus, p. 211, 2), il se pourrait qu'ils aient été institués soit comme compensation à sa déchéance réelle, — compensation calquée sur le culte d'Arsinoé II réellement morte, — soit plutôt dans le court intervalle qui s'écoula entre la *restitutio in integrum* de Laodice et la mort d'Antiochos II. Comme Antiochos II avait commencé par établir le culte de sa propre divinité, sans s'adjoindre son épouse, il a dû y avoir à cette adjonction une raison spéciale, survenue par la suite.

ture et la curiosité qu'on lui attribue pour les sciences naturelles, son égoïsme le rendait crédule quand il s'agissait de sa santé. Il demandait aux charlatans ce que ses médecins n'osaient lui promettre. « Il était tellement gâté par la mollesse », dit Phylarque, « et il se faisait de telles illusions qu'il comptait vivre toujours et disait que seul il avait trouvé le secret de l'immortalité [1] ». Hâtons-nous d'ajouter que la naïveté est peut-être du côté de Phylarque, qui prend à la lettre un mot susceptible d'une autre interprétation. Son tempérament, qui n'avait jamais été robuste, commençait à plier sous le faix des années durant lesquelles il n'avait pratiqué ni la continence, ni la sobriété. Un jour qu'il était tourmenté par la goutte et que, relevant d'un long accès, il regardait par une fenêtre, il vit des Égyptiens en train de déjeuner sur le bord du fleuve avec ce qui leur était tombé sous la main et s'étaler à leur aise sur le sable. « Malheureux que je suis, s'écria-t-il, de ne pas être un de ces gens-là [2] ». Nous n'avons pas besoin de banalités de ce genre pour nous persuader que Ptolémée vieillissant sentait parfois la vanité des richesses et leur eût préféré la santé.

La mort, qu'il redoutait tout en faisant des rêves de longue vie, vint le prendre dans la trente-neuvième année de son règne, soixante-troisième de son âge (246) [3], à temps

1. Phylarch. ap. Athen., XII, p. 536 e. Mahaffy (*Empire*, p. 163) se demande si Philadelphe ne songeait pas à l'autre vie, et si ce vague désir d'immortalité ne lui avait pas été inspiré par quelque dévotion aux Kabires, ou par les missionnaires bouddhistes d'Açoka. Il pouvait aussi faire allusion à son apothéose; et, au surplus, rien ne garantit l'authenticité du mot.

2. Phylarch., *loc. cit.* Ce doit être une variante de cette anecdote que l'on rencontre dans Cicéron (*Tuscul.*, V, 34) : *Nec esuriens Ptolomaeus ederat ; cui cum peragranti Aegyptum, comitibus non consecutis, cibarius in casa panis datus esset, nihil visum est illo pane jucundius.* Les légendes se groupent toujours autour des types qui les font le mieux valoir, et Philadelphe était le type du roi opulent. On ferait un gros livre avec ce que les moralistes ont brodé sur ce thème idyllique : le souci dans les palais, le bonheur dans les chaumières. Mais les prédicateurs ont rarement prêché d'exemple.

3. Il est probable que le décret de Canope (ci-après, p. 267) place au 25 Dios (correspondant, par exception, à la fin de février?) le jour non pas de l'avènement d'Évergète, mais de son association au trône.

pour lui épargner une déception qui l'aurait atteint à la fois dans son orgueil et dans son affection paternelle. Il est sinon certain, du moins probable, que Philadelphe avait rejoint ses divins parents dans le *Sema* d'Alexandrie quand on apprit en Égypte quelle horrible vengeance avait tirée et de son infidèle époux et de sa rivale l'ex-reine de Syrie Laodice, répudiée pour faire place à la fille du Lagide.

C'est par cette catastrophe tragique que va s'ouvrir, par elle aussi que va être poussé dans la voie des expéditions lointaines, le règne glorieux de Ptolémée III Évergète.

CHAPITRE VI

LE GOUVERNEMENT DE PTOLÉMÉE PHILADELPHE

Caractère de Ptolémée Philadelphe. — Les maîtresses royales.

§ I. — La culture littéraire. — Le Musée : relations de la cour avec les savants du Musée. — La Bibliothèque du Musée ; le commerce des livres ; la prétendue « version des Septante ». — Les Bibliothécaires : bibliographie et critique littéraire. — Les poètes et la littérature alexandrine. — Théocrite et Callimaque.

§ II. — La Religion. — Les cultes dynastiques. — Apothéose et culte posthume d'Arsinoé Philadelphe. — L'ἀπομοῖρα de la déesse Philadelphe et le budget des cultes. — La divinisation des couples royaux : les dieux Adelphes.

§ III. — Les Finances et les travaux publics. — Opulence proverbiale de Ptolémée Philadelphe : inventaire de ses revenus. — La politique des subventions aux cités étrangères. — La part strictement mesurée aux édifices religieux du culte égyptien : le Sérapéum d'Alexandrie. — Achèvement du canal de Nécho. — La route de Koptos à Bérénice. — La colonisation du Lac ou nome Arsinoïte (Fayoûm).

Ptolémée Philadelphe est, de tous les Lagides, celui qui représente le mieux le caractère, les tendances et comme le génie propre de la dynastie. Celle-ci arrive avec lui à l'apogée de sa fortune. Sans être un guerrier, il fit par ses généraux des guerres heureuses et laissa le royaume plus grand qu'il ne l'avait reçu. Indolent et voluptueux par nature, il avait pourtant une certaine force de volonté et le désir de faire avec dignité son métier de roi. Il ne voulait pas qu'en le comparant à son père on pût dire qu'il avait dégénéré.

Théocrite a soin d'appeler le maître « le belliqueux Ptolémée », fils d'un père belliqueux, et de le rapprocher de Diomède et d'Achille [1]. De même, Callimaque vante l'énergie de Ptolémée et la rapidité de ses décisions. « Le soir même, il accomplit ce qu'il a médité le matin : le soir, les plus grandes choses ; les moindres, aussitôt qu'il les a conçues. D'autres, au contraire, mettent un an et plus à réaliser leurs projets ; il en est, enfin, dont tu as [ô Zeus] complètement arrêté l'essor et brisé la volonté [2]. » Si l'on peut suspecter le témoignage de ces courtisans, on doit croire tout au moins qu'ils savaient leur métier et qu'ils choisissaient, pour les décerner au monarque, les éloges qui lui plaisaient le mieux.

Le mariage de Philadelphe avec sa sœur Arsinoé dut faire passer le pouvoir réel aux mains de cette reine, qui n'avait pas supplanté une rivale et bravé l'opinion pour se ménager une arrière-saison d'amours. L'hypothèse, devenue certitude, qui la fait disparaître en 270, réhabilite sa mémoire. Nous ne sommes plus obligés de croire que, satisfaite de régner, elle vit d'un œil indulgent et encouragea, par sa complaisance, les plaisirs de son frère-époux. Les maîtresses de Philadelphe ne furent pas toutes modestes : il est telle d'entre elles qui affecta des allures de reine et qui aurait porté ombrage à l'ambition vigilante de l'épouse légitime [3].

1. Theocr., XVII, 53-57 : ἐπιστάμενος δόρυ πάλλειν (v. 103) — πατρὶ ἐοικώς (v. 63), etc. « Horos, l'adolescent vaillant », dans le protocole égyptien.

2. Callim., *In Jov.*, 87 sqq.

3. Sur Bilistiché ou Bélestiché, voy. ci-dessus, p. 185, 1. Athénée mentionne, en outre, d'après Πτολεμαῖος ὁ τοῦ Ἀγησάρχου (X, p. 425 e), ὁ εὐεργέτης Πτολεμαῖος (XIII, p. 576 e), et Polybe (*ibid.* f.), plusieurs favorites : Didyme, une jolie Égyptienne ; Agathocléia ; Stratonice, qui eut un superbe mausolée à Éleusis près Alexandrie ; Myrtion, mime de bas étage ; Mnésis, joueuse de flûte, ainsi que Potheine ; Kleino, l'Hébé du harem, dont les statues μονοχίτωνες portaient la corne d'abondance ; καὶ ἄλλας δὲ πλείστας, Philadelphe étant ἐπιρρεπέστερος πρὸς ἀφροδίσια (cf. ci-dessus, p. 184, 1 et 185). On citait, comme les plus belles maisons d'Alexandrie, celles de Myrtion, de Mnésis et de Potheine. On a retrouvé à Délos mention de χοΐδια ἀργυρᾶ δύο consacrés par Kleino (*BCH.*, VI [1882], p. 117).

Toutes eurent des palais et des statues ; quelques-unes durent donner au maître des enfants, des bâtards, qui pouvaient, à un moment donné, susciter de graves embarras. De son vivant, Arsinoé sut, sans aucun doute, fermer les yeux sur des fantaisies passagères ; mais c'est quand elle ne fut plus là que les maîtresses royales purent afficher leur luxe et leurs prétentions. Si, par hasard, la grande piété posthume de Philadelphe envers sa mémoire n'était qu'une attitude préméditée, on pourrait dire que l'astucieuse et criminelle Arsinoé Philadelphe ne fut regrettée de personne. Libre aux imaginations romanesques d'aller plus loin et de soupçonner que sa fin fut hâtée par quelque intrigue obscure, où le poison libérateur aurait joué un rôle.

§ I

La culture littéraire.

La postérité oublie volontiers les faiblesses royales pour s'occuper des institutions qui font la gloire du règne, le Musée et la Bibliothèque d'Alexandrie [1]. On a vu plus haut

1. On a beaucoup écrit sur ces sujets, c'est-à-dire entassé beaucoup d'hypothèses pour suppléer à l'absence de renseignements précis. Io. Fr. Gronovii *De Museo Alexandrino Exercitt. Acad.* (Thes. A. Gr., VIII, p. 2741-2760). L. Neocori [Küster] *De Museo Alexandrino diatribe* (ibid., p. 2767-2778). G. Parthey, *Das Alexandrinische Museum*. Berlin, 1838. A. J. Letronne, recension du livre de Parthey (*Journ. d. Savants,* 1838 = *Œuvres choisies*, I, p. 365-377). G. H. Klippel, *Ueber das Alexandrinische Museum*, Gœttingen, 1838. Backmann, *Primordia Musei Alexandrini.* Helsingf., 1840. Weniger, *Das Alexandrinische Museum.* Berlin, 1875. A. Couat, *Le Musée d'Alexandrie sous les premiers Ptolémées* (Ann. Fac. Bordeaux, I [1879], pp. 16-28). Sur la Bibliothèque : Bonamy, dans les *Mém. de l'Acad. d. Inscr.*, IX [1731], p. 397-415. D. Beck, *Specimen historiae bibliothecarum Alexandrinarum.* Lips., 1779. G. Dedel, *Historia critica bibliothecae Alexandrinae*. Lugd. Batav., 1823. Fr. Ritschl, *Die Alexandrinischen Bibliotheken unter den ersten Ptolemäern.* Breslau, 1838. *Coroll. diss. de Bibl. Alex.* Bonn, 1840 (= Opusc. Philol., I, p. 1 sqq.). E. Chastel, *Les destinées de la Bibliothèque d'Alexandrie* (Rev. Histor., I [1876], p. 484-496). V. Nourrisson, *La Bibliothèque des Ptolémées* (Rivist. Egiziana), Alexandrie, 1893. Sans compter tout ce qui vise le sujet dans les histoires de

que l'initiative de ces créations si vantées appartient très probablement à Démétrios de Phalère et au premier Ptolémée [1]. Philadelphe n'eut qu'à suivre ou agrandir les projets primitifs.

Ce que nous savons du Musée se réduit, en somme, à peu de chose. « Les palais royaux », dit Strabon, « comprennent aussi le Musée, lequel renferme une promenade, une exèdre et une grande salle dans laquelle a lieu le repas en commun des philologues appartenant au Musée. Il y a aussi pour l'entretien de ce collège des fonds communs et un prêtre préposé au Musée autrefois par les rois et maintenant par César [2] ». Les érudits discutent encore sur l'emplacement probable de la construction décrite par Strabon. Il est possible même que cet emplacement ne se retrouve plus sur le sol actuel d'Alexandrie, amoindri par les empiètements de la mer.

Le prêtre (ἱερεύς) ou président (ἐπιστάτης) [3] du Musée était-il en même temps, comme on l'a supposé, prêtre de Sérapis et chef de tout le clergé alexandrin (ἀρχιερεὺς Ἀλεξανδρείας) ; les pensionnaires recevaient-ils tous du Trésor royal un traitement ajouté aux revenus du fonds commun; étaient-ils partagés en groupes ou confréries distinctes, suivant la nature de leurs occupations [4]; ces membres du Musée étaient-

la littérature alexandrine et les études sur les bibliothécaires, comme celles de Seemann, *De primis sex Bibliothecae Alexandrinae custodibus*. Progr. Essen, 1859. W. Busch, *De bibliothecariis Alexandrinis qui feruntur primis*. Rostock, 1884. Voy. l'article récent (1897) de C. Dziatzko, *Bibliotheken*, dans la *R.-E.* de Pauly-Wissowa, III, p. 405-424.

1. Dans les documents apocryphes de Pseudo-Aristeas (ap. Euseb., *Praep. Ev.*, VIII, 2-5), c'est toujours Démétrios de Phalère qui crée la Bibliothèque, mais sous Philadelphe. Cf. ci-dessus, p. 129, 3.

2. Strab., XVII, p. 793. Cf. Vitruv., VI, 3.

3. *CIG.*, 5900. Dittenberger, 169 = Michel, 1154 (inscr. de Délos : le dédicant qualifie l'Alexandrin Chrysermos, τὸν συγγενῆ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ ἐξηγητὴν καὶ ἐπὶ τῶν ἰατρῶν, καὶ ἐπιστάτην τοῦ Μουσείου).

4. Photius (cod. 190) parle d'un classement par lettres de l'alphabet, dont chacune représentait ce que nous appellerions un fauteuil académique. Ainsi, Ératosthène était classé à l'A, et Apollonios de Perge à l'E. On a cru aussi qu'il n'y avait que six membres émargeant au budget, parce que, dans

ils des savants libres de toute fonction obligatoire ou des professeurs officiels ; avaient-ils un certain droit de cooptation, comme celui de présenter des candidats à la nomination royale ; ce sont là autant de questions litigieuses sur lesquelles, faute de textes précis, les débats s'éternisent. On a trop cédé, ce semble, à la tentation de faire du Musée alexandrin un grand établissement scolaire, prototype des Universités occidentales. La fondation royale assurait aux savants le vivre et le couvert, ainsi que des instruments de travail ; ceux qui voulaient enseigner pouvaient ouvrir des cours au dehors, dans des écoles privées. Ce qui est certain, c'est que l'institution survécut même à la dynastie des Lagides, et que les Romains, peu curieux d'érudition pure, ne l'auraient pas conservée si elle n'avait justifié, par ses services, les prévisions de ses fondateurs.

Cela ne veut pas dire qu'elle fût admirable de tout point. Il ne suffit pas aux savants d'être libérés des soucis de la vie matérielle ; il faut encore qu'ils soient indépendants. Ceux-ci étaient trop près de la cour et sentaient trop sur eux l'œil du maître. On cite des anecdotes qui, authentiques ou non, montrent assez que les souverains ne savaient pas toujours être délicats avec leurs protégés. Philadelphe humilia un jour le vieux grammairien Sosibios, qui aimait trop les subtilités, en lui prouvant qu'avec des subtilités analogues on pourrait lui retenir son traitement et soutenir qu'on l'avait payé [1]. Quand Zoïle lut à Philadelphe son *Anti-Homère*, il fut tancé par le roi, qui lui refusa ensuite des secours en disant que, puisque Homère faisait vivre tant de gens depuis l'antiquité, Zoïle devait bien pouvoir se nourrir lui-même [3]. On trouva la leçon méritée, sans aucun doute ;

l'anecdote rapportée par Athénée (XI, p. 494 a), Philadelphe se fait présenter une liste sur laquelle figurent six noms.

1. Athen., *loc. cit.*

2. Vitruv., VII, *Praef.*, 8. Cf. le mot que Théocrite prête aux riches inhospitaliers pour les poètes : ἅλις πάντεσσιν Ὅμηρος (XVI, 20).

mais le propre de l'intolérance est précisément de se croire toujours au service de la bonne cause. Si Philadelphe avait eu le goût de Zoïle, il eût proscrit Homère. Il est vrai qu'il était généreux à l'occasion. Il avait donné quatre-vingts talents au philosophe Straton, qui avait dirigé son éducation et qui était resté en correspondance avec Arsinoé [1]. Mais ses libéralités mêmes étaient intéressées; il fallait les mériter, et, l'exemple de Théocrite le prouve, il fermait sa bourse à qui ne savait pas, ou ne savait pas être toujours un parfait courtisan. On risquait même davantage à lui déplaire. Personne sans doute n'oubliait autour de lui qu'il avait frappé Démétrios de Phalère, sans égard pour ses longs services, et fait noyer Sotade [2]. Comme le dit Théocrite, « il savait qui l'aimait, et mieux encore qui ne l'aimait pas [3] ». Il ne fallait donc pas d'oiseau trop criard, et surtout d'oiseau moqueur, dans la « volière des Muses [4] ».

En fait de sciences, Philadelphe semble n'avoir eu de goût que pour les curiosités zoologiques. Diodore raconte qu'il se plaisait à montrer aux étrangers un serpent monstrueux capturé à son intention. Ce goût profita à la science, car les libéralités du roi encourageaient les chasseurs qui, s'enfonçant dans le centre de l'Afrique, exploraient ainsi

1. Diog. Laert., V, §§ 58-60. Cf. ci-dessus, p. 130, 1.

2. Cf. ci-dessus, pp. 129, 3. 163, 1. 163, 2. 193, 1. En général, les princes (sauf Ptolémée Soter, ci-dessus, p. 139), vengeaient cruellement leurs propres injures. Magas faillit mettre à mort Philémon (ci-dessus, p. 134, 2). Daphidas fut, dit-on, mis en croix pour avoir rappelé l'origine obscure des rois de Pergame (Strab., XIV, p. 647). Philippe V de Macédoine fit empoisonner à sa table le comique Épicrate et le tragique Callias (Anthol. Palat., XI, 12), et il se promettait de pendre le poète Alcée de Messène qui s'était moqué de lui après Cynoscéphales (Plut., *Flamin.*, 9. Cf. Anthol. Pal., VII, 247).

3. Le μισθοδότας Πτολεμαῖος est un homme charmant, εὐγνώμων, φιλόμωσος, ἐρωτικός, εἰς ἄκρον ἁδύς · | εἰδὼς τὸν φιλέοντα, τὸν οὐ φιλέοντ' ἔτι μᾶλλον, | πολλοῖς πολλὰ διδούς (Theocr., XIV, 61 sqq.).

4. Timon le Sillographe, contemporain de Philadelphe, se moquait des savants (φιλοσόφους) du Musée, qu'il comparait à des oiseaux de parade mis en cage. « On nourrit en la populeuse Égypte quantité de gratte-papiers (βιβλιακοὶ χαρακῖται) qui se chamaillent sans fin dans la volière des Muses » (Athen., I, p. 22 d).

des régions inconnues [1]. « Le roi, qui aimait beaucoup la chasse aux éléphants, récompensait par de grands présents ceux qui allaient à la chasse des animaux les plus forts. Ainsi, ayant dépensé beaucoup d'argent à ce caprice, il rassembla un grand nombre d'éléphants propres à la guerre, et il fit connaître aux Grecs des animaux extraordinaires qu'on n'avait pas encore vus [2] ». La pompe décrite par Callixène et dont nous avons parlé plus haut fut une véritable exposition de ces sortes de curiosités. La protection royale n'allait sans doute pas indifféremment à toutes les sciences, mais de préférence à celles qui profitaient des « caprices » du monarque.

Mais l'érudition et la science de la Nature peuvent s'accommoder d'un certain degré de dépendance. Tous les caprices des Ptolémées ne sauraient entrer en balance avec l'avantage que procura aux savants l'immense collection de livres amassée par eux à grands frais. On assure, de source suspecte, il est vrai, qu'à la fin du règne de Ptolémée Soter, Démétrios de Phalère avait déjà réuni 200,000 volumes [3]. Ce premier fonds s'enrichit d'une façon continue, sous les règnes suivants, et par les achats et par l'apport des Alexan-

1. Explorateurs sous Philadelphe : Satyros, chasseur d'éléphants et fondateur de Philotéra sur la mer Rouge (Strab., XVI, p. 769) ; Eumède, autre chasseur, fondateur de Ptolémaïs Épithéras (*ibid.*, p. 770) ; l'amiral Timosthène de Rhodes, auteur d'ouvrages sur les ports et les îles (Strab., II, p. 92) ; peut-être Dalion, *primus ultra Meroen subvectus* (Plin., VI, § 183) ; Pythagore, *Ptolemaei regis praefectus* (Plin., XXXVII, § 24) ; Dionysios, *a Philadelphus missus*, qui rapporta d'une ambassade dans l'Inde des renseignements sur la population (Plin., VI, § 58 : cf. ci-dessus, pp. 99, 1. 175, 1); Ariston, envoyé pour explorer les côtes d'Arabie (Diod., III, 42).

2. Diod., III, 35-36. C'est peut-être à lui, et non à Ptolémée Soter, comme le dit Lucien (*Prometh.*, 4), qu'il faut rapporter l'exhibition du chameau et de l'homme au visage noir et blanc. Cf. l'éléphant apprivoisé et très vieux (Aelian., *H. Anim.*, IX, 58). On ne sait s'il s'intéressait aux mathématiques ; mais c'est sur ses monnaies, vers 266, qu'apparaît pour la première fois la numération alphabétique décimale, destinée à supplanter les autres modes (P. Tannery, in *Rev. Archéol.*, XX [1892], p. 59. Cf. J. N. Svoronos, *Rev. Belge de Num.*, 1901, p. 406-407. Περιγραφὴ τῶν νομισμάτων τῶν Πτολεμαίων [Athènes, 1903], p. 97).

3. Joseph., *A.J.*, XII, 2, 1. Aristeas ap. Euseb., *Pr. Ev.*, VIII, 2. Zonar., IV, 16.

drins eux-mêmes, auteurs féconds et polygraphes infatigables. Philadelphe acheta tout d'abord la bibliothèque d'Aristote, qui devait être considérable et qu'il « transporta à Alexandrie, avec des livres venus les uns d'Athènes, les autres de Rhodes [1] ». A la fin de son règne, il y avait, dit-on, dans la Bibliothèque du Bruchcion (Musée) 400,000 volumes « mêlés », c'est-à-dire y compris les doubles, ou 90,000, défalcation faite de ceux-ci. De plus, 42,800 volumes moins indispensables — des doubles probablement — avaient été déposés dans le Sérapéum, où s'organisait une seconde Bibliothèque [2]. On sait que Ptolémée Évergète continua avec une sorte de passion la chasse aux livres, surtout aux livres rares [3], et que, l'émulation s'en mêlant, Lagides et Attalides firent de l'accroissement de leurs bibliothèques leur principal souci. C'est ainsi que, en 48 avant J.-C., quand la Bibliothèque du Musée fut brûlée ou endommagée, on veut qu'il y ait eu, tant au Musée qu'au Sérapéum, 700,000 volumes [4]. Il y avait à coup sûr des apocryphes dans le nombre, car le zèle des collectionneurs suscite infailliblement l'industrie des faussaires. Ce zèle aurait dû se tourner aussi du côté des productions intellectuelles des peuples « barbares », à com-

1. Athen., I, p. 3 b. Une autre tradition (Strab., XIII, p. 609. Diog. Laert., V, § 32) veut, au contraire, que la bibliothèque d'Aristote — accrue de celle de Théophraste — soit restée en la possession des descendants de Néleus, qui l'auraient cachée pour la soustraire aux recherches des rois de Pergame et finalement vendue à Apellikon de Téos, qui la laissa comme butin aux mains de Sylla, lequel l'apporta à Rome. Le moyen de tout concilier, si l'on y tient, c'est d'admettre que Philadelphe fit faire des copies.

2. Schol. Plaut. ap. Ritschl et Parthey (*opp. cit.*). T.-Live (ap. Senec., *Tranq. an.*, 9) parlait de 400,000 volumes, non au temps de Philadelphe ou d'Évergète, mais en 48 (*quadringenta millia librorum Alexandriae arserunt*).

3. Cf. l'exemplaire des tragiques acheté 15 talents (Galen., t. V, p. 111 Basil.).

4. Gell., VII [VI], 17. Amm. Marc., XXII, 16, 13. Voir ci-après, au chapitre xv (tome II), les doutes sérieux qu'inspire la tradition, en ce qui concerne l'incendie de la Bibliothèque durant la « guerre alexandrine ». On a contesté, à ce propos (Bonamy, Letronne), que la grande Bibliothèque, dite du Brucheion, fût dans le Musée ou attenant au Musée. Les chiffres sont encore plus sujets à caution, et je les trouve, pour ma part, invraisemblables. Hyperbole ou *lapsus calami*, il est si facile de transformer *quadraginta* en *quadringenta*, et *septuaginta* en *septingenta;* en langage moderne, d'ajouter un zéro!

mencer par l'Égypte et à continuer par la Phénicie, la Chaldée, l'Iran et l'Inde [1]. Mais la seule traduction d'une langue étrangère en grec dont on entende parler est la célèbre version de la Bible hébraïque par les Septante. On peut tenir pour démontré aujourd'hui que tout ce que la tradition juive [2] racontait du respectueux empressement de Philadelphe et du miraculeux accord des soixante-douze traducteurs travaillant isolément est pure légende [3]. Philadelphe n'y figure que parce que, pour le vulgaire, il était le type du roi bibliophile et savant [4]. Il est probable que la traduction de la Bible ne fut faite ni par ses ordres, ni même de son temps, ni pour la Bibliothèque, mais qu'elle fut l'œuvre spontanée de Juifs alexandrins travaillant pour le grand nombre de leurs coreligionnaires qui ne savaient pas l'hébreu. En ce qui concerne l'Égypte, si les archives de l'époque pharaonique ne furent pas colligées et transcrites, elles durent être interrogées par Manéthon de Sébennytos qui en tira toute une encyclopédie d'antiquités égyptiennes, à peu près au moment où Bérose dévoilait, de son côté, à l'instigation d'Antiochos Ier, les arcanes de la civilisation et de l'histoire chaldéennes.

C'est dans l'ombre discrète de la Bibliothèque attenant au Musée que naquit l'érudition proprement dite, la science du passé, sans laquelle les œuvres même du génie périraient inutiles, délaissées et oubliées, comme une flamme qui ne trouve

1. Le Ps.-Aristeas (ap. Euseb., *loc. cit.*) prête à Philadelphe le désir « de rassembler tous les livres qui sont dans l'univers ».

2. Voy. la correspondance fabriquée par le Ps.-Aristeas (Euseb., VIII, 2-5. Joseph., *A. Jud.*, XII, 2).

3. Voltaire (*Dict. Phil.*, s. v. Aristée) n'avait pas attendu les travaux de la critique moderne pour traiter comme il convient ces fables ineptes, que Renan (*Hist. du peuple d'Israël*, IV, p. 227-237) appelle une « niaise histoire ».

4. On finit par s'imaginer que Philadelphe lui-même avait beaucoup écrit : *Philadelphus litteratissimus, qui plurimos graecos libros scripsit* (Ampel., *Lib. mem.*, 25). Ampelius l'a probablement confondu avec Philopator et Évergète II (cf. ci-après). Je ne crois pas qu'on puisse attribuer à Philadelphe une épigramme Πτολεμαίου où il est question des mérites comparés d'Aratos, Hégésianax et Hermippos (Anthol. Palat., *Append.*, 70).

plus d'aliment. Inventaire et critique des textes ; élimination des interpolations et surcharges ; commentaire des passages difficiles ou de sens contesté; classement des auteurs par genres littéraires; voilà à quoi ont employé leurs loisirs des générations de bibliothécaires, dont quelques-uns ont légué leur nom à la postérité [1].

La Bibliothèque du Musée était placée sous la direction d'un bibliothécaire en chef, nommé par le roi, qui gardait ses fonctions jusqu'à sa mort. Le premier qui fut investi de cet office paraît avoir été Zénodote d'Éphèse, disciple de Philétas et précepteur soit de Philadelphe, soit plutôt des enfants de Philadelphe. Zénodote consacra sa vie à une édition critique des œuvres d'Homère, travail difficile qu'il ne put mener du premier coup à sa perfection et qui fut repris après lui par les plus illustres des philologues alexandrins, Aristophane de Byzance et Aristarque de Samothrace. Du chaos des manuscrits, remplis de variantes, de répétitions, de formules soudées à des morceaux détachés, la « diorthose » de Zénodote fit sortir un Homère classique. A côté de lui, d'autres lettrés entreprenaient des tâches non moins laborieuses. Dès les premières années de son règne, Philadelphe avait fait venir à Alexandrie le poète Alexandre d'Étolie, qui s'était fait une réputation avec ses tragédies, et l'avait chargé de classer dans la Bibliothèque tous les ouvrages appartenant au genre tragique et au genre satyrique. Pour des raisons qui nous échappent, l'Étolien quitta plus tard Alexandrie et alla retrouver Aratos de Soles à la cour d'Antigone Gonatas. Lycophron de Chalcis mit en ordre le département des auteurs comiques et écrivit à ce propos une sorte d'histoire de la comédie. Le successeur de Zéno-

1. Von Wilamowitz (*Die Textgeschichte der griechischen Lyriker*, in Abh. d. Gœtting. Akad., IV, 3, Phil.-Histor. Classe [1900], pp. 1-121) ne loue pas sans réserves les éditions alexandrines des lyriques. Il leur reproche notamment (p. 41) d'en avoir supprimé la notation musicale. Pour tout ce qui concerne la littérature alexandrine, je renvoie le lecteur aux ouvrages indiqués ci-après (p. 226, 1).

dote dans la fonction de bibliothécaire en chef, Callimaque de Cyrène, dressa un catalogue général en CXX livres de tous les auteurs, classés par genre et sans doute par ordre de mérite. La bibliographie ainsi entendue confine à la critique littéraire proprement dite. Les hommes qui tenaient entre leurs mains la destinée des livres voulurent faire un choix, réserver la meilleure part de leur temps et de leurs soins à une élite d'auteurs mis hors de pair. Ils en vinrent de cette manière à dresser des « Canons » ou listes fermées dans lesquels prenaient place, à l'exclusion de tous autres, les noms des écrivains les plus distingués en chaque genre.

Les travaux de ces savants excitaient partout une émulation féconde. C'est ainsi qu'Aratos de Soles fit pour Antigone Gonatas une recension de l'*Odyssée*, et que plus tard Euphorion de Chalcis fut préposé par Antiochos III le Grand à la bibliothèque d'Antioche. Nous verrons, dans la série des Ptolémées, des rois cultiver eux-mêmes la philologie, et démontrer par leur exemple que la culture de l'esprit peut très bien s'allier avec une absence complète de sens moral. Entre savants l'émulation ne restait pas toujours pacifique : il y avait parfois rivalité pour la renommée et aussi pour les places. La querelle de Callimaque et d'Apollonios de Rhodes est, dans l'histoire de la littérature alexandrine, l'équivalent d'un chapitre de batailles.

Mais le Musée et la Bibliothèque n'étaient, en fin de compte, que des dépendances des palais royaux. Il fallait que les hommes de lettres trouvassent le temps d'être hommes de cour, d'une cour galante, où les femmes donnaient le ton et, des œuvres des Muses, ne voulaient connaître que les histoires d'amour. Comme Philétas au temps de Ptolémée Soter, tous ces grammairiens et philologues s'ingénièrent à tirer des livres, des vieilles légendes compilées par les logographes, de quoi suppléer aux passions qu'ils n'éprouvaient guère. C'est ce jeu laborieux qui a produit la littérature alexan-

drine, élégie, comédie, tragédie, épopée même [1]; littérature reconnaissable, jusque dans les imitations faites à Rome, à son caractère artificiel, mélange de joli et de pédantesque, où les noms mythologiques s'incrustent à profusion dans les vers, égarant la pensée dans un dédale d'allusions et de comparaisons sans fin, où l'on trouve prodigués les soupirs, les larmes, les flèches d'amour, enfin, tout l'attirail dont on a fait depuis un si fâcheux abus. L'érotomanie se déchaîne à travers la littérature. Les poètes ne sont occupés qu'à chercher aux amants des modèles poétiques, soit parmi les dieux, soit parmi les amants célèbres, sans compter leurs propres amours, vrais ou fictifs. Encore est-il à regretter que les Muses alexandrines ne se soient pas contentées de se dévêtir. Elles ont prêté leur langage aux aberrations de l'instinct fourvoyé hors nature et épanchant sa sève malsaine dans les Παιδικά. On ne saurait trop flétrir la pornographie alexandrine, qui a pris plaisir à souiller les plus belles légendes nationales. Il n'y eut plus un héros qui n'eût été amoureux de quelque mignon, plus une héroïne qui n'eût été volage et complaisante. La chaste Pénélope elle-même, dont la vertu assiégée par les prétendants était un si bel exemple de fidélité conjugale, devient, sous la plume des Alexandrins, une épouse adultère, qu'Ulysse chasse à son retour ou qui conçoit Pan de ses amours avec tous les prétendants. Il s'est trouvé quelque pédant libidineux pour tourner l'étymologie en obscénité. C'est à Alexandrie surtout que la mythologie grecque a pris cet air de chronique scandaleuse qui a hâté la décrépitude du paganisme et lui a valu, la polémique chrétienne aidant, une si triste renommée [2]. La biographie des

1. Cf. A. Couat, *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*. Paris, 1882. L'ouvrage de Fr. Susemihl, *Gesch. der griech. Litteratur in der Alexandrinerzeit*, 2 vol. Leipzig, 1891-1892, est devenu classique. Depuis a paru la 3e édition (1898) de la *Gesch. d. gr. Litt.* de W. Christ (*Alexandrinische Zeitalter*, pp. 491-613), et, dans l'*Hist. de la Litt. grecque* par A. et M. Croiset, la *Période alexandrine*, par Alfred Croiset (tome V [Paris, 1899], pp. 1-314).

2. La mode s'attaque même aux déesses vierges. Les Alexandrins sont fort

grands hommes a été traitée comme la mythologie, et avec plus grand dommage, car il nous est bien difficile aujourd'hui de distinguer la vérité de la fiction.

Parmi les poètes alexandrins, il faut mettre à part un homme qui n'eut probablement ni prébende au Musée, ni occupation à la Bibliothèque, et qui, sans être plus naïf qu'il ne convenait à un poète de cour, garda la faculté de sentir et de comprendre la nature. Né vers 315 à Syracuse et élevé à Cos, Théocrite était déjà arrivé à l'âge mûr quand il vint à Alexandrie, vers 273. On ignore à quoi il avait employé sa jeunesse, et on ne sait pas davantage s'il fut appelé en Égypte par Philadelphe ou s'il y alla de lui-même chercher fortune [1]. Peut-être y fut-il attiré par des compatriotes, car il semble bien qu'il y ait eu comme une colonie syracusaine à Alexandrie. Ce sont des Syracusaines, reconnaissables à leur parler dorien, que Théocrite nous montre se hâtant par les rues d'Alexandrie pour voir passer le cortège d'Adonis,

capables d'avoir inventé, pour plaire à Philadelphe, la légende que répétaient plus tard les chrétiens : *quod Apollo sororem suam Dianam ante aram in Delo violaverit* (Ruinart, *Acta sincera*, p. 357). Les chrétiens ont continué leur œuvre. Lactance (*Inst. Div.*, I, 17) déploie une habileté de procureur pour démontrer que Minerve a été rendue mère par Vulcain, et que Diane avait pour amant Virbius. *Ne illae quidem virgines illibatam castitatem servare potuerunt.* S. Ambroise (*De Virginib.*, III, 2) assure que Diane est *venatrix non ferarum, sed libidinum.* Plus de virginité dans le paganisme ! La théologie égyptienne, avec ses incestes symboliques allant jusqu'à la bestialité, fournissait d'excellents modèles, et les cultes asiatiques ajoutaient à la matière exploitable. Un sujet traité avec prédilection, c'est l'histoire d'Attis mutilé, excitant délicieusement la pitié des deux sexes et fournissant à la poésie un mètre nouveau, le *galliambe.* La poésie et l'art s'exerçaient aussi sur les hermaphrodites. Tirésias, changeant sept fois de sexe (Eustath., *Ad Odyss.*, p. 1665), était évidemment un sujet exquis; mais le préféré était Adonis, qui, ἀνδρόγυνος γενόμενος, τὰ μὲν ἀνδρεῖα πρὸς Ἀφροδίτην πράσσειν ἐλέγετο, τὰ θηλυκὰ δὲ πρὸς Ἀπόλλωνα (Ptolem. Chenn., p. 33 Roulez). Le contact de la religion zoolatrique de l'Égypte dut contribuer à susciter aussi la fastidieuse littérature des Ἀλλοιώσεις et Μεταμορφώσεις, à laquelle appartient déjà la *Chevelure de Bérénice,* amorce d'une infinité de Καταστερισμοί.

1. La biographie de Théocrite était déjà assez mal connue dans l'antiquité. Le scoliaste (ad *Idyll.* XVII) signale l'anachronisme commis par un certain Munatius (?), qui faisait de Théocrite le contemporain de Ptolémée IV Philopator. En revanche, un autre assure qu'il « fleurit au temps de Ptolémée fils de Lagos » (*Prolegg.* I Dübner).

et on nous dit que Callimaque avait épousé la fille du Syracusain Euphrate. Quoi qu'il en soit, Théocrite apportait dans le concert poétique mené par les Muses alexandrines une note nouvelle. Il est le créateur du genre bucolique, et, à la différence des élégiaques alexandrins, il n'a pas été surpassé par ses imitateurs. Ses bergers et ses bergères ont fait les délices d'une cour raffinée et parfumée, repue de jouissances, qui, sous des lambris dorés, aimait à rêver de vertes campagnes et de déjeuners rustiques. Mais l'aimable poète ne pouvait pas non plus se dispenser de payer à la majesté royale son tribut de flatteries. Il composa en l'honneur de la reine mère Bérénice une pièce que nous n'avons plus [1]. Nous avons cité plus haut son *Éloge de Ptolémée*, où il célèbre l'apothéose des parents du souverain et vante ce qu'il y a précisément de moins louable dans la vie de Philadelphe, son mariage avec la seconde Arsinoé, non sans insérer des allusions désobligeantes aux disgraciés. Dans l'idylle intitulée l'*Amour de Cynisca* [2], Théocrite engage un amoureux froissé et qui veut s'expatrier à prendre du service dans l'armée de Ptolémée, le roi à la main large, le seul maître que puisse servir un homme libre. Les allusions politiques éparses dans ses œuvres en font une mine de renseignements que la critique exploite avec ardeur, faute de filons plus riches. Mais on n'en tire guère que des conjectures instables, et les chercheurs, fouillant au hasard, se contrecarrant à tout propos, s'y livrent à une sorte de guerre souterraine dont l'histoire tire, en somme, peu de profit [3].

1. Athen., VII, p. 284 a. A moins que ce ne soit de Bérénice fille de Philadelphe (Gercke), ou de Bérénice fille de Magas (Legrand).

2. Theocr., *Idyll.* XIV.

3. En tout cas, le profit est hors de proportion avec la fatigue et la perte de temps qu'impose la lecture de tant de dissertations qui se réfutent mutuellement. L'hypothèse confirmée de la mort d'Arsinoé II en 271/0 rend caduques toutes les combinaisons fondées sur de prétendues allusions à Arsinoé vivante après cette date. Le livre de Ph.-E. Legrand, *Étude sur Théocrite*. Paris, 1898, où sont discutées toutes les thèses édifiées sur les divers postulats, me dispense d'insérer ici l'encombrante bibliographie du sujet,

En ce qui concerne sa propre personne, Théocrite a été d'une discrétion telle que, comme nous l'avons dit, il est impossible de reconstituer sa biographie. A la façon dont il vante l'opulence du maître et, avec un accent un peu moins convaincu, sa générosité, on voit bien qu'il lui reconnaît la principale vertu d'un protecteur des lettres. Il avait frappé dans sa jeunesse à d'autres portes et éprouvé des mécomptes. C'est probablement avant de quitter pour toujours Syracuse qu'il avait adressé à Hiéron, stratège et futur roi, un placet où il avait mis toute la dose de fierté compatible avec le métier de solliciteur [1]. Il tend la main, mais une main pleine de palmes qu'il décernera à qui saura le comprendre. Ils sont rares, ceux qui en apprécient la valeur. Les Grâces de Théocrite ont frappé pour lui à la porte des riches : elles reviennent à la maison les pieds nus et les mains vides. Qui se soucie encore de la poésie, et surtout des poètes? Homère suffit à tout le monde, et le meilleur chanteur est celui qui ne coûte rien. Et pourtant ni l'opulence ni la vaillance même ne peuvent rien contre la mort et l'oubli. Les Muses seules décernent l'immortalité. Des souverains comme les Scopades et les Aleuades l'ont compris : ne se trouvera-t-il plus personne pour héberger la muse du poète prêt à payer l'hospitalité d'un si haut prix? Il serait heureux de mener le chœur des aèdes qui « porteraient la gloire d'Hiéron au delà de la mer Scythique et jusqu'aux lieux où la reine Sémiramis a cimenté avec de l'asphalte un large rempart ». Cependant le fier solliciteur ne veut plus s'exposer aux affronts : « non appelé, je resterai où je suis; mais j'irai confiant avec mes Muses chez ceux qui m'appelleraient ». Mais Hiéron avait d'autres soucis en tête; les Grâces et les Muses en furent pour leurs sourires.

et même celle, non moins abondante (voy. Ehrlich), des études historiques fondées sur l'exégèse de Callimaque. De ces deux jumeaux littéraires, l'un est toujours invoqué à propos de l'autre.

1. Theocr., *Idyll.* XVI. La pièce est intitulée Χάριτες ἢ Ἱέρων.

Il lui arriva plus tard de donner mille boisseaux de froment à Archimélos pour une épigramme admirative; il eut peut-être gratis les compliments de Théocrite, qui s'abstint désormais de prononcer son nom.

Théocrite, qui avait son franc parler à certains moments, trouva-t-il toujours légère la chaîne plus ou moins dorée qui l'attachait à la cour d'Alexandrie? On en peut douter. Il est probable, en tout cas, qu'il évita, en fixant sa résidence habituelle à Cos, un contact trop immédiat et trop prolongé avec son fantasque et trop adulé protecteur.

Le poète officiel de la cour d'Alexandrie, sous Philadelphe et Évergète Ier, fut le bibliothécaire Callimaque de Cyrène. C'est à lui que le monarque commandait les hymnes ou cantates destinées à embellir les fêtes religieuses célébrées soit à Alexandrie en l'honneur de Zeus, à l'Éleusis alexandrine en l'honneur de Déméter, à Délos et à Cyrène en l'honneur d'Apollon, à Éphèse en l'honneur d'Artémis [1]. L'industrieux versificateur fournissait même des chants religieux à des villes qui se faisaient tributaires de sa muse: c'est ainsi que, des six hymnes qui nous restent de lui, le cinquième, de mètre élégiaque et de dialecte dorien, le *Bain de Pallas*, a été composé pour une fête d'Argos. En chantant les dieux, Callimaque n'oublie pas son roi, en qui il retrouve la haute intelligence et la volonté souveraine de Zeus; il célèbre le nouvel Apollon, fondateur de cités, qui, lui aussi, est né dans une île de l'archipel et a frappé les hordes insolentes des Galates. Mais ce que nous possédons de Callimaque ne nous permet plus de l'apprécier comme poète de cour, au temps de Philadelphe. Le morceau qui caractérise le mieux son talent de flatteur ne nous est connu que par l'imitation ou traduction libre de Catulle et appar-

1. Ces cantates devaient être exécutées par des théores égyptiens. Quant aux lieux indiqués, il va sans dire qu'ils sont problématiques. Voy. la discussion de ces hypothèses et de bien d'autres, dans B. Ehrlich, *De Callimachi hymnis* (op. supra cit., p. 160, 4).

tient au règne suivant [1]. Sa muse, comme celle de Théocrite, était de courte haleine, et il n'aimait pas ceux qui, comme Apollonios de Rhodes, se croyaient assez de souffle pour emplir une épopée. Il avait horreur des gros livres [2], ce qui ne laisse pas d'étonner chez un bibliothécaire.

Les noms de Théocrite et de Callimaque suffisent à marquer les plus hauts sommets de la culture littéraire de l'époque. Nous pouvons laisser dans les ténèbres où elle se complaît la muse sibylline de Lycophron et ne citer que pour applaudir aux succès de découvertes paléographiques récentes le nom d'Hérondas de Cos, qui se trouvait dans le cercle d'attraction de la cour d'Alexandrie [3]. Il nous faut laisser de côté aussi ce qui concerne les arts et l'influence exercée sur eux par la littérature, dont ils sont l'expression plastique. Les artistes deviennent, eux aussi, plus savants et plus maniérés : les sculpteurs rivalisent avec les peintres et, par d'habiles dégradations du relief, font des tableaux sur le marbre [4]. Tout cela ne s'est pas fait en un jour, et le peu que nous savons sur les achats d'œuvres d'art faits par Philadelphe [5] ne nous permet de déterminer ni ses goûts, ni ses rapports avec les artistes.

§ II

La religion.

Nous retrouvons des traces très visibles, mais pourtant difficiles à interpréter, de l'activité du monarque dans le

1. Il a encore vanté Bérénice comme quatrième Grâce, « sans laquelle les Charites elles-mêmes ne seraient plus les Charites » (Anthol. Palat., V, 146).

2. Μέγα βιβλίον, μέγα κακόν (Callim., fr. 359).

3. L'édition princeps des *Mimiambes* d'Hérondas ou Hérodas, par F.-G. Kenyon, est de 1891. Hérondas appartient au règne d'Évergète ; son βασιλεὺς χρηστός est du temps où existe un θεῶν ἀδελφῶν τέμενος (I, 30).

4. Cf. M. Collignon, *Le bas-relief pittoresque dans l'art alexandrin* (C.-R. Acad. Inscr., 25 oct. 1894). E. Courbaud, *Le bas-relief romain*. Paris, 1899.

5. Cf. ci-dessus, p. 209.

domaine de la religion. Nous devons le considérer comme le fondateur du culte dynastique, rattaché par d'habiles soudures aux cultes nationaux. C'est encore un de ces sujets que, faute de renseignements précis, l'érudition a encombré d'hypothèses branlantes et enchevêtrées au point de suggérer l'envie de les balayer toutes à la fois. On entrevoit divers ordres de faits que l'on a peine à maintenir distincts et qui se ramènent à deux catégories : les cultes dynastiques égyptiens et les cultes dynastiques de rite grec [1]. Comme successeurs des Pharaons, les Lagides devaient être acceptés d'emblée comme incarnations des dieux et associés dans chaque temple à la divinité principale. Cette apothéose, qui reconnaissait le roi pour un dieu vivant, lui était décernée par les prêtres, lors de la cérémonie religieuse du sacre, et, même à défaut de cette formalité, elle faisait partie intégrante des titres royaux [2]. Nous ne savons pas si les premiers Lagides ont demandé aux prêtres de Memphis cette investiture et reçu le pschent de leurs mains. Il n'est même pas probable qu'ils l'aient fait [3]. Ils ont dû hésiter avant d'échanger leur droit de conquête contre la reconnaissance de leur filiation divine, proclamée par le clergé

1. Lepsius, *Ueber einige Ergebnisse der aegyptischen Denkmäler für die Kenntniss der Ptolemäergeschichte* (Abhandl. d. Berlin. Akad., 1852, p. 455-506), distingue quatre cultes dynastiques sous les Ptolémées, fondés dans l'ordre suivant : 1° le culte d'Alexandrie, datant d'Alexandre le Grand ; 2° le culte de Ptolémaïs, en l'honneur de Ptolémée Soter ; 3° le culte de Thèbes, en l'honneur des Adelphes associés à Amonrasonther ; 4° le culte de Memphis, qui commence aux Évergètes associés à Phtah. Cf. A. Bouché-Leclercq, *Le culte dynastique en Égypte sous les Lagides* (Leçons d'Hist. grecque, Paris, 1900, p. 319-352).

2. Dans le décret de 311 (ci-dessus, p. 105 sqq.), le jeune Alexandre IV, qui ne mit jamais le pied en Égypte, n'en est pas moins affublé de tous les titres du protocole, « la joie du cœur d'Amon, choisi par Râ, fils de Râ », etc.

3. Cela me paraît moins vraisemblable qu'à M. L. Strack (cf. ci-dessus, p. 72, 1). En tout cas, les Ptolémées aimaient à se dire « Macédoniens » en Grèce : ἔχαιρον γὰρ δὴ Μακεδόνες οἱ ἐν Αἰγύπτῳ καλούμενοι βασιλεῖς (Pausan., X, 7, 8. Cf. VI, 3, 1). Ils avaient comme honte de leur royauté accoutrée et divinisée à l'égyptienne, et ils faisaient courir aux Jeux panhelléniques pour affirmer leur qualité d'Hellènes.

national, un clergé dont ils avaient quelque raison de se défier. Il n'est question de proclamation solennelle (ἀνακλητήρια) et de prise du pschent à Memphis que dans la pierre de Rosette (196), c'est-à-dire, à propos du cinquième Ptolémée. Les rapports de Philadelphe avec le clergé égyptien, ceux du moins que nous connaissons par les documents sacerdotaux, ont eu presque exclusivement pour objet la déification de sa sœur-épouse Arsinoé, sous le vocable de « déesse Philadelphe ». Nous avons vu précédemment que, en 270 à Mendès, et l'année suivante à Pithom, il avait fait procéder à l'apothéose locale d'Arsinoé. Il avait payé ce service par des subventions et réglé la perception des revenus des temples. La stèle de Mendès parle d'une exemption de la contribution du pain et d'une notable réduction des taxes à acquitter par le nome. Un document hiéroglyphique du Louvre, daté de l'an XX de Philadelphe (266/5), fait mention d'un concile tenu à Saïs, où figuraient « les épistates gouverneurs de temples, les prophètes, les pères divins de l'Égypte du nord et de l'Égypte du sud ». La vénérable assemblée paraît s'être occupée, elle aussi, de la divinité d'Arsinoé et avoir obtenu du Trésor une allocation annuelle de 750,000 outen d'argent [1]. Le système adopté était d'associer partout « la déesse Philadelphe » aux divinités locales. C'est ainsi qu'elle était la compagne du Bélier sacré à Mendès, de Toum à Héroopolis (Pithom), de Nît à Saïs, de Mout à Thèbes, de Sobkhou à Crocodilopolis (Arsinoé), d'Isis à Philæ, etc. Enfin, la grande dévotion du roi au culte de sa sœur-épouse servit de prétexte à une mesure qui mit la nouvelle divinité hors de pair. En l'an XXII de son règne (264/3), le monarque décida qu'un prélèvement (ἀπομοῖρα)

1. E. Revillout, *Notes historiques sur les Ptolémées* (Revue Égyptol., I, [1880], p. 183-187). *Le budget des cultes sous Ptolémée Philadelphe* (ibid., III [1883], p. 105-114). Les prêtres de Saïs « dirent devant Sa Majesté : Le roi notre maître a fait resplendir l'image de la reine, germe des deux pays, Arsinoé sa sœur ». Ce document a été cité plus haut (p. 176, 1). La subvention est enregistrée en l'an XXI dans la stèle de Pithom (lig. 27).

d'un sixième (ἕκτη) serait fait sur les revenus que les temples tiraient du produit des vignobles et vergers, et perçu par les fonctionnaires royaux pour être — théoriquement tout au moins — affecté aux frais du culte d'Arsinoé. Les biens du clergé (ἱερὰ γῆ) étaient exempts de cette taxe ; mais, précisément pour cette raison, les prêtres étaient invités « à dresser un inventaire écrit des propriétés dont ils tiraient un revenu à part, indiquant combien de vin ou d'argent ils percevaient annuellement ». Les « basilicogrammates » inventoriaient de même les propriétés particulières soumises à la dîme [1]. De cette façon, le gouvernement mettait la main sur la gestion financière des revenus sacerdotaux, et la soumettait à son contrôle [2]. Il y eut désormais une sorte de budget des cultes, composé des revenus de la « terre sacrée », de dîmes fortement entamées par le prélèvement de l'ἕκτη, et de subventions (συντάξεις) variables qui mettaient les corporations sacerdotales sous la dépendance du Trésor royal.

C'est encore l'apothéose d'Arsinoé « Philadelphe » que nous retrouvons sous forme de culte de rite grec institué à Alexandrie. Le scoliaste de Théocrite dit vaguement que Philadelphe éleva un très grand temple à ses parents et à ses sœurs Arsinoé et Philotéra [3]. Pline sait que le temple

1. B. P. Grenfell et J. P. Mahaffy, *The Revenue Laws of Ptolemy Philadelphus* (Oxford, 1896), col. 37. La ἕκτη ou ἀπομοῖρα τῇ Φιλαδέλφῳ est visée en cinq ou six passages. Voy. la bibliographie des documents antérieurement connus concernant l'ἀπομοῖρα, dressée par Grenfell (*ibid.*, p. 119-121). Immunité de la ἱερὰ γῆ (col. 36); cf. *Genes.*, 47, 26 (*in universa terra Aegypti regibus quinta pars solvitur, absque terra sacerdotali, quae libera ab hac conditione fuit*).

2. C'était là un régime restauré plutôt que nouveau. La biographie d'un gouverneur de Thèbes(Ph. Virey, *Le Tombeau de Rekhmara*. Paris, 1889. P. E. Newberry, *The Life of Rekhmara*. Westminster, 1900), montre que les fonctionnaires royaux surveillaient la gestion des biens sacerdotaux sous les Pharaons. Il se pourrait que l'exemple de Philadelphe eût encouragé son vassal Ergamène, roi de Méroé, à secouer le joug de son clergé, dont l'intolérance est connue par la « Stèle de l'excommunication », retrouvée à Napata par Mariette. Cf. F. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, II [1882], p. 397).

3. Schol. Theocr., XVII, 121. C'est du temple d'Arsinoé Aphrodite que parle la Gyllis d'Hérondas : κεῖ δ'ἐστὶν οἶκος τῆς θεοῦ (I, 26). Autres Ἀρσινόεια : de

d'Arsinoé contenait une chapelle dorée où trônait une statue d'Arsinoé en topaze, haute de quatre coudées [1], et que Philadelphe avait fait ériger dans l'enceinte un obélisque de 80 coudées, amené à grands frais des carrières où il avait été taillé au temps de Nectanébo [2]. Il est encore question d'une statue en fer qui devait rester suspendue dans le temple d'Arsinoé entre le sol et une voûte en pierre d'aimant, voûte que l'architecte Timocharès avait commencé à construire, lorsque sa mort et celle de Philadelphe firent abandonner ce projet [3]. Ce qui se dégage de ces légendes, c'est qu'Arsinoé eut un sanctuaire à Alexandrie même, et nous savons par ailleurs qu'un sacerdoce y fut institué pour desservir son culte. Le nom des « canéphores d'Arsinoé » apparaît accolé à celui des prêtres d'Alexandre dans la datation des contrats : les canéphores, à partir de 267/6 ; les prêtres d'Alexandre, à partir de 265/4 [4]. L'institution des canéphores ne peut en tout cas remonter au-delà de la mort d'Arsinoé. La correspondance approximative des dates précitées donne à penser que les deux sacerdoces éponymes furent institués en même temps, en un temps où Philadelphe était tout occupé à organiser le culte dynastique. Il semble n'avoir pas accompli sans tâtonnements cette tâche délicate. Le culte d'Arsinoé Philadelphe rentrait encore dans la catégorie de l'héroïsation ou apothéose posthume, qui n'était elle-même qu'une ampli-

Callicrate à Arsinoé-Aphrodite ou Cypris ou Zéphyritis (Catull., LXVI, 54-57), sur le promontoire Zéphyrion (Strab., XVII, p. 800. Posidipp. ap. Athen., VII, p. 318 d. Cf. XI, p. 497 d. Steph. Byz., s. v. Ζεφύριον); à Memphis (Brugsch, *Thes. inscr. aeg.*, V, p. 892 sqq.), et ailleurs (ci-après, p. 237, 1-2).

1. Plin., XXXVII, § 108.

2. Plin., XXXVI, § 68.

3. Plin., XXXIV, § 148. Auson., *Mosell.*, 312-315. *Timochares*, var. *Timocrates*, *Dinochares*, *Dinocrates*. Les bons contes se répètent : celui-ci a eu plusieurs éditions (Rufin., *H. Eccl.*, II, 23. Ampel., *Memor.*, 8. Claudian., *Idyll.*, V, 23-39. Cassiod., *Var.*, I, 45, 10. Tollius ad Auson., *loc. cit.*) en divers lieux, avant de s'attacher au tombeau de Mahomet.

4. Voy. les références et les listes sacerdotales dans E. Beurlier, *De divinis honoribus quos acceperunt Alexander et successores ejus*. Paris, 1890. Cf. J. Kaerst, *Die Begründung des Alexander- und Ptolemäerkultes in Aegypten* (Rh. Mus., XXVI [1897], p. 42-68).

fication des honneurs décernés aux morts. On peut supposer qu'après l'avoir établi isolément, à titre de dévotion spéciale, il jugea le moment opportun pour faire passer dans les habitudes grecques la théorie indigène de la divinité des rois vivants. S'associant à sa divine épouse, il se mit avec elle au rang des dieux, comme θεοὶ Ἀδελφοί [1]. Il avait osé enfin suivre l'exemple d'Alexandre et l'avait même dépassé, en divinisant non plus seulement la personne du roi, mais le couple royal. A partir de ce moment, la dynastie se perpétue par séries de couples divins, que l'histoire distingue par leurs noms de dieux. La logique exigeait que la série fût complétée rétrospectivement par le couple des « dieux Soters ». Mais Philadelphe ne paraît pas s'être soucié à ce point de la symétrie. Il ne crut sans doute pas utile ou même possible de faire remonter, par fiction légale, au règne précédent le régime que, au su de tout le monde, il venait d'inaugurer pour les « dieux Adelphes » [2]. Il se contenta pour son père de l'héroïsation posthume, commémorée par des jeux et par un culte d'œkiste éponyme à Ptolémaïs,

1. On sait depuis peu, par la Stèle de Pithom (ci-dessus, p. 181, 2), lig. 21, que le titre de θεοὶ Ἀδελφοί apparaît dès 270/69. On le rencontre encore, dix ans plus tard, dans les *Revenue Laws* (ci-dessus, pp. 182, 1. 234, 1), où on lit : (ὀμνύω) βασιλέα Πτολεμαῖον καὶ βασίλισσαν Ἀρσινόην, θεοὺς ἀδελφούς (lig. 187). Cf. les *Petrie Papyri* (I, LXIII, 2), à la date de 237.

2. Il y a peu de questions aussi embrouillées que celle-ci par des inductions hâtives, tirées de ce que le nom de Soter n'apparaît pas sur les monnaies avant l'an 261/0. Là-dessus, on suppose que, à cette date, la divinité du Σωτήρ fut officiellement reconnue et décrétée, sur l'initiative de Philadelphe en l'an XXV du règne (ci-dessus, p. 156, 1), par quelque synode du clergé égyptien. On ne voit pas trop ce que vient faire ici le clergé égyptien (cf. Strack, p. 128). Le titre de Soter, d'origine grecque, est bien antérieur (ci-dessus, p. 64), et les Grecs l'employaient comme un équivalent atténué de θεός, non sous la forme θεὸς Σωτήρ. C'est bien Philadelphe qui a divinisé ses parents, mais dès leur mort, par héroïsation à la mode grecque, sans en faire les θεοὶ Σωτῆρες qu'ils seront plus tard, sous Philopator, par restitution rétrospective de la qualité de dieux reconnus tels de leur vivant. C'est lui aussi, sans intervention du clergé égyptien, qui associe au culte d'Alexandre celui des dieux Adelphes. Nous n'avons pas le décret inaugural, mais nous savons comment s'y prit son imitateur Antiochos II, qui importa ce système quelques années plus tard en Syrie (ci-dessus, p .211, 2).

laissant à ses successeurs le soin de combler la lacune dans le culte alexandrin, ce qui eut lieu, en effet, sous le règne de Ptolémée IV Philopator. Quant au culte spécial de la « déesse Philadelphe », le roi avait d'autres raisons encore que son inconsolable douleur et le fait accompli pour le laisser subsister à part. C'était, nous l'avons vu, au nom, en l'honneur et pour l'éternelle satisfaction de la Philadelphe que le Trésor royal percevait un prélèvement d'un sixième sur les revenus du clergé. Le culte d'Arsinoé se propagea dans toutes les possessions égyptiennes[1], et même en dehors, partout où les Lagides avaient des protégés ou des adulateurs[2].

§ III

Les finances et les travaux publics.

Le règlement des affaires religieuses laisse apercevoir çà et là des préoccupations et des mesures intéressant les finances. L'administration financière dut être le principal souci d'un roi qui tenait à sa réputation de prince opulent entre tous et en tirait bon parti. La découverte d'un document officiel provenant du Fayoûm, qui est probablement un exemplaire d'instructions adressées à tous les gouverneurs de provinces, nous met maintenant sous les yeux le mécanisme compliqué de la perception des taxes, avec toutes les

1. En Égypte, temple Βερενίκης καὶ Ἀφροδίτης Ἀρσινόης au Fayoûm (Fl. Petrie *Papyri*, I, xxi, 7). Le nome Arsinoïte (Fayoûm) était pour ainsi dire voué tout entier au culte d'Arsinoé. Dédicaces à Arsinoé Philadelphe provenant d'Alexandrie (Strack, nn. 24. 27), de la Thébaïde (n. 26), sur un vase égyptien (n. 25). A Cypre (Amathonte), Ἀρσινόης Φιλαδέλφου (Strack, n. 22); à Kition, canéphore éponyme d'Arsinoé Philadelphe (*CISemit.*, I, 93). La restitution θεῶν Φιλαδέλφων dans des inscriptions cypriotes (Strack, nn. 46-47) est plus que suspecte. De même, à Cyrène (Strack, n. 28), la restitution θεὰ[ν Φιλάδελφον] est possible, mais [θεῶν Σωτήρων] impossible sous Philadelphe.

2. Cf. les dédicaces épigraphiques, réunies par Strack (nn. 20. 22 a. 23), en l'honneur Ἀρσινόης Φιλαδέλφου ou θεᾶς Φιλαδέλφου (Amorgos, Théra, Méthymne). Les dédicaces de Callicrate à Olympie (Strack, n. 17), qui ne portent pas trace d'apothéose, sont antérieures à 270.

précautions prises, dans l'intérêt du fisc et des contribuables, contre les fermiers de l'impôt, la gérance des monopoles, la distinction entre les perceptions en nature et en argent, etc., tout cela réglé jusque dans l'infime détail et surveillé par une série de contrôles superposés[1]. Ce n'est pas ici le lieu d'analyser ce chef-d'œuvre de la bureaucratie égyptienne, dont la portée dépasse le règne de Philadelphe, car il a dû rester en vigueur par la suite. Il nous a suffi pour le moment d'en noter le trait caractéristique, le prélèvement de l'ἕκτη en l'honneur de la Philadelphe.

L'opulence de Ptolémée Philadelphe étant devenue proverbiale, il était inévitable que la légende se chargeât de grossir l'estimation de ses revenus et du capital accumulé dans son Trésor[2]. Si l'on prenait pour or et argent massif ou même « plaqué » toutes les dorures étalées dans la procession décrite par Callixène, on arriverait — même en supposant un certain nombre de ces objets prêtés par des particuliers — à des conclusions insoutenables. Appien, après avoir fait, en chiffres précis et formidables, le dénombrement des forces militaires, armée et marine, de l'Égypte au temps des Ptolémées (τοῖς ἐμοῖς βασιλεῦσι), ajoute que Ptolémée II, roi « ingénieux à prendre et généreux à dépenser », n'en a pas moins laissé une épargne de 740,000 talents[3]. Appien écri-

1. C'est le document connu sous le nom de *Revenue Laws* (ci-dessus, pp. 182, 1, 234, 1. 236, 1), un rouleau de papyrus de 13 m. 40 de longueur, comprenant 107 colonnes de texte grec, acheté au Caire par Fl. Petrie en 1894, complété par quelques fragments acquis par Grenfell en 1895, traduit et commenté par Grenfell, avec une Introduction (p. XVII-LV) de Mahaffy. Ce règlement est de l'an XXVII de Philadelphe (259/8 a. C.).

2. Sujet traité par Niebuhr, Böckh, Letronne, G. Lumbroso, et en dernier lieu par F. Rühl, *Der Schatz des Ptolemaios II Philadelphos* (Jahrbb. f. kl. Philol., CXIX [1879], p. 621-628), et J. G. Droysen, *Zum Finanzwesen der Ptolemäer* (SB. d. Berlin. Akad., 1882 = *Kl. Schriften*, II, p. 275-305). Le débat portant sur la valeur des unités monétaires données par les textes, il faut aussi renvoyer aux nombreux articles de E. Revillout, cités par son contradicteur P. Grenfell dans les *Revenue Laws* (Append. III, *The silver and copper coinage of the Ptolemies*, p. 193-240), et les *Tebtunis Papyri* (Append. II, *The ratio of silver and copper under the Ptolemies*, pp. 580-603).

3. Appian., *Prooem.*, 10.

vait près de quatre siècles après Philadelphe; mais il était d'Alexandrie, et il prétend avoir consulté les « registres royaux ». Seulement, il a oublié de dire de quelle façon il a obtenu ce total, et surtout de quels talents il entend parler. C'est là dessus que roule le débat engagé entre ceux qui tiennent pour le talent d'argent et les partisans du talent de cuivre. La différence entre les deux estimations est énorme, soit que l'on considère le talent de cuivre comme un talent de compte, valant 1/60 du talent d'argent, soit que l'on considère la valeur respective des deux métaux, rapport difficile à fixer et qui, suivant les systèmes, double ou diminue de moitié la valeur précitée du talent d'argent [1]. Sans déprécier les louables efforts de l'érudition, on peut souhaiter qu'elle professe une foi moins aveugle en l'authenticité de cet inventaire. Il importe peu de savoir si l'exagération vient de l'orgueil patriotique de l'Alexandrin Appien, ou si les scribes royaux avaient aligné sur le papier des chiffres de fantaisie. On sent l'hyperbole partout, depuis les 200,000 fantassins et 40,000 cavaliers jusqu'aux 800 thalamèges à la proue et la poupe dorée « sur lesquelles s'embar-

1. Böckh supposait qu'Appien avait additionné les recettes des trente-huit années de Philadelphe sans tenir compte des dépenses, les recettes étant évaluées, d'après saint Jérôme (*In Dan.*, xi, 5), à 14,800 talents d'argents et 1,500,000 artabes de blé. Böckh estimait le blé à 500 talents et ajoutait 4,170 talents pour le produit des dépendances de l'Égypte. Appien a voulu dire que ces sommes avaient passé par les caisses du Trésor. Droysen pense qu'Appien a simplement compté les revenus en argent de 301 à 247, en multipliant par 50 le chiffre qui se retrouve dans saint Jérôme. Mais il est évident qu'Appien parle de l'argent accumulé dans le Trésor (χρημάτων δ'ἐν τοῖς θησαυροῖς), et il est impossible d'admettre qu'une masse métallique d'environ trois milliards de francs ait été ainsi retirée de la circulation. Il ne reste plus, si l'on ne veut récuser Appien, qu'à évaluer en talents de cuivre, qui donnent la somme modeste de 12,333 talents d'argent, au rapport de 1 : 60 entre la valeur de l'argent et celle du cuivre. C'est l'opinion de Letronne, adoptée par Lumbroso, Hultsch, Rühl, et celle qui me paraît la plus raisonnable. Avoir en caisse une avance de près d'une année de revenu est une situation que nos budgets modernes ne connaissent plus. Le rapport de 1 : 120, préconisé par E. Revillout, donnerait une somme d'argent moitié moindre; et le rapport 1 : 20 1/2 ou 35, constaté au siècle suivant par P. Grenfell, une somme de deux à trois fois plus forte.

quaient les rois en personne ». On s'habitue peu à peu à faire la part de la rhétorique et du progrès réel en suivant les statistiques qui font monter le nombre des villes habitées (πόλεις) à 20,000 sous Amasis [1], plus de 30,000 sous Ptolémée Soter [2], et au chiffre cabalistique de 33,333 sous Philadelphe [3]. Ce qui demeure avéré, à quelque solution que l'on s'arrête, c'est que le règne de Philadelphe marque pour la tradition historique le point culminant de la prospérité et de la puissance de l'Égypte ptolémaïque.

Les temps n'étaient pas encore venus où l'argent soutiré au fellah par la machine fiscale irait se perdre au dehors, pour suppléer, dans les négociations diplomatiques, à l'absence de dignité et de courage. Philadelphe refusa, au cours de la première guerre punique, de se faire le banquier des Carthaginois, et n'offrit que ses bons offices pour réconcilier les belligérants, qui, dit-il, étaient également ses « amis [4] ». C'était faire acte de politique à la fois prudent et économe. Il dut cependant accorder de larges subventions aux villes qui, hors d'Égypte, entraient dans sa clientèle à un titre quelconque, surtout en prenant le nom de sa très chère Arsinoé [5], et il avait soin d'envoyer tous les ans à Délos des

1. Herod., II, 177. Hérodote ne garantit pas cet on-dit (λέγεται).
2. Diod., I, 31.
3. Theocr., XVII, 82. Les scoliastes se contentent d'embrouiller le compte.
4. Appian., *Syr.*, 1. Cf. ci-dessus, pp. 196, 4. 204, 1.
5. Il est impossible de dater la fondation des villes portant le nom d'Arsinoé. Cf. les quinze numéros de l'art. *Arsinoe* dans la *R.-E.* de Pauly-Wissowa. Strabon donne comme fondées par Philadelphe Arsinoé (Conopa) en Étolie (X, p. 460), et Arsinoé (Patara) en Lycie (XIV, p. 666). Arsinoé fut encore éponyme d'Éphèse (XIV, p. 640. Steph. Byz., s. v. Ἔφεσος), mais au temps où elle était femme de Lysimaque. L'Arsinoé ἐν Πελοποννήσῳ (*IGIns.*, III, 466), probablement Méthana, n'est connue que sous Philopator, vers 209, et peut avoir eu pour éponyme Arsinoé Philopator. Les hommages rendus à Arsinoé Philadelphe (ci-dessus, p. 237, 1) correspondent à des sollicitations ou des remerciements. A l'Amphiaraeion d'Oropos, statues associées du couple royal ἐπὶ τῆς βάσεως τῶν εἰκόν[ων τοῦ βα]σιλέως Πτολεμαίου καὶ τῆς βασιλ[ίσσης Ἀρσινόης], et décret des Oropiens en l'honneur de Phormion de Byzance, φίλος τοῦ βασιλέως Πτολεμαίου (*IGSept.*, I, 297-298). Les Athéniens, qui érigèrent devant l'Odéon les statues des rois d'Égypte (Paus., I, 8, 6) et introduisirent chez eux le culte de Sérapis (I, 18, 4), ne furent sans doute pas oubliés ; mais

cadeaux qui le maintenaient en bonne réputation au centre religieux de son protectorat des Cyclades [1]. A part ces libéralités intéressées, tout ce qui n'était pas absorbé par le luxe de la cour et les dépenses militaires était reversé sur le pays par diverses voies. En fait de travaux publics, Philadelphe, qui n'avait que fort peu de révérence pour la religion nationale et son clergé, fit assez petite la part des constructions et restaurations de temples égyptiens. Ses économies sur ce chapitre contrastent avec les prodigalités de ses successeurs. On ne cite guère de lui que le naos du temple d'Isis à Philæ, la déesse du lieu ayant droit à sa dévotion comme assimilée à Arsinoé [2]. Il occupait ses architectes à la construction du célèbre Phare d'Alexandrie, qui fut classé parmi les merveilles du monde, de l'Arsinoéum et — on peut le supposer, du moins — du Sérapéum d'Alexandrie. Il fit aussi restaurer la clôture de l'Hellénion de Naucratis, et probablement le sanctuaire d'Aphrodite, qui y était inclus [3]. Nous savions par Diodore que Ptolémée II acheva le canal commencé par Nécho, continué par Darius, pour mettre le Nil en communication avec la mer Rouge [4]. La stèle de Pithom nous a appris qu'il s'occupait de cette entreprise dès les premières années de son règne. Une ville du nom d'Arsinoé fut fondée au point où le canal, pourvu d'une écluse de marée, débouchait dans le golfe d'Héroopolis, c'est-à-dire là où sont aujourd'hui les

je crois (cf. ci-après, p. 314, 2) qu'il faut ajourner au temps où Athènes libre n'avait plus à compter avec les Macédoniens la construction du Ptolémæon. Statue d'Arsinoé sur l'Hélicon (Pausan., IX, 31, 1).

1. Sur ses dons et les phiales φιλαδέλφειοι, cf. Homolle, in *BCH.*, VI [1882], p. 159.

2. On lui attribue aussi la construction d'un *Iseum* à Habt, dans le Delta, non loin de Sebennytos. Ce temple était bâti en granit de Syène.

3. Cf. Fl. Petrie, *Naukratis*, I, p. 26 sqq.

4. Diod., I, 33. On croyait déjà à la surélévation des eaux de la mer Rouge. Strabon (XVII, p. 804) dit que Darius n'osa pas achever le canal, de peur d'amener la submersion de l'Égypte. Pline (VI, § 166) estime que le sol de l'Égypte est à trois coudées au-dessous du niveau de la mer. Le canal s'appelait ποταμὸς Πτολεμαϊκός (Diod., *loc. cit.*) — *amnem qui Arsinoen praefluit Ptolemaeum appellavit* (Plin., VI, § 167).

Lacs Amers. Philadelphe se préoccupa aussi d'établir une communication directe, par voie de terre, entre le Nil et la Mer Rouge. Cette voie commerciale, destinée au transit des marchandises de l'Arabie et de l'Inde, traversait le désert entre Koptos sur le Nil et Bérénice sur la mer. « Pour parer au manque d'eau », dit Strabon, « on y disposa de distance en distance des stations pourvues d'aiguades pour les voyageurs et d'écuries pour les chameaux [1] ». Il ajoute que l'idée était éminemment pratique et que Koptos était devenue l'entrepôt général des marchandises expédiées de l'Orient. Les travaux furent exécutés par les troupes, et non par le système traditionnel de la corvée.

Mais l'œuvre la plus remarquable, ou en tout cas la plus remarquée, du règne de Philadelphe fut la création d'une nouvelle province, peuplée de colons de race gréco-macédonienne ou hellénisée, des vétérans pour la plupart, dans la dépression occupée de temps immémorial par le lac Mœris et par un petit nombre de villages égyptiens, dont le principal était la « ville » de Crocodilopolis [2]. Des travaux de dessèchement rendirent disponibles des terres extrêmement fertiles, où les nouveaux habitants implantèrent la culture de la vigne et de l'olivier. Cette province (le Fayoûm actuel), sorte d'oasis grecque en terre égyptienne, ne paraît pas avoir porté tout d'abord le nom de « nome Arsinoïte [3] », qui

1. Strab., XVII, p. 815.

2. Flinders Petrie a découvert en 1888 à Hawara le cimetière des crocodiles sacrés, incarnation du dieu Sobk, et c'est des momies de crocodiles qu'ont été extraits *The Tebtunis Papyri*, Part. I, ed. by B. F. Grenfell, A. S. Hunt und J. G. Smyly. London, 1902, xix-674 pp. 8°.

3. Strab., XVII, p. 789 sqq. On s'est ingénié jusqu'ici à expliquer comme quoi, les reines d'Égypte étant propriétaires des pêcheries du lac Mœris (Diod., I, 52), Arsinoé avait dû faire abandon de ce revenu et être considérée comme l'œkiste éponyme des nouveaux établissements. Mais la colonisation paraît avoir été réalisée à la fin du règne, longtemps après la mort d'Arsinoé, et les documents officiels du temps de Philadelphe désignent le nome par son ancien nom : le nome du Lac (Λίμνη in *Revenue Papyrus*, col. 31. 69. 71. 72). C'est principalement sous Évergète que le nome se peupla de colons de toute origine, à la suite de l'expédition d'Orient. Dès le temps de Philadelphe, on y

devint plus tard son nom usuel. Elle se remplit de bourgades portant des noms dynastiques, Lagis, Bérénikis, Ptolémaïs, Philadelphie, Philotéris. Le nom de Samarie trahit l'origine juive des habitants du lieu. Crocodilopolis est souvent désignée, comme centre du nome Arsinoïte, par le nom d'Arsinoé.

Arsinoé ! Ce nom plane comme une obsession sur tout le règne, si bien que la personnalité du roi finit par s'absorber en quelque sorte dans celle de sa sœur, et que l'histoire, en lui imposant le nom de Philadelphe, interprété à contre-sens, a fait de lui la doublure de sa divine moitié. Ce fut la dernière usurpation — usurpation posthume — de cette altière et antipathique reine, que le successeur de Philadelphe continua à appeler officiellement sa mère.

rencontre une dédicace à l'Agdistis phrygienne (*BCH.*, XX [1896], p. 398). Villages du nom de Ptolémaïs Évergétis et de Philopator, mentionnés dans des papyrus récemment publiés (*Archiv f. Papyrusforschung*, II, 1 [1902], p. 81 et 146).

CHAPITRE VII

PTOLÉMÉE III ÉVERGÈTE

(246-221)

Ptolémée Évergète avant son avènement. — La Cyrénaïque réunie à l'Égypte par le mariage de Ptolémée III et de Bérénice II.

§ I. — Les conquêtes. — Causes de la troisième guerre de Syrie ou « guerre de Laodice ». — Mort d'Antiochos II Théos : son épouse Bérénice, fille de Ptolémée Philadelphe, massacrée avec son fils. — Laodice et Séleucos II Callinicos. — Prise de Séleucie et d'Antioche par les équipages de la flotte égyptienne. — Ptolémée III en Syrie et en Extrême-Orient. — Retour de Ptolémée III (245/4). — Coalition contre l'Égypte. — Batailles navales : victoire des Rhodiens à Éphèse, d'Antigone Gonatas à Andros (244). — La Ligue achéenne alliée de l'Égypte contre Antigone. — Séleucos II envahit la Syrie et rentre à Antioche (243) : fondation de Callinicon (242). — Ptolémée III maintient sa domination en Cœlé-Syrie. — Antiochos Hiérax compétiteur de son frère Séleucos II. — Paix entre Ptolémée III et Séleucos II (240/39). — L'inscription d'Adulis. — Apogée de la puissance de l'Égypte.

§ II. — Les années de paix. — Réformes intérieures de Ptolémée III. — Premier essai du calendrier solaire (dit plus tard julien). — La stèle de Tanis ou Décret de Canope (238) : culte posthume de la jeune Bérénice. — Commencement (237) de la construction du T. d'Edfou (Apollinopolis Magna) et travaux divers. — Neutralité de Ptolémée dans la guerre des deux Séleucides. — Internement d'Andromachos et d'Antiochos Hiérax. — Mort d'Antiochos Hiérax (227) et de Séleucos II Callinicos (226). — Séleucos III Soter (226-223). — Démétrios II de Macédoine (239-229) : avènement d'Antigone Doson (229). — Antigone Doson en Carie (225). — Alliance entre Aratos et Antigone : bataille de Sellasie (222) : Cléomène de Sparte réfugié à Alexandrie. — Avènement d'Antiochos III le Grand en Syrie (223). — Mort de Ptolémée III Évergète (221).

Le successeur de Philadelphe fut le fils aîné de la première Arsinoé, adopté par la seconde. Longtemps tenu en suspicion et peut-être traité en bâtard par sa redoutable belle-mère, le prince était arrivé à l'âge mûr sans avoir pu apprendre autrement qu'en spectateur son métier de roi. Bien qu'il ait été associé au trône durant quelques années, on ne voit pas qu'il ait eu une part quelconque au gouvernement, et qu'il y ait eu quelque chose de changé lorsque son nom fut inscrit au protocole ou lorsqu'il en fut effacé. Nous ne savons absolument rien de sa jeunesse, pas même le nom d'un précepteur ou le souvenir de quelque excursion avec les chasseurs d'éléphants [1]. Personne, parmi les poètes de la cour, ne parle de lui, sauf peut-être à mots couverts et dans des allusions malveillantes [2]. Il avait dépassé la trentaine sans avoir d'épouse légitime et de foyer à lui. Il est probable que la règle dynastique le voulait ainsi ou était interprétée de cette façon, le mariage, dans la famille royale, impliquant et déclarant la royauté effective [3]. On s'explique ainsi qu'il soit resté, des années durant, le fiancé et non l'époux de l'héritière du royaume de Cyrène, attendant le moment où il deviendrait à la fois roi d'Égypte et roi de Cyrène [4]. Le premier acte de son règne fut donc de mettre fin au schisme qui durait depuis trente ans en épousant Bérénice, fille de Magas [5]. La Cyrénaïque fut de nouveau réunie à l'Égypte,

1. L'inscription d'Adulis (ci-après, p. 261) dit de lui, en parlant des éléphants, que « son père et *lui le premier* » les ont capturés en Troglodytie et Éthiopie et les ont dressés à usage de guerre en Égypte. L'expression est équivoque, et on ne peut guère l'adjuger à Ptolémée prince royal. Suivant Agatharchide (ap. Phot., p. 71 Bekker), le premier chasseur d'éléphants fut Philadelphe.

2. C'est peut-être de sa jeunesse désœuvrée que lui vint le surnom — d'ailleurs contestable (voy. ci-après, p. 283, 2) — de Tryphon (Trog. *Prol.* XXVII et XXX. Euseb. Arm., I, p. 251 Schœne).

3. Voy. ci-dessus (p. 96, 1) les théories de Mahaffy et Strack.

4. Nous ignorons absolument ce qui s'est passé à Cyrène entre 258 et 247. Il se peut que le fiancé de Bérénice ait été, en fait, régent de Cyrène.

5. La date de l'avènement de Ptolémée III, au plus tard, le 24 octobre (1er Thoth) de l'an 246 (Strack, p. 182 et 194, 13). Bérénice avait alors environ 23 ans.

mais en gardant son autonomie, sous forme de κοινόν, et sa monnaie particulière.

La jeune reine avait montré, dans la tragédie domestique qui coûta la vie à Démétrios le Beau, une énergie peu commune. Callimaque célébra « l'exploit par lequel elle avait mérité l'hymen royal, avec une vaillance que nul n'a surpassée [1] ». Cette belle et fière Bérénice n'eut pas à rougir de son frère-époux [2]. Le prince jusque-là délaissé et inconnu déploya tout d'un coup une vigueur que l'on n'avait jamais connue à son père.

§ I

Les conquêtes.

Le mariage négocié par Philadelphe pour mettre fin à la deuxième guerre de Syrie avait abouti à une catastrophe. Il est probable qu'en apprenant la mort de Philadelphe [3], Antiochos II avait voulu revoir l'épouse qu'il avait dû répudier pour épouser la fille du roi d'Égypte, et les enfants qu'elle avait emmenés avec elle. Il n'entendait sans doute pas se séparer de Bérénice, qui lui avait donné un fils et dont la dot était bonne à garder. La bigamie ne l'effrayait pas, et il comptait trouver un expédient quelconque pour réhabiliter sa famille délaissée sans rompre le mariage que lui avait imposé l'astucieuse politique du Lagide. Les choses

1. Catull. LXVI, 25 sqq. Ci-dessus, p. 202.

2. Bérénice, cousine de Ptolémée III, devient ἀδελφὴ αὐτοῦ καὶ γυνή (Inscr. Canop. Strack, nn. 38. 40. 41. 43. Cf. ci-après, p. 267, 2). Hygin (*Astron.*, II, 24) s'y est trompé. Il croit cette Bérénice fille de Philadelphe, et il la dit *magnanima* pour avoir dégagé son père cerné par les ennemis.

3. Il est impossible de décider, avec les textes dont nous disposons, si la mort d'Antiochos II a précédé ou suivi la mort de Philadelphe. Polyen (VIII, 50) attribue à Philadelphe, vengeur de sa fille, tout ce qu'a fait Évergète. C'est une méprise qui ne mérite pas de réfutation. S. Jérôme (*In Dan.*, XI), dit : *occisa Berenice et mortuo Philadelpho* ; mais il est excessif de prétendre que l'ordre des mots est nécessairement l'ordre chronologique. Le récit de Justin (XXVII, 1) exclut toute intervention de Philadelphe.

tournèrent autrement qu'il ne l'avait pensé. La réconciliation se fit dans une ville d'Asie-Mineure, peut-être à Éphèse, où il semble que Laodice avait fixé sa résidence. Que se passa-t-il alors ? On ne peut faire à ce sujet que des conjectures. Il paraît bien que le roi reconnut les droits et de Laodice et de ses enfants, et que celle-ci, craignant de voir ces droits remis en question par quelque nouveau revirement d'une volonté toujours hésitante, empoisonna Antiochos [1]. C'est du moins ce que prétend une tradition dont la critique impute la responsabilité à Phylarque de Naucratis et dénonce par là même le caractère suspect. Nous avons là un écho des propos qui circulaient et trouvaient créance en Égypte. On prétendait même que Laodice avait ajouté à l'assassinat une comédie sacrilège, dans le but de tromper l'opinion sur les volontés dernières du défunt. Cachant le cadavre encore chaud du roi, elle aurait fait coucher dans le lit royal un certain Artémon, qui ressemblait d'une façon frappante à Antiochos, et c'est ce prétendu moribond qui, en présence d'une grande affluence de peuple, aurait « recommandé » à la loyauté de ses fidèles sujets Laodice et ses enfants [2].

Le roi mort, Laodice fit aussitôt proclamer en Asie-Mineure son fils Séleucos II, connu dans l'histoire sous le nom de Séleucos Callinicos. Dès que le bruit de ces événements parvint à Antioche, les partisans de Laodice et de Séleucos se soulevèrent contre l'Égyptienne, qui se réfugia

1. (*Antiochus*) *post multum temporis amore superatus Laodicen cum liberis suis reducit in regiam* (donc à Antioche, ce qui est improbable). *Quae metuens ambiguum viri animum*, *ne Berenicen reduceret* (ce qui suppose Bérénice éloignée), *virum per ministros veneno interfecit* (Hieronym., *In Dan.*, XI). L'Eusèbe arménien dit simplement qu'Antiochos *aegrotavit et CXXXV Olompiadis anno tertio Ephesi diem obiit* (I, p. 251 Schoene). De même Polyen : 'A. ἐτελεύτησε, διάδοχον τῆς ἀρχῆς ἀποδείξας Σέλευκον (VIII, 50). Justin (XXVII, 1, 1) ne parle pas non plus de poison. En revanche, Appien (*Syr.*, 65) affirme l'empoisonnement.

2. Plin., VII, § 53. Val. Max., IX, 14 Ext. 1. Artémon est un mime, d'après Pline ; un prince de sang royal dans Valère Maxime. Ce conte fut réédité à propos de Plotine et de Trajan (Spartian., *Hadr.*, 4).

avec son fils et une poignée de mercenaires gaulois dans le château-fort de Daphné. Elle ne pouvait être sauvée que par une rapide et décisive intervention ; mais le secours était hors de portée, et elle n'eut pas les moyens ou la patience de l'attendre : ceux qui auraient voulu la défendre ne purent que la venger. Nous ne savons pas au juste comment finit cette tragédie, second acte de la trilogie qui se continue par l'invasion de la Syrie et le châtiment du crime. Ce qui est probable, c'est que Bérénice fut attirée hors de son refuge par de fallacieuses promesses et massacrée avec l'enfant dont Laodice tenait avant tout à se débarrasser [1].

Ainsi commença la troisième guerre de Syrie, appelée aussi « guerre de Laodice [2] ». D'après Justin, les villes d'Asie, apprenant que Bérénice était assiégée dans Daphné, lui envoyèrent aussitôt des secours. Puis, informées du guet-apens où Bérénice et son fils avaient trouvé la mort, elles équipent une grande flotte et joignent leurs forces à celles de Ptolémée, ou, comme le dit l'historien, « se livrent à Ptolémée », sans autre motif que la compassion d'abord,

1. En fait d'histoire, nous n'avons ici que des ébauches de romans. D'après Valère-Maxime (IX, 10 Ext. 1), Bérénice, armée et montée sur un char, poursuit l'assassin de son fils, un certain Cæneus, envoyé par Laodice, l'abat d'un coup de pierre, *ac super ejus corpus actis equis, inter infesta contrariae partis agmina ad domum in qua interfecti pueri corpus occultari arbitrabatur perrexit.* Polyen (VIII, 50) complique l'intrigue. Les meurtriers du jeune prince lui substituent un autre enfant, auquel ils rendent les honneurs royaux, et traitent avec Bérénice, qu'ils assassinent traîtreusement au milieu des négociations ; mais les suivantes de Bérénice cachent son cadavre, et lui substituent une femme qui joue le rôle de blessée, si bien que Bérénice et son fils sont encore censés vivants quand Ptolémée (Philadelphe !) arrive et expédie des dépêches en leur nom. S. Jérôme (*In Dan.*, XI) donne les noms de deux Antiochéniens, Icadion et Genneos, chargés par Laodice de tuer Bérénice et son fils. Il tient surtout à constater l'accomplissement de la prophétie de Daniel : *et tradetur ipsa et qui adduxerant eam.* Justin résume ainsi les faits : Bérénice, d'abord réfugiée à Daphné avec son fils, *ante adventum auxiliorum, cum vi expugnari non posset, dolo circumventa trucidatur* (XXVII, 1).

2. Λαοδίκειος πόλεμος dans le procès-verbal d'arbitrage entre Priène et Samos (*CIG.*, 2905. *G. I. Brit. Mus.*, 403, lig. 135).

l'indignation ensuite. Les cités grecques, enflammées d'un beau zèle pour la morale désintéressée, ne voient dans Séleucos que le « parricide [1] », dans Ptolémée que le frère vengeant sa sœur. Ce récit, qui suppose une défection générale et soudaine de toutes les villes du littoral, suivie à bref délai d'un revirement non moins soudain en faveur de Séleucos malheureux et digne à son tour de compassion, inspirait des doutes légitimes, même au temps où le témoignage unique de Justin échappait à tout contrôle. Nous avons maintenant une autre source de renseignements qui éclairent d'un jour nouveau une partie tout au moins du théâtre de la guerre. Un papyrus du Fayoûm nous a rendu des fragments du rapport d'un officier de la flotte égyptienne sur les opérations militaires qui ont eu lieu au début de la guerre, entre les côtes de Cypre, de Cilicie et de Syrie [2]. Ce texte mutilé et assez incohérent offre de grandes difficultés d'exégèse et ne permet qu'une restitution approximative de la série des susdites opérations.

La flotte égyptienne a dû partir de Cypre et se partager pour suffire à une double tâche. Une escadre se dirigea vers la côte de Cilicie pour intercepter les communications entre Laodice, qui se trouvait encore en Asie-Mineure, et Antioche. L'amiral égyptien paraît n'avoir rencontré aucune résistance de la part des villes de la côte, surtout après qu'il eut rassuré les habitants en traitant avec humanité la première

1. Le *parricidale scelus* est le meurtre de Bérénice, marâtre de Séleucos (*novercam suam*). Justin relègue Laodice au second plan (*hortante matre*), tandis que l'inscription de Priène et le papyrus visé ci-après la considèrent comme l'auteur responsable de la guerre.

2. Papyrus publié en 1893 par Mahaffy dans *The Flinders Petrie Papyri*, II, n° XLV, réédité et commenté par U. Köhler, *SB. der Berlin. Akad.*, 1894, p. 445-460. Le document comprend 74 lignes de texte, sur trois colonnes, dont celle du milieu seule complète. Il y a des lacunes et des surcharges, et l'ensemble est assez décousu. Ce qui embrouille l'exégèse, c'est « the stupid Hellenistic habit of repeating a few names everywhere » (Mahaffy, *Empire*, p. 197). On trouve une Antioche, une Séleucie, et même un Posidion, aussi bien en Cilicie qu'en Syrie, de sorte qu'on choisit souvent au juger entre des directions opposées. Cf. Ad. Bauer, in *Revue Historique*, LXX [1899], p. 127.

ville (Tarse?) tombée en son pouvoir. Ce sont là vraisemblablement les cités qui, suivant l'expression de Justin, « se livrent à Ptolémée ». Le satrape de Cilicie, Aribaze, qui avait reçu de Laodice l'ordre d'expédier à Éphèse 1,500 talents et de défendre énergiquement sa province, se vit tout à coup cerné dans Séleucie (sur le Calycadnos) par un soulèvement concerté avec des rebelles venus de Soles, des émissaires égyptiens et les « satrapes » ou fonctionnaires de la localité. Il abandonne aux assaillants les 1,500 talents qui allaient être embarqués pour Éphèse et s'enfuit du côté de la montagne. Mais les passes du Taurus étaient barrées : Aribaze est pris, décapité, et sa tête est envoyée à Antioche, où, dans l'intervalle, étaient entrées les troupes égyptiennes.

La prise d'Antioche [1] doit avoir été le couronnement des efforts tentés simultanément par le gros de la flotte. Le narrateur parle ici à la première personne du pluriel, c'est-à-dire en témoin oculaire. Il faisait partie de l'expédition, et on peut même se demander s'il n'en était pas le chef. La flotte, partie probablement de Salamine, effectua de nuit son trajet. « Au commencement de la première veille », dit l'auteur du rapport, « nous embarquâmes sur autant de navires qu'on pouvait contenir le port de Séleucie (sur l'Oronte), et nous cinglâmes vers le fort appelé Posidion (au S. des bouches de l'Oronte), où nous arrivâmes de jour vers la huitième heure. De là, reprenant la mer à l'aube, nous arrivons à Séleucie. Les prêtres, les autorités et les autres citoyens, les officiers et soldats, couronne en tête, venaient à notre rencontre sur le chemin du port [2] ». Dès le lendemain, l'expé-

1. Von Wilamowitz (cité par Mahaffy, *Empire*, p. 198, 1) est persuadé que cette Antioche est celle de Cilicie, surnommée ἐπὶ Κράγῳ.

2. Il n'y a pas de raison sérieuse de douter qu'il s'agisse de Séleucie sur l'Oronte, qui depuis cette époque et jusqu'en 219 fut occupée par une garnison égyptienne (Polyb., V, 58, 10). Wilcken (in *Hermes*, XXIX [1894], p. 450, 1) pense que la Syrie était déjà au pouvoir d'Évergète, et qu'il s'agissait non pas de conquérir Séleucie, mais d'y organiser une station navale. En tout cas, comme il n'y eut pas de résistance, la conquête était moralement faite.

dition se dirige sur Antioche. Une lacune supprime pour nous cette étape, qui put être franchie soit par terre, soit par le fleuve. Il semble que les autorités d'Antioche (τοὺς αὐτόθεν σατράπας) aient essayé des apprêts de défense, mais l'énergie du commandant égyptien fut telle « que tous furent terrifiés. On vint, en effet, à notre rencontre hors de la ville, les satrapes et les autres officiers, et les prêtresses et les prêtres et les magistrats en corps, et tous les jeunes gens du gymnase et le reste de la cour avec couronnes, et on apporta tous les objets sacrés sur l'avenue devant la porte, et les uns nous tendaient la main, les autres nous embrassaient, avec de bruyantes acclamations ».

Pendant ce temps, Ptolémée envahissait la Syrie par le sud. La reddition spontanée d'Antioche le dispensant de marcher sur la capitale, il est probable qu'il se hâta de franchir l'Euphrate pour se saisir des provinces orientales de l'empire séleucide avant qu'une résistance quelconque y fût organisée. Les peuples de ces régions devaient être fort peu disposés à défendre l'intégrité de l'empire auquel ils avaient été incorporés par la conquête, et il leur était assez indifférent de changer de maître. Si, comme le veut Polyen, le roi d'Égypte s'était fait précéder de proclamations au nom de Bérénice et de son fils, supposés vivants et régnant à Antioche[1], il dut s'apercevoir bientôt que la précaution était superflue. Nous rencontrerons plus loin l'énumération de ses conquêtes, mais pas un seul nom de bataille. Tout se soumit, au dire de Polyen, « depuis le Taurus jusqu'à l'Inde, sans guerre ni combat ». Ptolémée eut le bon esprit de se contenter d'une soumission nominale et de ne pas réclamer au roi de Bactriane et aux Parthes les provinces qu'ils avaient déjà détachées de l'empire des Séleucides. On peut même penser qu'il s'arrêta à Séleucie ou à Babylone, et que, s'il

1. Polyaen., *loc. cit.* (ci-dessus, p. 248, 1). Il ne faut pas oublier que l'auteur fait collection de stratagèmes et voit des ruses de guerre partout. Celle-ci, à l'entendre, est suggérée à Philadelphe par la femme de chambre Panariste.

envoya plus loin des corps de troupes, ce fut pour exploiter une conquête qu'il n'espérait pas garder [1].

Pendant qu'il s'emparait ainsi de la Haute-Asie, ses généraux s'attaquaient au littoral de l'Asie-Mineure, comptant sur les défections plus encore que sur les attaques de vive force. Éphèse, le quartier général de Laodice, tomba entre leurs mains [2], et peut-être Magnésie du Méandre [3]; Priène, Smyrne, demeurèrent fidèles aux Séleucides [4]. Séleucos ne restait pas non plus inactif. Il avait équipé, sans doute dans les ports de l'Ionie, une flotte avec laquelle il espérait reprendre l'avantage sur les côtes de Cilicie et de Syrie. Mais une tempête coula ses vaisseaux, et il échappa à grand'peine au naufrage avec quelques compagnons d'infortune. C'est alors, suivant Justin, que les villes grecques, touchées de compassion, se rallièrent à sa cause. En fait, les Grecs d'Asie durent faire réflexion que la ruine totale des Séleucides les laisserait à la merci de l'Égypte, et que la domination égyptienne menaçait surtout la liberté de leur commerce maritime, c'est-à-dire la source même de leur prospérité. Les Rhodiens, jusque-là amis de l'Égypte et en tout temps intéressés à rester neutres, firent des préparatifs de guerre. D'autre part, des attaques dirigées contre les possessions des Séleucides sur les côtes de Thrace [5] alarmèrent Antigone Gonatas, qui, vingt ans après sa victoire de Cos, insuffisam-

1. *Vastatum fines iverat Assyrios* Catull., LXVI, 12). Cf. Appian., *Syr.*, 65.

2. Éphèse fut probablement livrée par Sophron, qui, devenu suspect à Laodice, fut sauvé de ses embûches par sa maîtresse Danaé, fille de l'épicurien Léontios, celle-ci mise à mort pour ce fait par Laodice (Phylarch. ap. Athen., XIII, p. 593 c).

3. Si elle a été prise alors, et non du temps de Philadelphe (ci-dessus, p. 206, 1), par Callicratidas de Cyrène — un exploit qu'on ne sait où placer. Voy. ci-après, p. 276, 1. D'après Haussoullier (*Milet*, p. 117-123), ce n'est pas par les Égyptiens que Smyrne fut attaquée, mais par les Magnésiens du Sipyle, qui avaient pris parti d'abord contre Séleucos.

4. Inscr. de Priène (ci-dessus, p. 248, 2) et de Smyrne (*CIG.*, 3137 = Dittenb., 171 = Michel, 19).

5. On a admis plus haut (p. 198) que la Thrace, le littoral tout au moins, avait été conquise par Antiochos II.

ment utilisée, voyait reparaître les prétentions de l'Égypte à l'hégémonie dans l'Archipel. Une coalition allait se former entre des intérêts qui se trouvaient pour le moment d'accord avec ceux du Séleucide.

Ptolémée dut comprendre qu'il était dangereux pour lui de s'attarder en Orient. A vrai dire, les textes sommaires qui mentionnent son retour ne font aucune allusion à ces motifs, et il entre une trop grande part de conjectures dans l'ordonnance chronologique des faits pour qu'on y insiste. Justin et S. Jérôme s'accordent à dire que Ptolémée ne put achever la conquête du royaume de Séleucos, parce qu'il fut rappelé en Égypte par une sédition « domestique [1] ». Que pouvait bien être cette sédition, assez grave pour que le roi crût devoir rentrer précipitamment dans ses États ? Était-ce la véritable raison ou le prétexte de son retour ? Il faut nous résoudre à l'ignorer. A défaut d'une révolte de Cyrène, que les auteurs auraient aisément indiquée par une expression plus précise que le terme vague de « sédition domestique », — et qu'ils n'auraient sans doute pas placée « en Égypte » — on en est réduit à supposer des révoltes provoquées peut-être par la fiscalité oppressive, et même sacrilège aux yeux des prêtres, organisée à la fin du dernier règne [2]. Une récolte

1. [*Ptolemaeus*] *nisi in Aegyptum domestica seditione revocatus esset, totum regnum Seleuci occupasset* (Justin., XXVII, 1, 9), — *cumque audisset in Aegypto seditionem moveri* etc. (Hieron., *In Dan.*, xi).

2. C'est ici que Droysen (III, p. 388), après Niebuhr, place une révolte de Cyrène et la proclamation d'une république dont Ecdémos et Démophane (ci-dessus, p. 203) auraient été les législateurs. Mahaffy (*Empire*, p. 204) suppose que les prêtres étaient mécontents de la spoliation effectuée par l'ἀπομοῖρα (ci-dessus, p. 233), et les paysans exaspérés par des assignations de terres aux prisonniers expédiés d'Asie dès la seconde année du règne (*Petr. Papyr.*, II, xxix e, p. 101). De lui aussi la conjecture suggérée par la famine mentionnée dans le décret de Canope. En guise de confirmation, on pourrait y ajouter un texte d'Athénée (V, p. 209 b), où il est dit que Hiéron de Syracuse envoya à Alexandrie un vaisseau monstre chargé de blé, parce que ἦν σπάνις σίτου κατ' Αἴγυπτον. En 245, Hiéron ne payait plus tribut aux Romains et était à même de faire des libéralités, sous cette forme un peu juvénile de « surprise ». Niese (II, p. 148) s'abstient de qualifier ces « troubles, qui paraissent avoir été promptement réprimés ».

manquée put ajouter à tous ces mécontentements l'aiguillon de la faim et faire éclater l'insurrection.

Ptolémée revint donc de l'Orient, abandonnant sa conquête, mais chargé de butin. Il rapportait en Égypte, dit S. Jérôme, « 40,000 talents d'argent, des vases précieux et des images de dieux au nombre de 2,500 : dans le nombre étaient aussi celles que Cambyze avait emportées en Perse lorsqu'il s'empara de l'Égypte. En suite de quoi, le peuple égyptien, adonné à l'idolâtrie, l'appela Évergète, parce qu'il leur avait rendu leurs dieux après de longues années [1]. Il garda pour lui la Syrie, mais il donna la Cilicie à gouverner à son ami Antiochos, et à un autre général, Xanthippe, les provinces au delà de l'Euphrate [2] ». Il est probable qu'il comptait peu sur le maintien de l'autorité confiée à Xanthippe ; mais il faisait bonne contenance. L'inscription d'Adulis [3] n'oublie pas non plus de relater que Ptolémée « a recherché tous les objets sacrés que les Perses avaient emportés d'Égypte et les a rapportés de ces lieux en Égypte avec les autres trésors ». Le compliment, pour avoir servi déjà aux deux premiers Ptolémées [4], était toujours d'un effet

1. Par compensation, les Juifs ne manquèrent pas de dire que Ptolémée avait offert un sacrifice d'actions de grâces à Jahveh dans le Temple de Jérusalem (Joseph., *C. Apion.*, II, 48), ce qui n'est pas, après tout, impossible.

2. Hieronym., *loc. cit.* En ce qui concerne la personnalité de cet Antiochos (Antiochos Hiérax pour l'école de Niebuhr, Droysen, C. Müller, Kœhler, Kœpp, Mahaffy, etc.) et de Xanthippe (revenu de Carthage ?), et, en général, pour toutes les combinaisons arbitraires des textes relatifs aux événements compris entre 246 et 227, je crois inutile de revenir sur les fastidieux débats que j'ai exposés tout au long dans *Le règne de Séleucus II Callinicus et la critique historique* (Rev. d. Univ. du Midi, III [1897], p. 1-63). Je tiens pour certain (avec Cless, Beloch, et tout récemment Niese) que le dogme niebuhrien, avec toute la série de ses conséquences, est faux, et que cet Antiochos n'est pas Antiochos Hiérax, *annos XIIII natus* (Justin., XXVII, 2 6). C'est un φίλος de Ptolémée. Son autorité s'étendait sans doute aux autres possessions égyptiennes du littoral, car le procès-verbal d'arbitrage entre Samos et Priène (*CIG.*, 2905) rappelle que le débat avait été porté antérieurement devant Ἀντ]ίοχον τὸν ὑπὸ βασιλέως Πτολεμαίου τεταγμένον (lig. 155).

3. *CIG.*, 5127. Ci-après, p. 260-262.

4. Voy. les stèles sacerdotales citées plus haut (pp. 105 et 159, 3). Dépouiller l'ennemi de ses dieux était le dernier outrage que le vainqueur était toujours

immanquable sur le peuple égyptien, dont il flattait à la fois la dévotion et le patriotisme. Le retour du maître, les mesures qu'il prit pour remédier à la disette, « en faisant venir des blés de Syrie, de Phénicie et de Cypre et de beaucoup d'autres lieux [1] », quelques exécutions de rebelles traqués dans les marais du Delta [2], eurent bien vite raison de la « sédition domestique ». Les poètes purent déjà célébrer les triomphes de Ptolémée Évergète et l'heureuse influence de la nouvelle constellation formée au ciel par les boucles de cheveux que Bérénice avait consacrées dans le sanctuaire d'Aphrodite Zéphyritis, en guise de vœu pour le salut de son époux. Il est à croire que le galant astronome Conon de Samos ne tarda guère à découvrir ce qu'était devenue la *Chevelure de Bérénice*, miraculeusement disparue, et Callimaque à en informer l'univers [3].

Mais la guerre était loin d'être terminée. Le conflit entre deux puissantes dynasties avait déterminé un ébranlement général dont les répercussions se faisaient sentir tout autour de la mer Égée. Les Rhodiens se portèrent au secours d'Éphèse, livrée aux Égyptiens par Sophron. Leur flotte, sous la conduite d'Agathostratos, surprit dans le port et

censé infliger (Cf. S. Reinach, *Rev. Archéol.*, XXVI [1895], p. 389-390). Ce qui rend plus suspecte encore cette phraséologie, c'est que la stèle de Pithom fait revenir Philadelphe de Perse (où il n'est jamais allé ?) par le canal de la mer Rouge au Nil, et que l'inscription d'Adulis se termine aussi par δυνάμεις ἀπέστειλεν διὰ τῶν ὀρυχθέντων ποταμῶν... Droysen voyait là une expédition dirigée de Babylone par les bouches du Tigre et de l'Euphrate contre l'Inde ou l'Arabie. Mais Évergète n'en était pas à chercher des aventures, et le contexte indique qu'il s'agit d'un fait postérieur à son retour. A titre de conjecture libre, je suppose qu'il s'agit de troupes envoyées dans l'enchevêtrement des canaux du Delta, refuge ordinaire des rebelles.

1. Fait relaté, sans date, dans l'inscription de Canope (ci-après, p. 268).

2. On raconte que Ptolémée, jouant aux dés, se faisait lire une liste de gens qu'il devait condamner à mort, et que Bérénice survenant lui fit honte de cette façon de juger (Aelian., *V. H.*, XIV, 43). Le procédé conviendrait assez à des fournées d'insurgés.

3. Catull., LXVI. Hygin., II, 54. Pour parler en simple prose, Conon donna un nom propre à un groupe de sept étoiles (*stellae obscurae VII, quae vocantur crines Berenices* Εὐεργέτιδος (Schol. German., p. 394 Eyssenhardt) avoisinant la queue du Lion.

détruisit une escadre égyptienne commandée par Chrémonide [1]. Mais Éphèse resta au pouvoir des adversaires, qui y entretinrent désormais une forte garnison [2]. Par contre, les Égyptiens s'emparaient de la Chersonèse de Thrace et de la côte qui confine à la Macédoine, avec le concours de mercenaires thraces [3] et malgré la résistance d'un certain Adæos, probablement un dynaste de la région, vassal des Séleucides. De son côté, Antigone, inquiété par ces succès, avait aussi armé une flotte qui rencontra près d'Andros une flotte égyptienne commandée par Sophron et, bien qu'inférieure en nombre, remporta la victoire [4]. Victoire glorieuse, mais inutile; car le vieux roi de Macédoine se trouva de nouveau assailli, à soixante-quinze ans, par des complications qui lui rappelaient les plus mauvais jours de sa jeunesse. Non

1. Polyaen., V, 18. Frontin., III, 9, 10 : date conjecturale. On s'est demandé (H. van Gelder) si les Égyptiens n'avaient pas pris leur revanche, parce que Ampélius (c. 35) écrit : *Ptolemaeus Soter, qui ingenti classe Rhodios vicit.* Il est très ingénieux de supposer qu'Ampélius a traduit par *Soter* le *Primus* accolé à *Evergetes;* mais c'est prendre bien au sérieux un auteur qui fait d'Évergète le compagnon d'Alexandre.

2. Il y avait encore, au début du règne suivant, στρατιωτῶν πλῆθος ἐν τοῖς κατ' Ἔφεσον (Polyb., V, 35, 11).

3. Cf. Polyb., V, 34, 7-8; 65, 10.

4. Le texte altéré de Trogue Pompée (*Prol.* XXVII) pose deux problèmes en deux lignes : *Ut Ptolemaeus adeum* [*Achaeum*, Niebuhr; *Ecdemum*, C. Müller; *Adaeum*, Gutschmid et Jeep] *denuo captum interfecerit, et Antigonus Andro proelio navali oprona* [*Sophrona*, C. Müller, Gutschmid, Jeep] *vicerit.* Comme on rencontre plus tard à Bubastis un stratège Adæos (Polyb., XV, 27, 6), on a voulu faire d'Adæos un rebelle égyptien (Gutschmid, Wilcken) ou cyrénéen (Droysen). Mais le nom se rencontre aussi dans la région thraco-macédonienne, et, au jugement d'Imhoof-Blumer (ap. Niese, II, p. 150, 2), les monnaies d'Adæos, dynaste de Cypséla (cf. ci-dessus, p. 198, 2) et autres lieux, peuvent remonter jusqu'à l'époque de cette guerre. Quant à la bataille d'Andros, Droysen s'obstine après Niebuhr à lire *ut Ptolemaeus... Antigonum... pervicerit* et à écarter Sophron, ou à faire de lui le vainqueur. Il est persuadé qu'Antigone est sorti affaibli de la lutte, et que, par conséquent, il a été vaincu. Ἀντίγονος ὁ γέρων, ὅτε ναυμαχεῖν περὶ Ἄνδρον ἔμελλεν (Plut., *Pelop.*, 2), est pour lui non pas le vieil Antigone, mais Antigone-le-Vieux, c'est-à-dire le Borgne. La date de la bataille est, comme toujours, problématique. Mahaffy (*Empire*, p. 171 et 490) la reporte en 247 et en fait une victoire égyptienne, la revanche de Cos. *Quot capita, tot sensus.* Nous la plaçons, comme Droysen, vers 244. J. Beloch la fait descendre vers 228.

seulement la Ligue achéenne, dirigée par Aratos, s'agrandissait de jour en jour à ses dépens, mais le représentant de son autorité dans l'Hellade et le Péloponnèse, Alexandre, fils de son beau-frère Cratère, fit défection et prit le titre de roi. Quand même nous ne saurions pas qu'Aratos avait été en relations suivies avec Philadelphe et que, plus tard, il fit déclarer Ptolémée Évergète allié de la Ligue et généralissime de ses forces de terre et de mer [1], nous aurions deviné que les conseils et l'argent du Lagide avaient préparé ce revirement, lequel surprit Antigone au moment où il entrait en lice dans l'Archipel, peut-être même avant la bataille d'Andros. En ce qui concerne la guerre de Syrie, Antigone était maintenant hors de combat. Il usa le reste de sa vie à lutter pour ressaisir ce qu'il avait perdu, à intriguer au jour le jour, au milieu d'un chaos anarchique dont il ne vit pas la fin.

Cependant, Séleucos II, réfugié dans l'intérieur de l'Asie-Mineure, se préparait à reprendre la lutte en négociant des alliances par le procédé usuel, les mariages politiques. Ses deux sœurs, Laodice (?) et Stratonice, épousèrent l'une Mithridate de Pont, l'autre — alors ou un peu plus tard — Ariarathe de Cappadoce. Il eut ainsi des beaux-frères qui pouvaient lui fournir de l'argent et des soldats; et lui-même, en épousant la fille d'Achæos [2], se donna un beau-père capable de lui servir au besoin de diplomate ou de général. Ainsi pourvu, il prit l'offensive et envahit la Syrie « Séleucide ». L'occupation égyptienne, œuvre de surprise, n'avait été supportée qu'à contre-cœur; dès qu'il y eut chance pour

1. Plut., *Arat.*, 24: fait daté par la deuxième stratégie d'Aratos (243/2). Comme protecteur de la Ligue, Ptolémée eut un parti en Crète, et l'île se trouva en quelque sorte sous sa dépendance. Il est question d'un traité entre Gortyne et Knosos, conclu sous la garantie d'un Ptolémée et juré ἐν [Σικυον]ίᾳ ἐν τῷ ναῷ τᾶς Ἀθαναίας (Cf. Dümmler, *Zwei Gortynische Urkunden*, in Philologus, LIV [1895], p. 205-210).

2. Laodice, fille d'Achæos I (père d'Andromachos et grand-père d'Achæos II). Antiochos III est né de ce mariage en 242, et il avait un frère plus âgé : la date probable du mariage ne peut être qu'entre 245 et 244 au plus tard.

les Syriens et Ciliciens de secouer le joug, elle fut balayée en un instant. Séleucos rentra dans sa capitale et poursuivit sa marche victorieuse jusqu'à l'Euphrate, où il fonda, dit-on [1], en guise de trophée, la ville de Callinicon (242). Il est probable que les provinces au delà de l'Euphrate reconnurent du même coup son autorité et reprirent spontanément leurs anciennes habitudes. Ce mouvement de réaction paraît avoir gagné la Cœlé-Syrie, où une trentaine d'années de domination égyptienne n'avaient pu faire oublier la communauté de race et de langue qui unissait les deux moitiés, artificiellement séparées, de l'Aram. Ptolémée, qui tenait médiocrement à ses conquêtes, ne pouvait laisser entamer son héritage. Ses troupes assiégeaient en 242/1 les villes rebelles de Damas et d'Orthosia sur la côte phénicienne ; mais Séleucos, revenant de l'Orient, réussit à les débloquer l'une et l'autre [2]. Le jeune roi, enhardi par cette suite ininterrompue de succès, se crut en état de reprendre la Cœlé-Syrie et de soutenir le choc qu'il était aisé de prévoir. Il fut complètement battu et se réfugia, avec les débris de son armée, à Antioche [3]. On ne voit pas que Ptolémée ait songé à l'y poursuivre, ni qu'il ait utilisé la scission qui se produisit alors au sein de la famille royale de Syrie. Séleucos avait sans doute secoué trop ostensiblement la tutelle et mal servi les vengeances de sa mère Laodice [4] : tout à coup, son jeune frère, Antiochos dit Hiérax, se fit proclamer roi en Asie-Mineure et annonçait l'intention de détrôner son frère. Au lieu de profiter de ces discordes pour reprendre l'offensive,

1. *Chron. Pasch.,* p. 330 Bonn. C'est une explication suspecte et anticipée du surnom de Séleucos Callinicos. La Callinicon en question (Zosim., III, 13. Theodoret., *H. E.*, 26, etc.), doit être la Nicéphorion d'Alexandre.

2. *Ptolomaeus autem, qui et Triphon, partes Syriorum occupavit : quae vero apud Damascum et Orthosiam obsessio fiebat, finem accepit Ol. CXXXIV*, 3 (242/1 a. Chr.), *quum Seleukus eo descendisset* (Euseb. Arm., I, p. 251 Schœne).

3. Justin., XXVII, 2, 5.

4. Le texte de Plutarque (*De frat. amor.*, 18) affirmant que Laodice prit parti pour son fils cadet suffit à réfuter Appien (*Syr.*, 65), d'après lequel Évergète Λαοδίκην τε ἔκτεινε καὶ ἐς Συρίαν ἐνέβαλεν. Autre preuve, ci-dessus, p. 250.

Ptolémée attendit que les deux frères eussent conclu entre eux un arrangement à l'amiable : il signa alors avec Séleucos, seul responsable à ses yeux, un armistice qui devint, par sa volonté obstinément pacifique, une paix définitive (240) [1]. Il jugea qu'il était temps de mettre fin à une querelle qui ne pouvait qu'user les forces des belligérants et qui — symptôme inquiétant — commençait à attirer l'attention des Romains [2]. L'occasion qu'il avait négligée se représenta par la suite, et d'une façon continue, au cours de l'interminable guerre qui éclata bientôt après entre les deux Séleucides et se poursuivit, avec des péripéties variées, dix années durant. Ptolémée demeura spectateur indifférent de la lutte et plutôt désireux de la voir finir. Quand on songe que Ptolémée III Évergète a été le prince le plus belliqueux et l'unique « conquérant » de la dynastie, le seul à qui l'on a pu prêter les visées d'Alexandre le Grand, on constate que la politique héréditaire des Lagides a toujours été dirigée par l'esprit du premier ancêtre et conforme à son programme. En dehors de l'Égypte, les Ptolémées n'attachent

1. Justin prétend que Ptolémée signa la paix *cum Seleuco, ne cum duobus uno tempore dimicaret*, comme si les deux étaient plus redoutables qu'un seul en possession du tout. La date de la paix *in annos X cum Seleuco* paraît être 240/39 : J. Beloch propose de la reporter en 237, en substituant la leçon *post annos X*.

2. Eutrope (III, 1) insère entre les dates de 241 et 237 la mention suivante : *Finito Punico bello, quod per XXIII annos tractum est, Romani jam clarissima gloria noti legatos ad Ptolemaeum, Aegypti regem, miserunt auxilia promittentes, quia rex Syriae Antiochus ei bellum intulerat. Ille gratias Romanis egit, auxilia non accepit : jam enim fuerat pugna transacta.* Le nom d'*Antiochus*, au lieu de *Seleucus* (et *Antiochus Hierax ?*) a fait chercher dans les guerres d'Antiochos III et de Ptolémée IV une autre date que celle qu'exige le contexte d'Eutrope (v. g. ann. 217 : Schneiderwirth, Guiraud). Droysen (III, p. 373, 2) songeait à Antiochos II. Il est inutile de ressasser les raisons alléguées pour et contre. C'est ici que le fait trouve raisonnablement sa place (cf. Mommsen, Gutschmid, Schmid, Bandelin, Beloch). Niese (II, p. 153, 4) considère cette allégation, ainsi que la prétendue intervention des Romains (auprès de Séleucos I ou de Séleucos II ?) en faveur d'Ilion (Suet., *Claud.*, 25), comme « des inventions des historiens romains d'époque postérieure ». Il ne me paraît pas invraisemblable que les Romains aient voulu, par une démonstration platonique, sonder les dispositions du successeur de Philadelphe.

d'importance qu'à la possession de la Cyrénaïque, de Cypre, de la Cœlé-Syrie et Phénicie; le reste est un surcroît dont ils peuvent se passer et qui figure au chapitre des profits et pertes [1].

Une main inconnue a élevé à ce conquérant si peu soucieux de gloire un monument qui parle encore de ses exploits à la postérité, la célèbre inscription d'Adulis [2]. Au vi^e siècle de notre ère, un négociant alexandrin du nom de Kosmas, passant par Adulis, sur la côte africaine de la mer Rouge [3], vit une espèce de trône de marbre, orné au dossier des figures d'Hermès et d'Héraklès, sur lequel avait été placée une stèle de basalte, le tout couvert d'inscriptions en langue grecque. Ces inscriptions, le voyageur en prit une copie, que plus tard, quand il se fut retiré dans un couvent du Sinaï, il inséra dans un livre édifiant destiné à prouver que,

1. Ce n'est pas tout à fait l'avis de Polybe : μείζω δ' ἐποιοῦντο σπουδὴν ἢ περὶ τῆς κατ' αὐτὴν τὴν Αἴγυπτον δυναστείας (V, 34, 8). Mais Polybe distingue aussi les pays (Cœlé-Syrie et Cypre) dont les Ptolémées voulurent être les maîtres (κυριεύοντες), et les accessoires (παρέκειντο δὲ κτλ.).

2. Le texte dans la Χριστιανικὴ τοπογραφία de Kosmas Indicopleustès (Montfaucon, *Coll. nova Patrum*, t. II [1707], p. 141-143 = Migne, *Patrol. gr.*, LXXXVIII, p. 103-104. *CIG.*, 5127. Strack, n° 39. Michel, 1239). L'inscription couvrait les faces d'une stèle quadrangulaire de basalte, posée debout sur un « char » ou trône de marbre blanc : ὅλον δὲ τὸ μάρμαρον καὶ ὁ δίφρος πεπληρωμένα γραμμάτων Ἑλληνικῶν. Kosmas copia le tout sans remarquer qu'il y avait une différence de style et de sujet entre le texte de la stèle, relatant les conquêtes de Ptolémée III, et celui du trône, où l'on a reconnu depuis l'énumération des possessions et conquêtes d'un roi abyssinien, régnant depuis vingt-sept ans, à une époque très postérieure. L'authenticité du texte a été suspectée par la plupart des érudits jusqu'au jour où la découverte par Salt (1805; publ. en 1809) de l'inscription d'Axoum, où le roi Aïzanas (du ive siècle p. Chr.) raconte ses victoires sur six roitelets éthiopiens, a donné la clef de l'énigme et permis de restituer à quelqu'un de ses prédécesseurs la seconde partie de l'inscription d'Adulis. Le débat ne porte plus qu'accidentellement (cf. Deramey) sur la scission opérée. Voy. Ph. Buttmann, *Ueber die Aechtheit des Adulitanischen Monuments* (Mus. d. Alterthumswiss., II [1808-1810], p. 105-166; 573-612); B. G. Niebuhr, *Ueber das Alter der zweyten Hälfte der adulitanischen Inschrift* (ibid., 1810 = Kleine Schriften, I [1828], p. 399-412). Sur l'inscription abyssinienne, dissertations de Dillmann, Glaser, P. de Lagarde. La thèse de l'unité reprise par P. Deramey, *Les inscriptions d'Adulis et d'Axoum* (Revue de l'Hist. des Relig., XXIV [1891], p. 316-365).

3. Ἄδουλις (Steph. Byz.), Ἀδούλη (Ptol.), aujourd'hui Zoulla, au S. de Massaouah.

pour un bon chrétien instruit par l'Écriture sainte, la Terre est un rectangle recouvert par un firmament de cristal semblable à l'arche de Noé. Voici ce que Kosmas lut sur la stèle de basalte :

« Le grand roi Ptolémée, fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Adelphes, nés eux-mêmes du roi Ptolémée et de la reine Bérénice, dieux Sauveurs, descendant par son père d'Héraklès, fils de Zeus, et par sa mère de Dionysos, fils de Zeus [1], ayant hérité de son père la royauté sur l'Égypte, la Libye, la Syrie et la Phénicie, et Cypre et la Lycie et la Carie et les îles Cyclades, partit en expédition pour l'Asie avec des troupes à pied et à cheval et une flotte et des éléphants troglodytiques et éthiopiques que son père et lui avaient été les premiers à chasser dans ces régions, qu'ils avaient amenés en Égypte et équipés à usage de guerre [2]. S'étant rendu maître de tout le pays en deçà de l'Euphrate, et de la Cilicie et de la Pamphylie et de l'Ionie et de l'Hellespont et de la Thrace et de toutes les forces et éléphants indiens qui se trouvaient dans ces contrées, et s'étant assujetti tous les monarques compris dans les dits lieux, il franchit le fleuve Euphrate, et, ayant soumis la Mésopotamie et la Babylonie et la Susiane et la Perse et la Médie et tout le reste jusqu'à la Bactriane [3], et ayant recherché

1. Bifurcation généalogique singulière, les parents officiels de Ptolémée étant frère et sœur de même père et même mère. Chishull pensait à une filiation dionysiaque par Arsinoé, fille de Lysimaque, la mère véritable. D'autres (Bayer, Buttmann, Lacroze) estiment que ἀπὸ (au lieu de πρὸς) πατρὸς ou μητρὸς ne désigne pas les parents, mais les ancêtres, et que la mère de Ptolémée Soter, Arsinoé, passait pour une descendante de Dionysos (Satyrus ap. Theophil., *Ad Autolyc.*, II, p. 94 = *FHG.*, III, p. 164-165). Le scoliaste de Théocrite (XVII, 23-30) ne connaît que la parenté de Ptolémée Soter et d'Alexandre le Grand, tous deux descendants d'Héraklès. Ptolémée III n'est pas qualifié ici « dieu Évergète », soit parce qu'il n'avait pas encore pris ce titre (ci-dessus, p. 254), soit parce que le titre divin ne convient réellement qu'au couple royal et n'est correct qu'au pluriel.

2. Plus exactement, ὅ τε πατὴρ αὐτοῦ καὶ αὐτὸς πρῶτος (ci-dessus, p. 245, 1). Diodore (III, 18, 4) dit, en effet, que Ptolémée III était passionné pour la chasse aux éléphants, et qu'il envoya Simmias explorer dans ce but le littoral de la mer Rouge. C'est un des rares traits de caractère enregistrés par l'histoire au compte du premier Évergète.

3. Cf. l'énumération des pays (soumis par Évergète ?) dans l'inscription hiéroglyphique d'Esneh (F. Lenormant, *Notice sur un monument des conquêtes de Ptolémée Evergète Ier*, dans les *Trans. of R. Soc. of Literature*, vol. VI [1859], p. 65-99).

tous les objets sacrés emportés d'Égypte par les Perses et les ayant rapportés en Égypte avec tous les autres trésors provenant de ces lieux, il expédia des troupes par les fleuves creusés de main d'homme... »

La fin de cette inscription et le début de la suivante ont disparu dans une lacune due à des dégradations que signale Kosmas.

La stèle a-t-elle été gravée sur place, au temps de Ptolémée III, ou plus tard [1] ; a-t-elle été apportée en ce lieu par quelque potentat abyssinien, qui prétendait continuer les exploits et peut-être la race des Ptolémées : autant de questions que la disparition du monument original a rendues insolubles. En tout cas, on ne saurait soupçonner le naïf Kosmas d'avoir fabriqué ce texte : l'absence de critique dont il a fait preuve est une garantie de sa sincérité. L'historien est en droit d'y chercher la vérité officielle, qui n'est pas exempte de fiction, en ce sens qu'elle ne distingue pas entre les conquêtes éphémères et les acquisitions durables.

La paix de 240, conclue sous forme d'armistice, dut laisser les choses en l'état. Séleucos, n'ayant pas réussi à reprendre possession de Séleucie sur l'Oronte, se résigna à laisser le port d'Antioche occupé par une garnison égyptienne [2]. C'était, en somme, s'avouer vaincu. Éphèse, qui était comme sa seconde capitale, resta de même aux mains du Lagide, et, plus haut encore, Lébédos, qui prit le nom de Ptolémaïs. Ptolémée ajouta aux possessions léguées par son père la côte de Thrace et d'Hellespont. Pour le reste, il nous est actuellement impossible de discerner les pertes et les

1. Il se pourrait que le monument eût été érigé plus tard, par les chasseurs d'éléphants au service de Philopator, que l'on rencontre comme signataires de dédicaces. Tels Charimortos, Alexandre et Apoasis (H. R. Hall, in *Class. Review*, 1898, p. 274-280. Mahaffy, *History*, p. 138), Lichas (Strack, n. 56). La généalogie dionysiaque de la dynastie paraît avoir été, en effet, inventée ou fixée par Philopator (ci-dessus, p. 261, 1, et ci-après, p. 329).

2. Polyb., V, 58, 10. Polybe affirme que Séleucie resta au pouvoir des Égyptiens depuis l'expédition d'Évergète jusqu'en 119 (ci-après, p. 301).

gains qu'avait pu faire le protectorat égyptien sur le littoral de l'Asie-Mineure et dans l'Archipel [1]. Cependant, l'hégémonie égyptienne s'était affermie et étendue dans tous ces parages, car Polybe, comparant à l'indolence de Ptolémée IV Philopator l'activité de ses prédécesseurs, dit de ceux-ci : « ils s'attaquaient aux rois de Syrie sur terre et sur mer, se rendant maîtres de la Cœlé-Syrie et de Cypre ; ils s'en prenaient également aux dynastes d'Asie et aux îles, disposant des plus illustres villes, localités et ports tout le long du littoral, depuis la Pamphylie jusqu'à l'Hellespont et aux régions du côté de Lysimachia ; ils s'ingéraient aussi dans les affaires de Thrace et de Macédoine, installés en maîtres dans les villes de la région d'Aenos, Maronée, et plus loin encore. De cette façon, ils étendaient la main à grande distance, poussant en avant leur domination, sans avoir jamais à lutter pour la possession de l'Égypte [2] ». L'histoire des quatre-vingts et quelques années que nous venons de parcourir permet de faire approximativement, dans ce bilan d'acquisitions, la part des trois premiers Lagides. On remarquera que la Cilicie n'y figure plus [3] : mais il n'est pas pro-

1. La domination égyptienne en Thrace allait jusqu'à Maronée, καὶ πορρώτερον ἔτι πόλεων (Polyb., V, 34, 8). Décret de Samothrace en l'honneur d'Hippomédon, ὁ κατασταθεὶς ὑπὸ τοῦ βασιλέως Πτολεμαίου στρατηγὸς ἐπὶ τοῦ Ἑλλησπόντου καὶ τῶν ἐπὶ Θράικης τόπων (Athen. Mitth., XVIII [1893], p. 346 sqq. = Michel, 351), personnage déjà connu par ailleurs : ὁ νῦν ἐπὶ Θράκης καθιστάμενος ὑπὸ Πτολεμαίου (Teles ap. Stob., *Floril.*, II, p. 66 Meineke). Samos resta à l'Égypte, en dépit du coup de main de Timarque (ci-dessus, p. 207). Théra avait une garnison à poste fixe : c'était probablement la résidence du gouverneur des Cyclades. On a un rescrit adressé au commandant Apollonios, le 15 Épiphi de l'an XVIII d'un Ptolémée, qui doit être Évergète, car on voit que l'on célèbre à Théra des Πτολεμαϊκὰ Σύρια en souvenir des victoires de Syrie (donc 29 août 229 a. Chr.). Le roi, faisant droit aux réclamations des soldats, leur donne des terrains détachés du domaine royal (*IGInsul.,* III [1898], n. 327. *Add.*, p. 230). Cf. Hiller von Gaertringen, *Thera*, I, Berlin, 1899.

2. Polyb., V, 34, 6-9.

3. La Cyrénaïque n'y figure pas non plus, mais c'est parce que Polybe la considère comme partie intégrante de l'Égypte. Il oublie un peu qu'elle n'y est pas entrée sans lutte. On a vu ci-dessus (p 153, 3) que, vers 240, la Lycie était gouvernée par un Ptolémée, fils de Lysimaque (fils d'Arsinoé II ou petit-fils d'Arsinoé I?), résidant à Telmesse. Décrets de Lissa (Lycie) βασιλεύοντος

bable que Ptolémée III ait cédé en entier cette conquête, car on rencontre plus tard Antiochos III occupé à déloger des principales villes du littoral les garnisons égyptiennes [1].

§ II

Les années de paix.

Désormais, Évergète se consacre tout entier aux affaires intérieures du royaume. Il s'occupe d'installer au Fayoûm, la nouvelle province créée par Philadelphe, les vétérans de son armée, les fils de ceux qui ont succombé dans la guerre de Syrie, et les captifs qu'il a ramenés d'Asie, ceux-ci destinés à fournir la main-d'œuvre aux colons propriétaires [2]. Son attention se tourne aussi du côté des affaires religieuses et des questions connexes. Il paraît même avoir eu, sur ces problèmes d'ordre psychologique, des idées originales qui donnent quelque relief aux traits, pour nous si effacés, de sa physionomie. La transformation des κλῆροι en propriété pri-

Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου, l'un de 239, l'autre de 236 (Hicks, *Journ. of Hell. Stud.*, IX [1888], p. 88-89. Michel, 548-549). Il n'est pas probable que la vente de Caunos aux Rhodiens (Polyb., XXXI, 7, 6) date de cette époque. Les hypothèses émises sur la date vont de Ptolémée Ier à Ptolémée V. Ptolémée III se fût gardé d'accroître en Carie les possessions des Rhodiens, dont Séleucos avait payé l'alliance en leur cédant Stratonicée (Polyb., XXXI, 7, 6).

1. Liv., XXXIII, 19 et 20 (197 a. Chr.).

2. Dès l'an II (244), d'après les papyrus Petrie (nn. 29.31 : cf. ci-dessus, p. 253, 2), le triage s'opère entre les trois espèces de κληροῦχοι : les Μακεδόνες et μισθοφόροι avec les ὀρφανοί, et les αἰχμάλωτοι ἀπὸ τῆς Ἀσίας, parmi lesquels figurent des Juifs. Les lots de terre sont proportionnés au grade et aux services des bénéficiaires, depuis les ἑκοντάρουροι jusqu'aux τριακοντάρουροι et sans doute au-dessous pour les simples soldats. Les colons, usufruitiers sous le régime de Philadelphe, deviennent propriétaires, et ceux dont les pères sont d'Alexandrie ou de Ptolémaïs restent citoyens de ces villes (Cf. P. M. Meyer, *Heerwesen der Ptolemäer*, p. 32-45). En 241, un certain Andronicos se plaint au stratège que les habitants de Crocodilopolis cherchent à se soustraire à l'obligation de loger des soldats. Quantité de testaments de vétérans datent des années 237-225 (*Fl. Petrie Papyri*). Colonie juive dans le Delta : ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Βερενίκης ἀδελφῆς καὶ γυναικὸς καὶ τῶν τέκνων τὴν προσευχὴν οἱ Ἰουδαῖοι (*Bull. d'Alex.*, 4e fasc. [1902], p. 48 sqq.).

vée est déjà l'indice de réflexions sur les avantages et inconvénients de deux systèmes différents. A partir de l'an VI (241) jusqu'à la fin du règne et pendant tout le règne suivant (221-204), on ne connaît aucun didrachme ou tétradrachme d'argent daté d'après les années de règne. Les dates adoptées par Ptolémée III et Ptolémée IV appartiennent à une ère commençant en 311, c'est-à-dire l'ère de la dynastie des Lagides, considérée comme succédant immédiatement à Alexandre IV (mort en 311)[1]. Évergète voulait sans doute, à l'exemple des Séleucides [2], instituer une chronologie à la fois nationale et dynastique. Il avait du goût pour les sciences exactes, et, à en juger par la faveur dont jouit auprès de lui le grand géographe et chronographe Ératosthène, auquel il donna, quelques années plus tard (vers 235), la succession de Callimaque, on peut croire qu'il prenait conseil des savants du Musée. Ce sont certainement les astronomes et mathématiciens d'Alexandrie qui lui ont suggéré une réforme du calendrier, non pas du calendrier macédonien, de système lunisolaire, mais du calendrier égyptien, qui, une fois réformé et tiré de la routine de « l'année vague » de 365 jours, pourrait remplacer l'autre avec avantage et devenir le régulateur national. On est étonné d'apprendre que, deux siècles avant Jules César, un roi d'Égypte avait songé à accomplir la même réforme et à la faire accepter

1. J. N. Svoronos, *Les monnaies de Ptolémée II*, etc. (ci-dessus, p. 180, 2). Περιγραφή κτλ. (ci-dessus, p. 221, 2), pp. 170-176. 195-200. Ptolémée V revient au comput habituel. L'auteur signale (p. 128) quelques essais du système sous Philadelphe (années 269, 263-261), du temps où Évergète était co-régent et où la difficulté de dater d'après les deux rois a pu suggérer cet expédient.

2. Ou plutôt, à l'exemple de leurs sujets chaldéens et phéniciens. On trouve des inscriptions cunéiformes et des monnaies phéniciennes datées des premières années de l'ère des Séleucides; mais, en Syrie, l'ère ne devient comput officiel qu'à partir de 158 Sel. = 155 a. Chr. Comme l'ère des Séleucides est aussi appelée « ère après la mort d'Alexandre », et qu'elle comporte, en effet, une variante κατὰ Χαλδαίους qui prend son point de départ en 311 (équinoxe de printemps ou d'automne ?), il est probable que Ptolémée voulut se rallier à ce comput, susceptible de devenir international dans le monde hellénistique. Cf. ci-dessus, pp. 105, 1. 173, 1.

du clergé égyptien réuni en concile. C'est par un décret du synode sacerdotal réuni à Canope que nous connaissons ce mémorable projet du souverain, qui comptait faire prévaloir sur les habitudes de deux peuples le calendrier égyptien retouché par la science grecque [1].

Il se peut que Philadelphe, préoccupé de tenir le clergé dans une étroite dépendance, l'ait assujetti déjà à des convocations annuelles près de sa personne royale et que le synode de Canope ait été tenu en vertu de cet usage. En tout cas, l'assemblée eut, cette fois, à faire un usage exceptionnel de ses pouvoirs, et ses décrets, valables pour l'Égypte entière, ont une importance telle que le document vaut la peine d'être cité en entier [2]. Voici la traduction du texte grec :

1. Science que les Grecs disaient empruntée aux prêtres égyptiens (cf. Strab., XVII, p. 806), ce qui est admissible pour la durée de l'année tropique, les prêtres disposant de longues observations et ayant pu fixer à 1461 années vagues la durée de leur période Sothiaque. Mais, à coup sûr, ce ne sont pas les prêtres qui ont poussé à la réforme.

2. Ce texte bilingue ou trilingue (hiéroglyphique, démotique, grec) sur stèle en calcaire, a été découvert en 1865 à Sân (Tanis) par un ingénieur français, pendant les travaux du canal de Suez, publié et traduit par Lepsius (*Das bilingue Dekret von Canopus*, Berlin, 1866), puis traduit en diverses langues et commenté par Reinisch et Rœsler (*Die zweisprächige Inschrift von Tanis*, Wien, 1867), Wescher, Birch, Sharpe, Revillout et Brugsch (versions du démotique), Pierret, Chabas, etc. Un nouvel exemplaire, également sur stèle calcaire, plus complet et plus correct que la pierre de Sân, a été découvert en 1881, à Kom-el-Hisn par M. Maspero, publié et traduit sur le grec par E. Miller (*Journ. des Savants*, 1883, p. 214-229), dont nous donnons ci-après la version. Le texte est reproduit, avec indication des variantes du démotique, par Mahaffy (*Empire*, p. 229-239); avec variantes des deux textes grecs, par Strack, nº 38, et Ch. Michel, nº 551. Le Louvre possédait déjà un fragment, sur basalte noir, d'un troisième (ou premier) exemplaire, qui servait de seuil à une mosquée du Caire; mais le texte grec est à peu près effacé, et il ne reste au-dessus que deux lignes de démotique. On discute encore — comme pour la célèbre pierre de Rosette — sur la question de savoir en quelle langue a été rédigée la minute du décret. L'hiéroglyphique est hors de cause : le débat est entre le démotique, ou langue vivante à l'époque, et le grec. Revillout estime que l'original a dû être rédigé en grec et traduit, avec quelques contre-sens, en démotique : Mahaffy soutient la thèse contraire. La solution importe peu au point de vue du contenu; beaucoup au point de vue historique. S'il est avéré que le clergé égyptien était obligé, en 238, d'employer officiellement la langue grecque, tandis qu'à Memphis, en 196 (pierre de Rosette), il était libre de rédiger ses décisions en sa propre langue, on en doit con-

Sous le règne de Ptolémée, fils de Ptolémée et d'Arsinoé, 1
dieux Adelphes, l'an IX, Apollonide fils de Moschion étant
prêtre d'Alexandre [et des dieux] | Adelphes et des dieux 2
Évergètes, Ménécrateia fille de Philammon étant canéphore
d'Arsinoé Philadelphe, du mois Apellaios le 7, et du mois
des Égyptiens Tybi le 17 [1] | : 3

DÉCRET

Les grands-prêtres et prophètes, et ceux qui pénètrent
dans le sanctuaire pour la vêture des dieux, et ptérophores
et hiérogrammates et les autres prêtres qui se sont réunis | 4
des temples du pays pour le 5 de Dios, jour où l'on célèbre
la naissance du roi, et pour le 25 du même mois, jour dans
lequel il reçut de son père la couronne, | s'étant assemblés 5
en conseil ce même jour dans le temple des dieux Évergètes
à Canope, ont dit : Attendu que le roi Ptolémée, fils de Ptolé-
mée et d'Arsinoé, dieux | Adelphes, et la reine Bérénice, sa 6
sœur et femme [2], dieux Évergètes, ne cessent de combler de
nombreux et grands bienfaits les temples du pays | en aug- 7
mentant de plus en plus les honneurs des dieux et en prenant
soin, en toute circonstance, d'Apis et de Mnévis et des autres
animaux sacrés, avec de grandes dépenses | et des approvi- 8
sionnements ; que, les statues sacrées, emportées du pays par
les Perses, il les a, à la suite d'une expédition faite au dehors,
sauvées et rapportées en Égypte pour les restituer aux temples
d'où | chacune avait été enlevée primitivement ; qu'il a main- 9
tenu le pays dans la paix en combattant pour lui contre beau-

clure que l'asservissement de ce clergé est allé en s'atténuant et que la race conquérante perdait peu à peu son hégémonie. Strack (ci-après, p. 273, 1) constate que l'humble synode de 238 date les anniversaires royaux à la mode grecque, tandis que l'*ecclesia triumphans* de 196 emploie les quantièmes égyptiens.

1. Avec le système de l'année vague le 17 Tybi de l'an IX correspond au 7 mars 238. Mais le mois macédonien Apellaios devrait correspondre à peu près à novembre, et ce déplacement anormal inspire des doutes sur la date réelle du document. Le décret de Canope nous donne la plus ancienne mention du titre d'*Évergète*, qui ne figure ni dans l'inscription d'Adulis (ci-dessus, p. 261), ni dans la plaque relatant la fondation du T. d'Isis à Canope (*CIG.*, 4694 : ci-après, p. 274, 2).

2. ἀδελφή est ici évidemment formule de protocole. On la retrouve dans *CIG.*, 4694, dans une dédicace de publication récente aux « dieux Évergètes » (Strack, n° 43), et dans la προσευχή des Juifs (ci-dessus, p. 264, 2).

10 coup de nations et ceux qui les commandaient; qu'à tous |
les habitants du pays et à toutes les autres tribus placées sous
leur royauté ils procurent une bonne administration; qu'une
fois, la crue du fleuve ayant été trop faible et tous les habi-
11 tants du pays | étant effrayés de l'événement et se remémorant
la catastrophe survenue sous quelques-uns des rois précédents
12 où il arriva que, par l'effet de la sécheresse, | les habitants
du pays eurent à souffrir, ils ont montré la plus grande solli-
citude à ceux qui demeurent dans les temples et aux autres
habitants du pays, et que, en prenant beaucoup de mesures
13 de prévoyance, | en abandonnant une portion non petite de
leurs revenus pour le salut des hommes et en faisant venir
à grands frais de Syrie, de Phénicie, de Cypre et de beaucoup
14 d'autres endroits du blé | dans le pays [1], ils ont sauvé les
habitants de l'Égypte, laissant une marque immortelle de
leur bienveillance et un suprême souvenir de leur vertu aux
15 contemporains | et à la postérité, en récompense de quoi les
dieux leur ont accordé l'affermissement de leur royauté et leur
donneront tous les autres biens à toujours;

A LA BONNE FORTUNE

16 Il a paru convenable | aux prêtres du pays que les hon-
neurs rendus antérieurement dans les temples au roi Ptolémée
et à la reine Bérénice, dieux Évergètes, et à leurs parents,
17 dieux Adelphes, | et à leurs ancêtres, dieux Soters, soient
augmentés; que les prêtres demeurant dans chacun des
temples du pays soient appelés aussi prêtres des dieux Éver-
18 gètes, et qu'ils soient inscrits | dans tous les actes publics,
et que sur les bagues qu'ils portent soit gravé ce sacerdoce
des dieux Évergètes; qu'en outre, en plus des quatre tribus
19 actuellement existantes | dans la corporation des prêtres de
chaque temple, il en soit institué une autre qui sera appelée
cinquième tribu des dieux Évergètes; puisque, avec la Bonne
20 Fortune, | il est arrivé que la naissance du roi Ptolémée, fils
des dieux Adelphes, a eu lieu le 5 de Dios[2], qui a été pour tous

1. Cf. ci-dessus, p. 255 et 253, 2.

2. Nous avons bien là le quantième, mais non l'année de la naissance d'Évergète, à placer vers 283 (ci-dessus, p. 245).

les hommes le commencement de beaucoup de biens [1], | on 21
inscrira dans cette tribu tous ceux qui sont devenus prêtres
depuis la première année et tous ceux qui le deviendront
jusqu'au mois de Mésori de la neuvième année, ainsi que | 22
leurs enfants, à tout jamais; quant à ceux qui auparavant
ont été prêtres jusqu'à la première année, ils resteront dans
les mêmes tribus où ils étaient avant, et de même leurs
enfants | seront dès maintenant rangés dans les mêmes tribus 23
que leurs pères. Relativement aux vingt prêtres délibérants
choisis chaque année dans les | quatre tribus existant aupara- 24
vant, à raison de cinq par tribu [2], ces prêtres délibérants
seront portés au nombre de vingt-cinq, les cinq autres devant
être pris dans la cinquième tribu des dieux Évergètes; | ceux 25
provenant de la cinquième tribu des dieux Évergètes pren-
dront part aux lustrations et à toutes les autres cérémonies
qui ont lieu dans les temples [3], et cette tribu aura un | phy- 26
larque comme il en existe dans les quatre autres; et, attendu
que chaque mois on fait dans les temples des fêtes pour les
dieux Évergètes, suivant le décret écrit précédemment [4], les
5, | 9, et 25 du mois, et que pour les autres très grands dieux 27
on célèbre chaque année des fêtes et des panégyries solennelles,
il y aura chaque année une panégyrie solennelle | dans les 28
temples et dans tout le pays pour le roi Ptolémée et la reine
Bérénice, dieux Évergètes, le jour où se lève l'astre d'Isis,
jour qui est reconnu par les | saintes lettres comme étant le 29
nouvel an, comme maintenant cela se fait, cette neuvième
année, à la néoménie du mois de Payni, dans lequel ont lieu

1. ἡ καὶ πολλῶν ἀγαθῶν ἀρχὴ γέγονεν πᾶσιν ἀνθρώποις. Il est curieux de voir cette formule passer (avec paraphrase) dans les inscriptions en l'honneur d'Auguste, considéré comme « Sauveur » de l'humanité (Inscr. de Priène, Apamée, Eumeneia, Halicarnasse), et de là dans l'Évangile, en l'honneur du Christ Sauveur (Cf. W. Soltau, *Die Geburtsgeschichte Jesu Christi*. Leipzig, 1902). L'idée se retrouve dans le décret de Memphis (pierre de Rosette, voy. ci-après, ch. IX) en l'honneur de Ptolémée Épiphane, τοῦ τὸν βίον τῶν ἀνθρώπων ἐπανορθώσαντος.

2. Βουλευταὶ ἱερεῖς : ce sont les membres d'un Conseil d'administration.

3. Il y a doute sur le sens d'ἁγνειῶν καὶ τῶν ἄλλων ἁπάντων τῶν ἐν τοῖς ἱεροῖς. Les versions égyptiennes semblent indiquer qu'il s'agit de suppléments de traitement alloués aux conseillers, ce qui offre un sens plus naturel.

4. Ce décret a peut-être été rendu lors du couronnement du roi (?).

30 les petites Bubasties et les grandes Bubasties, la récolte | des
fruits et la crue du fleuve ; et, s'il arrive que le lever de l'astre
tombe sur un autre jour au bout de quatre ans, on ne trans-
31 férera pas la panégyrie, | mais on la fêtera à la néoménie du
mois de Payni, dans laquelle, originairement, elle a été fêtée
la neuvième année ; on la célébrera aussi cinq jours durant
32 avec stéphanophorie, sacrifices, libations | et les autres céré-
monies convenables. Et afin que les saisons suivent une règle
absolue, conformément à l'ordre actuel du monde, et qu'il
33 n'arrive pas que quelques-unes des fêtes solennelles | célé-
brées en hiver le soient jamais en été, la marche de l'astre
avançant d'un jour tous les quatre ans, et que d'autres fêtes,
34 parmi celles qui sont maintenant célébrées en été, | le soient
en hiver dans les temps qui suivront, comme cela est déjà
arrivé auparavant et arriverait encore désormais, si l'année
35 demeurait composée de | 360 jours et des cinq jours qu'on a
ensuite institués sous le nom d'épagomènes, désormais on
ajoutera un jour, consacré à la fête des dieux Évergètes, tous
36 | les quatre ans aux cinq épagomènes avant le nouvel an, afin
que tous sachent que ce qui était défectueux auparavant dans
37 l'ordre des saisons et de l'année | et dans les règles prescrites
à propos de l'arrangement général du monde a été rectifié et
complété par les dieux Évergètes.

38 Et attendu que du roi | Ptolémée et de la reine Bérénice,
dieux Évergètes, étant née une fille nommée Bérénice, qui
aussitôt avait été proclamée reine [1], il est arrivé que cette
39 fille | étant vierge est subitement partie pour le monde éternel ;
que les prêtres qui du pays viennent chaque année auprès
40 du roi, étant encore auprès de lui, | ont aussitôt célébré un
grand deuil pour cet événement et ont jugé convenable de
persuader au roi et à la reine de consacrer la déesse avec
41 Osiris dans le | temple de Canope, qui non seulement fait
partie des temples de premier ordre, mais compte parmi
les plus honorés par le roi et par tous les habitants du pays ;
42 que le transport | de la barque sacrée d'Osiris à ce temple a

1. Mention de cette Bérénice sur un vase provenant de Bengazi, publié en 1862 par Beulé : θεῶν Εὐεργετῶν βασιλίσσης ἀγαθῆς τύχης (Strack, nº 48).

lieu chaque année le 29 de Choiak à partir du temple situé
dans l'Hérakléion; que tous les prêtres des temples de premier
ordre, | faisant des sacrifices sur les autels qu'ils ont élevés 43
en représentation de chacun des temples de premier ordre sur
les deux côtés de la route, ont après cela accompli les cérémo-
nies de la divinisation | et de la clôture du deuil, suivant les 44
usages prescrits, magnifiquement et avec grand soin, comme
il est d'usage de le faire pour Apis et Mnévis; | il a paru 45
convenable de rendre à la reine Bérénice, née des dieux Éver-
gètes, des honneurs éternels dans tous les temples du pays;
et puisqu'elle est allée chez les dieux | dans le mois de Tybi, 46
où jadis aussi passa de vie à trépas la fille du Soleil que, par
affection, son père nomma tantôt sa couronne et tantôt son
regard, et puisqu'on fait | à celle-ci une fête et un périple 47
dans la plupart des premiers temples en ce mois où a eu lieu
originairement son apothéose, on consacrera aussi à la reine
Bérénice, | née des dieux Évergètes, dans tous les temples du 48
pays, au mois de Tybi, une fête avec périple, qui durera
quatre jours à partir du 17, jour dans lequel le périple | et la 49
clôture du deuil ont eu lieu pour elle la première fois; et l'on
exécutera aussi sa statue d'or, ornée de pierreries, dans chacun
des temples de premier et de second ordre, et | l'on placera 50
dans le sanctuaire cette statue, que le prophète ou l'un des
prêtres ayant entrée dans le sanctuaire portera dans ses bras
quand les sorties et panégyries | des autres dieux auront 51
lieu, afin que, vue par tous, elle soit honorée et adorée sous
le nom de Bérénice, princesse des vierges. Sur sa statue sera
placée une couronne | différente de celle que l'on met sur les 52
images de sa mère, la reine Bérénice; cette couronne sera
composée de deux épis entre lesquels sera l'uræus royale,
et | derrière, de la même mesure, un sceptre de papyrus, 53
comme celui qui est d'ordinaire dans les mains des déesses,
autour duquel la queue de l'uræus sera enroulée, de telle
sorte aussi que la disposition de la couronne | laisse voir le 54
nom de Bérénice en caractères de l'écriture sacrée; et lorsque
l'on célébrera les Kikellies, dans le mois de Choiak, avant le
périple d'Osiris, les | vierges des prêtres feront une autre 55
statue de Bérénice, princesse des vierges, pour laquelle elles

accompliront pareillement, dans cette fête, un sacrifice et les
56 autres cérémonies d'usage ; | et la permission de faire ces
choses sera donnée aussi aux autres vierges qui voudront
rendre à la déesse les honneurs prescrits. Et celle-ci sera
57 louée par les vierges sacrées, choisies et | attachées au culte
des dieux, ceintes des couronnes spéciales aux dieux dont elles
sont reconnues comme prêtresses ; et, quand viendra le temps
des premières semailles, les vierges sacrées apporteront
58 | des épis qui seront placés sur la statue de la déesse; il
sera aussi chanté pour elle chaque jour, même dans les fêtes
59 et panégyries des autres dieux, par les hommes les odes | et
par les femmes les hymnes que les hiérogrammates auront
écrites et données au maître de chant, et dont les exemplaires seront rangés parmi les livres sacrés [1]. Et attendu
60 que | l'on fournit la nourriture aux prêtres avec les revenus
des temples, dès leur entrée dans la corporation, on donnera aux filles des prêtres, dès leur naissance, sur les revenus
61 sacrés, | la provende, qui devra être répartie, en proportion
des revenus sacrés, par les prêtres délibérants qui demeurent
en chaque temple ; quant au pain que l'on donne aux femmes
62 des prêtres, | il aura une marque distincte et sera appelé le
pain de Bérénice.

Le curateur établi dans chacun des temples ainsi que l'archi-
63 prêtre et les hiérogrammates graveront | ce décret sur une
stèle de pierre ou d'airain en lettres sacrées égyptiennes et
helléniques et le placeront dans l'endroit le plus apparent
64 des temples | de premier, de second et de troisième ordre,
afin que dans le pays les prêtres montrent la vénération qu'ils
ont pour les dieux Évergètes et leurs enfants, ainsi qu'il
convient.

Ce verbeux document nous montre, entre autres choses, la place que tenait, même dans le train ordinaire de la vie

1. Remarquer, à l'appui de ce qui a été dit plus haut (p. 236, 2) sur l'incompétence du clergé égyptien en matière de culte dynastique du rite grec, que cette Bérénice n'a point de place dans la série des cultes desservis par les sacerdoces de ce rite, même sous forme de culte individuel, comme il en fut institué pour Arsinoé Philadelphe, Bérénice Évergétis et Arsinoé Philopator.

sacerdotale, le culte monarchique, et quelle médiocre différence il y avait, chez cette race servile, entre les souverains et les dieux. La mort de la jeune Bérénice, survenue pendant la session du synode, a fait ajouter au programme de ses délibérations un paragraphe imprévu, et les prêtres se sont étendus avec tant de complaisance sur les honneurs rendus à la famille royale que l'on distingue mal, à première vue, l'innovation à laquelle Ptolémée tenait sans doute le plus, la réforme du calendrier. Le synode est visiblement embarrassé de concilier l'infaillibilité des « saintes lettres » avec l'aveu que lui arrache la volonté du roi, à savoir que l'ancien système était défectueux et que le nouveau sera irréprochable. Les prêtres se résignent; mais ils ont soin de dégager leur responsabilité en déclarant que la correction du calendrier a été ordonnée par les dieux Évergètes. Ptolémée tombait dans une illusion qu'on a vu reparaître depuis; il ne savait pas qu'on ne déracine point à coups de décrets des habitudes séculaires et que, quand elles font corps avec des pratiques religieuses, même l'évidence mathématique ne prévaut pas contre elles. Sa réforme resta lettre morte, et il se trouva qu'en fin de compte, les astronomes eux-mêmes jugèrent le comput des années vagues, numérotées dans le cycle sothiaque, plus commode pour rattacher leurs observations à celles de leurs devanciers. Cet essai avorté eut pourtant un résultat durable : ce fut de discréditer le calendrier luni-solaire des Macédoniens et de reléguer au second plan ou même de supprimer dans les actes — sauf les rescrits royaux — la concordance de ses dates avec le calendrier égyptien [1].

1. M. L. Strack, *Der Kalender im Ptolemäerreich* (Rhein. Mus., LIII [1898], p. 399-431). Le calendrier gréco-macédonien fut même dénaturé ou solarisé, c'est-à-dire que ses mois furent mis en concordance une fois pour toutes avec les mois égyptiens (1 Dios = 1 Thoth) et réduits à l'état de doublure inutile. Aussi ne figurent-ils jamais sur les *ostraka*, qui sont pourtant des quittances délivrées par des fonctionnaires royaux (Cf. U. Wilcken, *Ostraka*, I, p. 782). Une question soulevée par Strack, d'après les lignes 28-29 du décret de Canope, est la coexistence, antérieurement à la réforme, de deux calendriers égyptiens, l'un d'année vague, l'autre d'année fixe.

La complaisance des prêtres méritait bien quelque reconnaissance. L'année suivante, le 7 Épiphi de l'an X (23 août 237), Ptolémée inaugurait en personne les travaux de construction du grand temple d'Edfou (*Apollinopolis Magna*), dédié à Horos (Horhoudit, Râ-Harmakhis), l'Apollon égyptien ; œuvre colossale qui, continuée par ses successeurs, ne fut achevée qu'au bout de près de deux siècles par Ptolémée Néos Dionysos, surnommé Aulétès [1]. Il avait dû commencer déjà ou même achever, avant d'être le « dieu Évergète », le temple d'Osiris à Canope, où eut lieu la canonisation de sa fille Bérénice [2]. On retrouve encore la trace de ses libéralités en divers lieux. Son image figure, en costume gréco-égyptien, sur le grand pylône de Thèbes ; un petit temple, aujourd'hui disparu, dans le voisinage d'Esneh, paraît avoir été un monument commémoratif de ses victoires, et on voit encore le couple royal sur la façade d'un sanctuaire élevé à Isis-Sothis sur la rive du Nil, à Assouan (Syène). A Philæ, il se contenta sans doute d'être le continuateur anonyme de l'œuvre paternelle ; mais il a laissé son nom, associé à ceux d'anciens Pharaons, sur les débris d'un temple bâti dans l'île voisine de Bigèh.

Si jaloux qu'il fût de son repos, la querelle des deux Séleucides dut lui causer de temps à autre quelques préoccupations. Il avait assez de possessions disséminées sur le littoral asiatique pour que le souci même de maintenir sa neutralité l'obligeât à suivre de près les péripéties de cette interminable guerre. Vers 234, pendant que Séleucos, battu à Ancyre, profitait d'un répit obtenu par un accommodement provisoire avec Antiochos Hiérax pour aller repousser en Orient une invasion des Parthes, sa tante Stratonice, en

1. Cf. Joh. Dümichen, *Bauurkunde der Tempelanlagen von Edfu* (Z. f. Aeg. Spr., 1870, pp. 1-13) : compte-rendu chronologique des travaux.

2. La plaque d'or trouvée dans les fondations porte, gravée au pointillé, la mention suivante : Βασιλεὺς Πτολεμαῖος Πτολεμαίου καὶ Ἀρσινόης, θεῶν Ἀδελφῶν, καὶ βασίλισσα Βερενίκη, ἡ ἀδελφὴ καὶ γυνὴ αὐτοῦ, τὸ τέμενος Ὀσίρει (Letronne, *Recueil*, I, p. 2. *CIG.*, 4694. Strack, nº 40).

rupture de mariage avec Démétrios II de Macédoine [1], nouait à Antioche d'obscures intrigues, qui aboutirent à soulever la population contre l'autorité du roi absent. Au dire d'Agatharchide [2], cette ambitieuse et chimérique princesse avait voulu se faire épouser par Séleucos, et elle se vengeait ainsi de son refus. Suivant Justin [3], elle avait d'abord, en quittant la Macédoine, cherché asile auprès de son autre neveu Antiochos, espérant le déterminer à déclarer la guerre à son ex-mari, le roi de Macédoine. On peut se hasarder à conjecturer que cette femme, dont Agatharchide fait une vieille coquette, voulait, en effet, se servir pour sa vengeance de l'un ou l'autre des deux frères, et qu'elle cherchait à détrôner celui qui n'avait aucun intérêt à se brouiller avec la Macédoine au profit de l'autre. Séleucos, qui n'était encore qu'à Babylone, revint précipitamment et rentra de vive force dans sa capitale. Stratonice s'enfuit à Séleucie sur l'Oronte, où elle pouvait se croire en sûreté sous la protection du Lagide. Mais Ptolémée n'aimait pas les fauteurs de désordre, et il est à supposer que Stratonice fut mise en demeure de partir et capturée en route, ou peut-être arrêtée dans le port même. En tout cas, elle paya de sa vie sa folle tentative [4]. Il est possible que, vers la même

1. Elle n'avait pas voulu tolérer une seconde femme, Phthia, princesse épirote que Démétrios venait d'épouser (Justin., XXVIII, 1, 1-4).

2. Agatharch. ap. Joseph., *C. Apion.*, I, 22 = *FHG.*, III, p. 196.

3. Justin., XXVIII, 1, 4. Malheureusement Justin écrit : *sponte sua ad fratrem Antiochum* [c'est-à-dire Antiochos II] *discedit*, et c'est un prétexte à controverses sans fin. Une étourderie de plus ou de moins, dans Justin, importe peu.

4. Agatharchide (*loc. cit.*) entend autrement les choses : il suppose que Stratonice n'avait fait que passer par Séleucie, et qu'elle fut prise seulement pour avoir retardé son départ : εἰς Σελεύκειαν φυγοῦσα παρὸν ταχέως ἀποπλεῖν, ἐνυπνίῳ κωλύοντι πεισθεῖσα ἐλήφθη καὶ ἀπέθανεν. Il pense évidemment que Séleucie appartient à Séleucos ; mais cette distraction ne peut prévaloir contre le témoignage exprès de Polybe (ci-dessus, p. 262, 2). Cependant, Niese (II, p. 468) préfère encore admettre que Séleucie « était syrienne au moment de l'insurrection de Stratonice et retomba plus tard aux mains de Ptolémée III », au cours d'une guerre dans laquelle aurait été fait prisonnier Andromachos, beau-frère de Séleucos, qui était encore captif à Alexandrie en 220 (Polyb., IV, 51, 1). Mais on n'a aucun autre indice de cette guerre hypothétique.

époque, pour tenir la balance égale entre les deux frères, ou plutôt pour empêcher les mercenaires gaulois révoltés contre Antiochos de saccager Magnésie du Méandre, des troupes égyptiennes, parties d'Éphèse, se soient portées au secours d'Antiochos. On lit dans la version arménienne d'Eusèbe que Antiochos, traqué par les Barbares et réfugié à Magnésie du Méandre, les vainquit avec le secours d'auxiliaires, parmi lesquels se trouvaient des soldats de Ptolémée [1]. Nous pouvons accepter ce renseignement sans y rattacher une série de conjectures inutiles, toutes fondées sur l'idée préconçue que Ptolémée a joué un rôle actif dans les guerres entre Séleucos Callinicos, Antiochos Hiérax et Attale de Pergame. Tout indique chez lui une disposition d'esprit tout opposée. Son intervention ne fut jamais provoquée que par des incidents qu'il réglait sur place sans en prolonger les conséquences. Nous ne saurons jamais à quelle date et par suite de quelle aventure le beau-frère de Séleucos, Andromachos, qui avait poursuivi Hiérax jusqu'en Arménie [2], tomba entre les mains de Ptolémée et fut déporté à Alexandrie, où il était encore en 220 [3]. Mais cet interne-

1. *Antigonus* [sc. *Antiochus*] *a suis barbaris satellitibus traditus est, ex quibus cum paucis se eripiens Magnesiam proficiscebatur et sequenti die aciem instruebat, atque inter alios milites etiam auxiliares a Ptlomaeo accipiens vicit* (trad. Petermann, I, p. 251 Schœne). Là dessus, Droysen imagine que Magnésie, libre en 244 (*CIG.*, 3137 : ci-dessus, p. 252, 3), avait alors une garnison égyptienne : conjecture que Kœpp fortifie en plaçant dans l'intervalle l'exploit sans date de Callicratidas de Cyrène (ci-dessus, pp. 206, 1 et 252, 3), argument rejeté par J. Beloch, O. Kern et Haussoullier (*Milet*, p. 136, 2). Beloch propose de reconnaître ces auxiliaires égyptiens dans les Πτολεμαϊκοί de l'inscription d'Érythræ, qui ont été visés plus haut (p. 203-204). Droysen veut encore qu'à Magnésie, Ptolémée ait secouru Antiochos contre Séleucos, qui n'avait pas le droit de relancer son frère sur territoire égyptien. Après quoi, Ptolémée est en guerre avec Antiochos et Antigone Doson, mais allié avec Attale, etc. Droysen rencontre Ptolémée partout, et ne veut pas qu'il soit resté en repos au milieu de tous ces agités (cf. *Séleucus II et la critique historique*, ci-dessus, p. 254, 2).

2. Polyaen., IV, 17.

3. Ci-dessus, p. 275, 4, et ci-après, p. 298. Il est étonnant que Séleucos ne l'ait pas réclamé ou l'ait réclamé en vain. Peut-être Andromachos avait-il machiné quelque coup de main(sur Séleucie ?), que Séleucos dut désavouer — après insuccès — pour ne pas amener une rupture ouverte avec l'Égypte.

ment, loin de prouver qu'il y eut une reprise d'hostilités entre Ptolémée et Séleucos, tend à démontrer qu'Andromachos s'était rendu coupable de quelque violation du droit international. On ne traite pas ainsi les prisonniers de guerre, surtout un membre d'une famille royale ; et il n'aurait pas fallu l'intercession des Rhodiens pour délivrer Andromachos, s'il n'avait eu d'autre tort que d'être battu. Ce n'était pas un ennemi loyal, mais un brouillon ou un conspirateur que Ptolémée mit ainsi sous les verroux.

Enfin, le grand agitateur de l'époque, l'artisan de toutes les discordes qui mettaient l'Asie à feu et à sang, Antiochos Hiérax, traqué comme une bête fauve par Séleucos, d'un côté, par Attale, de l'autre, chercha un dernier refuge sur territoire égyptien, peut-être à Éphèse. Ptolémée le traita comme un être malfaisant, qu'il était bon de mettre dans l'impossibilité de nuire. Il mit l' « Épervier » en cage, et donna ordre de le tenir sous bonne garde [1].

En fait d'honneur et de délicatesse, il avait les idées de son temps, et elles n'avaient guère changé depuis que Séleucos Nicator avait interné à perpétuité son beau-père, l'illustre Poliorcète. Mais Antiochos, « aidé par une courtisane avec laquelle il avait des rapports familiers », réussit à tromper la surveillance de ses gardiens et s'enfuit en Thrace [2]. Comp-

1. Justin, après avoir dit qu'Antiochos avait eu plus de confiance dans la loyauté d'un ennemi (*hostis*) qu'en son frère, ajoute : *Sed Ptolemaeus non amicior devicto quam hosti factus adservari eum artissima custodia jubet* (XXVII, 3, 9-10). Le terme *hostis* est, pour Droysen, la preuve que Ptolémée était en guerre avec Antiochos. Mais Justin a besoin d'un mot qui fasse antithèse à *frater*, et il n'en trouve pas de meilleur que *hostis*, ramené au sens primitif d' « étranger ». Du reste, il est probable que Ptolémée n'avait jamais reconnu Antiochos Hiérax comme roi légitime : c'est avec Séleucos qu'il avait signé la paix (ci-dessus, p. 259, 1).

2. *Attamen Ol. CXXXVII, 4* (229/8 a. Chr.) *in Lidiorum terra bis adgressus debellatus est, et e regione Koloae cum Attalo praelium committebat, et Ol. CXXXVIII, 1* (228/7 a. Chr.) *in Thrakiam fugere ab Attalo coactus post praelium in Karia factum moritur* (Euseb. Arm., I, p. 253 Schœne). Sur les hypothèses incroyablement divergentes adaptées à ce texte, voy. le mémoire déjà cité, *Séleucus II et la critique historique*. Une des plus étonnantes consiste à chercher une Carie en Thrace (C. Müller, Droysen).

tait-il peut-être intéresser à sa cause un pays qui, moins de vingt ans auparavant, appartenait encore aux Séleucides, reprendre cette portion de son héritage et se venger par surcroît de Ptolémée ; ou la Thrace, anarchique à l'intérieur, lui apparaissait-elle comme le lieu où il serait le plus sûrement hors d'atteinte et le plus à portée de nouvelles aventures ? Les aventures ne lui manquèrent pas, et elles eurent même un prompt dénouement. Il avait probablement enrôlé à son service des bandes de maraudeurs gaulois, qui, depuis la grande invasion celtique de 279, pullulaient sur cette terre classique du brigandage. Dépourvu d'argent, il dut leur faire des promesses qu'il ne put tenir, et ceux-ci, s'estimant dupés, lui demandèrent la bourse ou la vie. Antiochos, qui, devant Magnésie, avait échappé à grand' peine à la fureur de ses mercenaires, périt cette fois dans la bagarre (227). Séleucos ne jouit pas longtemps du repos que lui avait valu la mort de son incorrigible frère : il mourut l'année suivante d'une chute de cheval, sans avoir pu recouvrer les provinces désormais incorporées au nouveau royaume de Pergame (226) [1].

Le conflit engagé entre les rois de Syrie et de Pergame

1. Polybe appelle Antiochos Hiérax ὁ μεταλλάξας τὸν βίον περὶ Θρᾴκης (V, 74, 4). *Ut a Callinico fusus in Mesopotamia Antiochus insidiantem sibi effugerit Ariamenem, dein postea custodes Tryphonis : quo a Gallis occiso Seleucus quoque frater ejus decesserit* (Trog., *Prol.*, XXVII). *Antiochus opera cujusdam meretricis, quam familiarius noverat, deceptis custodibus elabitur fugiensque a latronibus interficitur. Seleucus quoque isdem ferme diebus amisso regno equo praecipitatus finitur* (Justin., XXVII, 3, 11-12). Phylarque donnait sur la mort d'Antiochos, vengé par son cheval qui se jette avec le meurtrier Centaretus dans un précipice, des détails romanesques (Plin., VIII, § 158. Cf. Aelian., *H. An.*, VI, 44). Solin (c. 45, 13) intervertit les rôles, et on ne sait plus s'il faut corriger Pline d'après Solin (Saumaise, Cuper, Wernsdorf, Pelloutier), ou Solin d'après Pline (Schmidt). Cf. Ad. Schmidt, *Ueber den Tod des Antiochos Hierax* (Z. f. Alterthumsw., 1840 = Abhand. z. alt. Gesch., p. 234-240). Mais il est fort possible aussi (Wilcken, in P.-W., *R.-E.*, I, p. 2454) que l'anecdote se rapporte à la mort d'Antiochos Ier Soter en 261 (cf. ci-dessus, p. 197). L'*amisso regno* de Justin, suivi de *exules ambo post regna*, aggravé par un texte de S. Jérôme commentant Daniel : *Post fugam et mortem Seleuci Callinici, duo filii ejus* etc., met aussi à l'épreuve la patience des érudits acharnés à triturer les bévues des compilateurs.

ne pouvait que profiter à l'Égypte. Ptolémée n'avait nulle envie de s'immiscer dans la querelle : il tenait plus à conserver qu'à agrandir ses possessions en Asie-Mineure. Séleucos III Soter, dit aussi Kéraunos, ne fit que passer sur le trône (226-223) ; il périt dans un guet-apens au cours d'une expédition contre Attale. Mais il eut pour successeur son frère Antiochos III le Grand, secondé par les talents militaires de son cousin Achæos (II) [1] et entouré de conseillers qui flattaient son humeur entreprenante. Il y avait là un danger à prévoir. Cependant, Antiochos III eut trop à faire en Asie-Mineure et en Orient pour s'attaquer tout d'abord à l'Égypte, et Ptolémée III ne vit que le prologue de cet inévitable conflit. Ses derniers tracas lui vinrent d'un autre côté, et par suite de la politique traditionnelle des Lagides, protecteurs de la Ligue achéenne et, en général, de tous les Hellènes impatients du joug macédonien.

Antigone Gonatas, le vainqueur de Cos et d'Andros, était mort en 240/239, à peu près au moment où Ptolémée signait la paix avec Séleucos. Son fils Démétrios II (239-229) eut à combattre à la fois les Achéens et les Étoliens, les ennemis et les anciens alliés de son père, qui, sans s'accorder entre eux, harcelaient leur commun adversaire. Il usa sa vie dans cette « guerre de Démétrios » qui lui valut

1. Mahaffy, d'après Niebuhr et Droysen, appelle constamment Achæos II fils d'Andromachos « l'oncle » d'Antiochos III; d'autres disent son beau-frère. En fait, il était son cousin. La tante d'Achæos II, Laodice, fille d'Achæos I[er] et sœur d'Andromachos, avait épousé Séleucos II Callinicos, et Séleucos III ainsi qu'Antiochos III étaient issus de ce mariage. Achæos, marié avec une Laodice, fille de Mithridate II (Pont), devint le beau-frère d'Antiochos lorsque celui-ci eut épousé une autre Laodice (ci-après, p. 295), fille du même Mithridate (lequel avait épousé une sœur cadette de Séleucos Callinicos, si bien que les deux Laodice étaient nées cousines de leurs futurs maris). Les historiens, anciens et modernes, se perdent dans ces dédales d'homonymes sans numéros d'ordre. J. Beloch se refuse à admettre deux sœurs homonymes, comme s'il n'y en avait pas d'autres exemples. Reprenant une conjecture de Niebuhr, il veut que Achæos ait épousé (plus tard, vers 218) une Laodice fille d'Antiochos Hiérax, et pris ainsi la succession de son beau-père. Mais pour cela, il faut ou récuser Polybe ou corriger dans son texte (VIII, 22, 11) Λαοδίκην τὴν Μιθριδάτου en τὴν Ἀντιόχου, sauf à maudire les copistes, qui ont bon dos.

le surnom d' « Étolique » et le laissa, épuisé, à la merci d'une invasion des Dardaniens. Il mourut peu de temps après sa défaite (229), laissant à son neveu, Antigone dit Doson, fils de Démétrios le Beau, la tutelle de son fils Philippe, un enfant de dix ans, dont les droits furent réservés pour des temps meilleurs. Le « Tuteur » (Ἐπίτροπος) épousa Phthia, la reine-mère, et prit le titre de roi. Antigone justifia son usurpation en déployant une énergie et une habileté diplomatique qui, en peu de temps, changèrent la face des choses. Après avoir expulsé du royaume les Dardaniens et réprimé une révolte des Thessaliens, il songea à faire reculer l'incommode voisin qui avait pris sur la côte de Thrace un point d'appui pour sa marine et tenait les clefs de l'Hellespont, l'ennemi masqué dont il trouvait partout la main dans les affaires de Grèce. Il faut avouer que nous sommes fort embarrassés d'expliquer comment Antigone fut amené à tourner son attaque contre la Carie, dont, au dire de Trogue-Pompée, il réussit à s'emparer (225?)[1]. Peut-être voulait-il, avec la collaboration éventuelle des Rhodiens[2], qui auraient leur part des bénéfices, se saisir d'un gage qu'il pourrait échanger plus tard, et agit-il par surprise, en se tournant brusquement du côté où on ne

1. [*Demetrio mortuo*] *tutelam filii ejus Philippi suscepit Antigonus, qui Thessaliam et in Asia Cariam subjecit* (Prol. XXVIII). Droysen suppose qu'Antigone, appelé peut-être par les villes grecques et allié d'Antiochos Hiérax, garda la Carie de 228 à 221 et ne la rétrocéda à Ptolémée qu'à la condition que celui-ci abandonnerait la cause de Cléomène (cf. ci-après, p. 282, 1). Mais il me paraît impossible que, rentré en Macédoine et occupé en Grèce, Antigone ait pu garder ces possessions lointaines. Il est à remarquer que son successeur, Philippe V, voulut les reprendre.

2. A moins qu'il ne faille placer avant cette expédition le fameux tremblement de terre qui renversa le colosse de Rhodes et dont les dommages furent réparés par les libéralités de tous les princes de l'époque. Parmi ceux-ci, Polybe cite expressément Ptolémée, Antigone et Séleucos ὁ πατὴρ Ἀντιόχου (V, 89, 8), c'est-à-dire Séleucos II. Le *Chron. Pasch.* (p. 331 Bonn) donne, en effet, la date de 227 ; mais la majorité des chronographes tiennent pour 223. Aussi, certains érudits (Schneiderwirth, H. van Gelder), conciliants à outrance, prennent le parti d'avancer quelque peu, en 225 ou 224, la date traditionnelle et de retarder jusqu'en 224 la mort de Séleucos II.

l'attendait pas [1]. Les Béotiens crurent un instant, en voyant la flotte macédonienne engagée dans le canal d'Eubée, qu'Antigone allait envahir leur pays : c'est le chemin qu'il avait choisi pour aller en Asie [2]. Nous ne savons ce qu'il faut retrancher à l'expression vaguement hyperbolique : « il soumit la Carie », ni ce qu'Antigone fit de sa conquête [3]. Il suivit probablement jusqu'au bout, et malgré lui, l'exemple d'Antigone Gonatas, c'est-à-dire qu'il ne put utiliser ses succès, et pour les mêmes raisons. Nous le retrouvons en 224 dans le canal d'Eubée, se dirigeant sur Corinthe, où l'appelait un traité secret avec Aratos.

Le grand stratège achéen trahissait, par dépit, la cause qu'il avait jusque là glorieusement défendue. Battu à plusieurs reprises par le roi Cléomène de Sparte et voyant les Achéens disposés à entrer en pourparlers avec lui, il appelait dans le Péloponnèse le roi de Macédoine, l'ennemi héréditaire de la Ligue. Polybe, qui se fait l'avocat d'Aratos, l'excuse d'une façon assez singulière en disant que les Achéens avaient d'abord voulu vider leur querelle avec le Spartiate sans intervention du dehors, « pour conserver l'amitié qui les attachait à Ptolémée en raison des bienfaits passés » ; mais que, voyant Cléomène se transformer en tyran révolutionnaire et prêt à s'allier aux Étoliens, ils avaient dû, en ce danger extrême, faire appel à Antigone [4]. Ptolémée dut trouver étrange cette façon de « conserver son amitié » ; mais il faut convenir qu'il était quelque peu responsable de ce revirement, dont les conséquences furent si graves et irrémédiables. « Ami » des Achéens, mais plein

1. On s'attendait à quelque tentative sur Samothrace, qu'Hippomédon mettait en état de défense (cf. ci-dessus, p. 263, 1).

2. Polyb., XX, 5, 7-11.

3. Niese (II, p. 420, 2) se demande si la bataille d'Andros n'avait pas déjà « fortement ébranlé » le protectorat égyptien sur les Cyclades. Je ne pense pas qu'Évergète se fût résigné à cette déchéance, qui doit avoir été plus tard la conséquence naturelle de l'incurie de Philopator (ci-après, p. 292).

4. Polyb., II, 47.

de bienveillance pour les Spartiates, qu'il savait irréconciliables avec la Macédoine, il crut pouvoir rester neutre dans un conflit passé à l'état aigu et ne sut ni offrir sa médiation en temps utile, ni abandonner son système de bascule lorsque les Spartiates restèrent seuls en face de la coalition achéo-macédonienne. Plutarque rapporte que Ptolémée promit du secours à Cléomène, mais en exigeant que celui-ci envoyât ses enfants et sa mère comme otages à Alexandrie, ce à quoi Cléomène finit par se résigner. En même temps, Ptolémée négociait sous main avec Antigone, et il se laissa aisément persuader que le roi de Macédoine allait simplement réprimer l'anarchie déchaînée par les mesures révolutionnaires de Cléomène [1]. En conséquence, au lieu d'envoyer à Cléomène les subsides sur lesquels celui-ci comptait, il lui expédia un ambassadeur chargé de lui déclarer « que Ptolémée cesse de fournir des subventions et conseille de s'entendre avec Antigone [2] ». Cléomène ayant refusé de poser les armes, Ptolémée le laissa écraser à Sellasie (222) par Antigone, qui passa du coup pour le restaurateur de l'ordre et le pacificateur de la Grèce.

Ptolémée avait trop bien montré, et cette fois contre son intérêt évident, qu'il n'aimait pas les aventuriers. Il se contenta d'accueillir à Alexandrie le héros vaincu, « avec affabilité, mais une affabilité banale et mesurée ». Plutarque assure que Ptolémée, appréciant enfin son hôte, revint bientôt à de tout autres sentiments. « Il éprouva une honte extrême et un vif regret d'avoir négligé un tel homme et de l'avoir abandonné à Antigone, qui avait acquis par là tant de gloire à la fois et de puissance. Il combla Cléomène d'honneurs et de marques d'amitié; il l'encourageait, lui promettant de le renvoyer en Grèce avec des vaisseaux et de l'argent et de le rétablir dans la royauté. Il lui alloua

1. Plut., *Cleom.*, 22. D'après Droysen, Ptolémée aurait sacrifié Cléomène pour rentrer en possession de la Carie (ci-dessus, p. 280, 1).
2. Polyb., II, 63, 1.

même une pension de vingt-quatre talents par an. Sur cette somme, Cléomène ne prélevait pour lui et ses amis qu'une dépense des plus modestes; il en employait la plus grande partie en charités et secours aux bannis de Grèce réfugiés en Égypte ». Mais il était un peu tard pour réparer la faute commise. « Le vieux Ptolémée mourut avant d'avoir accompli sa promesse [1] », une promesse qui, en exaltant l'impatience de Cléomène, fut plus tard la cause de sa mort tragique.

Ce ne fut pas la seule occasion qu'eut Ptolémée de regretter l'inertie imprévoyante où il s'était parfois complu. Il est possible que, sevré de plaisirs dans sa triste jeunesse, il ait eu de bonne heure le goût de la vie molle à laquelle il dut, paraît-il, le surnom peu glorieux de Tryphon [2], et que sa politique s'en soit ressentie. Mais il est aisé de trouver dans ses qualités même une explication plus honorable de ses illusions et de ses mécomptes. C'est peut-être le seul Lagide en qui l'on puisse reconnaître des vertus d'homme privé, un goût dominant pour les arts de la paix, et comme un vague désir de voir régner partout la tranquillité qu'il s'efforçait d'assurer à son peuple. Il vivait en bonne intelligence avec son frère Lysimaque, qui était, en l'an VII du règne, stratège de la Haute-Égypte [3], et qui, malheureuse-

1. Plut., *Cleom.*, 32-33. Il témoigna au moins de sa bonne volonté en faisant ériger une statue de Cléomène à Olympie : βασιλεὺς Π[τολεμαῖος] βασιλέα [Κλεομένε]α Λακεδαιμονίων [Διὶ 'Ολυμπί]ωι (Strack, n. 42).

2. Ci-dessus (pp. 245, 2. 258, 2. 278, 1) les témoignages de Trogue-Pompée et d'Eusèbe. Mais, d'après Pline (VII, § 208) et Élien (*V.Hist.*, XIV, 31), c'est Ptolémée IV Philopator *qui et Tryphon cognominatus est*, et pour des raisons plus évidentes. Enfin, il n'est pas impossible qu'il y ait eu confusion entre les deux Évergètes, et qu'on ait imputé au premier les vices du second, qui put s'appeler indifféremment Physcon ou Tryphon (*Ptolemaeus Tryphon* dans Ampelius, 35, 3). On rencontre plus tard Tryphæna comme nom ou surnom de reines d'Égypte et de Syrie. Au gré de certains astrologues, Πτολεμαῖος ὁ 'Αρσινόης était né, comme Cléopâtre et Olympias (?), sous la constellation du Chien (*Philosophum.*, V, 2, 14). Je ne me hasarderai pas à en tirer des inductions sur son caractère; d'autant plus que le « fils d'Arsinoé » pourrait aussi bien être Ptolémée V Épiphane.

3. On a trouvé à Koptos une inscription hiéroglyphique ainsi conçue :

ment pour lui, survécut à son aîné. Il paraît avoir aimé sincèrement sa femme Bérénice, à qui on ne connaît point de rivale, et s'être occupé en bon père de l'éducation de ses enfants. Les prêtres qui, en 238, divinisèrent avec tant d'empressement la petite reine Bérénice croyaient sans doute flatter l'amour paternel autant que la vanité du souverain. Le choix qu'il fit d'Ératosthène comme précepteur du prince royal témoigne d'une sollicitude qui aurait dû porter de meilleurs fruits [1]. Mais cette humeur pacifique devenait, avec l'âge, un parti pris d'ajourner, pour les affaires du dehors, les décisions graves et de laisser passer le moment d'agir.

Telle fut, vers la fin de sa vie, l'occasion qui se présenta une dernière fois d'aider au démembrement de l'empire des Séleucides et d'affaiblir cette puissance rivale qui allait désormais tenir sans cesse en haleine ses incapables successeurs. Le nouveau roi de Syrie, Antiochos III, celui qui prit plus tard comme unique surnom le titre de Grand, était un jeune homme d'une vingtaine d'années, actif, ambitieux, et d'une ambition vaniteuse, qui s'étalait au grand jour. Au début de son règne, son autorité était encore bien précaire [2]. Pendant qu'Achæos (II) reprenait au roi de Pergame les pro-

« Dame d'Ascher, donne vie à Lysimaque, le frère des rois, le stratège. L'an VII, Tybi » (Krall, *Studien*, II, p. 366. Cf. ci-dessus, p. 162, 2). E. Revillout (*Rev. Égypt.*, I, p. 11, 1) avait traduit *srtîqos* (stratège) par « Sardique » et, sans souci du titre de « frère des rois », en avait conclu qu'il s'agissait du roi Lysimaque, père d'Arsinoé I.

1. Cf. l'épigramme (Anthol. Gr., *Append.*, 25) où Ératosthène fait allusion au jeune prince (πατὴρ ὅτι παιδὶ συνηβῶν), et le commentaire de Wilamowitz, *Ein Weihgeschenk des Eratosthenes* (Gött. Nachr., 1895, p. 15-35).

2. L'hypothèse d'une usurpation consommée au détriment d'un prétendu neveu en bas âge, fils de Séleucos III, usurpation qui aurait motivé les défections des « légitimistes » de l'époque, est aujourd'hui définitivement abandonnée (en dernier lieu, par une rétractation de Niese, II [1899], p. 679,3), cet Antiochos, mentionné *avant* Antiochos III dans *CIG.*, III, 4458, ayant été reconnu (Gutschmid et Wilcken) pour un fils prédécédé d'Antiochos III, nommé *après* son père dans une inscription de Magnésie (O. Kern, *Die Inschr. von Magnesia am Maeander* [Berlin, 1900], n° 61), antérieure à sa mort (cf. ci-après, ch. IX, § 2).

vinces d'Asie-Mineure enlevées à Antiochos Hiérax, les deux satrapes de Médie et de Perse, deux frères, Molon et Alexandre, « méprisant la jeunesse du nouveau roi et espérant qu'Achæos s'associerait à leur défection [1] », se mirent en rébellion ouverte, et Molon prit même, alors ou plus tard, le titre de roi. Une entente de l'Égypte avec les révoltés ou avec Attale, ou même avec Achæos, qui — la suite le prouva — devait être tenté de suivre l'exemple d'Antiochos Hiérax [2], eût été alors de grande conséquence. Mais Ptolémée n'aimait pas les intrigants : il avait le respect des conventions et de l'autorité légitime. En outre, il était sans doute déjà atteint du mal qui devait l'emporter et moins disposé que jamais à se départir de l'attitude expectante. Il pouvait d'ailleurs se croire assez garanti contre une attaque de son jeune et bouillant voisin par les tracas que suscitait à celui-ci la défection des satrapes d'Orient, et en mesure d'être informé à temps par le poste avancé que constituait pour lui l'occupation de Séleucie de Piérie, aux portes mêmes d'Antioche.

Quels qu'aient été ses projets, sa mort, survenue dans le cours de l'année 221, vint brusquement déchaîner l'ardeur agressive d'Antiochos, qu'il avait pu deviner et su contenir [3]. Sa succession fut dévolue sans trouble à son fils aîné, qu'il avait peut-être associé au trône ou formellement désigné avant de mourir et qui devait, suivant l'usage de la dynastie, épou-

1. Polyb., V, 41.

2. Rappelons que le père d'Achæos, Andromachos, était encore interné à Alexandrie (ci-dessus, p. 276, 3), et que sa libération fut plus tard le prétexte des pourparlers qui aboutirent à une alliance ou entente secrète entre Achæos et Philopator (ci-après, p. 298).

3. Le Canon des Rois ne donne que 25 ans de règne à Évergète Ier. Le fait, connu par de nouveaux documents (inscr. phénicienne de Masoub [Clermont-Ganneau, *Recueil d'arch. orientale*, I, p. 81. Paris, 1888] et *Pap. Petrie*, cf. Strack, p. 194), que, contre la coutume, l'an I de Philopator (222/1) a été compté comme an XXVI à son prédécesseur, paraît indiquer ou bien que Évergète a vécu la majeure partie de cette 26e année, laquelle finit le 17 octobre 221, ou plutôt, que Philopator fut co-régent en cette année, avant d'être roi, Évergète ayant pris ses précautions contre une compétition possible de son fils cadet Magas. On peut considérer l'association au trône de l'héritier présomptif comme une règle générale, de tradition pharaonique.

ser sa sœur Arsinoé (III) quand elle serait en âge [1]. La reine-mère, Bérénice, survivait à son époux, et rien ne faisait prévoir qu'elle dût regretter un jour d'avoir vu commencer le règne de son fils. On entend dire, il est vrai, que ce fils mérita le surnom ironique de Philopator en assassinant son père et sa mère [2]; mais Polybe dit expressément que Ptolémée Évergète mourut de maladie [3], et il le dit avec l'intention de démentir les faux bruits dont Justin s'est fait plus tard l'écho. Un parricide suffit au « Philopator ». S'il avait réellement reçu son surnom de l'indignation publique tournée en sarcasme, il se fût appelé plutôt « Philométor ».

1. On verra plus loin qu'Arsinoé n'était encore que la « sœur » du roi en 217, et on ne trouve guère d'autre raison que son âge pour expliquer la date tardive du mariage, qui ne fut fécond que vers 210/9. Bérénice ne devait pas avoir plus de 52 ans à la mort d'Évergète, et Arsinoé était sans doute leur dernier enfant.

2. Justin., XXIX, 1, 5. Il est évident que le nom officiel porté par le couple des θεοὶ Φιλοπάτορες n'est pas un sobriquet. D'après Gutschmid (*Kl. Schriften*, IV, p. 113), le surnom de Philopator indique en général le successeur désigné par son père. Strack (p. 111 sqq.) n'est pas de cet avis : il tient pour les noms ou surnoms à signification individuelle, antérieurs parfois à l'avènement. En fait, il faut renoncer à fonder des inductions historiques ou descriptives sur les surnoms des rois. Évergète II ne rappelle en rien Évergète Ier; de même Soter II. Les derniers Ptolémées cumulent les surnoms les plus disparates. De même, hors d'Égypte. On rencontre un roi de Pont qui s'appelle Mithradate Philopator et Philadelphe, un roi de Commagène Antiochos Épiphanes Mégas, des Évergètes, des Eupators, etc.

3. Polyb., II, 71, 3 (Πτολεμαίου νόσῳ τὸν βιὸν μεταλλάξαντος, Πτολεμαῖος ὁ κληθεὶς Φιλοπάτωρ διεδέξατο τὴν βασιλείαν). Polybe n'a pas l'habitude de noter ainsi la plus commune des causes de mort.

CHAPITRE VIII

PTOLÉMÉE IV PHILOPATOR

(221-204)

Caractère de Ptolémée IV Philopator : le ministre Sosibios. — Morts violentes de Lysimaque, de Magas, de Bérénice, oncle, frère et mère du roi (220). — Révolte et mort de Cléomène (219). — Neutralité de l'Égypte durant la « Guerre Sociale » (220-217).

§ I. — Guerres de Syrie (221-217). — Première tentative d'Antiochos III sur la Cœlé-Syrie (221). — Révolte d'Achæos, qui recherche l'alliance égyptienne (220). — Antiochos III commence les hostilités contre l'Égypte : prise de Séleucie de Piérie; campagne en Cœlé-Syrie; défection de Théodotos l'Étolien (119). — Négociations et armistice : préparatifs de guerre à Alexandrie (119/8). — Antiochos III en Cœlé-Syrie : défection de Céræas et Hippolochos (218). — Ptolémée IV et Sosibios en Cœlé-Syrie : victoire des Égyptiens à Raphia ; la Cœlé-Syrie recouvrée (217). — Ptolémée IV à Jérusalem : légendes judaïques.

§ II. — La politique intérieure et étrangère. — Révoltes permanentes en Égypte (216); les rebelles dans le Delta et la Haute-Égypte. — Achæos délaissé par l'Égypte, vaincu et mis à mort par Antiochos III (214). — Neutralité de l'Égypte au cours de la deuxième guerre Punique. — Ptolémée et sa sœur-épouse Arsinoé III : naissance de Ptolémée V Épiphane (209) associé au trône. — Neutralité de l'Égypte durant la guerre achéo-macédonienne (214-205).

§ III. — La fin du règne. — Domination des favoris, Sosibios, Agathocle et Agathoclia. — Les fantaisies, littéraires et autres, de Ptolémée; ses constructions navales; réorganisation des cultes dynastiques; le culte alexandrin de Bérénice Évergète. — Intrigues d'Agathoclia. — Décès clandestin de Ptolémée (204) : mort mystérieuse d'Arsinoé. — Déclaration de la mort du roi et de la reine (203).

Après trois règnes glorieux, au cours desquels on voit pourtant décliner l'énergie de la race royale, l'histoire des Lagides entre déjà dans la période de la décadence. Ptolémée IV ouvre la série des rois qui ont malheureusement fixé pour la postérité le type commun de la dynastie, de ces despotes à la fois voluptueux et cruels, lettrés et dépourvus de sens moral, qui cumulent les vices d'une civilisation raffinée avec les débordements de l'instinct, et qu'on ne peut connaître sans les mépriser. Tout ce qu'on peut tenter en leur faveur, par souci d'impartialité, c'est d'avertir que nous les connaissons mal. Les témoignages mis à notre disposition, sans en excepter dans le cas présent celui de Polybe, ne sont ni de première main, ni garantis exempts de l'hyperbole qui grossit spontanément les réputations toutes faites.

Nature inconsistante et efféminée, Ptolémée Philopator, parvenu au trône à l'âge de vingt-deux ans ou un peu plus [1], passa les dix-sept années de son règne sous la tutelle d'un ministre sans scrupules, qui ne sut gouverner que par la trahison et le meurtre. C'est à Sosibios, « un vieil engin à malices [2] », qu'il faut imputer pour une bonne part la responsabilité des actes, surtout des premiers actes, du jeune roi. Guidé par ses conseils, Ptolémée commença par supprimer autour de lui ceux qui le gênaient ; d'abord, son

1. Il est impossible de fixer la date de la naissance de Philopator. On sait qu'au lendemain pour ainsi dire de son mariage, Évergète partit pour l'expédition d'Orient et resta absent environ deux ans. Mahaffy (*History*, p. 128, 1) estime que si Bérénice avait été *praegnans* en 246, le poème de Callimaque (Catulle) aurait visé le fait par quelque allusion. Philopator est né après le retour de son père, peut-être même, comme le propose Strack (p. 193, 2), après la jeune Bérénice morte en 238.

2. Σωσίβιος ὁ ψευδεπίτροπος Πτολεμαίου ἐδόκει γεγονέναι σκεῦος ἀγχίνουν καὶ πολυχρόνιον, ἔτι δὲ κακοποιὸν ἐν βασιλείᾳ. Polybe (XV, 25) énumère dans l'ordre chronologique ses cinq victimes : Lysimaque, Magas (cf. V, 34, 1; 36, 1), Bérénice II, Cléomène et Arsinoé III. Ce Sosibios est probablement le Sosibios, fils de Dioscoride d'Alexandrie, en l'honneur duquel on a des décrets d'Orchomène de Béotie, Tanagra et Cnide (Foucart, in *BCH.*, IV [1880], p. 97-8. Michel, nn. 223. 238. *Anc. gr. Inscr.*, IV, 819). On lit dans un proverbe alexandrin que Magas fut échaudé dans son bain comme Pélias ; un certain Théogos λουόμενον καθήψησε ζέοντα λέβητα ἐπικλύσας αὐτῷ (Strack, p. 194).

oncle paternel Lysimaque, fils de Philadelphe et de la première Arsinoé; puis son frère cadet Magas, qu'il trouvait trop populaire parmi les soldats [1]; enfin, sa mère Bérénice, qui était sans doute trop habituée à régner pour supporter les prétentions d'un Sosibios. L'infortunée reine, accusée probablement d'avoir voulu donner le trône à Magas en soulevant les mercenaires, fut consignée dans le palais, sous la garde de Sosibios, et s'empoisonna [2] ou fut empoisonnée. Ce fut alors le tour de Cléomène, qui, lui aussi, avait de l'influence sur les mercenaires et n'avait voulu la mettre que sous conditions au service de Sosibios. La mort d'Antigone Doson (hiver 221/0) avait ranimé les espérances de l'exilé. Il demanda au roi d'Égypte qu'on lui donnât une armée, ou tout au moins la permission de s'embarquer avec ses fidèles. Les yeux fixés sur son rêve, il ne s'aperçut pas que l'insidieux Sosibios exploitait cette passion unique et dévorante pour disposer de lui et lui faire jouer un rôle équivoque dans la préparation du coup double qui atteignit traîtreusement Magas et Bérénice. Sosibios, après l'avoir alléché par « de grandes espérances », — on devine lesquelles, — lui avait confié qu'il songeait à mettre Magas et Bérénice hors d'état de nuire, mais qu'il redoutait « l'audace de Bérénice » et surtout « les étrangers et mercenaires ». Cléomène, flatté dans sa vanité et croyant avancer par là ses propres affaires, « lui dit de se rassurer ». Il lui certifia que les mercenaires non seulement ne lui feraient aucun mal, mais l'aideraient. Et comme Sosibios s'étonnait de ce langage : « Ne vois-tu donc pas », dit Cléomène, « qu'il y a ici environ trois mille étrangers du Péloponnèse et mille Crétois, qui, sur un simple signe de nous, seront tous prêts à te seconder [3] ». Tel est en

1. Plutarque dit que Ptolémée craignait son frère, ὡς ἰσχύοντα διὰ τῆς μητρὸς ἐν τῷ στρατιωτικῷ (*Cleom.*, 33). Justin (XXX, 1, 2) n'allègue aucun motif.

2. Zenob., III, 94, in *Paroem. gr.*, I, p. 81.

3. Polyb., V, 36. Dans Polybe, Sosibios fait part à Cléomène de « l'attaque » méditée contre Magas et Bérénice (συμμετέδωκε τῆς ἐπιβολῆς); mais il se pourrait que Sosibios n'eût pas dit jusqu'où devaient aller les mesures de rigueur.

substance le récit de Polybe, qui, on le sait, n'a guère de sympathie pour l'irréconciliable ennemi des Achéens. Plutarque, biographe et panégyriste de Cléomène, ne nie pas que le Spartiate ait été mis dans la confidence. Il le fait même assister à un conseil secret, où Ptolémée lui fit part de son dessein de « supprimer son frère ». Mais il ajoute : « Bien que tous engageassent Ptolémée à le faire, seul Cléomène l'en dissuada, disant qu'il vaudrait mieux pour le roi, si la chose était possible, avoir plusieurs frères, en vue de la sécurité et de la stabilité de l'État. Sosibios, le plus influent des « amis », ayant fait observer que, Magas vivant, on ne pouvait se fier aux mercenaires, Cléomène répliqua qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter, attendu que plus de trois mille de ces étrangers étaient des Péloponnésiens dévoués à sa personne et qui, au premier signal, seraient en armes à ses ordres [1] ». Il est très possible que Cléomène ait déconseillé le crime ; mais il y aida par son abstention même, qui garantissait l'impunité aux criminels. En tout cas, l'une et l'autre version mettent en évidence la complicité morale et aussi l'imprudence de Cléomène. L'apologie maladroite de Plutarque n'atténue ni l'une ni l'autre, car il suppose Cléomène plus complètement informé, sans méprise possible sur les desseins des conspirateurs royaux, et plus infatué de son prestige.

Sosibios avait pris bonne note de « l'audace » de Cléomène, dont il s'était servi pour abattre celle de Bérénice. Un homme persuadé qu'il n'avait qu'à lever le doigt pour faire sortir les épées du fourreau était un homme à supprimer. Dès lors, Sosibios, arbitre des décisions royales, l'irrita par ses tergiversations et ses refus. Cléomène ne sut déguiser ni son impatience, ni son mépris pour les débauches royales. Une dénonciation provoquée et exploitée par Sosibios persuada au roi que Cléomène songeait à soulever les mercenaires, au

1. Plut., *Cleom.*, 33.

cas où la cour ne souscrirait pas à ses exigences. Cléomène fut interné et gardé à vue dans « une grande maison, où sa pension continuerait à lui être servie, mais d'où on l'empêcherait de s'échapper ». Il put s'apercevoir alors que ses milliers de fidèles prenaient aisément leur parti de son infortune. La captivité achevant de l'aigrir, il en sortit par un coup de tête à peine explicable et qui mit fin à la carrière du patriote désespéré. Après avoir enivré leurs gardiens, un jour que la cour était à Canope, Cléomène et ses treize compagnons, armés de poignards, s'élancèrent en plein midi dans les rues d'Alexandrie, qu'ils s'imaginaient soulever au nom de la liberté. C'est en vain qu'ils promenèrent avec eux le préfet de la ville prisonnier [1], personne ne bougea. Il était difficile, en effet, de comprendre ce que voulait ce roi déchu, transformé tout à coup en anarchiste. Alors ces enragés voulurent s'emparer de la citadelle, ouvrir les prisons et se barricader avec les forçats dans l'acropole ; mais l'alarme était donnée et les portes gardées. Se voyant isolés et certains du sort qui leur était réservé s'ils avaient la lâcheté de l'attendre, les vaillants et naïfs conspirateurs se donnèrent la mort « gaillardement et à la laconienne [2] ». Plutarque détaille les incidents de cette tragédie, qui eut pour épilogue la mort de la femme et des enfants de Cléomène, exécutés par la main du bourreau (219) [3].

Enfin, Ptolémée se sentit libre. Il allait pouvoir faire la fête, ce qui était pour lui l'unique but de la vie, sans avoir à craindre de censeurs moroses, ni même l'improbation populaire, sur laquelle Cléomène paraissait avoir compté.

1. Ce personnage, ἐπὶ τῆς πόλεως ἐπιλελειμμένος (comme à Rome le *praef. Urbi* des féries Latines), s'appelait Ptolémée (Polyb. et Plut.), et les conjurés venaient de tuer un autre Ptolémée, fils de Chrysermos (Plut.). Les homonymes pullulent dans toute l'histoire grecque, — et même romaine, — pour le supplice des « Saumaises futurs ».

2. εὐψύχως πάνυ καὶ Λακωνικῶς (Polyb., V, 39). Plut., *Cleom.*, 39.

3. La date peut être fixée au début de 219, janvier ou février (Niese, II, p. 364).

Ses bons amis, Sosibios et Agathocle, qui étaient avant tout les ministres de ses plaisirs, lui épargnaient par surcroît les soucis de la politique. Du reste, pour qui ne songeait qu'à jouir du présent, les événements marchaient à souhait. La paix régnait en Égypte, et on se battait partout ailleurs. Le nouveau roi de Macédoine, Philippe V, qui venait de succéder (220) à son tuteur Antigone Doson, était trop occupé en Grèce pour qu'on eût à redouter son ingérence dans l'Archipel et sur la côte de Thrace, où l'Égypte gardait encore les conquêtes de Ptolémée Évergète. La mort d'Antigone Doson avait lâché la bride aux Étoliens, et les déprédations de ces incorrigibles pirates, écumeurs de terre et de mer, avaient provoqué une « Guerre Sociale » qui dura trois ans (220-217) et mit en conflit, d'un côté, la Macédoine et la Ligue achéenne, de l'autre, les Étoliens et leurs alliés, Lacédémoniens et Éléens [1]. La cour d'Alexandrie, n'ayant plus à protéger les Achéens, qui avaient rompu avec elle, et ayant rompu de son côté avec les Lacédémoniens, se désintéressait de cette agitation. Elle ne s'émut pas davantage quand la lutte des partis gagna la Crète et les Cyclades et y ruina son influence [2]. Elle se souciait si peu de son protectorat des Cyclades, qu'on peut se demander s'il lui appartenait encore. Lorsque Démétrios de Pharos, un aventurier malfaisant qui passa sa vie à vendre ses services et à trahir ses associés, se mit à ravager les Cyclades, au cours de la Guerre Sociale (220), ce furent les Rhodiens qui lui donnèrent la chasse [3]. Les Rhodiens faisaient la police de l'Archipel dans l'intérêt de leur négoce, sans chercher à

1. Polybe a exposé tout au long (le IVe livre tout entier et V, 1-30) les causes et péripéties de la Guerre Sociale (Συμμαχικὸς πόλεμος, IV, 13, 6) et de la guerre entre Rhodiens et Byzantins (IV, 38-52).

2. La Crète se partage en deux camps, Knosos pour les Étoliens, Gortyne pour les Achéens. Les Knosiens s'adressent aux Rhodiens, les autres à Philippe (Polyb., IV, 53-55); il n'est pas question de l'Égypte. Peu après (date incertaine), on voit les Céens alliés aux Étoliens (*CIG.*, 2350. 2352 = Michel, 27).

3. Polyb., IV, 49, 8.

substituer leur hégémonie au protectorat délaissé [1]. Ils tenaient moins que jamais à se brouiller avec l'Égypte, car ils venaient d'engager, eux aussi, une guerre, au nom de la liberté commerciale, avec les Byzantins, qui s'étaient avisés de lever des taxes sur les navires sortant du Pont-Euxin (220-219) [2], et ils soutenaient encore, pour les mêmes raisons, leurs correspondants, les Sinopiens, molestés par Mithridate II. Les belligérants s'étaient mis en quête d'alliances ; les Byzantins avec Attale de Pergame, les Rhodiens avec les ennemis d'Attale, Prusias de Bithynie et Achæos, le vice-roi d'Asie-Mineure. Achæos méditait alors ou avait peut-être déjà consommé sa défection ; il avait besoin, lui aussi, d'alliés, et d'alliés plus disposés que les Rhodiens à le soutenir contre Antiochos. Les Rhodiens se chargèrent de négocier pour lui à Alexandrie, et c'est ainsi que les ministres de Ptolémée, bon gré, mal gré, durent se préoccuper un peu de ce qui se passait au dehors.

§ I

Guerres de Syrie.

Ils ne s'étaient pas mal trouvés jusque-là d'avoir consacré toute leur habileté aux intrigues de cour. L'orage qui les

1. Cela ne veut pas dire qu'ils se soient abstenus de tout empiètement. Cf. le traité entre Rhodes et Hiérapytna (Michel, n. 21), par lequel les Rhodiens s'engagent à protéger Hiérapytna contre tout venant, même βασιλεὺς ἢ δυνάστας, sauf contre les Knosiens et leurs alliés, qui doivent être aussi sous le protectorat rhodien. Le protectorat égyptien s'étendait encore légalement à Lesbos, où un décret du κοινὸν τῶν Πρωτέων (Méthymne) porte en tête : βασιλεύοντος Πτολεμαίω τῶ Πτολεμαίω καὶ Βερενίκας (Strack, n. 68 = *IGIns.*, II, 498), et à la Thrace. Un papyrus de Tebtunis (n. 8) est un bordereau d'avis adressé aux receveurs des tributs de Lesbos, de Thrace, de Carie et de Lycie. Il est daté de l'an IV (probablement d'Épiphane), c'est-à-dire de 202/1 a. Chr.

2. Les Byzantins suivaient l'exemple donné jadis par les Athéniens au temps de Périclès, d'Alcibiade et de Thrasybule. Ils voulaient, par ce moyen, récupérer sur les Hellènes le tribut qu'ils payaient aux Celtes de Thrace, voisins contre lesquels ils avaient imploré vainement le secours des villes grecques.

avait menacés du côté de la Syrie s'était provisoirement dissipé avec une facilité surprenante, par le jeu des diversions spontanées. Au moment où Antiochos III apprit la mort de Ptolémée Évergète, il se disposait à entreprendre une expédition contre les satrapes rebelles de Médie et de Perse. La disparition d'Évergète et l'opinion qu'on avait déjà de son successeur ouvraient des perspectives nouvelles. Antiochos suivait volontiers, à l'époque, les conseils d'un vieux ministre, le Carien Hermias, qui avait été investi d'une sorte de régence par Séleucos III, durant l'expédition où ce prince trouva la mort, et qui avait su se maintenir en credit sous le nouveau règne. Polybe fait de ce conseiller intime ou grand-vizir un portrait qui rappelle trop celui de Sosibios. Envieux et méfiant, cruel, retors, poltron par surcroît et « ignorant des choses de la guerre », Hermias voulut, au dire de Polybe, garder le roi sous sa main et l'occuper de telle sorte qu'il n'eût pas le loisir de contrôler les faits et gestes de son ministre [1]. Au lieu de le laisser partir pour l'Orient, Hermias lui conseilla de ne pas compromettre sa dignité et exposer sa vie en traquant des rebelles, besogne réservée à ses généraux, mais d'engager la lutte, roi contre roi, en attaquant Ptolémée en Cœlé-Syrie. Il était « persuadé que cette guerre serait sans danger, à cause de l'indolence du roi susdit ». Comme Antiochos, ébranlé par l'avis contraire d'Épigène, n'était qu'à demi convaincu, Hermias fabriqua et présenta au roi une lettre qu'il dit « envoyée par Achæos », lettre par laquelle le vice-roi d'Asie faisait savoir que Ptolémée lui promettait de l'appuyer vigoureusement, de lui fournir de l'argent et des vaisseaux, s'il voulait prendre le diadème. De cette façon, l'astucieux Carien réussissait du même coup à exaspérer Antiochos contre Ptolémée et — ce

1. Je laisse de côté — n'admettant pas les postulats sur lesquels elles reposent — les conjectures machiavéliques de Droysen, qui suppose la Carie au pouvoir d'Antigone, le Carien Hermias « dévoué aux intérêts d'Antigone » ou se hâtant de mettre la main sur la Cœlé-Syrie avant qu'Antigone n'eût traité avec Ptolémée au dépens de Cléomène (ci-dessus, p. 282, 1).

que Polybe ne dit pas, mais laisse entendre — à rendre Achæos suspect. Polybe n'a pas l'habitude de citer ses sources d'information quand il n'a pas à les réfuter, et son exposé est loin d'être clair. Les intrigues de cour, les conseils de cabinet, sont, en général, enveloppés de mystère; les historiens choisissent après coup entre les rumeurs diverses qui ont circulé dans le public. Polybe certifie que la lettre d'Achæos était apocryphe, sans dire si Hermias prétendait l'avoir reçue comme un avis ou interceptée comme preuve d'un commencement de trahison; et il est possible, après tout, que, avis loyal ou confidence surprise, la lettre fût authentique. En tout cas, l'Égypte avait un intérêt si évident à pousser Achæos à la défection que l'entente put être supposée véritable avant d'être réelle. On a vu, depuis Hermias, des hommes pour qui l'on invoque l'excuse de la bonne intention fabriquer les preuves d'une trahison qu'ils croyaient accomplie sans pouvoir la démontrer [1]. Hermias se contentait d'appeler l'attention sur une trahison possible et accélérait par là l'échéance du danger qu'il se vantait de prévoir.

Donc, Antiochos, suivant l'avis d'Hermias, envoya en Orient une armée commandée par Xénon et Théodotos surnommé Hémiolios [2], et se prépara à envahir la Cœlé-Syrie. Il prit juste le temps de célébrer ses noces avec Laodice,

1. La fabrication des lettres fausses tient vraiment trop de place dans l'histoire de cette époque. D'après Polyen (ci-dessus, p. 248, 1), Philadelphe lance des circulaires officielles au nom de Bérénice et de son fils, morts tous deux; Molon entraîne dans sa défection ses subordonnés en leur montrant « de fausses lettres du roi », d'un ton arrogant et menaçant (Polyb., V, 43, 5); Hermias recommence encore son exploit de faussaire pour perdre Épigène, supposé en correspondance avec Molon (Polyb., V, 50). Qu'on ajoute à cela les déguisements, supercheries, substitutions de vivants aux cadavres et inversement : la scène de l'histoire est machinée comme une scène de théâtre. Il y a eu des faussaires, mais aussi des anecdotiers capables d'inventer des faussaires.

2. On suppose (Schweighæuser) que ce surnom d' « Un et demi » lui venait de sa taille; car Polybe (XXXVII, 2, 1) appelle, sans doute pour la même raison, Prusias II ἥμισυς ἀνὴρ κατὰ τὴν ἐπιφάνειαν. Ou bien (C. Müller), ce surnom assimilait Théodotos à l'ἡμιόλιον des pirates, comme nous dirions « la Yole ».

fille de Mithridate II [1]. Encore ce bref délai suffit-il pour qu'il apprît les revers éprouvés par ses généraux et fût tenté d'aller à leur secours. Mais Hermias intervint encore et garantit qu'un nouveau général en chef (στρατηγὸς αὐτοκράτωρ), l'Achéen Xénœtas, viendrait à bout de Molon. Le roi prit à Apamée le commandement de l'armée d'invasion et se dirigea sur Laodicée du Liban (été 221). De là, Antiochos s'engagea dans la vallée du Marsyas (un affluent de l'Oronte) « qui coule entre le Liban et l'Antiliban et se trouve de plus en plus resserré par ces montagnes [2] ». Au bout du défilé, que Polybe décrit d'une façon très sommaire, l'armée syrienne se heurta aux deux forts de Brochi et Gerrha, déjà occupés par le stratège gouverneur de Cœlé-Syrie, l'Étolien Théodotos. Bien abrité par les tranchées et palissades dont il avait entouré ses positions, Théodotos laissa les troupes ennemies se morfondre dans les marécages. A la fin, Antiochos renonça à forcer le passage et reprit le chemin d'Antioche, où l'appelaient les nouvelles désastreuses venues d'Orient. Il était grand temps d'aviser. Le généralissime Xénœtas s'était laissé surprendre sur les bords du Tigre, avait péri dans une effroyable débandade, et Molon, maître de Séleucie, s'avançait en Mésopotamie. Antiochos réunit tout ce qu'il avait de troupes sous la main et partit en toute hâte pour lui barrer le chemin (fin 221). Ainsi commença pour lui cette série de campagnes victorieuses qui lui permirent de reprendre le titre de Grand-Roi et de garder dans l'histoire, comme surnom distinctif, l'orgueilleux prédicat de Grand [3].

1. Je ne sais sur quoi se fonde Th. Reinach (*L'Histoire par les monnaies*, [Paris, 1902], p. 137), pour dater de 222 le mariage, et pour supposer qu'Achæos épousa la même année une sœur cadette (Laodice IV) de la reine de Syrie (Laodice III). Achæos, plus âgé qu'Antiochos, devait être déjà marié, et, dès lors, avec une sœur aînée de la reine.

2. Polyb., V, 45, 9.

3. E. R. Bevan, *Antiochus III and the title Great King* (Journ. of Hellen. Stud., XXII [1902], p. 241-244), fait observer que ce titre est le titre de Grand-Roi, réservé à ceux qui, comme les rois de Perse, ont régné en Extrême-

La cour d'Alexandrie, qui eût été prise au dépourvu si Antiochos avait eu les mains libres, dut s'applaudir d'être si bien servie par la fortune, qui lui procurait d'elle-même des collaborateurs et peut-être préparait à Antiochos le sort de ses généraux d'avant-garde. Sosibios utilisa ce répit de la façon qu'on a vu, en déblayant l'entourage du roi de tout ce qui pouvait lui faire obstacle. En fait de politique extérieure, maintenant que l'agression tentée sur la Cœlé-Syrie mettait l'Égypte en état de légitime défense, il était en droit d'y appliquer ses talents de conspirateur. Le procédé était tout indiqué, et Hermias l'avait deviné sans peine : Achæos pouvait être pour Antiochos un rival plus dangereux que les satrapes révoltés en Orient. Le texte de Polybe ne nous fournit que des indications insuffisantes, à peu près dépourvues de chronologie, sur les intrigues qui durent s'agiter autour d'Achæos et finirent par triompher de ses hésitations.

Achæos n'était point un ambitieux sans scrupules. Il avait fidèlement servi Séleucos III, vengé sa mort et, victorieux, refusé de prendre la couronne que lui offraient ses soldats, pour la réserver au frère du roi défunt, Antiochos III. Maître de toute l'Asie-Mineure, reconquise sur Attale, qu'il avait « enfermé dans le territoire de Pergame », il avait montré jusque-là « de la sagesse et de la grandeur d'âme ». Mais, « enflé par ses succès, il alla bientôt à la dérive [1] ». Polybe ne donne pas d'autre raison de sa défection, et il ne dit absolument rien, à ce moment, de relations quelconques entre Achæos et la cour d'Alexandrie, parce qu'il est convaincu que la lettre présentée par Hermias à Antiochos, l'année pré-

Orient, et qu'il faut dire, comme la plupart des inscriptions, le Grand-Roi Antiochos (βασιλεὺς μέγας Ἀντίοχος), et non Antiochos le Grand. Ce titre, l'inscription d'Adulis le donne à Ptolémée II Évergète au retour de son expédition d'Orient. L'observation est juste; mais il est certain que l'attribution de l'épithète à la personne d'Antiochos III a été faite de tout temps, et cette méprise de l'opinion est un fait dont il faut tenir compte.

1. Polyb., IV, 48.

cédente, était fausse. Mais nous n'en sommes pas aussi sûrs que lui, et l'on peut bien admettre qu'Achæos, même et surtout s'il ne méditait pas encore de défection, avait dû, après la mort de Ptolémée Évergète, espérer du nouveau roi d'Égypte et lui demander ou lui faire demander officieusement la mise en liberté de son père Andromachos. Polybe le dit un peu plus loin, Achæos était « extrêmement préoccupé du salut de son père » [1], et l'historien ajoute, en parlant de la négociation menée avec succès par les Rhodiens, que ceux-ci avaient déjà engagé des pourparlers auparavant, mais sans y mettre de zèle. L'insuccès de cette première tentative laisse entrevoir que la cour d'Alexandrie avait mis à trop haut prix la délivrance du captif ; que Achæos avait refusé alors de l'acheter par une trahison ; enfin, qu'il se vit comme acculé à la défection quand il se sut calomnié par Hermias et plus en danger comme suspect que comme rebelle.

Quoi qu'il en soit, Andromachos était encore à Alexandrie lorsque Achæos, cédant aux instances de son conseiller Garsyéris, fit le pas décisif. L'occasion était favorable. Antiochos se trouvait alors en Atropatène, exposé à tous les hasards de la guerre, et en tout cas trop loin pour intervenir à temps. En Cyrrhestique, à courte distance d'Antioche, il y avait eu, nous ne savons pour quelle cause, un soulèvement qui durait encore et qui faciliterait l'entreprise. Achæos partit donc de Sardes avec une armée, sans dire à ses soldats où il les conduisait. Arrivé à Laodicée de Phrygie, il prit le diadème et notifia aux villes son avènement. Ses mercenaires, qui l'auraient peut-être acclamé s'il les avait mis tout d'abord dans la confidence, sentirent qu'il ne jouait pas franc jeu avec eux. Quelques étapes plus loin, en Lycaonie, ils refusèrent de marcher, en déclarant qu'il ne leur plaisait pas de faire campagne contre leur roi « naturel », celui qu'ils s'étaient engagés à servir. Achæos protesta qu'il

1. Polyb., IV, 51 (Ἀχαιὸν περὶ πλείστου ποιούμενον τὴν τοῦ πατρὸς σωτηρίαν).

n'avait jamais eu l'intention de les conduire en Syrie et se jeta alors sur la Pisidie, d'où il ramena son armée gorgée de butin, par conséquent, satisfaite et réconciliée avec son chef [1]. Sincère ou non, ce scrupule des mercenaires était un symptôme nouveau qu'il est bon de noter en passant, car nous le rencontrons deux fois dans la même année, paralysant Achæos et précipitant la défaite de Molon.

Rentré à Sardes, Achæos eut, pour le distraire de sa déconvenue, toute sorte de tracas et d'affaires à débrouiller. Les Rhodiens ayant déclaré la guerre aux Byzantins [2], les deux partis se disputaient son alliance. Il avait d'abord promis assistance aux Byzantins, qui, en travaillant à le réconcilier avec Attale, s'étaient brouillés d'autre part avec Prusias de Bithynie; puis, il avait cédé aux sollicitations des Rhodiens, qui, étant en excellentes relations avec l'Égypte, se chargèrent de négocier à nouveau la délivrance d'Andromachos. « Ptolémée, quand arrivèrent leurs ambassadeurs, voulait garder Andromachos, espérant se servir de lui à l'occasion; parce que, d'une part, sa situation à l'égard d'Antiochos restait indécise, et que, d'autre part, Achæos, s'étant proclamé ouvertement roi, disposait de certaines choses à prendre en considération ». En d'autres termes, Sosibios avait calculé que, Achæos ayant consommé sa défection, on n'avait plus besoin de l'acheter, et que la personne d'Andromachos pourrait servir à payer d'autres complaisances. Mais les Rhodiens, qui comptaient s'acquitter de la même façon envers Achæos, insistèrent tellement, que « Ptolémée, penchant pour les Rhodiens à tous points de vue et cherchant à leur complaire en tout, consentit à leur remettre Andromachos, avec mission de le reconduire à son fils » [3]. En somme, ce qui ressort du texte de Polybe, c'est que la cour d'Alexandrie évita alors de conclure avec Achæos une alliance

1. Polyb., V, 57.
2. Ci-dessus, p. 293.
3. Polyb., V, 51.

dont celui-ci aurait eu tout le bénéfice, et même de le traiter ouvertement en ami. Qu'il le voulût ou non, Achæos était un collaborateur acquis : les diplomates alexandrins avaient intérêt à rester dans la situation « indécise » qui leur permettrait plus tard de se ranger du côté du plus fort ou du plus offrant.

Cependant, Antiochos avait remporté en peu de temps des succès éclatants, qui avaient sans doute déjoué bien des calculs. Du premier choc, il avait abattu Molon. En face du roi légitime, le rebelle s'était senti perdu [1]. Il avait reculé, mais Antiochos l'avait rejoint au-delà du Tigre et forcé d'accepter la bataille. Elle ne fut pas longtemps disputée. Dès que les troupes de Molon furent en ligne, son aile gauche passa tout entière à l'ennemi, et ceux qui l'entouraient prirent la fuite. Pour ne pas tomber vivant aux mains du vainqueur, il se tua, et la plupart de ses complices en firent autant. Néolaos, frère de Molon, fuyant à toute bride, alla en Perse trouver son autre frère Alexandre, tua sa mère et les enfants de Molon, après quoi il se donna la mort. Alexandre, saisi d'horreur, imita son exemple. La tragédie prit fin, faute d'acteurs (printemps 220). Le cadavre de Molon, mis en croix à l'entrée des défilés du Zagros, apprit aux populations que l'on ne bravait pas impunément l'autorité royale. La saison étant encore peu avancée, Antiochos prit le temps de relancer en Médie Atropatène le dynaste Artabazane, qui s'était compromis, peut-être malgré lui, dans l'entreprise de son voisin le satrape de Médie. Artabazane, qui était alors très vieux, fut épouvanté; il fit la paix aux conditions qu'il plut à Antiochos de lui imposer. Celui-ci paraît s'être contenté de faire reconnaître officiellement sa suzeraineté et de rançonner quelque peu le dynaste.

Antiochos revint d'Orient vers la fin de l'année 220, dé-

1. Συλλογισάμενος ὁ Μόλων ὡς ἐπισφαλὴς γίγνεται καὶ δύσχρηστος τοῖς ἀποστάταις πρὸς τοὺς βασιλεῖς ὁ μεθ' ἡμέραν καὶ κατὰ πρόσωπον κίνδυνος (Polyb., V, 52, 9).

barrassé non seulement de ses ennemis, mais de son incommode tuteur. Le Carien Hermias avait été poignardé en cours de route par des conjurés qui avaient pour complice et ordonnateur du guet-apens le roi lui-même [1].

La situation, telle qu'elle s'était modifiée en son absence, était assurément originale. L'Asie-Mineure ne lui obéissait plus; elle était aux mains d'un rebelle, mais d'un rebelle inquiet, qui regrettait peut-être déjà d'avoir ajouté un titre compromettant à son pouvoir réel et qui vraisemblablement ne se risquerait plus à prendre l'offensive, surtout avec Attale aux aguets sur ses derrières, s'il n'était soutenu par l'Égypte. D'autre part, les Égyptiens, qui étaient restés neutres en apparence, étaient évidemment complices d'Achæos, et, postés comme ils l'étaient à Séleucie, ils pouvaient causer à Antiochos de fâcheuses surprises, s'il s'éloignait de sa capitale pour faire campagne en Asie-Mineure. Le plus sûr moyen d'abattre Achæos ou de l'amener à faire amende honorable était encore de commencer par vaincre l'adversaire masqué qui guettait l'occasion et croyait pouvoir choisir son heure.

Antiochos résolut donc de l'attaquer en Cœlé-Syrie et de le débusquer préalablement de Séleucie. Au printemps de 219, il réunit ses troupes à Apamée et envoya une avant-garde, commandée par le stratège Théodotos Hémiolios, occuper les défilés qui donnent accès en Cœlé-Syrie. Puis, brusquement, pendant qu'on s'attendait à le voir marcher du même côté, il se dirigea avec le gros de ses forces sur Séleucie, qui se trouva investie par terre et par mer. Des intelligences habilement ménagées dans la place abrégèrent la résistance. Après un assaut qui servit à intimider ceux qu'on n'avait pu acheter, le commandant en chef, Léontios, se voyant entouré de traîtres, se hâta de capituler. Ainsi

1. Polyb., V, 56. Polybe, sans pitié pour Hermias, n'a pas l'air de trouver mauvais qu'on félicite le roi, — le roi qui avait attiré à l'écart son ministre, sous prétexte de promenade matinale, ordonnée exprès par le médecin Apollophane, — et que la femme et les enfants d'Hermias soient massacrés à Apamée par les femmes et les enfants de la ville.

finit l'occupation égyptienne de Séleucie, qui, depuis plus de vingt ans, rappelait l'humiliation des Séleucides et les tenait comme bloqués dans leur capitale [1].

Maintenant, Antiochos pouvait recommencer avec plus de confiance l'expédition qu'il avait dû abandonner en 221. De ce côté, ses chances de succès dépassèrent ses espérances. Il ignorait qu'il avait déjà en Cœlé-Syrie un allié sur lequel il n'avait pu compter, un traître qu'il n'eut pas besoin d'acheter et qui s'offrit à le servir uniquement pour venger ses propres injures. Cet allié n'était autre que son adversaire de la campagne de 221, Théodotos l'Étolien. Le fier condottiere avait cru s'être acquis alors quelque droit à la reconnaissance de Ptolémée. Ne rencontrant qu'indifférence et ingratitude, il avait sans doute fait sonner un peu haut ses services. C'était se rendre suspect et se classer ainsi parmi les gens dangereux dont Sosibios avait coutume de se débarrasser par l'assassinat. Échappé à quelque louche guet-apens [2], Théodotos avait compris d'où partait le coup et qu'il n'y avait plus de sûreté pour lui en territoire égyptien. Il est même probable qu'il savait sa destitution résolue et son successeur l'Étolien Nicolaos en route pour le remplacer lorsqu'il se décida à appeler Antiochos en Cœlé-Syrie. Il se saisit de Ptolémaïs, fit occuper Tyr par son ami Panætolos et écrivit à Antiochos, qui était encore à Séleucie, d'accourir en toute hâte, promettant de lui livrer les deux villes qu'on pouvait regarder comme les clefs de la Phénicie et de la Cœlé-Syrie.

En recevant cette invraisemblable lettre, Antiochos hésita un instant [3], le temps sans doute de s'assurer qu'elle était

1. Polyb., V, 58. Cf. ci-dessus, p. 262, 2. Polybe fait une description intéressante de Séleucie et des alentours de l'Oronte, qui charrie à la mer les « ordures humaines » d'Antioche, et des détails du siège (V, 59-60).

2. Τῷ βίῳ κεκινδυνευκώς : ceci au moment où Antiochos était aux prises avec Molon (Polyb., V, 61, 4), c'est-à-dire dans la première moitié de l'année 220.

3. Πολλῆς ἀπορίας ἦν καὶ δυσχρηστίας πλήρης ὑπὲρ τοῦ τι πρακτέον καὶ πῶς χρηστέον ἐστι τοῖς προσαγγελλομένοις (Polyb., V, 61, 3).

bien authentique et ne cachait pas un piège : mais il n'était pas homme à tergiverser longtemps. Il fit toute diligence par le chemin le plus court, la vallée du Marsyas. Mais Théodotos Hémiolios n'avait sans doute pas pu déblayer la voie : cette fois encore, l'armée syrienne se heurta aux forts de Brochi et de Gerrha, qui avaient été pour elle, deux ans auparavant, un obstacle infranchissable. Celui de Gerrha fut, à ce qu'il semble, emporté par les assaillants ; mais l'autre tenait bon. Pour ne pas perdre de temps, Antiochos laissa devant Brochi le gros de son armée et courut avec ses troupes légères au secours de Théodotos l'Étolien, qui était assiégé dans Ptolémaïs par Nicolaos. Celui-ci n'attendit pas le roi : il manœuvra de façon à lui couper la retraite. Mais Antiochos devina le piège : sans même entrer dans Ptolémaïs, il revint sur ses pas à marches forcées, et, culbutant dans la passe de Béryte les lieutenants de Nicolaos, Lagoras de Crète et l'Étolien Dorymène, il rejoignit son armée, qui avait pendant ce temps enlevé le fort de Brochi. Alors, à la tête de toutes ses forces, Antiochos descendit le long de la côte, fut reçu par Panætolos à Tyr, par Théodotos à Ptolémaïs, et trouva dans les arsenaux de ces deux ports un matériel considérable, notamment quarante vaisseaux, dont vingt cuirassés (κατάφρακτα) et de haut bord, à quatre rangs de rames au moins [1].

Ces rapides succès jetèrent la panique à Alexandrie. Il paraît que Sosibios n'avait su rien prévoir, ou du moins rien préparer. Il avait cru que Molon et Achæos suffiraient à occuper Antiochos ; il avait compté sans la défection de l'Étolien Théodotos, qu'il s'était flatté de faire disparaître à temps. Et maintenant, le Séleucide, maître des plus grands ports du littoral syro-phénicien, à la tête de troupes aguerries et entraînées par l'élan que donne le succès, allait peut-

1. Polyb., V, 62. Les cuirasses des navires de guerre étaient des bordages en bois protégeant les bancs des rameurs. Les prises faites dans les ports phéniciens ne purent qu'accélérer la décadence de la marine égyptienne.

être envahir l'Égypte avant qu'on eût le temps de mettre la frontière en état de défense. Pour le coup, Ptolémée sortit de sa torpeur [1], et Sosibios, secondé par Agathocle, déploya une activité fébrile. Les forces disponibles furent concentrées à Péluse ; des ordres furent donnés pour que, dans cette région, les canaux fussent ouverts aux eaux du Nil et les puits d'eau douce comblés [2]. En même temps, le roi se transporta à Memphis, qui, dans le cas d'une invasion par terre, était plus menacée qu'Alexandrie et où l'approche de l'ennemi aurait pu faire éclater quelque mouvement dangereux pour la domination des Lagides.

Ces premiers préparatifs suffirent pour intimider Antiochos, qui songeait aux échecs retentissants éprouvés jadis, dans des circonstances plus favorables, par Perdiccas et par Antigone le Borgne [3]. Il crut prudent de s'assurer d'abord la possession de la Cœlé-Syrie, où il était entré pour ainsi dire sans combat, mais d'où il n'avait pas encore délogé le stratège égyptien Nicolaos. Il perdit du temps au siège de Dora, petite forteresse cananéenne où s'était jeté Nicolaos et qu'il ne réussit pas à prendre ; puis, inquiet des agissements d'Achæos et voyant venir la mauvaise saison, il prêta l'oreille aux propositions qui lui furent faites en temps opportun par les envoyés de Ptolémée. Il conclut avec le Lagide un armistice de quatre mois, qui devait être, dans sa pensée, le prélude d'un arrangement définitif. Les ambassadeurs égyptiens reportèrent à Memphis l'assurance « qu'il acquiescerait, sur l'ensemble du débat, à toute offre raisonnable » et était prêt à ouvrir les négociations à Séleucie sur

1. C'est ici qu'il faudrait placer l'anecdote que rapporte Lucien (*Calumn.*, 2-4). Ptolémée faillit faire trancher la tête au peintre Apelle (?), comme complice de la trahison de Théodotos à Tyr (ci-dessus, p. 139, 2).

2. Polyb., V, 62 : τὰς διώρυχας ἀναστομοῦν signifie évidemment aboucher les canaux d'irrigation avec le fleuve, pour les transformer en lignes de défense.

3. Polybe dit formellement : τῆς ἐπὶ τὸ Πηλούσιον ἐπιβολῆς ἀπέστη, ce qui n'empêche pas Justin d'écrire : *ipsamque Aegyptum adgreditur* (XXX, 1, 4) et Lucien d'enchérir, en parlant de la « prise de Péluse », c'est-à-dire de ce que fit plus tard, en 170, Antiochos IV marchant contre Philométor.

l'Oronte. C'est là qu'il allait passer l'hiver, laissant en Cœlé-Syrie des garnisons et Théodotos l'Étolien, chargé » du soin de tout [1] ».

Antiochos donnait tête baissée dans le piège que lui tendaient les ministres du Lagide. Ceux-ci réparaient de leur mieux les fautes passées. Surpris par les événements, ils voulaient avant tout gagner du temps, endormir l'adversaire, l'empêtrer dans la lente procédure de négociations diplomatiques qu'ils sauraient bien compliquer et traîner en longueur jusqu'au moment où, leurs préparatifs terminés, ils pourraient changer de ton et combattre au lieu de parlementer.

Pendant que leurs diplomates allaient solliciter l'intervention officieuse des Rhodiens, des Byzantins, des Cyzicéniens, des Étoliens [2], dans le but évident d'embrouiller le litige, et que les ambassades, propositions, contre-propositions, protocoles, circulaient entre Séleucie et Memphis, Alexandrie devenait une vaste caserne où s'exerçaient sans relâche, sous la direction de capitaines expérimentés, des mercenaires enrôlés dans tous les pays d'alentour et des recrues de toute provenance. Polybe fait le dénombrement de ces forces, et nous voyons défiler sous nos yeux les noms des plus fameux condottieri de l'époque, Eurylochos de Magnésie, Socrate le Béotien [3], Phoxidas l'Achéen, Ptolémée fils de Thraséas, Andromachos d'Aspendos, Polycrate d'Argos, Échécrate de Thessalie, les Crétois Cnopias d'Allaria et Philon de Knosos, Ammonios de Barca, Dionysios le Thrace.

1. Polyb., V, 66. On ignore absolument ce que fit Achæos en 219. Polybe dit seulement qu'Antiochos voulut hiverner à Séleucie, « parce que Achæos complotait évidemment contre lui et collaborait ouvertement avec Ptolémée ». Sa collaboration se bornait encore à des échanges de vues et des projets.

2. Polyb., V, 63, 5. La guerre entre Rhodiens et Byzantins (ci-dessus p. 293) était déjà terminée sans effusion de sang. Les Byzantins, par peur de Prusias encore plus que des Rhodiens, avaient supprimé la taxe de transit sur le Bosphore.

3. C'est probablement à propos des levées de mercenaires en Béotie, faites à des prix exceptionnels, que Sosibios mérita la reconnaissance des Tanagréens et Orchoméniens (ci-dessus, p. 288, 2).

Ce qui est à remarquer, c'est que, parmi les 75,000 hommes environ dont se composait l'armée réunie à Alexandrie figurent 20,000 Égyptiens organisés en phalange et commandés par Sosibios lui-même, sans compter 6,000 Libyens répartis moitié dans l'infanterie, moitié dans la cavalerie. C'est la première fois peut-être que nous voyons les Lagides mettre des armes aux mains des indigènes et les former à la tactique gréco-macédonienne. S'il y avait à cela quelque imprudence, la nécessité présente fit passer par dessus les précautions jusque-là observées [1].

L'hiver de 219/8 se passa, comme Sosibios l'avait prévu, en négociations infructueuses. Sosibios, installé à Memphis, avait envoyé à Séleucie des ambassadeurs à qui, pour prévenir toute indiscrétion, il cachait les préparatifs faits à Alexandrie. Il présentait des objections tirées du traité préalable intervenu en 302 entre les rois coalisés contre Antigone, traité que les négociateurs syriens déclaraient annulé par le partage définitif de 301, Ptolémée Soter n'ayant pas tenu les engagements en échange desquels la Cœlé-Syrie lui avait été promise [2]. La discussion ainsi engagée n'avançait pas. A la fin, quand Ptolémée émit la prétention de comprendre dans le futur traité son allié Achæos, Antiochos s'indigna qu'il fût question de l' « apostat » et rompit les pourparlers. Sa déception fut grande. Il s'était persuadé jusque-là que la Cœlé-

1. Polyb., V, 63-66. C'est une réorganisation complète de l'armée égyptienne, caractérisée, entre autres détails, par le fait nouveau de l'armement de 20,000 Égyptiens groupés en phalange. Mahaffy (*History*, p. 131-132. *The army of Ptolemy IV at Raphia*, in Hermathena, X [1899], p. 140-152) veut réserver à l'instruction des recrues indigènes ce que Polybe dit de l'ensemble : κατὰ γένη καὶ καθ' ἡλικίαν διελόντες (V, 64, 1). Comme on enrôle indifféremment les Égyptiens sans distinction de castes (μάχιμοι et civils), il propose de lire : [οὐ] κατὰ γένη, [ἀλλὰ] καθ' ἡλικίαν. Il pense aussi que le texte de Polybe « has been confused by the excerptor » (bien que le Ve livre ne soit point en extraits), et qu'il n'y avait pas deux phalanges, l'une de mercenaires (V, 65, 4) et une d'Égyptiens (V, 65, 9), mais une seule, celle qui s'est battue à Raphia. Il réduit en conséquence les effectifs de l'infanterie, ramenée à 50,000 hommes, et de la cavalerie. Je ne me sens pas qualité pour repétrir ainsi le texte de Polybe.

2. Cf. ci-dessus, p. 83.

Syrie et la Phénicie lui étaient bel et bien acquises et que les conseillers de Ptolémée n'oseraient pas, pour lui en disputer un lambeau, courir le risque d'une guerre à outrance. Aussi avait-il négligé d'exercer ses soldats et de les tenir en haleine. Et pourtant, il fallait maintenant reprendre le harnais, sous peine de perdre tout le fruit de la campagne précédente.

Il entra donc de nouveau en Cœlé-Syrie, cette fois en suivant la côte phénicienne, à portée de sa flotte, qui, sous les ordres de Diognétos, accompagnait sa marche. Les Aradiens lui offrirent spontanément leur « alliance ». Sur les bords du Damouras, entre Béryte et Sidon, il rejoignit Théodotos l'Étolien. Un peu plus loin, il se heurta à l'avant-garde de Nicolaos, qui occupait les défilés du Platanos. Les Égyptiens avaient mis à profit le temps de relâche occupé par les négociations. D'amples approvisionnements avaient été accumulés à Gaza : Nicolaos avait reçu des renforts, et il avait, lui aussi, pour appuyer ses mouvements, une flotte de trente vaisseaux pontés et plus de quatre cents bâtiments de transport, commandée par le navarque Périgène. Les deux armées et les deux flottes se trouvaient donc ainsi en présence.

Antiochos prit l'offensive et lança bravement son armée, divisée en trois corps, contre les positions de Nicolaos, pendant que les deux flottes s'avançaient l'une contre l'autre. La rencontre tourna de part et d'autre à l'avantage des Syriens. Nicolaos s'enfuit avec ses troupes débandées à Sidon, où le rejoignit aussitôt Périgène. Sidon fut mise sans tarder en état de défense, et les Syriens ne jugèrent pas à propos d'en faire le siège. Diognétos conduisit sa flotte à Tyr, pendant qu'Antiochos, s'écartant de la côte, entrait avec son armée dans les fertiles régions de la Galilée. Philotéria, sur le rivage occidental du lac de Génézareth, et plus loin Scythopolis, firent leur soumission ; la place forte d'Atabyrion fut emportée d'assaut, et Antiochos se trouva ainsi maître de tout le nord de la Palestine. Puis, passant le Jourdain, il

envahit la Pérée, en balaya les garnisons égyptiennes (Abila et Gadara), et, secondé par les Arabes des régions circonvoisines, parvint, après un siège assez pénible, à s'emparer de Philadelphie (Rabbath-Ammon). Ses rapides succès avaient provoqué des défections dans les rangs des mercenaires et même des fonctionnaires égyptiens. Après la prise d'Atabyrion, un certain Céræas, hyparque de Ptolémée, était passé du côté d'Antiochos, et son exemple avait été aussitôt suivi par un commandant militaire, Hippolochos de Thessalie, qui amena au camp syrien ses quatre cents cavaliers [1]. La saison s'avançant, Antiochos jugea la campagne terminée. Pour assurer la garde de ses conquêtes, il installa une garnison à Gaza, à Rabbath-Ammon le stratège Nicarchos avec des forces respectables; et, au nord, Hippolochos et Céræas furent détachés avec cinq mille hommes du côté de Samarie. Quant à lui, il alla prendre ses quartiers d'hiver à Ptolémaïs [2].

La Cœlé-Syrie semblait décidément perdue pour l'Égypte. Quelque activité qu'eût déployée — un peu tard — le ministre Sosibios, il n'avait pu ni jeter en Syrie des forces suffisantes, ni décider à une collaboration active son allié Achæos, qui, toujours indécis, occupait ses mercenaires en Pisidie, pendant qu'Attale, à la tête de bandes gauloises, lui reprenait une à une les villes du littoral ionien. Mais la possession de la Cœlé-Syrie était pour l'Égypte d'un intérêt

1. Polyb., V, 68-71. Polybe ne mentionne pas la défection de Ptolémée fils de Thraséas (ci-dessus, p. 305) : mais ce mercenaire passa, alors ou plus tard, au service d'Antiochos, qui lui confia le gouvernement de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie, comme l'atteste une inscription trouvée à Soles par G. Radet et P. Paris (*BCH.*, XIV [1890], p. 587 : Πτολεμαῖος ὁ Θρασέα στραταγὸς καὶ ἀρχιερεὺς Συρίας κοίλας καὶ Φοινίκας Ἑρμᾷ καὶ Ἡρακλεῖ καὶ βασιλεῖ μεγάλῳ Ἀντιόχῳ). Radet (*Rev. de Philol.*, XVII [1893], p. 62) suppose que l'inscription fut gravée « au lendemain d'une entrée victorieuse des troupes syriennes à Soli ». Cette conjecture reporterait le fait vers 197 a Chr. (cf. ci-après, p. 377, 1).

2. Polyb., V, 71. Polybe ne parle pas de la conquête, à plus forte raison de la défense, de la côte philistine. Mais on voit plus loin (V, 80, 4) que, l'année suivante, Antiochos rallie en passant la garnison — syrienne évidemment — de Gaza.

vital, et deux campagnes désastreuses n'avaient nullement découragé la ténacité industrieuse de Sosibios. Loin d'abandonner la partie, il était enfin prêt à tenter l'effort suprême.

Au printemps de 217, l'armée égyptienne, la grande armée qui n'avait pu entrer en ligne l'année précédente, partit d'Alexandrie. Elle comptait 70,000 hommes de pied [1], 5,000 cavaliers, 73 éléphants, et elle était commandée par Ptolémée en personne, accompagné de sa sœur Arsinoé. Le ministre Sosibios avait pris le commandement de la phalange indigène, un corps de formation nouvelle, que les autres chefs n'auraient pas voulu ou su manier. Antiochos, qui avait passé l'hiver à Ptolémaïs et renforcé son armée de nouvelles recrues, mit sur pied toutes ses troupes pour aller au devant de l'ennemi. Dans cette armée syrienne, bizarre mélange de toutes les nations, figuraient pêle-mêle des Dahes, Carmaniens, Agrianes, Perses, Mèdes, Cissiens, Cadusiens, des Arabes, des Ciliciens, des Thraces, des Crétois et Néocrétois, des Lydiens, des Cardaces gaulois, enfin, des mercenaires helléniques. L'effectif total se montait à 62,000 hommes de pied, 6,000 cavaliers et 102 éléphants.

Telles furent les forces, sensiblement égales de part et d'autre, qui se heurtèrent à Raphia [2], à peu près à moitié chemin entre Gaza, dont Antiochos rallia en passant la garnison, et Rhinocoloura, où l'armée égyptienne avait franchi la frontière. Durant les quelques jours que passèrent à s'observer les deux armées, campées à cinq stades (1,200 m.) l'une de l'autre, Ptolémée faillit être poignardé dans sa tente par l'Étolien Théodotos. Le coup ne manqua que par l'effet du hasard, Ptolémée ne se trouvant pas cette nuit-là

1. Sur l'opinion qui ramène ce chiffre à 50,000, voy. ci-dessus, p. 306, 1.

2. C'est à Raphia (Rapihi) que, en 720 a. Chr., Sargon II avait défait les armées réunies de Gaza et de l'Égypte ; de Raphia que, en 671, Esar-Haddon partit pour la conquête de l'Égypte ; à Raphia que s'était échouée une partie de la flotte de Démétrios Poliorcète envahissant l'Égypte (ci-dessus, p. 75). D'après Polybe (V, 80, 2), Ptolémée attendait l'ennemi à 50 stades (9 kil.) au S. de Raphia.

dans sa tente d'apparat. L'Étolien se retira sain et sauf avec ses deux acolytes, après avoir massacré, à défaut du roi, Andréas, le médecin de Ptolémée [1]. Qu'il fût ou non intimidé par une telle preuve d'audace, Ptolémée ne pouvait plus reculer. Derrière lui s'étendait le désert sans eau qu'il avait mis cinq jours à franchir, et son armée n'avait de vivres que ceux qu'elle avait emportés de Péluse. Il se décida à attaquer, et prit en personne le commandement de son aile gauche, faisant face à son rival, qui conduisait l'aile droite de l'armée syrienne. Il avait à ses côtés sa sœur Arsinoé, la reine par destination, qui, délaissée à la cour, se retrouvait sa fidèle compagne au moment du danger.

La bataille fut terrible, et, dès le début, la défaite des Égyptiens parut certaine. Les éléphants africains lâchèrent pied devant les colosses asiatiques, et portèrent le désordre dans les rangs massés derrière eux. L'aile gauche de Ptolémée fut ainsi mise en déroute, et Ptolémée lui-même entraîné par les fuyards. Un auteur anonyme [2] raconte qu'Arsinoé, les cheveux épars et toute en larmes, conjurait les soldats de tenir bon, promettant à chacun d'eux une gratification de deux mines d'or après la victoire. Mais, grâce à la fougue juvénile d'Antiochos, qui fut toute sa vie un mauvais général, ce premier désastre fut précisément ce qui ramena la fortune du côté des Égyptiens. Antiochos se lança à la poursuite de l'aile débandée, sans plus s'occuper de ce qui se passait sur d'autres parties du champ de bataille. Il en résulta que l'aile droite égyptienne, ayant réussi à enfoncer l'aile gauche de l'adversaire, se rabattit sur le centre, où les deux phalanges étaient aux prises, et que la phalange syrienne, se voyant cernée, se débanda à son tour. Ce fut alors un carnage. La phalange égyptienne,

1. Polyb., V, 81.

2. III Machab., 1, 4. D'après Damagète, un auteur contemporain (Anthol. Palat., VI, 277), Arsinoé (encore παρθένος), à l'exemple de sa mère Bérénice, avait consacré une boucle de sa chevelure à Artémis, la déesse aux flèches meurtrières, mieux choisie pour la circonstance qu'Aphrodite.

énergiquement entraînée par Sosibios et Andromachos, ayant à son centre Ptolémée, qu'Antiochos cherchait sans doute à atteindre dans sa course folle, poussait ses adversaires éperdus sur la pointe des épées de l'infanterie et de la cavalerie ramenées de l'aile droite par le mouvement tournant. Quand Antiochos revint en arrière, la bataille était perdue pour lui. L'armée syrienne laissait sur le terrain près de 10,000 fantassins, plus de 300 cavaliers, et environ 4,000 prisonniers aux mains de l'ennemi, tandis que Ptolémée n'avait perdu que 1,500 fantassins environ et 700 cavaliers. Il est vrai que sa cavalerie avait été plus éprouvée que celle de l'ennemi et qu'il n'avait presque plus d'éléphants, tandis qu'Antiochos conservait, à cinq près, tous les siens. Mais la victoire des Égyptiens n'en était pas moins éclatante et décisive [1].

Antiochos en jugea ainsi, car, tout en protestant « qu'il était victorieux pour sa part » et en récriminant contre la poltronnerie des siens, il recula en toute hâte sur Raphia. Le lendemain, après avoir essayé de reformer les rangs et de faire face à l'ennemi, il battit en retraite sur Gaza. Il n'y resta que le temps nécessaire pour obtenir de Ptolémée la permission d'enterrer ses morts; après quoi, il rentra à Antioche avec ses troupes démoralisées, sans chercher à disputer en détail au vainqueur la Cœlé-Syrie, sans imaginer qu'il eût autre chose à faire qu'à se résigner et à faire la paix à tout prix. Son abattement était égal à ce qu'avait été quelques jours avant sa présomption. Il avait peur de la foule, peur d'Achæos, qu'il voyait déjà prêt à saisir l'occasion ; il lui semblait que tout allait crouler sur sa tête [2]. La

1. Polyb., V, 84-86. Justin., XXX, 1, 6. Les Siphniens décrètent des félicitations à Ptolémée et des honneurs au navarque Périgène (Strack, in *Archiv f. Papf.*, II, 4 [1903], n. 23). On a des monnaies de Tyr, Sidon, Ptolémaïs, portant au revers les initiales ΣΩ [σίδιος] : voy. Svoronos, Περιγραφή (ci-dessus, p. 221, 2), p. 191-192. Peut-être y eut-il un monument érigé sur la route de Raphia à Jérusalem (Clermont-Ganneau, in *C.-R. Acad. Inscr.*, 1900, p. 537).

2. Polyb., V, 87. Cf., XV, 37.

médiocrité de ce faux grand homme devint plus visible avec l'âge et l'usure de l'étoffe ; mais on put s'apercevoir de bonne heure qu'il ne savait ni prévoir ni supporter les revers.

Ptolémée n'eut garde de repousser les propositions d'un adversaire qui lui donnait partie gagnée. Sans doute, il aurait pu tout oser et tirer d'un succès inespéré des conséquences invraisemblables ; mais il était lui-même surpris et comme défiant de sa propre fortune. Du reste, il lui tardait déjà — Polybe l'avoue pour lui — de reprendre ses habitudes et d'aller jouir de son triomphe à Alexandrie. Aussi, après avoir affecté d'abord des airs hautains pour déguiser son empressement, il accorda aux envoyés d'Antiochos une trêve d'un an et délégua Sosibios à Antioche pour négocier une entente définitive [1]. Antiochos lui restituant d'ores et déjà les deux places qu'il occupait encore, Ptolémaïs et Tyr, il n'eut plus qu'à prendre paisiblement possession de la Cœlé-Syrie. Les populations, qui, somme toute, préféraient la domination des Lagides à celle des Séleucides, lui firent partout bon accueil, multipliant les démonstrations officielles, « couronnes, autels et toute espèce de choses semblables ». Il y répondait, de son côté, en faisant ses dévotions dans les temples [2], se montrant libéral à propos, rétablissant l'ordre et la concorde dans les cités.

1. Nous ne savons pas au juste quelles furent les conventions (συνθῆκαι) qui rétablirent les relations sur le pied d'amitié (φιλία. Polyb., XV, 25 a, 10).

2. Il est question (Plut., *Sollert. anim.*, 17), à propos des sacrifices d'actions de grâces offerts par Philopator κρατήσας Ἀντιόχου, de quatre éléphants immolés par lui, — peut-être ceux qui lui restaient de Raphia, — fantaisie qui déplut à « la divinité » et qu'il dut expier en érigeant quatre éléphants de bronze. Je me demande s'il n'y a pas un rapport entre cette anecdote et la légende des Juifs menacés d'être écrasés par des éléphants. Que l'on suppose Ptolémée offrant ce sacrifice « monstrueux » (ἀλλοκότον) à Jahveh et faisant ensuite payer aux Juifs ses colosses de bronze, un plaisant put dire qu'ils en étaient écrasés, et la métaphore fournit la matière d'un drame. Mahaffy (*Empire*, p. 250) avait pensé d'abord que l'expérience de Raphia avait fait renoncer à employer les éléphants d'Afrique; mais il s'est ravisé (*History*, p. 133-134) en présence d'une dédicace de chasseurs d'éléphants qui date de la fin du règne, car le fils de Philopator y est mentionné (*Class. Review*, juin 1898. Cf. ci-dessus, p. 262, 1).

C'est sans doute au cours de cette tournée de trois mois qu'il vint à Jérusalem et qu'il apprit à connaître par expérience personnelle le fanatisme juif. L'auteur du troisième livre des Machabées assure que Philopator, après avoir offert des présents à Jahveh, voulut entrer dans le Saint des Saints, malgré la défense du grand-prêtre ; qu'à cette nouvelle, toute la ville se souleva, et que le roi, frappé d'une sorte de terreur surnaturelle, fut emporté évanoui par ses gardes du corps. C'est comme une contrefaçon de la légende d'Héliodore, racontée au deuxième livre des Machabées et destinée également à inspirer aux Gentils un respect superstitieux pour la demeure du dieu des Juifs [1]. Le pieux narrateur ajoute que Philopator s'en retourna tout courroucé à Alexandrie et qu'il voulut forcer tous les Juifs de la ville à sacrifier aux faux dieux, menaçant de faire écraser par des éléphants tous ceux qui s'y refuseraient, mais que Dieu sut déjouer ses mauvais desseins. Au lieu d'écraser les Juifs enfermés dans l'Hippodrome, les éléphants préalablement enivrés se retournent contre les soldats du roi qui, épouvanté et converti, rend par édit la liberté aux Juifs. D'autre part, une notice provenant peut-être d'une source analogue parle de quarante ou même de soixante mille Juifs qui auraient péri les armes à la main [2]. On ne saurait faire fond sur des élucubrations de ce genre. Il est certain qu'une

1. On ne compte plus les apocryphes nés de l'indomptable foi juive forgeant les preuves de son dogme. Ewald estimait que cette légende, calquée sur celle d'Héliodore (celle-ci datée de 176, sous Séleucos IV Philopator, II Machab., 3-4), dut être fabriquée avec des réminiscences des livres de Daniel et d'Esther pour intimider l'empereur Caligula et l'empêcher de profaner le Temple de Jérusalem. L'auteur s'est peut-être tout simplement trompé de Philopator et n'a cru faire que substituer le roi à son ministre, en remplaçant aussi, pour mieux convaincre les mécréants, le fouet des deux anges par la terreur surnaturelle, la « panique » des Grecs.

2. *Victi Judaei et LXX* (al. *XL*) *millia armatorum ex numero eorum occisa* (Euseb., II, p. 123 Schœne). Cette tradition tourne au galimatias dans Jordanes (*De regn. success.*, 3) : *Sub hoc* [*Ptolemaeo Philopatore*] *victi Judaei, et sexaginta millia eorum caesa ab Antiocho rege Syriae, quando et pontifex magnus Onias.* Inutile de discuter ce pot-pourri d'anachronismes.

rébellion à main armée des Juifs, se terminant par une telle effusion de sang, ne serait pas restée ignorée de Polybe et aurait retenu Ptolémée plus de trois mois en Cœlé-Syrie. D'autre part, l'extermination projetée des Juifs alexandrins, ou même leur conversion à l'hellénisme, eût été absolument contraire à la politique des Lagides, qui considéraient la présence de l'élément juif dans les grandes villes comme une garantie contre les coalitions et émeutes populaires [1]. Il est donc prudent de ne pas surcharger de ce hors-d'œuvre le texte de Polybe.

Au bout de trois mois, laissant le gouvernement de la Syrie au vaillant Andromachos d'Aspendos, Ptolémée retourna « avec sa sœur et ses amis » à Alexandrie, où l'on ne fut pas peu étonné de revoir le roi tout à coup transformé en foudre de guerre [2].

§ II

La politique intérieure et étrangère.

Pendant qu'il retournait à ses plaisirs, libre de tout souci et comptant désormais sur Achæos pour occuper le Séleu-

1. Aussi l'exécution projetée aboutit-elle à la confirmation des privilèges des Juifs alexandrins, lesquels célèbrent une fête commémorative, du 8 au 14 Épiphi. C'est l'existence réelle de cette fête qui a suggéré l'explication. Une autre tradition reporte le drame miraculeux d'Alexandrie sous le règne de Ptolémée Évergète II (Joseph., *C. Apion.*, II, 5).

2. Polyb., V, 87. Dans une dédicace postérieure (Strack, n. 57), Ptolémée est Σωτὴρ καὶ Νικήφορος. Une autre est consacrée (*Classical Review*, ci-dessus, p. 262, 1) en son honneur Ἄρηι Νικηφόρωι. C'est à ce moment que les Athéniens, qui prodiguaient leurs hommages « à tous les rois et surtout à Ptolémée, en votant toute espèce de décrets et de proclamations » (Polyb., V, 106), redoublent de flatteries intéressées. Ils instituent des Πτολεμαῖα, une tribu Ptolémaïs, et peut-être, s'il n'existait déjà, un dème Βερενικίδαι, hommages payés par les libéralités du roi, fondateur du gymnase Ptolémæon (Pausan., I, 5, 5 ; 17, 2 : cf. ci-dessus, p. 240, 5). En 217, les diplomates égyptiens collaborent, avec ceux de Rhodes, de Chios, de Byzance, à la paix de Naupacte, qui termina enfin le Συμμαχικὸς πόλεμος (cf. Niese, II, p. 458, et ci-dessus, p. 292 ; ci-après, p. 322).

cide, les Égyptiens qu'il avait armés au moment du danger et licenciés ensuite — probablement sans les récompenser — faisaient leurs réflexions sur la fragilité de cette domination étrangère qui avait eu besoin d'eux pour se soutenir. Ptolémée s'aperçut bientôt qu'en armant des indigènes, Égyptiens et Libyens, pour lutter contre Antiochos, « il avait pris une résolution avantageuse pour le moment présent, mais pernicieuse pour l'avenir. En effet, enorgueillis par leur succès à Raphia, les Égyptiens n'étaient plus disposés à supporter qu'on leur donnât des ordres : ils cherchaient un chef et un prétexte, se croyant capables de se suffire à eux-mêmes. Ils mirent finalement leur dessein à exécution, et pas longtemps après [1] ». C'est dans le récit des événements survenus au cours de l'année 216 que Polybe intercale ces réflexions, marquant ainsi la place où il aurait inséré les faits visés s'il n'avait préféré ajourner, pour la reprendre en bloc, l'histoire des affaires intérieures de l'Égypte sous Philopator. Malheureusement, la partie de l'ouvrage de Polybe où se trouvait ce compte rendu a disparu, à l'exception de quelques fragments, creusant un vide de plus dans les annales déjà si pauvres du règne de Philopator.

L'inscription de Rosette [2], rédigée vingt-deux ans plus tard, huit ans après la mort de Philopator, atteste que les troubles intérieurs de l'Égypte se sont prolongés sous le règne suivant. Il y est question de chefs qui s'étaient mis à la tête des rebelles du temps de Philopator et qui furent châtiés par son fils. Il s'agit donc d'une série plus ou moins continue de révoltes, de complots, d'agitations incoercibles, qui dénotaient dans le pays une effervescence dangereuse, provoquant de la part du gouvernement royal une série parallèle de mesures répressives, de tracasseries policières,

1. Polyb., V, 107, 2-3. Quelques lignes plus haut (107, 1), après avoir parlé de la stratégie achéenne de Timoxénos (217/6), il ajoute que Ptolémée eut guerre avec les Égyptiens εὐθέως ἀπὸ τούτων τῶν καιρῶν. La date de 216/5 est bien indiquée.

2. Voy. ci-après, pp. 370-376.

d'exécutions, de représailles ; tous menus faits que Polybe avait voulu grouper pour épargner à son lecteur la fastidieuse monotonie des répétitions espacées dans l'ordre chronologique. « Sauf », dit-il, « la cruauté et les iniquités commises de part et d'autre, la guerre dont je viens de faire le récit n'offre ni bataille rangée, ni siège, ni rien autre chose qui soit digne de mémoire [1] ». Les patriotes égyptiens avaient dû trouver le « chef » ou plutôt les chefs dans quelques descendants plus ou moins authentiques des anciens Pharaons, et, suivant l'usage de leurs devanciers, s'installer dans les marécages du Delta pour mener de là une guerre de partisans, surprendre les collecteurs royaux, rallier autour d'eux les mécontents, perpétuer enfin une agitation qui minait le prestige de la dynastie. Mis hors la loi, ils répondaient aux rigueurs par des représailles, et cette guerre au couteau se poursuivait ainsi sans aboutir. A la longue cependant, la contagion de l'exemple paraît avoir allumé un autre foyer de rébellion dans la Haute-Égypte. L'inscription dédicatoire du temple d'Edfou nous apprend que les travaux furent interrompus par une insurrection en l'an XVI de Philopator (207/6 a. Chr.) et ne furent repris qu'en l'an XIX de son fils Épiphane (186). Des bandes d'insurgés s'étaient retranchées dans l'intérieur du temple, pendant que la révolution faisait rage à la fois au nord et au midi.

Il est à croire que ces troubles intérieurs n'alarmèrent pas autrement les conseillers de Ptolémée : la plaie ne devint grave que par la suite. Ils se gardèrent bien d'accepter les secours que leur offrirent, sous prétexte probablement de défendre l'autorité légitime contre les révolutionnaires ou de protéger le commerce international, Philippe de Macédoine et même Antiochos [2]. Contre les rebelles et préten-

1. Polyb., XIV, 12. Une note du manuscrit de Constantin Porphyrogénète nous apprend que Polybe avait consacré 48 feuilles de ce XIVe livre à raconter τὰ περὶ τοῦ Πτολεμαίου καὶ Ἀρσινόης (Exc. Peiresc., p. 62).

2. Polybe s'étonne que les mêmes rois qui s'entendirent pour attaquer le fils de Philopator aient offert leur secours au père : ὅτε μὲν αὐτὸς Πτολεμαῖος ζῶν

dants de la Haute-Égypte, il est possible qu'ils aient eu l'alliance ou la neutralité du vieux roi de Nubie, Ergamène (Arqamen), dont le nom se lit sur les murs du temple de Dakkeh (Pselcis), fraternellement associé à celui de Ptolémée [1]. Pour le moment, ils suivaient de l'œil, avec la ferme intention de ne s'y point mêler, deux spectacles intéressants : en Orient, la lutte d'Antiochos et d'Achæos ; en Occident, le grand duel engagé entre Rome et Carthage.

Réduit à ses seules forces, Achæos ne tint pas longtemps la campagne. Ptolémée croyait avoir assez fait pour lui en essayant de lui assurer par traité la royauté d'Asie-Mineure : ni les Rhodiens, ni les Byzantins, qui sollicitaient naguère son alliance, ne se souciaient de le soutenir contre Antiochos et peut-être contre Attale [2]. Il fut bientôt bloqué dans Sardes (215-214) par l'armée syrienne, et finalement acculé, avec un petit nombre de partisans, dans la citadelle. Celle-ci était imprenable autrement que par la famine ; mais la capture d'Achæos n'était plus qu'une affaire de temps. Sosibios tenta alors de sauver au moins la vie d'Achæos en le

οὐ προσεδεῖτο τῆς τούτων ἐπικουρίας ἕτοιμοι βοηθεῖν ἦσαν (XV, 20). Je ne vois pas contre qui, si ce n'est contre les révoltés du Delta, qui probablement nuisaient au commerce, ce secours aurait été offert. La date est à chercher dans les années qui suivent. Nous avons reporté plus haut (p. 259, 2) l'aide offerte par les Romains, que Schneiderwirth et Guiraud placent en 217, après la bataille de Raphia. En 217, au lendemain de Trasimène et à la veille de Cannes, les Romains n'ont pu avoir pareille idée.

1. Il y a là une question encore assez obscure. Mahaffy (*Empire*, p. 273. *History*, p. 139-140) affirme : 1° que les cartouches d'Ergamène (à Dakkeh) ont des signes hiéroglyphiques particuliers *imités* des cartouches de Philopator ; 2° que le temple d'Ar-hes-nofer, récemment (1896) découvert à Philæ, fut commencé par Philopator et continué par Ergamène (le texte renvoie, par erreur, au plan du temple de Dakkeh, qui fut commencé par Ergamène et continué, peut-être à frais communs, par Philopator). Si jeune qu'on suppose Ergamène sous Philadelphe (ci-dessus, p. 143, 2), Ergamène aurait eu à l'époque actuelle plus de 70 ans. Mahaffy supprimerait volontiers la difficulté en remplaçant, dans le texte de Diodore (III, 6), Ptolémée II par Ptolémée IV. Niese (II, p. 406) se rallie à l'opinion de Mahaffy.

2. Polybe (V, 107) dit qu'Antiochos fit alliance avec Attale : συνθέμενος πρὸς Ἄτταλον τὸν βασιλέα κοινοπραγίαν ἐνίστατο τὸν πρὸς Ἀχαιὸν πόλεμον. Mais il n'y a pas trace effective de cette κοινοπραγία, qui dut cesser promptement de paraître utile à Antiochos.

faisant évader. Il expédia d'Alexandrie un Crétois nommé Bolis, qui avait des amis parmi les mercenaires crétois employés au blocus de la citadelle, avec dix talents destinés à acheter les complaisances indispensables. Mais Bolis, qui tenait l'argent, trouva que le moyen d'augmenter ses bénéfices était de livrer Achæos à Antiochos. C'est ainsi que Achæos, appréhendé au moment où il s'évadait en compagnie de son prétendu sauveur, fut mis à mort. Antiochos voulut faire un exemple. Comme il avait crucifié le cadavre de Molon, il fit attacher au pilori le corps décapité d'Achæos, cousu dans une peau d'âne. Terrifiés, les derniers défenseurs de la citadelle, Aribaze et Laodice, l'épouse d'Achæos, mirent fin à leurs discordes intestines en ouvrant les portes aux assiégeants [1]. Tout ce qu'avait possédé Achæos en Asie-Mineure fut de nouveau rattaché à l'empire des Séleucides. Nous ignorons absolument si Antiochos prit alors des arrangements avec Attale de Pergame pour délimiter leurs frontières respectives. Il y a tout lieu de penser qu'Attale, n'ayant aucun intérêt à abattre Achæos au profit d'un voisin encore plus redoutable, était resté à peu près neutre durant cette guerre, et qu'Antiochos, à qui sa neutralité suffisait, lui laissa ce qu'il avait pu regagner sur Achæos au cours des dernières années. C'était un compte à régler plus tard. Satisfait de ce côté, Antiochos s'occupa des préparatifs de la grande expédition qu'il allait entreprendre dans l'Extrême-Orient, dans ces régions où, depuis le temps de Séleucos II, la suzeraineté des Séleucides n'était plus guère qu'une fiction légale. L'expédition se prolongea pendant plusieurs années (212-205) et délivra la cour d'Alexandrie de tout souci en ce qui concernait la Cœlé-Syrie.

La guerre entre Romains et Carthaginois intéressait officiellement les gouvernants alexandrins, en ce sens que les

1. Polyb., VII, 15-18. VIII, 17-23). Cet Aribaze pourrait être le fils du satrape de Cilicie décapité, quelque trente ans plus tôt, au cours de la « Guerre de Laodice » (ci-dessus, p. 250).

Romains étaient, depuis le temps de Philadelphe, les « amis » et alliés des Lagides. C'était là une alliance qui ne comportait guère d'engagements réciproques. Elle avait été négociée dans le but d'ouvrir l'Italie au commerce égyptien, avec l'arrière-pensée d'utiliser au besoin l'amitié romaine contre la Macédoine. Les Lagides n'en acceptaient que les avantages et n'entendaient nullement en faire un pacte qui les obligeât, le cas échéant, à voler au secours des Romains. Ils étaient aussi et voulaient rester les amis des Carthaginois. Ptolémée prenait grand soin de ne rien faire qui pût le brouiller avec les uns ou avec les autres. Lorsque, en 216, le Campanien Magius Décius, échappé aux mains des Carthaginois, lui fut amené à Alexandrie, il ne lui rendit la liberté qu'après avoir constaté que Décius avait été incarcéré par Hannibal « contre la lettre d'un traité », sans quoi le fugitif eût été rendu au capitaine carthaginois que la tempête avait forcé d'aborder à Cyrène [1]. Il faut dire que les Romains venaient d'être écrasés à Cannes et que Ptolémée eut quelque mérite à protéger un vaincu. Lorsque, après la mort d'Hiéron II (215), le nouveau roi Hiéronyme, un enfant de quinze ans, préférant l'exemple de son père Gélon aux sages recommandations de son grand-père, se jeta étourdiment dans l'alliance carthaginoise, il envoya en même temps des agents à Hannibal en Italie, et son oncle Zoïppos à Alexandrie. Ptolémée se garda bien d'accepter ses avances, et il eut tout lieu de s'en applaudir. Zoïppos n'avait pas encore quitté Alexandrie qu'une révolution éclatait à Syracuse, renversant le trône sur les cadavres d'Hiéronyme et des membres de la famille royale [2]. En même temps, la chance tournait et la ténacité romaine fixait la proverbiale inconstance de la Fortune.

1. Liv., XXIII, 10. Niese (II, p. 407, 1) écarte cette histoire comme « unbeglaubigt ». C'est être bien difficile. Même inventée après coup, elle rend l'idée qu'on se faisait, avec raison, de la politique alexandrine.

2. On lit dans l'extrait de Polybe (VII, 2, 2) que Hiéronyme envoya à Alexandrie τοὺς ἀδελφούς, c'est-à-dire, d'après le contexte, Zoïppos et Adranodoros, lesquels étaient deux gendres d'Hiéron, par conséquent deux beaux-

La cour d'Alexandrie ne se laissa pas entraîner non plus à franchir, du côté des Romains, les limites de la neutralité bienveillante. En 210, la disette avait fait monter le prix du blé en Italie jusqu'à 15 drachmes le boisseau. Le sol était ravagé par la guerre « jusqu'aux portes de Rome », et en un moment, dit Polybe, où le monde civilisé était partout en armes, il n'y avait de secours à attendre que de l'Égypte, le seul pays qui fût alors en paix [1]. Le Sénat envoya donc à Alexandrie deux ambassadeurs, M. Atilius et M'. Acilius, « pour remémorer et renouveler l'amitié » des deux peuples, avec des présents, « une toge, une tunique de pourpre et un siège d'ivoire pour le roi, une robe brodée avec manteau de pourpre pour la reine [2] ». Tite-Live, qui vient d'énumérer des cadeaux analogues faits à Syphax et d'autres roitelets africains, ne veut pas connaître le motif réel de l'ambassade et ne dit rien de la demande qui dut être glissée au milieu des congratulations. Mais on ne saurait douter que le but fut atteint et que le blé expédié d'Alexandrie paya largement des présents si désintéressés. Les envoyés du Sénat durent rapporter à Rome, par surcroît, l'assurance que le Lagide préférait le plaisir aux intrigues, et que, si on ne pouvait songer à se servir de lui contre Philippe de Macédoine, en revanche, on n'avait pas à craindre de le voir entraîné, comme Philippe, dans une alliance avec Hannibal. Qu'importait le reste du monde à un homme qui semblait ne pas se préoccuper même de l'avenir de sa dynastie, restée jusque-là sans héritier?

frères, oncles par alliance d'Hiéronyme. Mais Tite-Live, qui avait Polybe au complet sous les yeux, ne connaît d'ambassadeur que Zoïppos, lequel échappe au massacre, parce qu'il est absent. Hiéronyme est assassiné d'abord à la fin de 215 (Liv., XXIV, 7), et l'extermination s'achève en 214 (XXIV, 26).

1. Polyb., IX, 45.

2. Liv., XXVII, 4. C'est vraiment montrer un respect pharisaïque de la lettre des textes — et quelque naïveté — que de distinguer en 210 deux ambassades, celle de Polybe et celle de Tite-Live, sous prétexte qu'elles n'avaient pas le même but. T.-Live était si bien renseigné, qu'il appelle la reine Cléopâtre; ce qui a servi de prétexte pour soutenir que toutes les reines s'appelaient virtuellement Cléopâtre, comme tous les rois Ptolémée.

La naissance de cet héritier, qui survint peu de temps après (8 oct. 209) [1], et les présents apportés à « la reine » par l'ambassade romaine nous montrent que Ptolémée s'était enfin décidé à épouser sa sœur Arsinoé. Longtemps tenue à l'écart, traitée en orpheline pendant que la maîtresse en titre, Agathoclia, sœur du favori Agathocle et instrument de domination pour les ministres, régnait à sa place, l'infortunée princesse, qui avait montré tant de courage et de tendresse pour son frère à Raphia, reçut enfin le titre — et guère plus que le titre — auquel elle avait droit. Sur la date de cet événement, nous n'avons d'autre indication assurée que la naissance du futur Ptolémée Épiphane. Il est probable que le mariage, différé d'abord à cause de l'âge de Arsinoé, fut ajourné ensuite, et au-delà du nécessaire, par les calculs des ministres, qui trouvaient leur compte au voluptueux célibat du monarque et pouvaient se demander si la reine ne chasserait pas la maîtresse [2]. Mais ils avaient aussi à craindre que le roi, prématurément usé par la débauche, mourût sans laisser d'héritier, et la perspective d'une longue minorité à exploiter leur souriait plus que celle d'une révolution. Arsinoé accomplit la tâche qu'ils lui

1. Le quantième (30 Mesori, ἐν ᾗ τὰ γενέθλια τοῦ βασιλέως ἄγεται), correspondant au 8 octobre dans les années 209-206, est fixé par l'inscription de Rosette (lig. 46). L'année se déduit de l'âge qu'avait Ptolémée V Épiphane à son avènement : cinq ans suivant Justin (XXX, 2, 6), quatre ans suivant saint Jérôme (*In Dan.*, XI, 13). Ces deux données ne sont pas contradictoires. Quatre ans révolus ou cinq sont synonymes dans le langage courant. Mais la date de l'avènement est controversée pour des raisons qui seront exposées plus loin. En admettant qu'elle tombe au cours de l'année 205/4, on trouve que la naissance remonte au 8 octobre 209.

2. Les opinions flottent entre 216, *terminus post quem*, et 210, *terminus ante quem*. On a oublié que le culte des « dieux Philopators » se rencontre à Ptolémaïs dès 215/4 (ci-après, p. 329), et que, par conséquent, le mariage a dû avoir lieu, comme il était vraisemblable, peu après Raphia, où Arsinoé gagna sa couronne. Mahaffy (*History*, p. 128) conjecture, avec sa hardiesse ordinaire, que les ministres empêchèrent le roi de se marier, dans l'espoir qu'Agathoclia lui donnerait un héritier, et ne le lui permirent que quand cet espoir fut déçu. Ce plan eût été bien aventuré, et, si de pareils scélérats l'avaient conçu, ils auraient eu recours, plutôt que de l'abandonner, à la supposition d'enfant.

destinaient en assurant l'avenir de la dynastie. Aussi s'empressèrent-ils de faire associer au trône l'enfant encore au berceau [1]. Elle cessait dès lors d'être utile à leurs yeux pour redevenir ce qu'elle avait été jusque-là, un obstacle sur leur chemin.

C'est assez dire qu'il n'y a pas trace d'une influence quelconque d'Arsinoé dans la politique, intérieure ou extérieure, de la cour d'Alexandrie. Arsinoé III n'a que le nom de commun avec la grande Arsinoé II Philadelphe. Après comme avant, la politique égyptienne était toute à la paix, et le pays, seul indemne de la fièvre belliqueuse qui sévissait tout autour de la Méditerranée, en recueillait le bénéfice. De temps à autre, les diplomates égyptiens offraient leurs bons offices pour pacifier les agitations qui nuisaient de plus près au commerce, mais en collaboration avec d'autres et sans insister. Dès le début de la guerre entre Philippe de Macédoine et les Étoliens ou « Guerre Sociale [2] », les ambassadeurs alexandrins s'étaient joints à ceux de Chios, de Rhodes et de Byzance pour étouffer une querelle qui servait l'astucieuse politique de Rome. La paix de Naupacte (217) n'avait été qu'une trêve. Les Hellènes eurent bien vite oublié les remontrances patriotiques du stratège étolien Agélaos de Naupacte les conjurant de songer aux « Barbares » d'Occident, Carthaginois ou Romains, qui profiteraient de leurs discordes pour les asservir [3]. En 214, la guerre recommençait, et les belligérants appelaient eux-mêmes l'intervention étrangère, Philippe ayant déjà fait alliance avec Hannibal (215) et les Étoliens recherchant l'alliance des Romains. Ceux-ci con-

1. Un papyrus démotique est daté de l'an XV (208) du roi Ptolémée « et de son fils Ptolémée » (Strack, p. 30). C'est à cette association que se rapporte très vraisemblablement la date du 17 Paophi inscrite dans la version hiéroglyphique de la pierre de Rosette (lig. 46); d'après quoi il serait possible que l'enfant, né le 8 octobre, eût été déclaré roi le 29 novembre suivant. Voy. E. Revillout, *L'association de Ptolémée Épiphane à la couronne* (Rev. Égyptol., III, [1883], p. 1-8).

2. Voy. ci-dessus, pp. 292. 314, 2.

3. Polyb., V, 104.

clurent avec les Étoliens un pacte (212) auquel s'empressa d'accéder Attale de Pergame. La Grèce était de nouveau en feu. Les Rhodiens, alarmés et lésés dans les intérêts de leur négoce, essayèrent encore une fois d'arrêter les hostilités, et, cette fois encore, avec le concours de l'Égypte. Les Athéniens eux-mêmes s'étaient émus ; ils commençaient à avoir peur non seulement de l'ennemi héréditaire, le Macédonien, mais aussi de leurs amis, en voyant Attale s'installer à Égine, saccagée à fond, vidée de ses habitants par les Romains et vendue par les Étoliens au roi de Pergame (210) [1]. Les envoyés de Rhodes, de Chios, d'Athènes, et ceux de Ptolémée tentèrent à Phalara, en 208, puis à Héraclée, un essai de conciliation que firent échouer les exigences des Romains et d'Attale. L'année suivante, nous retrouvons encore les ambassadeurs rhodiens et égyptiens, avec ceux de Chios, de Byzance et de Mitylène, à Naupacte, en conférence avec les belligérants. Mais, en 207, les Romains, victorieux sur le Métaure, avaient refoulé Hannibal dans le sud de l'Italie ; ils n'entendaient pas laisser Philippe reprendre haleine, et ils s'arrangèrent de façon à faire échouer encore les négociations. Ptolémée se le tint pour dit : à insister davantage, il risquait de se brouiller avec les Romains, et il n'était pas homme à conspirer lui-même contre son repos. On ne voit pas qu'il ait pris une part quelconque aux pourparlers qui aboutirent à la paix générale de 205, due uniquement à la lassitude de tous les partis [2].

Il paraît cependant avoir eu quelque velléité de tirer, lui aussi, quelque avantage de cette situation troublée. Un texte isolé de Strabon nous apprend que Ptolémée Philopator avait commencé à fortifier Gortyne, mais ne poursuivit pas les travaux [3]. Il s'agit là probablement d'une intervention

1. Polyb., IX, 43. XXIII, 8, 9-11.

2. Liv., XXVII, 30. XXVIII, 7. Polyb., XI, 4-6. En 206, réponse de Ptolémée aux Magnésiens du Méandre, à propos de leurs Jeux *Leucophryena* (Kern, nº 23).

3. Strab., X, p. 478. La longueur de mur construit, ἐπὶ ὀγδοήκοντα σταδίους (près de 14 kil.), est ramenée par une correction vraisemblable à ὀκτὼ σταδίους.

officieuse, provoquée par les guerres intestines qui constituaient le régime normal de l'île. Gortyne, qui tenait pour le parti achéo-macédonien, effrayée peut-être par le cruel traitement infligé aux Éginètes, dut faire appel à Ptolémée et obtenir de lui au moins des subsides pour des travaux de défense. C'était pour l'Égypte une occasion de reprendre pied dans l'Archipel et de récupérer de proche en proche tout ou partie de son ancien protectorat. Mais il eût fallu pour cela un effort dont le gouvernement égyptien était incapable. On construisait à Alexandrie des navires de luxe, mais on n'entend plus parler de flotte de guerre. La mer appartenait aux nouvelles puissances maritimes, aux Rhodiens, à Attale, aux Romains. Ptolémée craignit sans doute d'être entraîné dans quelque aventure, s'il acceptait un rôle actif dans le nid de brouillons et de pirates qu'était la Crète [1].

Nous arrivons, en louvoyant à travers ces épaves de la tradition historique [2], à la fin du règne de Philopator. Il est temps de jeter un coup d'œil en arrière et de résumer ce que nous savons de la vie intime du roi, puisqu'aussi bien le mystère qui plane sur sa mort serait sans cela inintelligible.

1. Niese (II, p. 406) fait remonter cette occupation (?) de la Crète au début du règne, continuant celui d'Évergète. Mais, dès 220, les Gortyniens font des avances à Philippe (ci-dessus, p. 292, 2), sans doute parce qu'ils étaient délaissés par Philopator. En tout cas, les inscriptions de Sestos (Strack, n. 59) et de Théra (Strack, n. 60) sont de la fin du règne, car elles sont dédiées aux dieux Philopators « et à leur fils ». Il y avait garnison à Théra, commandée par Théoxénos l'Alexandrin, ὁ τεταγμένος ἐπὶ Θήρας, et des administrateurs ayant autorité sur la Crète, d'un côté, et Methana (?) de l'autre (*IGInsul.*, III, 466). Comme exemple des tracas qui pouvaient naître du protectorat en Crète, remarquer ce qui arriva en 204 aux Rhodiens. Philippe lança contre eux les pirates crétois de son parti, et un affidé de Philippe, Héraclide, faillit brûler leur flotte dans le port même de Rhodes (Polyb., XIII, 4, 5. Polyæn., V, 17). Un proxène d'Athènes rachète des citoyens athéniens capturés par les pirates étoliens et crétois (Th. Homolle, in *BCH.*, XV [1891], p. 354-369). Razzias de pirates à Amorgos (*CIG.*, 2263 c).

2. Je laisse délibérément de côté une prétendue guerre de Cœlé-Syrie dans laquelle Antiochos le Grand aurait vaincu Ptolémée (Joseph., *A. J.*, XII, 3, 3) et qu'Eusèbe (II, p. 122 Schœne), sans doute sur la foi de Josèphe, place en Ol. CXLIII (208-205 a. C.). Josèphe vise collectivement Philopator *et* Épiphane ; il s'agit probablement des campagnes de 202-201 (ci-après, pp. 351-356).

§ III

La fin du règne.

On a vu plus haut comment, dès le début du règne, une série de crimes fit disparaître l'oncle, le frère, la mère du roi et le fâcheux Cléomène. Philopator tomba sous la tutelle de favoris qui prirent à tâche de développer ses mauvais penchants. Il faudrait, pour dépeindre l'ignoble et crapuleuse existence où se complut dès lors Ptolémée IV, réunir une foule de traits et d'anecdotes non datés, qui exagèrent encore par leur rapprochement la teinte sombre du tableau [1]. Il y a aussi des progrès dans le vice ; il n'est pas probable que Philopator soit tombé du premier coup au plus profond de l'abjection : il laissa même sur ce point quelque chose à inventer à ses successeurs. Polybe dit lui-même que c'est surtout après la campagne victorieuse de Cœlé-Syrie que le roi se vautra dans la débauche [2]. Un trait de son caractère que Polybe signale dès le début, c'est, avec la paresse, une sorte de défiance à l'égard de tous ceux qui n'étaient pas de son cercle intime [3]. Il était d'abord difficile, défendant son loisir avec une égale âpreté contre les curieux et les fâcheux et ne se sentant à l'aise que derrière des portes closes. Là, au milieu de ses maîtresses et de ses mignons, auxquels il avait soin d'adjoindre, pour varier ses plaisirs, des hommes de lettres, poètes, grammairiens, philosophes même, gens rompus à tous les exercices de l'esprit et passés maîtres en fait de flatteries [4], au milieu des bouffons (γελοιασταί) qu'il

1. La plupart de ces anecdotes doivent provenir de la biographie de Philopator par Ptolémée, fils d'Agésarchos, dit aussi de Mégalopolis : fragments dans *FHG.*, III, p. 66-67.

2. Polyb., XIV, 12. Cf. V, 34, 3.

3. Polyb., V, 34, 4-5.

4. Peut-être faut-il faire une exception pour le stoïcien Sphæros, qui pourrait bien avoir dit sérieusement le mot ὅτι Πτολεμαῖον οὔ φησι βασιλέα εἶναι (Diog. L., VII, § 177 : cf. Athen., VIII, p. 354 e).

faisait racoler de temps à autre par la ville pour égayer ses orgies [1], Ptolémée jouissait à sa façon de sa royauté. Tout ce monde de courtisans, aussi vicieux que leur maître, s'ingéniait à tenir à distance, par toutes sortes d'inventions nouvelles, la pire ennemie du plaisir, la satiété. On jouait la comédie ; on organisait des processions bachiques, où le roi, convenablement ivre, trônait en Dionysos, à moins qu'il ne préférât, les cymbales en main, mener le cortège hurlant autour de ses jardins ou le conduire à sa résidence de Canope. La forme la plus louable de son zèle fut un goût, fortement mélangé de vanité, pour la littérature dramatique. Il ambitionnait les succès de théâtre. On cite de lui une tragédie intitulée *Adonis*, où il avait la prétention de rivaliser avec Euripide et sur laquelle son « bien-aimé » Agathocle écrivit un commentaire [2]. Le temple qu'il éleva à Homère était un hommage offert au roi des poètes par le roi des dilettantes [3].

Philopator, sans frein moral, débauché, fastueux et lettré, est pour l'historien — avec Démétrios Poliorcète et Philadelphe — un des premiers types d'esthète couronné, comme on en vit plus tard dans sa propre lignée et ailleurs. Entre autres fantaisies dispendieuses, il eut le goût des constructions navales d'un agencement ou d'un tonnage extraordinaire. Déjà Philadelphe avait eu cette manie ; ses ingénieurs lui avaient construit des navires possédant jusqu'à trente rangs de rames. Philopator voulut le surpasser. Athénée décrit, d'après Callixène de Rhodes, un vaisseau monstre, à quarante rangs de rames, ayant deux proues armées de sept éperons, deux poupes pourvues de quatre gouvernails, mesurant 280 coudées (129^{m}) de long, 38 entre les bordages, et relevant ses deux châteaux d'avant et d'arrière à 48 et 53 coudées au-dessus de la ligne de flottaison. Il avait fallu écha-

1. Athen., VI, p. 246 c.
2. Schol. Aristoph., *Thesmoph.*, 1059.
3. Aelian., *Var. Hist.*, XIII, 22.

fauder pour le construire un chantier dans lequel il était entré, dit l'hyperbolique narrateur, autant de bois que dans cinquante quinquérèmes, et on fut obligé de creuser un canal à pied d'œuvre pour le lancer à la mer. Plus gigantesque encore et surtout plus somptueux était le palais flottant ou « thalamège » que Philopator avait fait construire pour promener sa voluptueuse personne et sa cour sur le Nil. Salles de festin, chambres à coucher, portiques, galeries servant à la promenade, profusion de bois précieux, d'ivoire, de bronze doré, de tapis et tentures de toute sorte, tel était ce chef-d'œuvre de la science et de l'art mis au service d'un maniaque. Il est bon toutefois d'avertir que nous avons affaire ici au témoignage de Callixène de Rhodes, le même qui a déjà mis notre foi à une si rude épreuve en décrivant la « pompe » de Philadelphe, ou plutôt, dans le fragment que nous possédons, la partie dionysiaque de la susdite procession.

Il se peut que Callixène ait décrit le thalamège à la suite, et que cette espèce de palais flottant ait été aussi destiné à des processions bachiques d'un genre inédit. Dans la cervelle bourdonnante d'un roi désœuvré, le culte de Dionysos devint une sorte d'obsession, qui prêtait à rire, car on savait le fidèle toujours plein de son dieu. C'est évidemment la chronique populaire qui a fourni la partie anecdotique de la biographie en plusieurs livres écrite par Ptolémée fils d'Agésarchos et intitulée *Histoires concernant Philopator* [1]. Ptolémée, en dépit de ses crimes, n'était pas assez craint pour échapper par la terreur au ridicule, et l'esprit caustique des Alexandrins dut se donner libre carrière. Le surnom de « Dionysos [2] » — que reprit officiellement son descendant et

1. Περὶ τὸν Φιλοπάτορα ἱστορίαι (ap. Athen., VI, p. 246 c. X, p. 425 e-f [citation du IIIe livre]. XIII, p. 577 f. 578 a). Cf. Polyb. ap. Athen., VI, p. 251 e. XIII, p. 576 f.

2. Πτολεμαῖος δ' ὁ τέταρτος Διόνυσος ἐκαλεῖτο (Clem. Alex., *Protrept*, p. 16 Sylb.). Γάλλος, ὁ Φιλοπάτωρ Πτολεμαῖος · διὰ τὸ φύλλα κίσσου κατεστίχθαι ὡς οἱ Γάλλοι (Etym. M., s. v.). *Ptolemaeum Philopatorem, qui Tryphon cognominatus est* (Plin., VII, § 208. Cf. ci-dessus, p. 283, 2). Après Ptolémée Aulète, Antoine prit aussi les allures d'un nouveau Dionysos (Vell., II, 82).

imitateur Ptolémée (Aulète) « Néos Dionysos » — n'était pas pour lui déplaire; mais on lui donnait aussi les sobriquets moins respectueux de « Galle » et de « Tryphon ». Philopator s'était fait faire une généalogie qui le faisait descendre authentiquement de Dionysos : il avait mis en tête des tribus alexandrines la tribu Dionysia, subdivisée elle-même en dèmes dont les éponymes étaient pris dans les légendes dionysiaques [1]. Enfin, il avait fondé en l'honneur de son ancêtre divin des réjouissances ou plutôt des ripailles populaires. Ératosthène, qui avait vu de près toutes les ignominies du règne et qui vécut assez longtemps pour écrire une sorte d'éloge funèbre de la reine martyre, racontait qu'un jour Arsinoé, voyant un individu porter des rameaux verts, demanda à cet homme quelle était la fête du jour. Apprenant que c'était la « fête de la Bouteille » (λαγυνοφορία), dont la dernière cérémonie était une buverie universelle en plein air, elle ne put cacher à ses familiers le dégoût que lui inspiraient ces malpropretés par trop démocratiques et la honte qu'elle en éprouvait pour la dignité royale [2]. C'est la seule occasion que nous fournissent les textes de voir passer dans le fond de la scène la figure mélancolique de la délaissée et d'entendre ses propres paroles, recueillies par le vieillard qui, n'ayant pu la protéger, voulut au moins venger sa mémoire.

1. Généalogie confectionnée par Satyros, ἱστορῶν τοὺς δήμους Ἀλεξανδρέων (Theoph., *Ad Autolyc.*, II, p. 94 = *FHG.*, III, p. 164-165). Le point de départ était déjà indiqué dans l'inscription d'Adulis (ci-dessus, p. 261, 1). Dèmes : Althéis, Dejaniris, Ariadnis, Thestis, Thoantis, Euanthis, Maronis. Cf. G. Lumbroso, *Di un fr. di Satiro sui demi alessandrini e di una riforma di Filopator* (Ric. Alessandr., III, § 3). M. Strack, *Inschr. aus der Zeit der Ptolemaier* (Ath. Mitth., XIX [1894], p. 220-225 : n. 2).

2. Mahaffy (*Empire*, p. 161) attribue le fait à Arsinoé Philadelphe. Je ne doute point, pour ma part, qu'Ératosthène, ἐν τῷ ἐπιγραφομένῳ συγγράμματι Ἀρσινόῃ (ap. Athen., VII, p. 276), ait parlé d'Arsinoé Philopator. Précepteur de Philopator (ci-dessus, p. 284, 1), il survécut environ dix ans à son élève, et il dut avoir à cœur de justifier l'institution, faite sous le règne suivant, d'un culte expiatoire d'Arsinoé Philopator (ci-après, p. 349, 2). C'est à lui-même que s'adresse Arsinoé (ἐμβλέψασα πρὸς ἡμᾶς), à lui qui n'avait guère plus de cinq ans à la mort d'Arsinoé Philadelphe.

La dévotion bachique, qui était comme une combinaison des initiations et orgies mystiques avec le culte de Sérapis [1], entre pour une part dans les préoccupations qui firent de Philopator un réformateur religieux. Sa sollicitude s'étendit à la religion indigène, pour laquelle il se montra grand bâtisseur de temples [2]; mais elle s'appliqua surtout à l'extension et réorganisation du culte dynastique sous ses deux formes, égyptienne et grecque. On peut dire que nul ne prit plus de souci de resserrer l'union du trône et de l'autel. Jusque-là, les Ptolémées laissaient le clergé indigène célébrer leur filiation divine conformément au protocole pharaonique ; mais ils n'avaient pas jugé à propos de transporter ces formules ampoulées dans les documents de langue grecque, où elles risquaient de paraître ridicules. Un papyrus récemment découvert montre que l'introduction du protocole égyptien dans les rédactions à l'usage des Gréco-Macédoniens remonte au règne de Philopator [3]. Le roi se préoccupait évidemment de renforcer le culte dynastique sous ses deux formes, égyptienne et grecque. C'est lui qui combla, en l'an VIII de son règne (214), la lacune laissée dans le canon alexandrin par l'absence du couple des « dieux Soters [4] ». En même temps, il donna au culte du Soter à Ptolémaïs une liturgie régulière en instituant un flamine desservant, qui fut à la fois le prêtre du dieu Soter et des dieux Philopators [5].

1. Les dédicaces associant les dieux Philopators à Isis et Sérapis sont relativement fréquentes sous ce règne (Strack, nn. 56. 57. 58. 66).

2. A Louqsor (Thèbes), son cartouche figure sur plusieurs édifices décorés ou réparés par lui : il bâtit sur l'autre rive le T. de Dêr-el-Médineh. A Edfou (Apollinopolis), il continue la construction du T. commencé par Évergète : de même à Assouan (Syène), à Philæ, à Dakkeh (Pselcis).

3. U. Wilcken, *Eine ägyptische Königstitulatur in griechischer Uebersetzung* (Archiv für Papyrusforschung, I, 3 [1901], p. 480-484). Jusqu'ici, le premier exemple connu était fourni par la pierre de Rosette (196 a. Chr.).

4. Cf. E. Beurlier, *De divinis honoribus*, etc., p. 60. Dans le décret de Canope (ci-dessus, p. 268), Ptolémée Soter et Bérénice I sont déjà appelés « dieux Soters » par les prêtres égyptiens ; mais ils n'ont point de place dans le canon alexandrin, qui figure en tête du document.

5. Beurlier, p. 65.

Il va sans dire que Philopator n'oubliait pas sa propre divinité, inscrite à la suite dans le canon alexandrin et ajoutée à celle de Ptolémée Soter dans le culte ptolémaïque [1]. Il y eut, ce semble, à partir de ce moment, deux modes distincts dans le culte dynastique de rite grec, tous deux imités plus tard, avec quelques modifications, par le culte impérial des Romains. Le culte ptolémaïque, modèle du culte impérial dans les provinces, s'adressait au fondateur de la dynastie et au souverain régnant, à l'exclusion des reines [2]. Le culte alexandrin, dont les *Sodales Augustales* de Rome firent revivre la tradition, honorait la série continue des couples royaux [3]. Cette distinction subtile fut effacée en partie par le deuxième successeur de Philopator, Ptolémée VI Philométor, qui, vers l'an 154 avant notre ère, institua à Ptolémaïs autant de desservants qu'il y avait de noms dans la liste des rois de la dynastie, toujours à l'exclusion des reines, sauf le cas où celles-ci seraient l'objet d'une apothéose particulière [4]. Ces apothéoses spéciales, dont le culte d'Arsinoé Philadelphe avait été le premier et le plus éclatant exemple, étaient toujours une marque officielle d'affection conjugale ou de piété filiale. Aussi peut-on s'étonner de voir Philopator, meurtrier ou tout au moins complice du meurtre de sa mère, instituer à Alexandrie une athlophorie de Bérénice, qui prit

1. On discute encore sur la date à laquelle le roi a pris le surnom de Philopator et le titre de dieu. L'un et l'autre lui appartenaient dès son avènement, en vertu du régime institué avant lui. Il importe peu qu'on ne rencontre sur les monnaies Πτολεμαίου Φιλοπάτορος qu'après Raphia.

2. Beurlier, p. 67. Cette règle, à laquelle Philopator n'avait pas songé tout d'abord, fut précisée par la suite. Le culte romain en province s'adresse au couple Auguste et Rome, Auguste étant à la fois le premier Auguste et l'Auguste régnant. Les *Sodales Augustales* de Rome ne desservaient, en principe, que le culte des *Divi*; mais les *Divae* eurent aussi leurs *flaminicae*, et le système se rapprocha de plus en plus du modèle alexandrin.

3. C'est probablement parce que Philopator compléta la série qu'on lui attribua plus tard la construction du Σῆμα, où il aurait réuni πάντας τοὺς προπάτορας. Cf. ci-dessus, p. 124, 2, et ci-après, p. 331, 2.

4. Beurlier, pp. 66. 77. On signale à Ptolémaïs les sacerdoces féminins, canéphories ou athlophories, d'Arsinoé Philadelphe, de Cléopâtre II mère de Philométor, de Cléopâtre III sœur de Philométor, etc. (*ibid.* p. 77-78).

rang même avant la canéphorie d'Arsinoé Philadelphe [1]. Le remords et la peur des vengeances d'outre-tombe peuvent prendre les dehors de la piété sincère, et même les exagérer. On est porté à soupçonner une arrière-pensée d'expiation dans l'étalage des dévotions posthumes, et ce soupçon, justifié pour celle de Philopator [2], projette en arrière je ne sais quelle ombre importune sur celle, bien autrement bruyante, de Philadelphe.

Ces réformes religieuses, qui forment une sorte d'intermède entre les horreurs tragiques du commencement et de la fin du règne, paraissent avoir coïncidé avec le mariage de Ptolémée et signalent comme un retour du roi à la vie de famille. Mais ce ne fut qu'un intermède. La débauche le ressaisit, celle à laquelle il était habitué, la débauche vulgaire et obscène, la société de courtisanes de bas étage qui l'amusaient par leur manque de respect et la trivialité de leur langage. Il est question d'une certaine Hippé, maîtresse d'un préposé aux fourrages, qui faisait raison à Ptolémée la coupe en main et lui commandait de verser à boire en l'appelant « petit père [3] ». Afin de le mieux tenir, Agathocle, tout en restant pour le roi l'ami que l'on sait [4], avait livré à la luxure du maître sa jeune sœur Agathoclia, qui inspira à Ptolémée une passion aveugle, capable de tous les entraî-

1. Beurlier (p. 74-75, 3) ne certifie l'existence de ce culte qu'à partir de 210, contre Revillout, qui le fait remonter jusqu'à 214.

2. Zénobios (*loc. cit.*) dit que Philopator, effrayé par des songes, construisit au milieu de la ville le Σῆμα pour y réunir Bérénice avec ses ancêtres. Il ajoute qu'on bâtit sur la côte un temple, ὃ ἐκαλοῦν Βερενίκης σωζούσης. Ce surnom prophylactique escomptait la réconciliation des mânes de Bérénice. Cf. ci-après le culte expiatoire d'Arsinoé Philopator (p. 349, 2). A rapprocher les cérémonies expiatoires célébrées par Périandre, meurtrier de sa femme Mélissa (Herod., V, 92), et les monuments élevés par Hérode Atticus à sa femme Annia Régilla, au temps où il était accusé, sinon coupable, d'avoir causé la mort de Régilla.

3. Machon ap. Athen., XIII, p. 583 a-b.

4. ὁ ἐρώμενος αὐτῷ Ἀγαθοκλῆς ὁ ἀδελφὸς τῆς ἐρωμένης αὐτοῦ πάλιν Ἀγαθοκλείας (Schol. Aristoph., *Thesm.*, 1059) — ἑταῖρος τοῦ Φιλοπάτορος βασιλέως (Polyb., XIV, 11, 1, ap. Athen. VI, p. 251 e) — *et ipsum Agathoclem haberet concubinum* (Hieron., *In Dan.*, xi, 13).

nements et de tous les crimes. Agathoclia, dit Polybe, « dominait le roi et bouleversait tout le royaume [1] ». Pour distinguer Philopator des autres Ptolémées, Strabon l'appelle « celui d'Agathoclia [2] ». Stylée par sa mère Œnanthé, « qui tenait le roi enchaîné par les charmes de sa double progéniture », Agathoclia voulut être débarrassée de la femme légitime, et Arsinoé fut sacrifiée. Alors le royaume fut la proie de cette ignoble famille. « Non contents de dominer le roi, ils possédaient maintenant le royaume ; ils se montraient en public, on les saluait, ils avaient leur cortège. Agathocle, toujours à côté du roi, gouvernait l'État ; les femmes distribuaient les places de tribuns, de préfets, de généraux, et nul n'avait moins d'autorité dans le royaume que le roi lui-même ». Pendant qu'il était ainsi séquestré et comme assoupi dans les bras de sa sirène, Ptolémée mourut : « mais sa mort fut longtemps cachée pour laisser le loisir aux femmes de piller le trésor royal et d'essayer de s'emparer du gouvernement avec la complicité des gens les plus tarés [3] ».

L'étrange récit de Justin inspire une certaine défiance. On connaît son habitude de tourner l'histoire en sermon, et nous avons ici un sermon complet. Cette page est la digne conclusion d'un exposé où il a mis en œuvre toutes les ressources de sa rhétorique et remué les bas-fonds du vocabulaire pour dépeindre l'ordure où se vautrait le Lagide [4]. Mais

1. Polyb., XIV, 11 (ap. Athen., XIII, p. 576 f). S. Jérôme l'appelle *psaltria*, ce qui, sous sa plume, signifie autant fille de joie qu'artiste. Elle put donner des leçons à son amant : *nec jam spectator rex, sed magister nequitiae nervorum oblectamenta modulatur* (Justin., XXX, 1, 9).

2. Strab., XVII, p. 795.

3. Justin., XXX, 2. S. Jérôme rassemble ici, dans une phrase redondante et vague, des faits ou plutôt des aperçus d'exactitude approximative qui s'appliquent au règne entier de Philopator. *Tantae enim dissolutionis et superbiae Agathocles fuit, ut et subditae prius Aegypto provinciae rebellarent* (?) *ipsa quoque Aegyptus seditionibus vexaretur* (Hieron., *In Dan.*, XI, 13).

4. Justin., XXX, 1, 7 ; 2, 1-6. Justin n'a nul souci de la chronologie, et on peut juger de l'exactitude dont il est coutumier par le fait qu'il appelle Arsinoé Eurydice (*occisa Eurydice, uxore eademque sorore sua*).

ce récit se trouve confirmé dans l'ensemble, rectifié sur certains points de détail par d'autres textes, qui ajoutent encore à l'horreur de cette tragédie de harem. Suivant un chroniqueur byzantin, c'est seulement après la mort de Philopator que la reine Arsinoé, déjà répudiée et probablement emprisonnée dans le palais, fut mise à mort par Agathoclia « usant de ruse [1] ». L'autorité du moine Jean d'Antioche est assez mince; mais il a pu consulter de bonnes sources, et son assertion s'accorde beaucoup mieux que le système de Justin avec un texte de Polybe retrouvé dans les manuscrits de l'Escurial [2]. Polybe décrit l'intronisation du jeune Ptolémée Épiphane, précédée de la notification officielle, faite au peuple par Sosibios et Agathocle, du décès du roi Philopator et de la reine Arsinoé.

Effrayés de leur responsabilité et jugeant le moment venu de proclamer le nouveau roi, les gouvernants durent répandre le bruit que Ptolémée venait de mourir et qu'on allait procéder à l'installation de son successeur. « Trois ou quatre jours après, ayant fait élever une estrade dans le grand péristyle de la cour, ils convoquèrent les hypaspistes et la domesticité, en même temps que les commandants de l'infanterie et de la cavalerie. Tout ce monde étant rassemblé, Agathocle et Sosibios montèrent sur l'estrade. Ils commencèrent par confirmer la mort du roi et celle de la reine et enjoignirent un deuil public, suivant la mode du pays; après quoi, posant le diadème sur la tête de l'enfant, ils le proclamèrent roi et donnèrent lecture d'un testament fabriqué [3] où il était écrit que le roi institue, comme tuteurs de l'enfant,

1. Jo. Antioch., fr. 54 = *FHG.*, IV, p. 558.

2. Fragment publié pour la première fois en 1848 par Feder (*Exc. Escor.*, p. 1-8), par C. Müller, dans le tome II des *FHG.*, p. XXVII-XXX, et inséré dans les éditions de Polybe (XV, 25 a Dindorf = 25 Hultsch).

3. Il est probable que le testament était apocryphe : mais il faut se souvenir que Polybe écrivait à Rome, où l'on prétendait que Philopator avait remis aux Romains la tutelle de son fils (*pupilli postremis patris precibus fidei suae traditi.* Justin., XXXI, 1, 2) et où l'on eût peut-être été embarrassé de montrer cet autre testament.

Agathocle et Sosibios. Enfin, ils exhortèrent les officiers à se montrer loyaux sujets et à protéger le droit de l'enfant. Là-dessus, ils apportèrent deux urnes d'argent, disant que l'une contenait les ossements du roi, l'autre, ceux d'Arsinoé. En effet, l'une renfermait véritablement les ossements du roi; mais l'autre était pleine d'aromates. Cela fait, ils ordonnèrent aussitôt les funérailles. C'est à cette occasion que se découvrit à tous les yeux ce qui concernait Arsinoé. Sa mort une fois révélée, on s'enquérait de la façon dont elle avait péri. Comme aucune explication n'en était donnée et que la vérité s'ébruitait, bien que controversée encore, le fait réel se grava dans l'esprit de chacun. Aussi la foule était-elle dans une agitation extrême. Du roi, personne ne soufflait mot; mais, à propos d'Arsinoé, les uns rappelaient son délaissement (ὀρφανίαν); les autres, les outrages et indignités dont elle avait été abreuvée dès le commencement de son existence terminée par une fin si misérable. La stupeur et la tristesse étaient telles que la ville était remplie de sanglots, de larmes, de lamentations sans fin, qui, à bien réfléchir, ne témoignaient pas tant la sympathie du peuple pour Arsinoé que sa haine pour Agathocle ».

Il reste, dans ce drame esquissé par Polybe, bien des points obscurs. Les Alexandrins, qui se souciaient peu de savoir si le roi était mort de mort naturelle, ont-ils appris alors que la malheureuse Arsinoé avait été assassinée par un certain Philammon [1]? Puisque les indiscrétions allaient leur train et que « la vérité s'ébruitait », se doutaient-ils déjà que les restes d'Arsinoé n'étaient pas dans son urne, et le fait fut-il tout de suite constaté? Polybe, qui tient le fait pour certain, ne juge pas à propos de nous expliquer ce qu'était devenu le corps de la reine. L'avait-on fait disparaître pour cacher les traces laissées sur le cadavre par le poignard, le lacet ou le poison? Quelle étrange façon d'ap-

1. Polyb., XV, 25a, 9 (Φιλάμμονα τὸν ἐπιστάντα τῷ τῆς Ἀρσινόης φόνῳ).

prendre à un peuple la mort du couple souverain que de lui apporter des urnes fermées, remplies, loin de tout regard indiscret, à la suite de quelque crémation clandestine : opération doublement suspecte, comme clandestine et comme contraire aux usages égyptiens adoptés par la dynastie ! Il y avait là de quoi donner lieu aux plus sinistres commentaires. Le roi, si tant est qu'on ne l'eût pas vu en public depuis des mois ou même des années, pouvait être mort depuis longtemps. Que cette idée soit venue ou non aux Alexandrins, elle nous préoccupe aujourd'hui. Justin nous dit [1], et tous les détails de la scène précitée le prouvent, que la mort de Philopator a été cachée un certain temps par son entourage ; mais pendant combien de temps ?

Les calculs chronologiques conduisent ici à des résultats à la fois incertains, invraisemblables, et qu'on ne peut ni écarter sans supprimer le problème, ni accepter avec confiance. Nous nous contenterons d'extraire du débat quelques points susceptibles d'être relativement fixés par des synchronismes antérieurs et postérieurs [2]. Si nous considérons comme faits acquis que le règne de Philopator a com-

1. *Sed mors ejus... diu occultata fuit* (Justin., XXX, 2, 6 : ci-dessus, p. 332). Strack (p. 195, 15) refuse nettement d'en croire Justin, qui aime « à raconter des histoires scandaleuses et ne les trouve jamais assez noires ». Il rejette, par conséquent, l'hypothèse fondée sur ce texte par Stark et von Gutschmid. La question est de savoir si elle n'est fondée que sur ce texte.

2. Les opinions varient de 206 (C. Müller) à 205 (Flathe, Letronne, Heyden), 204 (Champollion-Figeac et la majorité des érudits, y compris Strack), 203 (Stark, Holleaux). Il n'y a pas intérêt à reprendre les arguments fondés sur les données suivantes. Le Canon des Rois et Eusèbe dans la Chronique donnent 17 ans de règne à Philopator ; mais le Canon d'Eusèbe porte 21, ce qu'on peut écarter comme leçon fautive ou utiliser, comme nous le ferons ci-après (p. 337, 1). Suivant que l'on part de 222 ou de 221, on arrive à 206 ou 205. Nous tenons pour 205/4, c'est-à-dire, l'année vague qui va du 13 oct. 205 au 13 oct. 204. Il faut renoncer à tirer sur ce point une indication quelconque de la pierre de Rosette, qui, conformément aux théories sacerdotales sur la transmission du pouvoir (cf. le décret de Canope, ci-dessus, pp. 213, 2. 267), place au 17 Paophi non pas l'avènement d'Épiphane à la mort de Philopator, mais le jour où il a reçu la royauté des mains de son père (ἐν ᾗ παρέλαβεν τὴν βασιλείαν παρὰ τοῦ πατρός), c'est-à-dire son association au trône (29 nov. 209), dans l'hypothèse acceptée plus haut (p. 322, 1).

mencé en 221 et a duré 17 ans, nous obtenons comme date de sa mort l'année 205/4. Nous verrons plus loin que le jeune Épiphane s'est marié dans la XIII[e] année de son règne, et nous aurons de bonnes raisons pour placer le fait durant l'hiver de 193/2. Le calcul fait en remontant de cette date aboutit au même résultat que le précédent, à l'année 205/4. Mais, d'autre part, on sait que, à la nouvelle de la mort de Philopator, les rois de Syrie et de Macédoine conclurent aussitôt un pacte, dans le but de se partager les possessions extérieures de l'Égypte, et au besoin l'Égypte elle-même [1]. Il est évident que les deux complices ont dû se hâter de mettre à profit les circonstances, et que le pacte en question, qui a suivi de près la nouvelle de la mort, a dû aussi précéder de fort peu leur entrée en campagne. Or, Antiochos n'entreprit la conquête de la Cœlé-Syrie qu'en 202 au plus tôt [2]. De ces faits rapprochés, il résulterait que la mort de Philopator, survenue en 204, ne fut connue des deux rois les plus intéressés à surveiller les affaires d'Alexandrie que vers la fin de l'année 203, c'est-à-dire environ un an après. Comme il est impossible d'admettre qu'ils n'aient pas été informés dès que la mort du roi fut publiquement annoncée à Alexandrie, il faudrait supposer que la mort de Philopator a été réellement cachée durant un laps de temps aussi long, et que, plus tard, la date véritable, une fois révélée, a été rétablie dans les documents publics et les canons des Chronographes. Si étrange que paraisse cette conclusion, nous ne pourrions nous y soustraire qu'en récusant les chiffres des chronographes ; ce qui, vu la soli-

1. Polyb., III, 2, 8. XV, 20. Liv., XXXI, 14 (*morte audita Ptolemaei regis*). Justin., XXX, 2, 8 (*regnum Aegypti, quod jam Philippus et Antiochus facta inter se pactione divisisse dicebant*). S. Jérôme (*In Dan.*, xi, 13) s'imagine même qu'Antiochos était parti de Babylone pour attaquer Philopator, et que, *Ptolemaeo Philopatore mortuo, adversum filium ejus, qui tunc IV annorum erat et vocabatur Ptolemaeus Epiphanes, rupto foedere movit exercitum.*

2. Et même en 201 (ci-après, p. 356). En 204, Antiochos revenait d'Orient et devait avoir encore son armée sous la main. Il est impossible de comprendre qu'il ait attendu deux ans pour entrer en campagne, s'il était informé.

darité de leurs additions faites de règne en règne, conduirait à bouleverser tout le système. Elle est même confirmée, d'une façon tout à fait inattendue, par les estimations de chronographes dissidents, qui placent l'avènement d'Épiphane aux environs de l'année 203/2, c'est-à-dire à la date où la mort de Philopator fut réellement et officiellement connue [1]. Ce qu'on a écarté jusqu'ici comme une bévue peut être un reliquat de la confusion produite par la supercherie que nous a révélée le fragment de Polybe.

La durée du règne fictif et posthume de Philopator devient moins incroyable si l'on restitue, par un usage légitime de la conjecture, les circonstances qui l'ont rendue possible [2] et les péripéties qui ont dû la prolonger. Il faut admettre d'abord que les habitants d'Alexandrie étaient habitués à ne plus voir le roi qu'à de très rares intervalles. On le supposait volontairement confiné dans son palais et peu soucieux d'affronter au-dehors le mépris public. Plus explicable encore était la vie cloîtrée de la reine; le palais cachait son humiliation. En ce qui concerne le roi, le soupçon d'un attentat dut être écarté par le fait que ses ministres n'avaient aucun intérêt à abréger ses jours. Ils régnaient sous son nom [3] et devaient plutôt craindre que la débauche n'usât trop vite

1. La Chronique d'Eusèbe donne à Philopator 21 ans comptés à partir de 223 (ἔτη κα' in *FHG.*, III, p. 725 = I, p. 170 Schœne) au lieu de 17, et on verra plus loin (p. 384, 1) que le *Chron. Paschale* fait coïncider l'an VII d'Épiphane avec les consuls de l'année 196, ce qui met le début du règne en 203/2. La *Chronique de Michel le Syrien* (I, p. 122, trad. J.-B. Chabot. Paris, 1899) place aussi l'avènement d'Épiphane « en l'an 110 des Grecs » (c'est-à-dire des Séleucides), qui correspond à 303/2 a. Chr.

2. Cf. les traditions concernant les morts cachées d'Antiochos II et de son fils (ci-dessus, p. 247-248). Pour des raisons analogues, la mort de l'antipape Benoît XIII fut, dit-on, cachée durant six mois (de 1422 à 1423) par les cardinaux qui pontifiaient en son nom (N. Valois, *La France et le grand Schisme d'Occident*, t. IV [1902], p. 454). Mais ce qui était facile sur le rocher de Peñiscola était moins praticable à Alexandrie.

3. Les favoris furent rois, dit Polybe (XV, 34, 5), διὰ τὴν τοῦ Φιλοπάτορος ἀδυναμίαν τοῦ βασιλεύειν. Mahaffy proteste, avec quelque raison, contre ce jugement trop sommaire, étendu au règne tout entier; mais je ne puis admettre, comme lui (*Empire*, p. 289), que les favoris « avaient évidemment espéré succéder au trône vacant ». En ce cas, ils auraient supprimé l'enfant.

un monarque aussi complaisant. Aussi avaient-ils pris leurs précautions en faisant associer au trône, dès le berceau, l'enfant qui en devait hériter [1]. Ils avaient assuré ainsi la transmission du pouvoir, en prévision d'une éventualité qui, quoique prévue, dut les surprendre et leur causer de graves soucis. Le roi mort, ils prirent le temps d'aviser [2]. Le danger pour eux était grand. Arsinoé allait être en droit de réclamer la tutelle de son fils et la régence, et sa résignation n'irait sans doute pas jusqu'à laisser le pouvoir aux mains de ceux qui l'avaient torturée. De là, l'idée de fabriquer un testament qui adjugeait la régence à « Agathocle et Sosibios ». Mais le plus sûr était encore de faire disparaître la reine. La question fut agitée et on dut hésiter quelque temps sur la façon de procéder, car une indiscrétion se produisit qui aurait pu faire avorter le complot. Des « écritures » (γράμματα), dit Polybe, — une lettre peut-être adressée à Philammon — concernant la suppression d'Arsinoé tombèrent aux mains d'un certain Dinon. Il aurait pu « dénoncer la chose et sauver la reine » [3]; mais, au lieu de se faire le dénonciateur de Philammon, il l'aida à consommer le meurtre. On ne saura jamais quand et comment la malheureuse Arsinoé fut mise à mort [4]; mais tout indique qu'il faut décharger de

1. Ci-dessus, p. 322, 1.

2. Les funérailles de rite égyptien, en raison de la longueur des opérations d'embaumement, avaient lieu parfois longtemps après la mort. Ainsi, à Thèbes, Tphout, fille d'Héraclios Soter, n'est ensevelie que dix mois après sa mort (Lumbroso, *Egitto*, p. 137).

3. Polybe dit σῶσαι τὰ κατὰ τὴν βασιλείαν (XV, 25 b, 1) : mais il écrit si mal qu'on est obligé d'interpréter. Ce qui est chez lui insupportable, c'est l'habitude qu'il a de désigner les individus isolément par des expressions collectives (οἱ περὶ τὸν δεῖνα), de sorte qu'on ne sait jamais si l'individu agit seul ou avec un « entourage ». Ici, Dinon avait collaboré τοῖς περὶ Φιλάμμονα.

4. Jean d'Antioche parle de ruse (ἡ Ἀγαθόκλεια Ἀρσινόην διαφθείρει δόλῳ), et l'on voit que Philammon eut besoin d'être aidé. C. Müller (*FHG.*, IV, p. 558) se demande si Arsinoé n'aurait pas péri dans un incendie allumé exprès du côté de ses appartements. Il semble bien, en effet, qu'on ait provoqué un « accident ». Mahaffy (*History*, p. 146) bâtit sur la lettre interceptée par Dinon une conjecture bien osée. Arsinoé aurait été envoyée à Cyrène, et c'est là que Philammon, prévenu par lettre, aurait fait le coup. Seulement,

ce crime la mémoire de Philopator. Lui vivant, Arsinoé était inoffensive ; elle ne devint dangereuse, par conséquent, ne fut séquestrée et assassinée, que quand elle fut en passe de devenir régente [1]. Le coup fait, les conspirateurs se trouvèrent dans une situation embarrassante, d'où ils ne pouvaient se tirer qu'à force d'audace. Agathocle, qui est toujours nommé avant Sosibios dans le récit de Polybe, paraît avoir pris le premier rôle, Sosibios ne le suivant que parce qu'il ne pouvait plus reculer. Le vieux routier était au bout de sa carrière, et il aurait voulu sans doute la terminer d'une façon plus tranquille. Il n'est plus question de lui par la suite : on se demande même s'il a assez vécu pour assister au triomphe éphémère de son imprudent et impudent collègue [2]. En tout cas, il ne vit pas le châtiment ; il mourut impuni, ce qui, d'ailleurs, ne scandalise aucunement Polybe.

comme on le verra plus loin (p. 342), Polybe dit expressément que Philammon fut fait Libyarque et envoyé à Cyrène après le meurtre d'Arsinoé. Il eût d'ailleurs été plus difficile de cacher le forfait à Cyrène, où le voyage de la reine aurait attiré l'attention, qu'à Alexandrie.

1. La dédicace de Comon, οἰκονόμος τῶν κατὰ Ναύκρατιν, en l'honneur du roi Ptolémée et de son fils Ptolémée, sans mention d'Arsinoé (Strack, n. 57), ne prouve pas qu'Arsinoé fût morte avant le roi, mais simplement que, pour un fonctionnaire bien renseigné, elle ne comptait plus.

2. Mahaffy (*History*, p. 143) est convaincu que Sosibios le père est mort avant la révélation publique du crime. Niese (II, p. 573, 3) l'admet aussi, et pense même que sa mort décida Agathocle à ne plus tergiverser. Polybe met bien en scène sur l'estrade Ἀγαθοκλῆς καὶ Σωσίβιος ; mais ce Sosibios serait Sosibios le fils (Mahaffy) ou une interpolation (Niese). Mais Sosibios le fils ne paraît que plus tard et dans un rôle honorable, protégeant le roi et épargné par le peuple au moment où l'émeute se rue contre Agathocle (Polyb., XV, 6, 8). Ce Sosibios n'est certainement pas celui qui figurait sur l'estrade à côté d'Agathocle. On pourrait supposer que le vieux Sosibios avait été sacrifié auparavant par Agathocle, soit aux rancunes populaires, soit à sa propre ambition. Aussi Dindorf écrit, dans l'*Index* de son édition de Polybe : *Sosibius occiditur ab Agathocle*, sans référence aucune. Mais Polybe cite Sosibios parmi ceux qui ont exploité la faiblesse de Philopator et n'en ont pas été punis comme Agathocle (XV, 34, 4). Mourir de la main de son complice eût été, ce semble, un châtiment à mentionner. Agathocle était resté en bons termes avec les fils de Sosibios (voy. ci-après), ce qui achève la démonstration. En somme, le seul fait constaté, argument négatif, explicable par les lacunes du texte de Polybe, n'autorise pas à faire violence au texte qui nous a été conservé.

Agathocle réussit, en effet, pour le moment à braver la réprobation populaire et à s'imposer comme tuteur de l'enfant sous le nom duquel il allait gouverner. Au milieu de la surprise universelle, il ne se trouva personne pour pousser le cri qui eût déchaîné l'émeute et, en dépit du plan concerté avec les commandants de troupes, eût livré sur l'heure les criminels à la justice du peuple.

CHAPITRE IX

PTOLÉMÉE V ÉPIPHANE

(204-181).

§ I. — Le gouvernement des régents (204-196). — L'Égypte gouvernée par Agathocle. — Tyrannie et proscriptions d'Agathocle. — Défection de Tlépolème : soulèvement d'Alexandrie. — Exécution populaire d'Agathocle et Agathoclia; extermination de son parti : Tlépolème régent (202). — Tlépolème et Sosibios le Jeune. — Antiochos III et Philippe V de Macédoine coalisés contre l'Égypte. — Philippe s'empare de la Thrace (202) et de Samos (201). — Philippe, vainqueur des Rhodiens à Ladé (201), dévaste la Carie. — Antiochos III envahit la Cœlé-Syrie (201) : siège et prise de Gaza. — Intervention officieuse des Romains : la légende de la tutelle romaine. — Tlépolème destitué et remplacé par Aristomène et Scopas. — Guerre de Syrie (199-198) : préparatifs de Scopas; ses succès en Cœlé-Syrie (199) : bataille de Panion; la Cœlé-Syrie définitivement perdue pour l'Égypte (198). — Scopas mis à mort par Aristomène (197). — Répression des troubles en Égypte : exécution des chefs rebelles à Memphis (197). — Proclamation de la majorité du roi (ἀνακλητήρια) à Alexandrie et sacre du roi à Memphis (197). — Le décret sacerdotal de Memphis ou « pierre de Rosette » (196).

§ II. — Le gouvernement du roi. — Les possessions égyptiennes d'Asie-Mineure au pouvoir d'Antiochos III. — Intervention des Rhodiens et des Romains : pourparlers de Lysimachia (196). — Antiochos se prépare à la guerre contre les Romains : ses négociations avec la cour d'Alexandrie. — Fiançailles de Ptolémée Épiphane avec Cléopâtre, fille d'Antiochos III : la Cœlé-Syrie dot de Cléopâtre (195). — Mariage de Ptolémée et Cléopâtre à Raphia (193/2). — Aristomène mis à mort : le favori Polycrate (192 ?). — Neutralité de l'Égypte dans la « Guerre de Syrie » entre Antiochos III et les Romains (192-190) : servilité de Ptolémée à l'égard des Romains. — L'Égypte exclue du

partage au traité d'Apamée (188). — Négociations entre Ptolémée et la Ligue achéenne (186/5). — Pacification des troubles en Égypte : exécution des rebelles (185). — Ptolémée se prépare à reprendre la Cœlé-Syrie : mort soudaine du roi (181).

§ I

Le gouvernement des régents.

L'enfant sur qui reposait tout l'avenir de la dynastie avait alors entre quatre et cinq ans. Agathocle, rassuré par la résignation apparente de la grande ville et investi par la mort de Sosibios d'une sorte de dictature, pouvait se promettre de longues années de règne. « Le susdit, lorsqu'il eut déposé les urnes dans les sépultures royales et ordonné de quitter le deuil, distribua d'abord aux troupes la solde de deux mois, persuadé que chez le grand nombre le sens pratique émousserait la haine. Ensuite, il leur dicta la formule du serment qu'ils avaient accoutumé de prêter lors de la proclamation des nouveaux rois. Il éloigna Philammon, qui avait présidé au meurtre d'Arsinoé [1], le nommant Libyarque des régions du côté de Cyrène : quant au petit roi, il le confia à Œnanthé et Agathoclia. Après cela, il envoya en Asie, près du roi Antiochos, Pélops fils de Pélops, pour l'inviter à garder l'attitude d'un ami et à ne pas transgresser les conventions passées avec le père de l'enfant. Ptolémée, fils de Sosibios, fut dépêché à Philippe pour régler l'affaire du mariage [2] et demander au roi son secours, dans le cas où

1. Cette expression énigmatique — τὸν ἐπιστάντα τῷ τῆς Ἀρσινόης φόνῳ (Polyb., XV, 25 a, 9). — est répétée textuellement plus loin (XV, 33, 11). Philammon est l'assassin principal ; mais il avait eu des collaborateurs.

2. Τὰ περὶ τὰς [τῆς ?] ἐπιγαμίας συνθησόμενον (Polyb., XV, 25, 10). La leçon τάς rend le passage inintelligible. On ne voit pas à quel propos une question juridique de *connubium* aurait pu être soulevée. Avec la correction τῆς, on ne peut que conjecturer un projet de mariage (auquel cas ἐπιγαμία est impropre) entre le roi et une fille de Philippe (cf. Niese, II, p. 574, 1). Mais on ne connaît pas de fille à Philippe ; Épiphane était encore un enfant,

Antiochos attaquerait sérieusement ses voisins au mépris des traités. Le régent chargea aussi Ptolémée, fils d'Agésarchos, d'une ambassade auprès des Romains, dans l'idée qu'il ne se presserait pas d'accomplir sa mission, mais qu'une fois arrivé en Grèce et rencontrant là parents et amis, il y resterait. Agathocle cherchait, en effet, à se débarrasser de tous les hommes marquants, par défiance. Il envoya aussi l'Étolien Scopas [1] en Grèce pour recruter des mercenaires, avec quantité d'or pour les arrhes. Il avait pris cette résolution pour deux raisons : l'une, c'est qu'il comptait se servir de ses nouvelles recrues dans la guerre contre Antiochos; l'autre, c'est qu'il voulait envoyer les anciens mercenaires, ceux qu'il avait sous la main, dans les postes de l'intérieur et des colonies, tandis qu'avec les nouveaux venus il compléterait et renouvellerait le service et la garde du palais, ou même la garnison du reste de la ville. Il s'imaginait que des hommes recrutés et payés par lui, qui ne seraient au courant d'aucun des faits passés et par conséquent ne s'en préoccuperaient pas, des gens qui mettraient en lui leurs espérances, seraient pour lui des auxiliaires dociles, tout prêts à le couvrir, à remettre l'ordre, à exécuter ce qu'il leur commanderait [2] ».

Agathocle avait d'excellentes raisons pour se défier et des hommes importants et des petites gens, c'est-à-dire de tout le monde. Aussi sa police avait-elle l'oreille fine. Un certain Dinon, qui, comme on l'a vu plus haut, avait pris part au meurtre d'Arsinoé au lieu de la sauver, allait maintenant faire à tout venant des confidences larmoyantes. Agathocle

et l'emploi de l'article suppose que l'affaire avait déjà eté engagée. Le passage reste énigmatique.

1. Scopas était un ex-stratège de la Ligue étolienne, qui était venu chercher fortune à Alexandrie à la fin du règne de Philopator, et avait été largement appointé par le roi (Polyb., XIII, 2). D'après une conjecture quelque peu aventurée, ce [Σκόπα]ς Κράτωνος aurait joué un rôle à la bataille de Raphia (Clermont-Ganneau, ci-dessus, p. 311, 1).

2. Polyb., XV, 25 a, 8-11.

le fit mettre à mort, et l'on trouva que « de toutes ses injustices, celle-là était la plus juste [1] ». Malheureusement pour lui, il ne se contentait pas de frapper ses complices. L'habitude qu'il avait de braver l'opinion lui fit oublier toute prudence. Il n'était bruit que de ses orgies, de femmes mariées, de fiancées, de vierges, souillées par sa luxure, de l'orgueil dont il était bouffi et qui rendait ses excès plus intolérables encore. Le peuple se taisait cependant, attendant un homme qui osât enfin parler et agir [2]. On était prêt à acclamer n'importe quel sauveur. Les rhéteurs qui, plus tard, prenaient comme matière de discours Hannibal rappelé à Carthage, se demandant s'il devait obéir ou rester en Italie, ou « s'il n'irait pas plutôt en Égypte s'emparer d'Alexandrie [3] », se faisaient une idée assez juste de l'état des esprits exaspérés par l'insolente tyrannie d'un parvenu et d'un scélérat.

Un homme ainsi attendu arrive toujours. Ce fut, dans l'occurrence présente, le stratège Tlépolème. Ce personnage était resté à l'écart, du vivant de Philopator. Il avait dû exercer quelque part un commandement militaire et encourir une disgrâce qui le fit rentrer dans la vie privée [4]. Il n'en fut que plus populaire après la mort du roi. Comme on s'attendait à être attaqué du côté de la Syrie, il devint l'homme nécessaire à la défense du pays, et sans doute Agathocle s'empressa de l'envoyer à Péluse surveiller la frontière, avec l'espoir qu'il s'occuperait plus de la Syrie que d'Alexandrie. Dangereux près de la cour, Tlépolème le fut encore à Péluse. Il faisait de l'opposition et travaillait à embaucher ses officiers. Il les invitait à sa table et portait

1. Polyb., XV, 25 b.

2. Polyb., XV, 25 a, 12-18.

3. [Cic.] *Rhet. ad Herenn.*, III, 2. C'est précisément alors, en 203, qu'Hannibal est rappelé en Afrique.

4. Polybe dit que Tlépolème avait l'habitude de la vie militaire et des manœuvres (XVI, 21), et ailleurs (XV, 25 a, 19), que, après la mort de Philopator, il redevint général : στρατηγὸς πάλιν ἐγενήθη τῶν κατὰ Πηλούσιον τόπων. La langue de Polybe est telle qu'on n'ose presser le sens des mots.

en leur présence des toasts facétieux au « décorateur des banquettes, à la harpiste et à la tondeuse, ou encore, au mignon qui, au temps où tout jeunet il versait le vin au roi, se prêtait à tout après boire [1] ». Agathocle, informé de ces menées, essaya de prendre les devants. Il répandit le bruit que Tlépolème se préparait à trahir le roi et à livrer à Antiochos le gouvernement de l'Égypte ; mais l'inquiétude d'Agathocle ne fit qu'accroître la popularité de l'heureux général. Le régent voulut s'assurer au moins, en cas d'émeute, l'obéissance de la garnison. Il fit appel au patriotisme des « Macédoniens » [2], à leur dévouement pour l'enfant royal, qu'il leur montrait en pleurant. Cette scène d'attendrissement, jouée par Agathocle et Agathoclia, la prétendue « nourrice » du petit roi, manqua son effet : les comédiens furent sifflés. Agathocle reçut le même accueil des autres corps de troupes, qu'il avait soin de convoquer séparément. En outre, des provinces supérieures, où il avait relégué les mercenaires de l'ancienne garnison, revenaient « beaucoup de soldats, qui excitaient leurs amis et leurs parents à remédier aux malheurs de l'Égypte et à ne pas se laisser insulter davantage par des gens si indignes ». Enfin, Tlépolème était en mesure d'affamer la ville, ou du moins on le disait pour hâter le soulèvement qui se préparait [3].

Agathocle le hâta lui-même par des mesures de rigueur. Il voulut sans doute avoir sous la main des otages et fit arrêter Danaé, la belle-mère de Tlépolème. Il dressait des

1. Polyb., XV, 25 a, 24. Cf. ci-dessus, p. 331, 3.
2. Polyb., *loc. cit.* Les Macédoniens étaient les prétoriens d'Alexandrie.
3. Le rôle de Tlépolème en matière d'approvisionnements n'est pas clair. On a fait de lui une sorte de « préfet de l'annone » alexandrin, sans autre texte que celui-ci : διὰ τὸ πάντων τῶν παρακομιζομένων εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν κρατεῖν τοὺς περὶ Τληπόλεμον (Polyb., XV, 26. 11). Mais Tlépolème était alors à Péluse, ou en marche de Péluse sur Alexandrie. S'il peut affamer la ville, c'est parce qu'il occupe les routes et que peut-être la flotte, commandée naguère par Nicon (Polyb., XV, 25 a, 28), un ami d'Agathocle, avait fait défection. Dans le passage mutilé de Polybe, l'exposé des causes du soulèvement commence par Nicon (phrase interrompue qui termine le fr. de l'Escurial).

listes de proscription. Le somatophylaque Mœragène, soupçonné de correspondre secrètement avec Tlépolème et de conspirer avec son parent Adæos, gouverneur de Bubaste, fut arrêté également, et Agathocle ordonna de le mettre à la torture pour lui arracher des aveux. Ce fut le signal de la révolution. Mœragène, au moment d'être passé par les verges, profita d'un premier moment de trouble et s'enfuit tout nu près des soldats macédoniens, dont les tentes étaient placées à courte distance du palais. Ceux-ci, indignés, appelèrent leurs camarades aux armes. En un instant, toutes les troupes furent en pleine révolte ; la population suivit leur exemple et la grande ville s'ébranla tout entière.

Polybe décrit avec une sorte de complaisance les excès auxquels se livra la populace et la soldatesque dans la sanglante journée du lendemain. Durant la nuit, Agathocle, qui avait intercepté une proclamation adressée aux troupes par Tlépolème et avait cherché à noyer son souci dans le vin, se décida enfin à sortir de sa torpeur. Suivi de tous les « parents » (συγγενεῖς), — c'est-à-dire des hauts fonctionnaires de la cour, — à l'exception de Philammon, il se rendit près du roi et l'emmena dans une galerie qui faisait communiquer le palais avec le théâtre, comptant ou fuir par cette issue ou s'y barricader derrière les trois grosses portes établies dans l'axe du couloir. Fuir n'était plus possible. Le palais était comme une île battue par les flots irrités d'une multitude qui couvrait jusqu'aux perrons et aux toits des maisons. Au lever du jour, le roi, que la foule appelait, ne paraissant pas, les Macédoniens envahirent la grande salle du Conseil. « Informés bientôt de l'endroit où était le roi, ils firent sauter les premières portes de la galerie, et, lorsqu'ils furent arrivés à la seconde, ils demandèrent le roi à grands cris. Agathocle, qui prévoyait son sort, demanda aux somatophylaques enfermés avec lui d'aller trouver les Macédoniens, de leur dire de sa part qu'il était prêt à quitter la tutelle du roi, le pouvoir, ses honneurs, ses richesses, tout

ce qu'il possédait enfin, et de les prier de lui laisser la vie sauve avec le strict nécessaire, de manière que, rentré dans le peuple, il ne pût, même s'il le voulait, faire de mal à personne [1] ».

Après quelque hésitation, un somatophylaque, l'Acarnanien Aristomène, se décida à jouer le rôle de parlementaire. Il faillit être massacré par les assaillants, qui lui intimèrent l'ordre de revenir accompagné du roi ou de ne pas reparaître. « Les Macédoniens, après l'avoir congédié, foncèrent sur la deuxième porte et la renversèrent. Alors Agathocle, voyant l'exaspération des Macédoniens, en vint à tendre vers eux, à travers les barreaux, ses mains suppliantes. Agathoclia montrait ses mamelles qui, disait-elle, avaient allaité le roi; il n'est pas de prières auxquelles ils n'eussent recours pour obtenir seulement la vie. A la fin, voyant que leurs gémissements n'amélioraient pas leur situation, ils se décidèrent à envoyer l'enfant avec les somatophylaques. Les Macédoniens, s'emparant aussitôt du roi, le hissèrent sur un cheval et le conduisirent au Stade. A son aspect, des cris et des applaudissements éclatèrent de toutes parts; on fit descendre l'enfant de cheval et on le fit asseoir sur le siège royal. Dans la foule régnaient à la fois la joie et la tristesse : la joie, parce qu'elle avait recouvré son roi; la tristesse, parce qu'elle n'avait pas les coupables entre les mains et ne leur avait pas infligé le châtiment qu'ils méritaient. Aussi criait-on sans cesse qu'il fallait amener et exposer aux regards du peuple les auteurs de tant de maux. Cependant, la journée s'avançait, et, le peuple n'ayant pas d'objet sur qui il pût passer sa colère, Sosibios fils de Sosibios, qui était alors somatophylaque, prit une résolution aussi utile au prince qu'au royaume. Voyant que rien ne pouvait apaiser l'effervescence

1. Il est bon d'avertir que, dans tout ce passage (Polyb., XV, 31, 2-4), les verbes sont au pluriel, Agathocle étant remplacé par οἱ περὶ τὸν Ἀγαθοκλέα. Évidemment, c'est lui, et lui seul, qui parle d'abandonner la tutelle (ἐπιτρόπεια) du roi. On connaît cette manie caractéristique de l'écrivain.

de la foule et le petit enfant tout décontenancé par tout cet entourage inaccoutumé et le brouhaha de la multitude, il demanda au roi s'il consentait à livrer à la vindicte populaire ceux qui l'avaient desservi, lui et sa mère. Celui-ci ayant répondu par un signe affirmatif, Sosibios dit à quelques somatophylaques d'annoncer la volonté du roi ; puis, se levant, il conduisit l'enfant, pour réparer ses forces, dans sa maison à lui qui était tout près. Sitôt que l'ordre du roi fut connu, ce ne fut partout qu'applaudissements et que cris. Agathocle et Agathoclia s'étaient, dans l'intervalle, séparés et retirés dans leurs logements respectifs : mais bientôt des soldats, les uns spontanément, les autres pressés par la foule, se mirent à leur recherche ».

« Un hasard malheureux donna le signal du carnage. Un des familiers et des flatteurs d'Agathocle, nommé Philon, parut sur le Stade en état d'ivresse : à la vue de la foule en émoi, il s'écria que, si Agathocle se tirait d'affaire, on aurait, comme dernièrement, à se repentir de cette équipée. A ces mots, les uns l'injurièrent, les autres le poussèrent violemment ; et, comme il faisait mine de résister, on lui déchira aussitôt sa chlamyde et on le perça à coups de lance. Le peuple l'eut à peine vu traîner encore palpitant sur la place au milieu des invectives et pris un avant-goût du meurtre, qu'il attendit avec impatience l'arrivée des autres victimes. Bientôt parut en tête Agathocle enchaîné. Dès son entrée, des individus se précipitèrent sur lui et le transpercèrent immédiatement. Ceux-là, au lieu de faire l'office d'ennemis, lui rendirent service ; grâce à eux, il n'eut pas la fin qu'il méritait. Après lui fut amené Nicon, — un amiral, parent d'Agathocle, — ensuite, Agathoclia nue, avec ses sœurs et toute sa famille. Enfin, des gens qui avaient arraché Œnanthé du Thesmophorion l'amenèrent toute nue sur un cheval. Tous ces malheureux furent abandonnés ensemble à la multitude. Les uns les mordaient, les autres les perçaient de dards, d'autres leur arrachaient les yeux : à mesure

qu'une victime tombait, on l'écartelait. Toutes furent déchirées de cette manière, car la cruauté des Égyptiens en colère est terrible. Sur ces entrefaites, des femmes qui avaient été les intimes d'Arsinoé apprirent que Philammon était arrivé de Cyrène à Alexandrie depuis trois jours, Philammon, celui qui avait présidé au meurtre de la reine. Elles se ruèrent sur sa maison, l'envahirent et le tuèrent à coups de pierres et de bâton ; elles étranglèrent son fils, qui sortait à peine de l'enfance ; enfin, elles traînèrent la femme de Philammon toute nue sur la place publique et l'égorgèrent. Telle fut la fin d'Agathocle, d'Agathoclia et de toute leur parenté » (202) [1].

La fureur populaire avait balayé d'un seul coup, sans s'attarder à faire le triage des responsabilités, les immondices accumulées autour du trône sous le règne précédent [2] ; mais elle avait respecté la royauté. La fonction de régent et tuteur du jeune Ptolémée fut dévolue à Tlépolème, qui marchait alors sur Alexandrie et y dut arriver à temps pour recueillir l'héritage d'Agathocle.

Le nouveau régent était un homme à la fleur de l'âge, qui avait grand air, un renom de bravoure et une certaine réputation de tacticien. Les talents qu'il n'avait pas, on les lui prêtait et on voulait ignorer ses défauts. C'est plus tard seulement qu'on s'aperçut qu'il était vaniteux, insolent, ami du jeu et de la bonne chère ; de plus, administrateur incapable et imprévoyant, qui prit de lui-même l'habitude de puiser à pleines mains dans le Trésor pour contenter ses

1. Polyb., XV, 31-33. Polybe s'indigne modérément, et pas contre la foule. Réfléchissant sur cette punition, à laquelle tant d'autres avaient échappé, il trouve qu'Agathocle se l'est attirée διὰ τὴν ἰδίαν ἀνανδρίαν καὶ ῥᾳθυμίαν (XV, 34, 6), c'est-à-dire qu'avec plus d'énergie, il aurait paré le coup.

2. *Morte regis* (sc. *Philopatoris*), *supplicio meretricum velut expiata regni infamia* (Justin., XXX, 2, 8). L'expiation fut achevée par l'institution d'un culte spécial d'Arsinoé Philopator, culte dont la prêtresse (ἱέρεια) est mentionnée dans la pierre de Rosette (ci-après, p. 371). E. Beurlier (p. 75) a été singulièrement distrait en le notant comme institué en l'an 23 de Philopator, qui n'a régné que 17 ans.

amis, ses flatteurs, les généraux, les comédiens. Tlépolème ne prit pas toute licence au début. Il confia la garde de l'anneau royal et de la personne du roi au jeune Sosibios, qui s'acquitta de ces hautes fonctions avec beaucoup de prudence et de dignité. Mais, au bout de peu de temps, les rapports s'aigrirent entre le régent et les courtisans qui n'avaient pas voulu s'enrôler dans la bande de ses adulateurs. Tandis que Tlépolème passait son temps à jouer à la paume, à faire de l'escrime et à banqueter avec de joyeux compagnons, les mécontents affectaient des allures austères ; ils opposaient à la frivolité et aux gaspillages de Tlépolème l'attitude correcte et digne de Sosibios.

Sur ces entrefaites revint de Macédoine, où Agathocle l'avait envoyé en ambassade, le frère de Sosibios, Ptolémée, dont la sotte jactance provoqua un petit coup d'État de la part du régent. Ptolémée, on le vit bien par la suite, n'avait su obtenir de Philippe aucun engagement, aucune promesse ; mais il avait fréquenté les jeunes gens de la cour de Pella et pris les belles manières. Déjà très satisfait de lui-même avant de partir, et tirant vanité de la situation qu'il devait à son père, « il lui semblait qu'il était devenu un homme depuis qu'il avait voyagé et frayé avec des Macédoniens authentiques, et que ceux d'Alexandrie étaient restés des esclaves et des imbéciles [1] ». Tlépolème ne supporta pas longtemps les airs arrogants du nouveau venu et les mauvais propos de la coterie adverse. Après avoir essayé du dédain, « apprenant que dans un conciliabule ses ennemis avaient osé, lui absent, lui reprocher ouvertement de mal gérer les affaires du royaume, alors, piqué du procédé, il convoqua le Conseil et déclara que, si ses adversaires le calomniaient sous main et entre eux, il avait, lui, l'intention de les accuser publiquement et en face. Après sa harangue, il reprit le sceau à Sosibios, et, le gardant à sa dispo-

1. Polyb., XV, 22, 4-5.

sition, il géra depuis lors toutes les affaires à sa guise [1] ».

Devenu dictateur, un peu malgré lui, Tlépolème eut bientôt vu le déclin et la fin de cette popularité dont il était si fier. On trouva sans doute que le vaillant général ne cherchait guère les occasions de déployer sa bravoure et prenait trop aisément son parti des mécomptes subis par la politique égyptienne. Les événements se précipitaient au dehors, des événements qu'il était facile de prévoir et qui prirent l'insouciant Tlépolème au dépourvu.

Le vaniteux ambassadeur qui revenait de Macédoine n'avait probablement rien su deviner de ce qui se tramait entre Philippe V et Antiochos III. Agathocle s'attendait bien à être attaqué en Cœlé-Syrie par Antiochos ; mais il avait caressé l'espoir chimérique d'avoir le roi de Macédoine pour allié contre le roi de Syrie. Pendant ce temps, les deux monarques, aussi ambitieux l'un que l'autre, considéraient l'Égypte comme une proie qu'ils allaient se partager tout entière [2]. Polybe s'étonne que des rois, qui par un sentiment naturel de solidarité auraient dû respecter la royauté légitime, aient eu l'idée de dépouiller et détrôner un des leurs, et cela « sans vergogne, avec une avidité bestiale », à l'instar des poissons, chez qui, dans la même espèce, les gros mangent les petits [3]. Le grave historien n'exagère peut-être pas l'appétit des deux alliés ; mais, en fait, il leur eût été difficile de s'entendre pour partager l'Égypte elle-même. Ce qu'ils voulaient, au fond, et ce qui put faire l'objet d'un pacte réel, c'était s'adjuger les possessions des Lagides

1. Polyb., XV, 22, 8-11. La harangue est perdue, l'excerpteur l'ayant découpée et reportée dans une autre partie des morceaux choisis, ainsi qu'il en avertit en note.

2. Cf. ci-dessus, p. 336. Jean d'Antioche (*FHG.*, IV, p. 558) parle d'une coalition entre ὅ τε τῆς Συρίας βασιλεὺς Σέλευκος (*sic*) et Philippe, lesquels sont arrêtés dans leur entreprise par les Romains, qui « apaisent un soulèvement national en Égypte et proclament Ptolémée Épiphane souverain du pays ». C'est un amas de bévues où surnage l'idée, fausse également (ci-après, p. 357, 1), que Ptolémée Épiphane était le pupille des Romains.

3. Polyb., XV, 20 (ci-dessus, p. 316, 2).

hors de l'Égypte, chacun prenant ce qui était à sa portée [1]. Philippe aurait la Thrace, dont il avait probablement déjà commencé la conquête [2], l'Archipel, la Carie et Samos, à charge pour lui de s'accommoder ou de se battre avec les Rhodiens : Antiochos prendrait la Cœlé-Syrie et la Phénicie [3]. On dit aussi que « les deux rois s'étaient engagés réciproquement à faire campagne, Philippe avec Antiochos contre l'Égypte et Cypre, et Antiochos avec Philippe contre Cyrène, les îles Cyclades et l'Ionie [4] ». C'était du moins le plan qu'on leur prêtait. Le leur était moins compliqué ; ils n'avaient pas besoin, pour s'entr'aider, de joindre leurs forces ; il leur suffisait de marcher en même temps, ce que, du reste, ils ne firent pas davantage, chacun agissant à son heure et à sa guise.

Philippe, qui était toujours sous les armes et à l'affût de toutes les occasions, fut le premier prêt. Dès 202, sans déclaration de guerre, il se rua sur la Thrace, pendant que les corsaires à sa solde, menés par l'Étolien Dicéarque, mettaient à feu et à sang les Cyclades et les villes riveraines de l'Hellespont [5]. Les clients de l'Égypte, abandonnés par elle, invoquèrent la protection de la Ligue étolienne. Lysimachia,

1. D'après S. Jérôme (*In Dan.*, XI), le pacte portait (*ut*) *dimicarent sub hac conditione ut proximas civitates regno suo singuli de regno Ptolemaei jungerent.* Tite-Live semble croire au projet de démembrement total : *foedus ictum cum Antiocho Syriae rege divisaeque jam cum eo Aegypti opes* (XXXI, 14), et de même Justin (XXX, 2, 8).

2. La Thrace ne figure pas dans le sommaire de Polybe (III, 2, 8) ; mais à la fin du XIIIe livre, où il racontait les événements de l'an 204, on retrouve dans des fragments des noms de villes de Thrace, comme Adrane, Areion Pedion, Kabyle, la tribu thrace des Digères. Il est beaucoup question dans ce livre des agissements de Philippe en Crète et contre les Rhodiens, et Philippe est à peu près le seul qui ait pu avoir affaire en Thrace.

3. Polyb., *loc. cit.*

4. Appian., *Maced.*, 4. Seulement, Appien met le pacte au début du règne de Philopator (ἔτι παῖς ὢν Πτολεμαῖος ὁ τέταρτος, ᾧ Φιλοπάτωρ ἐπώνυμον ἦν), méprise qui peut passer pour grossière.

5. Dans l'Archipel, Philippe possédait déjà Péparèthe, et probablement Scyros, Andros et Amorgos, Lemnos et Imbros. Ses corsaires, plus soucieux de piller que de conquérir, paraissent avoir occupé Paros et Cythnos (Niese, II, p. 580-581).

Chalcédoine, Cios, confièrent leur défense à des généraux étoliens [1]. L'ingérence de ses éternels ennemis ne put qu'exciter l'ardeur de Philippe. Lysimachia tomba en son pouvoir, puis Sestos, puis Périnthe, puis Chalcédoine. Son beau-frère Prusias l'aida à prendre Cios, où il fit le vide complet, et au retour, il mit encore la main sur Thasos, au mépris de la parole donnée [2], se montrant partout de mauvaise foi et aussi cruel que perfide.

L'année suivante (201), il équipa une grande flotte, qui, pour son coup d'essai, prit Samos, la plus importante des possessions égyptiennes sur la côte d'Asie. Samos paraît avoir été occupée sans résistance. De là, il attaqua brusquement Chios. Il comptait sans doute s'emparer de la ville par surprise ; mais celle-ci se défendit et fut secourue. Les secours ne lui vinrent pas d'Égypte, où les intrigues de cour absorbaient l'attention des gouvernants. Les Rhodiens, après avoir vainement protesté contre le forban sans foi ni loi qui pillait, vendait ou exterminait les vaincus, s'étaient enfin décidés à défendre par les armes leurs intérêts et la morale internationale [3]. Ils avaient entraîné dans leur alliance Chios, Cyzique, Byzance, et enfin Attale de Pergame. Les flottes de Rhodes et de Pergame vinrent débloquer Chios. Comme il cherchait à regagner Samos, Philippe fut assailli par Attale et l'amiral rhodien Théophiliscos dans le détroit que forme, entre Chios et la côte d'Asie, le promontoire Argennon. La flotte macédonienne fut battue et ses équipages subirent des pertes énormes; mais, Attale s'étant trouvé coupé du reste de son escadre et obligé de se réfugier à Érythræ, d'autre

1. Polyb., XVIII, 3, 11 sqq. XV, 23, 8 sqq.

2. Il avait promis indépendance complète aux Thasiens (Polyb., XV, 24). Nous ne savons s'il respecta mieux la charte qu'il octroya, l'année suivante, à Nisyros (Dittenb., 195 = Michel, 43 = *CIGIns.*, III, 91).

3. Sur les événements de 204 à 197, en ce qui concerne les hostilités entre les Crétois d'une part, les Rhodiens et Insulaires (Cos, Kalymna, Karpathos, etc.), d'autre part guerre fomentée par Philippe, patron des Crétois depuis 219, voy. R. Herzog, Κρητικὸς πόλεμος (in *Beitr. z. alten Gesch.*, II, 2 [1902], p. 316-333). Cf. ci-dessus, p. 292, 2. Niese, III, p. 80.

part, l'amiral rhodien étant blessé à mort, Philippe s'attribua la victoire et parut rester maître du champ de bataille. Du reste, il prit bientôt sa revanche à Ladé, devant Milet. Attale et les Rhodiens avaient sans doute commis la faute de se séparer, et ce doit être la flotte rhodienne seule qui soutint le choc à Ladé [1]. Cette fois, Philippe remporta la victoire, et les Milésiens effrayés s'empressèrent d'ouvrir leurs portes au vainqueur [2], qui se contenta de leurs hommages et ne mit point chez eux de garnison. Le triomphe du Macédonien parut dès lors si décisif, que, dit Polybe, « après la bataille de Ladé et la retraite des Rhodiens, Attale ne s'en mêlant plus, Philippe pouvait évidemment faire la traversée d'Alexandrie : et c'est un des faits qui montrent le mieux que Philippe se conduisait comme un fou [3] ».

Heureusement pour l'Égypte, le fou se jeta comme un furieux sur le territoire de Pergame, brûlant, saccageant tout; puis, ne pouvant ni prendre la ville, ni décider Attale à en sortir, ni attendre parce qu'il manquait d'approvisionnements, il revint sur ses pas et alla promener la dévastation en Carie, pillant à la fois pour détruire et pour nourrir son armée famélique, menant, comme le dit Polybe, une « vie de loup ». Il s'avança ainsi jusque dans la Pérée ou Cher-

1. L'ordonnance des faits donne lieu à une mêlée d'opinions. Les uns suivent Appien (*Maced.*, 4), qui met le ravage du territoire de Pergame après la bataille ou même la prise de Chios. Les autres suivent Polybe; mais les extraits de son texte ne forment pas un récit continu et peuvent être placés dans un ordre arbitraire. Aussi, bon nombre d'érudits (Schneiderwirth, Peter, Dindorf) mettent la bataille de Ladé (Polyb., XVI, 1 a et 15 Dindorf) avant celle de Chios (Polyb., XVI, 2-10); le plus grand nombre (Flathe, Rospatt, Mommsen, Nissen, Holm, van Gelder, Niese, etc.) gardent l'ancien système, qui est, du reste, plus intelligible. C'est celui que j'ai suivi, sauf en un point. Il m'a semblé que Philippe n'a dévasté le territoire de Pergame, comme la Pérée rhodienne, qu'à titre de représailles. Mahaffy (*Empire,* p. 295) est d'avis qu'il n'y eut qu'une bataille sérieuse, celle de Chios. Comme il n'y avait pas de navires égyptiens à Chios, Niebuhr a corrigé la leçon Αἰγυπτίων en ὑπεναντίων (Polyb., XVI, 7, 6).

2. Polyb., XVI, 15, 6. Cf. Haussoullier, *Milet*, pp. 140. 149.

3. Polyb., XVI, 1ª Dindorf. D'après T. Live (XXXI, 14), Philippe n'avait pas à se louer du résultat des deux batailles (*neutro feliciter praelio*).

sonèse rhodienne [1]. Sauf Éphèse, l'Égypte avait, pour le moment, perdu à peu près tout ce qu'elle possédait en Asie-Mineure. Mais Philippe n'était pas le plus dangereux de ses ennemis. Comme il attaquait tout le monde à la fois, une clameur d'indignation s'éleva de tous côtés, une clameur dont l'écho parvint bien vite à Rome. Attale avait dû songer tout d'abord à faire appel aux Romains, dont il était l'allié depuis dix ans. C'est à regret qu'il avait consenti à faire cause commune avec les Rhodiens [2], qui, eux, tenaient beaucoup moins à provoquer l'ingérence de la République romaine dans leurs affaires [3]. Maintenant, les députés de Rhodes se joignirent aux siens pour aller dénoncer au Sénat romain les entreprises de Philippe contre les villes d'Asie. Ils se rencontrèrent à Rome avec les députés athéniens et étoliens, qui apportaient de leur côté leurs doléances [4]. Le moment était bien choisi. Vainqueurs de Carthage, les Romains s'apprêtaient à demander compte au Macédonien de ses accointances avec Hannibal, et ils n'étaient pas fâchés de le faire sous d'autres prétextes, qui leur permettraient de prendre des airs plus désintéressés. Des deux rois coalisés contre l'Égypte, le plus brutal n'était pas pour elle le plus inquiétant. Le gouvernement alexandrin, se sentant protégé par l'orage qui s'amassait sur la tête de Philippe, n'eut de ce côté qu'à laisser faire.

Mais, ce qui donne une idée de l'incroyable désarroi qui régnait à Alexandrie et de l'incapacité des gouvernants, c'est qu'on avait laissé faire aussi Antiochos, qui, pendant que son

1. Polyb., XVI, 24, 4.

2. Polyb., XVI, 9, 4.

3. Niese (II, p. 584) pense, comme bien d'autres, que les Rhodiens envoyèrent leurs ambassadeurs à Rome avant de se battre. Ce dut être l'avis d'Attale, mais non pas de Théophiliscos.

4. Les Athéniens s'étaient attiré une invasion des Acarnaniens, par un acte d'intolérance stupide. Lors de la célébration des Grands Mystères (sept. 201?), ils avaient mis à mort deux jeunes Acarnaniens, qui, ne connaissant pas les règlements, avaient pénétré dans le temple d'Éleusis sans être initiés. Les Acarnaniens avaient demandé à Philippe de les aider à venger leurs compatriotes (Liv., XXXI, 14).

allié était aux prises avec les Rhodiens, envahissait la Cœlé-Syrie (201). Cette première campagne semble avoir été pour l'agresseur une promenade militaire. Antiochos ne rencontra de résistance sérieuse qu'à Gaza. La cité philistine, qui tenait, dit Polybe, à « garder sa foi à Ptolémée [1] », c'est-à-dire à ne pas échanger le protectorat égyptien contre la domination moins accommodante des Séleucides, soutint vaillamment un long siège, qui, aucun secours ne venant d'Égypte, finit par une capitulation. Ainsi, le roi de Syrie était à portée de la frontière de l'Égypte, et, si Philippe n'avait pas été l'écervelé dont Polybe prend en pitié l'aveuglement, on aurait pu voir apparaître soudain à Alexandrie ou à Cyrène la flotte du Macédonien !

Pour le coup, c'en était trop. L'inertie du gouvernement alexandrin inquiéta les Romains eux-mêmes. Il y avait là quelque chose d'étrange, de nature à faire soupçonner quelque trahison en haut lieu [2]. Le Sénat résolut de savoir ce qui se passait à Alexandrie, et il saisit pour cela le premier prétexte venu. Une ambassade, composée de C. Claudius Nero, M. Aemilius Lepidus et P. Sempronius Tuditanus, partit pour Alexandrie vers la fin de 201, avec mission « d'annoncer au roi la défaite d'Hannibal et des Carthaginois ; de remercier le roi d'être resté fidèle en des conjonctures douteuses, alors que les Romains se voyaient abandonnés même de leurs proches voisins, ajoutant que si, poussés à bout par Philippe, ils lui déclaraient la guerre, ils demandaient au roi

1. Polyb., XVI, 40, 6. Cf. XVI, 18, 2. XXIX, 6 a, 5. Stark, *Gaza*, p. 400 sqq. Les monnaies ptolémaïques de Phénicie, frappées sous Épiphane, ont pu être émises entre 203 et 201, et ne prouvent pas que l'Égypte ait gardé une partie de la Phénicie (cf. contra Niese, II, p. 578, 4). Svoronos (Περιγραφή, p. 214, n. 1291) cite une monnaie de Joppé, à l'effigie d'Épiphane, datée de l'an V (200). La ville a peut-être résisté longtemps, comme Gaza.

2. Ce qui devait surtout étonner les Romains, c'est que la cour d'Alexandrie ne demandait pas leur appui. Justin (XXX, 2, 8) prétend qu'aussitôt après la mort d'Agathocle, les Alexandrins avaient prié les Romains de se faire les tuteurs et défenseurs du jeune roi. Dans T. Live — pourtant acquis à la tradition romaine de la « tutelle » — il n'y a pas trace de cette ambassade, ni de celle qu'Agathocle avait fait mine d'envoyer à Rome (ci-dessus, p. 343).

de conserver au peuple romain son amitié d'autrefois [1] ». Justin assure que les envoyés du Sénat — ceux-ci ou d'autres — allèrent trouver Antiochos en Phénicie et lui signifier « qu'il eût à s'abstenir de toucher au royaume de l'enfant confié par les dernières volontés de son père à la protection du Sénat [2] ». Il n'est plus guère possible de contrôler les dires de Justin, qui paraît placer cette démarche un peu plus tôt [3]; mais on peut être assuré que les diplomates romains évitèrent de prendre avec Antiochos un ton d'autorité. Décidés à abattre d'abord Philippe de Macédoine, les Romains ne tenaient pas à avoir deux ennemis à la fois : ils affectèrent de considérer Antiochos comme un ami, presque comme un allié, jusqu'au jour où ils furent prêts à lui déclarer la guerre. Aussi, à supposer qu'il ait reçu alors un avis officieux [4], le roi de Syrie comprit que la défense de toucher aux possessions égyptiennes lui était signifiée pour la forme, et il n'en tint aucun compte.

Le peuple alexandrin, humilié dans son patriotisme par les succès faciles des rois coalisés, ne put qu'être froissé encore en se sentant surveillé de si près par les Romains. Il trouva sans doute qu'il avait fait assez longtemps crédit à son ancien favori Tlépolème, le fainéant installé à la place

1. Liv., XXXI, 2.

2. Justin., XXXI, 1, 2.

3. Justin ordonne ainsi les faits : *Mittuntur itaque legati, qui Philippo et Antiocho denuntient, regno Aegypti abstineant. Mittitur et M. Lepidus in Aegyptum, qui tutorio nomine regnum pupilli administret. Dum haec aguntur, interim legationes Attali regis et Rhodiorum injurias Philippi querentes Romam venerunt* (XXX, 3, 3-5). On sait que la tradition représentée par Justin (cf. Liv., XLV, 44), Valère Maxime (VI, 6, 1), Tacite (*Ann.*, II, 67), propagée ou créée par l'orgueil nobiliaire des Lepidi, qui firent frapper en 54 a. Chr. une monnaie ancestrale avec la légende *TVTOR REGis* (Mommsen, *R. Münzw.*, p. 633-634), s'obstine à faire de ce Lépidus le tuteur légal d'un Ptolémée. On a longuement et de divers côtés discuté la question de savoir s'il s'agissait de Ptolémée V Épiphane ou de Ptolémée VI Philométor. Nous reviendrons plus loin sur ce débat ; mais en rejetant dès à présent, comme inadmissible *a priori*, la « tutelle », au sens juridique du mot.

4. L'ambassade visée par Justin doit être celle qui se rencontra l'année suivante (200) à Athènes avec Attale, et qui partit de là ὡς Ἀντίοχον καὶ Πτολεμαῖον ἐπὶ τὰς διαλύσεις (Polyb., XVI, 25-27).

d'Agathocle. Les adversaires du régent surent exploiter le mécontentement public, et Tlépolème fut remplacé par une sorte de duumvirat, composé du somatophylaque acarnanien Aristomène et du condottiere étolien Scopas. Sans doute, on savait qu'Aristomène s'était poussé aux honneurs en faisant sa cour à Agathocle [1] et on était édifié depuis longtemps sur la rapacité et l'insolence de Scopas [2]; mais l'État avait besoin d'un administrateur habile et d'un général énergique, et les nouveaux gouvernants remplaçaient avantageusement Tlépolème, qui n'était ni l'un ni l'autre.

Scopas était homme à faire partager aux autres la confiance qu'il avait en lui-même. Il s'empressa de justifier l'attente du peuple en faisant des préparatifs sérieux pour reconquérir la Cœlé-Syrie, sans s'attarder aux combinaisons diplomatiques et surtout sans laisser croire aux Romains que leur soi-disant « pupille » avait besoin de leur secours. Son caractère audacieux et quelque peu fanfaron rend assez bien compte de la façon singulière dont le gouvernement égyptien fit échange de politesses avec les Romains. Ceux-ci devenaient décidément indiscrets, et il était bon de leur faire sentir que le roi d'Égypte n'était pas, comme on affectait peut-être déjà de le dire, sous leur tutelle [3]. Il paraît que les Athéniens, habitués de longue date à trouver bon accueil à Alexandrie, avaient fait appel à Ptolémée quand ils se virent menacés par Philippe, avant de s'adresser aux Romains. Il n'y avait pas apparence que l'Égypte, incapable de défendre ses propres possessions, pût porter secours à ses amis. Pourtant, au début de l'an 200, une ambassade égyptienne vint

1. Polyb., XV, 31, 7-8. Mais Polybe loue sa conduite, quand il fut devenu κύριος τῶν ὅλων πραγμάτων.

2. Polyb., XIII, 2. XVIII, 38 (55 Dindorf).

3. C'est à ce moment que l'on peut placer une manifestation de loyalisme de la part d'officiers de la garde, ἰλάρχαι καὶ ἡγεμόνες τῶν περὶ τὴν αὐλὴν ἐπιλέκτων μαχίμων, envers le roi Ptolémée Épiphane (Botti, *Bull. de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, IV [1902], p. 94. Strack, in *Archiv f. Papf.*, II, 4 [1903], p. 548). Ces μάχιμοι choisis ont été introduits dans la garde royale, comme plus tard, à Rome, les légionnaires dans la garde prétorienne.

à Rome « annoncer que les Athéniens avaient demandé au roi du secours contre Philippe. Bien que ceux-ci fussent des alliés communs, le roi n'enverrait ni flotte, ni armée pour défendre ou attaquer qui que ce soit en Grèce sans l'agrément du peuple romain. Ou bien il resterait tranquille en son royaume, s'il plaisait au peuple romain de défendre lui-même ses alliés, ou bien il laisserait les Romains en repos, s'ils le préféraient, et enverrait alors des secours qui protégeraient aisément Athènes contre Philippe [1] ». Quand on songe que l'Égypte n'avait alors ni flotte, ni armée, ce message a bien l'air d'une fanfaronnade de Scopas, retouchée par la plume diplomatique d'Aristomène. Sous l'obséquiosité apparente des termes, on sent la prétention de traiter d'égal à égal et de ne pas être confondu avec les faibles qui ont besoin de protection. Le Sénat répondit, sur le même ton aimable, qu'il se chargeait de protéger ses alliés, et fit des cadeaux aux ambassadeurs.

Pendant que « le roi Ptolémée » prenait ces airs avantageux, Scopas s'occupait activement de réunir des forces suffisantes pour frapper le coup qu'il méditait. Nous ne savons pas s'il s'était réellement acquitté de la mission dont l'avait chargé trois ans auparavant Agathocle. Il était, au dire de Polybe, d'une avarice insatiable, « ne respirant que pour l'or », et, par conséquent fort capable de s'être approprié les sommes destinées au recrutement des mercenaires, quand il vit qu'Agathocle n'était plus là pour lui demander des comptes. Cette fois, il avait intérêt à prendre sa tâche au sérieux. « Envoyé d'Alexandrie par le roi Ptolémée avec une grosse masse d'or », il alla dans son pays, en Étolie,

1. Liv., XXXI, 9. On a supposé que les Alexandrins faisaient cette offre sérieusement, pour éviter l'ingérence romaine (Mommsen) ; ou, au contraire, qu'ils voulaient faire marcher les Romains à leur place (Bandelin) ; ou que cette « very submissive embassy » était une façon indirecte de demander du secours à Rome contre Antiochos (Mahaffy). Niese (II, p. 580) nie le fait et s'en prend à T. Live, qui aurait falsifié et remanié à son gré les informations puisées dans Polybe. Je ne puis me ranger à aucun de ces avis.

« d'où il ramena en Égypte six mille fantassins et cinq cents cavaliers engagés comme mercenaires ». Il eût fait le vide dans la contrée, si le stratège Damocritos n'eût retenu de force une partie des jeunes gens alléchés par la prime [1]. Ses préparatifs prirent du temps, probablement toute l'année 200. Mais ce retard même lui avait été favorable. Antiochos, présomptueux et imprévoyant comme toujours, croyait sa conquête assurée; il ne songeait plus qu'à en faire d'autres en Asie-Mineure. Il suivait en spectateur impatient, perplexe et hanté d'arrière-pensées, les hostilités engagées entre Philippe d'une part, les Romains, Attale, les Rhodiens, les Byzantins et même les Athéniens [2], d'autre part. Attale, guerroyant en Grèce, avait laissé son royaume dégarni de troupes. La tentation était forte pour Antiochos, qui trouvait là une occasion lucrative d'aider son allié sans le secourir. Pendant qu'il se saisissait d'une proie que les Romains devaient bientôt lui faire lâcher [3], Scopas lui enlevait la Cœlé-Syrie. Habituées à changer de maître, les villes syriennes se résignaient aisément à subir la loi du plus fort. Les Juifs eux-mêmes, qui vantèrent par la suite leur fidélité à Antiochos, ne paraissent pas avoir opposé de résistance sérieuse à Scopas. Jérusalem reçut une garnison égyptienne [4]. Cependant le général égyptien avait été mieux

1. Liv., XXXI, 44. T. Live (*magno cum pondere auri*) reproduit l'expression de Polybe (πλῆθος χρυσίου) parlant de la première mission de Scopas (XV, 25 *a*, 11 : ci-dessus, p. 343) : mais la date (200/199) est ici assurée par la stratégie de Damocritos de Calydon (Cf. Haussoullier in *BCH.*, V [1881], p. 409. M. Dubois, *Les Ligues étolienne et achéenne* [Paris, 1884], p. 199), qui commence à l'équinoxe d'automne (Polyb., IV, 37, 2) de l'an 200. Damocritos intervient à la fin de la campagne de recrutement.

2. Cf. les décrets athéniens (*CIA.*, II, 413-414).

3. Liv., XXXII, 8. 27.

4. Joseph., *A. Jud.*, XII, 3, 3. Si Jérusalem avait soutenu un siège, Josèphe n'eût pas manqué de le dire, attendu qu'il fait valoir l'empressement avec lequel les Juifs accueillirent ensuite Antiochos. Comme on rencontre à Athribis une colonie juive fondée (?) sous ce règne (*BCH.*, XIII [1889], p. 178 sqq.), il se peut que les Égyptiens aient profité de l'occasion pour déporter un certain nombre de colons de cette race habituée à subir des saignées périodiques et qui ne s'en portait que mieux. Josèphe assure que, l'année suivante,

servi par les circonstances que par ses talents; car il est question d'un certain siège mené avec une nonchalance dont sa réputation eut à souffrir, et il n'arriva en Judée que en saison d'hiver [1]. Il avait probablement essayé de prendre quelques villes de Phénicie, faciles à défendre contre un assiégeant dépourvu de flotte (199/8).

Les nouvelles de Cœlé-Syrie décidèrent Antiochos à repasser le Taurus et à marcher droit à l'ennemi (198). Il rencontra l'armée de Scopas à Panion, à l'endroit où le Jourdain sort de la croupe méridionale de l'Anti-Liban. La bataille fut sanglante. Le jeune Antiochos, l'aîné des fils du roi, se signala à la tête de la cavalerie cuirassée, et les éléphants qui précédaient la phalange firent dans l'armée égyptienne une trouée formidable [2]. Scopas débordé se réfugia avec les débris de son armée à Sidon, où un corps de dix mille hommes vint bientôt l'assiéger. Une armée de secours envoyée d'Égypte et commandée par les meilleurs chefs, Aéropos, Ménoclès, Damoxénos, ne put rompre le blocus. « Scopas, vaincu par la famine, se rendit, et on le laissa sortir sans armes (*nudus*) avec ses compagnons [3] ». Polybe nous donne un aperçu des opérations qui se poursuivirent durant

Antiochos installa en Lydie et en Phrygie deux mille familles juives tirées de Mésopotamie et de Babylonie, et que les Juifs lui furent reconnaissants de cette marque de confiance.

1. Σκόπας-κατεστρέψατο ἐν τῷ χειμῶνι τὸ τῶν Ἰουδαίων ἔθνος (Polyb., XVI, 39, 1 ap. Joseph., *loc. cit.*). Cet hiver est pour nous celui de 199/8. Il est à peine besoin d'avertir que toute la chronologie, de 203 à 198, est sujette à caution. Niese (II, p. 578 sqq.) la bouleverse en avançant de deux ans la campagne de Scopas en Cœlé-Syrie (hiver 201/200) et la bataille de Panion (200). Il récuse les témoignages précis de Tite-Live (XXXIII, 19) et d'Eusèbe, lequel met la bataille de Panion en 197/6, parce que — au dire de Josèphe, qui n'a pu se tromper — Polybe racontait ces faits dans son XVIe livre, lequel ne pouvait absolument pas dépasser l'année 201/0 (?). L'argument est faible. Niese est obligé quand même de concéder qu'il put y avoir un reliquat de guerre traînant jusqu'en 198, car il ne conteste pas que Scopas — Scopas vaincu, selon lui — ait fait des recrues en Étolie en 199. D'autre part, la tradition courante laissait un intervalle difficile à expliquer entre l'invasion de Scopas (200) et la revanche d'Antiochos à Panion (198).

2. Polyb., XVI, 18-19.

3. Hieronym., *In Dan.*, XI, 15-16.

le siège de Sidon. « Scopas, une fois vaincu par Antiochos, celui-ci prit la Batanée, Samarie, Abila et Gadara : peu de temps après, ceux des Juifs qui habitent autour du temple appelé Hiérosolyma se rendirent également à lui [1] ». Il n'y eut plus qu'à réduire, avec l'aide des Juifs eux-mêmes, la petite garnison laissée par Scopas dans la citadelle [2]. La Cœlé-Syrie, la Phénicie et la Palestine étaient de nouveau perdues pour l'Égypte, et cette fois pour toujours. On peut supposer, sur des indices dont la valeur sera discutée plus loin, mais non affirmer, qu'il y eut alors entre les cours d'Antioche et d'Alexandrie un accommodement provisoire qui aboutit plus tard à une alliance dynastique. Quoi qu'il en soit, avec ou sans précautions diplomatiques, Antiochos était libre maintenant d'incorporer à son empire tout ce qui avait appartenu aux Lagides en Asie-Mineure, et même en Thrace, sans distinguer entre ce qu'avait pris ou laissé à prendre son allié de Macédoine. Depuis la fin de 198, Philippe, cerné par ses ennemis, demandait grâce à la meute acharnée qui allait enfin faire la curée à Cynoscéphales (printemps 197) [3].

1. Polyb., XVI, 39, 3-4.

2. S. Jérôme (*loc. cit.*) explique comme quoi *Antiochus praesidium Scopae in arce Jerosolymorum, annitentibus Judaeis, multo tempore oppugnarit, et ceperit alias urbes, quae prius a Ptolemaei partibus tenebantur, Syriae et Ciliciae et Lyciae. Eo enim tempore captae sunt Aphrodisias et Soloe et Zephyrion et Mallos et Anemurium et Selinus et Coracesium et Corycus et Andriace et Limyra et Patara et Xanthus et ad extremum Ephesus.*

3. *Antiochus, cum priore aestate* (*198*) *omnibus quae in Coele Syria sunt civitatibus ex Ptolemaei dicione in suam potestatem redactis in hiberna Antiocheam concessisset, nihilo quietiora ea ipsis aestivis habuit.* Il équipe flotte et armée, *simul per omnem oram Ciliciae Lyciaeque et Cariae temptaturus urbes quae in dicione Ptolemaei essent, simul Philippum — necdum enim debellatum erat — exercitu navibusque adjuturus* (Liv., XXXIII, 19). C'est peut-être à ce moment (comme le pense M. Holleaux, in *BCH.*, XVII [1893], p. 52 sqq.), que « les généraux de Ptolémée » vendirent aux Rhodiens, pour 200 talents, Caunos (cf. ci-dessus, pp. 60. 62. 176, 2. 193, 1. 263, 3), qu'ils ne se souciaient plus de défendre. C'est un fait passé que les ambassadeurs rhodiens rappellent au Sénat romain, en 164, pour démontrer que Caunos avait été acquise par eux légitimement, et qu'elle leur est injustement enlevée : ἀλλὰ Καῦνον δήπου διακοσίων ταλάντων ἐξηγοράσαμεν παρὰ τῶν Πτολεμαίου στρατηγῶν (Polyb., XXXI, 7, 6). Scopas était homme à faire argent de tout, même

Scopas, qui aimait la gloire et le butin, dut rentrer exaspéré à Alexandrie. Il est probable qu'il se répandit en récriminations et prit dès lors une attitude hostile au régent Aristomène. Aigri par son impuissance, il se mit à conspirer, à rêver quelque coup de main analogue à celui qu'avait tenté jadis le roi Cléomène. Il avait, lui aussi, des compatriotes à sa dévotion. Il fit si bien qu'Aristomène se décida à se débarrasser, par une justice sommaire, de ce brouillon dangereux. Un jour que Scopas avait réuni chez lui les meneurs de sa coterie, la maison fut cernée par un piquet de soldats avec des éléphants, et Ptolémée fils d'Eumène entra pour lui intimer l'ordre de le suivre au palais. Scopas, pris au piège, songea d'abord à résister, puis céda à la force. Amené devant le Conseil, en présence du roi, il fut confondu par les dépositions de témoins qu'Aristomène avait convoqués à l'avance : Polycrate, gouverneur de Cypre, des Hellènes de distinction, des ambassadeurs étoliens, parmi lesquels Dorimachos, un ancien stratège de la Ligue étolienne. Scopas essaya de se défendre, mais la cause était entendue. En sortant de l'audience, « il fut conduit à la prison avec ses amis. La nuit suivante, Aristomène le fit périr par le poison, ainsi que ses proches et tous ses amis [1] ». Parmi ces complices, il y en eut un, Dicéarque, que l'on fit

de sa défaite. H. van Gelder (*Gesch. d. alten Rhodier*, Haag, 1900, p. 199-204) discute longuement les opinions émises avant lui sur cette question et se décide pour une date approchant de 240, sans se dissimuler que ses motifs, pour être préférables aux arguments de Holleaux, ne sont pas non plus très forts. J'ai à peine le temps de prendre une connaissance superficielle du tout récent et substantiel article de J. Beloch, *Die auswärtigen Besitzungen der Ptolemäer* (in Archiv f. Papf., II, 2-3 [1903], pp. 229-256), qui, faisant l'historique complet des acquisitions et pertes faites par les Lagides depuis l'installation de Ptolémée Soter en Égypte, revient sur quantité de problèmes agités précédemment. Il est trop tard pour indiquer ici, à plus forte raison pour discuter, celles de ses solutions qui diffèrent de celles que nous avons adoptées. En ce qui concerne Caunos, M. Beloch se rallie à l'opinion de Holleaux.

1. Polyb., XVIII, 37-38 (54-55 Dindorf). Polycrate est l'ex-condottiere et général de Ptolémée IV, Polycrate d'Argos (ci-dessus, p. 305), fils de l'athlète Mnasiadas (Polyb., V, 64, 5-6).

fouetter et torturer avant de le mettre à mort, afin, dit Polybe, de lui infliger un châtiment convenable au nom de tous les Hellènes. Ce Dicéarque avait été au service de Philippe, et c'est lui qui, à la tête d'une flotte, avait été chargé d'enlever par surprise et trahison les Cyclades et les villes de l'Hellespont. Il s'était acquitté de sa mission d'une façon telle que, depuis lors, l'exécration des Grecs pesait sur lui et que sa mort fut considérée comme un acte de justice divine et humaine. Ces exécutions faites, Aristomène renvoya chez eux ou « laissa partir » les mercenaires étoliens sur lesquels avait compté Scopas, et le calme rentra dans Alexandrie. L'inventaire des richesses accumulées par Scopas acheva de démontrer que le défunt n'était pas seulement un conspirateur, mais un voleur, qui, de concert avec son auxiliaire, le brutal et ivrogne Charimortos, avait « dévalisé à fond le royaume [1] ».

Après une crise semblable, Aristomène jugea qu'il était plus sûr pour lui de hâter quelque peu la majorité du roi et de se démettre ostensiblement de cette tutelle que les Romains semblaient vouloir exercer de compte à demi avec lui. Polycrate ne fut pas des derniers à conseiller cette mesure, car lui aussi avait ses vues, qui n'étaient pas précisément celles du premier ministre. Il songeait à s'insinuer dans la familiarité du jeune roi, et à s'en faire à son tour un pupille volontaire. La « proclamation de la majorité » (ἀνακλητήρια), à la mode hellénique, fut faite (à Alexandrie) « avec un éclat digne du prestige de la royauté [2] », et le couronnement ou sacre du roi, à la mode égyptienne, qui eut lieu à Memphis sans doute aussitôt après, assura au jeune monarque les sympathies de la population indigène.

1. Polyb., XVIII, 37-38 (54-55 Dindorf). Charimortos est sans doute celui qui figure, comme chasseur d'éléphants, dans une inscription visée plus haut (pp. 262, 1. 312, 2), datant de la fin du règne de Philopator.

2. Polyb., XVIII, 38 (55 D.). Il ne devrait pas y avoir de doute sur le sens d'ἀνακλητήρια, que Polybe explique ailleurs, à propos de la majorité de Ptolémée Évergète II : διότι γέγονεν αὐτῷ τὰ νομιζόμενα γίγνεσθαι τοῖς βασιλεῦσιν,

La dynastie, qui jusque-là avait pris à tâche de maintenir le clergé dans un état de dépendance et entendait régner par droit de conquête, sentait maintenant le besoin de s'appuyer sur ceux qui représentaient réellement et tenaient par toutes ses fibres la conscience nationale. Les circonstances étaient critiques, en effet. L'Égypte avait perdu ses possessions au dehors, et elle était encore travaillée au dedans par des révoltes qui mettaient en conflit le patriotisme égyptien avec la dynastie étrangère. Cette agitation, qui avait commencé sous Philopator, tendait à devenir un mal chronique. L'an I[er] d'Épiphane (204), des troupes avaient été envoyées de Thèbes à Ombos « dans les régions supérieures, lors des troubles survenus sous le dieu Épiphane [1] ». Les rebelles de la Haute-Égypte s'étaient donné des rois indigènes [2], qui avaient probablement des accointances secrètes avec la puissante corporation des prêtres de Thèbes, jaloux de la primauté reconnue à leurs confrères de Memphis. Les rebelles du Delta, mieux protégés par la configuration du pays, étaient plus dangereux encore. Il fallut un siège en règle pour les déloger de Lycopolis, leur quartier général; on n'en vint même à bout qu'en entourant la ville d'une digue pour arrêter l'inondation du

ὅταν εἰς ἡλικίαν ἔλθωσιν, ἀνακλητήρια (XXVIII, 10, 8). L'ἡλικία (quatorze ans?) avait été avancée (οὐδέπω μὲν τῆς ἡλικίας κατεπειγούσης) pour Épiphane, qui, s'il est né en octobre 209 (ci-dessus, p. 321), avait à peine 12 ans en 197. Il n'y a pas de raison pour confondre les ἀνακλητήρια, qui, comme le dit Mahaffy (*History*, p. 151), ont dû être une cérémonie alexandrine, avec l'ἐνθρονισμός, ou prise du pschent à Memphis, cérémonie qui était obligatoire τοῖς βασιλείοις κατὰ τοὺς Αἰγυπτίων νόμους (Diod., XXXIII, 13). Il est probable que Ptolémée Épiphane fut le premier des Lagides qui consentit à laisser légitimer son autorité par le sacre sacerdotal.

1. Εἰς τοὺς ἄνω τόπους ἐν τῇ γενομένῃ ταράχῃ ἐπὶ τοῦ πατρὸς τῶν βασιλέων (Philométor et Évergète II) θεοῦ Ἐπιφανοῦς (Pap. Taurin., I, p. 5, 27 Peyron).

2. Anchmachis et Hermachis, d'après Revillout (*Rev. Egyptol.*, III [1883], p. 5), noms lus d'abord Anχtu et Hor-sat (Brugsch, *Z. f. Aeg. Spr.*, 1878, p. 43-46). C'est une exagération que de parler alors de Thébaïde indépendante. Ces roitelets étaient des chefs de bande qui pouvaient inquiéter, mais non dominer la Haute-Égypte. Ou bien encore, c'étaient des rois éthiopiens empiétant sur la frontière égyptienne (J. Krall, *Stud. z. Gesch. d. alt. Aeg.*, II, 3 [SB. d. Wien. Akad., 1884], p. 369, 2).

Nil, qui eût sauvé les assiégés. Effrayés de cette ténacité, « les dynastes des Égyptiens se livrèrent à la merci du roi. Il les traita fort mal et encourut par là bien des dangers [1] ». La pierre de Rosette nous apprend en quoi consistèrent ces mauvais traitements. Le menu fretin fut passé au fil de l'épée, et les chefs furent exécutés à Memphis. Le vainqueur, exaspéré par une longue défense, se montra cruel, et les survivants, n'espérant plus de clémence, puisèrent dans leur désespoir une énergie nouvelle. De là, l'observation de Polybe, qui, en politique, apprécie toujours les actes par leurs conséquences.

L'exécution des chefs rebelles dut être la préface ou le complément de l'imposante cérémonie du sacre et comme l'affirmation de la puissance royale enfin puisée à sa source, dans les purifications, aspersions, consécrations et investitures symboliques de toute sorte savamment graduées par les prêtres de Phtah, et dans les embrassements du dieu lui-même accueillant son fils, son hypostase vivante, en colloque secret au fond de son temple. C'était un hommage rendu, et fort à propos dans la circonstance, à la religion nationale ; un acte significatif, presque une amende honorable, de la part d'une dynastie qui avait tenu jusque-là à garder son caractère exotique et à n'accepter l'investiture religieuse que sous forme de fiction légale. Maintenant, le clergé, auquel elle ne reconnaissait que des devoirs, rentrait en possession d'un droit. On vit revivre les anciens usages

1. Polyb., XXIII, 16, 1 = XXI, 19 Dindorf. Niese (II, p. 405) soude à ce passage ce qui suit (le supplice des chefs capturés par Polycrate en 186 : ci-après, p. 396) et met le tout sous Philopator. C'est sans doute une simple inadvertance. [Je m'aperçois qu'elle est maintenant rectifiée dans le tome III, p. 86. Polycrate y est signalé comme l'auteur de la répression de 197, et l'auteur ajoute : « Polybios erzählt davon unter 186/5 v. Chr. bei Gelegenheit des späteren Aufstandes »]. Toutefois, le contexte semble indiquer que cette rigueur imprudente fut aussi l'œuvre de Polycrate. Polybe, qui la blâme, ne trouve rien à reprendre dans le gouvernement d'Aristomène (ci-après, p. 388). Le détail concernant l'inondation permet de placer la prise de Lycopolis vers le mois de septembre 197.

et les minutieuses formalités du rituel pharaonique s'accomplir à la lettre. Le décret sacerdotal de l'année suivante a soin de mentionner que le monarque a pris le Pschent suivant les rites « lorsqu'il est entré dans le temple de Memphis pour y accomplir les cérémonies prescrites pour la prise de la couronne »[1]. En dehors des traditions pharaoniques, que nos égyptologues retrouvent dans les vieux textes et que l'on suppose applicables de tout point à l'époque ptolémaïque, nous n'avons pour nous renseigner qu'une élucubration bizarre d'un scoliaste de basse époque. Si suspecte que soit la compétence de ce grammairien inconnu, il se pourrait qu'il nous ait conservé une addition faite aux formules antiques et faite précisément pour annuler à tout jamais la réforme du calendrier, que Ptolémée Évergète avait voulu imposer aux théologiens au nom de la science en 238. La cérémonie s'accomplissait, dit le scoliaste, « dans le temple de Memphis en Égypte où la coutume était d'octroyer le trône royal aux rois qui commencent à régner. C'est là qu'ils sont initiés aux rites sacrés. D'abord, dit-on, le récipiendaire vêtu d'une tunique doit porter avec révérence un joug au taureau que les Égyptiens appellent Apis et considèrent comme le plus grand dieu ; et on le conduit dans chaque rue, pour montrer que les princes savent travailler, ce qui est la

1. Pierre de Rosette, lig. 44 (ci-après, p. 375). C'est la partie finale de la cérémonie, celle qui portait le nom de « royale montée » (*Bes souton*) ; tandis que la prise des couronnes, celle qui a eu lieu une première fois, sans doute par fiction légale, le 17 Paophi (lors de l'association au trône) et est censée se renouveler à chaque anniversaire, est la cérémonie initiale, le « lever royal » (*souton Khâ*). Dans le décret de Canope (lig. 4), les prêtres, fidèles à leurs invariables théories, ont aussi présupposé le « lever royal » au 25 Dios, comme ils ont maintenu la qualité de « sœur » à l'épouse d'Évergète. J'emprunte tout ce que j'ai appris de ces arcanes à l'ouvrage récent de M. Alexandre Moret, *Du caractère religieux de la Royauté pharaonique*, complété par *Le Rituel du culte divin journalier en Égypte* (Annales du Musée Guimet. Paris, 1902), et aux obligeantes communications du même auteur. Le chapitre III (pp. 75-113) est consacré spécialement au « couronnement de Pharaon par les dieux ». Voy., dans les dissertations de Letronne, les débats sur la prétendue fixation du sacre des rois à l'équinoxe de printemps, conjecture suggérée par la date du décret de Memphis.

condition humaine, et ne doivent pas abuser avec cruauté de ceux qui sont au-dessous d'eux. Ils sont conduits par le prêtre d'Isis en un lieu qui est appelé ἄδυτος et s'obligent par serment à n'intercaler ni mois, ni jour, et à ne pas changer un jour de fête, mais à achever les 365 jours, comme il a été établi par les anciens. Ensuite, on leur impose un autre serment : c'est de conserver et acquérir de la semence par terre et par eau. Alors enfin, le diadème est posé sur leur tête et ils sont maîtres du royaume des Égyptiens [1] ».

Nous ne nous attarderons pas à l'exégèse de ce morceau informe et anonyme, de langue barbare et d'érudition naïve. Il nous suffit d'y relever, dans le serment concernant le calendrier, l'attestation de la victoire du clergé, exigeant de la royauté le respect des traditions nationales. On en trouve bien d'autres preuves dans le document célèbre que nous allons citer, la « pierre de Rosette », pierre angulaire et fondement longtemps unique de l'égyptologie moderne [2].

Le sacre du roi, quelque peu hâté par les nécessités du moment, n'avait pas eu peut-être tout l'éclat et le retentissement qu'il eût fallu donner à cet acte mémorable. Mais les

1. Schol. German., p. 408-409 Eyssenhardt. Je traduis librement le jargon du scoliaste, en accommodant par la leçon *abutantur* le passage inintelligible : *ut humanae necessitatis, crudelius quae sub eis sunt amputantur.*

2. Inscription trilingue (hiéroglyphique, démotique, grecque), sur basalte noir, trouvée à Rosette (ancienne Bolbitine) en 1799 par le capitaine Bouchard, officier de Bonaparte, abandonnée aux Anglais en 1801, actuellement au *British Museum.* C'est elle qui a révélé à Champollion (dit le Jeune, pour le distinguer de son frère aîné Champollion-Figeac) la valeur des caractères hiéroglyphiques et lui permit d'interpréter l'égyptien par le copte (1824). Depuis, les trois textes ont été plusieurs fois reproduits et traduits : le grec par Ameilhon, Heyne, Letronne, Lenormant; l'hiératique par H. Brugsch (*Inscr. Rosett. hieroglyphica.* Berlin, 1851), le démotique par E. Revillout (*Chrestom. démot.*, pp. 1-61 : cf. 177-209. Paris, 1880). Le grec est reproduit en dernier lieu par Mahaffy (*Empire*, p. 316-327) et Strack (p. 240-244), d'après Letronne (*FHG.*, I, Suppl. = *Recueil*, I, p. 241-332 = *Œuvres choisies*, I, 2, p. 255-360, texte, traduction et commentaire), dont nous donnons ci-après la traduction française. La découverte du décret de Canope (ci-dessus, p. 267-272) a permis de constater une différence notable entre les deux documents et de présumer que le texte grec, probablement l'original dans le décret de Canope, n'est plus qu'une traduction du démotique dans le décret de Memphis.

anciens usages, ainsi remis en vigueur, permettaient et même ordonnaient de renouveler de temps à autre l'investiture religieuse octroyée au Pharaon et la provision d'énergie divine qu'elle lui conférait. Le clergé avait intérêt à manifester solennellement sa reconnaissance pour le fait accompli, c'est-à-dire à en souligner l'importance ; et le gouvernement alexandrin, qui avait recherché son alliance, y trouvait aussi son compte. Donc, le 27 mars 196, les prêtres délégués par tout le clergé égyptien, assemblés en « panégyrie » non plus, comme autrefois, à Canope, près de la résidence du maître, mais à Memphis, dans le temple de Phtah, après avoir renouvelé les rites du couronnement en la forme usitée pour ces sortes de commémorations [1], rédigèrent le décret suivant :

1. Sur l'objet de la réunion de ce synode, un débat s'est engagé qui dure encore, mais qui approche de sa solution. Letronne avait longtemps soutenu que le synode avait été convoqué pour procéder au couronnement du roi, lequel avait eu lieu la veille de la date du décret, le 17 Méchir. Il ne doutait pas (et n'a jamais douté) que la leçon à restituer à la lig. 46 du décret fût τὴν τοῦ Μεχεὶρ ἑπτακαιδεκάτην, déclarant « insoutenable » l'opinion qui faisait valoir la date du 17 Paophi, donnée par les textes égyptiens. Mais, plus tard (*Recueil*, II [1848], p. 535-547), il se ravisa. Il s'aperçut « que l'an IX d'Épiphane n'était pas celui de son intronisation ». Il était sur la bonne voie, mais il en sortait aussitôt en se jetant dans un autre excès. Il affirmait qu' « il n'y a pas un seul mot dans l'inscription qui soit relatif au couronnement » — ni actuel, ce qui est vrai ; ni passé, ce qui est faux, — et que la panégyrie de l'an IX « était un simple anniversaire de l'avènement » d'Épiphane. C'est que Letronne a persisté à admettre deux postulats dont l'un — sa date du 17 Méchir — est certainement erroné, et l'autre — l'idée que la παράληψις τῆς βασιλείας παρὰ τοῦ πατρός date de la mort du père — a chance de l'être. Letronne ne songe qu'à l'héritage, à la succession après décès, rejetant la thèse de l'association, proposée par Saint-Martin et Lenormant. Il veut enfin que la fête soit anniversaire, — au sens exact du mot, — et que, par conséquent, la date de l'avènement d'Épiphane ou de la mort de Philopator soit le 17 Méchir, celle du 17 Paophi étant « évidemment impossible ». C'est pour lui « une question de bon sens ». Enfin, combinant sa théorie de l'anniversaire avec l'état de minorité du roi (qualifié νέος dans le décret) et considérant qu'Épiphane a dû être déclaré majeur pour être couronné, il arrive à une conclusion bien inattendue, à savoir que la déclaration de majorité et le couronnement (les ἀνακλητήρια) n'ont eu lieu que l'année suivante (195), toujours au 17 Méchir. Mais la paléographie a eu raison du « bon sens » de Letronne et renversé son échafaudage de conjectures. Les textes hiéroglyphique et démotique portent bien, à l'endroit indiqué, le 17 Paophi, et la découverte (en 1884) de la stèle de Damanhour (publiée avec traduction par U. Bouriant, *La stèle 5576 du Musée*

1 « Sous le règne du Jeune et successeur immédiat de son
père [1] ; maître des couronnes ; couvert de gloire ; ayant établi
2 l'ordre en Égypte ; pieux | envers les dieux ; supérieur à ses
adversaires ; ayant amélioré la vie des hommes [2] ; maître des
triacontaétérides, comme Héphæstos, le Grand [3] ; roi comme

de Boulaq et l'inscription de Rosette, dans le Recueil de travaux relatifs à la philol. et arch. égypt. etc., VI [1885], p. 1-20), qui est une reproduction abrégée du décret de l'an IX, ordonnée en l'an XXIV (183/2 a. Chr.) par un autre synode de Memphis, a ruiné définitivement le système de Letronne ; d'abord en reproduisant la date du 17 Paophi dans le corps du décret, ensuite en datant le nouveau synode du 24 Gorpiaios = 24 Pharmouthi (juin). Il résulte de là que ni en 196, ni en 182, les « panégyries » célébrées à Memphis n'étaient des anniversaires du couronnement, qui, pour Letronne, devait être lui-même anniversaire de l'avènement. Ces dates ne coïncident pas avec les anniversaires qu'inscrivent au calendrier les prêtres eux-mêmes, ceux de la nativité (30 Mesori) et de la παράληψις τῆς βασιλείας ou intronisation (17 Paophi). Enfin, le grand argument de Letronne, la difficulté de trouver d'autres motifs à la panégyrie de l'an IX, est écarté par les nouvelles recherches portant sur les coutumes pharaoniques. On sait aujourd'hui (voy. Al. Moret, *op. cit.*, p. 238-281) que les rites du couronnement étaient renouvelés à intervalles irréguliers, qui peuvent varier de 2 à 30 ou 31 ans, de préférence lors de la dédicace d'un nouveau temple, et donnaient lieu à des fêtes solennelles dites « du bandeau royal » (*sed*), célébrées « devant les délégués de toutes les villes d'Égypte » (*op. cit.*, p. 255). Ces fêtes commémoratives non pas de l'avènement, mais du couronnement, n'étaient pas plus anniversaires qu'elles n'étaient régulières. C'est ainsi que celle de 196 fut célébrée en Méchir, après un intervalle très court, et celle de 182 dans une autre saison, après un intervalle de quatorze ans. D'après ces renseignements — conséquence désastreuse pour les historiens — on ne peut plus considérer les quantièmes assignés par les décrets sacerdotaux à la παράληψις τῆς βασιλείας (le 25 Dios dans le décret de Canope, le 17 Paophi dans celui de Memphis) comme datant la mort du roi prédécesseur et l'avènement réel du successeur. Les prêtres ne veulent connaître que la transmission du pouvoir παρὰ τοῦ πατρός, c'est-à-dire, conformément à l'usage antique, l'association au trône. Dans la fabuleuse allégorie de Synésius (*Aegypt.*, I, 5-8), l'auteur se représente une élection de roi à Thèbes, en présence du roi actuel (Râ), qui initie son successeur (Osiris) aux fonctions de la royauté.

1. Traduction impropre, dans l'hypothèse discutée plus haut, de παραλαβόντος τὴν βασιλείαν παρὰ τοῦ πατρός. Letronne, réfutant Saint-Martin, affirme comme chose certaine que « d'après tous les exemples, παραλαβεῖν τὴν ἀρχὴν παρά τινος n'a pas au fond d'autre sens que διαδέχεσθαι ou ἐκδέχεσθαι τὴν ἀρχὴν παρά τινος ». De même, aux lignes 8 et 47.

2. Cf. les observations relatives à l'idée analogue exprimée dans le décret de Canope (ci-dessus, p. 269, 1).

3. L'expression énigmatique κύριος τριακονταετηρίδων a suggéré des conjectures diverses. On a vu là une période astronomique (de Sacy, Letronne, Lepsius) ; un jubilé après trente ans de règne (Brugsch, Sethe) ; une façon de désigner approximativement la durée d'une génération (Lauth, Naville). D'après

le Soleil | grand roi des régions supérieures et inférieures ; né 3
des dieux Philopators ; éprouvé par Héphæstos ; à qui le Soleil
a donné la victoire ; image vivante de Zeus ; fils du Soleil,
Ptolémée | toujours vivant, chéri de Phtha ; la IXe année ; 4
Aétès fils d'Aétès étant prêtre d'Alexandre et des dieux Soters
et des dieux Adelphes et des dieux Évergètes et des dieux Phi-
lopators et | du dieu Épiphane, Euchariste[1] ; étant athlophore 5
de Bérénice Évergète Pyrrha, fille de Philinos ; étant cané-
phore d'Arsinoé Philadelphe Aria, fille de Diogène ; | étant prè- 6
tresse d'Arsinoé Philopator Irène, fille de Ptolémée ; du mois
Xandicos le IV, et du mois des Égyptiens Méchir le XVIII ;

DÉCRET

Les grands prêtres et prophètes, et ceux qui pénètrent dans
le sanctuaire pour l'habillement des | dieux, et ptérophores et 7
hiérogrammates, et tous les autres prêtres qui, des temples du
pays, s'étant rendus à Memphis au devant du roi, pour la pané-
gyrie de la réception de la | couronne de Ptolémée toujours 8
vivant, chéri de Phtha, dieu Épiphane, Euchariste, laquelle il
a reçue immédiatement de son père, réunis dans le temple
de Memphis, ce même jour, ont dit : | Considérant que le roi 9
Ptolémée toujours vivant, chéri de Phtha, dieu Épiphane,
Euchariste, issu du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux
Philopators, a comblé de bienfaits les temples et | ceux qui y 10
demeurent, et tous ceux qui sont rangés sous sa domination ;
qu'étant dieu, né d'un dieu et d'une déesse, comme Horos, le
fils d'Isis et d'Osiris, qui a vengé son père Osiris ; envers les
dieux | plein d'une piété généreuse, il a consacré aux temples 11
des revenus en argent et en vivres, et supporté de grandes
dépenses pour amener la sérénité en Égypte, et pour établir

Al. Moret (*op. cit.*, p. 260), il s'agit encore de la fête *sed* et de la durée approximative de son influence, influence dont le bénéficiaire est le « maître » ou possesseur. M. Ed. Naville songe maintenant (communication verbale) à une période fiscale, analogue à l'Indiction.

1. Le titre, d'ailleurs très peu mérité, d'Εὐχάριστος n'est pas resté dans l'usage courant ; mais il se retrouve sur plusieurs inscriptions (Strack, nn. 71, 73-77, 79, 89, 93). D'après Gutschmid, le surnom d'Épiphane (en égyptien *p' nutr pr*, le « dieu qui surgit ») indique un avènement providentiel, qui sauve la dynastie prête à s'éteindre.

12 l'ordre en tout ce qui concerne le culte; | il a manifesté de toutes ses forces ses sentiments d'humanité ; d'entre les revenus publics et impôts perçus en Égypte, il a supprimé définitivement quelques-uns et allégé d'autres, afin que le peuple et
13 tous les autres | fussent dans l'abondance sous son règne ; les sommes que redevaient au Trésor les habitants de l'Égypte et ceux du reste de son royaume, lesquelles étaient considérables, il en a fait une remise générale ; quant à ceux qui
14 avaient été | emprisonnés et ceux à qui l'on avait intenté procès depuis très longtemps, il les a délivrés de toute réclamation : il a ordonné en outre que les revenus des temples, et les contributions qui leur étaient accordées chaque année, tant en |
15 vivres qu'en argent, ainsi que les parts équitables assignées aux dieux sur les vignobles, les jardins et sur les autres terrains qui appartenaient aux dieux sous le règne de son père | ,
16 resteraient sur le même pied [1] ; relativement aux prêtres, il a ordonné encore qu'ils ne payent rien de plus à la caisse télestique [2] que ce à quoi ils étaient imposés jusqu'à la première année sous son père ; il a de plus affranchi ceux d'entre les |
17 tribus sacrées de la descente annuelle à Alexandrie ; il a ordonné également de ne plus lever la contribution pour la marine; des toiles de byssus livrées dans les temples au Tré-
18 sor royal | , il a remis les deux tiers ; et tout ce qui était précédemment négligé, il l'a rétabli dans l'état convenable, veillant à ce que tout ce qu'il était d'usage de faire pour les dieux
19 fût exécuté comme | il convient; en même temps il a distribué à tous la justice, comme Hermès deux fois grand ; il a ordonné, en outre, que les émigrés revenus, gens de guerre et tous
20 autres qui | auraient manifesté des intentions hostiles dans le temps des troubles, conservent les biens en la possession desquels ils sont rentrés ; il a pourvu à ce que des corps de cavalerie et d'infanterie et des vaisseaux fussent envoyés contre
21 ceux qui se seraient avancés | contre l'Égypte, tant par terre

1. Ce texte paraît viser la taxe de l'ἀπομοῖρα établie par Philadelphe, qui aurait été restituée « aux dieux » par Philopator, rétablie depuis, et ici de nouveau supprimée (Cf. Mahaffy, *Empire*, p. 319).

2. Le τελεστικόν était un droit payé pour l'ordination ou investiture sacerdotale.

que par mer[1], supportant de grandes dépenses en argent et en
vivres, afin que les temples et tous les habitants de l'Égypte
fussent en sûreté; | s'étant rendu à Lycopolis, celle du nome 22
Busirite, ville dont on s'était emparé et qu'on avait fortifiée
contre un siège par de grands dépôts d'armes et toute autre
sorte de munitions, l'esprit de révolte s'y étant affermi depuis
très long | temps parmi les impies qui, rassemblés dans cette 23
ville, avaient fait beaucoup de mal aux temples et aux habi-
tants de l'Égypte; et ayant formé le siège de | cette place, il 24
l'a environnée de retranchements, de fossés et de murs
solides; le Nil ayant fait une grande crue dans la VII[e] année
et, comme il est accoutumé de le faire, inondant les | plaines, 25
le roi l'a contenu en beaucoup de lieux en fortifiant l'embou-
chure des fleuves, pour lesquels travaux il a dépensé des
sommes non petites; après avoir établi des troupes, tant de
cavalerie que d'infanterie pour la garde | de ces fleuves [2], il a 26
pris en peu de temps la ville de vive force et détruit tous les
impies qui s'y trouvaient, comme Hermès et Horos, fils d'Isis
et Osiris, s'étaient rendus maîtres dans ces mêmes | lieux de 27
gens révoltés auparavant; quant à ceux qui s'étaient mis à la
tête des rebelles sous son père et qui avaient vexé le pays sans
respecter les temples, s'étant rendu à Memphis, pour venger |
son père et sa propre couronne, il les a punis comme ils le 28
méritaient, à l'époque où il vint pour célébrer les cérémonies
prescrites pour la réception de la couronne; de plus, il a remis
ce qui dans | les temples était dû au Trésor royal jusqu'à la 29
VIII[e] année, montant, tant en vivres qu'en argent, à une quan-
tité non petite; pareillement, il a remis la valeur des toiles de
byssus qui n'avaient point été fournies au Trésor royal | ainsi 30
que les frais de vérification pour celles qui l'avaient été, jus-
qu'à la même époque; il a affranchi les temples du droit d'ar-
tabe par aroure de terre sacrée; de même, | quant au kéra- 31

1. Le texte τοὺς ἐπελθόντας ἐπὶ τὴν Αἴγυπτον ne paraît pas nécessiter ce conditionnel. Letronne songe aux Syriens, qui ne sont pas entrés en Égypte après leur victoire à Panion; Mahaffy (*Empire*, p. 321), à des « raids de Nubiens et autres » sur les frontières du S. et côtes du S.-E.

2. Πρὸς τῇ φυλακῇ αὐτῶν. Il vaudrait mieux traduire, comme le propose Mahaffy (*Empire*, p. 322) « pour bloquer les insurgés ». Les ποταμοί sont ici des canaux.

mion par aroure de vignoble [2] ; il a fait beaucoup de donations
à l'Apis, au Mnévis, et aux autres animaux sacrés en Égypte,
prenant beaucoup plus de soin que les rois ses prédécesseurs
32 de ce qui concerne | ces animaux, en toute circonstance ; et ce
qui était nécessaire à leur sépulture, il l'a donné largement
et noblement, ainsi que les sommes accordées pour leur culte
particulier, y compris les sacrifices, panégyries et autres céré-
33 monies prescrites ; | les privilèges des temples et de l'Égypte,
il les a maintenus sur le même pied, conformément aux lois ;
il a embelli l'Apiéum de magnifiques ouvrages, ayant dépensé
34 pour ce temple, d'or, d'argent | et de pierres précieuses, une
quantité non petite ; il a fondé des temples, des naos, des
autels ; il a restauré, à son tour, ceux qui avaient besoin de
35 réparations ; ayant, pour tout ce qui concerne | la divinité, le
zèle d'un dieu bienfaisant ; après nouvelle information, il a
réparé les plus honorés des temples sous son règne, comme il
convient ; en récompense de quoi, les dieux lui ont donné
36 santé, victoire, force et tous les autres biens, | la couronne
devant demeurer à lui et à ses enfants, dans toute la durée du
temps ;

A LA BONNE FORTUNE

Il a paru convenable aux prêtres de tous les temples du pays
37 que tous les honneurs rendus | au toujours vivant roi Ptolémée,
chéri de Phtha, dieu Épiphane, Eucharistc, de même que ceux
de ses parents, dieux Philopators, et ceux de ses aïeux, dieux
38 Évergètes, et ceux | des dieux Adelphes, et ceux des dieux
Soters, soient de nouveau augmentés grandement ; qu'on élève
au toujours vivant roi Ptolémée, dieu Épiphane, Eucharistc,
une image en chaque temple, dans le lieu le plus apparent, |
39 lequel portera le nom de Ptolémée, celui qui a vengé l'Égypte ;
qu'auprès soit placé debout le dieu principal du temple, lui
présentant une arme de victoire, le tout disposé à la manière
40 égyptienne [2] ; | que les prêtres fassent trois fois par jour le ser-

1. Ce sont des libéralités et privilèges octroyés l'année précédente, lors du couronnement. Les arriérés dont il est fait remise indiquent bien que les troubles intérieurs avaient gêné le recouvrement des impôts et obligé le fisc à des ménagements.

2. Dans les fêtes *sed*, « aux rites secrets du *pa douaït* succédait la proclama-

vice religieux auprès des images et leur mettent un ornement
sacré, et exécutent les autres cérémonies prescrites, comme
pour les autres dieux, dans les panégyries qui se célèbrent en
Égypte ; | qu'ils élèvent au roi Ptolémée Épiphane, Eucharistе, 41
né du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Philopators,
une statue de bois et un édicule doré, dans chacun des | tem- 42
ples ; qu'ils les placent dans les sanctuaires avec les autres
édicules, et que, lors des grandes panégyries où se fait la sor-
tie des édicules, celui du dieu Épiphane, Eucharistе, | sorte en 43
même temps; afin que son édicule soit distingué des autres,
maintenant et dans la suite des temps, qu'il soit surmonté des
dix coiffures d'or du roi, devant lesquelles sera placé un aspic,
comme à toutes les coiffures | aspidoïdes sur les autres édi- 44
cules ; qu'au milieu d'elles on mette la coiffure appelée Pschent,
dont le roi s'était couvert lorsqu'il est entré dans le temple de
Memphis pour y | accomplir les cérémonies prescrites dans la 45
prise de possession du trône ; qu'on mette sur le tétragone des
coiffures, au susdit ornement royal, dix phylactères d'or, sur
lesquels on écrira | que c'est celui du roi qui a rendu illustre 46
le pays haut et le pays bas ; et puisque le XXX de Mesori, dans
lequel on célèbre la naissance du roi, ainsi que [le XVII de
Paophi [1]] | dans lequel il a pris la couronne de son père, les 47
prêtres les ont reconnus comme éponymes dans les temples,
lesquels jours sont, en effet, pour tous, cause de beaucoup de
biens ; qu'ils les célèbrent, par une fête en son honneur et une
panégyrie, dans les temples | d'Égypte, chaque mois ; qu'ils y 48
accomplissent des libations et toutes les autres choses d'usage,
comme dans les autres panégyries, ainsi que les [*lacune*] |
dans les temples ; qu'ils célèbrent une fête et une panégyrie 49
pour le toujours vivant et chéri de Phtha roi Ptolémée, dieu

tion publique et éclatante de la divinité du roi, comme au jour de l'intronisation. Comme témoins de cette divinité, le roi laissait des statues qui restaient visibles dans les temples. Ces statues n'étaient plus la représentation de l'âme du roi, de son double ; mais elles figuraient la personne vivante, divinisée certes, mais cependant humaine » (Al. Moret, *op. cit.*, p. 255).

1. C'est la date longtemps contestée par Letronne (ci-dessus, p. 369, 1) que j'insère dans sa traduction. Elle correspondait en 209 (association au trône) au 29 novembre ; en 197, au 26 novembre. Il se peut que les prêtres aient choisi pour le sacre le jour anniversaire de l'association au trône (?).

Épiphane, Euchariste, chaque année dans tous les temples du
50 | pays, depuis le premier de Thoyth, pendant cinq jours, dans
lesquels ils porteront aussi des couronnes, accomplissant les
sacrifices et les libations et tout ce qui convient; que les prê-
51 tres des autres dieux reçoivent le nom de | prêtres du dieu
Épiphane, Euchariste, outre les autres noms des dieux dont ils
sont prêtres, et qu'ils consignent dans tous les arrêtés et dans
52 les déclarations qui seront écrites par eux le | sacerdoce du
roi; qu'il soit permis à tout particulier de célébrer la fête,
d'élever l'édicule susdit, et de l'avoir chez lui, accomplissant
toutes les cérémonies prescrites dans les fêtes tant mensuelles
53 | qu'annuelles, afin qu'il soit connu que les Égyptiens élèvent
et honorent le dieu Épiphane, Euchariste, comme il est légal
de le faire; enfin, que ce décret soit gravé sur une stèle de |
54 pierre dure, en caractères sacrés, locaux et grecs, et placé dans
chaque temple des premier, second et troisième ordres, près de
l'image du roi toujours vivant ».

La découverte du décret de Canope a quelque peu déprécié à nos yeux la valeur des honneurs décernés à Épiphane par le clergé égyptien, en montrant qu'ils n'étaient pas nouveaux et que l'adulation sacerdotale s'était faite aussi empressée auprès d'Évergète. Mais, d'autre part, la comparaison des deux textes fait aussi ressortir des différences notables, d'où l'on peut inférer que les rapports de la royauté avec le clergé s'étaient modifiés à l'avantage de celui-ci. Le roi étranger devient de plus semblable aux Pharaons d'autrefois. Il consent, comme paraît l'avoir fait déjà son père, à s'affubler officiellement de titres qui avaient probablement paru ridicules à ses ancêtres. Le clergé a été exempté de bon nombre des redevances qui lui avaient été précédemment imposées, et ses délégués ne sont plus obligés, comme par le passé, de descendre tous les ans à Alexandrie pour renouveler leur hommage au roi à l'occasion de son jour de naissance. Le synode se tient désormais à Memphis, qui redevient ainsi véritablement la capitale du royaume. Cet acte de condescendance inaugure, pour ainsi dire, une politique

nouvelle à l'intérieur. L'étreinte du gouvernement macédonien se relâche et tient plus de compte des susceptibilités d'un patriotisme si longtemps exploité par les rebelles. Il va sans dire qu'un roi si pieux, qui avait tant dépensé pour les temples et ménagé la bourse des prêtres, ne pouvait être que victorieux de tous ses ennemis. Le document officiel sauve la face : en deux lignes, dont la brièveté trahit pourtant quelque embarras, il donne un tour avantageux à un fait réel, à savoir que l'Égypte — l'Égypte proprement dite — n'avait pas été envahie.

§ II

Le gouvernement du roi.

Pendant ce temps, l'Égypte perdait l'une après l'autre ses possessions riveraines de la mer Égée. Philippe de Macédoine, battu à Cynoscéphales (197) par T. Quinctius Flamininus, le « libérateur » de la Grèce, était réduit à l'impuissance; mais Antiochos III promenait sa flotte le long des côtes de l'Asie-Mineure, recevant la soumission des villes de Cilicie, Mallos, Zéphyrion, Soles, Aphrodisias, Corycos, Sélinonte; puis des villes lyciennes, Limyra, Patara, Xanthos [1]. Évitant la Carie, sur laquelle veillaient de trop près les Rhodiens [2], il était ainsi arrivé à Éphèse, et il avait fait son quartier général de cette ville qui, depuis le temps d'Évergète, avait été, avec Samos, la station principale des troupes et des flottes de l'Égypte (197). Il y avait passé l'hiver [3]. De là, il était allé

1. Hieronym., *loc. cit.* (supra, p. 362, 3). C'est ici, et avec raison, ce semble, que G. Radet place l'inscription de Ptolémée, fils de Thraséas (ci-dessus, p. 308, 1).

2. Les Rhodiens, une fois informés de la défaite de Philippe, *curam non omiserunt tuendae libertatis civitatum sociarum Ptolomaei causaque libertatis fuerunt Cauniis, Myndiis, Halicarnassensibus Samiisque* (Liv., XXXIII, 20).

3. Liv., XXXIII, 38. C'est là sans doute qu'il faut placer (si la leçon Ἀντιόχου τοῦ τρίτου est assurée) le trait de continence cité par Plutarque (*Apophth. Reg.*) : Antiochos quittant Éphèse pour fuir les charmes de la prêtresse d'Artémis.

prendre possession de la côte de Thrace, qui avait été longtemps, elle aussi, soumise au protectorat égyptien (196). Mais il avait compté sans les Romains, qui faisaient maintenant la loi en Orient et y appliquaient la règle de leur politique traditionnelle, consistant, selon leur poète national, à « épargner les humbles et abattre les superbes [1] ».

Déjà, à Coracésion, sur la côte de Pamphylie, une députation rhodienne l'avait averti, sur un ton « à échauffer la bile d'un roi », que passer outre, c'était se brouiller avec les Rhodiens et les Romains. Antiochos avait répondu, avec une modération étudiée, qu'il espérait, au contraire, gagner l'amitié des Rhodiens et conserver celle des Romains. Du côté des Romains, il avait cru prendre ses précautions en envoyant à Rome, probablement de son quartier général d'Éphèse, une ambassade qui avait été poliment accueillie par le Sénat, « comme l'exigeait la circonstance, l'issue de la guerre contre Philippe étant encore incertaine [2] ». Mais, après Cynoscéphales, les Romains n'avaient plus besoin de dissimuler. Ils entendaient maintenant protéger les faibles, l'Égypte surtout, et faire de son roi, qu'il le voulût ou non [3], leur pupille. A Lysimachia, le roi de Syrie fut rejoint par une ambassade romaine, « envoyée par le Sénat pour mettre fin aux différends entre les rois Antiochos et Ptolémée », ambassade composée de L. Cornelius (Lentulus?), P. Cornelius Lentulus Caudinus, P. Villius et L. Terentius [4].

1. *Parcere subjectis et debellare superbos* (Virg., *Aen.*, VI, 853).

2. Liv., XXXIII, 20.

3. Appien (*Syr.*, 3) dit que l'ambassade romaine avait été provoquée par une plainte portée à Rome par Ptolémée *Philopator*, accusant Antiochos de lui avoir enlevé la Syrie et la Cilicie. Il est seul à parler de cette démarche, et la méprise qu'il commet sur le nom du Ptolémée (cf. ci-dessus, p. 352, 4, et ci-après, p. 382, 2) diminue encore la valeur de son témoignage. Tout indique, non pas que Antiochos et Ptolémée fussent déjà d'accord (ci-après, p. 380, 1), mais que ni l'un ni l'autre ne voulaient de l'intervention romaine. Le gouvernement égyptien n'acceptait pas la tutelle que les Romains prétendaient lui imposer.

4. Le récit de l'entrevue dans Polyb., XVIII, 33-35 (50-52 Dindorf). Liv., XXXIII, 39-40. Appian., *Syr.*, 3. Cf. Diod., XXVIII, 15 Dindorf. Le chef de

Les négociateurs romains avaient un système fort simple pour accommoder le différend. Ils invitèrent Antiochos à restituer tout ce qu'il avait pris, soit à Ptolémée, soit à Philippe : à Ptolémée, parce que le jeune roi était le pupille de la République; à Philippe, parce qu'il serait ridicule que le roi de Syrie exploitât à son profit la victoire des Romains. A quoi le roi répondait qu'il ne faisait que reprendre l'héritage de son ancêtre Séleucos Nicator, lequel avait loyalement conquis sur Lysimaque et possédé toutes ces régions, y compris la Chersonèse de Thrace, où l'on se trouvait présentement. Il comptait faire de Lysimachia la résidence de son fils Séleucos. Les pourparlers tournèrent bien vite à l'aigre. Les Romains demandaient à Antiochos pourquoi il leur avait soigneusement caché sa tournée d'Asie-Mineure, et ce qu'il venait faire en Europe avec toutes ses forces de terre et de mer. La présence de délégués des villes d'Asie-Mineure, qui venaient d'assister à la proclamation de la liberté des Hellènes aux jeux Isthmiques, contribua à envenimer la discussion. Antiochos répondit à leurs doléances qu'il prenait pour arbitres entre eux et lui non pas les Romains, mais les Rhodiens. Les Romains, au nom de leur philhellénisme, lui défendirent de toucher aux villes libres, qui toutes, ou à peu près toutes, avaient invoqué la protection romaine [1]. Le roi exaspéré répliqua qu'il ne s'était pas mêlé de leurs affaires en Italie, et qu'ils devraient bien, de leur côté, ne pas s'immiscer dans les affaires de l'Asie. Il donnerait la liberté aux villes qui y avaient droit, mais « de sa propre grâce et non sur injonction des Romains ». Il lui échappa, au cours de la discussion, un aveu imprudent. Il déclara aux Romains qu'ils n'avaient pas à prendre souci de

l'ambassade, L. Cornelius (Γναῖος dans Appien), doit être L. Cornelius Lentulus, cos. 199 (Pauly-W., *R.-E.*, IV, p. 1368).

1. C'est aussitôt après, en 195, que les Smyrniotes, représentés à la conférence de Lysimachia (Polyb., XVIII, 35 [52], 3), élèvent, les premiers de tous les Grecs, un temple à la Déesse Rome (Tac., *Ann.*, IV, 56).

Ptolémée, avec lequel il s'arrangerait à merveille, attendu que Ptolémée était son ami et qu'il songeait à fortifier cette amitié par une alliance de famille. L'argument était excellent; mais les Romains apprirent ainsi que les deux grandes puissances de l'Orient s'entendaient sous main entre elles, c'est-à-dire contre eux [1]. Ils n'oublièrent pas qu'ils avaient été joués, et, à partir de ce moment, on les voit surveiller de plus près les affaires d'Égypte, en même temps que les faits et gestes d'Antiochos.

Ces conférences orageuses furent interrompues par un faux bruit dont nous ne pouvons plus expliquer l'origine. On disait que le jeune roi d'Égypte, celui qu'on venait de proclamer majeur et de couronner, était mort. Avec lui disparaissait la dynastie des Lagides. Cette rumeur, parvenant à Lysimachia, mit les diplomates, qui y ajoutaient foi tout en évitant d'en parler, dans un embarras comique. « En effet, chacune des deux parties dissimulait à l'autre qu'elle avait appris la nouvelle. L. Cornélius, qui était chargé d'une mission auprès des deux rois Antiochus et Ptolémée, demandait un petit délai pour aller trouver Ptolémée, afin d'arriver en Égypte avant qu'on ne touchât à quoi que ce soit dans le royaume à pourvoir d'un nouveau possesseur; et Antiochus pensait que l'Égypte lui appartiendrait, s'il l'avait déjà occupée à ce moment là [2] ». Le Syrien et le Romain étaient aussi

1. L'événement prouva qu'Antiochos disait la vérité. Mais conclure de là que tout ce qui se passa par la suite était convenu et ratifié par traité secret dès 198, aussitôt après la bataille de Panion, traité qui aurait abandonné à Antiochos toutes les possessions extérieures de l'Égypte contre promesse de mariage entre sa fille Cléopâtre et Ptolémée, c'est faire beaucoup de crédit à saint Jérôme (ci-après, p. 384, 1), dont l'affirmation peut être, après tout, une conjecture personnelle. C'est cependant l'opinion commune, et Holm (*Gr. Gesch.*, IV, p. 472) en conclut, à son tour, que les ministres égyptiens s'étaient laissés corrompre par « l'or syrien ». Je crois qu'Antiochos comptait bien s'arranger avec l'Égypte, mais qu'il anticipait en disant que Ptolémée était déjà son ami et son gendre en expectative. La tentation qu'il eut de prendre Cypre, même après avoir été détrompé (Appian., *Syr.*, 4), s'accorde mal avec l'hypothèse d'un traité déjà conclu.

2. Liv., XXXIII, 41. Cf. Appian., *Syr.*, 4 (qui parle toujours de Πτολεμαῖος ὁ

pressés l'un que l'autre de courir à Alexandrie. Antiochos, laissant son second fils Séleucos avec les troupes de terre pour garder la Thrace, reprit aussitôt la mer avec sa flotte, bien résolu à ne pas laisser les Romains disposer à leur gré de l'héritage des Ptolémées. Arrivé à Patara en Lycie, il apprit qu'il avait été dupe d'une fausse nouvelle. Il n'abandonna pas cependant d'un seul coup tous ses projets et voulut se saisir de Cypre. Mais l'imprévu se mit encore en travers de ses desseins. Ses équipages se révoltèrent sur la côte de Pamphylie ; un peu plus loin, à l'embouchure du Saros, une tempête acheva de désorganiser sa flotte, et il rentra à Antioche avec ce qu'il avait pu sauver du naufrage, humilié et déconfit [1].

L'année suivante (195), rassuré par l'entente qu'il avait sans doute réalisée avec l'Égypte durant l'hiver, il pansa les blessures faites à son orgueil en montrant qu'il n'était pas homme à reculer devant un geste impérieux des Romains. A la tête d'une armée et d'une flotte plus considérables encore que l'année précédente, il se dirigea de nouveau vers l'Hellespont. A Éphèse, il fut rejoint par Hannibal, qui, venant de Tyr, l'avait manqué de quelques jours à Antioche. Il fit fête à son hôte, l'homme que poursuivait en tous lieux et qui portait avec lui la haine de Rome [2]. De là, « ayant abordé en Chersonèse, il fit et défit beaucoup de choses en Thrace. Il affranchit ceux des Hellènes qui étaient sujets des Thraces, et fit beaucoup de gracieusetés aux Byzantins, à cause de la situation de leur ville à l'entrée du détroit. Il détermina, par présents et par intimidation, les Galates à s'allier avec lui, dans l'idée qu'ils feraient de bons soldats, vu la grandeur

Φιλοπάτωρ : cf. ci-dessus, pp. 352, 4. 378, 3). — *vana spes, ex vaniore rumore orta, Aegypti invadendae* (Liv., XXXIII, 44).

1. Liv., XXXIII, 41. Appian., *Syr.*, 4.

2. Liv., XXXIII, 49. Appien met la rencontre à l'année précédente. Hannibal put juger par lui-même de la sottise de tous ces Grecs en écoutant une leçon sur l'art de la guerre, à lui faite par le péripatéticien Phormion (Cic., *De Orat.*, II, 18).

de leur stature[1] ». En somme, il fit tout ce qu'il fallait pour provoquer les Romains, sans rien ajouter à sa propre puissance. Au retour (194), il envoya d'Éphèse à Rome une ambassade[2] qui allait sans doute constater l'effet d'intimidation produit sur le Sénat, discuter les exigences et reproduire les objections formulées à Lysimachia, en tout cas, traîner les négociations en longueur, pendant qu'Antiochos achèverait ses préparatifs.

Il s'agissait pour lui de se procurer des alliances, et surtout de s'emparer sinon de l'Égypte, au moins de son gouvernement, de façon à enlever aux Romains un point d'appui de leur politique en Orient. Le moyen le plus commode, le plus banal pour ainsi dire à l'époque hellénistique, de contracter des alliances entre souverains, Antiochos l'avait sous la main. Ses quatre filles lui fournissaient la matière d'autant de combinaisons matrimoniales. Il avait assuré sa propre succession en mariant son fils aîné, déjà associé au trône[3], avec sa fille Laodice (196/5); mais il lui en restait trois disponibles, et il y avait aux environs trois jeunes monarques à pourvoir. Le plan auquel il s'arrêta définitivement fut de proposer sa fille Cléopâtre à Ptolémée Épiphane, qui, n'ayant pas de sœur à épouser, ne pouvait suivre l'usage traditionnel des Lagides. La suivante, Antiochis, fut destinée à Ariarathe de Cappadoce, et la dernière, dont nous ne connaissons pas le nom, à Eumène II de Pergame, qui venait de succéder (197) à son père Attale Ier Soter. Cette dernière combinaison n'aboutit pas, car Eumène refusa prudemment l'honneur

1. Appian., *Syr.*, 6.
2. Appian., *ibid.*
3. Au moins depuis 208, d'après les documents cunéiformes (*Zeitschr. f. Assyriol.*, VIII [1893], p. 108-113). C'est l'Antiochos mentionné dans l'inscription sacerdotale de Séleucie (*CIG.*, 4458) et sur lequel on a tant discuté depuis Niebuhr (ci-dessus, p. 284, 2). Personne ne doute plus aujourd'hui (cf. la rétractation de Niese, II, pp. 679, 3 et 777), après la découverte des documents babyloniens et magnésiens, que cet Antiochos ait été, non pas un neveu (Niebuhr), neveu et prédécesseur (Droysen, Babelon, Holm, etc.), d'Antiochos III, mais son fils aîné, mort en 193 (Gutschmid, Wilcken, Kern, Bevan).

d'être le gendre d'un adversaire des Romains [1]. Mais les deux autres furent réalisées, et, en premier lieu, la plus importante, celle que toute la diplomatie du Sénat, averti par une indiscrétion d'Antiochos lui-même au congrès de Lysimachia, ne put faire échouer.

Il fut donc convenu que Ptolémée épouserait Cléopâtre, laquelle aurait pour dot la Cœlé-Syrie, la Phénicie, Samarie et la Judée [2]. C'était la paix assurée entre les deux dynasties ; elles échapperaient ainsi l'une et l'autre à la fastidieuse ingérence de tous ces arbitres et courtiers, gens d'intrigue et de procédure, qui venaient à tout moment gêner les rois dans le libre exercice de leur souveraineté avec des notes et protocoles rédigés sur les bords du Tibre. Ce plan avait mûri peu à peu. Il est évident qu'Antiochos y songeait avant de s'être heurté directement aux Romains et qu'il avait dû sonder les dispositions de la cour d'Alexandrie. Ses propositions avaient dû y être accueillies avec joie, car on y était plus las qu'on n'osait le dire de la bienveillante tutelle dont les Romains s'obstinaient à faire étalage. Que les pourparlers aient abouti dès 198, au lendemain de la bataille de Panion [3], lorsque l'Égypte était encore toute meurtrie et Antiochos plein de confiance en l'avenir, au moment où Philippe, avec qui il avait signé un pacte contre l'Égypte, tenait encore en échec les Romains et leurs alliés, la chose est en soi bien

1. Appien, qui est en pleine anarchie chronologique et se croit sous le règne de Philopator, met tous ces mariages en même temps que celui du jeune Antiochos et Laodice en 196/5, avant la seconde expédition d'Antiochos en Thrace. En fait, le mariage d'Antiochis, cette célèbre rouée (πανοῦργος μάλιστα, Diod., XXXI, 19, 7), qui, longtemps stérile, eut recours à la supposition d'enfants, paraît avoir eu lieu en 192 (Th. Reinach, *Trois royaumes* etc., p. 15).

2. Joseph., *A. Jud.*, XII, 4, 1. *Chron. Pasch.*, p. 255 : cf. *FHG.*, III, p. 720. Appian., *Syr.* 5 (προῖκα Συρίαν τὴν Κοίλην ἐπιδιδούς). Ces auteurs reproduisent l'affirmation des diplomates égyptiens : ὅτι δεῖ λαβεῖν αὐτὸν [Πτολεμαῖον] ἐν φερνῇ Κοίλην Συρίαν ὅτ' ἐλάμβανε Κλεοπάτραν (Polyb., XXVIII, 17, 9). On peut révoquer en doute la sincérité des diplomates, mais non pas le caractère très net de leurs revendications et le sens précis des textes dont nous disposons.

3. C'est un peu pour esquiver cette objection que Niese (ci-dessus, p. 361, 1) avance de deux ans la date de la bataille, sauf à concéder (II, p. 674, 1) que le mariage, proposé en 198, ne fut réellement décidé que « vers 195 ».

invraisemblable. S. Jérôme l'affirme et cite même le nom du négociateur, Euclès de Rhodes, qui conclut l'affaire des fiançailles « la septième année (du règne) de l'adolescent » : mais la tradition qu'il a recueillie prend une allure romanesque qui met en défiance même contre sa chronologie [1]. Antiochos nourrit contre l'Égypte et sa dynastie les plus noirs desseins. S'il veut marier sa fille à Épiphane, c'est sans doute pour le faire périr, avec la complicité de Cléopâtre, éteindre la race des Ptolémées et s'emparer du trône de l'Égypte, dévolu en ce cas à sa fille. De pareils projets frappent d'autant plus l'imagination qu'ils sont conçus plus longtemps d'avance, et il y a d'autant plus de plaisir à voir échouer, contre la loyauté de la nouvelle épouse, une trahison si patiemment ourdie [2].

La dot de Cléopâtre était évidemment, beaucoup plus que

1. *Volens Antiochus in Aegyptum quoque regnum suum extendere filiam suam Cleopatram per Euclem Rhodium septimo anno adolescenti despondit Ptolemaeo et tertio decimo anno tradidit, data ei dotis nomine omni Coelesyria et Judaea* (Hieron., *In Dan.*, xi, 17). On ne conteste guère qu'il s'agisse des années de règne, et non pas de l'âge du roi. On obtient ainsi la date de 199/8 pour les fiançailles, et 193/2 pour le mariage. Mais le *Chron. Paschale* met l'an VII d'Épiphane et les fiançailles, avec constitution de la dot, en 196 (consulat de Purpureo et Marcellus), dissidence qui s'explique par le fait que le chronographe compte les années d'un point de départ différent (ci-dessus, p. 337, 1). Ce qui est commun aux deux traditions, c'est l'an VII, qui, dans le comput rectifié, correspond à l'an 199/8. L'an 196 du *Chron. Paschale* est précisément l'année où Antiochos a révélé son projet. Le chronographe a dû conclure qu'il l'avait aussitôt réalisé, et se confirmer par là dans l'opinion que l'an I d'Épiphane correspondait bien à l'an 203/2. En tout cas, lui non plus, comme Appien (ci-dessus, p. 383, 1), ne croit pas que l'accord entre Ptolémée et Antiochos ait suivi de si près la bataille de Panion. Là-dessus, partage des opinions sur la date des fiançailles, que Nissen place en 196, Strack en 198, et Niese en 195. La date de l'hiver 196/5 me paraît, somme toute, la plus probable.

2. *Neque enim obtinere potuit Aegyptum, quia Ptolemaeus Epiphanes et duces ejus, sentientes dolum, cautius se egerunt, et Cleopatra magis viri partes quam parentis fovit.* L'idée de ce complot a pu être suggérée par un autre récit, peut-être aussi légendaire, qui attribuait à Antiochos un coup du même genre, perpétré quinze ans plus tôt : Ξέρξῃ τῷ Ἀρμενίων τυράννῳ τὴν ἑαυτοῦ ἀδελφὴν συνοικίσας, ἐκεῖνον μὲν διὰ τῆς ἀδελφῆς διεχρήσατο, τὴν δὲ Περσῶν βασιλείαν αὖθις ἀνεκτήσατο (Jo. Antioch., *fr.* 53 = *FHG.*, IV, p. 557). Il se serait servi de sa sœur Antiochis (Polyb., VIII, 25) pour faire disparaître son beau-frère.

l'alliance politique, l'appât qui avait décidé la cour d'Alexandrie à entrer dans les vues d'Antiochos. Mais, s'il n'y eut pas alors, il y eut certainement plus tard un malentendu sur les clauses du contrat. Ces clauses ne nous sont connues que par des récriminations rétrospectives, et les historiens qui en parlent ne paraissent pas en avoir eux-mêmes une idée très nette. Ce qui ressort du débat, c'est que l'arrangement imaginé par Antiochos ne devait pas être, et en tout cas ne fut pas, une cession pure et simple des provinces ci-dessus désignées. Josèphe dit bien qu'Antiochos céda à son gendre (παραχωρήσας αὐτῷ) la Cœlé-Syrie, Samarie, la Judée et la Phénicie, à titre de dot (φερνῆς ὀνόματι) ; mais il ajoute que les revenus de ces provinces étaient partagés entre les deux rois [1]. Comme nous savons, d'autre part, sur l'affirmation expresse de Polybe [2], que depuis la bataille de Panion jusqu'aux contestations survenues en 172, « tous les lieux susdits avaient toujours appartenu aux rois de Syrie », on est amené à conclure de là que la dot de Cléopâtre consistait en une sorte d'usufruit, lequel laissait aux Séleucides la possession légale des territoires grevés de cette espèce d'hypothèque. Cette solution, simple à première vue et aisément acceptable pour un contrat entre particuliers, ne l'est plus quand on l'examine de près et qu'on essaye de se représenter la condition des provinces ainsi mises en gage. Aussi les historiens, transformés en notaires, ont-ils retourné en tous sens le problème. Ou bien les provinces cédées devaient faire retour aux Séleucides à la mort de Cléopâtre ; ou bien, au contraire, elles ne devaient lui appartenir, comme part d'héritage, qu'à la mort de son père ; ou, plus simplement encore, Antiochos avait bien promis la Cœlé-Syrie à son gendre, mais avait ensuite refusé de s'en dessaisir et substitué à la

1. Joseph., *A. Jud.*, XII. 4, 1 (διαιρεθέντων εἰς ἀμφοτέρους τοὺς βασιλεῖς τῶν φόρων). C'est le texte sur lequel se concentre la discussion (ci-après, p. 386, 1).

2. Polyb., XXVIII, 1, 3. Il n'y a aucun doute sur ce point. Épiphane fut si peu maître de la Cœlé-Syrie qu'il songeait à la conquérir quand il mourut.

cession territoriale le partage des revenus. Un examen plus attentif du texte de Josèphe a même rendu très problématique le postulat sur lequel reposent les solutions précitées, à savoir, le partage des tributs entre les rois de Syrie et d'Égypte. On s'est aperçu que Josèphe suppose les provinces dotales cédées complètement à l'Égypte, laquelle y a ses fonctionnaires et ses soldats; que, dans son récit, d'ailleurs saturé d'invraisemblances chronologiques et autres, il n'est aucunement question d'une co-propriété des deux rois, tandis que le héros de l'histoire, le fermier général Joseph, traite avec Ptolémée et Cléopâtre, intéressés, chacun pour sa part (ὑπὲρ ἑκατέρου μέρους), dans l'adjudication de la ferme des impôts; d'où il résulte apparemment que les revenus de la Syrie, dans la pensée de l'auteur, étaient partagés non pas entre les rois de Syrie et d'Égypte, mais entre les rois, autrement dit, le couple royal, d'Égypte. La longue digression de Josèphe n'est plus que la reproduction d'un de ces panégyriques de la race dont les faussaires juifs ont infesté l'histoire de l'époque hellénistique, encouragés par leur ignorance et comptant sur celle de leurs lecteurs [1].

Ce hors-d'œuvre écarté, il nous reste les textes de Polybe et d'Appien, qui parlent de la Cœlé-Syrie donnée ou réclamée comme dot de Cléopâtre [2], et le fait indubitable qu'elle

1. Voy. M. Holleaux, *Sur un passage de Flavius Josèphe* (Rev. des Études Juives, XXXIX [1899], p. 161-176). Il est inutile de recenser les tortures et perplexités infligées aux érudits par ce texte malencontreux. L'histoire du Tobiade Joseph est placée vers la fin du règne de Ptolémée V et de Cléopâtre (ou même sous Philométor), au temps où régnait en Syrie Séleucos IV Philopator (186-175). Quelque interpolateur, s'avisant que la Syrie n'appartenait plus alors à l'Égypte, a reporté la date plus haut et appelé le roi βασιλέα Πτολεμαῖον Εὐεργέτην, ὅς ἦν πατὴρ τοῦ Φιλοπάτορος. Mais il tombait de Charybde en Scylla; car la reine s'appelait Bérénice sous Évergète, Arsinoé sous Philopator. On peut lui chercher des excuses dans Tite-Live, qui appelle Arsinoé Philopator Cléopâtre, ou dans Justin, pour qui la même Arsinoé devient Eurydice (ci-dessus, pp. 320, 2. 332, 3); mais il est évident que cette histoire, utilisable seulement pour l'étude de l'administration financière, flotte en dehors de toute chronologie. En tout cas, l'idée d'un partage de revenus entre le roi et la reine n'a pu venir qu'à un écrivain postérieur au règne de Philométor et de Cléopâtre II, au temps où la reine est l'égale du roi.

2. Voy. ci-dessus, p. 383, 1.

n'a pas été réellement cédée à l'Égypte [1]. Il est vraisemblable, si l'on tient à avoir une hypothèse de plus, que la cession de la Syrie était liée, dans le plan d'Antiochos, à des conditions qui ne se sont pas réalisées et qu'elle fut remplacée, provisoirement, par le versement annuel d'une allocation pécuniaire. Antiochos comptait, avec l'appui de l'Égypte, récupérer en Asie-Mineure, aux dépens des protégés de Rome, plus que l'équivalent de la dot promise ; mais cet appui lui fit défaut au moment critique, qui approchait à grands pas. En attendant, le mariage de Ptolémée Épiphane avec Cléopâtre fut célébré durant l'hiver de 193/2 à Raphia, un lieu qu'on dirait choisi par Antiochos pour effacer par le triomphe de sa diplomatie le souvenir de l'échec subi par ses armes un quart de siècle auparavant [2].

Si Antiochos avait cru enchaîner l'Égypte à sa politique et l'entraîner dans une guerre contre les Romains, il s'était trompé. La cour d'Alexandrie ne voulait que des alliances pacifiques, et elle entendait ne tirer de l'accord récemment conclu que des avantages. Au surplus, elle ne voyait pas d'intérêt à soutenir les Séleucides, qui avaient toujours été des rivaux, contre les Romains, avec qui elle était en rapports courtois depuis près d'un siècle. La solidarité des dynasties hellénistiques en face de l'envahissante République était un fait encore latent, dont les gouvernants alexandrins n'avaient cure. A défaut de ces vues à longue portée, ils auraient pu au moins montrer un peu plus de dignité à l'égard des Romains et de loyauté envers leur allié, au cours de la crise qui réduisit à une impuissance désormais chronique la monarchie des Séleucides. Ptolémée Épiphane laissa Antiochos courir à sa perte ; durant la guerre (192-190), il ne sortit de son attitude passive que pour offrir des subsides aux Romains et les engager à ne pas lâcher prise.

1. S. Jérôme (*In Dan.*, XI, 21) dit qu'Antiochos *Syriam fraude occupaverat*, parce qu'il suppose qu'Antiochos avait promis de la céder.
2. Liv., XXXV, 13.

Ce que Polybe et Diodore nous disent du caractère d'Aristomène, qui « une fois maître du pouvoir, dirigeait le roi et le royaume en perfection et avec beaucoup de dignité [1] », nous autorise à penser qu'Aristomène n'était plus là pour rappeler le roi à la pudeur, et même à considérer sa chute comme le premier effet de la politique nouvelle. Aristomène, qui avait pris l'initiative du couronnement et négocié le mariage du roi, conseillait sans doute à Ptolémée de ne pas se désintéresser des affaires de son beau-père et de montrer un peu plus d'indépendance à l'égard des Romains. « Dans les commencements », dit Diodore, « Ptolémée aimait comme un père Aristomène, son tuteur, qui administrait sagement le royaume, et il ne faisait rien sans le consulter. Plus tard, corrompu par des adulateurs, il prit en aversion Aristomène, qui lui parlait avec trop de franchise, et finalement il le força à terminer ses jours en buvant la ciguë [2] ». Plutarque connaît l'incident qui acheva d'exaspérer le roi. « Un jour, Aristomène, le directeur de Ptolémée, voyant le roi s'assoupir en présence d'une ambassade, le toucha pour le réveiller. Il donna prise par là aux flatteurs, qui prirent des airs indignés et dirent au roi : « Si, à la suite de tant de fatigues et de veilles, vous vous laissiez aller, nous devons vous avertir en particulier, mais non pas porter les mains sur vous devant une si grande assistance ». Le roi envoya une coupe de poison au ministre, avec ordre de la boire [3] ».

Aristomène eut pour successeur Polycrate d'Argos, fils de

1. Polyb., XV, 31, 7. Diod., XXVIII, 14 (πάντα καλῶς διῳκηκότα). Polybe s'étonne qu'un tel homme ait pu être autrefois l'adulateur d'Agathocle. Il est bon de remarquer que ce vil flatteur eut seul le courage de parlementer pour sauver Agathocle (ci-dessus, p. 347) et que son crédit ne fit qu'augmenter après la mort de son protecteur.

2. Diod., *loc. cit.* Sur un fragment d'Agatharchide (*Geogr. Gr. min.*, I, p. 111 sqq. C. Müller), où il est question d'un Ptolémée (Épiphane ?) qu'un conseiller (Aristomène ?) exhorte à entreprendre une expédition en Éthiopie, sans doute pour mettre fin aux troubles de la Haute-Égypte, cf. Krall, *Studien*, II, 45. Mahaffy, *Empire*, p. 311, 1.

3. Plut., *De adul.*, 46.

Mnasiadas, un ambitieux qui ne le valait pas et qui avait sans doute travaillé à sa perte, après l'avoir aidé à se défaire de Scopas. Ce Polycrate avait joué un rôle brillant à la bataille de Raphia, et il avait longtemps occupé le poste de gouverneur ou vice-roi de Cypre, un poste qu'il avait cédé au Mégalopolitain Ptolémée fils d'Agésarchos, pour être à même de se pousser plus avant dans la faveur royale. Il fut pour beaucoup, au dire de Polybe, dans la décision qui fit avancer l'émancipation légale et le couronnement du roi. Il avait intérêt à ce que le roi se sentît hors de tutelle [1]. Aristomène dut l'accepter pour collaborateur, un collaborateur en qui l'on pouvait deviner un émule, susceptible de se transformer en ennemi.

Polycrate, débarrassé d'Aristomène, prit le contre-pied de la politique de son prédécesseur. Il fut pour le jeune roi un conseiller des plus complaisants. Au lieu de gourmander son indolence, la paresse d'esprit qui s'alliait chez Ptolémée avec un goût assez vif pour les exercices du corps, il l'engageait à se laisser servir et à jouir de la vie. Aussi, après la mort d'Aristomène, « le roi devint de jour en jour plus brutal, si bien que, aimant à exercer ses caprices tyranniques au lieu d'une autorité royale, il fut détesté des Égyptiens et risqua de perdre sa couronne [2] ». Polycrate, du reste, prêchait d'exemple. Polybe remarque que, « une fois parvenu aux honneurs et à l'opulence, avec le progrès de l'âge, il se laissa aller complètement à la débauche et à une vie ignoble [3] ». Au dehors, Polycrate substitua à la politique de résistance discrète et d'indépendance respectueuse, qui avait été celle d'Aristomène, la soumission obséquieuse aux volontés des Romains.

1. Cf. ci-dessus, p. 364.
2. Diod., XXVIII, 14.
3. Polyb., XVIII, 38 (55 Dindorf), 7. Polybe ajoute que le successeur de Polycrate à Cypre, Ptolémée fils d'Agésarchos, « s'acquit à peu près la même réputation en vieillissant ». C'est ce Ptolémée qui écrivit l'histoire du règne de Philopator (ci-dessus, pp. 216, 3. 325, 1).

C'est Polycrate, à n'en pas douter, qui dirigeait la diplomatie égyptienne durant la guerre à laquelle, après bien des hésitations, des pourparlers, des velléités abandonnées et reprises, Antiochos s'était enfin décidé. Comme toujours, le roi avait été dupe de sa vanité, caressée par les flagorneries des Étoliens et rassurée par leurs rodomontades. Il croyait n'avoir qu'à mettre le pied en Grèce pour voir les Hellènes se lever contre les Romains et Philippe de Macédoine saisir l'occasion qu'il lui offrait de prendre sa revanche. Aussi crut-il n'avoir pas besoin de faire de grands préparatifs. C'est avec ces illusions et une armée tout à fait insuffisante [1] qu'il avait débarqué sur la côte de Thessalie pendant l'hiver de 192/1. Il ne fut pas détrompé tout de suite. Il ne l'était pas encore quand il s'oubliait à Chalcis dans des amours de quinquagénaire, couronnés par un mariage. Mais, le printemps venu (191), les mécomptes se précipitent. Avant qu'il n'eût croisé le fer avec les Romains, ses alliés en expectative, les rois de Macédoine et d'Égypte, avaient envoyé à Rome pour offrir au Sénat leur concours. « Vers le même temps (mai 191), des ambassadeurs venant de la part de Philippe et de Ptolémée arrivèrent à Rome. Philippe promettait pour la guerre des secours, de l'argent et du blé. Ptolémée envoyait jusqu'à mille livres d'or et vingt mille livres d'argent. On n'accepta rien; des remerciements furent adressés aux rois. Comme l'un et l'autre promettaient de conduire toutes leurs troupes en Étolie et de prendre part à la guerre, on en dispensa Ptolémée. Quant à Philippe, on répondit à ses envoyés que le Sénat et le peuple romain lui sauraient gré de prêter assistance au consul M'. Acilius [2] ». Philippe se vengeait à sa façon de l'allié qui l'avait sottement abandonné

1. *Decem milia peditum fuere et quingenti equites, sex elephanti, vix ad Graeciam nudam occupandam satis copiarum* (Liv., XXXV, 43). Il n'y a que de la rhétorique dans l'anecdote qui suppose Antiochos montrant à Hannibal sa nombreuse armée, superbement équipée, et Hannibal disant avec mépris : *plane satis esse credo Romanis haec, et si avarissimi sunt* (Macr., *Sat.*, II, 2, 1-3).
2. Liv., XXXVI, 4.

naguère; mais la cour d'Alexandrie, qui pouvait au moins rester neutre, avait cherché l'occasion de commettre une véritable trahison. C'est à se demander si elle n'avait pas aussi quelque injure de plus fraîche date à venger; si Antiochos, qui, même avec Hannibal pour conseiller, accumulait les imprudences, n'avait pas répondu par quelque rebuffade aux Égyptiens insistant sur l'exécution de l'énigmatique contrat de mariage. L'année suivante (190), lorsque Antiochos, battu aux Thermopyles, eut mis entre les Romains et lui la largeur de la mer Égée, s'imaginant que ses ennemis n'oseraient le poursuivre en Asie [1], la cour d'Alexandrie envoie à Rome ses félicitations et renouvelle ses offres. « Des ambassadeurs vinrent de la part de Ptolémée et Cléopâtre, rois d'Égypte, félicitant le Sénat de ce que le consul M'. Acilius avait chassé de la Grèce le roi Antiochos et l'exhortant à faire passer l'armée en Asie; disant que la terreur régnait partout, non pas en Asie seulement, mais en Syrie; que les rois d'Égypte étaient prêts à tout ce qu'il plairait au Sénat. Des remerciements furent votés aux rois, et ordre fut donné de compter quatre mille as à chacun des envoyés [2] ».

Le Sénat, devant cet empressement et cette insistance, comprenait le but poursuivi par les profonds politiques d'Alexandrie. Ceux-ci espéraient que leur zèle paraîtrait méritoire et comptaient avoir part à la curée. Ils recouvreraient ainsi tout ce que Antiochos avait enlevé à l'Égypte, et il ne leur était pas défendu d'espérer davantage. Mais le Sénat se gardait d'accepter quoi que ce soit de leur part : après avoir refusé les cadeaux, il payait maintenant aux ambassadeurs leurs frais de voyage, une façon de leur faire entendre que le voyage était inutile.

Ptolémée en eut bientôt la preuve. Lorsque Antiochos, affolé, poussé d'un côté par Hannibal, épouvanté de l'autre par la défaite de sa flotte à Corycos (191), à Myonnésos (190),

1. Liv., XXXVI, 41.
2. Liv., XXXVII, 3.

et par l'approche des légions romaines, armant tout ce qu'il trouvait sous la main, y compris les Cappadociens que lui envoyait son gendre Ariarathe et des mercenaires galates, ravageant le territoire de Pergame et offrant en même temps la paix, acculé enfin à la bataille décisive et complètement défait à Magnésie du Sipyle (fin 190), lorsque Antiochos, dis-je, se fut résigné à laisser dépecer son empire, le Sénat ne se crut pas obligé de comprendre le roi d'Égypte parmi ceux à qui il distribuait les dépouilles du Séleucide. Le traité que le Sénat retoucha à loisir pendant près de deux ans de délibérations, et que dut signer à Apamée le vaincu de Magnésie[1], en adjugeait la plus grande partie à Eumène, le reste aux Rhodiens. Les Romains étant les libérateurs des Hellènes, les villes qui avaient embrassé la bonne cause furent exceptées du partage. La Chersonèse de Thrace, les deux Phrygies, la Lycaonie, la Mysie, la Lydie et l'Ionie, avec Éphèse et Tralles en Carie, la Milyade avec Telmessos, furent incorporées au royaume de Pergame; les Rhodiens eurent la Lycie et la Carie jusqu'au Méandre, sauf Telmessos, qui formait enclave dans les possessions rhodiennes[2]. Le Sénat, qui réclamait naguère à Antiochos les territoires enlevés à Ptolémée, pupille du peuple romain, ne se chargeait plus de restituer à l'Égypte ce qu'elle avait laissé prendre. Quant à la Cœlé-Syrie, puisque les arrangements consentis par les rois lors du mariage de Cléopâtre en avaient réglé la condition, le Sénat n'avait pas à se mêler de ce qui s'était fait sans lui. Au fond, il jugeait utile qu'Antiochos gardât cette province, la plus riche de son royaume. La lui enlever eût été le mettre hors d'état de payer l'énorme indemnité de

1. Voy. les clauses dans Polybe (XXII, 7), T.-Live (XXXVII, 55-56. XXXVIII, 37-39), Diodore (XXIX, 10), Appien (*Syr.*, 44. *Mithrid.*, 62), etc.

2. Liv., XXXVII, 56. Cf. Strab., XIV, p. 665. Il n'était pas mauvais que les rois de Pergame eussent un port situé de façon à surveiller et gêner les Rhodiens. La Lycie fut, du reste, pour les Rhodiens un tracas perpétuel et finalement cause de leur ruine. Ils auraient voulu avoir aussi la Cilicie, qui resta à Antiochos.

guerre stipulée par les Romains pour eux et le roi de Pergame. Il y eut bien un Ptolémée pour lequel le Sénat se montra gracieux, peut-être avec la prétention de respecter en lui la descendance des Lagides, mais ce n'était pas le roi d'Égypte. Du territoire de Telmessos en Lycie fut distrait, comme propriété particulière, « le domaine qui avait appartenu à Ptolémée de Telmesse : celui-là fut indépendant et d'Eumène et des Rhodiens [1] ». Il est douteux que cette attention ait été très goûtée à Alexandrie. En tout cas, on n'y put être jaloux de Philippe de Macédoine, qui eût trouvé la Chersonèse de Thrace fort à sa convenance, et qui, après avoir rivalisé d'obséquiosité avec Ptolémée, se vit récompensé de la même manière [2].

C'est ainsi que l'Égypte perdit définitivement et sans espoir de retour toutes ses possessions extérieures, sauf Cypre, sans que Ptolémée osât se plaindre. Désormais, rois et peuples se le tenaient pour dit : toutes les affaires internationales aboutissaient maintenant à Rome, et le Sénat voyait de mauvais œil toute démarche qu'il n'avait pas suggérée. Polycrate n'essaya qu'une négociation d'apparence inoffensive, et encore n'y réussit-il pas. Reprenant une vieille tradition de la politique des Lagides, il voulut renouveler

1. *Agrum qui Ptolemaei Telmessii fuisset* (Liv. XXXVII, 56). On discutera longtemps encore sur l'identité du personnage en question. Le passé *fuisset* permettrait de douter qu'il y eût encore un principicule de ce nom : mais il s'agit sans doute de lui restituer ce qui lui avait été enlevé (par Antiochos ?). Comme on connaît un Ptolémée de Telmessos, dont l'identité et l'origine n'est pas moins problématique (ci-dessus, pp. 153, 3. 182, 2. 206, 2), lequel gouvernait Telmessos pour le compte de Ptolémée Évergète vers 240, on peut supposer que le propriétaire actuel du domaine était son fils (Cf. M. Holleaux, in *BCH.*, XIII [1889], p. 528. XIV [1890], p. 162-167. *Rev. de Philol.*, 1894, p. 119-125), héritier d'un père (fils du roi Lysimaque ?) qui aurait été successivement au service des Lagides, puis des Séleucides, et enfin indépendant.

2. C'est au cours des négociations, sous l'archontat de Symmachos (190/89), que les Athéniens décernent des honneurs à un Ἀλέξανδρος τιμώμενος ὑπὸ τοῦ βασιλέως Πτολεμαίου (Ath. Mitth., V [1880], p. 329). Les Athéniens intercédaient alors pour les Étoliens (Liv., XXXVIII, 10). Cet officieux n'aurait-il pas cherché à intéresser les Athéniens à la cause de Ptolémée ?

l'alliance de l'Égypte avec les Achéens, alors et depuis longtemps alliés — plus alliés qu'amis — des Romains. Il expédia à cet effet en Grèce l'Athénien Démétrios. La Ligue achéenne, dont Philopœmen était cette année-là le stratège, répondit à cette démarche en envoyant à Alexandrie Lycortas, le père de Polybe, accompagné de deux Sicyoniens, Théodoridas et Sositélès, « pour qu'ils allassent prêter serment au nom des Achéens et recevoir celui du roi » (186). Mais il se trouva des gens méticuleux, qui étaient surtout des gens admirant ou craignant les Romains, pour blâmer cet échange de bonnes paroles. Les Achéens, se voyant comblés de prévenances et de promesses à la fois par les rois de Pergame, de Syrie et d'Égypte, devinrent méfiants et eurent peur de s'engager. Quand les députés achéens revinrent d'Alexandrie, accompagnés d'un ambassadeur de Ptolémée, et que Lycortas, devant la Diète de Mégalopolis, parla des serments échangés, de l'amitié et du dévouement du roi pour la Ligue, ajoutant « qu'il apportait, comme présent fait à la communauté six mille armures de peltastes en airain et deux cents talents en monnaie de cuivre », le nouveau stratège Aristænos se récria et demanda quel était, parmi les nombreux traités d'alliance signés auparavant entre la Ligue et les Ptolémées, celui qu'il s'agissait de renouveler. Philopœmen fut embarrassé; Lycortas se trouva court, et Aristænos, qui se fit ce jour-là une réputation d'homme habile à leurs dépens, remit à plus tard la solution d'une affaire si mal étudiée (185). Mais on n'alla pas jusqu'à renvoyer les armes et l'argent [1].

C'est probablement l'année suivante que Polycrate réussit à écraser définitivement les rebelles du parti national, qui survivait toujours à ses nombreuses défaites. Le caractère

1. Polyb., XXIII, 1, 5-6; 7, 1-2; 9, 1-13. XXV, 7. La Diète avait refusé les 120 talents d'Eumène, odieux comme acheteur d'Égine; et elle refuse ensuite les dix longs navires offerts par Séleucos IV, — le nouveau roi de Syrie, fils et successeur d'Antiochos III, — mais en « renouvelant amitié avec lui ».

brutal et tyrannique du roi n'avait pu que les exaspérer, ceux du nord comme ceux du midi. La reprise des travaux du T. d'Edfou en l'an XIX d'Épiphane (187/6) suppose que la Haute-Égypte était en voie de pacification [1]. C'est en l'an XX que prend fin, d'après les papyrus démotiques, la domination des chefs indigènes cantonnés dans la Thébaïde [2]. L'année suivante, le roi, avec la reine Cléopâtre et le fils dont la naissance venait d'assurer enfin, après sept ans de mariage, l'avenir de la dynastie, faisait ses dévotions à Philæ, au T. d'Asklépios, dédié par lui au dieu médecin qui pouvait bien avoir aidé par sa grâce à l'heureux événement [3]. Il fit graver sur ses murs deux décrets, l'un instituant une fête commémorative (?) de la soumission et punition des rebelles; l'autre, en l'honneur de la reine Cléopâtre [4]. Il est difficile de décider si les rebelles dont il est fait mention dans l'inscription de Philæ étaient les bandes de la Haute-Égypte ou celles que Polycrate pourchassait dans le Delta. On avait fait cette fois un effort sérieux. Le belliqueux eunuque Aristo-

1. Ci-dessus, p. 316.

2. Cf. Revillout, *Rev. Égyptol.*, III [1883], p. 5. La répression dut accélérer la décadence de Thèbes. Un siècle plus tard, sous Ptolémée Soter II Lathyros, une nouvelle rébellion acheva sa ruine.

3. Cf. *CIGr.*, 4894 = Letronne, *Rec.*, I, p. 7 = Strack, 70 (Βασιλεὺς Πτολεμαῖος καὶ βασίλισσα Κλεοπάτρα θεοὶ Ἐπιφανεῖς καὶ Πτολεμαῖος ὁ υἱὸς Ἀσκληπιῷ). Ce fils, Ptolémée Philométor, doit être né la même année, et peut-être le même jour, qu'un Apis né le 19 janvier 186; car il est appelé « jumeau d'Apis, vivant dans leur berceau », dans un document sacerdotal. On sait maintenant que sa sœur Cléopâtre était plus jeune que lui (chose encore douteuse pour Strack, p. 197, 19). Une inscription relate des hommages à Ptolémée et Cléopâtre « sœur et femme, dieux Épiphanes et Eucharistes, et à leur fils Ptolémée », sans mention de la jeune Cléopâtre (Botti, *Bull. de la Soc. arch. d'Alex.*, I [1898], p. 41. Strack, in *Archiv f. Papf.*, II 4 [1903], p. 547).

4. Voy. Baedeker, *Ober-Aegypten*, p. 422. « A Philæ, le T. périptère, à gauche, a été dédié à Hathor et consacré à la délivrance d'Isis, mère de Horus, allusion à la délivrance de Cléopâtre, épouse d'Épiphane. Ce T. a été commencé par ce prince, sans doute pour rappeler la naissance de ses deux fils » (Letronne, *Recueil*, II, p. 9). On sait, par les fouilles faites en 1896 par le capitaine Lyons aux temples d'Arhesnefr et Imhotep à Philæ (cf. ci-dessus, p. 317, 1), que Ptolémée Épiphane y fit mutiler les cartouches d'Ergamène. Mahaffy (*History*, p. 160) en conclut, un peu hâtivement, « that he reconquered Philæ from the Nubian power ».

nicos, ami d'enfance du roi, était allé recruter en Grèce des mercenaires pour renforcer l'armée, qui s'était mise en campagne sous les ordres du roi lui-même. Terrifiés par ces apprêts, ou, pour parler comme Polybe, « cédant à la force des choses, les dynastes qui étaient encore saufs, Athinis, Pausiras, Chesouphos et Irobastos, se rendirent à Saïs, se livrant à la discrétion du roi. Mais Ptolémée, sans respect pour les garanties convenues, les fit enchaîner et traîner tout nus derrière des chars, après quoi il acheva sa vengeance en les mettant à mort. Il se rendit ensuite avec son armée à Naucratis, où il trouva Aristonicos et les mercenaires qu'il amenait de Grèce, incorpora ceux-ci à ses troupes et rentra par mer à Alexandrie [1] ». C'était la première fois, au rapport de Polybe, que le roi, âgé alors de vingt-cinq ans, quittait la chasse pour la guerre. Encore semble-t-il que Polycrate ait mené les opérations militaires et invité le roi seulement comme justicier, pour l'exécution finale.

Il se pourrait que l'armée renforcée par les soins d'Aristonicos dût servir à d'autres desseins. Polybe n'insisterait pas tant sur l'humeur belliqueuse de l'eunuque, si elle ne s'était communiquée dans une certaine mesure au roi, que Polycrate cherchait, au contraire, à tenir éloigné des soldats. Antiochos était mort misérablement (186) de la mort d'un malfaiteur, en cherchant, dit-on, à piller un temple en Élymaïde pour payer ses échéances aux procurateurs romains. Son successeur, Séleucos IV Philopator (186-175), chargé du poids de ses fautes, ne put que végéter sur le trône [2]. A ce royaume affaibli, l'Égypte avait chance de reprendre de vive

1. Polyb.. XXIII, 16-17. [XXI, 19. 22 Dindorf]. Ce traitement des rebelles rappelle tout à fait, pour la cruauté et le manque de foi, ce qui s'était passé en 197 (ci-dessus, p. 366, 1).

2. Antiochos le Grand avait associé au trône ce second fils, après la mort de l'aîné (ci-dessus, p. 382, 2), au moins à la fin de son règne. Mention d' « Antiochos et Séleucos rois » en l'an 125 Sel. = 187 a. C., dans les documents babyloniens (*Zeitschr. f. Assyriol.*, XII [1892], p. 201-204). Sur la mort d'Antiochos, voy. Diod., XXVIII, 3. XXIX, 15. Strab., XVI, p. 744. Justin., XXXII, 2, 1-2. Euseb. Arm., I, p. 253 Schœne.

force, si les Romains ne s'y opposaient pas, la Cœlé-Syrie, qui lui appartenait en droit. En attendant un prétexte valable, la cour d'Alexandrie commençait à regarder de temps à autre au-delà des frontières du royaume. On a vu plus haut la tentative faite pour renouer des relations avec les Achéens. Une inscription, dans laquelle la commune des Lyciens vante le dévouement d'un certain Ptolémée, grand-veneur du roi, « à l'égard de Ptolémée Épiphane, de sa sœur épouse Cléopâtre et de leurs enfants, et de la commune des Lyciens [1] », permet de conjecturer que l'Égypte soutint les Lyciens dans leur lutte contre les Rhodiens et Attale (186-177). Il s'agissait pour eux de déchirer l'article du traité d'Apamée qui les avait faits, comme les Cariens, vassaux des Rhodiens. Les Lyciens regrettaient le temps où le protectorat égyptien, qui avait laissé se constituer leur fédération [2], pesait si peu sur leur liberté. Leur prêter appui, c'était aller contre la volonté du Sénat : du moins, on devait le présumer, et Ptolémée borna sans doute son assistance à des subsides discrètement acheminés [3]. On s'aperçut plus tard que l'audace n'était pas si grande, et que le Sénat n'était pas fâché d'affaiblir la république rhodienne en reconnaissant l'autonomie des Lyciens et des Cariens; mais Ptolémée crut sans doute faire acte d'indépendance et s'essayer à agir sans prendre le mot d'ordre à Rome. C'est vers ce moment aussi qu'il revint à son projet d'alliance avec la Ligue achéenne, alliance qui rouvrirait la Grèce à l'influence égyptienne, comme au temps où Aratos, le fondateur de la Ligue, était l'ami et le client des Ptolémées. Il y avait, dans le sein de

1. *CIGr.*, 4677 = Strack, 77. Ce Ptolémée était un haut fonctionnaire égyptien, τῶν πρώτων φίλων καὶ ἀρχικύνηγος. Son fils, en l'honneur duquel est faite la dédicace, est lui-même ἀρχισωματοφύλαξ καὶ ἀρχικύνηγος. Les services rendus par le père, discrètement indiqués par l'addition καὶ εἰς τὸ κοινὸν τῶν Λυκίων, datent de la fin du règne, car le couple royal a plusieurs enfants (τὰ τέκνα). H. van Gelder (*Rhodier*, p. 143, 2) veut que ce Ptolémée soit celui de Telmesse (ci-dessus, p. 393, 1), et ne voit là aucun rapport avec la guerre.

2. Cf. G. Fougères, *De Lyciorum communi* [Paris, 1898], p. 15.

3. Voy. ci-après la façon dont il soutenait les Achéens.

la Ligue, une lutte sourde entre le parti national, maintenant affaibli par la mort de Philopœmen (183)[1], et ceux qui provoquaient à tout moment l'ingérence de Rome dans les affaires helléniques. Les patriotes achéens espéraient trouver au dehors, dans des relations cordiales et bien constatées avec l'Égypte, un contrepoids à l'influence romaine, le point d'appui qui, dans cette Grèce pulvérisée par une sorte de désagrégation générale des opinions et des intérêts, se dérobait sous eux. La tentative précédemment avortée fut reprise, sans doute après une entente préalable qui en assurait le succès. « Le roi Ptolémée », dit Polybe, « voulant s'associer étroitement au groupe des Achéens, envoya un ambassadeur, annonçant qu'il donnerait une dizaine de galères à cinquante rameurs tout équipées. Les Achéens, jugeant que le cadeau était digne de reconnaissance, accueillirent favorablement le message. En effet, la dépense ne devait pas être beaucoup au-dessous de dix talents. Délibération prise, ils déléguèrent en ambassade Lycortas, Polybe, et avec eux Aratos, fils d'Aratos de Sicyone, chargés à la fois de remercier le roi pour les armes et l'argent qu'il avait envoyés précédemment, et en même temps, de prendre livraison des navires et d'aviser aux moyens de les amener ». Polybe justifie le choix des délégués, et particulièrement l'honneur précoce qu'il devait à la gloire paternelle; mais son récit se termine brusquement par ces mots : « Toutefois, il arriva que cette ambassade ne dépassa pas la frontière, car Ptolémée mourut sur ces entrefaites[2] ».

1. Sur Philopœmen « ennemi des Romains » voy. Plut., *Philop.*, 21.

2. Polyb., XXV, 7. L'envoi de Lycortas à Alexandrie tombe dans l'année qui sépare ses deux stratégies (181/0); mais il était encore stratège quand le renouvellement d'alliance fut proposé par Ptolémée. Malheureusement, on n'est pas fixé sur le début de l'année « stratégique » à l'époque. Si, comme il est probable, Lycortas était préalablement d'accord avec Ptolémée, il dut hâter les délibérations et se proposer de partir aussitôt après son abdication. Par conséquent, la mort de Ptolémée peut être placée vers la fin de 181. D'après la règle, l'an Ier de Philométor, qui a commencé le 7 octobre 181, contient la fin du règne de son prédécesseur (cf. Strack, p. 183). La place de l'an Ier est

La mort soudaine de ce roi de vingt-neuf ans ne parut pas naturelle à tout le monde. Polybe, autant du moins qu'on en peut juger par ses fragments, s'abstient sur ce point de tout commentaire [1]; mais des écrivains postérieurs parlent de poison, qui aurait été administré au roi par ses généraux, au moment où il se préparait à attaquer son beau-frère Séleucos IV, roi de Syrie. Ces bons « amis », sur lesquels comptait le roi, auraient compris que le monarque se proposait de faire appel à leur bourse, et, menacés d'être dépouillés du fruit de leurs rapines au profit de la caisse militaire, ils se seraient ainsi dispensés de contribuer malgré eux aux frais de la guerre projetée [2].

Il n'y a pas apparence qu'il ait été beaucoup regretté. Il était, malgré son gracieux surnom d'Euchariste, d'humeur peu accommodante, et la persistance des révoltes à l'intérieur montre assez qu'il ne fut jamais populaire. Il bâtit et répara des temples [3], comme ses prédécesseurs, et le décret de Memphis témoigne de la satisfaction des prêtres en termes où il semble qu'un peu de sincérité, garantie par l'allègement des taxes, se mêle à l'adulation officielle. Mais c'étaient là des dons de joyeux avènement. Bientôt, n'ayant plus, pour subvenir aux « grandes dépenses » dont on le loue, les revenus des possessions extérieures, le déficit dut

assurée par l'éclipse de lune du 1er mai 174, survenue l'an VII de Philométor (*Almageste*, VI, 5).

1. Il semble que l'auteur des *Exc. de legat.* (p. 111) n'aurait pas omis un mot caractérisant le genre de mort du roi.

2. On en disait à peu près autant de Séleucos IV, assassiné en 175. *Porro Porphyrius non vult hunc* (le roi méprisable de Daniel) *esse Seleucum, sed Ptolemaeum Epiphanem, qui Seleuco sit molitus insidias, et adversum eum exercitum praepararit, et idcirco veneno sit interfectus a ducibus suis. Quod cum unus ab illo quaereret, tantas res moliens ubi haberet pecuniam, respondit sibi amicos esse divitias. Quod cum divulgatum esset in populis, timuerunt duces ne auferret eorum substantiam, et idcirco eum maleficis artibus occiderunt* (Hieron., *In Dan.*, XI, 20). Il ne faut pas oublier que les historiens à court d'explications abusent du poison, et que ces sortes d'allégations sont généralement invérifiables.

3. Voy. ci-dessus, p. 374. Le temple d'Ombos, à Aroéris-Apollon, fut commencé sous Épiphane (Letronne, *Recueil*, I, p. 46).

l'obliger à revenir sur les concessions octroyées [1]. C'est, on l'a vu, à des embarras financiers que la tradition attribue les projets d'emprunt forcé qui furent la cause de sa mort [2]. Tout cela suppose des prodigalités intempestives, du désordre, une mauvaise gestion financière dont cette mesure violente eût été le digne couronnement. Diodore l'accuse de s'être conduit en tyran plutôt qu'en roi : en Égypte, pays accoutumé au despotisme, la tyrannie signifie le plus souvent habitude des extorsions fiscales.

La violence paraît d'ailleurs avoir été un des traits de son caractère. Il y avait, dans ce fils d'un père usé par la débauche, un fonds d'énergie physique qui, faute de mieux, se dépensait en chevauchées, à la chasse, à la salle d'armes. C'étaient là les fatigues qui, au jugement des courtisans, l'excusaient de dormir aux audiences officielles. Il aimait à entendre vanter ses exploits cynégétiques, et c'était le thème ordinaire des éloges que lui décernaient ses flatteurs. Polybe raconte que Philopœmen ayant reçu à sa table un ambassadeur de Ptolémée, « celui-ci fit un long et magnifique panégyrique de Ptolémée, où il cita quelques preuves de son habileté et de son audace à la chasse, de son savoir et de son expérience dans l'équitation et l'escrime. Enfin, pour établir sur un fait l'autorité de ses paroles, il raconta que le roi avait, étant à cheval, tué un taureau d'un coup de javelot [3] ».

1. L'ἀπομοῖρα reparaît dans un papyrus daté de l'an XVIII du règne, 188 a. Chr. (*Petr. Papyr.*, II, 46), d'où Mahaffy (*Empire*, p. 311) conclut que « the great revenue of the temples had been again absorbed by the crown ».

2. La conjecture « originale » de Healy-Mahaffy (*Empire*, p. 214, 2 : *History*, p. 161), à savoir qu'Épiphane eut l'idée de battre monnaie avec des titres honorifiques (φίλος-συγγενής, etc.), créés tout exprès, est bien aventurée. En tout cas, Épiphane n'aurait pu que les multiplier, non les inventer. On rencontre des φίλοι « nommés » par Philippe, père d'Alexandre (Diod., XVI, 54) : Alexandre classe son médecin εἰς τοὺς εὐνουστάτους τῶν φίλων (XVII, 31) : Sostrate se qualifie φίλος τῶν βασιλέων dans l'inscription du Phare (Strab., XVII, p. 791). Philopator, en 217, retourne à Alexandrie μετὰ τῆς ἀδελφῆς καὶ τῶν φίλων (Polyb., V, 87, 6), etc. Cf. M. Strack, *Griech. Titel im Ptolemäerreich* (Rh. Mus., LV [1900], p. 161-190).

3. Polyb., XXIII, 1, 8-9.

C'est par là seulement que Ptolémée Épiphane ressemblait aux grands Pharaons d'autrefois. Il s'intéressait aussi aux exercices athlétiques. Il envoya un jour à Olympie son champion, l'athlète Aristonicos, pour y provoquer l'athlète Clitomaque, réputé invincible. La lutte fut passionnée, car les deux lutteurs, comme de nos jours les chevaux, se transformèrent aux yeux de l'assemblée en champions de deux nationalités [1]. Avec cette dose d'amour-propre appliquée à des sujets plus sérieux, Épiphane eût été belliqueux, si Polycrate, par intérêt personnel et par peur des Romains, le lui avait permis [2]. Il le devenait même, en dépit de tous, lorsque les amis de la paix à outrance prirent le plus sûr moyen de prévenir une guerre jugée par eux inopportune. Il n'y a plus de place en Égypte pour des rois indépendants. La dynastie est désormais en tutelle : les Lagides futurs pourront encore être les tyrans de leurs sujets, mais à la condition de se faire les vassaux des Romains.

Quelque crédit que l'on accorde aux allégations concernant la mort d'Épiphane, rapprochées des projets criminels que l'on prêtait, une quinzaine d'années auparavant, à Antiochos, aucun soupçon ne doit effleurer la veuve, la première des Cléopâtres historiques, qui allait gouverner le royaume au nom de ses enfants. Elle n'eût pas vu sans doute d'un bon œil une guerre éclater entre son mari et son frère ; mais rien ne nous autorise à penser qu'elle ait collaboré ou acquiescé à un crime.

1. Polyb., XXVII, 8 b.

2. Polybe dit expressément de lui : τῶν μὲν τοῦ πολεμου πράξεων οὐδεμιᾶς κεκοινωνηκὼς διὰ τὴν Πολυκράτους ἀδικοδοξίαν (XXIII, 16 [XXI, 19 7. D], Cf. ci-dessus, p. 396).

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

